L E S A V I G N É E N

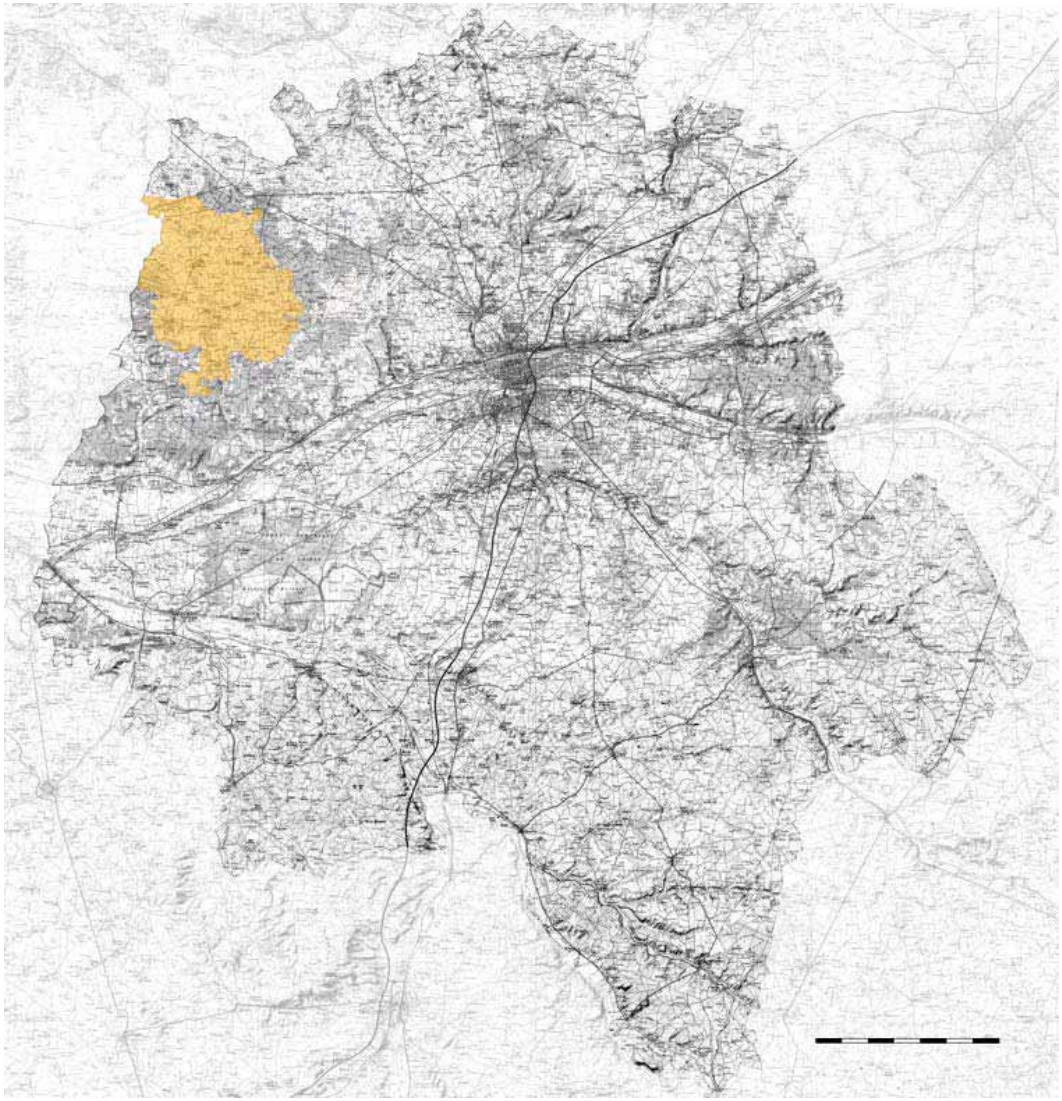

L E S A V I G N É E N

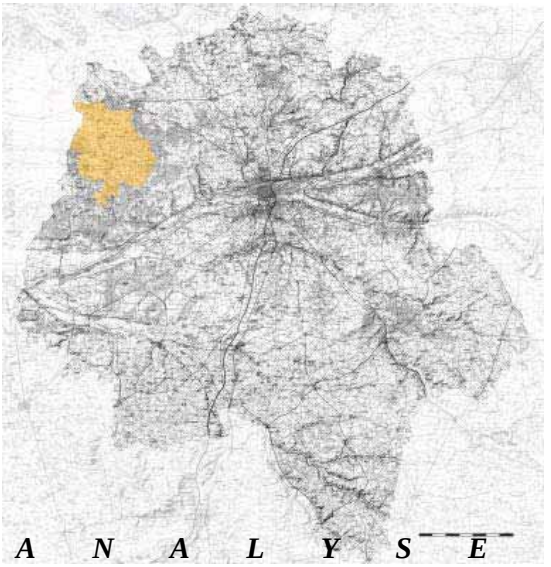

- **Historiquement, le Savignéen fut une partie d'Anjou, rattaché à la Touraine en 1791**
- **Région au nord-ouest du département, enclave baugeoise cernée par une ceinture forestière dense.**
- **Une petite région, à l'échelle du département peu peuplée**
- **Une enclave géologique, extraction de faluns et activités de polyculture et élevage**
- **Habitat rural traditionnel sous forme de longères.**
- **Quelques particularités : Rillé - Savigné sur Lathan - Retenue de Pincemaille - vallée de la Maulne**

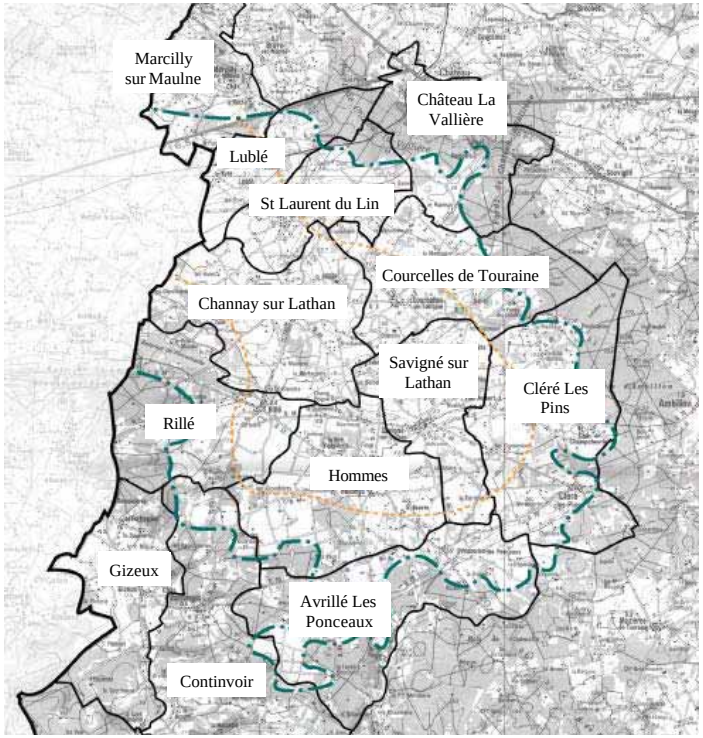

Carte de localisation des communes concernées par cette unité paysagère

Les données administratives

- **Cantons concernés (pour partie) :**

Château La Vallière - Langeais

- **Communes concernées :**

Chanay sur Lathan - Courcelles de Touraine - Hommes - Rillé - Saint Laurent du Lin - Savigné sur Lathan.

- **Communes concernées pour partie**

Sur presque toute la surface communale
Avrillé les Ponceaux - Cléré-les-Pins - Lublé

Sur une toute petite surface communale
Château-La-Vallière - Continvoir - Gizeux

- **Communauté de communes du nord-ouest tourangeau**

- **Appartient au Pays du nord-ouest de la Touraine (créé le 3 février 1997)**

- **Quelques communes appartiennent au PNR**

Avrillé Les Ponceaux - Continvoir - Gizeux

Surface approximative concernée : 27,5 km²

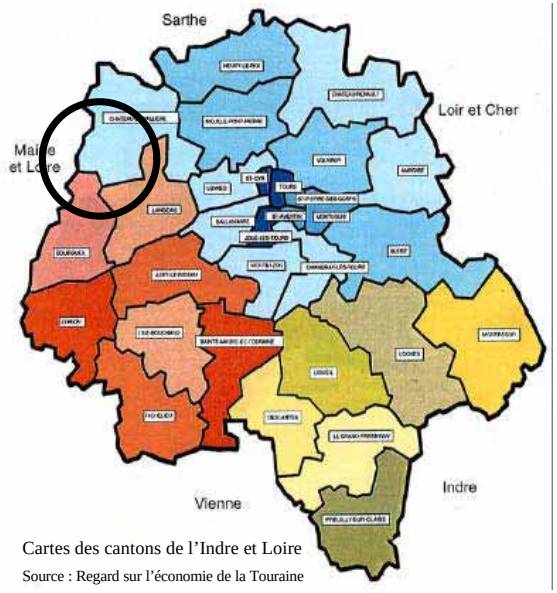

Cartes des cantons de l'Indre et Loire
Source : Regard sur l'économie de la Touraine

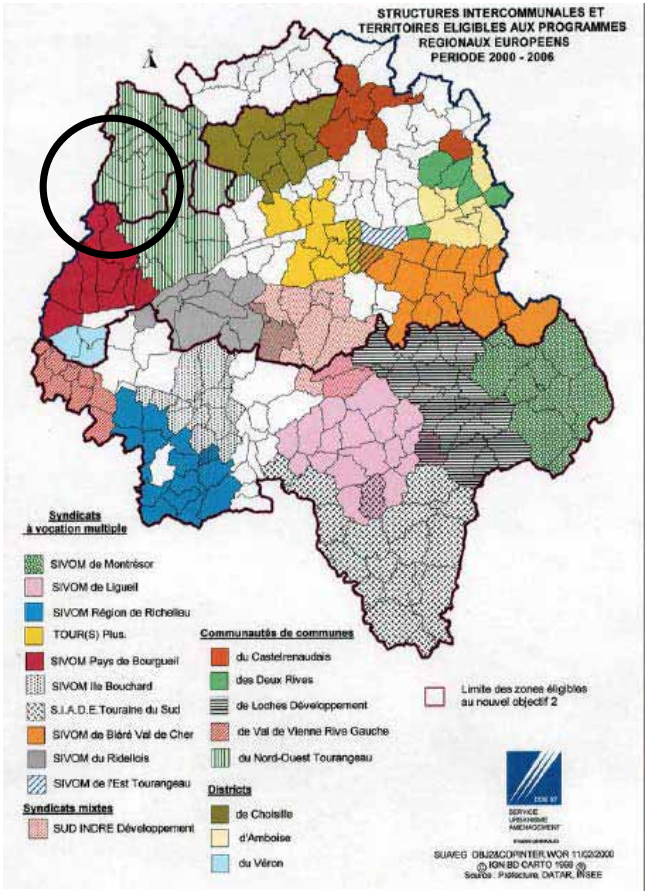

DIAGNOSTIC PAYSAGER : LA CONNAISSANCE DU PAYSAGE
— CONNAISSANCE ET COMPREHENSION DES ELEMENTS CONSTITUANTS ET FEDERATEURS DU PAYSAGE —

Géologie et Pédologie

Le Savignéen est une région naturelle qui repose sur un faciès géologique particulier : un dépôt miocène important, la mer des Faluns.

Caractéristiques pédo-paysagères du bassin falunier de Savigné sur Lathan
Source : Chambre d'agriculture - M. Chopineau

Zone plane composée de sables et grès faluniers du Miocène parfois recouverte d'un placage de sables éoliens. Présence d'une nappe superficielle	Sol sableux à sablo-argileux carbonaté	Grandes cultures, peupleraies.
	Sol sableux désaturé	Forêt, prairie, cultures spéciales (arperges).

Relief et hydrographie

- **La nature des sédiments présents sur ce bassin** (calcaires lacustres marneux et faluns) **engendre un écoulement parfois difficile des eaux sur ce secteur relativement plan** (sauf au niveau des zones de transition). Dès le Moyen-Age, pour éviter les conséquences néfastes des secteurs de marais, les ruisseaux avaient été barrés, afin de former des étangs. Ces étangs ont été drainés vers le milieu du XIXe siècle : les étangs de Hommes et Rillé (La Brècche) créés par les Moines au XIVe siècle, furent drainés en 1853.

- **Le Savignéen est irrigué par 3 cours d'eau :**
  - **Le Lathan** (affluent de l'Authion) grossi de la Sarre traverse d'est en ouest le secteur, irrigue Savigné sur Lathan et Rillé. Sa vallée est à peine perceptible dans ce plateau, son cours est souligné par quelques peupleraies.
  - **Le Changeon** (affluent de La Loire) naît sur la commune de Rillé et se dirige vers le sud (impact peu marquant).
  - **La Maulne** (affluent du Loir) naît sur la commune de Channay-sur Lathan. Sa vallée s'encaisse très rapidement dans le plateau créant un événement paysager marquant. Elle est de plus densément végétalisée.

- **En 1978, le lac de Rillé (140 ha) a été créé sur la vallée du Lathan pour permettre l'irrigation du bassin de l'Authion en Anjou.** Il est en outre devenu une réserve ornithologique et le support de nombreuses activités de loisir (planches à voiles, pédalo, manifestation culturelles

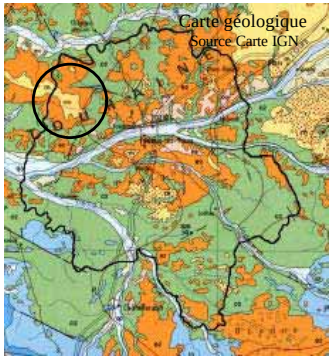
Carte géologique
Source Carte IGN

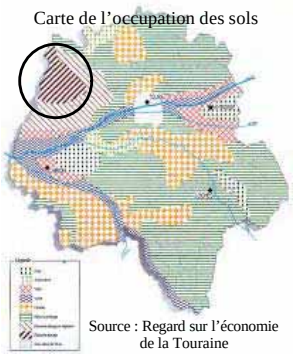
Carte de l'occupation des sols

Source : Regard sur l'économie de la Touraine

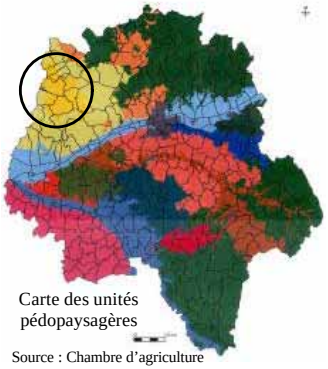
Carte des unités pédopaysagères

Source : Chambre d'agriculture

Lac de Rillé ou
Étendue de Pincemaille

Occupation et utilisation du sol

- **Le Savignéen est un pays agricole**, agriculture « desservie » par l'exploitation très intensive du falun (vente de terres, démembrement des propriétés). Un système de polyculture - élevage caractérise cette région (céréales - pâtures) où l'on trouve aussi quelques cultures spécialisées comme les asperges, le tabac blond et quelques vergers…

  A noter :
  La ferme modèle de La Briche, imaginée par J.F Cail à partir de 1857 est aujourd'hui à l'abandon mais a eu des répercussions économiques majeures dans toute la région. (cf. partie n° 2 - Analyse humaine - activités économiques - les cultures)

- **Le sous-sol fut exploité depuis longtemps pour le falunage.** Le falun était employé comme amendement pour les terres lourdes du Pays des landes et des environs de Château-La-Vallière, mais aussi pour la réalisation de chemins et cours de fermes (couleur jaune très marquée) et permettait d'obtenir un mortier très dur. Jusque dans les années 1960, l'extraction n'allait pas trop en profondeur, les terres étaient ensuite régalées au fond des carrières pour refaire des prairies naturelles. Après 1960, les exploitations ont continué sous la nappe phréatique (carrières profondes). Depuis 1976, l'extraction est réglementée et en fin d'exploitation, un réaménagement agricole, « forestier » (plantation de peupleraies) ou lacustre est imposé.

  A noter :
  Musée du Savignéen à Savigné-sur-Lathan. Carrière-musée de Channay-sur-Lathan (dans une ancienne falunière).

Carrière-musée
de Channay sur Lathan

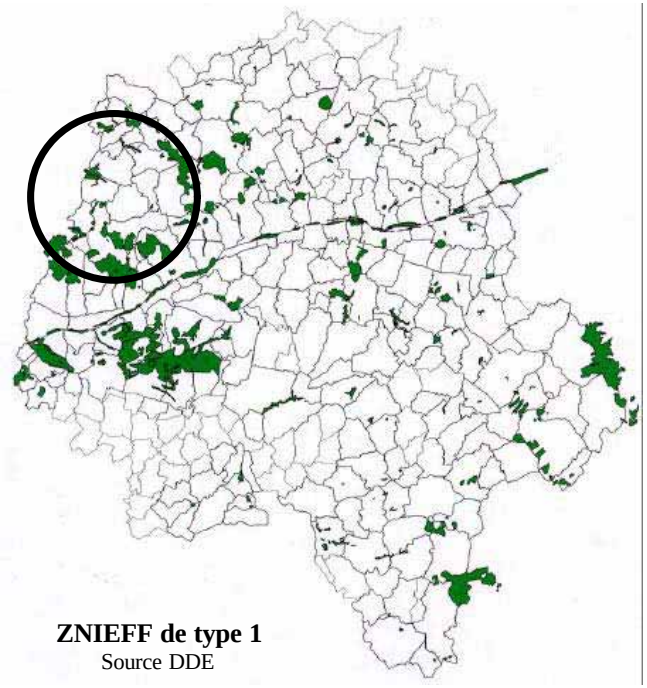

ZNIEFF de type 1
Source DDE

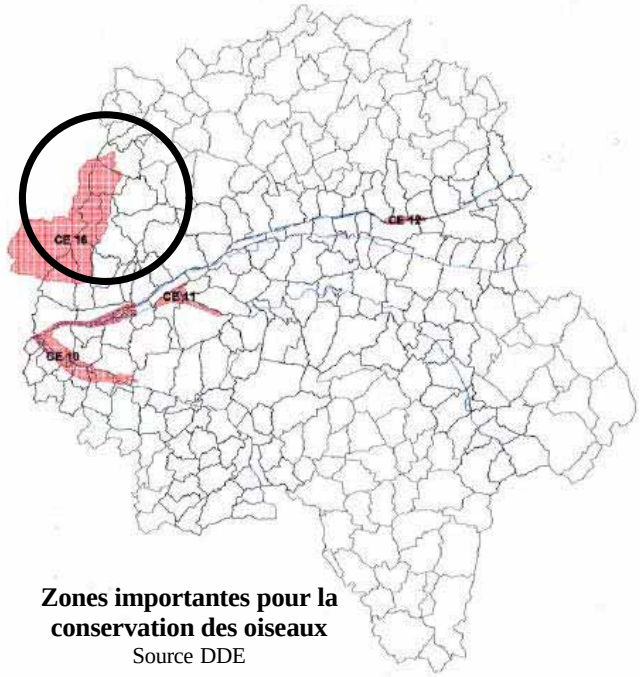

Zones importantes pour la conservation des oiseaux
Source DDE

Vallée de La Maulne

Diversité des oiseaux sur le lac de Rillé

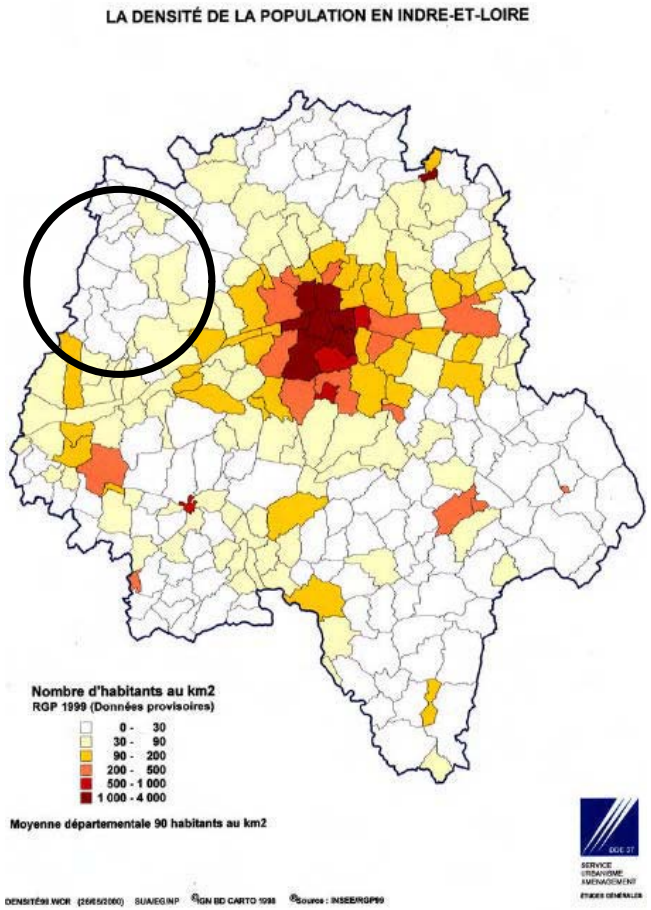

Les milieux naturels

■ **Les ZNIEFF**

type 1 : milieu naturel localisé d'intérêt biologique remarquable

- Commune de Lublé : (secteur de la forêt de Château-La-Vallière)
- Communes de Saint Laurent du Lin, de Château-La-Vallière et de Courcelles de Touraine : la vallée de la Maulne
- Commune de Courcelles de Touraine (secteur de la forêt de Château-La-Vallière).
- Commune de Savigné sur Lathan (bois)
- Communes d'Avrillé Les Ponceaux et Continvoir (bois)

ZNIEFF type 1 et ZICO (CE16)

Communes de Rillé et Channay-sur-Lathan : **le lac de Rillé** (ou de Pincemaille) sur le secteur de Mousseaux - 220 ha - exceptionnelle réserve ornithologique (protégée et classée par le conseil de l'Europe).

Vie sociale

Le Savignéen se caractérise par une très faible densité de population : de 0 à 30 hab/km² dans l'ensemble, de 30 à 90 hab/km² dans les communes de Savigné sur Lathan et Cléré les Pins.

Selon J.M. Couderc (dans son dictionnaire des communes de Touraine) : **« Le Savignéen vit traditionnellement en économie de clairière, loin de Tours ».** L'influence de l'Anjou se fait sentir au niveau des pôles d'attraction commerciale (Noyant et Allonnes dans le département du Maine et Loire) et dans les traditions sociales (Pratique du jeu de la Boule de fort).

Depuis quelques années, le Savignéen développe une activité touristique autour de l'étang de Rillé (aménagement d'un centre nautique dans la queue de l'étang et de structures d'accueil), de Savigné sur Lathan, des musées et des châteaux (tels Champchevrier sur la commune de Cléré Les Pins, le vivier des Landes sur la commune de Courcelles de Touraine, le château d'Hommes….).

Population	1982	1990	1999
Population en Indre et Loire	505 908	529 314	553 848
Population dans le Savignéen	4 598	4 598	4 806
% de la population de l'unité / celle du département	0,91 %	0,87 %	0,87 %

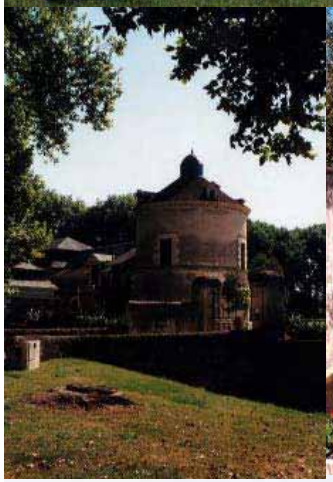

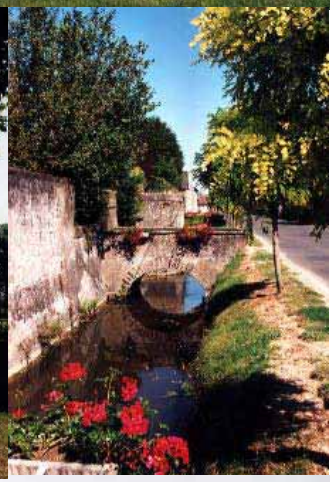

Particularités architecturales

■ **Une zone d'habitat homogène :**

Habitat dispersé avec quelques hameaux notamment à proximité des bourgs (rejoints de plus en plus par un mitage de maisons individuelles). Forme urbaine de longères avec quelques escaliers maçonnés sur pignon, accompagnés parfois d'un four - appentis en façade nord avec cassure du toit. Ardoises et tuiles en mélange (avec dominance de l'ardoise). Mélange de tous les matériaux avec souvent murs enduits et chaînages en brique ou en tuffeau. Nombreux hangars en bois.

■ **Deux bourgs marquants :**

♦ **Rillé**

- Le seul alignement mégalithique d'Indre et Loire, Menhirs des 3 chiens et le menhir de la Pierre-Pointue près de Moque-Souris témoignent de l'occupation humaine préhistorique du Savignéen.
- A partir du Xe siècle, Rillé fut une place forte défendant le nord-est de l'Anjou, en témoignent la « porte de ville » en arc brisé, les vestiges de la muraille d'enceinte.

♦ **Savigné Sur Lathan**

- Au Moyen-Age, le village est cité en 1248 et relevait du château de Saint-Michel-sur-Loire.
- En 1559, Jacques du Bellay fait élever des murailles (à partir du falun) pour protéger la ville contre les attaques des huguenots. Aujourd'hui, mur d'enceinte, tours, ponts-douves témoignent de cette fortification du XVIe s.

■ **Une unité marqué par quelques châteaux, au cœur des parties les plus boisées, citons comme exemple :**

♦ **Le Vivier des Landes** commune de Courcelles de Touraine

Entre 1815 et 1825, l'anglais Thomas Stanhope-Hollond, qui a tenté de relancer l'activité des forges dans la région de Château-La-Vallière, organise la reconstruction du Vivier des Landes, ainsi nommé car la précédente demeure était située sur un vivier. Le château devient un bâtiment imposant par son architecture et ses sept tours. Constant Troyon, peintre animalier et paysagiste (1810-1865) y effectue plusieurs séjours et y crée deux œuvres importantes : Le Garde-chasse et le Retour à la ferme qui se trouvent au musée du Louvre.

♦ **Le Château de Champchevrier** commune de Cléré les Pins

Avec ses façades se réflétant dans les eaux du Lathan qui le borde, la grande allée de peupliers, les larges percées dans la forêt d'Ambillou, Champchevrier se présente comme l'une des plus belles gentilhommières de Touraine avec une chapelle attenante. Bâti au XVIe siècle, il fut remanié au XVIIe et XVIIIe siècles. Il est encore le siège d'une importante tradition de vénerie.

UNITÉ PAYSAGÈRE DU SAVIGNÉEN

Le savignéen :
Une influence angevine

Paysage équilibré et lisible, d'échelle agréable

Jeux de relations visuelles, dynamique et fondamentale (flèches noires)

Importance des points d'appel : notamment les bourgs (ronds rouges) et les églises avec, soit des clochers effilés (flèche rouge) soit des clochers plus trapus (triangles rouges)

Le Savignéen :
zone de transition

Sous unité animée de nombreux bois et de quelques curiosités paysagères :

Retenue de Pincemaille, Vallée encaissée de la Maulne, nombreux manoirs et châteaux (points bleus)

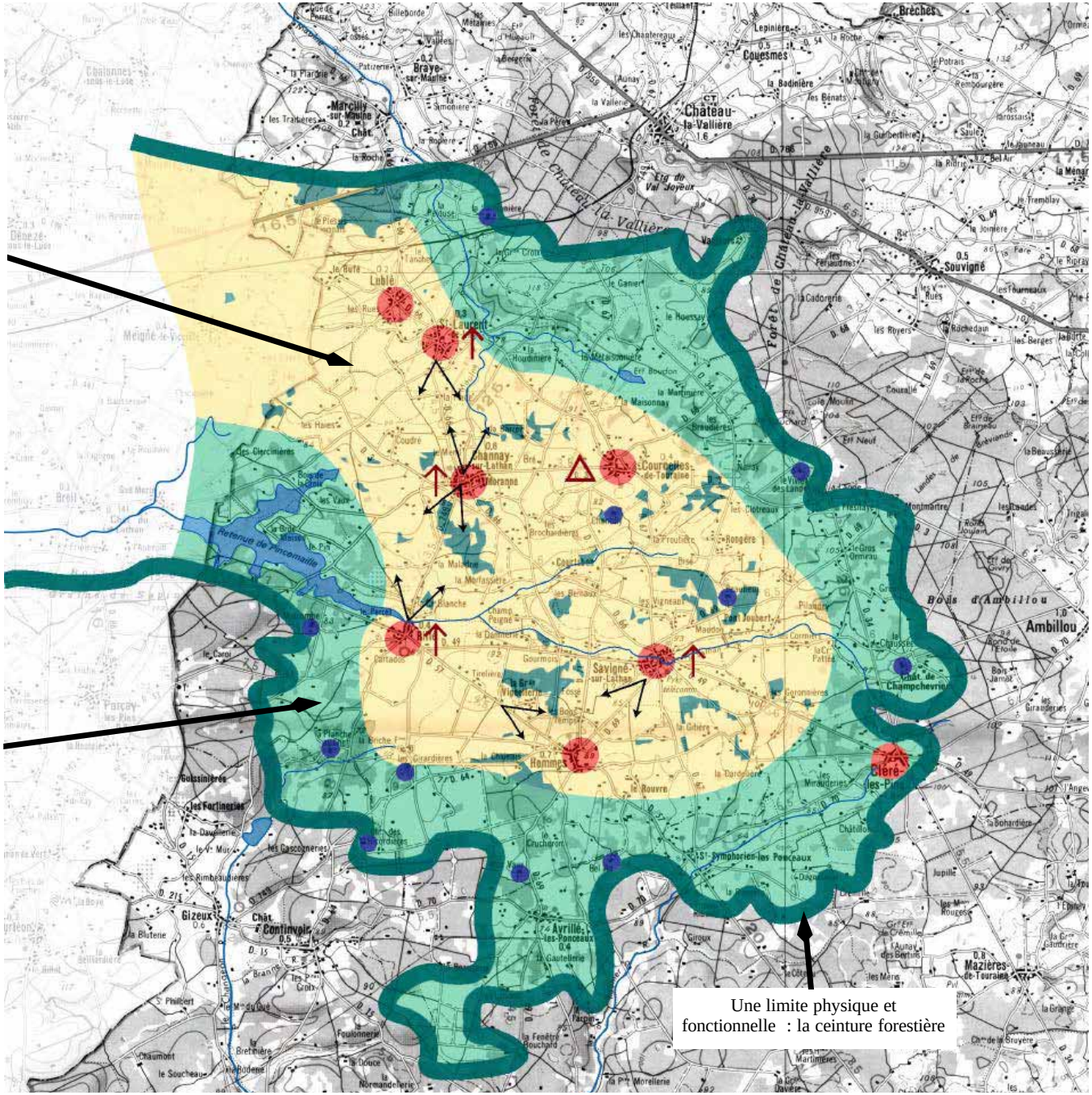

La limite paysagère

Une ceinture forestière : limite physique et fonctionnelle
Le Savignéen est cerné par des bois et forêts sur une grande partie de son périmètre : forêt de Château-La-Vallière (au nord, nord-ouest) - bois d'Ambillou (à l'est) - bois de Chemillé (au sud-est) - bois et forêt de Gizeux-Conlinvois (au sud) - bois de La Graine de Sapin (à l'ouest).
Cet ensemble boisé et forestier constitue une limite physique et fonctionnelle permettant de parfaitement identifier l'unité et se caractérise par un paysage fermé, ambiances mystérieuses, absence de relations visuelles marquantes, absence de points de repères facilement identifiables.

Cette limite forte induit, pour l'unité paysagère un fonctionnement indépendant , un paysage de « clairière » (au sens large) qui fonctionne un peu comme un espace à part en Indre et Loire.

Une percée existe dans cette ceinture fonctionnelle entre le bois de Lublé (au nord) et le bois de La Graine de Sapin (qui s'étire sur l'Anjou jusqu'à Mouliherne). Cette unique percée paysagère est à un lieu privilégié d'échanges avec l'Anjou (vie sociale - économique - traditions…) et de continuité paysagère du Baugeois.

Une limite départementale purement administrative, une influence angevine (et plus particulièrement baugeoise) perceptible aussi bien au niveau de la vie sociale, de l'habitat et de la structure paysagère.

Deux sous-unités paysagères

Si la ceinture forestière correspond à une limite paysagère fonctionnelle et physique, elle ne correspond pas à une limite visuelle nette et marquante. Il existe en effet une large zone paysagère qui constitue une transition paysagère entre le « Savignéen » au sens strict et la limite forestière.

Une unité paysagère constituée de deux sous-unités :
1 - Le Savignéen : influence angevine
2 - Le Savignéen : zone de transition

Le Savignéen, influence angevine

- **Plateau de polyculture élevage animé par un habitat dispersé,** quelques hameaux (tel celui de Maudon harmonieux et présentant un équilibre végétal bâti remarquable) et quelques bois.
- **Des jeux de relations visuelles fondamentales** notamment entre les villages, ce qui engendre un dynamisme paysager important et une certaine sensibilité (importance des relations visuelles est souvent synonyme d'un impact visuel marquant de chaque élément constituant le paysage).
- **Une vallée (celle du Lathan) à peine soulignée par le jeu de la topographie mais perceptible par une végétation dense et un peu confuse** (mélange d'une végétation caractéristique des bords d'eau avec le développement des peupleraies).

Le Savignéen, zone de transition

- **Une densité plus importante de bois et peupleraies (témoins d'anciennes carrières),** ce qui engendre un paysage assez fermé où les relations visuelles sont moins structurantes et moins fortes (découverte tardive des villages par exemple).
- **Une ambiance plus mystérieuse, plus feutrée, ponctuée par quelques particularités paysagères** qui engendrent une diversité intéressante, comme autant de « surprises paysagères », diversités subtiles qui renforcent la qualité et l'intérêt paysager de cette unité.

Le Savignéen : Un paysage lisible
Un équilibre paysager précaire

Le paysage du Savignéen est constitué par un nombre important d'éléments : parcelles cultivées, habitat dispersé - quelques hameaux - bois et peupleraies - plans d'eau - clochers, qui constituent autant de points visuels dispersés.

Une telle multitude d'éléments pourrait conduire à une confusion paysagère ; or le paysage du Savignéen est parfaitement homogène et lisible de par un agencement toujours équivalent et équilibré entre ces divers éléments : mélange des différentes ingrédients dans les mêmes proportions.

Il ressort donc de cet agencement, un paysage lisible, d'échelle agréable et facile à appréhender présentant une alternance équilibrée et dynamisante entre paysages ouverts (au niveau des parcelles agricoles avec relations visuelles fortes entre clochers) et fermés (au niveau des bois, peupleraies, zones de transition) - Cf. Schéma de fonctionnement N° 1

Le fonctionnement et la lisibilité de cette unité paysagère s'appuie aussi sur le réseau viaire qui se caractérise par un réseau principal reliant directement les villages entre eux, avec le clocher en fond de perspective. Ce réseau est doublé par un quadrillage de chemins permettant la desserte des fermes et hameaux.

Dans la zone de transition, la proportion entre les éléments change : les bois et peupleraies deviennent prépondérants, occultant les points d'appel. Les clairières sont animées de particularités paysagères découvertes « par surprise », au hasard des promenades :

- **Châteaux et manoirs dans les bois.**
- **Vallée de la Maulne,** relief marqué, végétation dense, ambiance très fraîche et « naturelle », échelle intime, paysage très fermé.
- **Plans d'eau importants comme celui de Hommes, mais aussi et surtout la retenue de Pincemaille** : dans un écrin boisé, vaste étendue d'eau sur lequel le regard glisse buttant tout autour contre la limite forestière. Jeux de reflets et de lumières - Intérêt faunistique - Animation temporaire par le jeu des voiliers et autres activités nautiques….

Dans la zone de transition, le paysage s'articule toujours, tel un puzzle, autour des mêmes ingrédients mais la proportion change - Cf. Schéma de fonctionnement N°2

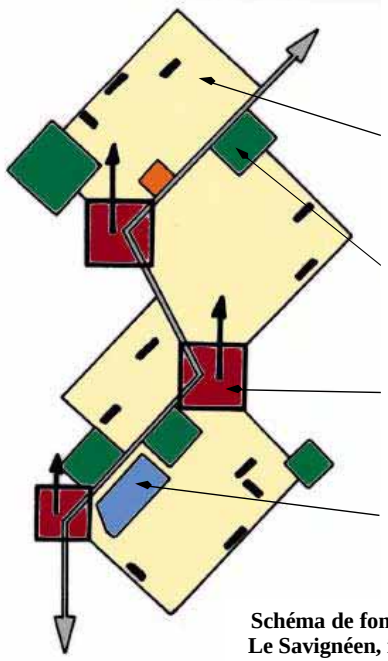

Schéma de fonctionnement N°1 : Le Savignéen, influence angevine

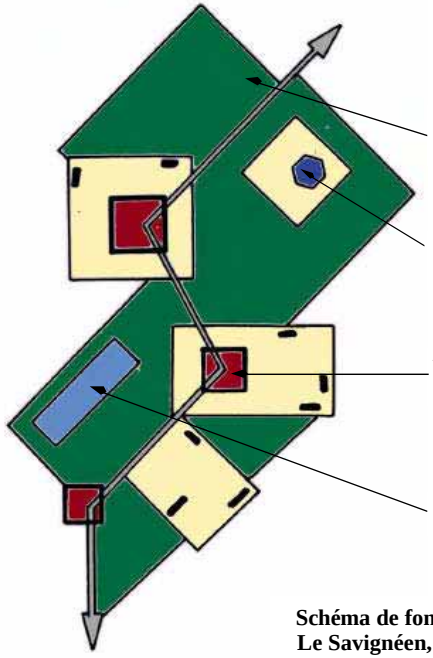

Schéma de fonctionnement N°2 : Le Savignéen, zone de transition

Cependant l'impression laissée par cette unité n'est pas aussi constante et simple qu'il y paraît. En effet, ce paysage agricole traditionnel équilibre présente quelques signes de « précarité » et d'évolution négative en terme de perception d'espace :

- **Un mitage urbain le long des voies d'accès aux bourgs :**

(notamment Rillé - Hommes - Savigné-sur-Lathan - Cléré Les Pins…), qui engendre une modification profonde de la perception des bourgs et de leur cohérence urbaine. De nouvelles maisons aux volumes plus hauts que longs, aux teintes franches et claires, des limites parcellaires soulignées par des haies rigides et/ou des clôtures construites, s'égrainent le long des routes étirant la structure urbaine sans lui conférer une réalité en soi, une épaisseur et un fonctionnement cohérent.

- **La dégradation ponctuelle de l'habitat rural traditionnel apparaît par petite touche :**

tôles rouillées, bâtiments non réhabilités, nouveaux volumes ne s'inscrivant pas dans les caractéristiques traditionnelles, abords non soignés… Malgré quelques belles réhabilitations (autour de Rillé par exemple) et un potentiel bâti intéressant (structure rurale de hameau présentant un équilibre végétal bâti intéressant - habitat isolé sous forme de longères avec souvent escalier - four et étables attenants), le paysage bâti rural laisse apparaître quelques fragilités, le développement de petits « problèmes » ponctuels mais répartis sur l'ensemble de l'unité.

- **L'amorce d'une confusion paysagère :**

Une part croissante de peupleraies engendre un paysage plus confus, plus fermé et moins varié au niveau de la palette végétale, des jeux de couleurs et de textures, des rythmes paysagers.

Mitage le long des accès aux bourgs - exemple de Savigné sur Lathan

Illustration de l'évolution de l'architecture

PALETTE CHROMATIQUE

Textures des champs cultivés et prairies

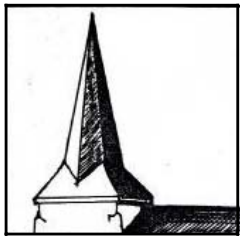

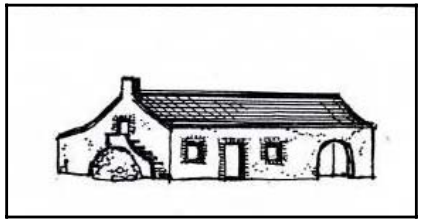

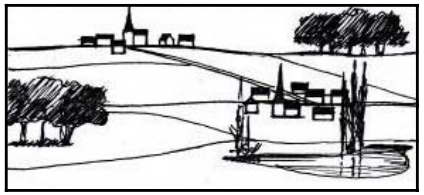

MOTS CLEFS AMBIANCES

Le Savignéen donne l'impression d'être détaché du département de l'Indre et Loire, ouvert sur l'Anjou aussi dans les paysages que dans la pratique de la vie quotidienne.

Le Savignéen offre un paysage d'échelle humaine, un cadre de vie agréable, d'influence angevine, mais aussi, une impression d'un certain passéisme. Il dégage une ambiance très calme, voire même l'impression d'un territoire endormi.

Le paysage répond à un mode de fonctionnement précis, une organisation des différents ingrédients qui le composent simple mais en équilibre précaire.

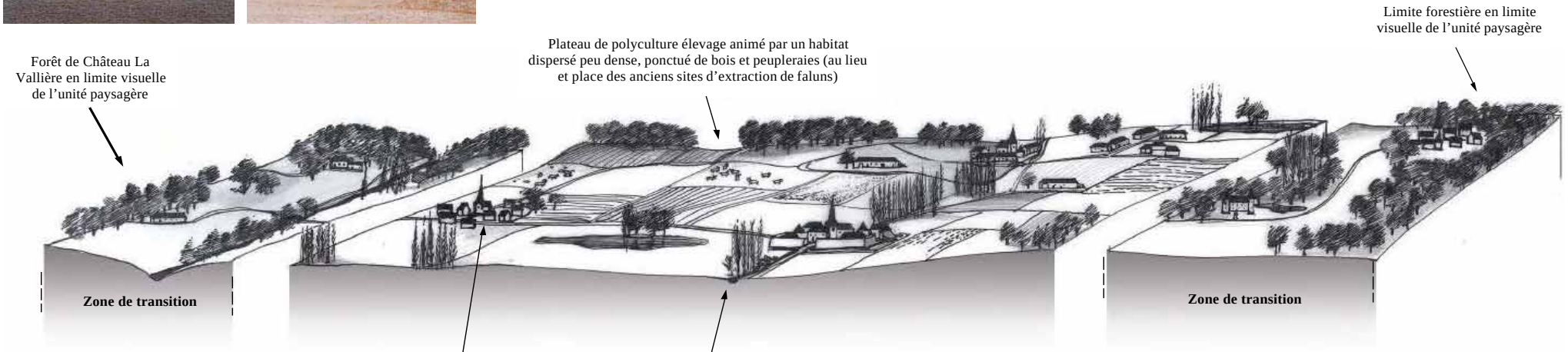

L E S A V I G N É E N

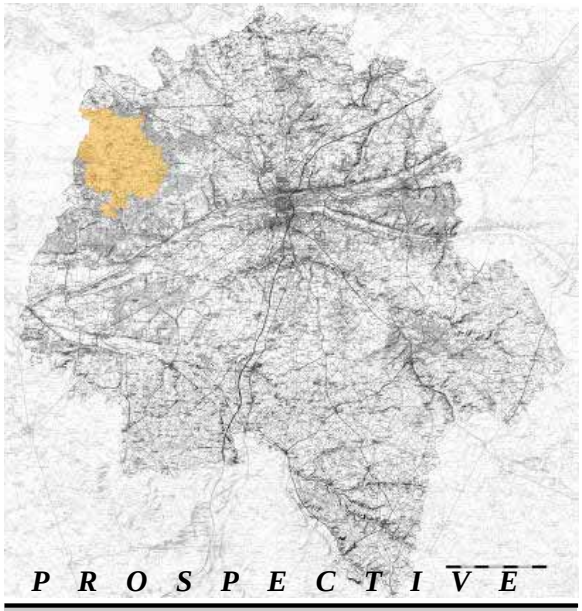

P R O S P E C T I V E

LES ÉLÉMENTS IDENTITAIRES

1 Une enclave angevine

2 Importance du clocher en élément signal - repère du bourg
Accompagnement du bourg par un hameau souvent rattaché à ce dernier par du mitage.

3 Équilibre de la proportion forêt/champs associé à une activité de polyculture-élevage

4 Carrières de faluns, ancien site en cours de réaménagement forestier ou lacustre, falun dont on retrouve la texture et la couleur dans la palette des matériaux.

5 Une particularité : le lac de Rillé

1 Une enclave angevine

Constat :

Traduction de l'influence angevine au travers de l'habitat et de la vie culturelle.

Les formes de l'habitat rural (longère enduite, escalier sur pignon, four en saillie, puits en berceau) constituent une caractéristique identitaire, une constante dans l'unité.

Originalité culturelle par rapport au reste du département : « La Touraine Angevine » présence de sociétés de boules de fort par exemple.

Habitat rural de type longère

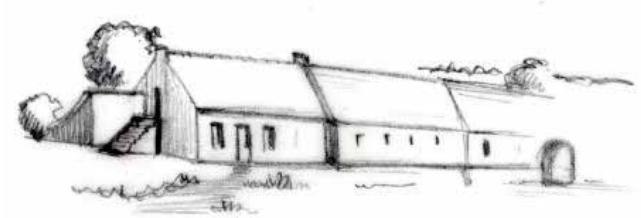

Une réalité historique

L'influence angevine se ressent dans la vie économique du Savignéen qui se tourne aussi bien pour les emplois que pour les activités quotidiennes (comme les courses) vers les bourgs du Maine et Loire comme Noyant, Baugé, Allonnes.

L'éloignement des grands pôles urbains et la coupure verte épaisse du croissant boisé renforce cette polarité.

Impact des tendances d'évolution

1 - Dégradation du bâti par petites touches, de façon progressive mais permanente soit par manque d'entretien, manque de moyen ou de référence … cela se traduit notamment au niveau des matériaux utilisés pour de petites extensions ou des « rafistolages » de l'absence de valorisation et d'entretien des abords….

Cette tendance a pour conséquence de banaliser l'architecture traditionnelle, d'engendrer une perte d'identité et une confusion de la lecture architecturale.

Fermes « rafistolées »

2 - Aucun désenclavement de cette unité n'est prévu en terme d'aménagement routier : la départementale 749 est considérée comme secondaire (axe nord sud), liaison vers Tours favorisée par Cléré Les Pins, Cinq Mars La Pile.

Cette tendance semble s'accentuer et perdurer, ce qui se traduit par une méconnaissance de cette enclave par les tourangeaux, à l'exception des espaces de loisirs

Ex : Lac de Rillé et Étang de Hommes (lac et étangs pour baignades, pêche, plongée, loisirs).

Extension de l’urbanisation de Channay sur Lathan - 1972

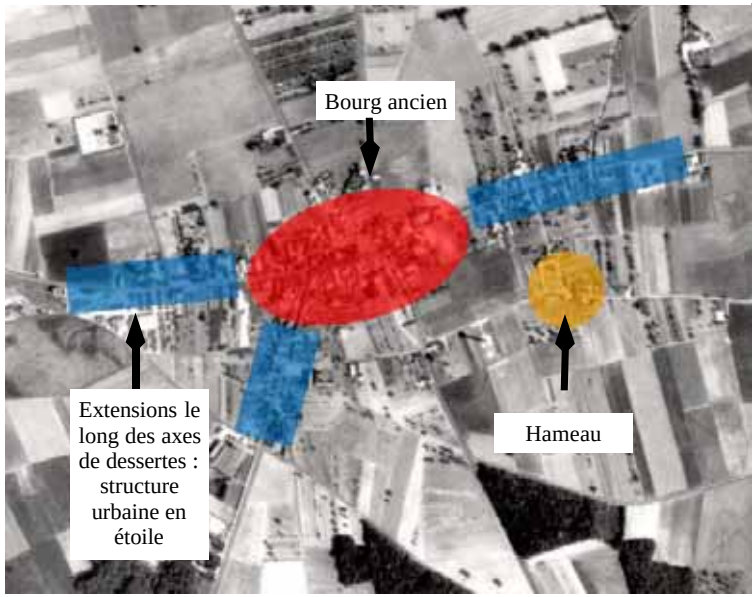

Extension de l’urbanisation de Channay sur Lathan - 1997

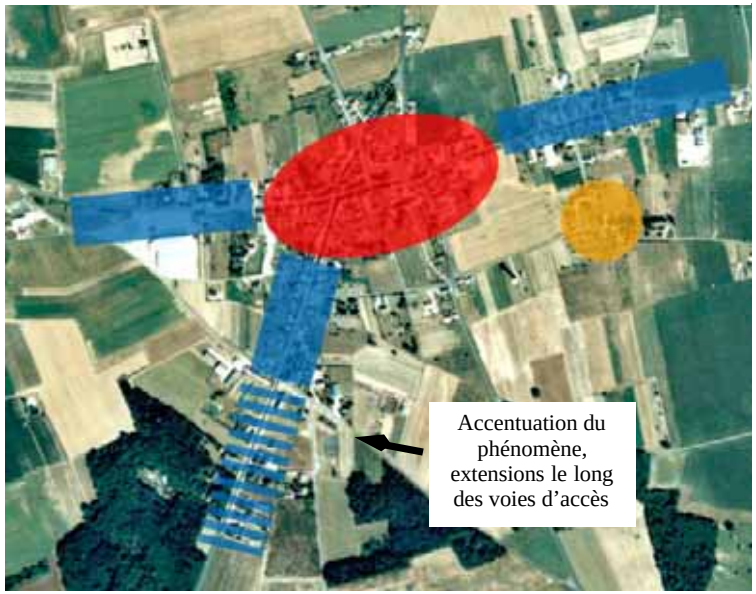

2 Perception des bourgs

Au niveau des bourgs, la valorisation urbaine passe par :

- Un habitat aggloméré et regroupé, dominé par le clocher des églises visible de loin dans l'axe des routes
- Un hameau ancien détaché du bourg qui offre une silhouette harmonieuse présentant un équilibre végétal-bâti.

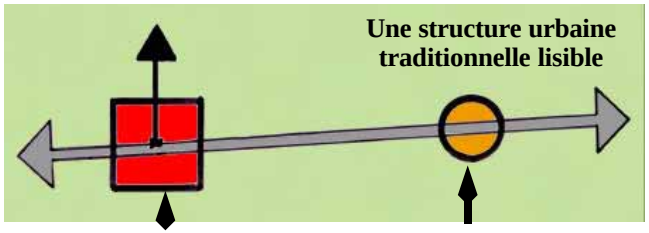

Habitat groupé dominé par l'église dans l'axe de perspective des routes

Hameau ancien détaché du bourg : satellite urbain présentant un équilibre végétal bâti

Affaiblissement des éléments identitaires et modification de la perception du paysage.

Les extensions urbaines se sont généralement étirées le long des voies principales reliant ainsi bourg et hameau.
Cela engendre une confusion dans la lecture et une banalisation de l'architecture (matériaux, volumes, orientations).

Définition de l'équilibre végétal / bâti :
Juste proportion entre éléments végétaux et construits, sans dominance de l'un ou de l'autre, afin de 'percevoir' le village (activité humaine et vie sociale) au travers d'un cadre végétal qui n'occulte pas mais intègre le bâti dans son environnement.

Un élément remarquable : Savigné sur Lathan

Ce village fortifié est entouré de remparts et de douves

Silhouette des bourgs :
Ondulation et équilibre végétal bâti

Silhouette des hameaux :
Équilibre végétal bâti - jeux des volumes

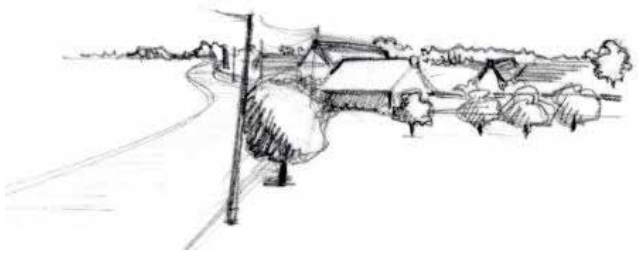

Impact des tendances d'évolution

Extension des bourgs avec densification du tissu urbain, dont l'impact modifie la lisière. L'important est de garder la silhouette du bourg : clocher dominant et lisière ondulante.
Tendance dans les P.O.S du Savignéen à réduire et limiter les extensions linéaires et à développer le centre-bourg.

La tendance prospective tend à perpétuer ou accroître ce type d'urbanisation linéaire, tendance qu'il faudrait pouvoir maîtriser, afin de travailler sur la forme urbaine des bourgs.

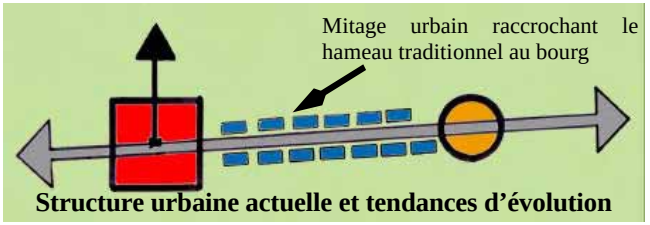

Extension du bourg envisageable :

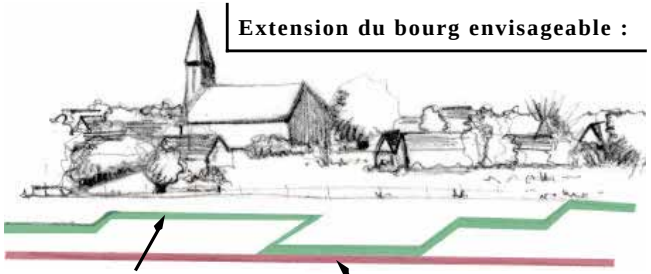

Lisière ondulante et avec un équilibre de la végétation

Lisière rectiligne et rigide, en opposition avec l'ambiance paysagère environnante

Urbanisation autour des hameaux, préservant la structure identitaire

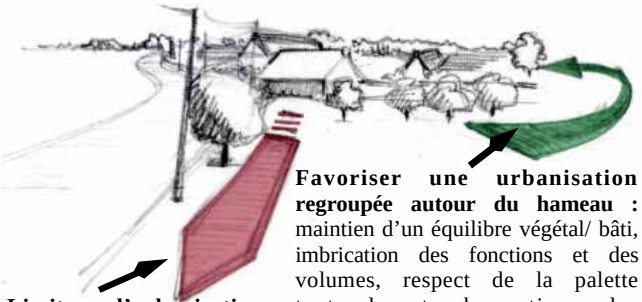

Limiter l'urbanisation linéaire le long des voies

Favoriser une urbanisation regroupée autour du hameau : maintien d'un équilibre végétal/ bâti, imbrication des fonctions et des volumes, respect de la palette texturale et chromatique des matériaux de construction

3 Espace agricole

Les ambiances paysagères traduisent une certaine activité agricole de par la présence de quelques troupeaux et le caractère prairial très marqué (palette chromatique des verts tendres) ainsi que la céréaliculture.

La qualité paysagère et l'originalité de cette unité repose sur :

- **Un petit parcellaire qui traduit une diversité de cultures et d'activités :** Cependant, si les cultures spécialisées constituent une particularité économique de cette région, elles ne ressortent pas de façon marquante dans les paysages et restent anecdotiques.

- **L'équilibre (ou la proportion) entre surfaces boisées fermées et surfaces agricoles ouvertes.** Ainsi, on observe du centre de l'unité vers les lisières nord, est et ouest une progression du degré d'ouverture - fermeture très lisible.

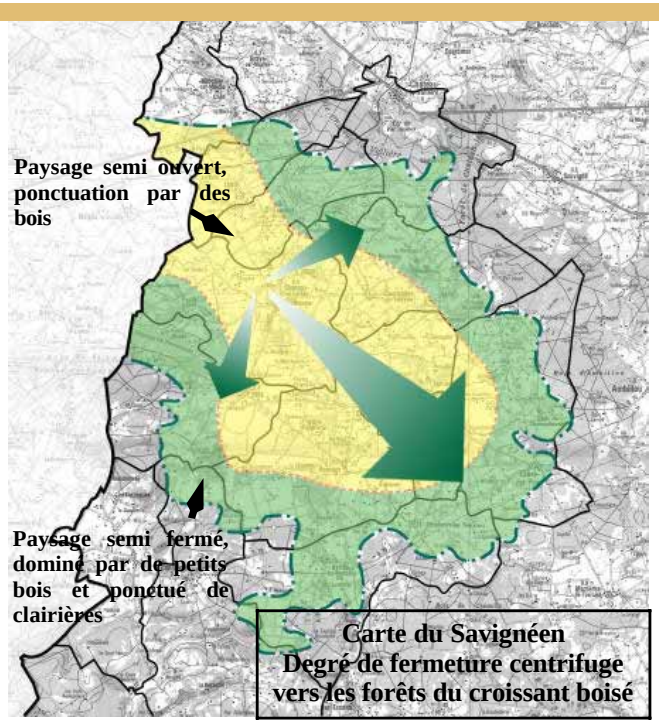

Carte du Savignéen
Degré de fermeture centrifuge vers les forêts du croissant boisé

Impact des tendances d'évolution

Il existe deux alternatives envisageables dont les impacts seront très différents :

1 - Maintien du petit parcellaire

- **Soit par le maintien de la polyculture élevage et le développement des cultures spécialisées**
  Ce qui s'accompagnerait d'une **stabilité du paysage**

- **Soit par la plantation de boisements, de peupleraies, voire le développement de friches**
  Ce qui s'accompagnerait d'une **fermeture progressive du paysage**

2 - Ouverture du parcellaire par remembrement, en relation avec une nouvelle économie agricole

Ce qui s'accompagnerait d'une **perte de la structure parcellaire et donc de l'identité du paysage, ainsi que d'une ouverture paysagère**

Photographie aérienne de Hommes

Analyse de la photographie aérienne de Hommes

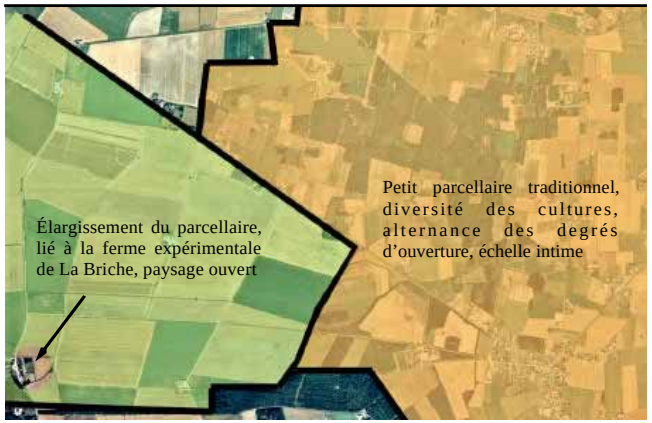

Ouverture du paysage lié à un agrandissement du parcellaire

Au sud de Rillé, secteur de la ferme de La Briche

4 Carrières de falun

L'extraction des faluns et l'activité des carrières appartiennent à une histoire passée que l'on peut découvrir dans un musée. Outre la transcription dans la palette chromatique des matériaux et dans l'histoire locale, il n'en reste que peu de signes lisibles dans le paysage en dehors de quelques plans d'eau aux contours géométriques (suivant le parcellaire).

Plans d'eau liés à l'extraction des faluns dans le secteur de Hommes - Savigné sur Lathan

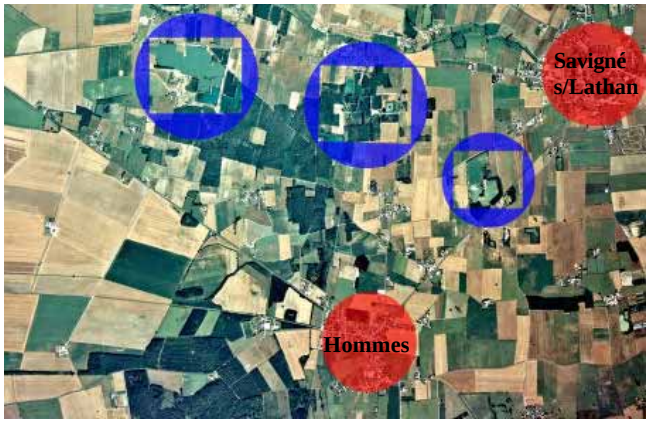

Lecture dans le paysage de la rétrocession de terrains d'ancien sites de carrières à l'agriculture

Impact des tendances d'évolution

- **Arrêt de l'extraction de faluns (une seule carrière ouverte à ce jour)**
  On n'observe pas d'accroissement du nombre de plans d'eau après exploitation des carrières, en effet, la tendance est à la remise en état agricole, c'est à dire à la restitution des terrains à l'agriculture. En conséquence, on ne distingue que faiblement les traces de l'activité passée (légers talutages dans les parcelles cultivées ou les prairies). On note aujourd'hui des difficultés de remise en culture en raison de la hauteur de la nappe phréatique.

- **Mise en valeur du patrimoine passé et développement touristique et de loisir**, à travers les musées, les plans d'eau de loisirs ou de pêche

Musée en extérieur des carrières de Channay sur Lathan

5 Lac de Rillé

Créé en 1978 sur la vallée du Lathan pour permettre l'irrigation du bassin de l'Authion en Anjou, le lac de Rillé présente un attrait local et régional tant au niveau environnemental (réserve ornithologique….) que social (loisirs et manifestations diverses dans un cadre boisé de grande qualité paysagère).

Impact des tendances d'évolution

La tendance est à la stabilité entre réserve ornithologique et zone de loisirs : des études ont été réalisées par la communauté de communes pour les trois étangs (Château La Vallière - Hommes - Rillé). Pour ce dernier, les projets de développement se sont heurtés à une compatibilité difficile à trouver entre les différentes activités.

L E C R O I S S A N T B O I S É

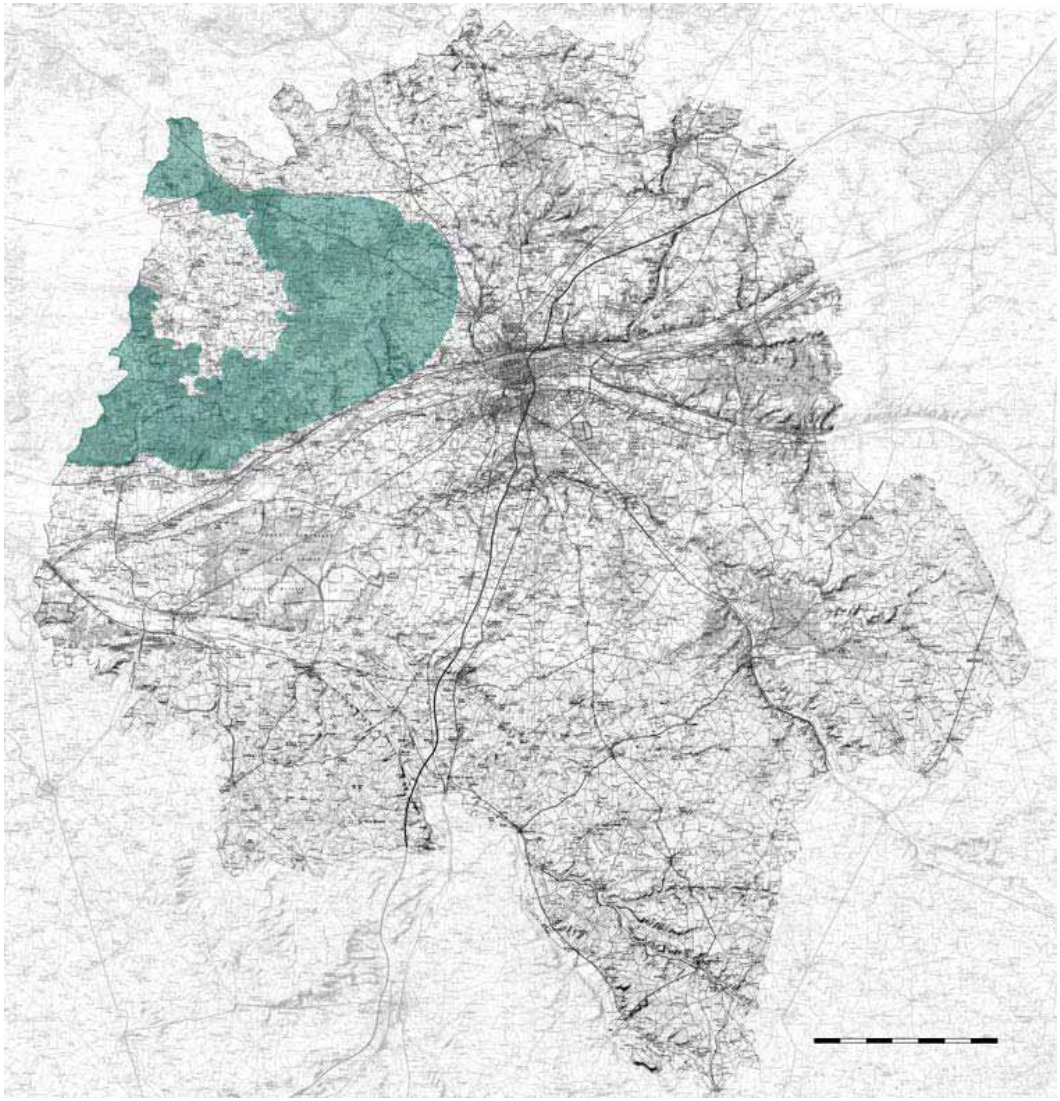

LE CROISSANT BOISÉ
GATINES DU NORD-OUEST

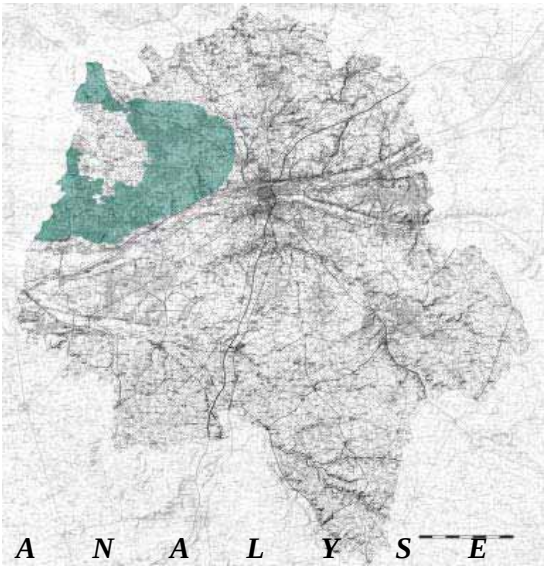

- **Une identification historique liée à la présence très ancienne des bois, landes et forêts.**
- **Un paysage d'alternance et de contraste.**
- **Un secteur vaste peu habité avec une concentration de l'urbanisation dans les clairières.**

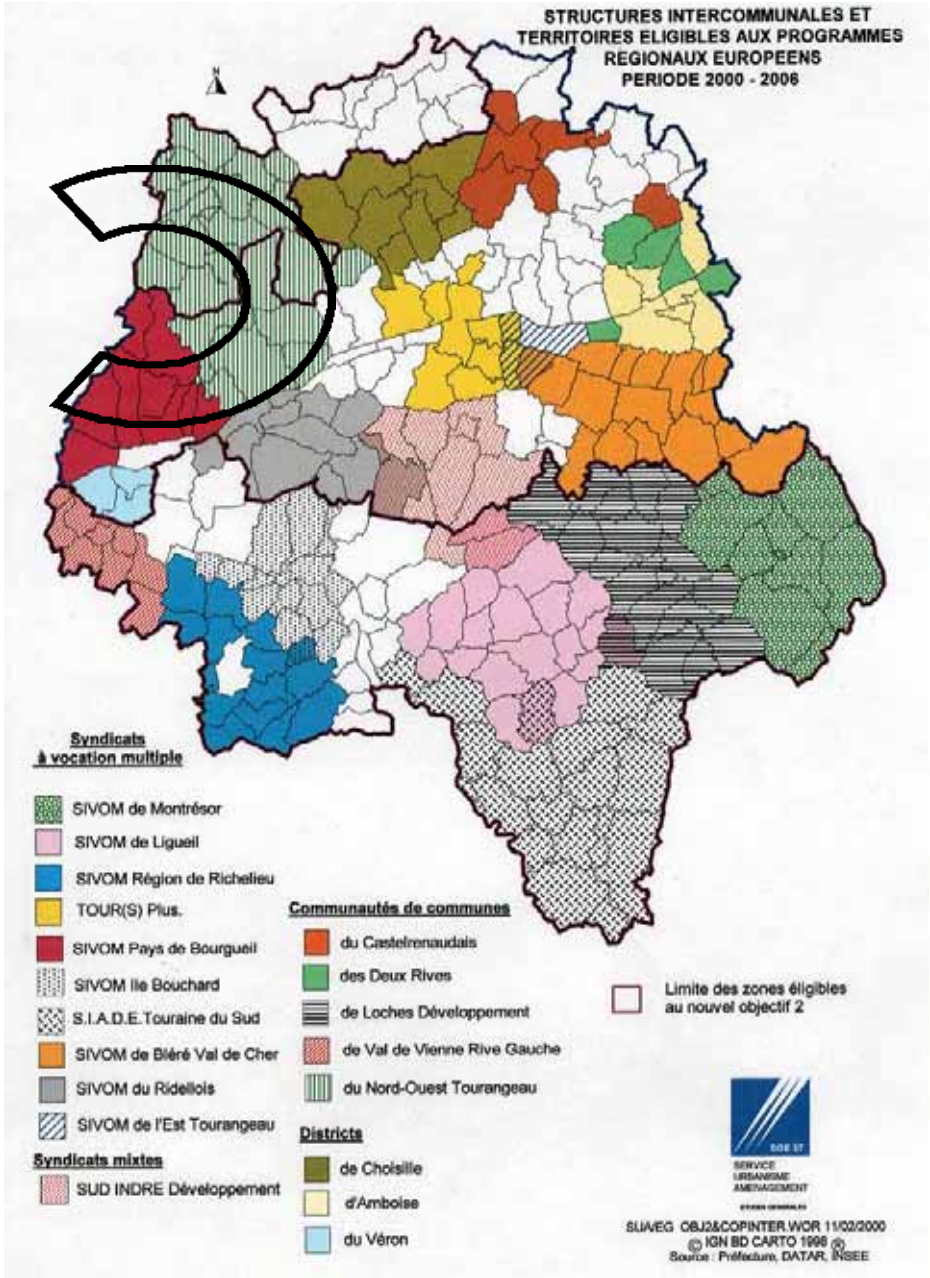

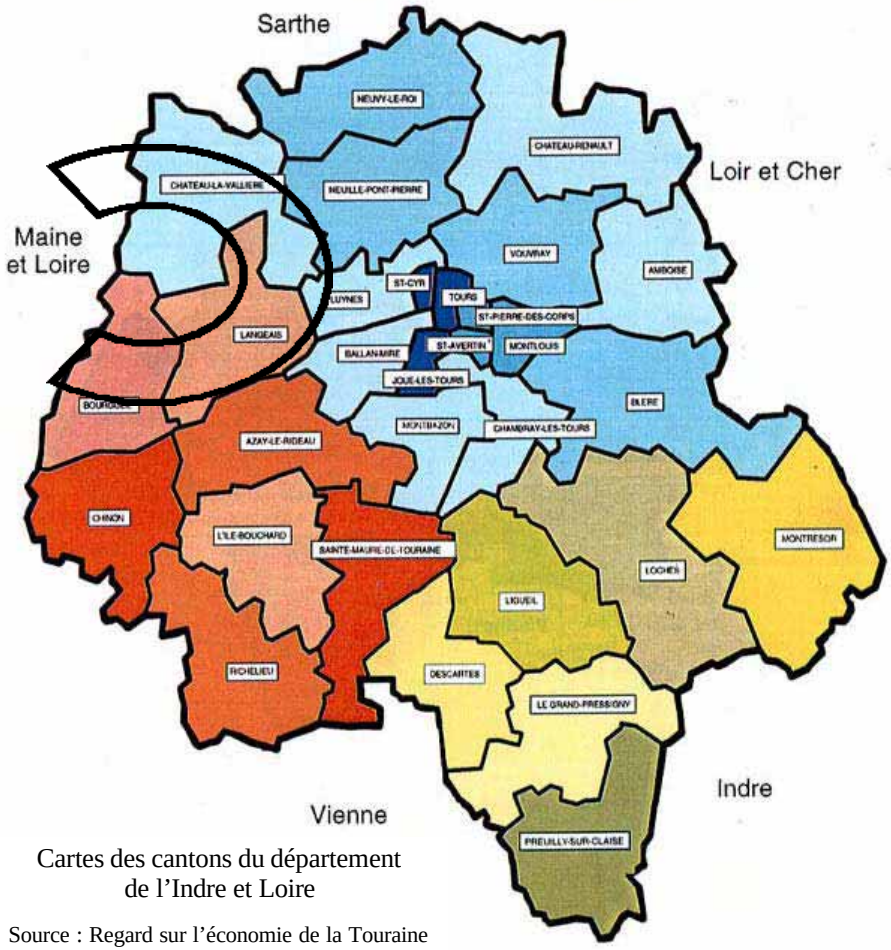

Cartes des cantons du département de l'Indre et Loire

Source : Regard sur l'économie de la Touraine

Carte de localisation des communes concernées par cette unité paysagère

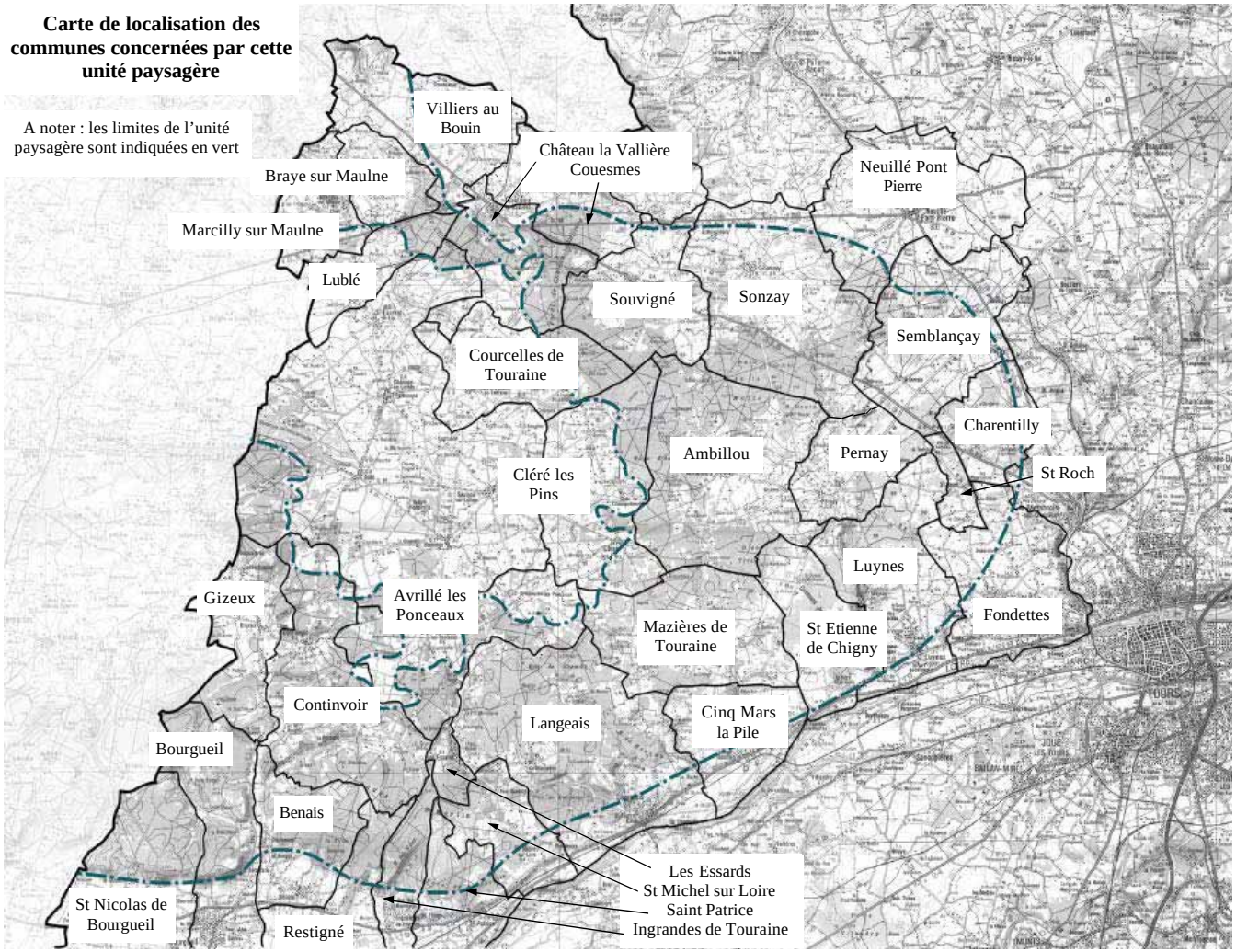

Les données administratives

■ **Cantons concernés (pour partie) :**

Château la Vallière - Neuillé Pont Pierre - Bourgueil - Langeais - Luynes

■ **Communes concernées :**

Ambillou - Braye sur Maulne - Continvoir - Gizeux - Les Essards - Marcilly sur Maulne - Mazières de Touraine - Pernay - Saint Roch - Sonzay - Souvigné.

■ **Communes concernées pour partie :**

Avrillé les Ponceaux - Benais - Bourgueil - Cléré les Pins - Charentilly - Château la Vallière - Cinq Mars la Pile - Coesmes - Courcelles de Touraine - Fondettes - Ingrandes de Touraine - Langeais - Lublé - Luynes - Neuillé Pont Pierre - Saint Etienne de Chigny - Saint Michel sur Loire - Saint Nicolas de Bourgueil - Saint Patrice - Semblançay - Villiers au Bouin.

■ **Structures intercommunales :**

- Communauté de Communes du Nord-Ouest Tourangeaux (pour partie)
- SIVOM du Pays de Bourgueil (pour partie)
- District de Choisille (pour partie)

■ **Appartient au Pays du nord-ouest de la Touraine (créé le 3 février 1997) et à celui du Chinonais (créé le 2 juillet 1997)**

■ **Quelques communes (notamment la frange sud de l'unité) font partie du PNR Anjou-Touraine :**

Avrillé les Ponceaux - Benais - Bourgueil - Continvoir - Saint Michel sur Loire - Saint Nicolas de Bourgueil - Saint Patrice.

Surface approximative concernée : 85,8 km²

DIAGNOSTIC PAYSAGER : LA CONNAISSANCE DU PAYSAGE
— CONNAISSANCE ET COMPRÉHENSION DES ÉLÉMENTS CONSTITUANTS ET FÉDÉRATEURS —

Géologie et Pedologie

Cette région est constituée d'argiles à silex recouvertes d'une fine couverture de sables mio-pliocènes plus ou moins éolisés pendant les froids quaternaires et qui procure aux sols une forte acidité. De plus, la couche d'argile à silex sous-jacente entraîne une forte hydromorphie.

Caractéristiques pédo-paysagères des Forêts - Landes et Gâtines du Nord-Ouest Tourangeau Source - Chambre d'agriculture		
Zone de plateaux et vallons reposant sur des argiles à silex (Sénonien et Eocène) recouvert d'un placage éolien sableux à sablo-limoneux. Sols de type lessivé à podzolique	⇨ Sur plateau : ⇨ sol pauvre marqué par l'hydromorphie.	⇨ Forêts (pins), landes, prairies.
	⇨ Sur pente : ⇨ sol plus sain souvent superficiel	⇨ Polyculture, vignes, vergers

Dans l'ensemble homogène d'un point de vue géologique, cette unité offre quelques particularités ponctuelles :

- **La boutonnière de Marcilly sur Maulne :**

La Maulne quitte le plateau de Savigné-sur-Lathan et ses calcaires lacustres pour pénétrer dans l'axe d'un anticlinal de direction armoricaine, évidé en boutonnière par l'érosion (vallée encaissée, affleurement des terrains cénomaniens).

- **L'anticlinal évidé de Souvigné-Sonzay :**

qui engendre une dépression vallonnée aux pentes très douces sur des terrains favorables aux prairies. Cette dépression est entourée du plateau d'argiles à silex, terrains acides boisés.

- **Aux environs de Semblancay, Pernay, Chantilly :**

on observe une continuité géologique du plateau d'argiles à silex (acide et boisé) mais avec des sables moins fréquents (terrains - acides plus propices aux cultures).

Géologie et pédologie expliquent donc le caractère très boisé de cette unité (sols dans l'ensemble acides et humides) mais aussi la présence de micro-unités moins boisées caractérisées par des terrains moins acides, plus propices aux cultures.

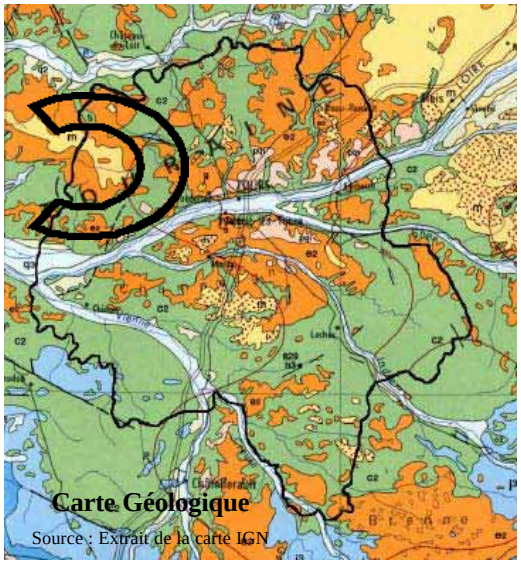

Carte Géologique
Source : Extrait de la carte IGN

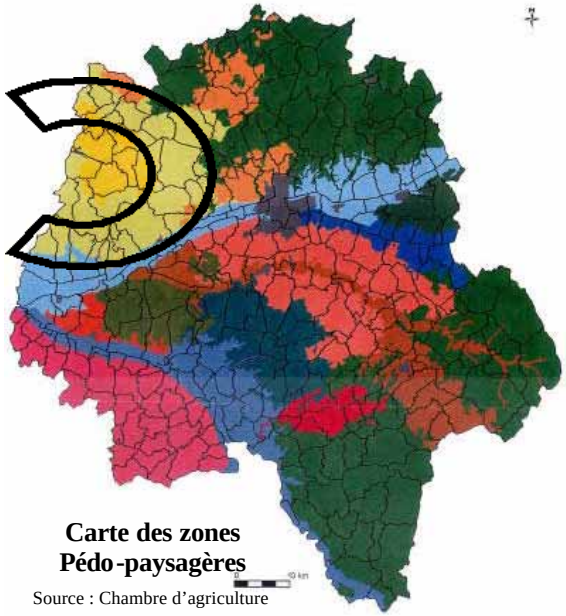

Carte des zones Pédo-paysagères
Source : Chambre d'agriculture

Relief et hydrographie

- **L'unité s'apparente à un vaste plateau entaillé au sud par deux vallées marquantes (profondes, étroites et encaissées) (Le Changeon et le Roumer) et au nord par celle de La Maulne assez large et aux coteaux boisés marqués.**

- **Les forêts sont ponctuées par une multitude d'étangs et retenues d'eau (dont l'impact paysager est assez faible, si ce n'est le phénomène de ponctuation).**

Occupation du sol

- **Polyculture dans les clairières**
(très ponctuellement et sur les sols les moins acides)

- **Grandes étendues forestières, pinèdes mais aussi landes et broussailles caractérisent cette unité.**
Le chêne domine au nord dans la forêt de Château-La-Vallière, sinon les futaies résineuses sont constituées de pins maritimes et sylvestres. Le châtaignier toujours présent souligne le caractère siliceux des sols même s'il a cédé pour beaucoup sa place aux résineux.

Données démographiques

Cette unité se caractérise par une faible densité de population, entre 0 et 90 habitants/km². Les populations sont regroupées dans les clairières principalement. Dans l'analyse chiffrée, les communes de la frange sud ne sont pas comptabilisées dans la mesure où leur urbanisation majeure se fait hors de l'unité.

Population	1982	1990	1999
Indre et Loire	505 908	529 314	553 848
Le Croissant Boisé	11 820	13 717	14 892
%	2,34 %	2,59 %	2,69 %

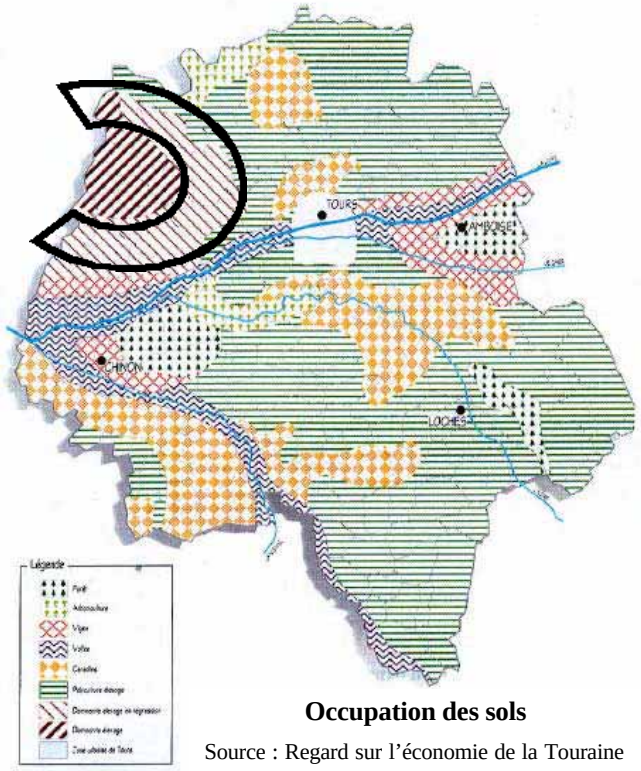

Occupation des sols

Source : Regard sur l'économie de la Touraine

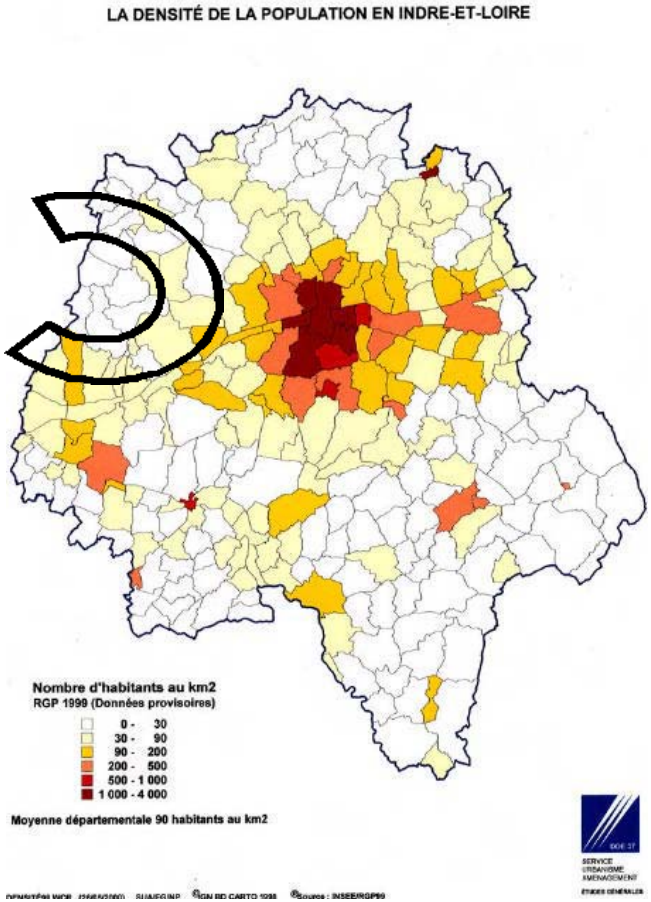

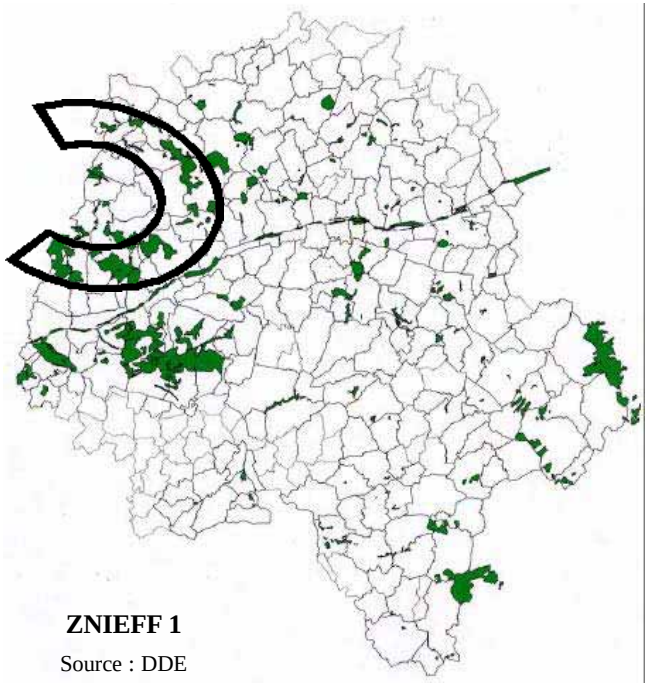

ZNIEFF 1

Source : DDE

Les milieux naturels

- **Les particularités géologiques et hydrographiques engendrent des milieux aux caractéristiques intrinsèques particulières notamment : au niveau des fonds de vallées de la Maulne, du Changeon et de la Roumer.**

- **ZNIEFF de type 1 - milieu naturel localisé d'intérêt biologique remarquable.**
  Nombreux bois et landes dans tout le croissant boisé mais aussi le vallon du Breuil.

Particularités architecturales

- **Appartenance à la zone d'habitat homogène des gâtines du Nord.**

  Habitat très dispersé avec quelques hameaux, plus nombreux à l'est - Formes urbaines en L - Pas d'accès direct sur les routes principales - Petite mare et accompagnement végétal autour des fermes - Maisons aux volumes simples - Ardoises et tuiles plates en mélange.

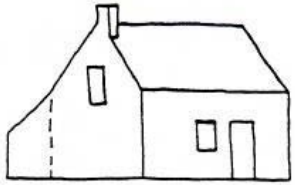

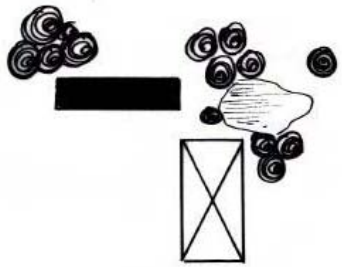

Ci-dessus croquis extrait
du diagnostic sur l'architecture rurale
de l'Indre et Loire

- **Hangars en cerveline**

Sortes de granges dont la charpente était constituée de pieux de châtaigniers ou de pins enfoncés en terre, se rejoignant au faîtage selon une pente à 70. Une épaisse couche de cerveline, nom local de la bruyère, recouvrait le tout. Sur la commune d'Ambillou, on appelle ces constructions « ballet » ou « lorgeau ». On peut en voir une sur la route de Courcelles.

HISTOIRE DES LANDES ET FORÊTS DE CETTE UNITÉ

EXTRAIT DU DICTIONNAIRE DES COMMUNES DE J.M COUDERC

Après la phase des grands défrichements (XIIe siècle) sans doute plus modérée ici qu'ailleurs (absence d'abbaye ou de prieuré), un bon nombre de parcelles défrichées furent abandonnées.
A Crémille, commune de Mazières, de nombreux témoignages d'une occupation du XIII-XIVe siècle ont été retrouvés en pleine forêt, au lieu-dit « Le Cimetière Gallo-Romain ». Dans bien des cas, la forêt ne s'est pas, ou s'est mal, reconstituée parce que ces espaces sont soit devenus des terrains de parcours pour les animaux, soit ont été dévastés par des incendies. La molinie, graminée caractéristique de ces landes humides, propage aisément le feu, car elle forme au printemps, et au début de l'été, une étoupe dangereuse. Chaque incendie favorise le lessivage, par destruction ou minéralisation rapide de l'humus qui habituellement stocke l'eau et protège le sol de la pluie. Ces sols argilo-siliceux à éléments plus ou moins cimentés, comme jadis les sols à alios des landes de Gascogne, étaient désignés anciennement sous le nom de « landas ».

Là où, jusqu'au début du XXe siècle, ces landes furent exploitées, la forêt ne parvint pas à repousser. En 1933, on afferma encore des landes à Continvoir pour la coupe de litière (bruyères et molinie) et la nourriture des bêtes (ajoncs). Les tentatives pour enrayer ce processus ont été souvent très tardives. Les premiers reboisements ont été effectués dès 1850 dans la zone d'Ambillou, par le baron de Champchevrier. Après écobuage et culture d'avoine, il avait fait semer des glands de chêne tauzin et des graines de pins maritimes. Le chêne tauzin est l'essence forestière des terrains sableux acides des régions atlantiques qui caractérise la forêt de Cléré-Ambillou, mais c'est un chêne médiocre pour les forestiers. Plus tard, on préféra reboiser en pins maritimes, au point que, en période de sécheresse estivale, on gemma les pins pour en recueillir la résine. Les derniers carrés de pins gemmés ont été coupés à la fin des années 1960, le gemmage ayant été abandonné après la Seconde Guerre Mondiale. Il y a là un potentiel forestier considérable, mais le bois, de qualité très variable, n'est pas traité sur place (sauf à Avrillé-Les Ponceaux), il est seulement scié ou carbonisé à Continvoir ou à La Queue de Merluche.

Les landes sont essentiellement des brandes, landes moyennement humides à bruyère à balai et landes humides :
- les landes acides assez rares sur sols podzoliques, à bruyère ciliée;
- les landes humides à bruyère à quatre angles;
- les landes spongieuses à bruyère à quatre angles et sphaignes (mardelles et queues d'étangs).

Cette unité, Pays-des-Landes, est un véritable sanctuaire pour la flore, en particulier pour celle des tourbières et des queues d'étangs, où se trouvent de nombreuses espèces de sphaignes, des cypéracées, des plantes carnivores, etc. (Couderc, 1968 - Couderc et Le Goff, 1969). Il en est de même pour la faune : avec notamment une densité importante de grands cervidés (forêt de Champchevrier), pics noirs, autours …

UNITÉ PAYSAGÈRE DU CROISSANT BOISÉ

Particularité paysagère :

Vallée de la Maulne, dans la clairière de Marcilly et Braye sur Maulne

Un paysage d'alternance et de contraste :

Dominance forestière et boisée, ambiance mystérieuse, échelle intime, jeux de lumière ...

Ponctuation de clairières cultivées et habitées, ouverture du paysage, dynamisme grâce au jeu de relations visuelles et aux nombreux relais visuels qui animent les clairières. Fermeture des clairières par des forêts ou des bois (tirets verts) Clairières accueillant les bourgs (ronds rouges) et un habitat dispersé peu dense

Particularités paysagères :

Vallées du Changeon, du Roumer et de la Bresme

Au sud, une limite paysagère nette, la ligne de crête du coteau rive droite de la Loire

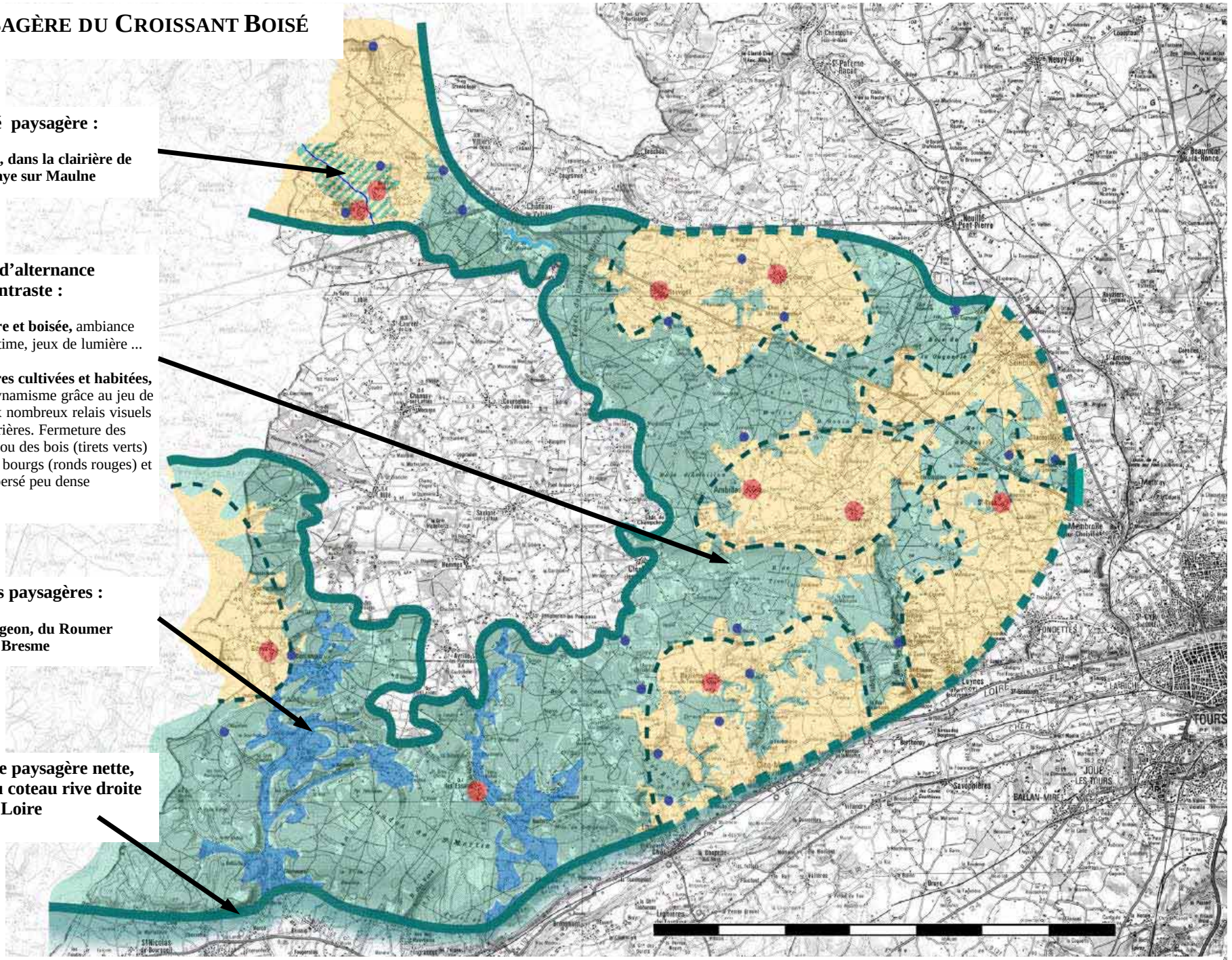

DIAGNOSTIC PAYSAGER : LE PAYSAGE PERÇU
FONCTIONNEMENT ET LISIBILITÉ PAYSAGÈRE - AMBIANCES ET ÉCHELLES.

Les limites du paysage

La réalité de cette unité paysagère s'appuie sur une continuité géologique, pédologique et végétale. Les limites paysagères de l'unité ne sont donc pas toujours des limites visuelles.

- **Au sud : une limite topographique nette, la ligne de crête des coteaux de Loire.**
- **A l'ouest : une limite presque circulaire, limite visuelle nette vers un paysage plus ouvert** (unité du Savignéen)
- **Au nord - nord-est, une limite plus subtile, moins franche qui s'appuie sur un changement de fonctionnement du paysage.** Alternance de limite visuelle nette (les bois et forêts) et de continuités visuelles au niveau des clairières.

Remarque : sa forme particulière en croissant joue un rôle fondamental à l'échelle du département dans la mesure où il isole totalement le Savignéen.

Histoire d'un village de clairière : Ambilllou

Extrait du guide de la Touraine aux éditions Gallimard

Au milieu du XVIIIe siècle, une faible partie
du territoire d'Ambillou était cultivée.
Les bois et les bruyères dominaient, émaillés d'étangs et sillonnés de ruisseaux. La partie ouest de la commune a conservé cet aspect avec son énorme massif boisé et les landes de Bréviande éclaircies par plusieurs étangs. Les habitants d'Ambillou vivaient pauvrement de la forêt, du braconnage et du petit élevage.
Les attaques des loups étaient fréquentes.
Aujourd'hui, son taux de boisement reste le plus fort
de la Touraine du Nord, plus de 53 %, après celui des Essards.
Le patrimoine écologique d'Ambillou offre au promeneur
une flore très intéressante (serpolets, orchidées sauvages, genévriers) ; la vallée du Braineau (nord d'Ambillou)
en est un délicieux exemple. Dans le bois d'Ambillou
qui s'étend aussi sur Cléré-les-Pins,
cerfs et chevreuils abondent et la chasse à courre y est reine.

Pernay

Un paysage d'alternance et de contraste

- **Une dominance forestière et boisée**

Dans l'ensemble, cette unité est densément végétalisée et présente un **paysage fermé, caractérisé par des vues très courtes** : absence de fond de perspective sauf au niveau des voies de communication, absence de point d'appel majeur, nombreux relais visuels très proches les uns des autres (troncs). **Une ambiance mystérieuse est révélée par les jeux de lumières, les camaïeux de couleurs et de textures** : entre feuillages - épines sombres des conifères - couleurs des troncs des pins - fougères.

Cette ambiance uniquement végétale dépend énormément de la saison et de la qualité de la lumière qui peut, par un jeu de rayons lumineux subtils au travers des troncs, révéler tout le mystère et la poésie de cet ensemble paysager mais qui peut aussi, par temps gris, assombrir et attrister cette majestueuse forêt. Majestueuse en effet si on se réfère à la perception principale que l'on a depuis les voies de communication traversant cette forêt : troncs élancés, un certain recul grâce à des bandes enherbées larges de part et d'autre des voies, **rythme, échelle à la fois intime et monumentale.**

- **Des clairières cultivées et habitées**

Le simple mot de clairière évoque tout l'impact paysager de ces ponctuations protégées par un écrin boisé, dégagées, animées par des vues relativement courtes (mais tellement plus dégagées que dans la forêt). L'ouverture du paysage se fait brutalement, la vision paysagère est alors comme « affolée » d'un relais visuel à l'autre, l'œil recherche la nouveauté, le changement….

De taille variable, ces clairières sont généralement cultivées et habitées : habitat dispersé dans les petites, village(s) dans les plus grandes.

L'ouverture visuelle du paysage permet ainsi de percevoir les douces ondulations du plateau des gâtines soulignées par les lignes de cultures et ponctuées de quelques bois.

Un paysage lisible d'alternance, caractérisé par un fonctionnement simple et cohérent.

Quelques particularités paysagères

■ Les vallées

☞ Vallées du Changeon et du Roumer

Les vallées sud qui entaillent le plateau du croissant boisé offrent un profil encaissé et sinueux. Densément végétalisées, elles présentent une échelle intime, des ambiances fraîches et humides. Elles sont ponctuées par un mitage urbain remontant de la vallée de la Loire, dès que le profil du coteau le permet.

☞ Vallée de la Maulne

- **La clairière de Marcillé et Braye sur Maulne est marquée par une vallée profonde et qui s'évase légèrement vers l'est.** Cette vallée aux coteaux marqués, densément végétalisée et urbanisée, présente un équilibre et une proportion agréable entre les différents éléments qui la constitue : habitat - végétation - prairies d'élevage - cultures. Le château de Marcillé sur Maulne (construit au début du XVIIe siècle par C. Fouquet - conseiller d'Henri IV et trésorier à Tours) domine la vallée de la Maulne, majestueux dans sa recherche de symétrie architecturale, la couleur de ses murs en tuffeau se détachant sur l'écrin boisé qui l'appuie. La rivière sinue dans le fond de vallée soulignée par quelques arbres isolés ou en bosquets et par des peupleraies qui referment progressivement le paysage de la vallée.

- Cette clairière de Marcilly sur Maulne se particularise aussi par quelques belles lignes végétales témoin d'un ancien bocage et liées à l'importance de l'élevage. **Ces lignes végétales soulignent les ondulations du relief, lignes souples et douces.** Quelques arbres isolés ponctuent les surfaces cultivées ou de prairies, point d'animation du paysage.

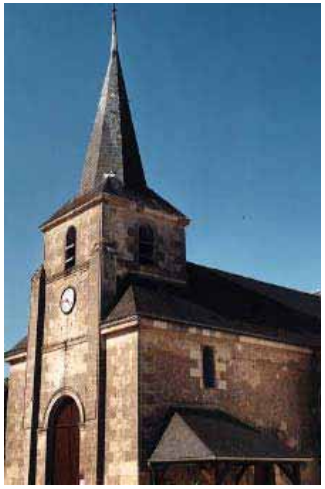

Ambillou

■ Les villages

- **Silhouette agréable du village regroupé autour du clocher** (souvent assez discret), **jouant avec les lignes du relief, et, appuyée par des masses boisées** - Exemple : Pernay, Sonzay, Cléré les Pins

- **Habitat très serré au niveau de l'église** : véritable cœur du village, enchevêtrement des toits, petites rues anguleuses, cours et jardinets, paysage très fermé par les façades des maisons - Exemples : Ambillou, Sonzay, Semblançay, Souvigné.

- **Richesse de l'architecture du centre,** façades en moellons de tuffeau, corniches travaillées (redents, plis …), œil de bœuf, encadrement des ouvertures - Exemple : Ambillou.

- **Certains villages sont traversés par des voies de communication importantes** (exemple Tours / Château la Vallière) **qui prennent de l'importance et opposent un caractère routier à l'échelle intime du village.** Les places sont devenues de grands carrefours, la rue principale est large et à vocation de transit, le mobilier (candélabres, signalisation) appartient au vocabulaire routier.

Vallée de la Maulne

PALETTE CHROMATIQUE

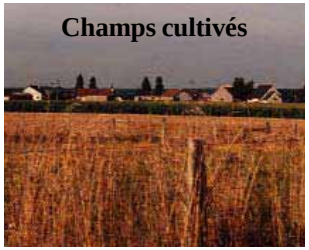

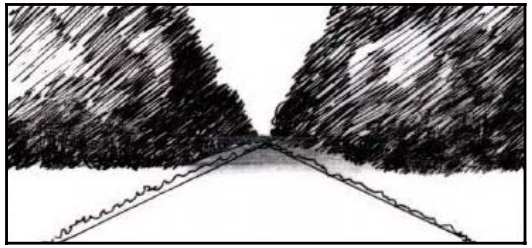

Le coté dynamique du paysage de cette unité s'appuie sur le contraste (ombre - lumière) et l'alternance (plein - vide) :
Entrée dans les forêts (ci-dessus)
Sortie des forêts vers les clairières (ci dessous)

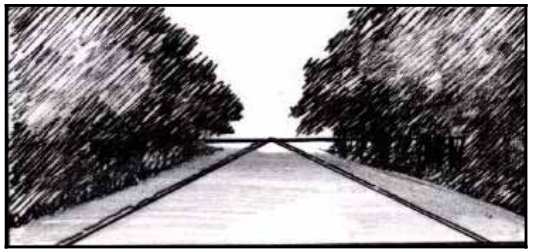

MOTS CLEFS AMBIANCES

Le secteur du croissant boisé joue sur l'alternance des deux éléments constitutifs du paysage, à savoir :
d'une part la forêt
(des paysages fermés d'échelle intime)
et d'autre part les clairières cultivées et habitées
(des paysages semi-ouverts d'échelle humaine).
Le paysage de cette unité est donc parfaitement lisible car son fonctionnement est simple.

Dans l'appréhension du paysage de cette unité, cette alternance se traduit par des portes paysagères marquantes (lisières boisées) qui concentrent et canalisent les vues (entrée dans la forêt - entrée dans les clairières) et soulignent les changements d'ambiance.

Vastes clairières de polyculture animées par des villages, quelques petits bois, un habitat dispersé, le patchwork des cultures.

Importance de la dynamique paysagère par contraste avec l'échelle et la fermeture des massifs forestiers.

Couvertue boisée très dense, paysage fermé animé par des jeux de lumière, de couleurs, de textures. Ambiance intime.

Bois et forêts traversés par des voies rectilignes, telles des allées majestueuses de châteaux

Petites clairières animées par quelques fermes.
Ouverture ponctuelle et fugace du paysage .

LE CROISSANT BOISE
GATINES DU NORD-OUEST

PROSPECTIVE

LES ÉLÉMENTS IDENTITAIRES

1 **Alternance bois / clairières jouant sur les effets de mises en scène et de contrastes entre :**

- La forte présence des clairières cultivées et habitées accueillant des villages
- La majesté des forêts (futaie, grande allée cavalière)

2 **Qualité des villages**
qui présentent une échelle et une silhouette agréable avec une urbanisation regroupée, autour du clocher assez discret (église souvent modeste) et une grande richesse architecturale.

3 **Particularités paysagères : les vallées**

1 Alternance Bois / Clairière

L'alternance clairière/bois constitue un élément majeur de la valorisation de cette unité paysagère de par les phénomènes de mise en scène des paysages : effet de surprise, changements d'échelle, jeux sur les contrastes de couleur et de lumière qui génèrent un paysage dynamique.

La pérennisation de cette ambiance et de ce phénomène passe par :
- le maintien d'une activité agricole
- la valorisation du patrimoine forestier

On note : une augmentation de gîtes ruraux, ce qui maintient en bon état les bâtiments en milieu rural.

L'analyse d'une photo aérienne dans le secteur d'Ambillou (par exemple) montre la diversité et la large gamme des différentes échelles de clairières :

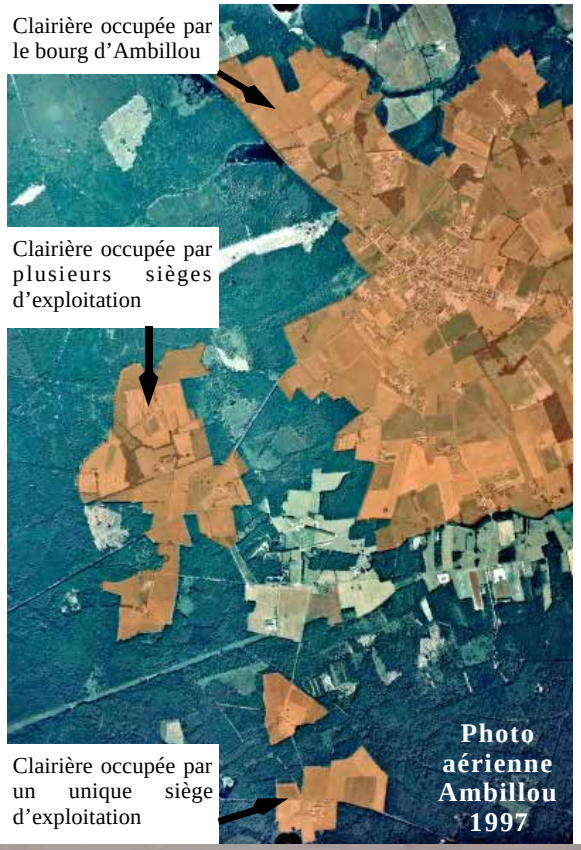

Impacts des tendances d'évolution

- **Rétrécissement des clairières**
  Les clairières semblent maintenues là où existe un village mais se réduisent partout ailleurs.

- **La valorisation de la forêt**
  La structure actuelle de la forêt tourangelle résulte pour partie d'un héritage ancien et, pour partie, d'une politique forestière développée depuis la fin de la seconde guerre mondiale.
  Un rôle important est joué par la chasse qui engendre un entretien et une gestion particulière de la forêt (clôture).

- **La valorisation de l'activité agricole** peut être synonyme de construction de bâtiments hors sol. En effet, la configuration paysagère et l'échelle des clairières permettent l'implantation de gros volumes, comme les stabulations ou autres bâtiments d'élevage appuyé sur un fond végétal dense : impact à l'échelle de la clairière avec un accompagnement végétal mais aucun impact visuel à l'échelle du grand paysage.
  On note une diversification agricole avec notamment le développement d'un loisir rural (camping, centre équestre … exemple à Courcelles)

Intégration et implantation de bâtiments d'exploitation sur fond boisé

Intégration et implantation de bâtiments d'exploitation sur fond boisé

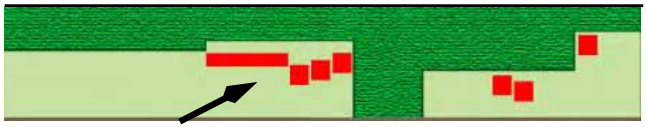

Utilisation des décrochements de la lisière boisée pour appuyer de nouveaux bâtiments d'exploitation

Forme urbaine du bourg de Pernay - 1972

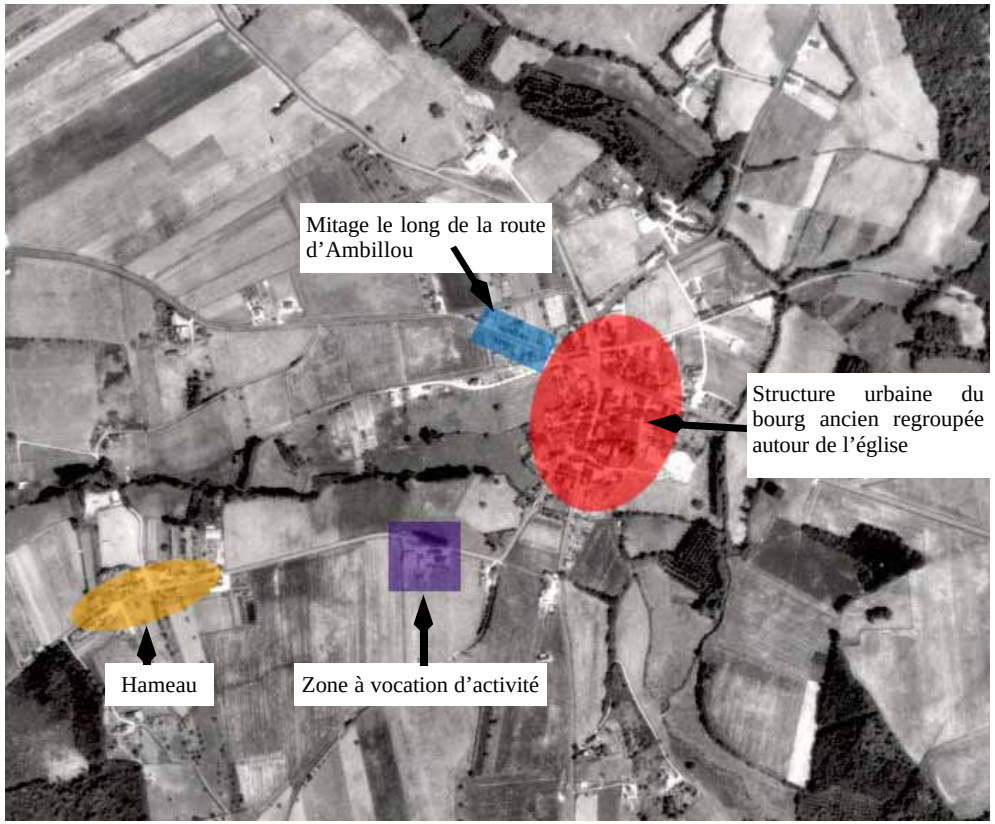

Évolution de la forme urbaine du bourg de Pernay - 1997

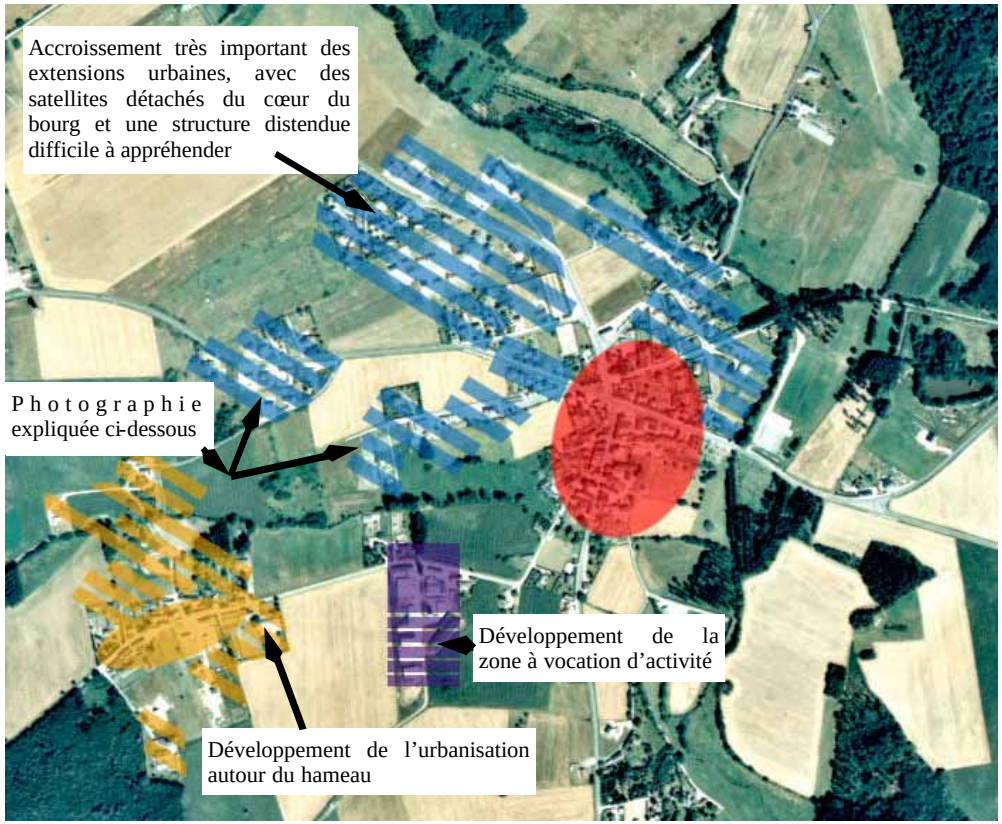

Illustration des extensions du bourg de Pernay

Perception actuelle du bourg de Pernay (lisière ouest)
Depuis la route départementale N° 3 en venant d'Ambillou

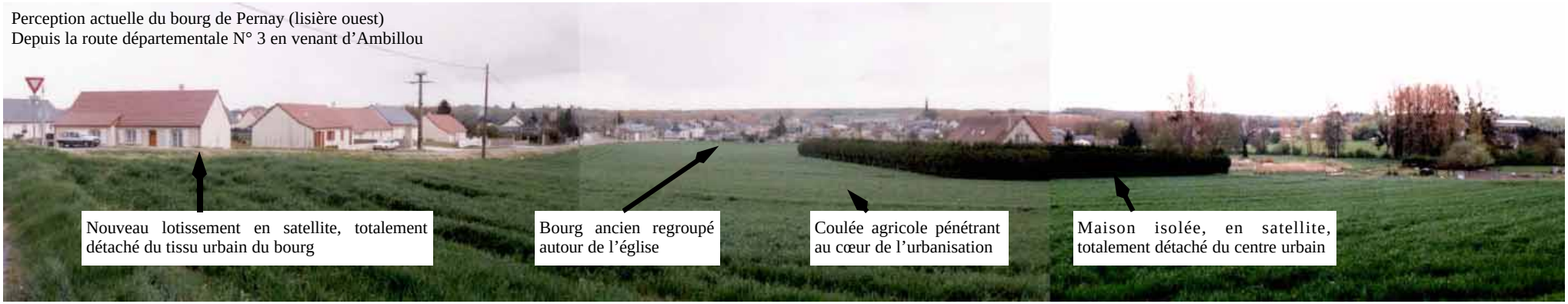

2 Qualité des villages

Un patrimoine architectural de qualité :

Outre leur silhouette ancienne agréable, les bourgs et villages présentent une urbanisation serrée autour de l'église, un caractère de petite ville.

Les bourgs présentent un patrimoine bâti intéressant tant au niveau des volumes que des ornementations de façades. Ce patrimoine est souvent mis en valeur par un réaménagement du centre bourg et de la rue principale mais aussi par une restauration et un entretien du bâti (exemple : Ambillou)

De plus l'axe de la RD 34 (Cléré les Pins, Pernay, Ambillou …), très fréquenté, traverse ces villages engendrant des problèmes de sécurité liés notamment à la vitesse. De nombreux aménagements ont été réalisés pour réduire la vitesse, mais ils utilisent un vocabulaire et un registre routier : chicanes soulignées par des bornes vertes notamment (Cf. photo ci-contre).

Affaiblissement des éléments identitaires, le développement urbain :

La proximité de l'agglomération tourangelle et du val de Loire génèrent une pression urbaine importante, principalement dans le secteur Sud Est, pression qui se traduit par :

- des extensions de bourgs nombreuses, sous forme de lotissements refermés sur eux-mêmes
Ces extensions sont souvent totalement détachées du bourg et ne respectent pas le caractère architectural et l'organisation urbaine du bourg ancien aussi bien au niveau de la palette chromatique et texturale que des implantations et orientations des volumes.

- des déviations de bourgs nécessaires à la fluidité des trafics routiers et à la tranquillité et la sécurité des bourgs.
Ces déviation engendrent un retournement des bourgs, dorénavant perçus par les arrières. Cf. exemple de Souvigné présentée ci-contre

Ces éléments apparaissent comme des signes de développement économique et social mais, d'un point de vue paysager, ils s'apparentent à des signes de faiblesse de part la perte d'une identité et de la lisibilité paysagère et urbaine, mais aussi par la modification de l'ossature de la composition urbaine (ou structure). Ces éléments appellent donc à la création de nouveaux paysages qui ne doivent pas se banaliser mais au contraire s'appuyer et traduire le caractère identitaire de l'unité.

Traitement routier des rues de bourg afin de limiter la vitesse sur l'axe de la RD 34

- **Réaménagement des centres bourgs** qui passe par le respect de l'échelle et du caractère de petite ville coquète mais simple, pleine de fraîcheur et de fantaisie (sans effet de mode, afin d'éviter la banalisation d'une ambiance périurbaine). Ce réaménagement a pour objectif non seulement une valorisation du bâti, mais aussi une amélioration du cadre de vie avec notamment une réduction de la vitesse de traversée du bourg.

- **Entretien du bâti dans le respect de l'architecture**

- **Pression urbaine tourangelle donc tendance à l'extension sous forme de lotissement dont les impacts sont :**
  - la modification des lisières et perception du bourg
  - la difficulté de liaisons (visuelles - structurelles) entre les nouveaux quartiers et le centre.
  - ouverture très large à l'urbanisation, s'accompagnant du développement très important de constructions isolées (exemple des communes de Continvoir, Gizeux, Bourgueil …)

Déviation du bourg de Souvigné

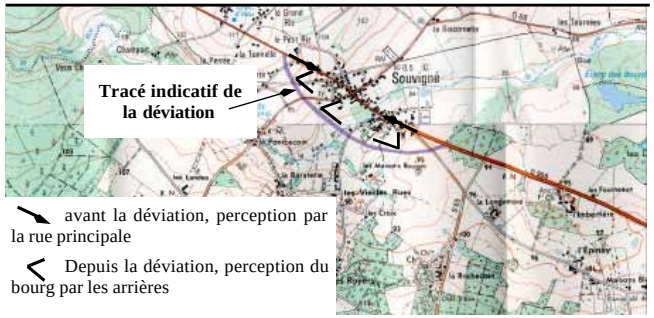

avant la déviation, perception par la rue principale

Depuis la déviation, perception du bourg par les arrières

Illustration de la modification de perception du bourg depuis la déviation

Avant : Perception par la rue principale structurée et marquée par l'alignement des façades

Aujourd'hui : perception du bourg ponctuellement par les arrières - écrans visuels des talus

3 Les particularités paysagères

Certaines particularités paysagères participent au cadre agréable et aux effets de surprise propre au paysage du croissant boisé. Ainsi, l'étang du Val Joyeux de Château-La-Vallière, la vallée très sensible de la Maulne et celles encaissées et fermées du Changeon et de Roumer ponctuent et animent le paysage de cette unité.

Ces particularités constituent des éléments de valorisation dont le potentiel ne semble pas très exploité.

Ambiance du vallon du Breuil

Paysage très fermé du vallon de la Roumer, densément végétalisé

Importance du mitage sur les coteaux du vallon du Breuil

Impact des tendances d'évolution

- **Vallée de la Maulne** très sensible, caractérisée actuellement par un équilibre de la trame végétale dont les haies bocagères dessinent les coteaux. L'importance des covisibilités doit se traduire par la maîtrise des constructions (habitat - bâtiments d'exploitation….).

- **Les vallées du sud** (le Changeon, la Bresme, la Roumer)sont des vallées d'affluents de la Loire. Aussi, les villages de ces zones de confluence, étriqués dans leur développement aval ont tendance à coloniser le haut des vallées, les pentes des coteaux (quand cela est possible) et le haut du plateau.
  Exemple : Saint Etienne de Chigny, Cinq Mars La Pile (ZA sur le plateau et habitat résidentiel)
  Tendance encore marginale mais dont l'évolution est à surveiller (voir partie générale de l'analyse de la dynamique et l'unité du Val de Loire)

Importance du mitage sur les coteaux du vallon du Breuil et le long de la route d'accès à la vallée de la Loire

Projets : développement d'infrastructures

Projet : Contournement nord de Langeais (Cf. plan ci-contre) dans la forêt après la tranchée couverte de Saint Patrice

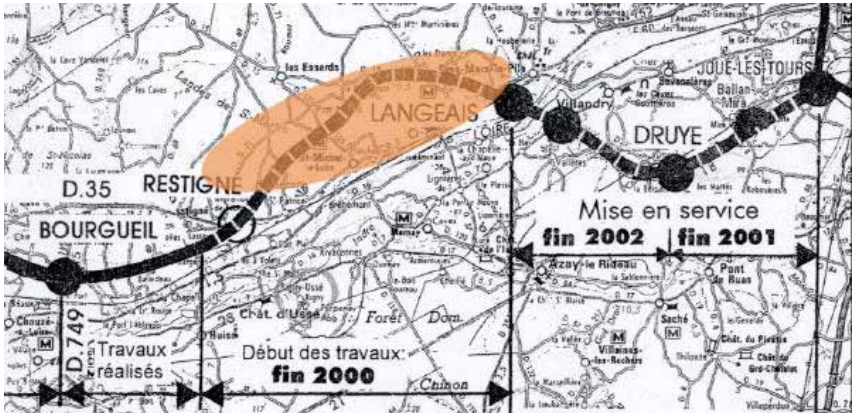

Impact des tendances d'évolution

- **Création de larges tranchées au niveau de la forêt**

- **Modification de la perception de la vallée de La Roumer** au niveau de Cinq Mars La Pile, avec création d'ouvrage et de remblais

L ' I N F L U E N C E D U L O I R

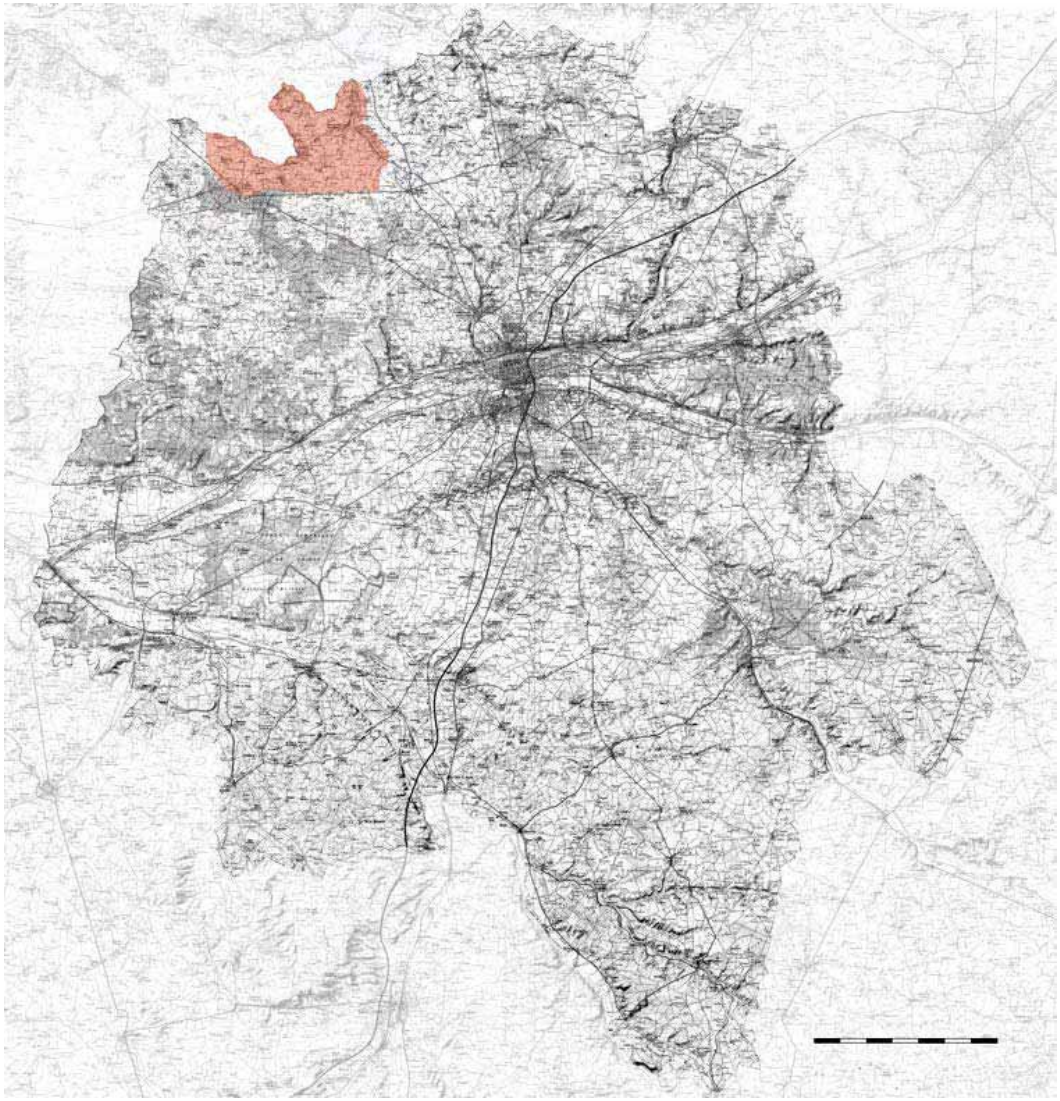

L’ INFLUENCE DU LOIR

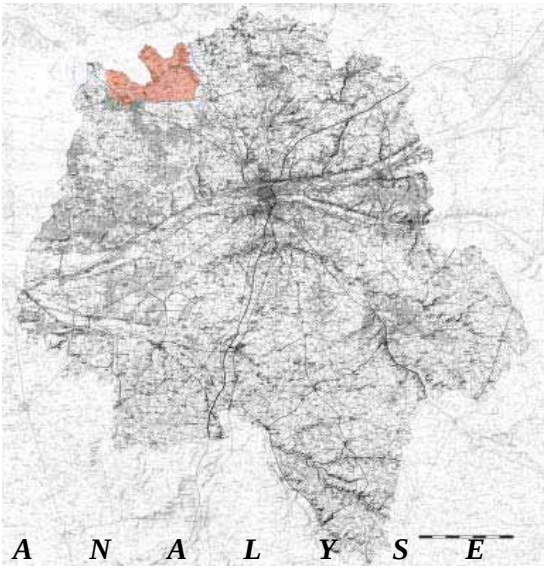

- **Un paysage qui bascule au nord vers la vallée du Loir et sous influence sarthoise.**
- **Un paysage difficile à lire, en mutation entre influence du Loir, développement d’une « industrie agricole », et carrière …**

Les données administratives

■ **Cantons concernés (pour partie)**
Château la Vallière - Neuvy le Roi - Neuillé-Pont-Pierre

■ **Communes concernées :**
Saint Aubin le Dépeint - Brèches

■ **Communes concernées pour partie (plus de la moitié de la surface)**
Couesmes - Saint Paterne du Racan - St Christophe sur le Nais - Villiers au Bouin

A noter : Les communes de Souvigné et Sonzay sont concernées sur une très petite surface au nord.

■ **Communauté de communes du nord-ouest tourangeau pour partie** (secteur ouest de l'unité paysagère)

■ **Appartient au Pays du nord-ouest de la Touraine (créé le 3 février 1997)**

Surface approximative concernée : 17,1 km²

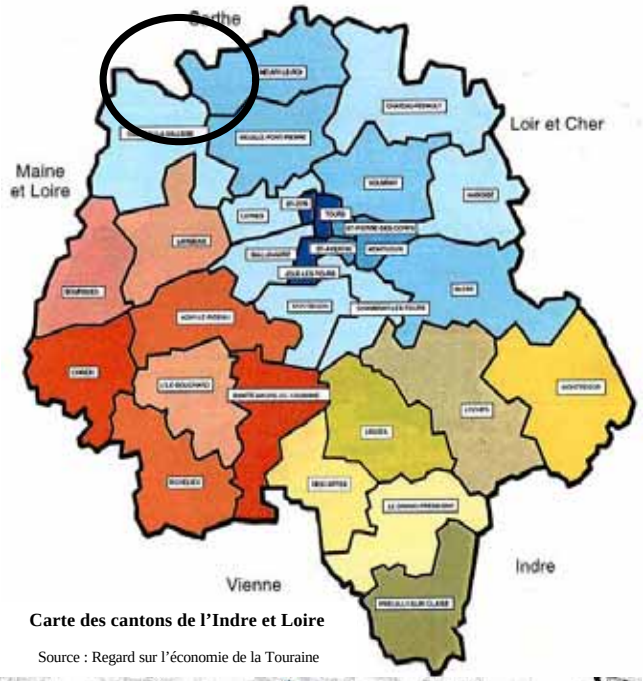

Carte des cantons de l'Indre et Loire

Source : Regard sur l'économie de la Touraine

Carte de localisation des communes concernées par cette unité paysagère

A noter : La limite de l'unité paysagère est indiquée en vert, celle des sous-unités en tirets oranges

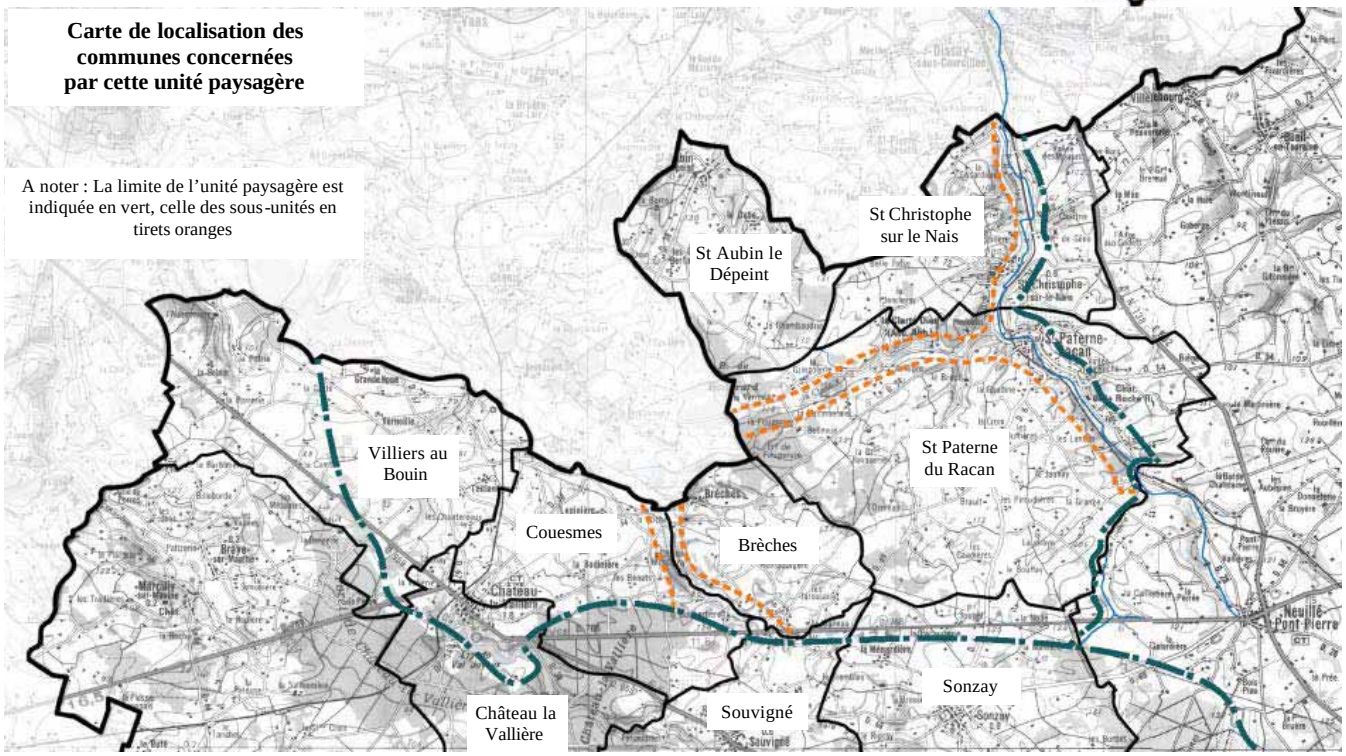

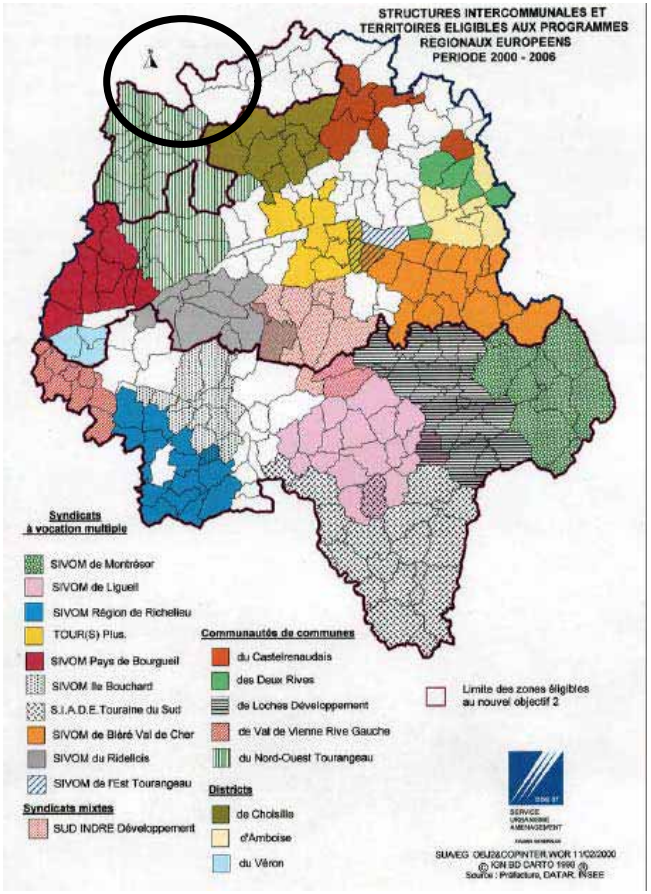

DIAGNOSTIC PAYSAGER : LA CONNAISSANCE DU PAYSAGE
— CONNAISSANCE ET COMPRÉHENSION DES ÉLÉMENTS CONSTITUANTS ET FÉDÉRATEURS —

Géologie et Pédologie

Cet ensemble paysager présente une géologie complexe qui suggère les différents sous-unités de paysage

- **La partie ouest, correspond au bassin de la Fare (Château-la-Vallière - Villiers au Bouin).**
  Après avoir quitté l'anticlinal évidé et faillé de Savigné-Sonzay, le cours de la Fare suit une direction nord-sud et traverse le synclinal de Villiers - Couesmes, remblayé par une épaisse couche de calcaires lacustres.

  ▶ **Vallée large aux versants doux (relief peu marqué)**
  Exploitation de ces calcaires dans les carrières de la cimenterie de Villiers au Bouin.

  Les terrains sur le flanc est du synclinal de Couesmes (commune de Couesmes, secteur du département de la Sarthe à l'est de la Fare, au nord de Brèche et commune de Saint Aubin le Dépeint) très peu érodés présentent une couverture d'argiles à minerai de fer.

  ▶ **Alimentation des industries métallurgiques et extraction du minerai jusqu'au début du XIXe siècle sur Saint Paterne du Racan et Saint Aubin Le Dépeint.**

Caractéristiques pédo-paysagères du bassin calcaire de Couesmes-Villiers au Bouin.
Source : Chambre d'agriculture

Plateaux et vallons peu marqués sur substrat calcaire de l'Oligocène avec placage éolien limoneux d'épaisseur variable. ▷	Sols profonds, chimiquement riches à hydromorphie temporaire faible (bournais francs) ▷	Grandes cultures dominantes, boqueteaux.

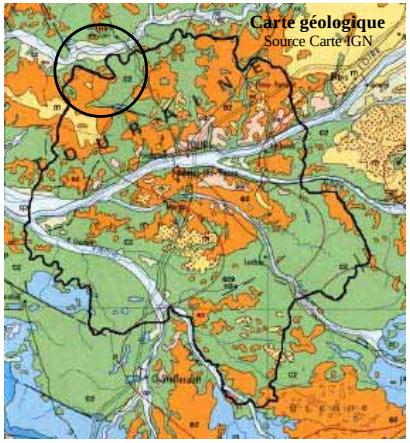

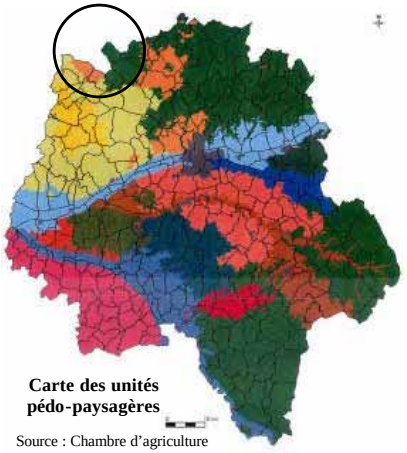

- **La partie est (Saint Paterne du Racan - Saint Christophe sur le Nais) est un plateau d'argiles à silex**
  Ces vallées (Escotais - La Clarté - Le Breuil) entaillent les terrains calcaires sous jacents (craie de Villedieu et calcaires du Turonien supérieur).

  ▶ **Vallées profondes et relativement étroites caractérisées par un habitat troglodyte.**

Caractéristiques pédo-paysagères de gâtines nord tourangelle
Source : Chambre d'agriculture - M. Chopineau

Plateaux et vallons peu prononcés sur substrat d'argile à silex (Sénonien et Éocène) avec placage plus ou moins épais de limons éoliens. ▷	Sur plateau : sols bruns plus ou moins lessivés (bournais) Sur pente : sols bruns lessivés peu épais (perruches) ▷	Grandes cultures, grands massifs boisés, boqueteaux.
Vallons encaissés du Long et de l'Escotais. ▷	Sol superficiel peu évolué à tendance acide ▷	Vergers, polyculture, prés et bois, peupleraies en fond de vallon.

Relief et hydrographie

Découlant de la géologie, cette unité paysagère se caractérise à l'ouest par une vallée aux versants doux (vallée de La Fare) et à l'est par des vallées entaillées, profondes et surtout étroites (vallées de l'Escotais - La Clarté - Le Breuil).

Carrière de Villiers au Bouin

Occupation et utilisation du sol

- **Secteur de polyculture - élevage**
- **Importance et développement des fruitiers avec de nombreux vergers principalement sur les communes de Saint Paterne du Racan, Saint Christophe sur le Nais et Saint Aubin le Dépeint.**

  ▶ **Impact visuel fort et marquant d'une part par les textures de vergers et d'autre part par les bâtiments de stockage des coopératives agricoles**
- **Vignobles - AOC Coteaux du Loir,** non présent sur le département.
- **Exploitation du sous-sol (cimenterie de Villiers au Bouin)**

Les milieux naturels

- **La diversité géologique et topographique engendre des milieux naturels aux caractéristiques intrinsèques particulières qui participent à la richesse paysagère de l'unité :**
  - les milieux humides des fonds de vallées (notamment vallées de l'Escotais et de La Clarté) dans lesquels coule une rivière sinueuse s'élargissant parfois en retenue d'eau et animée d'une faune et flore caractéristiques;
  - les pelouses calcaires surmontant les troglodytes des coteaux crayeux.
- **ZNIEFF de type 1 - Milieu naturel localisé d'intérêt biologique remarquable.**
  - le Val Joyeux bordant le sud de Château la Vallière,
  - sur la commune de Saint Paterne du Racan : l'étang de la Fougeraie, un secteur de la vallée de la Clarté, un bois (environ de l'Ormeau et de la Grande Ravaserie).

Données démographiques

Cette unité se caractérise par une faible densité de population entre 0 et 90 hab./km² .

Population	1982	1990	1999
Indre et Loire	505 908	529 314	553 848
Enclave sarthoise	5 915	5 633	5 711
%	1,17%	1,06%	1,03%

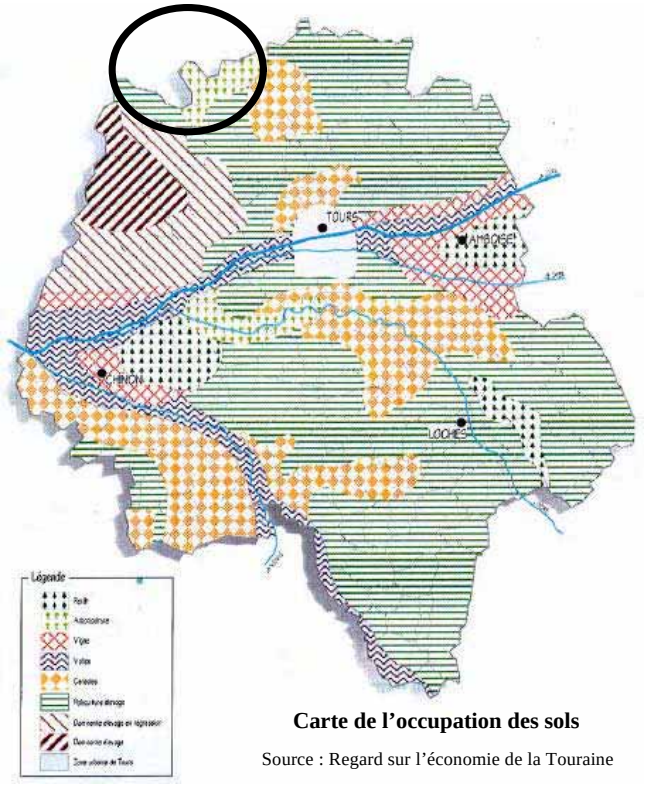

Carte de l'occupation des sols

Source : Regard sur l'économie de la Touraine

Le Val Joyeux

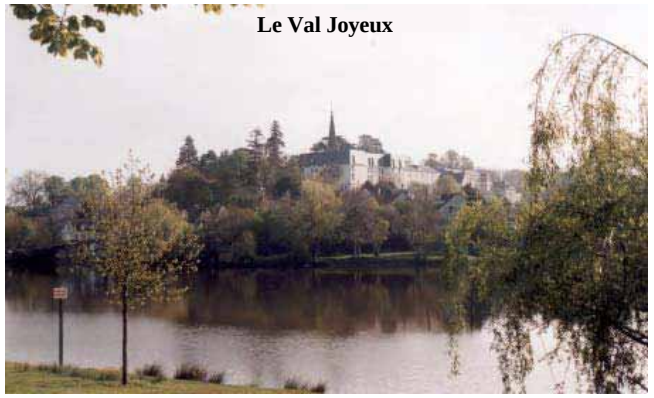

Le Val Joyeux

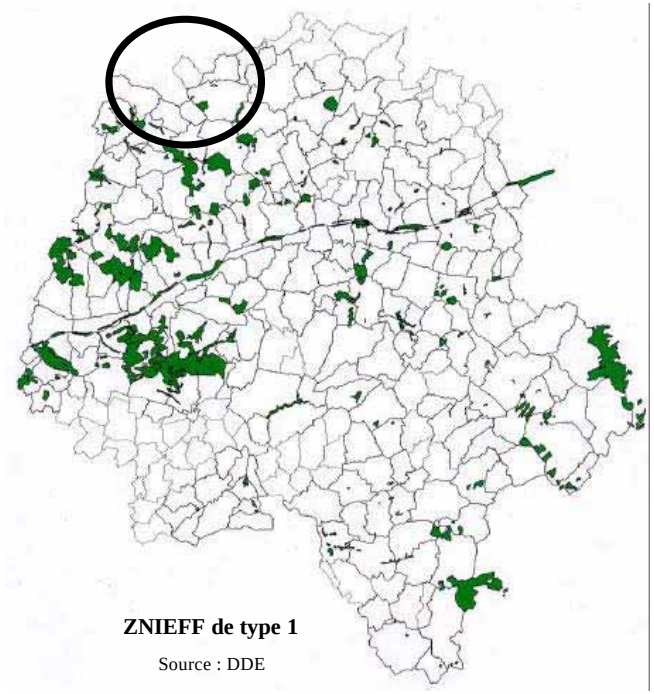

ZNIEFF de type 1

Source : DDE

Particularités architecturales

■ **Appartenance à la zone d'habitat homogène des gâtines du Nord :** habitat très dispersé avec quelques hameaux, plus nombreux à l'est. Formes urbaines en L - Pas d'accès direct sur les routes principales. Petite mare et accompagnement végétal autour des fermes. Maisons aux volumes simples - Ardoises et tuiles plates en mélange. Mélange de tous les matériaux avec de la brique en décoration sur les façades principales.

■ **Une influence sarthoise dans la palette chromatique et texturale : enduits ocre foncé associés à des pierres de grès Roussard et de silex - habitat rural en longères ou en L.**

■ **Habitat troglodyte dans les vallées et notamment celle de l'Escotais.** Cet habitat troglodyte engendre une urbanisation particulière : le troglodyte dans le coteaux et, perpendiculairement à ce dernier, une maison d'habitation dont le pignon donne sur la route, et domine la vallée.

■ **Une abbaye**

Dans la vallée de La Clarté, une abbaye cistercienne fut fondée en 1239 et connaît un rapide développement avec l'appui des seigneurs alentours. La guerre de cent ans ravagea les campagnes et l'abbaye ne retrouva plus sa prospérité. Abandonnée au XVIIIe siècle, elle est aujourd'hui le siège d'une exploitation agricole (champignonnière) qui utilise les caves troglodytes.

■ **Châteaux et Manoirs**

- Sur la vallée de l'Escotais, le château de la Roche Racan (construction du château actuel de 1636 à 1652) domine l'Escotais et offre un ensemble bâti remarquable associé à des troglodytes (écuries, remises … actuellement réemployées en habitat).
- Manoir de Vaudésir (XVIe siècle) dans la vallée de l'Escotais
- Manoir de Hodebert sur la vallée de la Clarté.
- Manoir du Breuil dans la vallée du même nom.

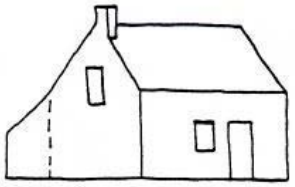

Ci-dessus croquis extrait du diagnostic sur l'architecture rurale de l'Indre et Loire

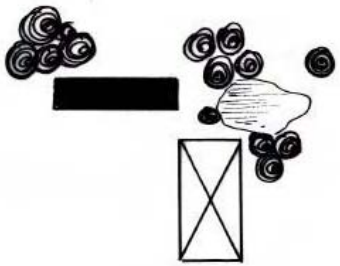

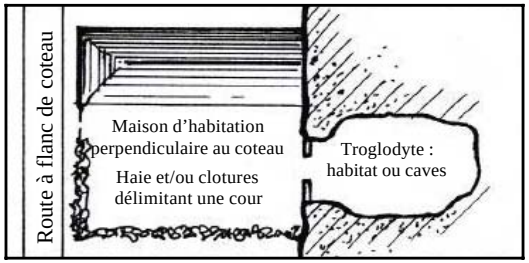

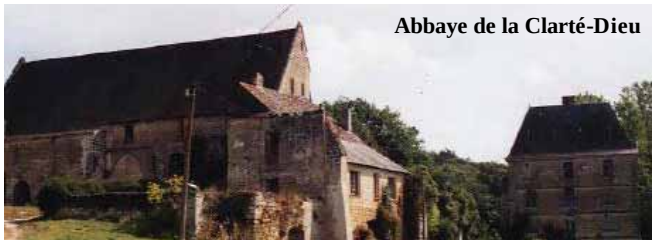

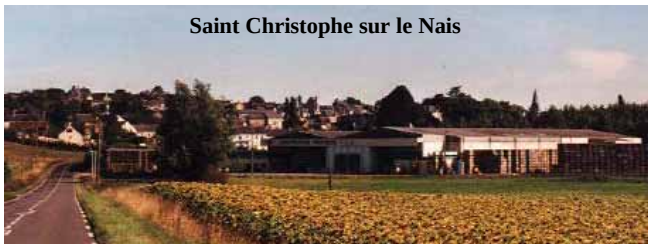

■ **Des bourgs développés qui témoignent d'une ancienne activité dynamique et d'une activité arboricole fruitière développée aujourd'hui.**

- **Saint Paterne du Racan** a un passé industriel dans le textile (production et traitement du chanvre) au XVIIIe et XIXe siècles. Les caves troglodytes garantissent une température constante et un taux d'humidité suffisant pour une bonne tenue du fil. La richesse de l'architecture (classicisme des façades de tuffeau, double corniche, lucarne, toits en ardoise à quatre pans, cheminées imposantes …) témoigne de cette activité passée.
- **Saint Christophe sur le Nais** s'étire sur les flancs du coteau qui surplombe l'Escotais. A la frontière des anciennes provinces de Touraine et d'Anjou, ce bourg fut une place forte importante et se caractérisait au XVIIIe siècle par une effervescence artisanale (laine, peau et surtout faïence). En fond de vallée, la coopérative fruitière souligne l'économie arboricole dominante aujourd'hui.
- **Saint Aubin le Dépeint** s'étire légèrement en contrebas du coteau au milieu des vergers et est signalé par la coopérative fruitière sur la ligne de crête, véritable point d'appel.

Ces bourgs présentent un potentiel architectural intéressant. Cependant, les centres bourgs se résument à de grands carrefours routiers.

UNITÉ PAYSAGÈRE SOUS INFLUENCE DE LA VALLÉE DU LOIR

Sous-unité, influence sarthoise

Paysage au relief équilibré, souligné par les lignes des vergers, dynamisé par un jeu permanent de relations visuelles (flèches noires). Bascule du paysage vers le Val de Loir

Une palette chromatique et texturale spécifique : ocre foncé, présence de grès roussard et de silex

Sous-unité, le bassin de Couesmes - Villiers au Bouin

Paysage sans structure paysagère affirmée, en mutation

Paysage ouvert, importance des jeux de relations visuelles, impact des points discordants (coopératives agricoles en limite du bourg de Château la Vallière, carrière et structures liées à son exploitation au niveau de Villiers au Bouin …)

Une ceinture forestière : Limite physique, fonctionnelle et visuelle

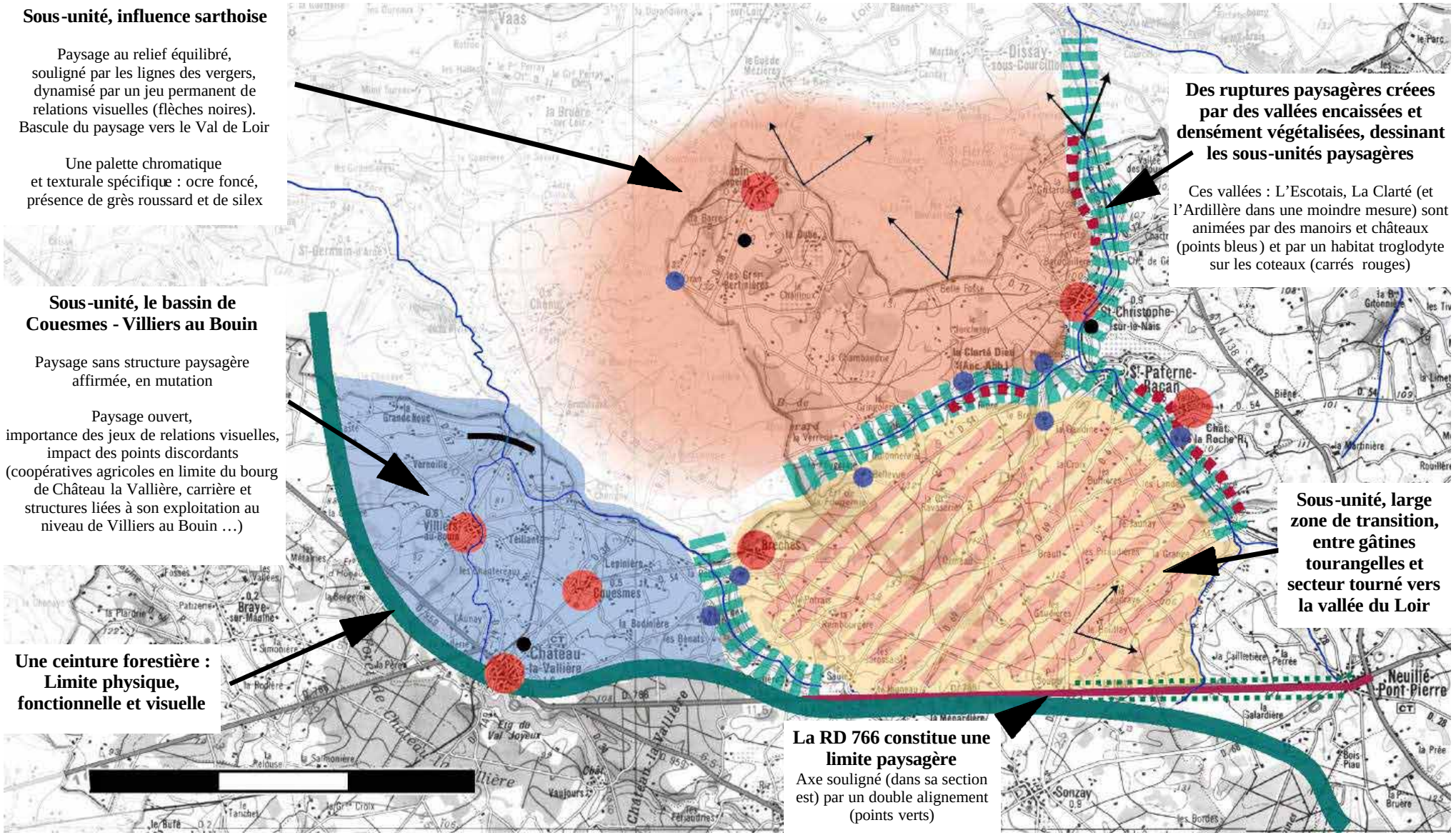

Des ruptures paysagères créees par des vallées encaissées et densément végétalisées, dessinant les sous-unités paysagères

Ces vallées : L'Escotais, La Clarté (et l'Ardillère dans une moindre mesure) sont animées par des manoirs et châteaux (points bleus) et par un habitat troglodyte sur les coteaux (carrés rouges)

Sous-unité, large zone de transition, entre gâtines tourangelles et secteur tourné vers la vallée du Loir

La RD 766 constitue une limite paysagère

Axe souligné (dans sa section est) par un double alignement (points verts)

Les limites paysagères de l'unité

■ **La forêt de Château la Vallière au Sud-Ouest**
La forêt de Château la Vallière et quelques petits bois constituent une limite visuelle et fonctionnelle au sud-sud-ouest.

■ **La RD 766 au sud-est**
La route de Château la Vallière à Neuillé Pont Pierre (RD 766) constitue une limite paysagère entre la clairière de Souvigné Souzay au sud et l'enclave paysagère considérée ici au nord.
Outre le changement de pédologie, cette route apparaît comme une limite paysagère nette et franche entre :

- **au sud**, la clairière de Souvigné Sonzay (polyculture-élevage)
- **au nord,** le paysage s'ouvre sur de larges ondulations, le relief aux formes souples est souligné par les parcelles cultivées et quelques vergers. Le paysage est dynamisé par de nombreux relais visuels qui incitent l'observateur à changer en permanence d'angles de vue.

Cette limite est soulignée par le double alignement qui accompagne la RD 766 depuis le croisement avec la RD 6 jusqu'à Neuillé-Pont-Pierre.

La RD 766

■ **La vallée de l'Escotais à l'est**
Cette vallée constitue à la fois une limite épaisse de l'unité paysagère et une sous-unité caractérisée par un profil typique des vallées creusées dans le tuffeau. Vallée très encaissée et densément végétalisée, présentant une urbanisation importante sur les coteaux (association de bâti et d'habitat troglodyte) desservie par deux routes en pied de coteaux. Le château de La Roche-Racan constitue un évènement au sein de la vallée, s'inscrivant dans la logique d'organisation. Le fond de vallée, assez large et plat, accueille cultures potagères, bosquets, quelques peupliers; Traditionnellement, aucun bâtiment n'est construit dans la vallée (entre les deux routes) inondable.

Cette vallée présente une logique et une structure paysagère marquées qui rendent son paysage parfaitement lisible. Cet « ordonnancement » lui confère un caractère très sensible. En effet, tout événement qui ne s'inscrit pas dans sa logique paysagère acquiert une grande importance paysagère et son impact visuel est très fort.
Exemple : nouvelles maisons sur tertre construites dans la vallée inondable.

Coupe de principe de la vallée de l'Escotais

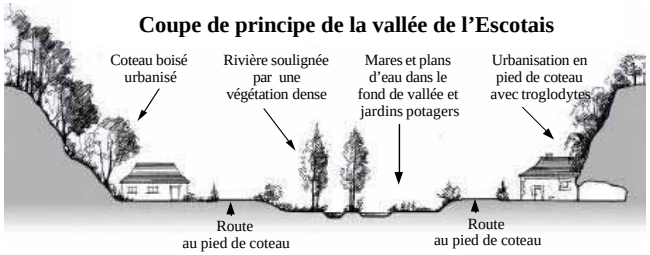

■ **Une continuité visuelle et fonctionnelle au nord-nord-ouest.**
Le jeu de la topographie engendre un paysage très dynamique qui s'oriente vers le Val du Loir. En effet, au nord-nord-ouest, le paysage semble basculer vers le Val du Loir que l'observateur peut percevoir grâce à de longues vues dégagées (perception du coteau du Loir, rive droite densément végétalisée).

Saint Christophe sur le Nais

Manoir de Vaudésir dans la vallée de l'Escotais

Les ruptures paysagères au sein de l'unité qui dessinent des sous unités paysagères

Les jeux de la géologie et de l'hydrographie déterminent des ruptures paysagères qui se perçoivent physiquement et visuellement dans le paysage :

- **La vallée de La Clarté**
  Vallée étroite et profonde, densément végétalisée, très fermée, creusée par quelques troglodytes. L'abbaye de la Clarté-Dieu et quelques châteaux au niveau de la confluence avec l'Escotais, constituent des « surprises » au détour des vallées très peu urbanisées.

- **La vallée de l'Ardillière (affluent de la Fare)**
  Vallée étroite et profonde, densément végétalisée animée sur le coteau par le château de Montigny.

- **La vallée de l'Escotais (voir page précédente)**

Trois sous-unités paysagères

- **Le bassin de Couesmes - Villiers au Bouin**
  - Plateau légèrement ondulé à vocation agricole affirmée et économiquement développée (nombreuses structures de stockage en point de repère et d'appel : impact négatif d'un point de vue paysage).
  - Paysage traditionnel ouvert, marqué par des co-visibilités importantes, paysage en mutation - perte de lisibilité à cause de la multiplication des structures agricoles massives, réseau d'infrastructure, l'impact de la cimenterie…
  - Une lisière calée contre la forêt qui préserve une image et une ambiance agréable, échelle intime autour du Val-Joyeux offrant un environnement de qualité pour la lisière urbaine sud de Château la Vallière.

  ▶ Paysage sans structure paysagère affirmée, en mutation.

- **L'influence sarthoise**
  - Équilibre du relief qui crée un paysage dynamique avec un jeu de relations visuelles important. Les courbes et ondulations du relief sont soulignées par les lignes et rythmes des vergers.
  - Vues tournées vers le nord vers la vallée du Loir.
  - Habitat rural dispersé rare et souvent abandonné. Palette chromatique et texturale plus variée et plus riche sous influence sarthoise.
  - Alternance de paysages fermés au creux des vallons souvent secs, densément végétalisés et des paysages largement ouverts sur le Val du Loir.
  - Changements de rythmes et d'ambiance.

  ▶ Une ambiance originale, un territoire tourné vers la vallée du Loir.

- **Un secteur de transition entre RD 766 et vallée de la Clarté**
  - Apparition de quelques vergers qui instaurent de nouvelles lignes et de nouveaux rythmes.
  - Paysage ouvert aux larges ondulations soulignées par les parcelles cultivées, un habitat rural traditionnel en U et quelques bois ponctuels.
  - Paysage dynamisé par de nombreux relais visuels (boqueteaux, fermes, clochers).

  ▶ Une zone de transition entre gâtines tourangelles et Val du Loir.

PALETTE CHROMATIQUE

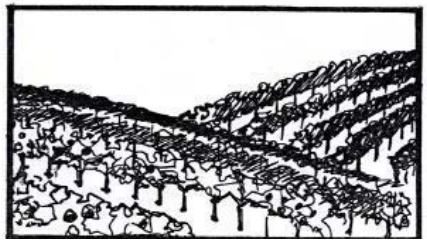

Rythme des vergers

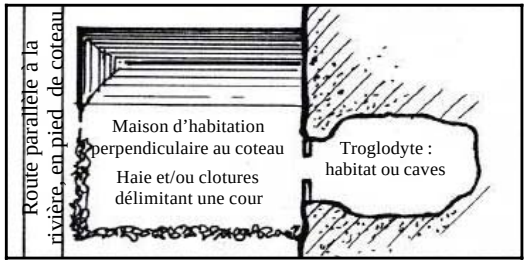

MOTS CLEFS AMBIANCES

Végétation sous forme de bois et bosquets, accompagnant souvent l'habitat rural et les villages. Importance des rythmes dus au verger

Relief ondulant plus ou moins marqué recouvert de grands tapis de couleurs (prairies, cultures), offrant de larges vues panoramiques

Présence de vallées encaissées où se concentrent châteaux et manoirs, abbaye retirée

BLOC DIAGRAMME DE LA SOUS UNITÉ : INFLUENCE SARTHOISE

Paysage orienté vers la vallée du Loir, perceptible par son coteau (rive droite) densément végétalisé

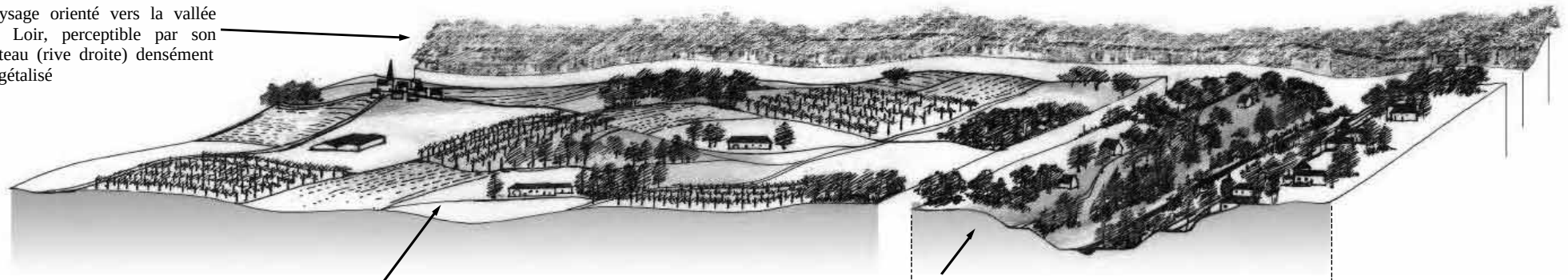

Plateau ondulé avec de nombreux verger, un habitat dispersé très peu dense
Quelques bois ou bosquets ponctuent l'espace et jouent le rôle de relais visuels
Longues vues panoramiques

Vallées très encaissées et densément végétalisées (notamment celle de l'Escotais)

Urbanisation sur les coteaux avec habitat troglodyte

Fond de vallée assez large, plat, occupé par des cultures potagères, une végétation dense et quelques peupliers

L'INFLUENCE DU LOIR

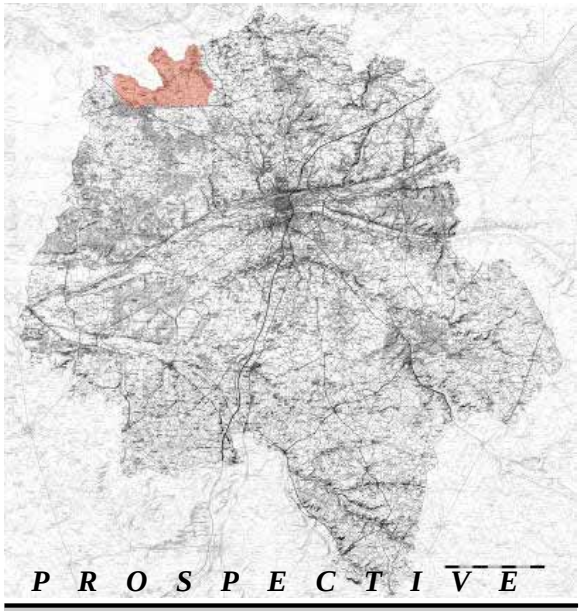

PROSPECTIVE

LES ÉLÉMENTS IDENTITAIRES

1 **Dynamisme économique agricole :**
L'arboriculture fruitière est un élément fondamental tant dans le graphisme et le rythme des rangs de fruitiers que dans les volumes des structures de stockage.
Dynamisme économique industriel :
La carrière (Villiers au Bouin)

2 Des vallées encaissées densément occupées par d'une part une végétation dense et d'autre part une urbanisation.

3 Palette chromatique particulière au niveau des matériaux du bâti : enduits et tuiles ocres sombres.

1 Dynamisme économique

Le dynamisme économique de cette unité passe principalement par un dynamisme agricole (larges parcelles cultivées, grosses structures de stockage) et notamment par le dynamisme et l'équilibre de l'arboriculture fruitière.

A noter : le regroupement des structures d'exploitation engendre d'importants volumes, structures de stockage mais diminue les phénomènes d'éparpillement et donc d'impact visuel en concentrant les stockages en certains points stratégiques.

1 Implantation des bâtiments au cœur de la vallée : intégration des volumes mais concurrence visuelle avec le clocher

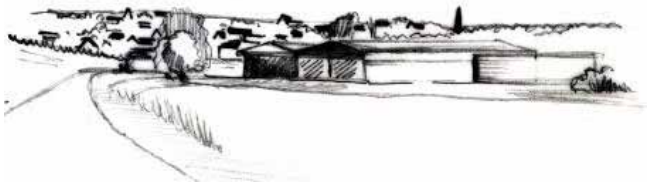

2 Bâtiment appuyé sur un bois, implanté en ligne de crête

3 Bâtiments parfaitement visibles implantés en ligne de crête ou sur plateau dénudé, aucune intégration

<u>Impact visuel majeur des structures de stockage</u>

S'ils sont dans une certaine mesure peu nombreux, les structures de stockages (hangar fruitier - silos agricoles…) ont un impact visuel très fort, ce qui est dû :

- d'une part à leur implantation, notamment sur les lignes de crête, sur les plateaux agricoles ouverts ou encore dans les fonds de vallons mais toujours à proximité du bourg (appartient à la silhouette urbaine)
- d'autre part à leur volume imposant avec des matériaux et des couleurs (clairs et brillants) qui contrastent fortement avec la palette chromatique locale
- mais aussi à une absence quasiment systématique d'accompagnement végétal et d'intégration au site

La validation statistique et économique est indispensable pour envisager une stratégie d'actions.
Cependant, on peut insister sur le caractère très sensible de ces paysages de vergers reposant sur une activité de monoculture :

- **<u>Renforcement ou stabilité de l'activité arboricole</u>**
  Préservation d'un paysage particulier rythmé par les lignes de vergers, ponctué par les structures de stockage et traitement qui se lisent dans une organisation générale du paysage, même si ces différentes structures ne sont pas toujours bien implantées
  (***Cf. croquis 1 et 2***)

- **<u>Baisse de l'activité</u>**
  L'arrachage des vergers que ce soit pour des raisons économiques ou sanitaires engendreraient une modification profonde de l'ambiance paysagère : perte des rythmes, de la structure, de la texture très forte pour trouver un paysage doux et souple aux ondulations amples.
  Maintien des hangars avec changement de fonction qui risquent de se retrouver posés sur un paysage sans cohérence avec celui-ci
  (***Cf. croquis n° 3***)

2 Des vallées encaissées

Les vallées de cette unité (notamment celle de l'Escotais et de la Clarté) offrent un paysage agréable grâce d'une part à une échelle intime et d'autre part à une richesse architecturale dans un cadre végétal dense et touffu.

Ambiance équilibrée et agréable des vallées

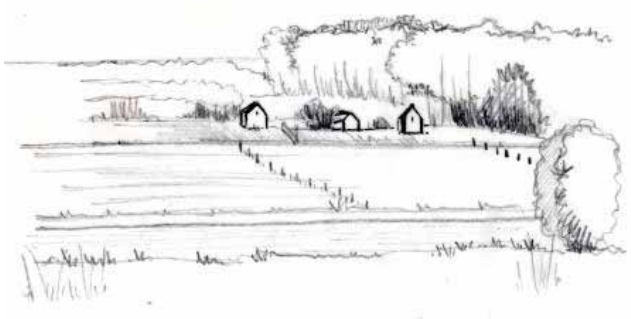

Comparaison sur les photos aériennes au niveau de la vallée de l'Escotais de l'évolution de l'urbanisation et de la densité végétale.

1 Fermeture de la vallée par boisement : Perte de la lisibilité paysagère

2 Urbanisation excessive : perte de lisibilité

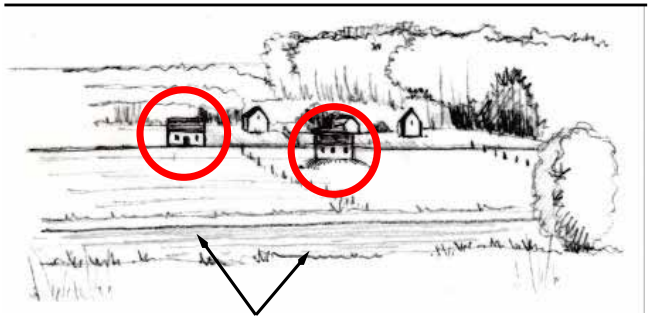

Constructions ne respectant pas la logique d'urbanisation de la vallée : soit en pied de coteau mais parallèle à ce dernier (et non perpendiculaire), soit sur tertre dans la vallée.

Impact des tendances d'évolution

Valorisation touristique du Pays de Racan avec de nombreux circuits de découverte (architecturale) et randonnées pédestres.

MAIS ATTENTION :
Cette ambiance particulière et identitaire s'articule autour d'un équilibre subtil entre les différents composants de ces vallées, ce qui lui confère un caractère très sensible. En effet, de petites modifications peuvent faire basculer cet équilibre par exemple :

- fermeture excessive liée à la perte de l'activité agricole qui se traduit par la plantation de boisements (souvent de type peupleraies) dans les fonds de vallées.

Croquis fermeture vallée 1

- urbanisation excessive amoindrissant l'ambiance et le caractère végétal dense et générant une banalisation des paysages de la vallée par la perte de l'identité et du caractère architectural de cette unité (au niveau des matériaux mais aussi et surtout de l'implantation).

Croquis mitage urbain 2

3 Multiplication des éléments de lecture

Le paysage de cette unité (hors vallée) est la résultante de plusieurs influences, au niveau des matériaux de construction de l'habitat rural, des cultures, ce qui se traduit par des ambiances parfois diverses et confuses, et donc finalement banalisantes. Ceci génère parfois une surimposition de signes visibles et peut engendrer un caractère composite et un manque de lisibilité d'où une perte de l'identité notamment au niveau de la palette chromatique et texturale.

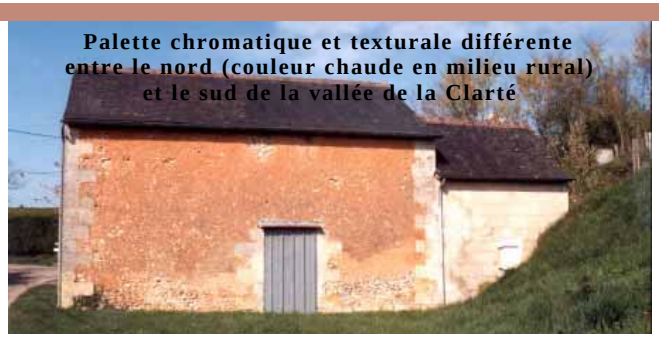

Palette chromatique et texturale différente entre le nord (couleur chaude en milieu rural) et le sud de la vallée de la Clarté

Impact des tendances d'évolution

La tendance est à l'utilisation « à tort et à travers » de la palette riche des matériaux : des grès roussard du nord au tuffeau de Château-La-Vallière, ce qui engendre une confusion et une perte de l'originalité architecturale de chaque sous-unité.

Mitage le long de la RD 54, à la sortie de Couesmes en direction de Brêches

Zoom sur le linéaire urbain le long de la RD 54

Avec le contournement projeté de Château La Vallière Couesmes, nouvelle perception par les arrières du bourg

4 Les villages

- **Urbanisation des villages :**

Cette unité ne subit pas de forte pression urbaine et appartient même à un secteur de faible densité urbaine. On note cependant un mitage le long de certains axes (exemple sur la RD 54 à la sortie de Couesmes en direction de Brêches - Cf. planches photographiques ci-contre)

Remarque : Saint Christophe sur Le Nais est le seul village qui voit sa population augmenter sensiblement et où se lit l'activité économique

- **Image des villages :**

Les bourgs présentent un potentiel architectural intéressant, malheureusement amoindri par le manque d'aménagement, de structure et de valorisation des centres qui s'identifient comme de vastes carrefours routiers c'est-à-dire :

- voiries larges
- trottoirs et secteurs à vocation piétonne très faible et non mis en valeur
- absence de mobilier et de mise en scène
- échelle ne correspond ni au caractère du bourg ni aux volumes de l'habitat traditionnel.

Saint Christophe sur Le Nais

Saint Paterne Racan

Impact des tendances d'évolution

- **La tendance : baisse ou au mieux une stabilité de la population**

Population	1982	1990	1999
Brèches	250	241	255
Château La Vallière	1628	1482	1535
Couesmes	517	508	514
Saint Aubin Le Depein	376	351	329
St Christophe sur le Nais	877	925	965
St Paterne du Racan	1508	1449	1512
Villiers au Bouin	759	677	601

Ce tableau confirme les impressions visuelles d'endormissement des villages.

- **Développement sensible du tourisme dans le pays de Racan (vallées de l'Ecotais) :** circuit, patrimoine, hébergement ...

Projets : Développement d'infrastructures

Actuellement : structure de la vallée de l'Escotais au nord de Saint Christophe sur Le Nais, parfaitement lisible

Projets :

1 - Le tracé de l'autoroute A 28 va traverser la vallée de l'Escotais au nord de Saint Christophe sur la Nais (*Cf. plan du tracé ci contre*). Une aire de péage est en projet. Les objectifs prévoient un début de travaux mi 2001

2 - Le contournement de Château La Vallière Couesmes

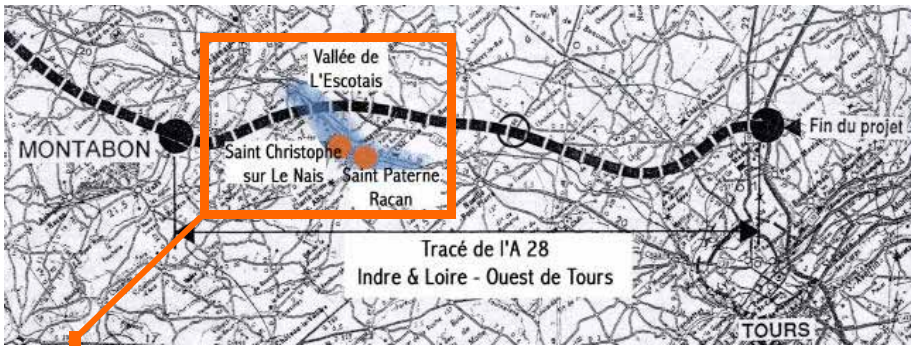

Localisation de la vallée de l'Escotais par rapport au tracé de l'A 28 passant au nord de Saint Christophe sur Le Nais

Impact des tendances d'évolution

1 - Modification de la perception de la vallée : La création de remblais transversaux à la vallée et d'ouvrage vont engendrer une fermeture de la vallée, une rupture physique et visuelle

2 - Perception de Château La Vallière, Couesmes par les arrières du bourg (Cf. photo ci-contre page 64)

L E S G A T I N E S D U N O R D

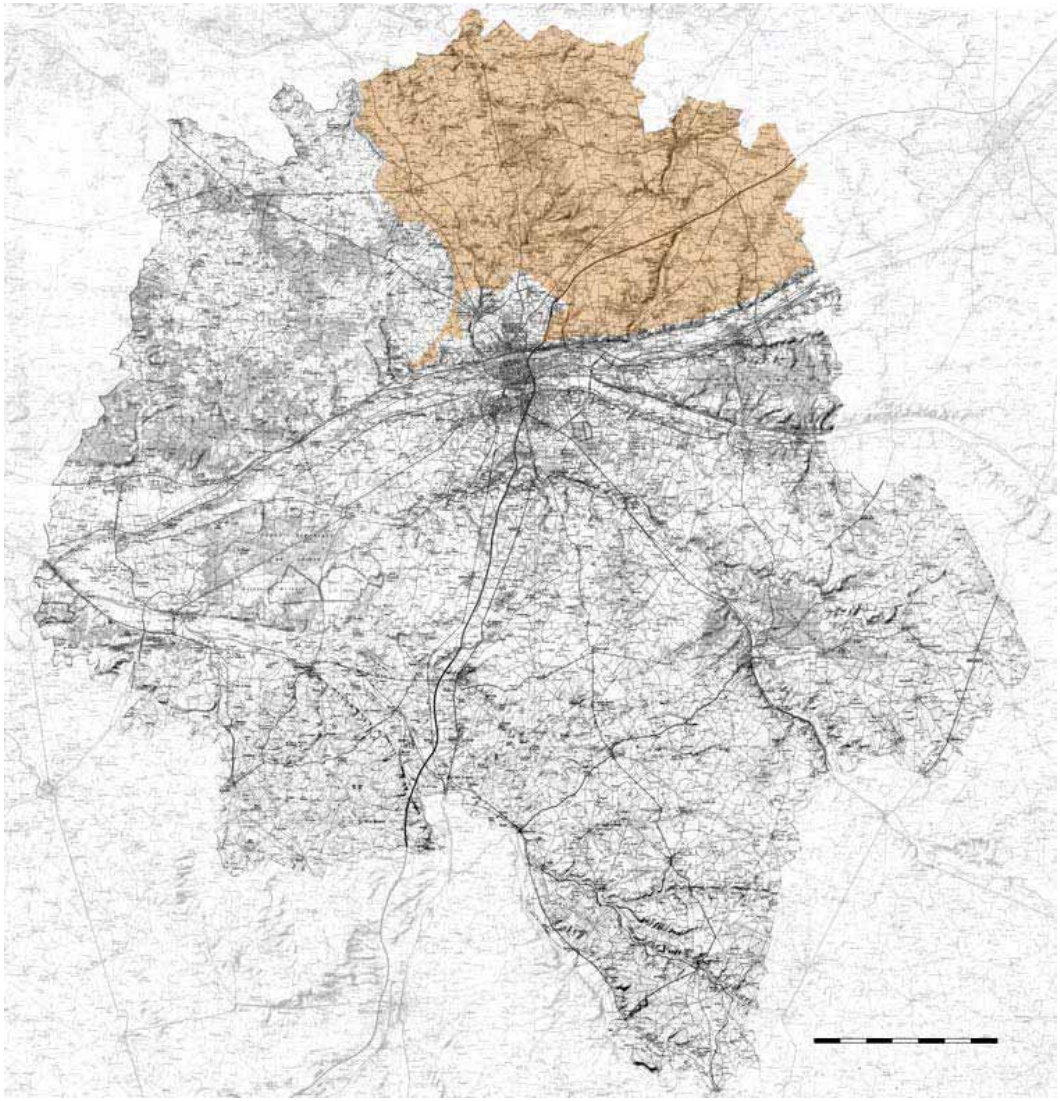

LES GATINES DU NORD

« Nous passâmes Marray et vîmes à mi-jour,

Du pasteur Phelippot s'élever la grand'tour.

Qui de Beaumont La Ronce honore le village

Comme un pin fait honneur aux arbres d'un bocage »

— Ronsard —

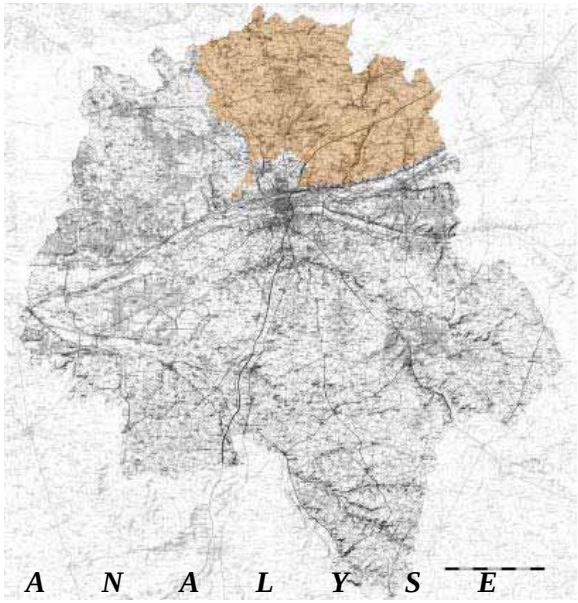

- **Une unité très vaste sur des terres de potentialité médiocre**
- **Une unité peu peuplée**
- **Une ambiance homogène, présentant des variations paysagères qui permettent de dégager 5 sous-unités et une zone de transition**
- **Un paysage lisible composé d'éléments constants respectant une trame paysagère structurante**
- **Une ville dominante : Château-Renault**

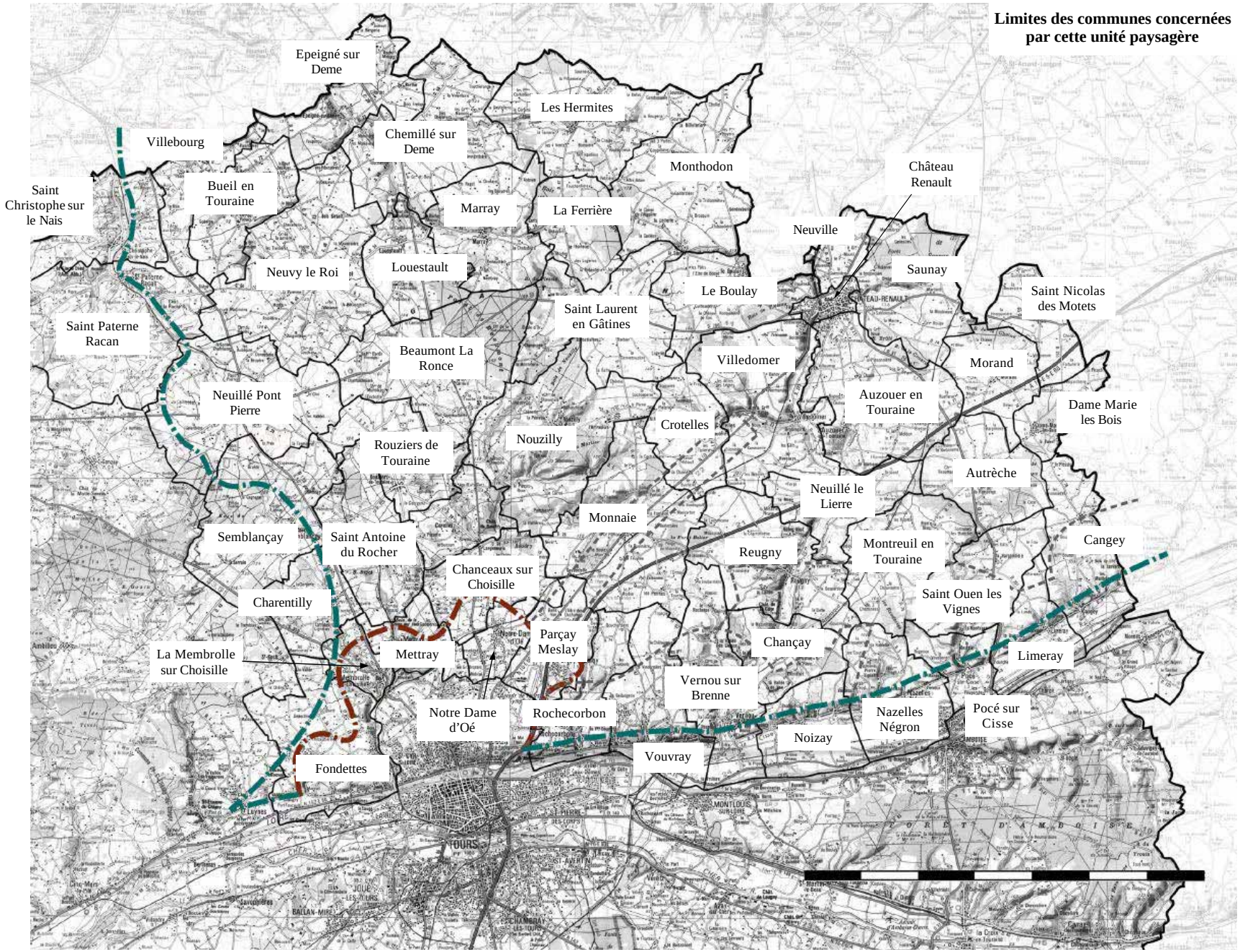
Limites des communes concernées par cette unité paysagère
Epeigné sur Deme
Les Hermites
Villebourg
Chemillé sur Deme
Monthodon
Château Renault
Saint Christophe sur le Nais
Bueil en Touraine
Marray
La Ferrière
Neuville
Neuvy le Roi
Louestault
Saunay
Le Boulay
Saint Nicolas des Motets
Saint Laurent en Gâtines
Saint Paterne Racan
Beaumont La Ronce
Villedomer
Morand
Auzouer en Touraine
Dame Marie les Bois
Neuillé Pont Pierre
Crotelles
Nouzilly
Rouziers de Touraine
Autrèche
Neuillé le Lierre
Monnaie
Semblançay
Saint Antoine du Rocher
Reugny
Montreuil en Touraine
Cangey
Chanceaux sur Choisille
Saint Ouen les Vignes
Charentilly
Parçay Meslay
Chançay
Limeray
La Membrolle sur Choisille
Mettray
Vernou sur Brenne
Notre Dame d'Oé
Rochecorbon
Nazelles Négron
Pocé sur Cisse
Noizay
Vouvray
Fondettes
TOURS

Les données administratives

■ **Cantons concernés (pour partie ou intégralement) :**

Amboise - Château Renault - Luynes - Montlouis - Neuillé Pont Pierre - Neuvy le Roi - Saint Pierre des Corps - Vouvray.

■ **Communes concernées pour partie :**

Cangey - Chancay - Noizay - Chanceaux sur Choisilles - Charentilly Fondettes - La Membrolle sur Choisilles - Limeray - Mettray - Nazelles Négron - Neuillé Pont Pierre (sur une grande surface) - Notre Dame d'Oë - Parcay Meslay - Pocé sur Cisse - Rochecorbon - Saint Christophe sur le Nais - Saint Paterne du Racan - Semblançay - Vernon sur Brenne - Vouvray.

■ **Communes concernées :**

Auzouer en Touraine - Autrèche - Beaumont la Ronce - Bueil en Touraine - Cérelles - Château Renault - Chemillé sur Dôme - Crotelles - Dame Maire des Bois - Epeigné sur Dôme - La Ferrière - Le Boulay - Les Hermites - Louestant - Marray - Monnaie - Monthodon - Montreuil en Touraine - Morand - Neuillé le Lierre - Neuville sur Brenne - Neuvy le Roi - Nouzilly - Reugny - Rouziers de Touraine - Saint Antoine du Rocher - Saint Laurent en Gâtines - Saint Nicolas des Motets - Saint Ouen Les Vignes - Saunay - Villedômer - Villebourg

■ **Structures intercommunales :**

- Districts de Choisille et d'Amboise.
- Communauté de communes du Castel Renaudais.

La carte présentée ci-contre souligne que de nombreuses communes des Gâtines du Nord n'appartiennent à aucune structure intercommunale.

■ **Appartient au Pays du Nord-Ouest Touraine et du Nord-Est Touraine**

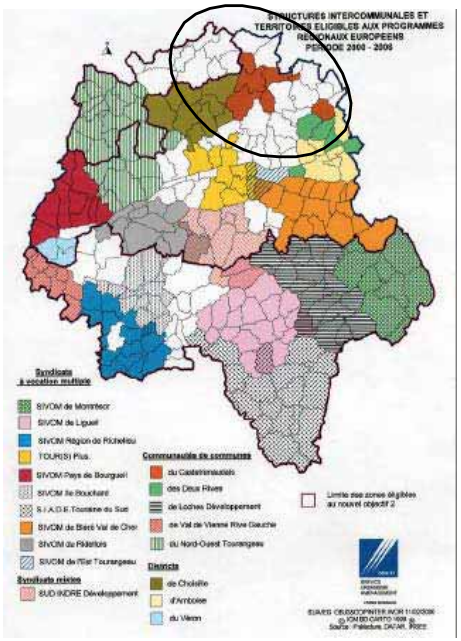

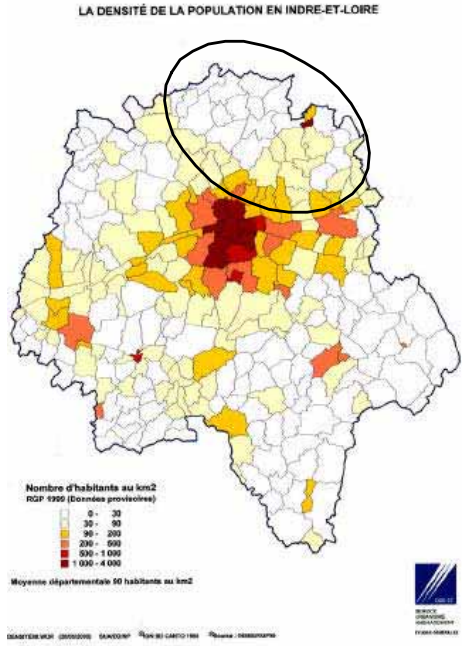

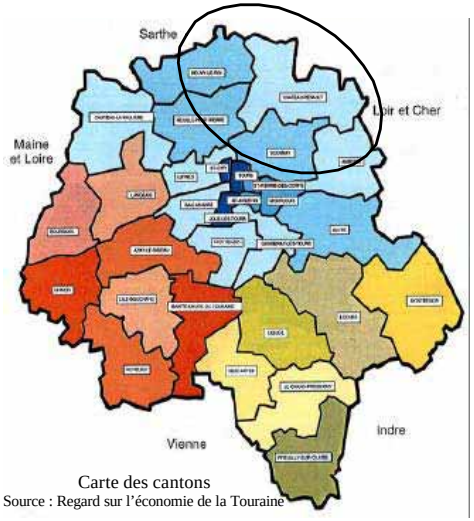

Carte des cantons
Source : Regard sur l'économie de la Touraine

■ **Données démographiques.**

La carte de densité de population présentée ci-contre souligne une densité faible sur l'ensemble de la zone (entre 0 et 30 habitants/km²). Cependant, quelques particularités sont à noter :

1 - Certaines communes présentant une densité faible (mais légèrement plus importante) entre 30 et 90 habitants par km². Ces communes sont celles implantées sur les axes de distribution majeurs (RN 10 - RN 138).

2 - Château Renault présente une forte densité de population (entre 1000 et 4000 habitants/km²), seul pôle urbain densément peuplé du nord de la Touraine.

3 - Les communes à proximité d'Amboise (comme : Nazelles Négron, Pocé sur Cisse) présentent une densité importante (entre 90 et 200 habitants/km²) liée à l'attractivité et l'aire d'influence d'Amboise. Cependant, les bourgs de ces communes n'appartiennent pas à l'unité paysagère des Gâtines du nord (et ne sont donc pas comptabilisés).

Surface approximative concernée : 138,6 km²

Population	1982	1990	1999
Indre et Loire	505 908	529 314	553 848
Les Gâtines du nord	25 971	27 771	30 233
% de la population de l'unité / à celle du département	5,13 %	5,25 %	5,46 %

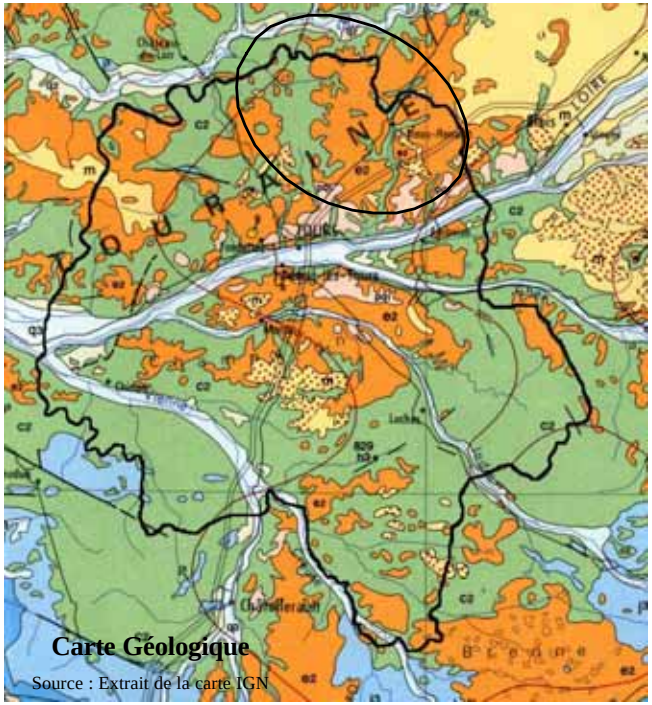

Carte Géologique

Source : Extrait de la carte IGN

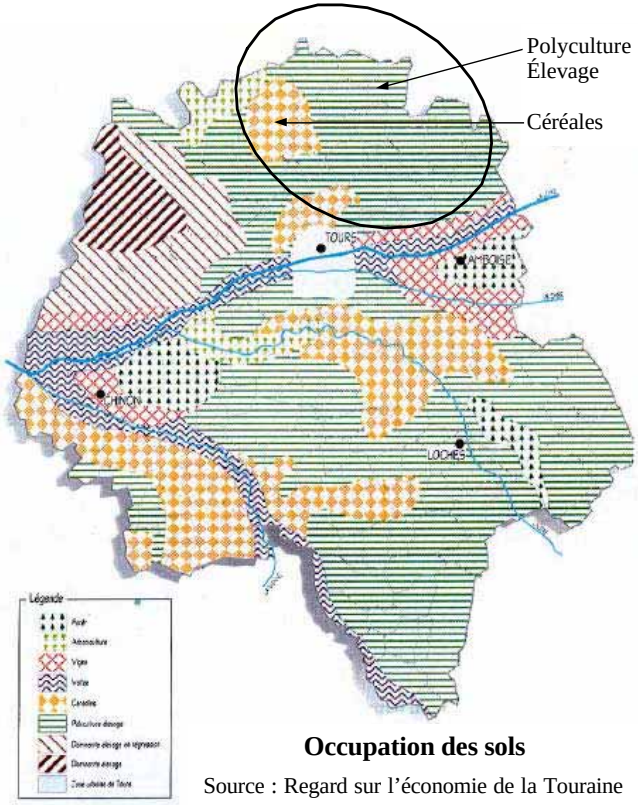

Occupation des sols

Source : Regard sur l'économie de la Touraine

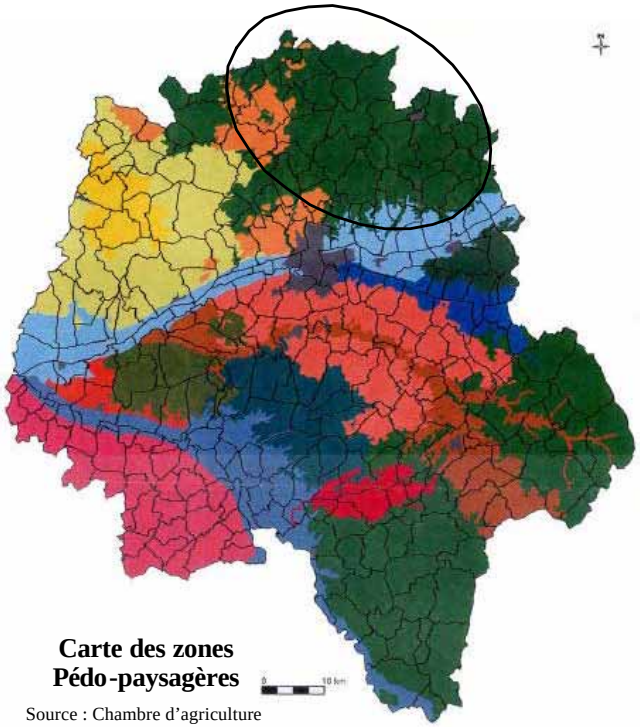

Carte des zones Pédo-paysagères

Source : Chambre d'agriculture

Caractéristiques pédo-paysagères des Gâtines nord Tourangelles

Source : Chambre d'Agriculture

• Plateaux et vallons peu prononcés : sols issus de limons et sables éoliens reposant sur des argiles à silex (Sénonien, Éocène).	Sur plateau : sols bruns plus ou moins lessivés (bournais) Sur pente : sols bruns lessivés peu épais (perruches)	**Grandes cultures avec des bosquets et quelques massifs boisés et des prés au creux des vallons.**
• Vallons encaissés du Long et de l'Escotais : sols brunifiés limoneux à argileux, caillouteux.	Sol superficiel peu évolué à tendance acide	**Nombreux vergers de pommiers, polyculture, prés et bois dans le pays de Racan - Pentes cultivées et boisées et pelouses calcicoles.**
• Versants crayeux de la Brenne et des Choisilles : craies-tuffeaux turoniennes et sénoniennes, avec placage éolien limoneux.	Sol profond carbonaté à eutrophe (neutre)	
• Fond plat des vallées principales : alluvions modernes	Sols hydromorphes à nappe permanente à dominante argileuse avec, par endroits, des zones tourbeuses.	**Prairies, polyculture, peupleraies et roselières.**
• Plateau sableux de Montreuil	Sol brunifié à lessivé de texture limono-sableux	**Grandes cultures, boqueteaux, bois.**

DIAGNOSTIC PAYSAGER : LA CONNAISSANCE DU PAYSAGE
— CONNAISSANCE ET COMPRÉHENSION DES ÉLÉMENTS CONSTITUANTS ET FÉDÉRATEURS DU PAYSAGE —

Géologie et Pédologie

Cette vaste unité paysagère regroupe 4 unités géologiques et pédologiques (cf. cartes géologique et pédo-paysagère ainsi que la tableau descriptif des pédo-paysages page ci-contre) **:**

- **Le Bassin de Neuillé Pont Pierre - Neuvy le Roi, composé de calcaires lacustres aux sols fertiles.**

  ▶ **Richesse pédologique propice aux grandes cultures céréalières.**

- **La Gâtine historique (Autour des Hermites, Marray, Beaumont La Ronce, Nouzilly) pays des argiles à silex et des limons.** Sous les limons, les matériaux éocènes intercalaires ont été conservés et donnent des sols médiocres.

  ▶ **Pauvreté pédologique expliquant l'importance des massifs boisés (exemple au niveau de Beaumont La Ronce).**

- **Le Bassin Tourangeau de la Brenne (ou Pays de Château Renault) caractérisé par l'importance du manteau d'éocène détritique** qui après avoir repris et remanié les dépôts d'altération antérieure forme des conglomérats très durs et parfois rouges : les perrons. Les sols issus de ces roches sont particulièrement lourds et mal drainant : Les Bournais, sols siliceux hydromorphes.

  ▶ **Historiquement, les bois abondaient. Les minéraux ferreux contenus dans les roches détritiques ont été exploités depuis l'Antiquité.**

- **Les plateaux de Vouvray - Vernou sur Brenne présentent des sols lessivés sur des argiles à silex.** Les pentes sont caillouteuses et les sols peu évolués (perruches).

  ▶ **Développement de la vigne sur les perruches.**

Remarque : Le terme de « Gâtine » évoque des terres gâtées soit par une dégradation forestière liée à des défrichements, entraînant une remontée du niveau d'eau dans les sols, soit par des coupes et pacages abusifs, soit par une dégradation des sols agricoles par lessivage.

Relief et hydrographie

- Cette unité est constituée par un vaste plateau élevé sur lequel se distingue une dorsale sinueuse passant près de Monthodon - la butte de Marray (alt. 184 m) - Neuillé-Pont-Pierre, ligne de partage des eaux entre Val du Loir et Val de Loire.

- De cette ligne de hauteur, naissent de nombreux cours d'eau qui courent rapidement vers le Loir entaillant profondément le plateau : vallée de la Dème (et la Demée), vallée de la Vandoeuvre (ou du Long).

- Les rivières vers la Loire sont plus longues et présentent elles aussi des profils très encaissés, aux coteaux escarpés : vallée de la Choisille, vallées de la Brenne et de la Ramberge.

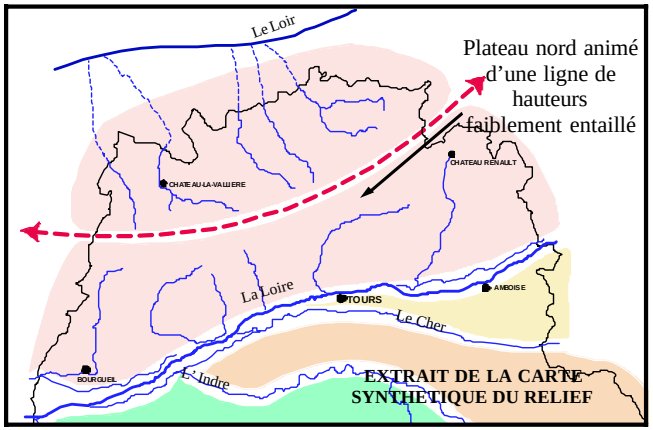

EXTRAIT DE LA CARTE SYNTHETIQUE DU RELIEF

Les milieux naturels

ZNIEFF de type 1 - milieu naturel localisé d'intérêt biologique remarquable

De nombreux secteurs forestiers, boisés où des vallées sont classés en ZNIEFF de type 1 comme au niveau des communes de Beaumont La Ronce, Nouzilly, Monnaie, Crotelles mais aussi Semblancay, Neuillé Pont Pierre, Neuvy le Roi…

Occupation des sols

- **Historiquement, les gâtines étaient un pays d'arbres, de haies** (elles étaient abondantes au XVIIIe siècle sur ces terres où l'élevage avait une place moyenne), **de landes et de bois.**

- La carte présentée ci-contre illustre **une prédominance de la polyculture et de l'élevage** dans cette grande région.

- **Cependant, on observe le développement de la céréaliculture avec de très larges parcelles cultivées.** Les sols propices du bassin de Neuillé Pont Pierre - Neuvy le Roi ont autorisé le développement intensif de la céréaliculture qui a peu à peu éliminé les bois et les haies. De même, dans le bassin de la Brenne, malgré l'hydromorphie des sols, la culture céréalière s'est largement développée grâce à l'amendement des sols par apport de marnes calcaires, d'engrais et grâce au drainage des terres.

- La carte d'occupation des sols révèle aussi la **présence de vignobles sur une frange mince longeant le Val de Loire**. La carte de la viticulture et appellation d'origine contrôlée indique en effet la présence de vignes AOC Vouvray et AOC Touraine-Amboise.

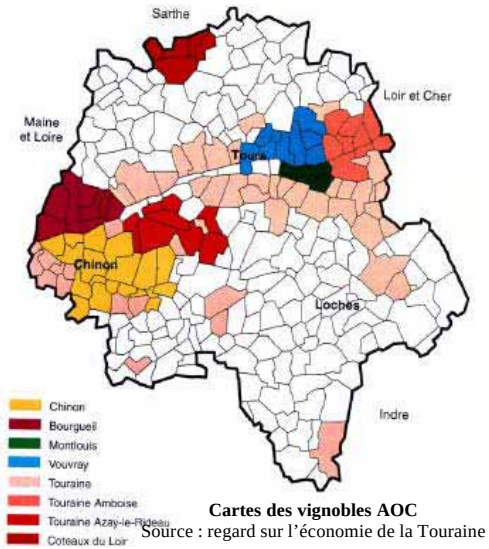

Cartes des vignobles AOC
Source : regard sur l'économie de la Touraine

Forme d’un hameau traditionnel

Petite maison de hameau, façade modeste mais soignée

Ferme importante à cour fermée, polyculture - élevage

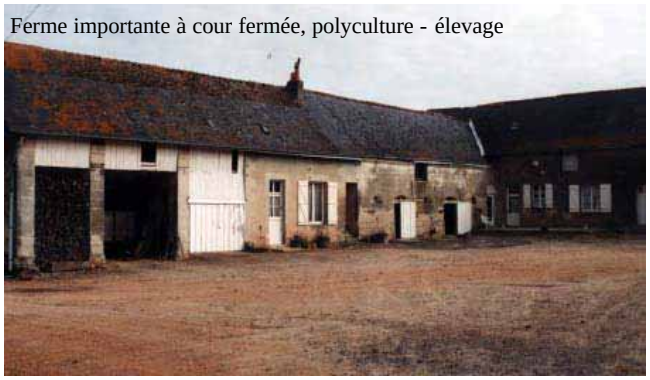

Jeux de toitures - Pignons en briques

Mélange de matériaux

Hangar en bois

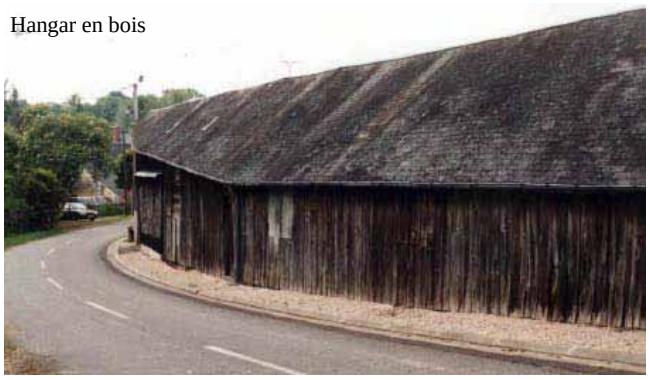

Château de la Vallière
(vallée de la Brenne)

Château Renault

Beaumont La Ronce

Beaumont La Ronce

Particularités architecturales

■ Une zone d'habitat homogène

Cette vaste unité se caractérise par un habitat très dispersé avec quelques hameaux, plus nombreux à l'est (Ex : Monthalan). Les maisons aux volumes simples présentent généralement une forme urbaine en L, sans accès direct sur les routes principales. Elles sont systématiquement accompagnées d'une mare.
Les toitures jouent sur le mélange de l'ardoise et de la tuile. Les murs jouent sur le mélange de tous les matériaux avec de la brique en décoration sur les façades. La brique est d'autant plus présente dans l'est de l'unité.

■ Ponctuation par des manoirs et petits châteaux

dans le bassin plus riche de Neuillé-Pont-Pierre mais aussi dans les vallées et notamment celle de la Brenne, citons quelques exemples :

- **Château de La Vallière en face de Reugny** dans la vallée de la Brenne; Il domine la vallée et est constitué d'une porte fortifiée avec une enceinte à mâchicoulis (partielle) du Xve siècle. Le pavillon rectangulaire est dominé par une haute tour d'escalier coiffée d'un dôme (reconstruit au XVIe siècle).
- **Château de Beaumont La Ronce** réalisé en briques et pierres au XVIe siècle et agrandi au XIXe siècle. En revanche, le donjon carré flanqué d'une tourelle circulaire en encorbellement date des XII et XIIIe siècles.
- **Sur la commune de Neuillé-Pont-Pierre** : château renaissance de la Donneterie (XVII - XIXe siècles), château de la Borde (XIXe siècle) Manoir de Genneteil (XVe siècle), ferme fortifiée de Carcoult (XVIe siècle).
- **La grange de Meslay, aux abords de la RN 10**
  Elle faisait partie d'un vaste ensemble, construit au XIIe siècle par l'abbé de Marmoutier, Hugues de Rochecordon. Elle était destinée à accueillir les récoltes d'une vaste exploitation dépendant de l'abbaye de Marmoutier.

■ Ponctuellement dans les vallées, un habitat troglodyte

Par exemple au niveau des Hermites, de Beaumont La Ronce (quartier de la rue des Caves). Le troglodytisme de coteau occupe aujourd'hui principalement une fonction de caves et de rangement. Quelques habitations demeurent. Les troglodytes de Beaumont-La-Ronce étaient voués traditionnellement à la fabrication de balais, production qui fut pendant longtemps une spécialité de la ville.

■ Coopératives agricoles, châteaux d'eau

Ces éléments généralement massifs, implantés sur les hauteurs sont autant de points d'appel à caractère plutôt dévalorisant qui ponctuent le paysage. La silhouette des bourgs et villages est souvent associée à ces deux éléments qui la cadrent et la dominent.

A noter :

Cette vaste unité présente un caractère agricole fort et dominant. Ponctuellement, des zones à vocation d'activité ont été implantées au carrefour de deux routes fréquentées. Ces nouveaux volumes ne s'intègrent généralement pas ou peu au paysage environnant : absence d'intégration paysagère, absence de réflexion à l'échelle du paysage agricole environnant.
Citons comme exemple l'entreprise Testud au carrefour de la RN138 et de la RD 54. Bardage blanc brillant au soleil, point d'appel très marquant.

Cf. photographie ci-dessous

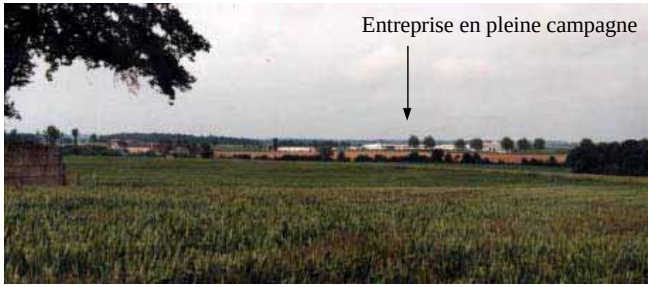

Entreprise en pleine campagne

Silos agricoles de coopérative

UNITÉ PAYSAGÈRE DES GÂTINES DU NORD

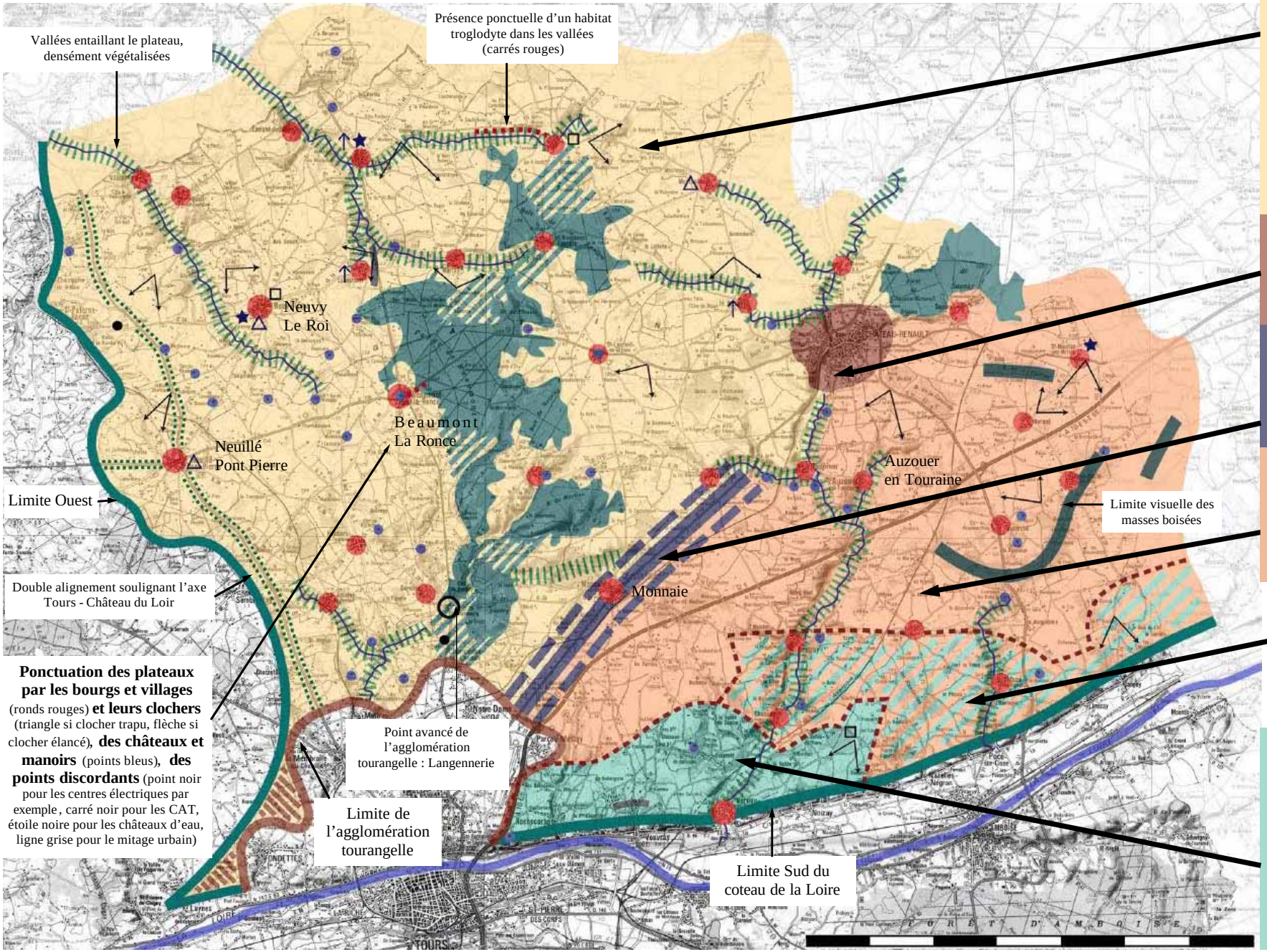

Secteur nord-ouest

Importance du dynamisme visuel et des ondulations du plateau.

Paysage agricole relativement ouvert : ponctuation de bosquets et arbres isolés, et, d'un habitat rural dispersé

Large coulée verte nord-sud constituée majoritairement par des bois et forêts

Château Renault

Implanté sur l'éperon de la confluence de la Brenne et du Gault.

La RN 10

Un nouveau paysage lié à l'infrastructure routière, un paysage en évolution sans structure paysagère forte;

Gâtines du nord-est

Plateau ondulé agricole, patchwork de couleurs et de textures des cultures, très larges parcelles ponctuées de masses boisées importantes.

Zone de transition

Structure paysagère forte, identique à celle des gâtines du Nord Est, une ambiance en évolution (apparition de la vigne).

Le Vouvray

Un paysage de vigne : sur le plateau des Gâtines, rythmes, lignes soulignant les ondulations du relief.

Un paysage tourné vers le Val de Loire : nombreuses vues sur le coteau rive gauche de la Loire.

DIAGNOSTIC PAYSAGER : LE PAYSAGE PERÇU
— FONCTIONNEMENT, AMBIANCES ET ÉCHELLES, LISIBILITÉS PAYSAGÈRES —

Les limites paysagères

■ **A l'ouest : la vallée de l'Escotais**
Vallée encaissée, densément végétalisée, animée par des manoirs, châteaux, habitat troglodyte - Rupture entre plateaux des Gâtines et l'unité sous influence du Loir.

■ **Cette limite nette au nord, devient plus subtile**, moins franche vers le sud. Elle correspond à un changement de fonctionnement du paysage : entre plateau des Gâtines et alternance forêt-clairières du croissant boisé.

▶ **Ces deux premières limites sont reprises et renforcées par l'axe de la RN 138 (Tours - Neuillé Pont Pierre - Château du Loir) souligné d'un double alignement d'arbres (platanes), ce qui est peu caractéristique des routes de Touraine.**

■ **Au sud-ouest : limite de l'agglomération tourangelle**
Cette limite dessine de larges méandres et indique la limite nord de la pression urbaine de l'agglomération de Tours. Cette limite évolue donc très rapidement à l'échelle du paysage, en fonction de l'extension des bourgs et du développement urbain de Tours.

▶ **Une limite sud-ouest en constante évolution (augmentation de l'agglomération)**

■ **Au sud, une limite topographique nette de surcroît souvent densément végétalisée : la ligne de crête des coteaux des Vals de Cisse et de Loire.**

A noter : L'unité des Gâtines du nord ne présente aucune limite paysagère nette au nord et à l'est du département. La limite départementale purement administrative ne souligne pas un changement marquant de paysage vers les départements de La Sarthe (au nord-est) et du Loir et Cher (au nord-ouest et à l'ouest).

L'ambiance dominante

■ **Les Gâtines du Nord constituent une unité paysagère caractérisée par un vaste plateau agricole légèrement ondulé marqué et entrecoupé de vallées profondes et étroites.** Ces vallées engendrent un changement d'échelle et d'ambiance plongeant l'observateur dans un espace fermé, densément végétalisé, animé par un habitat développé sur les coteaux parfois même troglodytes.

Point de repère du clocher annonçant un village (Boulay)

Maisons serrées autour du clocher (Morand)

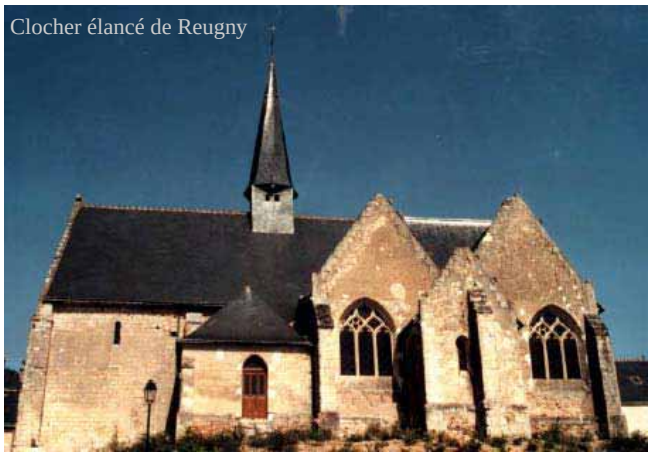
Clocher élancé de Reugny

■ **Le paysage est marqué par l'alternance des degrés d'ouverture, la ponctuation des bosquets, bois et forêts, un habitat dispersé simple et sobre.** Cette unité se caractérise par un certain dynamisme paysager dû à l'action couplée du relief et des points d'appel (clocher, villages, château d'eau, manoirs) et relais visuels (masses boisées, habitat dispersé…). Les relations visuelles jouent un rôle fondamental dans cette unité. Elles l'animent, la rendent vivante et dynamique. Cependant, ce paysage globalement ouvert, engendre une forte sensibilité.

■ **Villes, bourgs et villages**

- Grâce à l'implantation de certains bourgs en position dominante, **les clochers constituent de véritables points d'appel et de repère.** Ces clochers sont en ardoises soit pointus et élancés comme à Louestault, Marray, La Ferrière, Le Boulay, soit courts et trapus comme à Neuvy-Le-Roi et Monthodon.
- **Les bourgs se trouvent indifféremment dans les fonds de vallées (notamment vallée de la Dème, de la Brenne) ou sur le plateau.** Leur forme urbaine est généralement ramassée autour du clocher, avec un équilibre végétal-bâti agréable et valorisant, le jeu de l'imbrication des toits de qualité. Ils sont souvent accompagnés d'un château d'eau et d'une coopérative agricole massive, tous deux ayant un très fort impact visuel. Les extensions urbaines se font parfois le long des axes principaux de desserte entraînant un certain mitage (ex : Louestault), pour les bourgs des vallées coincés par la topographie, les extensions remontent sur le coteau et le plateau se détachant du bourg visuellement et fonctionnellement (ex : Vouvray - Les Hermites).
- A part, Château-Renault et Monnaie, la population agglomérée l'est **sous forme de villages** (de 214 habitants à 1753 habitants à Neuillé-Pont-Pierre). Mais, ces villages se présentent sous deux formes différentes :
  - villages à structure de hameaux
  Maisons regroupées autour du clocher, ruelles sinueuses, maisons souvent basses…
  Ce sont la plupart des structures agglomérées des Gâtines.
  - villages présentant des caractéristiques de petites villes
  Alignement des façades le long d'une rue, hauteur des maisons R + 1, lucarnes ornementées, corniches…

Exemples : Neuvy le Roi : 1107 habitants - Neuillé Pont-Pierre : 1753 habitants Beaumont-La-Ronce : 994 habitants - Les Hermites : 536 habitants.

A noter, le bourg de Langennerie offre un double visage :
- au nord, petit village traditionnel sur le coteau dans un écrin végétal
- au sud, structure de gros bourg avec une rue principale très large, une urbanisation hétérogène et représente un point avancé de l'urbanisation de l'agglomération-tourangelle.

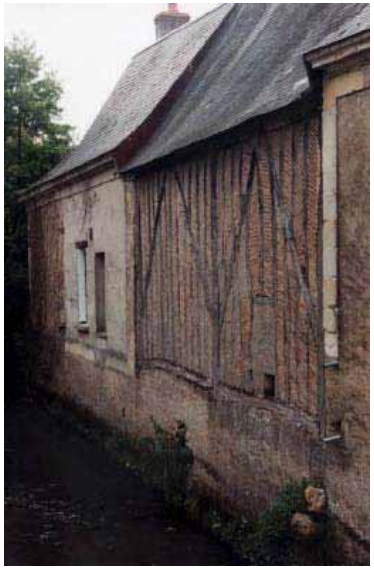

Particularités et variations paysagères

Cette vaste unité correspond à une réalité géographique, historique et humaine. Cependant, la découverte du terrain a révélé quelques variations et particularités paysagères qui permettent de définir des sous-unités caractéristiques (sous unités que l'on retrouve aussi au niveau géologique et pédologique).

Variations et particularités paysagères permettant de dégager 5 sous unités paysagères :
1 - Gâtines Nord-Ouest
de Neuillé Pont Pierre - Saint Laurent en Gâtines
2 - Gâtines Nord-Est d'Auzouer en Touraine - Autrèche
3 - Le Vouvray

A l'articulation des sous-unités 1 & 2, deux particularités paysagères sont à souligner : La RN 10 d'une part, et Château Renault d'autre part

Paysage agricole ouvert avec perception de la vallée de la Demée

Coulée boisée nord - sud

Ondulation du plateau et relais visuels crées par l'habitation et les bosquets isolés

Les sous unités paysagères

1 - Gâtines nord-ouest de Neuillé Pont Pierre - Saint Laurent en Gâtines.

⇒ Importance du dynamisme visuel et des ondulations du plateau.

⇒ Paysage agricole ouvert : ponctuation de bosquets et arbres isolés et d'un habitat rural dispersé (souvent à l'abandon).

⇒ Large coulée boisée nord-sud constituée majoritairement par des bois et forêts entre Les Hermites, Beaumont La Ronce, Langennerie. A l'ouest de cette coulée verte, le paysage est ouvert et dynamique, à l'est le paysage est plus fermé et plus confus.

Cependant, l'ensemble des éléments s'organise suivant une trame toujours identique (conformément au bloc diagramme ci-dessous).

En conséquence, le paysage est parfaitement lisible et constant. L'amplitude de la sous-unité et cette constance lui confère une grande homogénéité qui peut parfois s'apparenter à une certaine monotonie. Un équilibre précaire existe et cette précarité se traduit actuellement au niveau des nombreuses fermes abandonnées.

BLOC DIAGRAMME DE LA SOUS-UNITÉ DES GÂTINES DU NORD-OUEST

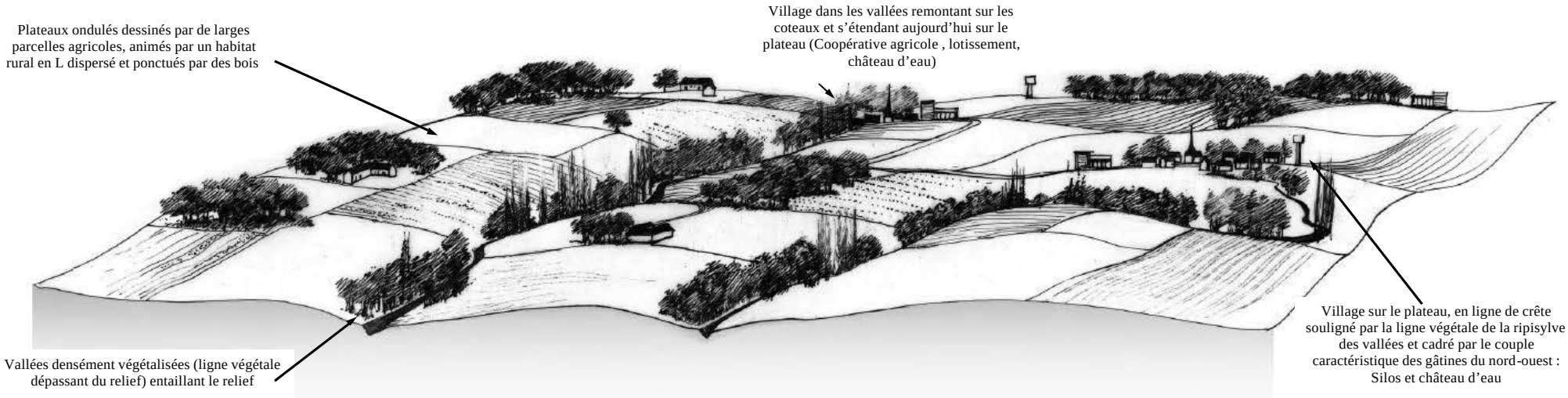

BLOC DIAGRAMME SOUS-UNITÉ DES GÂTINES DU NORD-EST

Larges parcelles agricoles (grande maille) dessinant le large plateau légèrement ondulé et ponctué de bois géométriquement dessinés

Dynamique visuelle instaurée par les jeux de relais visuels entre les masses boisées

Habitat rural en L ou en U dispersé, accompagné par quelques arbres autour des maisons. Nombreuses extensions récentes

Vallées légèrement encaissées et souvent densément végétalisées

Village soit sur le plateau soit dans les vallées, parfois calé par des bois denses, qui constituent des limites visuelles marquantes

Clocher en point d'appel et de repère

Quelques bois et forêts très importants qui engendrent des phénomènes d'alternance paysagère (ouverture - fermeture) et des effets de surprises

SCHÉMA D'ORGANISATION DES GATINES DU NORD-EST :
Bois formant des lisières

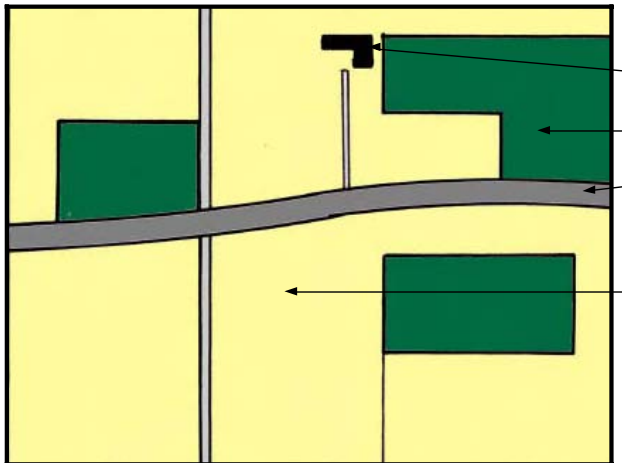

SCHÉMA D'ORGANISATION DE LA ZONE DE TRANSITION :
Apparition de la vigne, maisons de vignes

2 - Gâtines nord-est d'Auzouer en Touraine - Autrèche

⇒ Plateau ondulé agricole, patchwork de couleurs et de textures des cultures, très larges parcelles ponctuées de masses boisées importantes.

⇒ Des jeux visuels interactifs et dynamisants s'instaurent entre les masses boisées (cf. schéma d'organisation) et les larges parcelles. Cette structure agricole lâche compose un paysage sobre et lisible, parfaitement organisé. Les masses boisées constituent des barrières visuelles marquantes, écran fermant ponctuellement le paysage, guidant le regard et créant des effets de surprise par l'alternance des échelles et ambiances.

Une structure paysagère simple et forte
Un paysage lisible et dynamique.

⇒ L'habitat rural est constitué par des fermes plus développées que dans l'ouest avec des extensions récentes mettant en évidence le dynamisme agricole de cette sous-unité.

Une zone de transition entre Reugny et Saint Ouen Les Vignes

En se rapprochant du coteau de la Loire, certaines larges parcelles ne sont plus occupées par des cultures mais par de la vigne, d'autres parcelles en culture sont animées par des petites maisons de vignes. **Ce secteur présente la même structure paysagère mais une occupation des sols différente.** La présence ponctuelle de la vigne engendre une ambiance particulière et très forte : lignes structurantes, rythme…..

Une structure paysagère forte - Une ambiance en évolution avec l'apparition ponctuelle de la vigne (création de nouveaux rythmes, ponctuation des maisons de vignes).

A noter : Quelques vues très larges et panoramiques ouvrent le paysage sur le Val de Loire. Exemple : depuis Saint Nicolas des Motets, depuis Fleuray (dans la zone de transition)

Champs cultivés et vignes - Vue vers le sud : coteau sud de la Loire en fond

5 - Le Vouvray

⇒ Un paysage de vigne sur la structure du plateau des Gâtines : vallonnements doux, ponctuation des bois, vallées encaissées.

⇒ Un paysage de vigne : rythmes, lignes soulignant les ondulations du relief.

⇒ Un paysage très structuré homogène, évoluant et variant de façon considérable suivant les saisons (couleurs, lignes en hiver, bandes vertes en été).

⇒ Un paysage tourné vers le Val de Loire : nombreuses vues sur le coteau de la rive gauche de la Loire.

⇒ Une sous-unité différente du reste des Gâtines par l'occupation humaine : pas d'habitat dispersé hormis quelques maisons de vignes et des extensions de bourg de la vallée remontant sur le coteau (comme à Vouvray). Présence de fermes viticoles en bordure du coteau (hangars larges et massifs, grandes cours).

Structure, simplicité, homogénéité, sobriété, rythmes, lignes de la vigne
Un équilibre précaire lié à la plantation de la vigne (le phylloxera avait quasiment tout détruit) et à l'évolution des bourgs de la vallée.

A noter : Les limites du Vouvray et de la zone de transition ne sont pas des limites visuelles et fonctionnelles très marquantes. Elles sont liées de façon très étroite à la viticulture. Elles sont donc amenées à évoluer en fonction de l'évolution des politiques viticoles du secteur.

BLOC DIAGRAMME DE LA SOUS-UNITÉ DU VOUVRAY

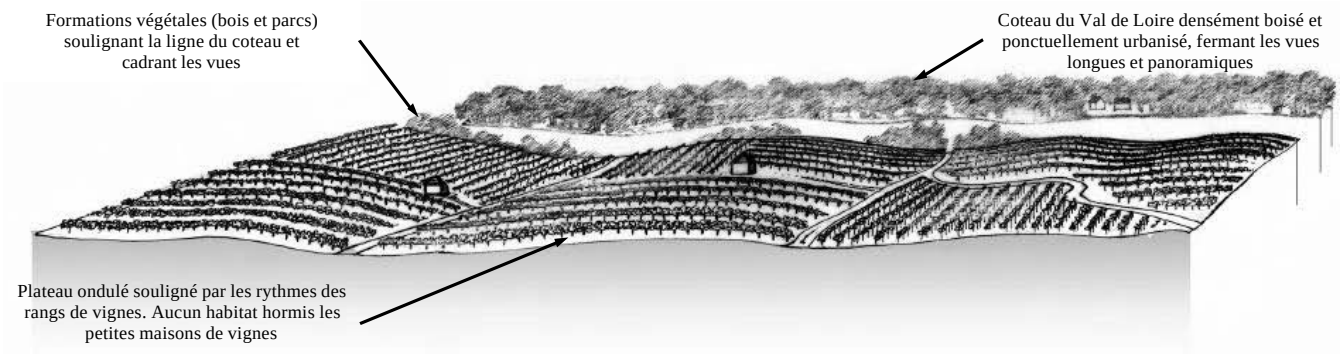

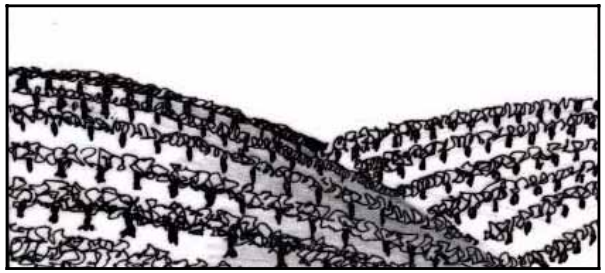

A l'articulation des sous-unités 1 & 2, deux particularités paysagères sont à souligner : La RN 10 d'une part, et, Château Renault d'autre part

La RN 10

La route nationale 10 est l'héritière directe de la voie antique Tours-Chartres. Son existence et son trafic important ont généré à ses abords un nouveau paysage : extension des villages, mitage le long de la voie, développement de structures d'accueil (hôtels, restaurants) et de nouvelles activités (artisanat, commerces….).
La création de l'autoroute A10 a facilité les liaisons Tours-Paris au détriment de la RN 10. Les différentes structures précédemment citées sont peu à peu abandonnées. La logique fonctionnelle disparaît peu à peu, il ne reste alors que des délaissés visuels mettant en évidence le mitage et la déstructuration du paysage.

La RN 10 est un paysage plaqué sur les Gâtines. C'est un nouveau paysage directement lié à l'infrastructure routière, un paysage en mutation sans structure paysagère forte.

CHÂTEAU RENAULT

Château Renault

L'éperon de confluence qui existe entre la Brenne et son affluent Le Gault constituait un site facile à défendre sur lequel s'est construite une forteresse : le premier donjon de bois a été édifié par Geoffroi de Château Gontier qui lui a donné le nom de son fils, Renault (XIe siècle).

En 1066, Renault de Château Gontier donne les terrains situés au pied de la forteresse pour y construire le bourg. En 1865, l'arrivée du chemin de fer favorisera le développement de la tannerie.

La ville s'étire donc sur les deux hauteurs des vallées densément végétalisées et urbanisées jusqu'à la ville haute. L'ensemble de la ville présente une juxtaposition de quartiers d'époques différentes présentant un style architectural et une urbanisation différente. Citons comme exemple :

- la ville haute dominant les vallées de La Brenne et du Gault, de style moyenageux avec de très nombreuses maisons à colombage, l'imbrication des toitures, les ruelles étroites….
- les opérations d'urbanisme dans la vallée, construction de barres d'habitations au caractère très urbain qui semblent décalées par rapport au paysage urbain d'une petite ville traditionnelle;
- les nouveaux quartiers du Nord-Nord-Est entre vieille ville et déviation : opération d'urbanisme, zones d'activités à vocation commerciale, porte du château d'eau… , en fait juxtaposition d'éléments fonctionnels.

Comme toutes les villes, Château-Renault offre un paysage urbain multiple et diversifié entre passé et tradition d'une part et évolution actuelle et future : c'est-à-dire entre charme des matériaux anciens, de la rénovation, de l'étroitesse des rues…. et confort des nouveaux aménagements nécessaires au développement et à la survie des villes, pas toujours respectueux du paysage environnant.

PALETTE CHROMATIQUE

Textures de champs

Moellons calcaires enduits

Bois et forêt

Ardoises et tuiles en mélange

Vignes

Tuffeau en ornementation

Les villages de type petite ville

Plateaux ondulés, bois et parcelles agricoles

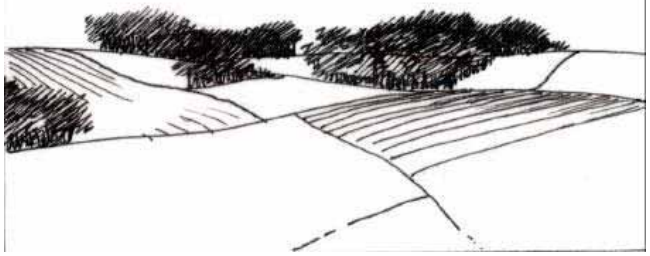

Habitat rural modeste, forme urbaine en L, présence d'une mare, accompagnement végétal

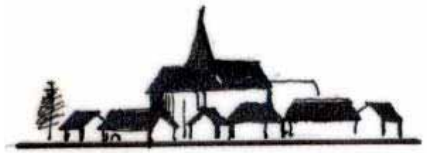

Les villages de type hameau

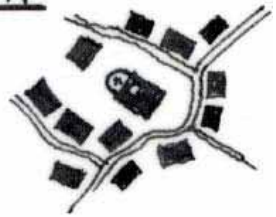

MOTS CLEFS - AMBIANCES

Une ambiance homogène de plateaux agricoles ondulés, ponctués par des bois et un habitat rural dispersé.

Un paysage lisible et sensible, animé d'un dynamisme visuel très fort (nombreux relais visuels, lisières découpées de bois)

Des villages qui présentent soit une structure de hameau, soit une structure de petite ville

Sur cette structure homogène, l'occupation du sol varie (densité différente des bois, apparition de la vigne) et permet de déterminer des sous-unités paysagères .

L E S G A T I N E S D U N O R D

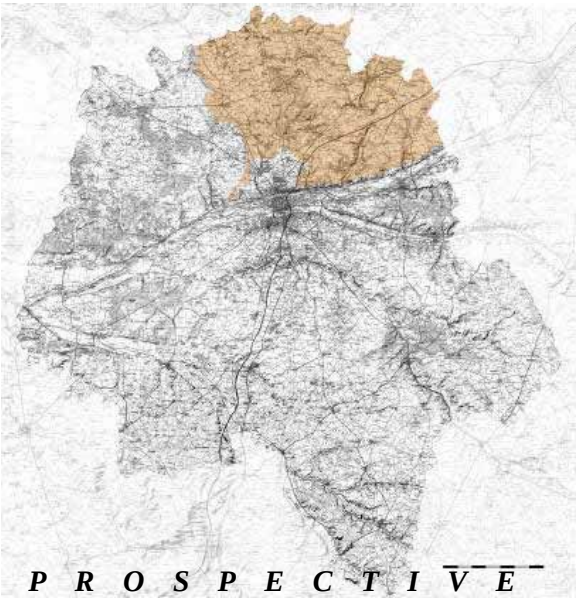

LES ÉLÉMENTS IDENTITAIRES

1. Une ossature identitaire : vaste plateau ondulé entaillé par des vallées encaissées sinueuses… densément végétalisées.
2. Présence de deux éléments végétaux qui se mêlent : les bois/les cultures avec localement au sud-est bois/vignes.
3. Habitat rural caractéristique en L accompagné d'une mare.
4. Villages présentant des caractéristiques soit de hameau soit de petites villes, clocher en point d'appel discret.
5. Large palette de matériaux de construction avec forte présence de la brique.

1 Une ossature identitaire

Ceci concerne les fondements géographiques du paysage (réseau hydrographique, relief …), éléments stables à l'échelle humaine
Aucune tendance d'évolution

2 Proportion équilibrée entre bois et cultures

Les paysages des Gâtines du Nord traduisent une activité agricole intense (larges espaces ouverts, prairie et céréaliculture) mais se caractérisent aussi par une couverture boisée assez importante sous forme de bois et forêts répartis sur l'ensemble du plateau. Ainsi, des jeux visuels interactifs et dynamisants s'instaurent entre masses boisées et larges parcelles cultivées : pas de grandes étendues à perte de vue, mais toujours un fond boisé à portée de vue créant ainsi des paysages à échelle humaine.
Cette structure est d'autant plus lisible à l'est de l'unité paysagère où la maille parcellaire est plus lâche (ce qui semble se corréler à une céréaliculture plus développée).
Les photographies aériennes ci-dessous, au niveau de Saint Laurent en Gâtines illustre la proportion qui existe entre paysage ouvert des espaces céréaliers et paysages fermés des bois et forêts.

Analyse comparée des photographies aériennes de 1972 et 1997 autour de Saint Laurent en Gâtines

On observe une certaine stabilité de la surface boisée mais une modification du parcellaire.

Au sud-est de cette unité paysagère, la viticulture domine les paysages par les lignes et les rythmes qu'elle induit. Cette activité semble aujourd'hui florissante même si la présence de maisons de vigne au cœur de parcelles cultivées montre une diminution des surfaces de vigne dans la zone de transition (Reugny, Saint Ouen les Vignes)..

Impact des tendances d'évolution

- **Accroissement de la céréaliculture au détriment de la prairie, ce qui se traduit dans le paysage :**
  - par des changements de textures, de couleurs.
  - par une diminution de la présence de troupeaux dans les champs (absence d'éléments mobiles et d'animation dans le paysage). En parallèle, développement de bâtiments d'élevage imposants (stabulations) surtout vers l'est de l'unité.
  - par une modification du parcellaire : augmentation des surfaces d'une même culture, échelle plus large. La P.A.C induit une rotation plus rapide qui se traduit par une certaine constance des couleurs.

Évolution du

Fond aérien de 1997

En superposition, parcellaire de 1972

- **Évolution de la viticulture dans le secteur sud-est des Gâtines du Nord.**
  - Stabilité des surfaces et donc maintien d'un paysage très caractéristique.
  - La modernisation des techniques de vinification et de commercialisation s'accompagne de la construction de nouvelles structures imposantes de stockage ou de commercialisation (exemple : commune de Vouvray, construction des chais sur le plateau). La mise aux normes par rapport au traitement des effluents va se traduire par la réalisation de bassins.

3 Habitat rural

3.1 - A l'ouest de la butte boisée de Marray

L'urbanisation rurale se caractérise par un habitat dispersé, sobre, de petite dimension qui semble refléter une certaine pauvreté, liée à des difficultés de productivité des terres.

Dispersion de l'habitat rural
— Secteur de Chemillé sur Dême —

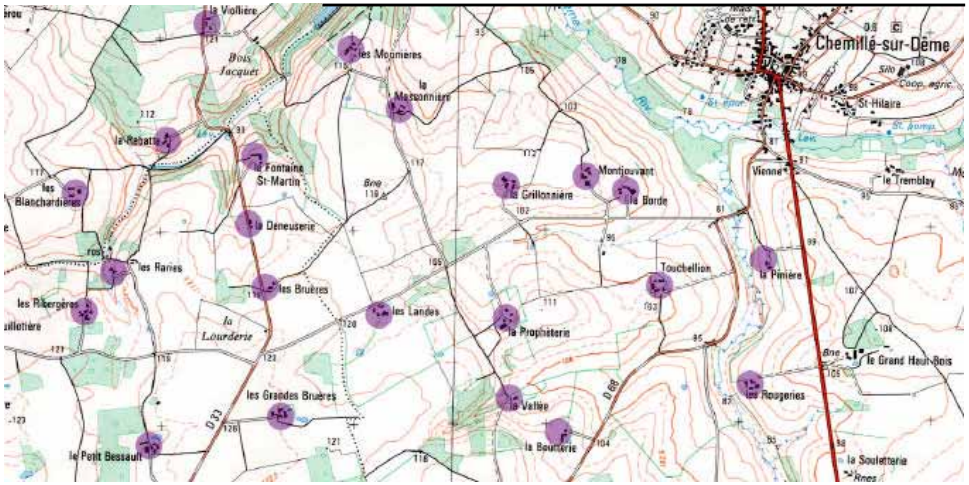

3.2 - A l'est de la butte boisée de Marray

L'urbanisation rurale traditionnelle se caractérise par de plus gros volumes, et une ornementation très travaillée (utilisation de la brique notamment). Les fermes traditionnelles sont accompagnées aujourd'hui par des bâtiments d'élevage (stabulation) et de stockage (hangar) récents aux volumes imposants, ce qui traduit une évolution des pratiques agricoles.

Schéma d'une ferme traditionnelle

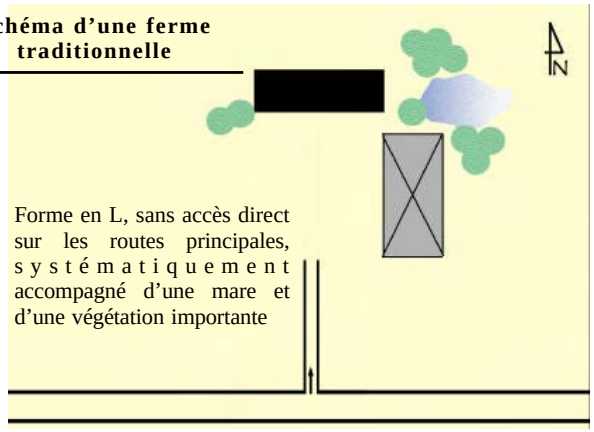

Impact des tendances d'évolution

La tendance est au regroupement des terres et à l'abandon de certains sièges d'exploitation au profit d'autres fermes. Les sièges d'exploitation encore en activité montrent des signes de vitalité : construction de hangars, de stabulation, de silos… quelquefois construction d'une nouvelle habitation au détriment de la ferme traditionnelle.

Les extensions ont été construites au coup par coup, centrées autour de l'ancienne cour. Bien souvent, ces extensions font perdre l'ossature de la ferme traditionnelle sans que l'on retrouve une lisibilité paysagère et une légitimité du nouveau siège d'exploitation.

Quant aux sièges d'exploitation abandonnés :
- ils servent de remise, de stockage et d'abri (en quelque sorte de relais) au milieu des champs, et présentent dans ce cas des signes d'abandon et de manque d'entretien
- ils sont repris et restaurés pour servir de résidences et présentent souvent une image de pavillon de ville avec clôture fermant la cour, pelouse tondue, végétation horticole, ouvertures supplémentaires dans les façades ou la toiture.

Évolution de l'organisation des fermes

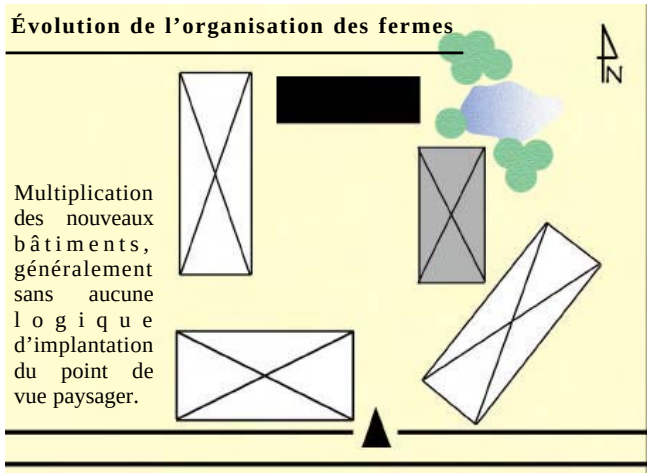

Perte de la lisibilité de la forme traditionnelle et modification de l'impact de l'habitat rural

4 Villages - bourgs

4.1 - Villages et bourgs de plateau

Exemples : Neuillé-Pont-Pierre, Saint Laurent en Gâtines, Neuvy le Roi - Saint Nicolas des Motets…

Silhouette souvent discrète, au cœur d'une végétation dense, clocher en point de repère.

Illustration de la silhouette traditionnelle

Illustration des extensions en satellite détachés du bourg

Impact des tendances d'évolution

4.1 - Extensions des bourgs suivant un développement sans forte pression urbaine. Les extensions semblent respecter l'organisation urbaine des bourgs et se développent soit en étoile le long des axes majeurs de desserte, soit en comblant les vides urbains. La lisière s'intègre souvent assez bien dans l'environnement.

Cependant on note de façon quasi systématique, **la création de satellites urbanisés raccrochés à une ferme** (à environ un ou deux kilomètres du bourg). Ces secteurs bâtis ont une logique d'implantation généralement très simple, échelonnés le long d'une voie. On note un manque de cohérence urbaine avec un tissu bâti très lâche qui conduit à un éparpillement des habitations (sentiment de mitage). L'orientation aléatoire des façades et le non-alignement des maisons ne réussit pas à recréer une forme conviviale de hameau.

Cartographies schématiques permettant de comprendre l'évolution urbaine des bourgs des Gâtines du Nord

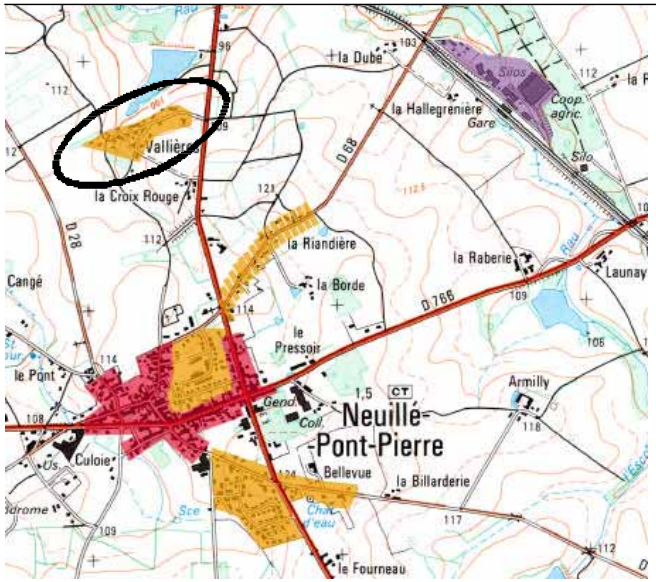

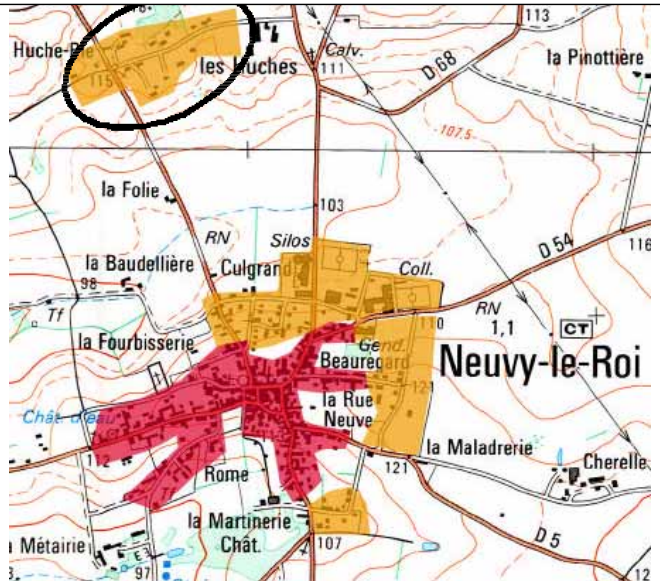

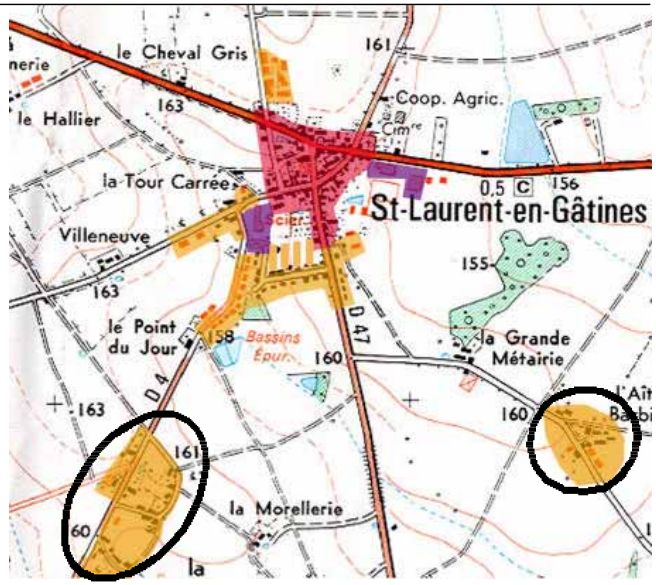

4.2 - Villages et bourgs de vallées.

Exemples : Ils sont très nombreux et majoritaires dans cette unité paysagère : Beaumont La Ronce, Les Hermites, Marray, La Ferrière, Le Sentier, Chancay.

Ils présentent une structure urbaine traditionnelle et ancienne souvent linéaire au cœur de la vallée, en association avec un habitat de type troglodytique… l'ensemble étant mis en scène par un cadre végétal agréable, échelle intime de la vallée.

Visualisation de l'étagement de l'urbanisation aux Hermites

Urbanisation des Hermites dans la vallée de La Demée

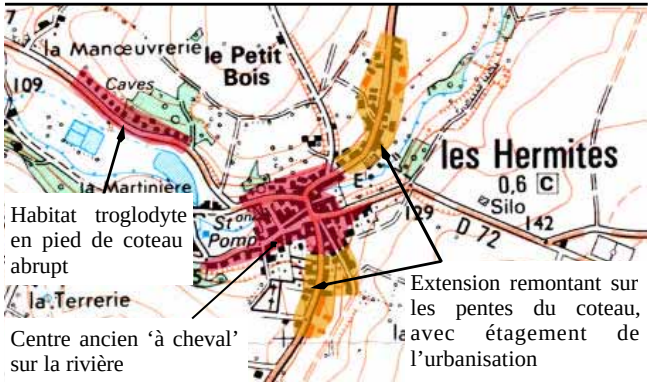

Habitat troglodyte en pied de coteau abrupt

Extension remontant sur les pentes du coteau, avec étagement de l'urbanisation

Centre ancien 'à cheval' sur la rivière

Coupe de principe de l'urbanisation des Hermites le long de la voie principale

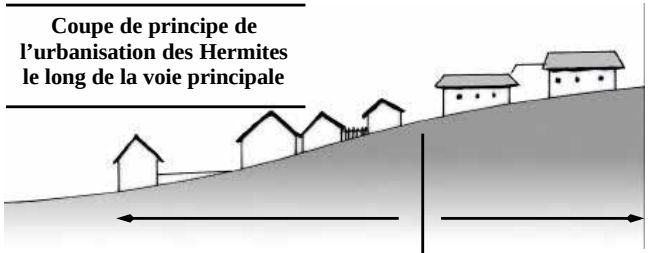

Village traditionnel, façades face à la pente, pignon sur rue

Habitations récentes, façades sur la rue, pignon face à la pente

Visualisation de l'impact d'un lotissement, détaché du bourg, et implanté sur le coteau (Chancey)

Impact des tendances d'évolution

5.2 - De par la structure des vallées et la forme urbaine des bourgs, il apparaît de façon claire que les possibilités de développement et d'extension sont généralement limitées :

- soit linéaires dans la vallée, ce qui se traduit par un étirement de l'urbanisation et une perte de la notion de cœur.
- soit détachées en satellite sur le coteau ou le plateau, ce qui se traduit par une scission entre extension et centre, scission aussi bien visuelle que fonctionnelle.

Un exemple intéressant :
Le bourg des Hermites présente une nouvelle forme urbaine de qualité ayant su utiliser la pente du coteau, en alternant l'orientation des façades. Ainsi, le bourg offre une parfaite continuité de son urbanisation tout en s'intégrant à un environnement contraignant. (Cf. photographies et coupe ci-contre)

Urbanisation de Villedômer dans la vallée de la Brenne

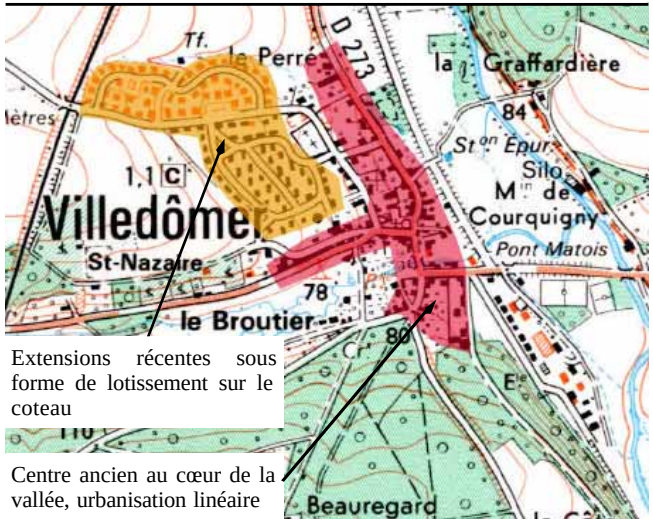

Extensions récentes sous forme de lotissement sur le coteau

Centre ancien au cœur de la vallée, urbanisation linéaire

4.3 - Les points particuliers : Château Renault et l'agglomération tourangelle.

L'urbanisation de Château Renault :

Château Renault, un développement impressionnant :

La ville de Château-Renault a totalement dépassé les limites contraignantes des vallées en se développant sur le plateau. Les vallées de La Brenne et du Gault, ancien axe de développement (lié notamment aux tanneries) ne jouent plus aujourd'hui que le rôle de coulées vertes traversant la ville.

Analyse comparée de l'évolution urbaine de Château Renault entre 1972 et 1997

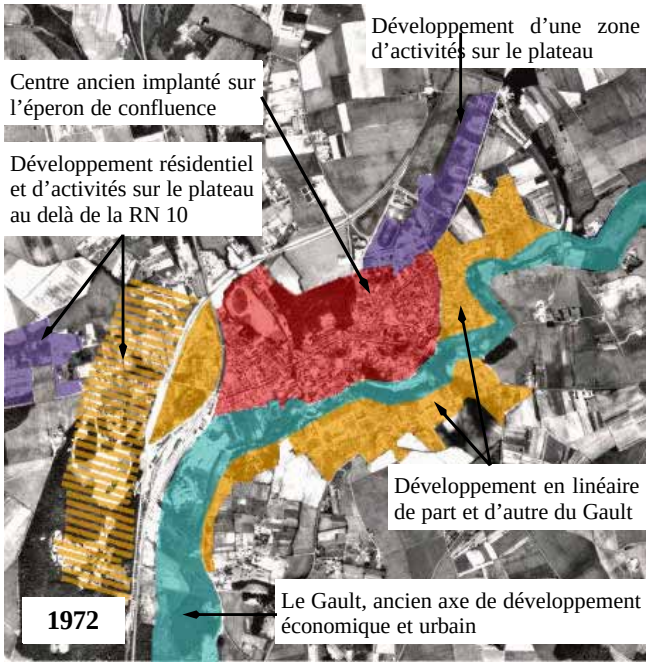

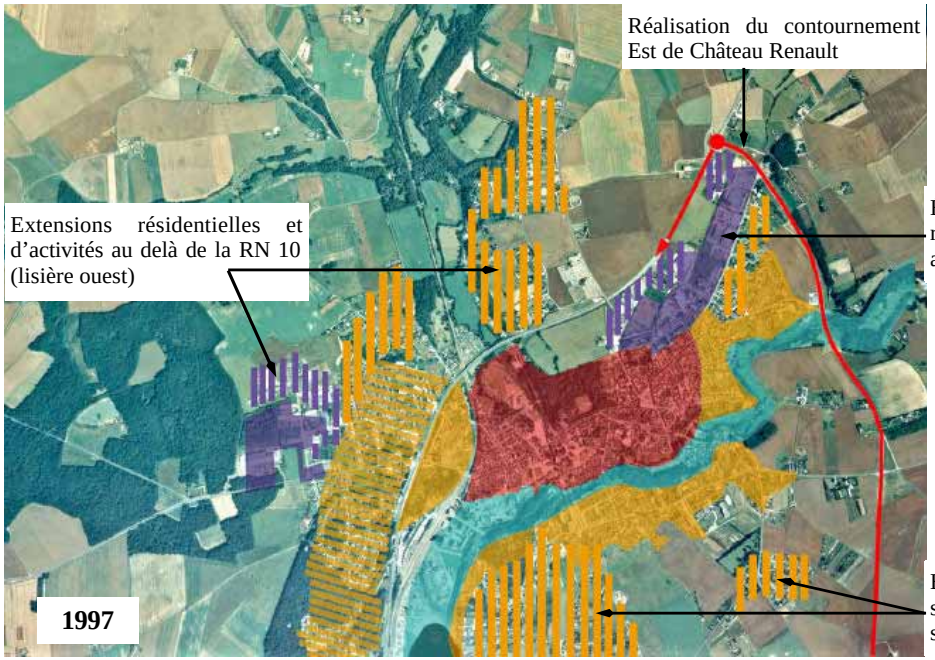

Étirement de l'urbanisation aussi bien résidentielle que d'activité vers le Nord Est : attraction de la rocade

Extension des espaces résidentiels vers le sud, au delà du Gault, entraînant une scission importante avec le centre ville.

L'agglomération tourangelle

A proximité de l'agglomération tourangelle, on observe une diminution de la proportion bois/cultures au profit de l'urbanisation.

Visualisation de la pression à l'urbanisation au nord de l'agglomération tourangelle

Ci-contre analyse de la Photographie aérienne de 1997
Ci-dessous extrait de la carte IGN au 1/25000°

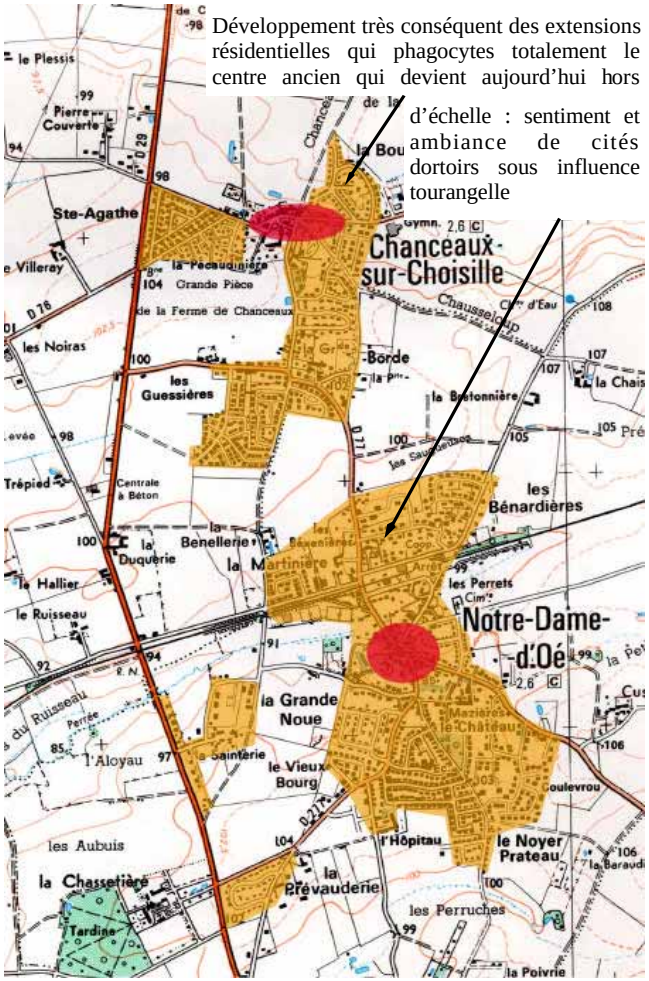

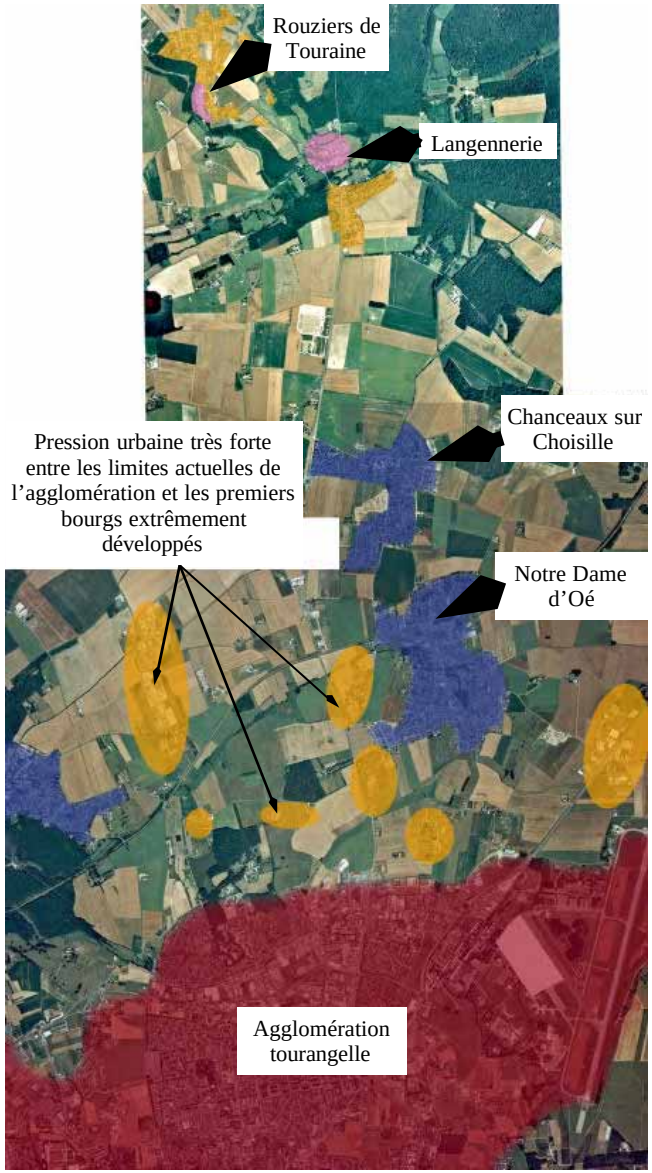

Impact des tendances d'évolution

4.3 - La tendance d'évolution est très nettement à l'accroissement de l'agglomération tourangelle qui se traduit par une impressionnante consommation d'espace, les communes limitrophes étant progressivement phagocytées (cf. photo aérienne ci-contre), malgré le dynamisme agricole.

Scénario 1 : réalisation de coupures vertes (agricoles et boisées) soulignant un gradient progressif de l'urbanisation

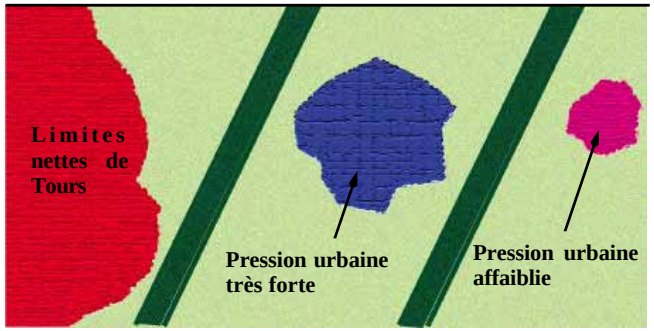

Scénario 2 : urbanisation continue, limites urbaines difficiles à appréhender

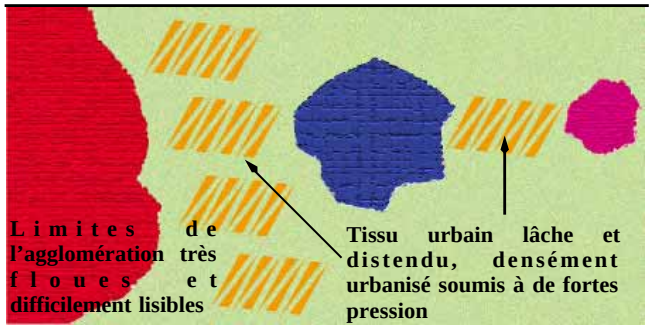

5 Palette chromatique et texturale

Traditionnellement la palette chromatique et texturale est chaude(ocres rouges des tuiles et briques) et diversifiée avec une grande importante laissée à la brique…. Cette composante se perd dans les constructions récentes ou restaurations. La tuile est progressivement remplacée par l'ardoise.

Impact des tendances d'évolution

Tendance à une modification de la palette des matériaux avec l'emploi de plus en plus fréquent de l'ardoise et des enduits clairs, ce qui s'accompagne d'une perte de l'originalité de la palette liée aux briques et tuiles, avec une palette chromatique moins chaude et moins diversifiée (banalisation des ambiances).

Projets : Infrastructures et développement

1 - La RN 1O et l'autoroute A.1O

La RN 10 a généré un nouveau paysage directement lié à l'infrastructure routière et à sa vocation : transit, accueil ponctuel, restauration, commerces…

La création de l'autoroute A1O a facilité les liaisons Tours/Paris au détriment de la route nationale. On note que l'autoroute A1O est relativement bien intégrée, jouant sur les effets de relief, les boisements (dont certains accueillent des aires de repos)… son impact visuel est modéré en dehors de quelques échangeurs et ponts...

2 - Les projets d'infrastructures routières au sein de cette unité paysagère

A.28 - Liaison entre Caen et Tours.
Après avoir traversé la vallée de l'Escotais au nord de Saint Christophe sur le Nais, la future autoroute longe la limite ouest de l'unité paysagère : Neuillé Pont Pierre (échangeur différé) - Chanceaux sur Choisille – Raccord au nord est de l'agglomération tourangelle sur l'autoroute A10.

Croquis montrant l'implantation d'une zone d'activités en milieu rural

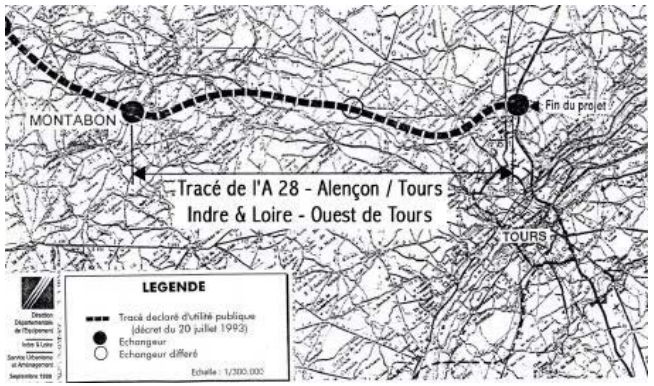

Impact des tendances d'évolution

1 - Si la fréquentation de la RN 10 semble toujours très importante, les usages et usagers ne sont plus les mêmes. Ces paysages tendent vers une perte de lisibilité, liée notamment à un abandon des structures directement liées à la route.

On assiste à des modifications de fonctions (comme des parcs de caravanes, des antiquaires …) qui paraissent incongrus dans un paysage rural. Dans les traversées de bourg, la voie reste large, surdimensionnée par rapport au trafic et qui crée plus une rupture qu'une liaison entre les deux parties du bourg.

2 - L'implantation d'une nouvelle autoroute aura des conséquences multiples sur l'évolution de ces paysages :

- Implantation et développement de zones d'activités notamment au niveau de l'échangeur différé de Neuillé Pont Pierre : surimposition de structures lourdes ayant un impact visuel majeur, risque de mitage sans aucune insertion au tissu urbain. L'impact sera d'autant plus marquant si le projet ne s'adapte pas à son environnement en terme de structure, de trame et d'échelle paysagère.
- Matérialisation d'une limite nord de l'agglomération tourangelle.
- La création d'un nœud routier d'échelle impressionnante au niveau du raccordement à l'A10 s'apparente à la création d'un nouveau paysage directement lié aux infrastructures : consommation d'espace, projet de traitement et d'intégration….

L A C O N F L U E N C E
L O I R E / V I E N N E

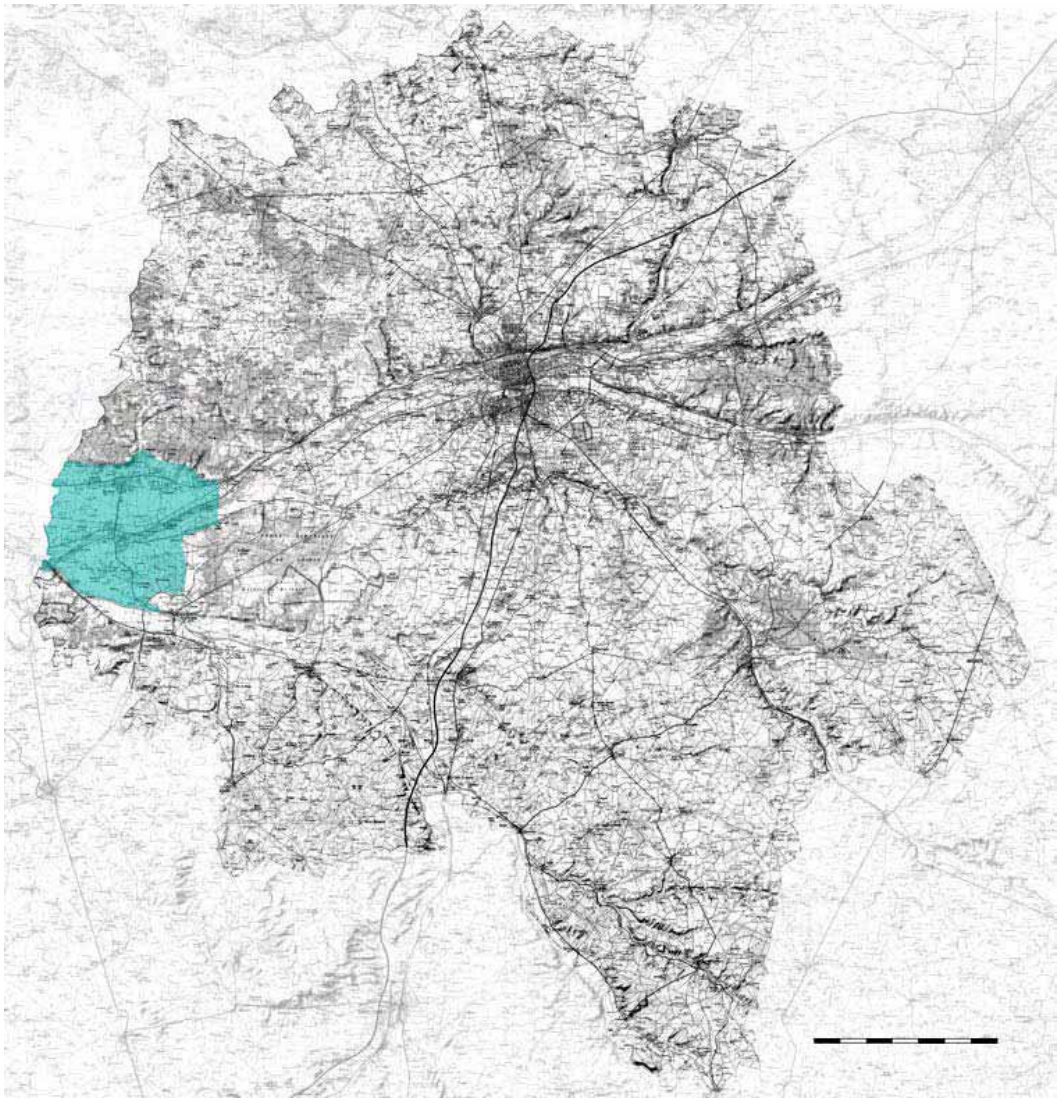

LA CONFLUENCE LOIRE/VIENNE

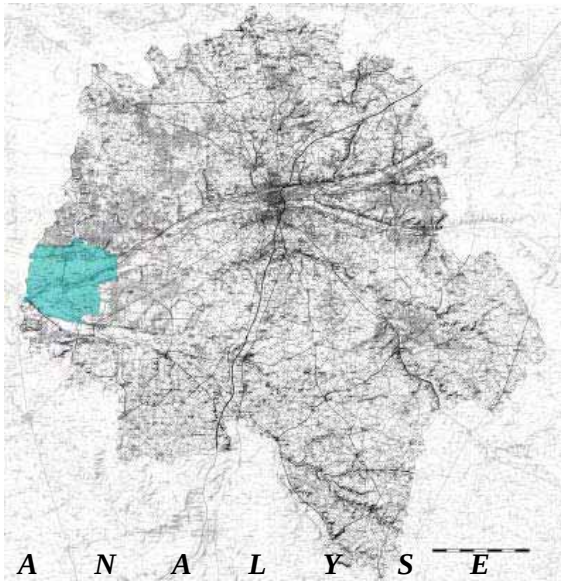

- **La vallée s'élargit, une unité géographique**
- **Les terrasses alluviales permettent des cultures particulières (vignes)**
- **La Loire caractérise l'unité**
- **Une urbanisation dense (ancienne et récente)**
- **Un système géologique complexe qui engendre la multitude des paysages**

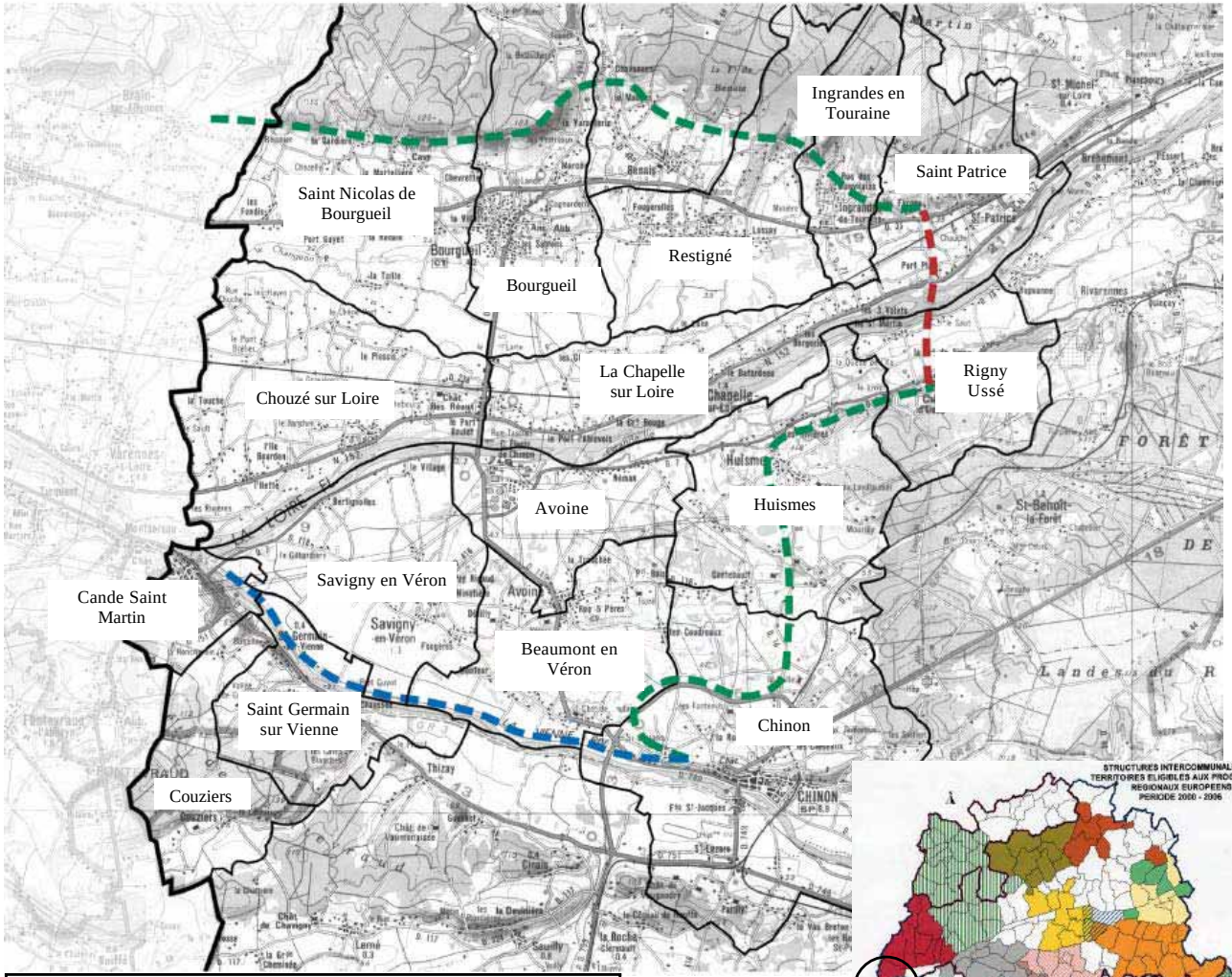

Les données administratives

■ **Cantons concernés**

Bourgueil - Chinon

■ **Communes concernées (avec le bourg)**

Avoine - Beaumont en Véron - Benais - Bourgueil - Candes Saint Martin - Chouzé sur Loire - Ingrandes de Touraine - La Chapelle sur Loire - Restigné - Saint Nicolas de Bourgueil - Savigny en Véron

■ **Communes concernées (sans le bourg)**

Chinon - Huismes - Saint Germain sur Vienne

■ **Structures intercommunales traversées :**

- District du Véron
- SIVOM Pays de Bourgueil

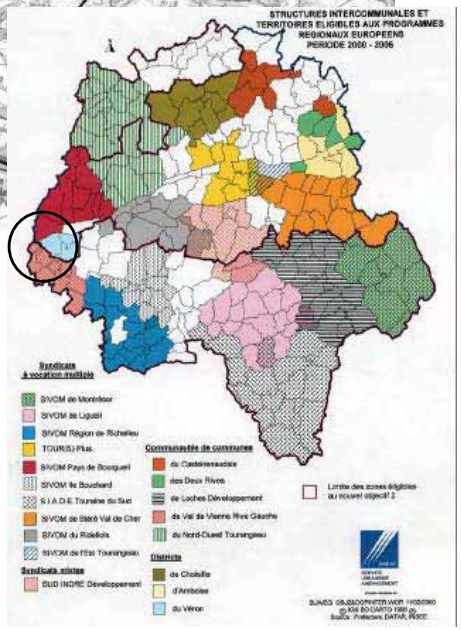

LA DENSITÉ DE LA POPULATION EN INDRE-ET-LOIRE

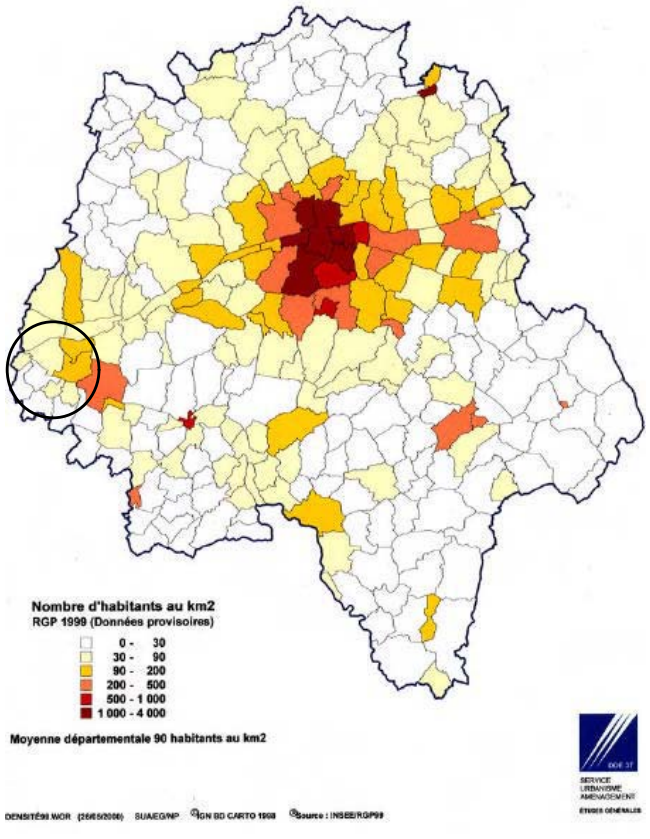

■ **Quelques données démographiques**

Une densité de population moyenne qui ne traduit pas le déséquilibre important qui existe entre les urbanisations d'Avoine, de Beaumont en Véron et des Puys du Chinonais, avec le reste de l'unité.
Surface approximative concernée : 26,9 km²

	1982	1990	1999
Population totale de l'Indre et Loire	505 908	529 314	553 848
Population totale de la confluence Loire/Vienne	16 925	17 087	17 473
Pop. Confluence Loire/ Vienne / Pop° Indre et Loire	3,3 %	3,2 %	3,1 %

DIAGNOSTIC PAYSAGER : LA CONNAISSANCE DU PAYSAGE
— CONNAISSANCE ET COMPRÉHENSION DES ÉLÉMENTS CONSTITUANTS ET FÉDÉRATEURS DU PAYSAGE —

Géologie et pédologie

La confluence de ces deux grandes rivières (Loire et Vienne) dessine une plaine alluviale très large. Cette plaine est recouverte de dépôts alluvionnaires anciens et récents du quaternaire.

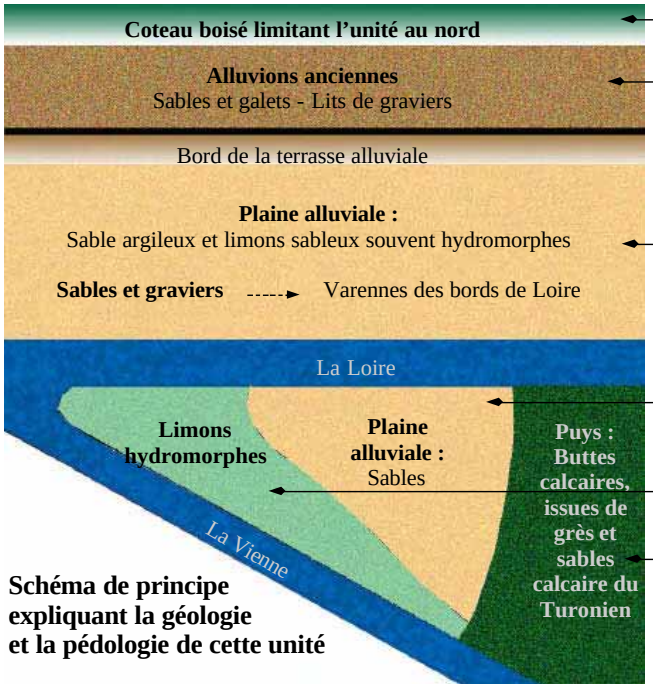

Schéma de principe expliquant la géologie et la pédologie de cette unité

Occupation du sol

La structure pédologique a fortement influencé l'occupation agricole du sol.

- **Coteau boisé** (le croissant boisé).
- **Les vignobles du Bourgueillois :** célèbre A.O.C
- **Large bocage** dans lequel se développe des prairies permanentes mais aussi des cultures. La vigne s'insère dans certaines parties de ce maillage. Ce secteur très humide est sillonné de boires et fossés qui s'écoulent vers le Lane ou le Changeon.
- **Cultures spécialisées : vergers de Chouzé sur Loire mais aussi maraîchage, pépinières.**
- **Vignoble du Chinonais et quelques vergers**
- **Bocage du Véron : maillage très dense de frênes et de chênes taillés traditionnellement en têtard, prairies, nombreux plans d'eau appelés « fosses » ou « lacs ».**
- **Cultures, vignes et bois (sur les hauteurs des buttes).**

Relief et hydrographie

A partir de Saint Patrice, La Loire a puissamment affouillé les sédiments meubles du Cénomanien, élargissant ainsi considérablement la vallée. Elle coule dans la partie sud de la vallée. La vallée s'étend donc depuis les coteaux boisés du Bourgueillois au nord jusqu'aux coteaux abrupts de la rive gauche de la Vienne. Ces deux rivières sont séparées par l'anticlinal du Véron avant de se rejoindre à Candes-Saint-Martin, limite ouest du département.

Cette unité est largement dominée par la présence des rivières : La Loire s'élargit bien que canalisée entre deux levées, la Vienne rejoint la Loire à Candes-Saint-Martin, pénétrant largement dans le bocage du Véron par crues fréquentes interposées.

Climatologie

Cette région jouit d'un climat particulièrement tempéré, le plus chaud et le plus sec de Touraine. Au printemps, la douceur des températures permet un départ précoce de la végétation.

Climat doux, printemps précoce, permet l'adaptation d'essences végétales méridionales et même subtropicales (Magnolia, figuiers, palmiers….).
De plus, la chaleur emmagasinée par les terrasses graveleuses facilite la maturation du raisin.

Les milieux naturels

Source « Projet de Charte constitutive » du PNR Loire - Anjou - Touraine

La Loire (et ses affluents) est reconnue pour sa grande valeur écologique car elle abrite des biotopes variés. L'espace ligérien a conservé une dynamique de fleuve sauvage et vivant.
Son régime hydraulique particulier crée des milieux très diversifiés : bancs de sable ou de graviers, vasières, boires, francs bords…
De plus, l'homme entretient (plus ou moins selon les secteurs) les plaines alluviales : prairies humides et de fauche, bocage ligérien.

Cette diversité de milieux contribue à la création et au maintien de conditions de vie originales pour la flore et la faune.
Toutes ces richesses biologiques ont été répertoriées dans des procédures d'inventaires ou de protection.

Exemples :

- **ZNIEFF de type 1 :**
  Milieu naturel localisé d'intérêt biologique remarquable (cf carte ci-contre).
- **ZICO (CE 10)**
  Cette zone pour la conservation des oiseaux reprend la confluence de la Loire et de la Vienne, et remonte la Loire et la Vienne sur l'ensemble de l'unité.

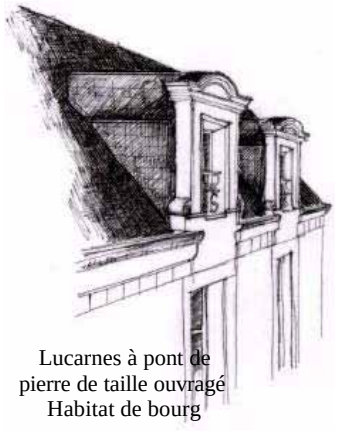

Lucarnes à pont de pierre de taille ouvragé
Habitat de bourg

Lucarnes en bois
Habitat rural et urbain du Bourgueillois

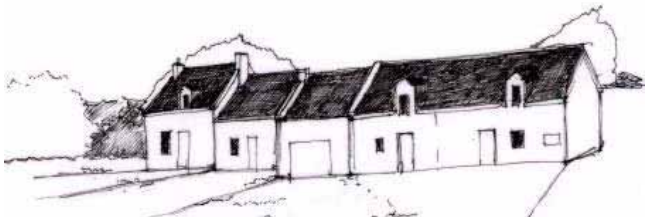

Pignons débordants rythmant la composition linéaire de l'habitat
Habitat rural du Bourgueillois et des Varennes

Restigné

Urbanisation d'un village des bords de Loire
Exemple de Chouzé sur Loire

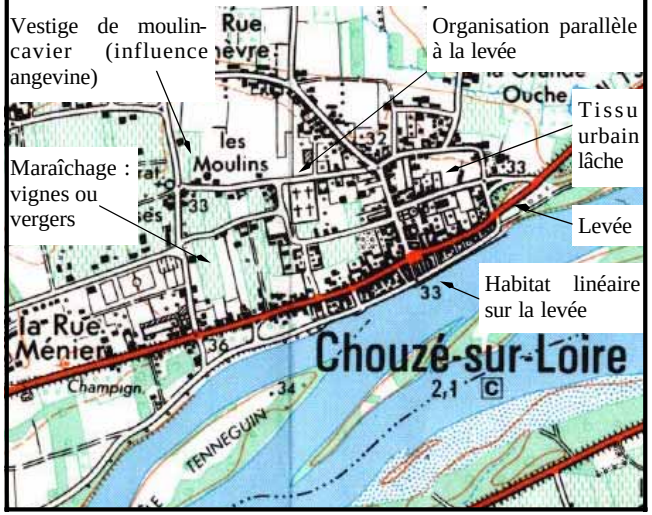

Chouzé sur Loire

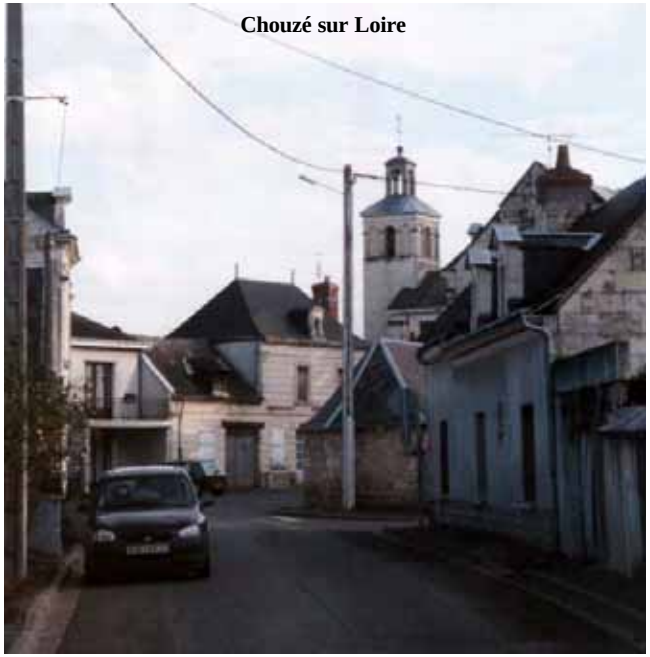

Particularités architecturales

L'habitat rural

L'habitat traditionnel de la confluence est souvent regroupé sous forme de hameaux. Mais, ces hameaux n'ont pas tous la même configuration selon la vocation de cet habitat.

On peut distinguer :

- **les hameaux du Bourgueillois**

A vocation viticole, disposés le long de petites voies parallèles à la ligne du coteau, ils sont composés de la maison traditionnelle de plan rectangulaire, de volume très simple. Le toit est couvert d'ardoises. La façade principale est ouverte vers la vallée. La façade est construite en pierre de taille (calcaire du Turonien), corniches et ouvertures sont ouvragées. On notera la présence de nombreuses lucarnes de bois présentant une croupe nettement en avancée par rapport au plan de la façade.

Les pignons sont débordants sur la toiture, ce qui crée un rythme dans la composition linéaire de ces bâtiments, accentué par les différences de hauteur du faîtage.
Dans les fermes et exploitations viticoles importantes, les bâtiments se répartissent sur trois côtés. Ils peuvent être reliés par de hauts murs en maçonnerie de moellons calcaires apparents. La cour, de faible dimension, s'ouvre par un portail flanqué de deux piliers.

- **le long de la levée de la Loire, se développe un habitat très particulier.**

L'influence angevine de la Loire se fait fortement sentir par l'implantation des habitations et exploitations agricoles en contre-bas de la levée. L'automobiliste parcourant la levée a des vues plongeantes sur les cours et jardins, souvent très soignés et plantés de végétaux exotiques (Magnolia, palmiers). Les façades sont en pierre de tuffeau taillé et les toitures à deux pans recouvertes d'ardoises. Bien souvent, un escalier en pierre occupe un des pignons. On trouve un mélange d'habitations modestes à simple rez-de-chaussée et d'habitat plus riche dont le premier étage atteint le niveau de la levée, les toitures sont alors à 4 pans et les lucarnes en pierre très ornementée.

- **l'habitat du Véron s'est regroupé sur de petites buttes insubmersibles,** regroupant les bâtiments des exploitations agricoles. Il présente des caractéristiques architecturales de grande qualité. De nombreuses demeures (fermes viticoles) ou manoirs ponctuent les villages et hameaux.

- **A noter :** Quelques moulins caviers, vestiges de l'influence de l'Anjou (notamment à Chouzé sur Loire)

Villages du Bourgueillois
Le village (ici Saint Nicolas de Bourgueil) est très visible. Le clocher s'élance au dessus des vignes

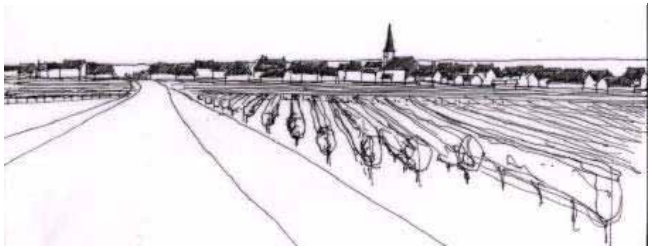

Hameau du Bourgueillois sur la terrasse viticole

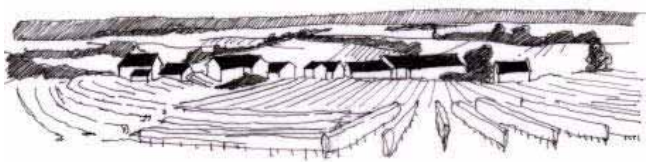

Habitat en contrebas de la levée de Loire

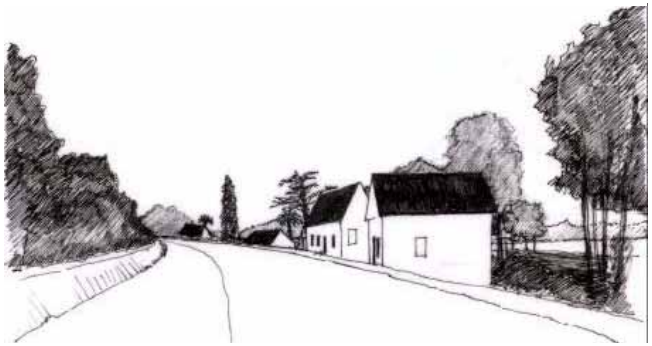

Les structures urbaines

Les bourgs et villages des terrasses viticoles

Ils sont implantés sur le bord de la terrasse, marquant la limite entre le vignoble et le bocage. Ces villages sont de forts point d'appel dans le paysage

- Le clocher de **Saint Nicolas de Bourgueil** s'élance autour des toitures basses et des rangs de vignes.
- **Bourgueil :** un groupement aux allures de bourgades, halles, maisons serrées contre l'église Saint Germain, alignement sur rues de riches maisons aux lucarnes en pierres ornementées ou en bois, maisons à fronton, aux ouvertures richement ornementées, calepinage de pierre sur les façades de l'église ou des maisons montrent une richesse et une prospérité. L'Abbaye, édifice imposant, fut fondée en 990, elle a été très active entre le XII et le XIXe siècle.
- **Restigné :** un tissu urbain très lâche dans lequel s'insinuent des parcelles de vignes. Entre deux rues, sur deux kilomètres, se juxtaposent habitat traditionnel modeste, constructions neuves, jardin clos, vigne, champs…. Le regard est perdu et les repères sont difficiles.

Les villages des bords de Loire : Chouzé sur Loire, La Chapelle sur Loire, Port Boulet.

Leur structure ainsi que l'architecture des bâtiments s'apparentent aux villages de la levée de Loire en Maine et Loire. En contre-bas de la levée, ils s'organisent en rues parallèles à la levée. Le tissu urbain est souvent très lâche. Ces villages étaient très prospères lors de l'activité de la marine de Loire, comme en témoigne encore la toponymie et de nombreux indices (quais, échelle de crue).

Les bourg du Véron

Les villages du Véron sont constitués d'un tissu urbain très lâche, plutôt assimilés à des hameaux regroupant les activités agricoles de polyculture-élevage et de vigne. C'est dans ces villages qui s'étirent, que l'on trouve l'architecture traditionnelle de maisons en tuffeau et ardoise.

Avoine et Beaumont en Véron ont perdu cette structure sous la pression urbaine due à l'installation de la centrale nucléaire. Recomposition et réaménagement du centre bourg, construction de lotissements périphériques ont fait perdre le caractère d'origine de ces villages.

UNITÉ PAYSAGÈRE DE LA CONFLUENCE LOIRE / VIENNE

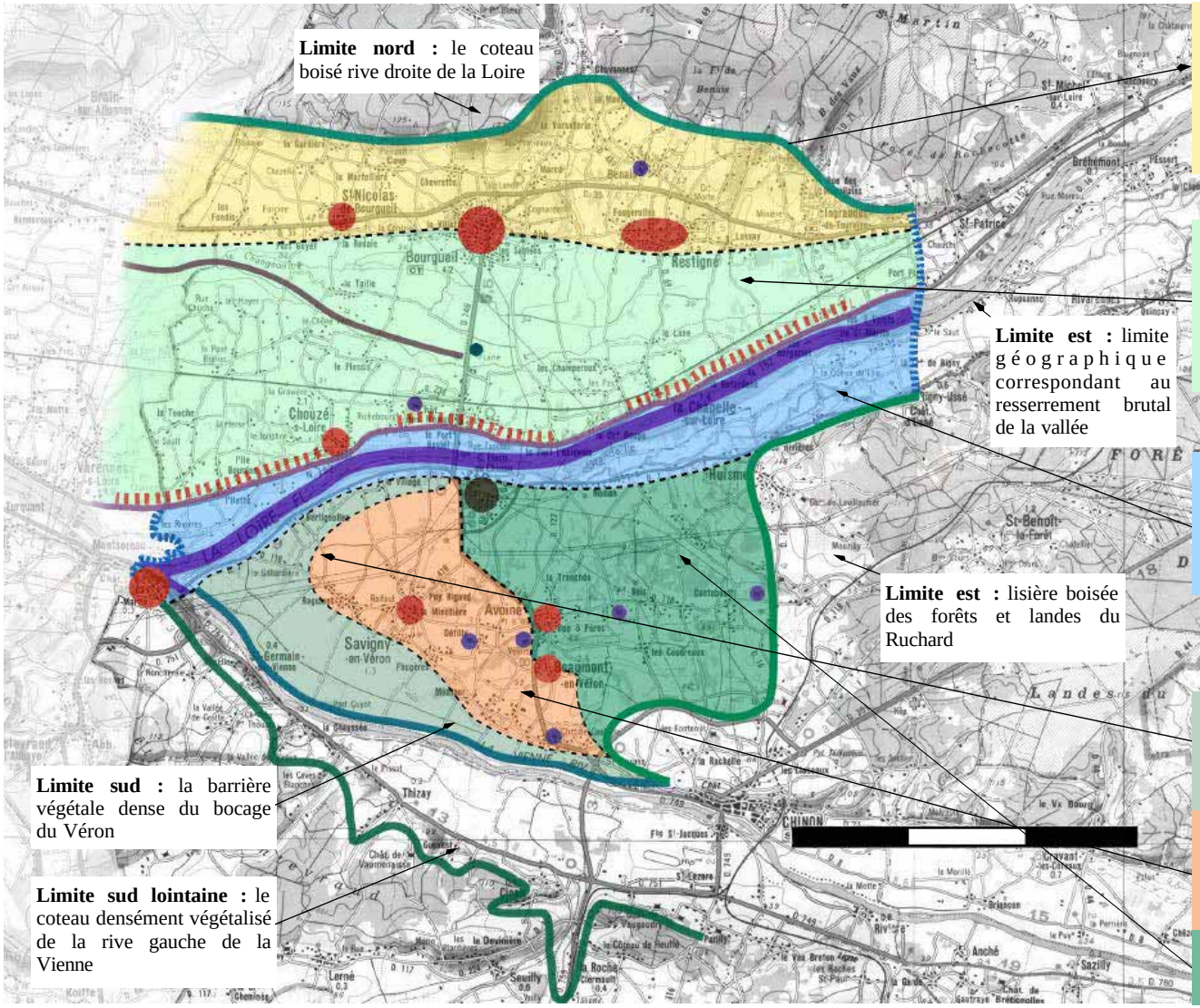

Terrasses viticoles du Bourgueillois

C'est un paysage fort et puissant, riche de son activité humaine passée et présente.
Ouvert sur l'extérieur, il se laisse regarder, fier de son équilibre, mais sans prétention.
Un paysage accueillant et vivant.

Plaine alluviale, bocage du Lane

Une ambiance sécurisante
Un paysage plus ou moins cloisonné par les haies
Une activité tranquille de polyculture-élevage (présence de troupeaux de bovins) associée à quelques cultures spécialisées.
Une échelle humaine

La Loire

Une impression de dynamisme
La structure construite des levées soulignée par un habitat linéaire en pied de levée (hachures rouges)
La présence très forte de la Loire

Le Véron, dominé par la centrale nucléaire d'Avoine

- **Le bocage dense** : bocage du Véron, paysage fermé, densément végétalisé, une échelle intime - Plans successifs des haies bocagères qui donnent de la profondeur au paysage - Transparence des haies en hiver

- **Les vignes de Chinon et les cultures des Varennes,** habitat sous forme de hameaux sur les montilles - Paysage ouvert, très structuré par le graphisme des lignes de cultures et des vignes - Paysage vivant par la présence d'un habitat de très bonne qualité architecturale

- **Très forte pression urbaine,** sur les Puys du Chinonais, et, à l'est d'Avoine et Beaumont en Véron, un paysage destructuré et confus, peu lisible

Les limites de l'unité

- **Au nord : les coteaux boisés**

- **Au sud : la ligne végétale forte du Véron qui borde la Vienne.** Cependant, visuellement, le regard butte au sud sur le coteau abrupt de la rive gauche de la Vienne.

- **A l'est :**
  L'unité est limitée par le resserrement brutal de la vallée entre Ingrandes de Touraine et Saint Patrice, puis par les Puys boisés du Chinonais qui annoncent le plateau du Ruchard.

- **A l'ouest : la confluence de la Vienne et de la Loire**
  Elle marque un changement subtil de paysage. Candes Saint Martin représente l'articulation entre la « Loire rivière » à l'est et la « Loire fleuve » à l'ouest, plus large plus puissante. Candes Saint Martin, célèbre par sa collégiale qui domine le village, et où mourut Saint Martin en 397 fait figure de proue s'avançant sur la confluence.

Une unité structurée : organisation du paysage en bandes parallèles

L'organisation du paysage en bandes parallèles à la Loire, l'élément végétal présent sous forme de lignes (vigne, verger, potager) et de trames (bocage), la permanence des matériaux de constructions (tuffeau taillé en façade, ardoises en couverture) en font une unité paysagère forte et identitaire, centrée sur la Loire. Cependant, la composition diversifiée de ces différents éléments permet de dégager des ambiances différentes et donc des sous-unités paysagères.

- **Le paysage viticole de Bourgueil**

  - Uniquement composé de lignes ordonnées constituées par les rangs de vigne.
  - Calé par le coteau aux pentes affirmées mais qui permet toutefois une montée des rangs de vigne, qui s'insinuent à la lisière de la forêt (lisière à redent).
  - Animé par les hameaux construits en linéaire au pied du coteau
  - Ponctué par les villages s'étirant sur le bord de la terrasse.
  - Ouvert vers le sud, sur la vallée, sur les arbres du bocage, sur la ligne végétale de la Loire, sur le coteau boisé de la Vienne.

  C'est un paysage fort et puissant, riche de son activité humaine passée et présente.
  Ouvert sur l'extérieur, il se laisse regarder, fier de son équilibre, mais sans prétention.
  Un paysage accueillant et vivant.

  Toutefois, quelques points discordants altèrent cette impression stable et équilibrée :
  - l'entrée de Bourgueil depuis le sud;
  - le mitage de Restigné;
  - les lignes électriques et leur support imposant.

■ Le bocage de la plaine alluviale

Descendant de la terrasse viticole, on plonge dans un paysage fermé. Les haies hautes cloisonnent l'espace délimitant des prairies, des champs de cultures mais quelquefois aussi de la vigne et des vergers. Le chêne est mêlé au frêne et au saule. Des touffes ou des bandes de saule-osier jaune vif ou orangé, illuminent le bocage d'hiver. Ces plantations témoignent d'une activité de vannerie importante pratiquée par les mariniers pendant les périodes où la navigation était impossible.

Un réseau viaire dense et sinueux, des boires, des fossés rejoignant le Lane ou le Changeon, contribuent à rendre ce paysage labyrinthique, sans repère, sans perspective.
Au détour d'un chemin, un petit hameau ou une ferme aux bâtiments modestes apporte l'animation et la vie.
La ligne SNCF, rectiligne, souvent en remblai, trace une barrière droite dans un espace clos et sinueux. L'autoroute ne se signale que par les passages supérieurs nécessaires à la continuité des chemins.

Une ambiance sécurisante.
Un paysage plus ou moins cloisonné par les haies.
Une activité tranquille de polyculture-élevage (présence de troupeaux de bovins) associée à quelques cultures spécialisées.
Une échelle humaine.

■ La Loire

Dans cette unité, le paysage de la Loire est indissociable de la levée nord et du système qui s'y développe au pied : habitations en contre-bas avec cours et jardins, petites parcelles de cultures spécialisées (maraîchage, verger, vigne, potager….).

La route sur digue permet d'une part de voir la Loire (entre Ingrandes en Touraine et La Chapelle sur Loire), et oriente d'autre part le regard vers l'habitat et l'activité humaine (de La Chapelle sur Loire à la limite ouest du département).

C'est un **paysage très investi par l'homme** : activité passée (batellerie, vannerie, commerce depuis les ports) et activité présente (agriculture spécialisée, centrale nucléaire d'Avoine).

C'est un **paysage à échelle très humaine** : volume des maisons, dimension des parcelles cultivées, largeur des voies. **La centrale nucléaire vient rompre cette échelle humaine**, en imposant le volume de ses cheminées, le dimensionnement et la courbure des voies et déviation, la surface de la parcelle occupée, la hauteur de la clôture et par la hauteur du panache blanc du nuage qui est un repère permanent et se voit de très loin.

Une impression de dynamisme.
La structure construite des levées.
La présence très forte de la Loire.

■ Le Véron

Appuyé à l'est par les Puys du Chinonais, coincé entre la Loire et la Vienne, le pays du Véron apparaît comme isolé.

Deux échelles de paysage se superposent :

- une échelle très humaine où l'homme a tiré le maximum de ce que pouvait apporter le Véron, tout en respectant la structure du paysage. Les hameaux ont été construits sur les montilles. Les cultures spécialisées (vignes) ont tiré le meilleur des terres des Varennes, le bocage à mailles serrées sur des terres plus hydromorphes;

- une échelle qui s'affranchit de l'espace : la centrale nucléaire d'Avoine et les satellites (serres, tunnels, hangars, pylônes et lignes électriques), les bourgs d'Avoine et de Beaumont en Véron qui s'étendent en de nombreux lotissements, donnent l'impression d'avoir grossi trop vite.

Deux logiques d'occupation de l'espace :

- un paysage très végétal où l'habitat se fait discret, entouré d'arbres et de haies en épousant les formes du relief;

- une urbanisation récente sous forme de lotissements autour des « bourgs-phares » mais aussi en mitage le long des voies secondaires qui englobe les hameaux et les perd dans une architecture de banlieue. Une urbanisation linéaire de bungalows, caravanes et cabanons sur de petites parcelles le long de la Loire, le long de la RD 7.

Trois secteurs dans le Véron, très liés à l'occupation humaine du sol :

- le bocage dense : bocage du Véron

▶ **Un paysage fermé, densément végétalisé.**
Une échelle intime.
Plans successifs des haies bocagères qui donnent de la profondeur au paysage - Transparence des haies en hiver.

- les vignes de Chinon et les cultures des varennes, habitat sous forme de hameaux sur les montilles

▶ **Paysage ouvert, très structuré par le graphisme des lignes de cultures et des vignes.**
Paysage vivant par la présence d'un habitat de très bonne qualité architecturale.

- très forte pression urbaine, à l'est d'Avoine et Beaumont en Véron

▶ **Un paysage déstructuré et confus, peu lisible.**

MOTS CLEFS - AMBIANCES

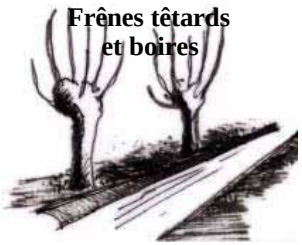

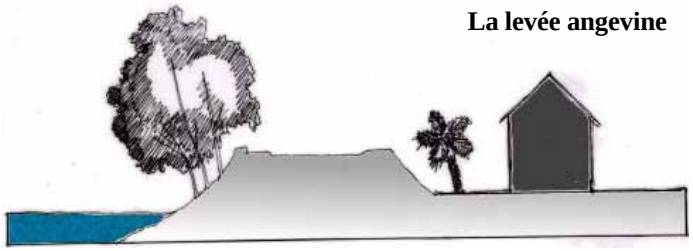

Une influence angevine :

dans l'architecture, dans la structure de la levée et dans la vie sociale (présence de jeux de boules de fort).

Un paysage construit et ordonné :

rangs de vignes et levées. La Loire est très présente, endiguée mais gardant une forte impression de fleuve encore sauvage par la végétalisation naturelle des îlots et de la ripisylve, mais aussi par les fortes variations du débit.

Un paysage investi par l'homme

Pression urbaine due à la présence de Chinon et de la centrale nucléaire. Cette unité est très investi par l'homme. Une présence ancienne et forte marquée par les digues, le vignoble, le bocage, l'habitat, et activités économiques (Centrale nucléaire)

Un paysage ouvert et présentant à la fois ordre, rigueur, stabilité et une échelle intime

BLOC DIAGRAMME DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE DE LA CONFLUENCE LOIRE / VIENNE

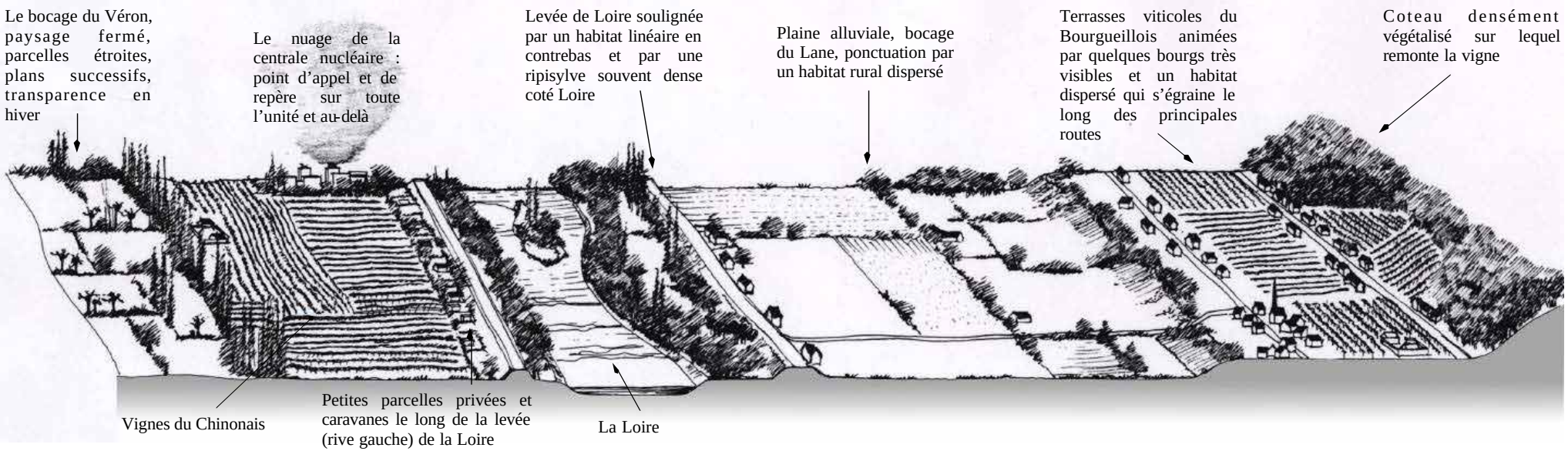

LA CONFLUENCE LOIRE/VIENNE

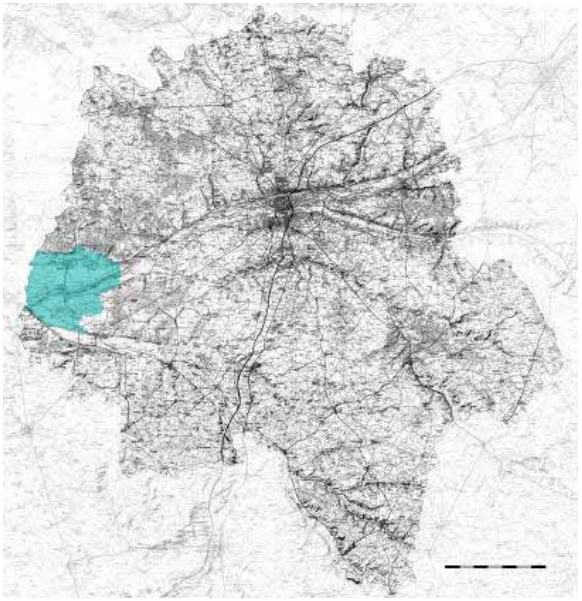

LES ÉLÉMENTS IDENTITAIRES

1 La Loire indissociable de la levée qui la longe et soulignée par des rives plus ou moins végétalisées.

2 Le bocage sur les plaines alluviales

3 La vigne sur les terrasses ligériennes : vignobles, viticulture et patrimoine.

4 Pression urbaine et activité industrielle

Aujourd'hui : perception de quelques prairies au sein d'une trame bocagère dense

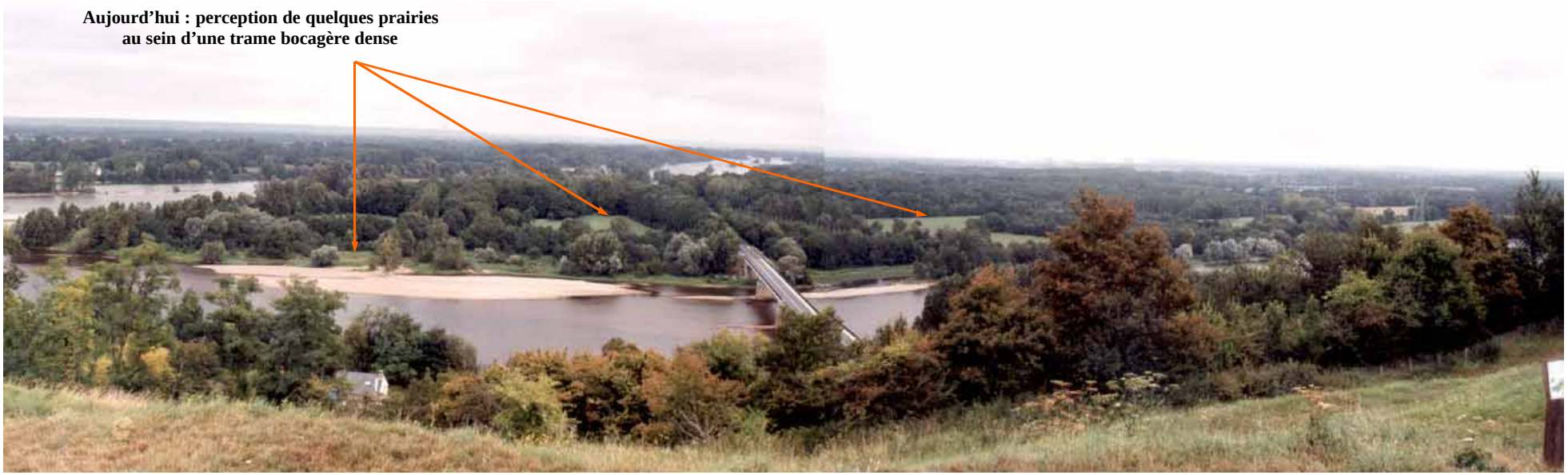

Tendance : fermeture du paysage par le renforcement des boisements ou le développement de friches

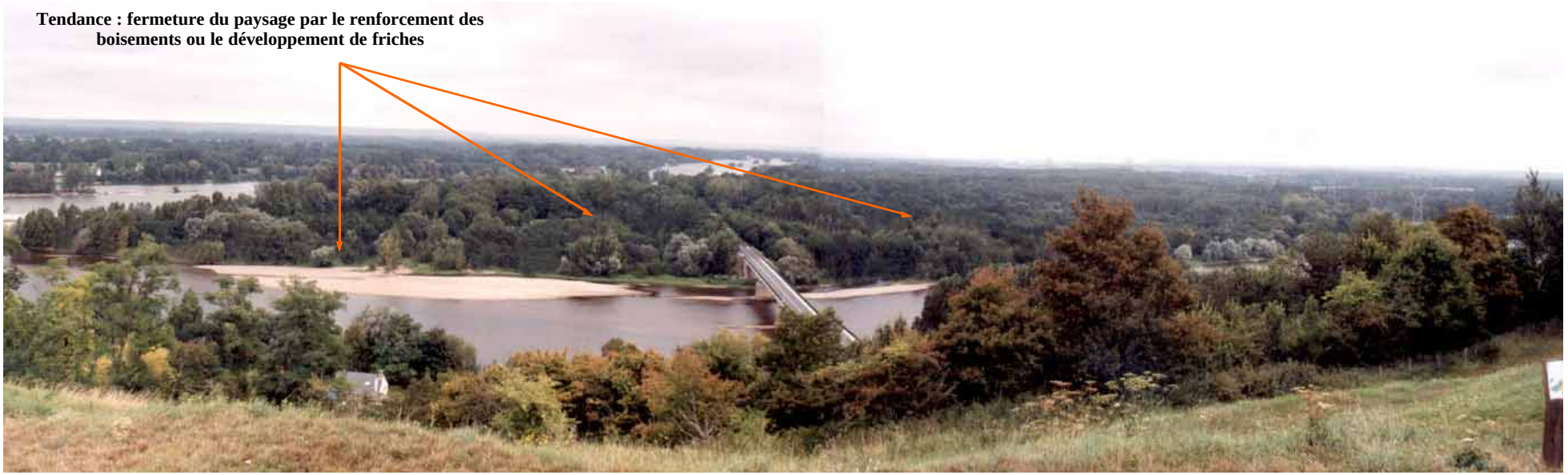

1 La Loire

La Loire se dévoile depuis la levée soulignée traditionnellement côté terre par une urbanisation en contrebas de la levée et côté Loire par des rives plus ou moins larges, et plus ou moins densément végétalisées.

Ce constat visuel soulève deux questions :
- celle du développement de l'habitat en contrebas de la levée
- celle de la végétalisation des rives

Impacts des tendances d'évolution

- **Du point de vue de l'habitat, la tendance actuelle semble montrer :**

  - Rive droite : un conservatisme de l'habitat ancien qui est toujours utilisé et restauré sans nouvelles constructions. Ce patrimoine bâti de caractère fait l'identité de la levée ligérienne et suggère une influence angevine.

  - Rive gauche : le développement d'un habitat de loisirs de type cabanon, caravanes… s'égraine en contrebas de la levée. Cette tendance s'accompagne d'un mitage et d'une appropriation des rives de Loire.

- **Du point de vue de la densité végétale, la tendance semble être à la densification entre ripisylve et friches évoluant en boisement**.

  - Une accentuation de la tendance s'accompagnera d'une fermeture du paysage et occultera progressivement les percées visuelles sur la Loire… perte de la lecture d'un des éléments majeurs et fédérateurs de cette unité.

  - Une maîtrise du phénomène de densification végétale permettra de maintenir les vues et la relation privilégiée au fleuve.

2 Le bocage sur les plaines alluviales

Le bocage rive droite (secteur du Lane) ou rive gauche (secteur du Véron) présente une maille dense avec de petites parcelles et génère un paysage fermé d'échelle intime, animé de plans successifs qui donnent de la profondeur au paysage et qui s'accompagne d'effets de transparence en hiver. **Cette formation végétale correspond à une pratique culturale dominante : l'élevage (pâtures, prairies…) aujourd'hui en perte de vitesse.**

Impact de l'autoroute

Dans le secteur de Lane, le passage de l'autoroute a imposé un remembrement sur les abords, ce qui s'est traduit par une ouverture du bocage par destruction de certaines haies.

La création de cette nouvelle infrastructure s'est accompagnée d'ouvrages ou d'événements qui ont modifié l'image des paysages traversés comme le creusement d'un plan d'eau, sur le site d'extraction des matériaux ayant servis à la construction de l'autoroute.
Exemple du plan d'eau de Saint Nicolas - Thenière.

Impacts des tendances d'évolution

Tendance à la déprise de l'activité d'élevage

- soit le renforcement de la fermeture du paysage par le développement de friches évoluant ultérieurement en boisement.

- soit au contraire la destruction du bocage (partielle ou totale) qui s'accompagnera alors d'une ouverture très nette du paysage et donc de la déstructuration de ces bandes densément végétalisées jouant le rôle d'un écrin, mettant en scène les espaces viticoles.

A noter : La question du maintien d'une activité d'élevage est posée notamment par le P.N.R. Loire - Anjou - Touraine. Il pourrait être favorisé par le développement du tourisme de proximité associé au monde rural, projet développé par le concept de « Tours ville porte ».

Tendance au boisement et donc à la fermeture du paysage

Conséquences de la crise de l'élevage et malgré le richesse des prairies notamment en basse vallée de la Vienne, les propriétaires fonciers sont aujourd'hui peu enclins aux pratiques de fermage (refus de renouveler les baux) et préfèrent souvent des occupations du sol à long terme comme les boisements : peupliers dans les fonds de vallées, robiniers, chênes, châtaigniers sur les coteaux, (notamment les coteaux calcaires), ce qui se traduit par une fermeture des paysages (Cf. photomontage page en face)

3 La vigne sur les terrasses ligériennes.

Structure, rythme, force et sensibilité paysagère (en relation avec la monoculture)…. les terrasses viticoles offrent un paysage riche de son activité humaine passée et présente.

La force et le caractère identitaire de ce paysage s'appuient non seulement sur la viticulture mais aussi sur un patrimoine bâti spécifique et identitaire aussi bien au niveau des bourgs que des hameaux et propriétés viticoles.

Cette qualité architecturale pose évidemment le problème des extensions urbaines et de la diversification de l'ambiance architecturale d'un lieu fort et fier de son passé.

Impact des tendances d'évolution

La viticulture semble aujourd'hui être une activité florissante. Le maintien de cette activité dominante entraîne une stabilité des paysages. La mise aux normes pour le traitement des effluents viticoles va s'accompagner du développement des bacs de rétention : nouvelle structure à intégrer dans les paysages de vignes.

En revanche, une déprise viticole engendrerait une modification profonde de la structure paysagère et la définition d'un nouveau paysage.

Dans l'espace rural, la tendance est au conservatisme architectural, à la restauration du patrimoine bâti traditionnel.

Aujourd'hui, l'agriculture occupe une place importante face à la viticulture, tendance à la diminution de l'activité de maraîchage au profit de la culture du mais qui se traduit par une homogénéisation des couleurs et des textures.

En périphérie des bourgs, extension et modification des lisières : confusion apportée par la déstructuration du tissu urbain, la création des zones commerciales et d'activités.

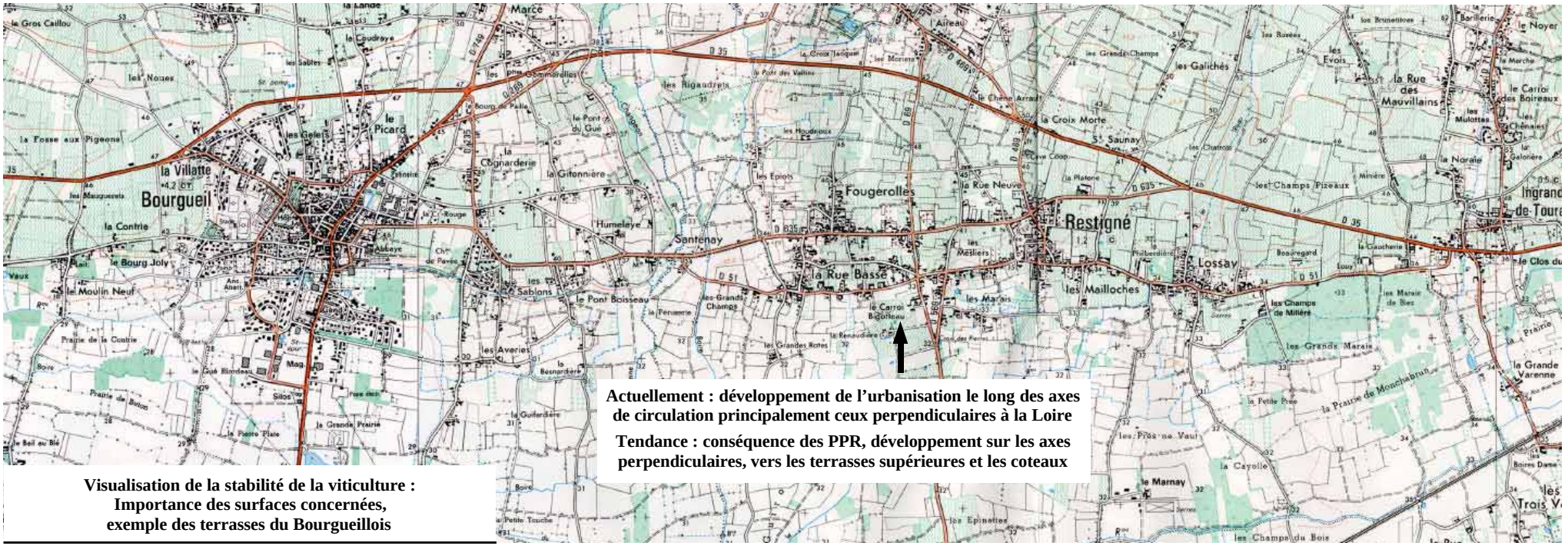

Actuellement : développement de l'urbanisation le long des axes de circulation principalement ceux perpendiculaires à la Loire

Tendance : conséquence des PPR, développement sur les axes perpendiculaires, vers les terrasses supérieures et les coteaux

Visualisation de la stabilité de la viticulture : Importance des surfaces concernées, exemple des terrasses du Bourgueillois

4 Pression urbaine et activité industrielle

La proximité du bassin d'emploi de Chinon et d'Avoine (centrale électrique) génère une très forte pression urbaine qui diffuse autour des bourgs (Avoine, Beaumont en Véron) et au sein des paysages ruraux jusque vers les Puys du Chinonais.

Tendance à l'amplification de ce phénomène, notamment à remonter sur les terrasses, vers les Puys du Chinonais et les coteaux du Bourgueillois : perte de l'identité du paysage, confusion liée au caractère non affirmé : ni rural ni urbain. Il existe un réel enjeu de reconstruction urbaine.

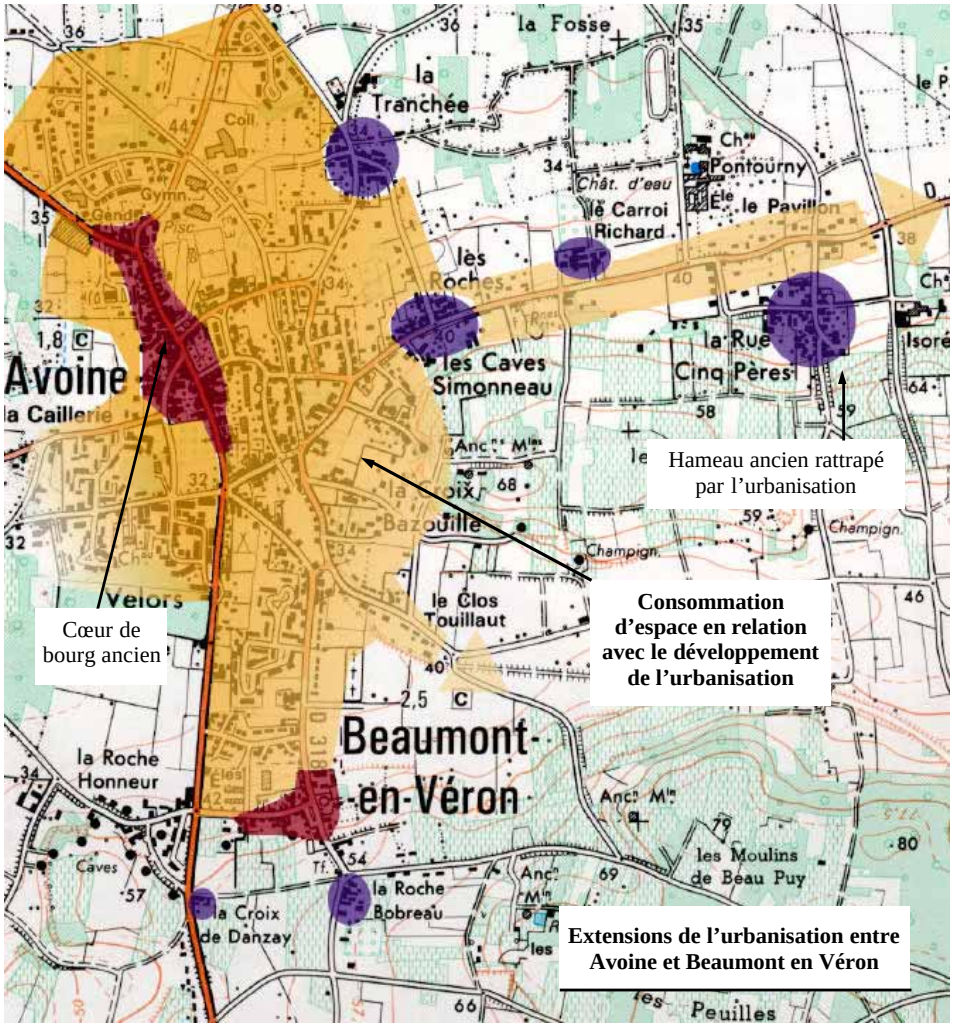

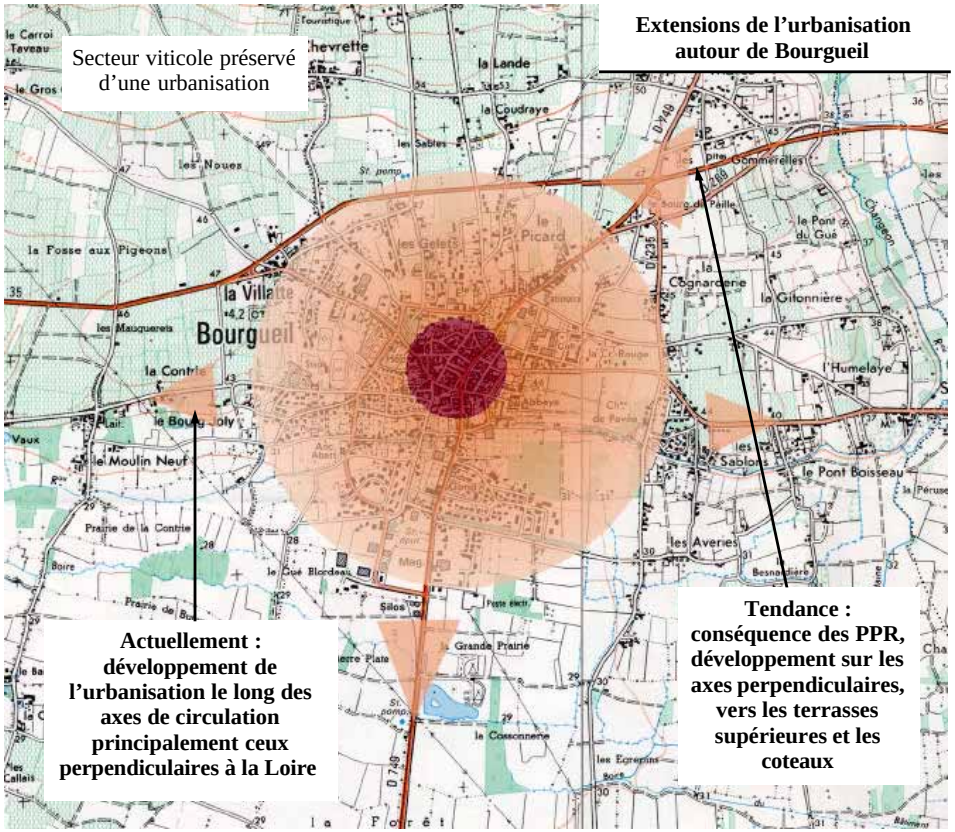

Influence de Chinon

- sur la lisière sud, une influence chinonaise avec notamment le développement de zones commerciales, d'activités et industrielles et de quelques zones résidentielles, au cœur d'un espace autrefois boisé.

- sur les franges ouest et nord, un espace à vocation non déterminée, accueillant aujourd'hui des activités diverses comme le motocross, une décharge...

Tendance à la consommation d'espace en lisière de l'agglomération chinonaise

A Noter : Impact visuel majeur dominant la Loire de la centrale. Point de repère par le nuage de fumée permanent mais aussi par la pression urbaine engendrée et le développement des bourgs à proximité.

Viabilité et longévité de la centrale nucléaire :
- Devenir de la structure ?
- Existe-t-il des programmes de développement du tourisme industriel ?

Tendance au développement de la lande

Tendance à la consommation d'espace et au « grignotage » de l'espace boisé à proximité de l'agglomération chinonaise : Secteur à proximité immédiate de Chinon, très loin d'Avoine et de Beaumont-en-Véron (hôpital, zone d'activité, infrastructure routière) qui risque de subir une pression urbaine diffuse et linéaire.

Tendance au développement de la lande, de la friche, du boisement (résineux, robinier) pouvant s'accompagner d'une fermeture du paysage.

Évolution globale vers la fermeture du paysage.

Tendance au reboisement en résineux

Projets : Infrastructure et développement

Impact des tendances d'évolution

Extension de l'A 85 entre Bourgueil et Langeais. Actuellement, l'autoroute est intégrée au paysage et ne se signale qu'au niveau des passages supérieurs nécessaires à la continuité des chemins.

Tracé envisagé de l'A 85 entre Bourgueil et Langeais

Quel est le profil envisagé au niveau du tronçon entre Bourgueil et Langeais ?

L E V A L D E L O I R E
D E M O S N E S A S A I N T P A T R I C E

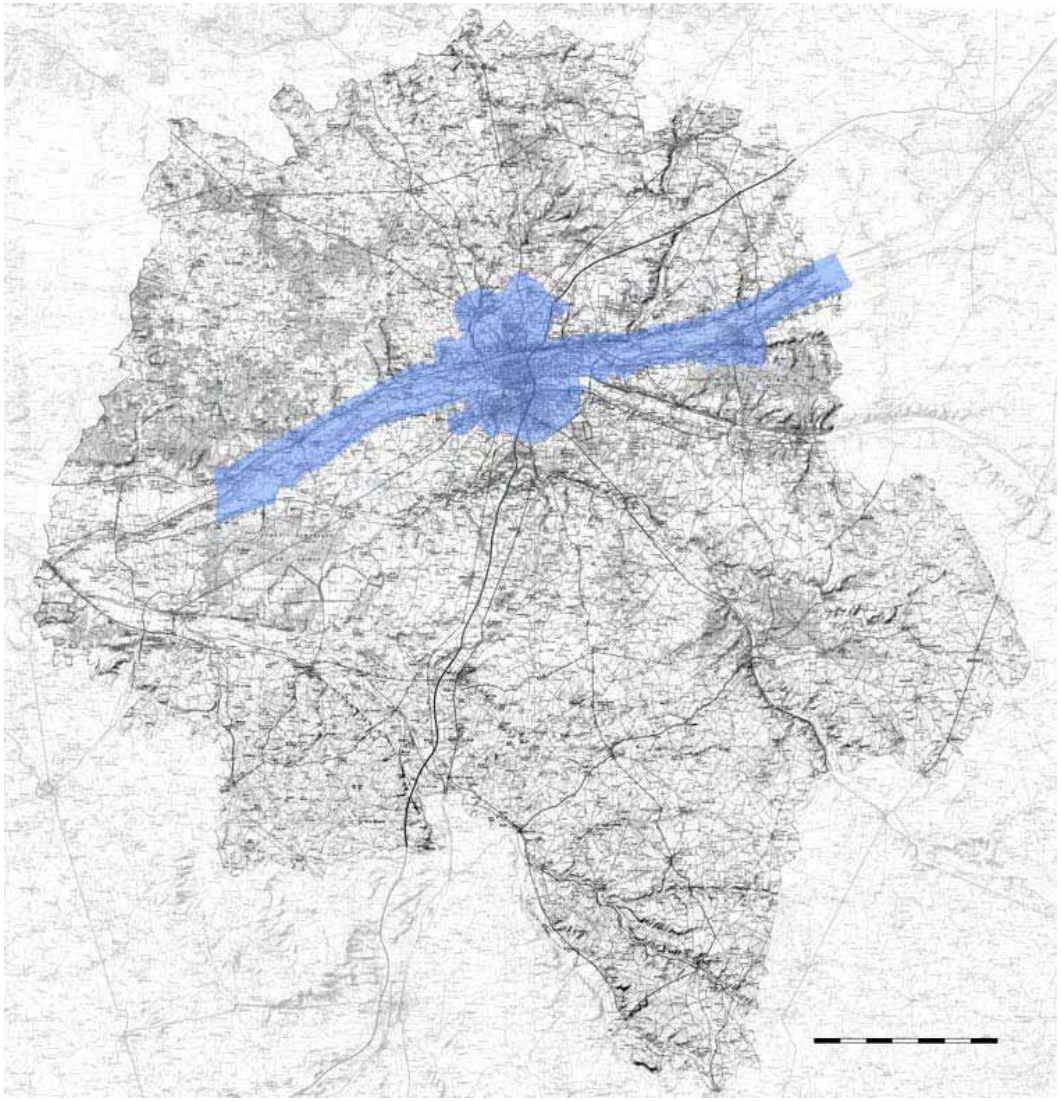

LE VAL DE LOIRE :
DE MOSNES A SAINT PATRICE

**« Qui se contente de la regarder couler du haut d'un pont ne peut prétendre connaître vraiment la Loire.
Mieux encore qu'à suivre la rive, c'est sur le fleuve lui-même et sur ses grèves encore humides
que tout apparaît dans sa véritable perspective : le saut du poisson, le plongeon des bêtes, l'envol des oiseaux.
La descente en canoë est un bon moyen pour voir la Loire au plus près et vivre totalement à son rythme.**

**Douce chaleur des grèves qui sont autant de plages familiales, bonne fraîcheur des berges qui invite à la sieste,
la Loire est tout entière dans ces subtils contrastes entre le frais et le chaud, le sec et le mouillé,
dans ces glissements progressifs d'un paysage à l'autre, si semblables et pourtant radicalement différents.
A l'approche de l'été, la Loire se dévoile en déployant ses grèves de sable blond qui font sa réputation »
- Jacques Boislève - Extrait de « La Loire vue du ciel » aux éditions du Chêne.**

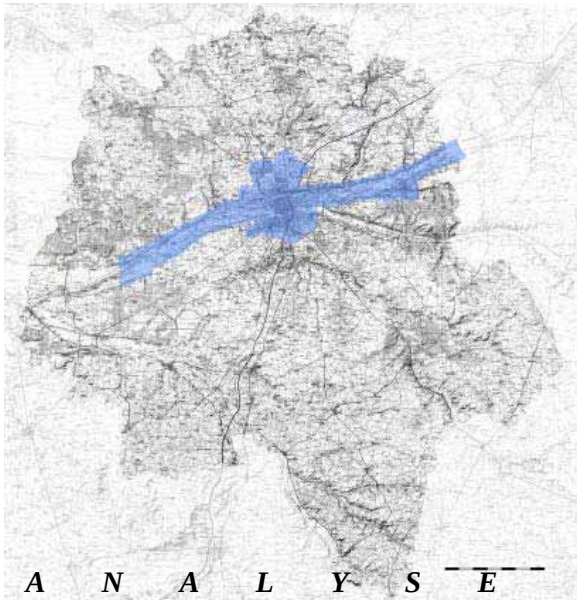

A N A L Y S E

- **Une vallée large entre deux coteaux bien marqués**
- **La ville de Tours : articulation importante entre la vallée amont et la vallée aval**
- **La région la plus peuplée et très densément habitée**
- **Un paysage fort et identitaire**

Limites des communes concernées par cette unité paysagère

Les lignes en tirets verts indiquent les limites de l'unité paysagère, celles en tirets rouges soulignent les limites de l'agglomération tourangelle

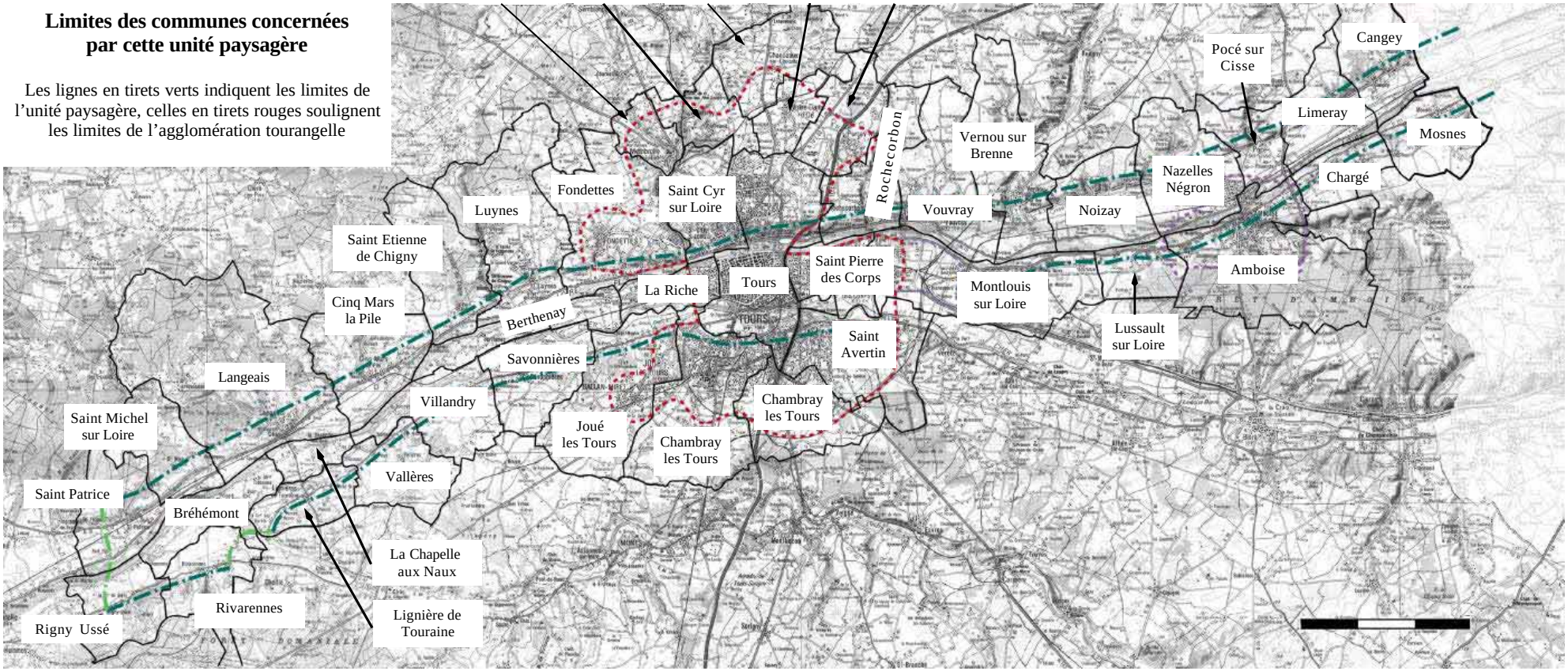

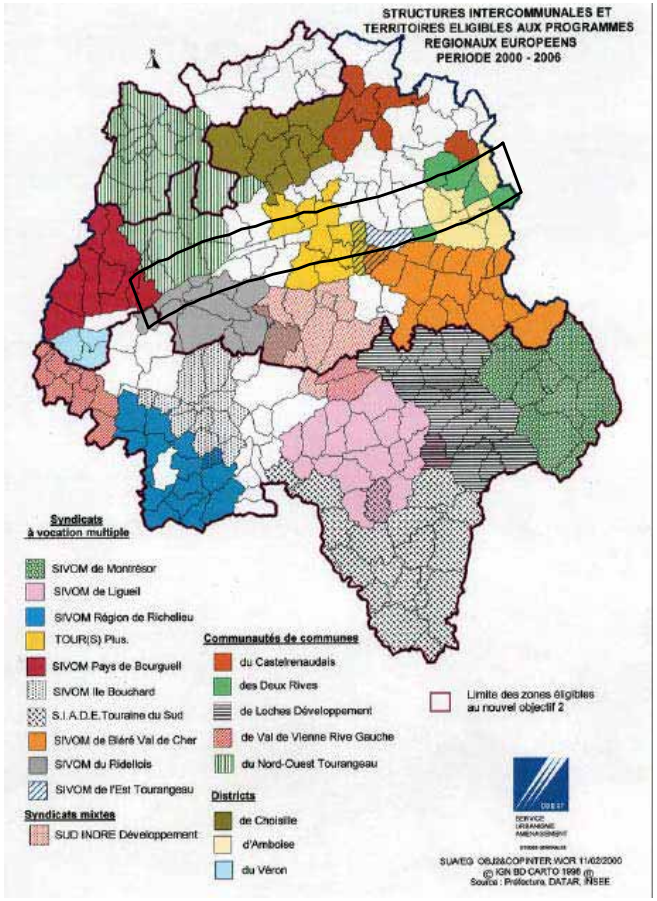

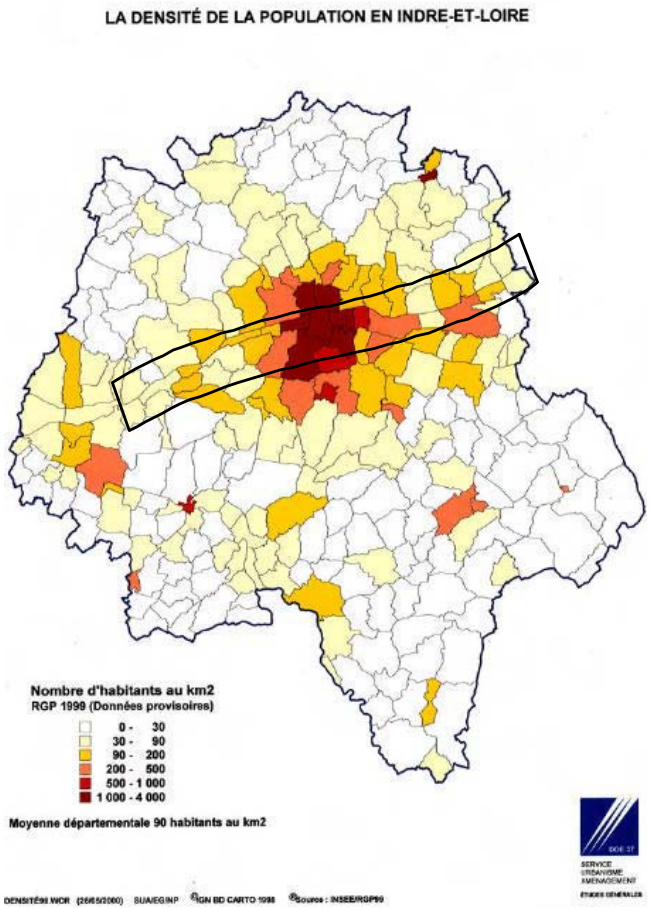

Les données administratives

■ Cantons traversés concernés pour partie :

Amboise - Azay le Rideau - Ballan Miré - Langeais - Luynes - Montlouis - Saint Cyr - Saint Pierre des Corps - Tours

■ Communes concernées :

Berthenay - Bréhémont - Cangey - Chargé - Cinq Mars la Pile - Fondettes - La Chapelle aux Naux - Langeais - La Riche - Lignière de Touraine - Limeray - Lussault sur Loire - Luynes - Montlouis sur Loire - Mosnes - Nazelles Négron - Noizay - Pocé sur Cisse - Rigny Ussé - Rivarennes - Rochecorbon - Saint Cyr sur Loire - Saint Etienne de Chigny - Saint Michel sur Loire - Saint Patrice - Saint Pierre des Corps - Savonnières - Tours - Vallères - Vernou sur Brenne - Villandry - Vouvray
Amboise (non comptabilisé dans le décompte démographique)

■ Communes concernées (sans le bourg) :

Ballan Miré - Joué les Tours

■ Structures intercommunales traversées :

- **SIVOM** du pays de Bourgueil, du Ridellois, de Tours Plus, de l'est tourangeau
- **Communauté de communes** du nord-ouest tourangeau et des deux rives
- **District** d'Amboise

■ Traverse 4 des 5 pays de l'Indre et Loire

- Pays du Chinonais
- Pays du nord-ouest de la Touraine
- Pays de l'agglomération tourangelle
- Pays du nord-est de la Touraine

■ Appartient au Parc Naturel Régional

(Communes de l'ouest de l'unité)

■ Quelques données démographiques

Une occupation humaine très ancienne
Surface approximative concernée : 19,5 km² hors agglomération tourangelle qui représente 20,3 km²
La densité de population au sein de l'unité reflète la forte attractivité urbaine de Tours :
- de Saint Patrice à Tours, elle augmente considérablement à l'approche de la capitale de 30 à 90 hab/km² à 1000 - 4000 hab/km²;
- de Tours à Mosnes, elle baisse régulièrement de 1000 - 4000 hab/km² à 30 - 90 hab/km².

Population	1982	1990	1999
Indre et Loire	505 908	529 314	553 848
Le Val de Loire	219958	224042	232564
% de la population de l'unité / à celle du département	43,47 %	42,32 %	41,99 %

DIAGNOSTIC PAYSAGER : LA CONNAISSANCE DU PAYSAGE
— CONNAISSANCE ET COMPRÉHENSION DES ÉLÉMENTS CONSTITUANTS ET FÉDÉRATEURS DU PAYSAGE —

Géologie et Pédologie

D'un point de vue dynamique, le lit majeur tel que nous le connaissons s'est probablement creusé au cœur de l'ère quaternaire, entre deux phases de glaciations, mettant ainsi à jour les formations sédimentaires du Bassin Parisien. Ce creusement intensif dû à des eaux déchaînées a déterminé la formation de deux coteaux.

Une unité aux limites nord et sud franches : relief de falaises calcaires au niveau des coteaux.

Cette unité présente deux grands types de formations pédologiques liées de façon étroite à la géologie (cf tableau ci-dessous) :

- **les plaines alluviales ou varennes**
  Sols légers, pauvres, trop secs l'été, peu structurés, hydromorphes en hiver. De nos jours, les varennes évoquent des sols faciles à travailler, susceptibles d'être aisément amendés et donc par extension, de bons sols;
- **les coteaux et bords de plateaux**

Diversité pédologique favorable à une occupation du sol diversifiée et spécialisée.

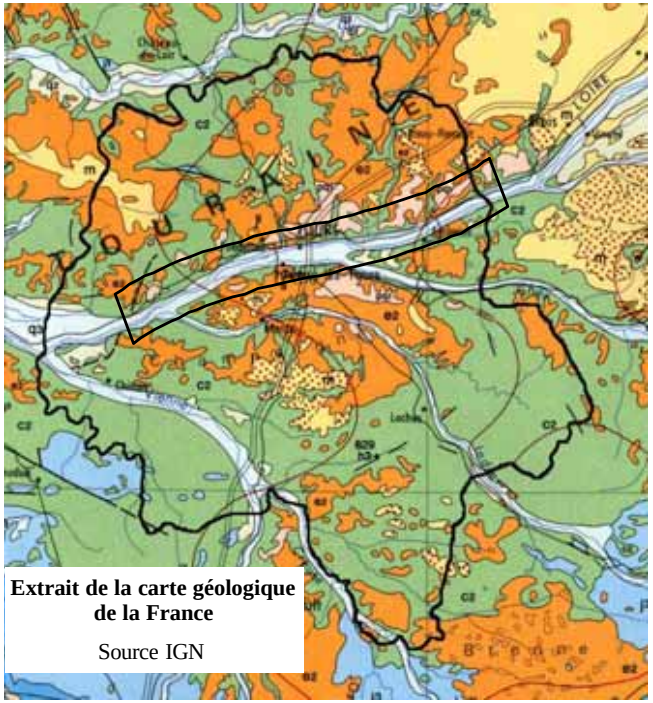

Extrait de la carte géologique de la France

Source IGN

Caractéristiques pédo-paysagères des vallées, terrasses et coteaux viticoles de La Loire.
Source : Chambre d'agriculture

• Plaine alluviale, montilles, dépressions latérales, îles et grèves de La Loire : développées dans les formations alluviales anciennes et modernes de la Loire.	Sols peu évolués, hydromorphes	**Iles et grèves :** Végétation naturelle de pelouses, saulaies, prés pacagés, friches.
	Sol sableux sain	**Terrasses alluviales :** Grandes cultures, vignes prés, peupleraies, aspergeraies
• Plateaux et coteaux : développés au sein de dépôts éoliens et de remaniements de pentes reposant sur des matériaux argileux acides sénoniens, éocènes et, par endroits, sur des craies turoniennes et sénoniennes.	Sols à texture argileuse lourde, chimiquement riches, bien alimentés en eau.	**Dépressions argileuses et hydromorphes,** cultures, prairies, haies, peupleraies et roselières.
	Sol sableux ou sablo-limoneux de profondeur variable.	**Plaine, Montilles et Coteaux :** Vignes, productions maraîchères, fruitières et pépinières, petits bois.

Relief et hydrographie

■ Une réalité géographique

L'appellation « Val de Loire » est justifiée par la présence forte dans le paysage des deux coteaux évoqués précédemment, qui se distinguent facilement l'un de l'autre. En effet, les plateaux qui les surmontent sont entaillés par des vallées adjacentes orientées vers la Loire. Les caractéristiques des vallées adjacentes sont profondément différentes d'un plateau à l'autre :

- **Au nord, coteau rive droite**

Le bassin versant est très court, les affluents sont courts et peu nombreux, leurs vallées arrivent perpendiculairement à celle de la Loire, le Changeon, La Roumer, La Bresme sauf La Cisse;

- **Au sud, coteau rive gauche**

Le bassin versant est très vaste, les affluents prennent leur source dans le Massif Central et leurs vallées débouchent avec une orientation nord-ouest/sud-est, par rapport au Val de Loire (Indre, Vienne, Cher) en formant des becs. Ces affluents ne se jettent pas de manière directe dans le fleuve, ils serpentent longtemps parallèlement à la Loire avant de s'y engouffrer définitivement.

■ Une volonté de maîtrise du fleuve sauvage : construction de digues et de levées.

La Loire, fleuve capricieux, a changé et changerait encore souvent de lit mineur si l'homme ne l'avait pas emprisonné entre des levées. Elle décrit des méandres à l'intérieur de son lit majeur, ne buttant sur un coteau que pour mieux repartir sur le versant opposé. Il en résulte un système complexe de bras abandonnés (les boires), d'affluents qui divisent la vallée en une série de bandes parallèles aux coteaux.

- Une unité géographique.
- Un réseau hydrographique dense et original qui génère une structure paysagère en bandes parallèles aux coteaux.
- Une volonté de maîtrise du fleuve sauvage : construction de digues et de levées.

Climatologie

Le Val de Loire, au climat doux et tempéré, s'étend autour de la Loire, frontière météorologique entre le nord et le sud de la France. Aux abords du fleuve, l'atmosphère semble hésiter sans cesse entre soleil et nuages. Familière des brouillard matinaux, pourtant peu tenaces, arrosée de pluies régulières, mais peu abondantes, cette région, célèbre par la douceur de vivre tourangelle, bénéficie d'un bon ensoleillement, en particulier le long des coteaux de la Loire. L'influence océanique remontant par le fleuve royal se fait sentir.

Cependant, en amont d'Amboise, cette influence diminue (le couloir ligérien n'est plus orienté aussi nettement est-ouest). Les vents anticycloniques d'hiver, la bise, pénètrent dans cette partie du couloir ligérien, renforçant les gelées particulièrement néfastes au début du printemps pour la vigne.

Si on les connaît moins maintenant, il y a ponctuellement des périodes de grand froid qui se traduisent par des embâcles de plus ou moins longue période.

Climat doux qui a permis l'adaptation de végétaux exotiques rapportés à Nantes et remontés par bateau jusqu'à Orléans.

Occupation et utilisation du sol

La Loire et ses affluents, les nombreuses boires et bras du fleuve délaissent des îles et des grèves qui permettent une végétation très particulière :

- Ripisylves de saules, frênes et aulnes en bord de Loire, Vienne et Cher, plus ou moins épaisses et fournies.
- Végétation naturelle de pelouses et saulaies sur les grèves et îles en période d'étiage.
- Prairies naturelles pacagées, bordées de haies (bocage ligérien).
- Cultures spécialisées : maraîchage, pépinières dans les varennes.
- Quelques peupleraies.

- Les Varennes sont aujourd'hui synonymes de terres riches et c'est le fruit du développement dans le val du maraîchage et des cultures industrielles. Le terme a pris une dimension régionale en acquérant un contenu agronomique différent du sens premier, en raison du travail de l'homme.
- Contraste entre : la « Loire sauvage » où pousse une végétation spontanée sur la ripisylve et les ilots inondables et les varennes cultivées et domestiquées par l'homme.

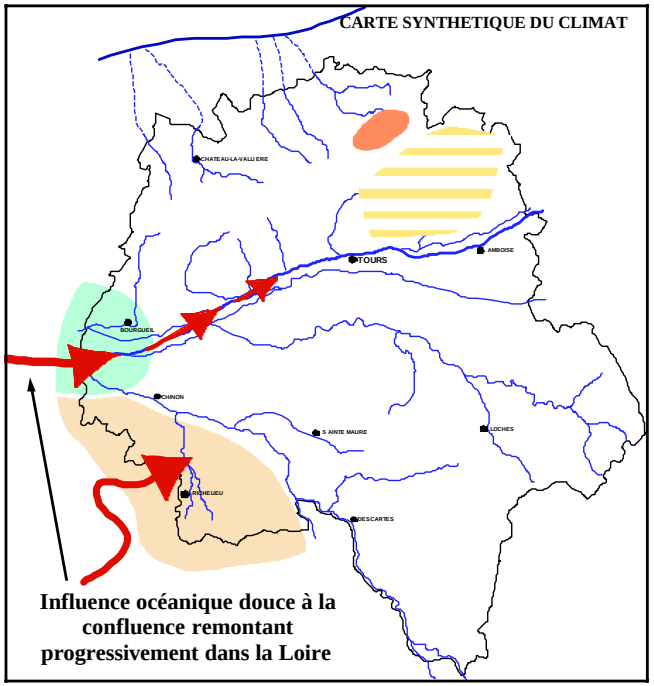

Influence océanique douce à la confluence remontant progressivement dans la Loire

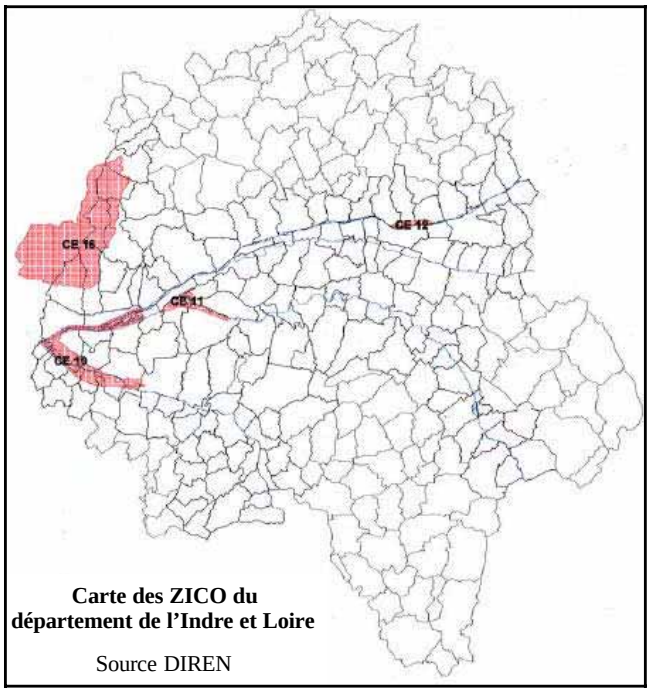

Carte des ZICO du département de l'Indre et Loire

Source DIREN

Les milieux naturels

Source « Projet de Charte constitutive » du PNR Loire - Anjou - Touraine

La Loire (et ses affluents) sont reconnus pour leur grande valeur écologique car elle abrite des biotopes variés. L'espace ligérien a conservé une dynamique de fleuve sauvage et vivant.
Son régime hydraulique particulier crée des milieux très diversifiés : bancs de sable ou de graviers, vasières, boires, francs bords…
De plus, l'homme entretient (plus ou moins selon les secteurs) les plaines alluviales : prairies humides et de fauche, bocage ligérien.

Cette diversité de milieux contribue à la création et au maintien de conditions de vie originales pour la flore et la faune.
Toutes ces richesses biologiques ont été répertoriées dans des procédures d'inventaires ou de protection.

Exemples :

- **ZNIEFF de type 1 :**
  Milieu naturel localisé d'intérêt biologique remarquable (cf carte ci-contre).
- **ZICO (CE 10 - CE 11 et CE 12)**
  Zones importantes pour la conservation des oiseaux (cf carte ci-contre) : Martin pêcheur d'Europe, Sterne naine, Sterne pierregarin, Petit gravelot, Chevalier guignette et Chevalier gambette.
- **Arrêtés de Biotope**
  Comme celui de la partie amont de l'Ile Garaud (St Patrice environ 12 ha).

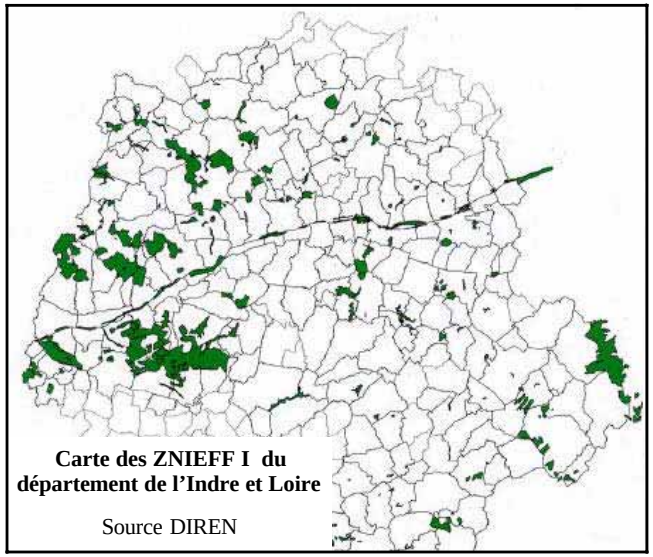

Carte des ZNIEFF I du département de l'Indre et Loire

Source DIREN

Vie sociale et activités humaines

■ Une présence humaine ancienne

Comme en témoignent l'habitat troglodyte des falaises et certains vestiges tels : la pile gallo-romaine de Cinq Mars La Pile (haute de 20 m, il s'agirait d'un mausolée élevé à la mémoire d'un riche négociant de la seconde moitié du IIe siècle) ou l'aqueduc de Luynes (du Ier au IIe siècle, il alimentait les thèmes privés d'un Turon fortuné) ou encore le château de Langeais édifié au Moyen Age etc...

Une présence humaine ancienne et continue de la préhistoire à nos jours.

■ La marine de Loire,

Une activité économique et commerciale intense du XVIIIe et début du XIXe siècles qui périclita avec le développement du chemin de fer.

Les paysages tourangeaux du Val de Loire, portent les marques de cette activité fluviale : les quais, les girouettes, les anneaux rouillés le long des quais, la toponymie des rues, des bistrots, des belles demeures… « Le bateau sous les toits » c'est-à-dire les pièces de gabarres en bois réutilisées dans les portes et charpentes des maisons riveraines…

■ Une vie agricole intense, maraîchage, polyculture-élevage, bocage ligérien.

Une palette chromatique et texturale diversifiée entre maraîchage, prairies, petits bois, peupleraies….

Particularités architecturales

■ L'habitat rural

- **Une zone d'habitat rural homogène le long des coteaux**
  Habitat linéaire au pied des coteaux et falaises : volumes bas et sobres, présence d'escaliers latéraux, façades en pierre de taille, toits en ardoises.

  ▶ **Palette chromatique contrastée (blanc et noir)**
  Forte identité.

- **Habitat troglodyte, dans les falaises calcaires**

- **Un habitat dispersé dans les îles et varennes de la Loire-aval de Tours.** Cet habitat se caractérise par des volumes simples mais souvent imposants, des façades en pierres de tuffeau, des toitures hautes en ardoises sur les bâtiments principaux, tuiles plates sur les dépendances, parfois ardoises et tuiles en mélange sur la même toiture. Des murs hauts ferment la cour, l'entrée est soulignée par deux piles ornementées (tuffeau et briques, moellons enduits et chaperon en tuffeau….)
  Ce noyau d'habitat traditionnel a été le support à un développement récent de résidences dont l'architecture est souvent très hétéroclite, rassemblant tous les éléments rencontrés sur le Val de Loire et ailleurs.

Saint Michel sur Loire

■ Les structures urbaines

Le couloir ligérien se caractérise par une palette très diversifiée de structures urbaines que ce soit par rapport à leur implantation ou par rapport à leur échelle. Villages, bourgs, villes constituent des éléments de repère dans œ paysage linéaire, avec comme point d'appel les clochers, l'imbrication des maisons et des toits, les châteaux …

- **<u>Diversité des implantations</u>**

- Bourgs et villages sur le coteau
Le bourg présente une organisation linéaire le long de la ligne de crête et s'épaissit soit sur le plateau en rejoignant la limite boisée des confins de la Touraine (croissant boisé) soit en s'étageant sur le coteau, jeux de volumes imbriqués et étagés, regroupés au pied de l'église et dominés par elle. Les extensions se font préférentiellement sur le plateau. Ces bourgs et villages sont des lieux particulièrement propices à la découverte de la vallée depuis un point dominant. Depuis ces belvédères, on peut observer la structure paysagère de la vallée caractérisée par des plans végétaux successifs qui rythment et soulignent son organisation en bandes parallèles aux coteaux et à la Loire.
Exemple : Saint Michel sur Loire

- Bourgs et villages en pied de coteau
Le bourg présente une structure urbaine linéaire, appuyée sur les falaises calcaires avec un habitat troglodyte. Le bourg est « coincé » entre la levée et le coteau et ne peut donc s'étendre en épaisseur. Les extensions se font donc généralement en linéaire le long du coteau ou alors ponctuellement sur les bords de plateau, totalement détachées du bourg.
Exemple : Saint Patrice - Cinq Mars La Pile - Chargé - Mosnes - Limeray - Cangey…

- Bourgs et villages de confluence
Le bourg s'implante sur le retournement d'un coteau, un éperon de confluence, en position dominante défensive. La structure urbaine est généralement regroupée autour de l'église et du château (parfois présence d'une enceinte). Les extensions urbaines sont plus faciles et s'étendent alternativement dans la vallée ou sur le coteau puis sur le plateau.
Exemple : Langeais - Tours - Vernou sur Brenne - Amboise…

- Bourgs et villages de la vallée
Aux époques anciennes, la Loire, très dangereuse parce que non endiguée, avait un lit majeur pauvre en habitat permanent et c'est pourquoi la plupart des villages y sont récents. Les dépressions latérales et les boires étaient humides, le bombement médian soumis aux crues, en dehors de quelques portions du bourrelet alluvial où on avait pu construire des tertres ; les seules propices étaient des restes de terrasses anciennes, des montilles (ou montils) voire parfois des buttes calcaires. Les bourgs présentent généralement un tissu urbain peu dense et lâche.
Exemples : La Chapelle aux Naux - Bréhémont - Berthenay

- **Diversité des échelles**

- Structure de hameaux
Les rues sont dessinées par les maisons et leurs dépendances, sans alignement, orientées différemment avec alternance de maisons hautes et basses, de vides et de pleins.
Exemple : Chargé

- Structure de petites villes
Les rues sont dessinées par l'alignement des façades qui présentent souvent une ornementation importante au niveau des lucarnes, corniches, encadrements….
Exemples : Montlouis, - Mosnes - Savennières - Vouvray….

- Des villes et agglomérations
Exemples : La ville d'Amboise sortie de son enceinte historique et qui s'étend sur le coteau, le plateau mais aussi dans la vallée de l'Amasse , L'agglomération tourangelle, vaste nœud urbain qui enjambe la Loire.

Malgré cette diversité, on reconnaît une architecture ligérienne avec des caractéristiques précises :
- alignement des façades, tournées vers le fleuve;
- emploi du tuffeau, façade en pierre taillée;
- lucarnes, balcons, ornementations, corniches;
- ardoises

■ Manoirs et châteaux animant les coteaux

De tout temps, la poésie du lieu, son charme et sa douceur ont attiré les riches propriétaires, qui ont choisi ses coteaux pour y construire châteaux et manoirs. Position stratégique de défense et d'observation, cadre magique, vue imprenable, vitrine…. la Loire attire, ses coteaux s'urbanisent et se parent de belles demeures et châteaux au fil des siècles.

Relais visuels, points d'appel de qualité mis en scène par un cadre de verdure ou un environnement de qualité. Certains sont anonymes, d'autres célèbres ont fait la réputation du Val de Loire tourangeau tel Amboise, Langeais, Villandry, Ussé…

UNITÉ PAYSAGÈRE DU VAL DE LOIRE : DE MOSNES À SAINT PATRICE

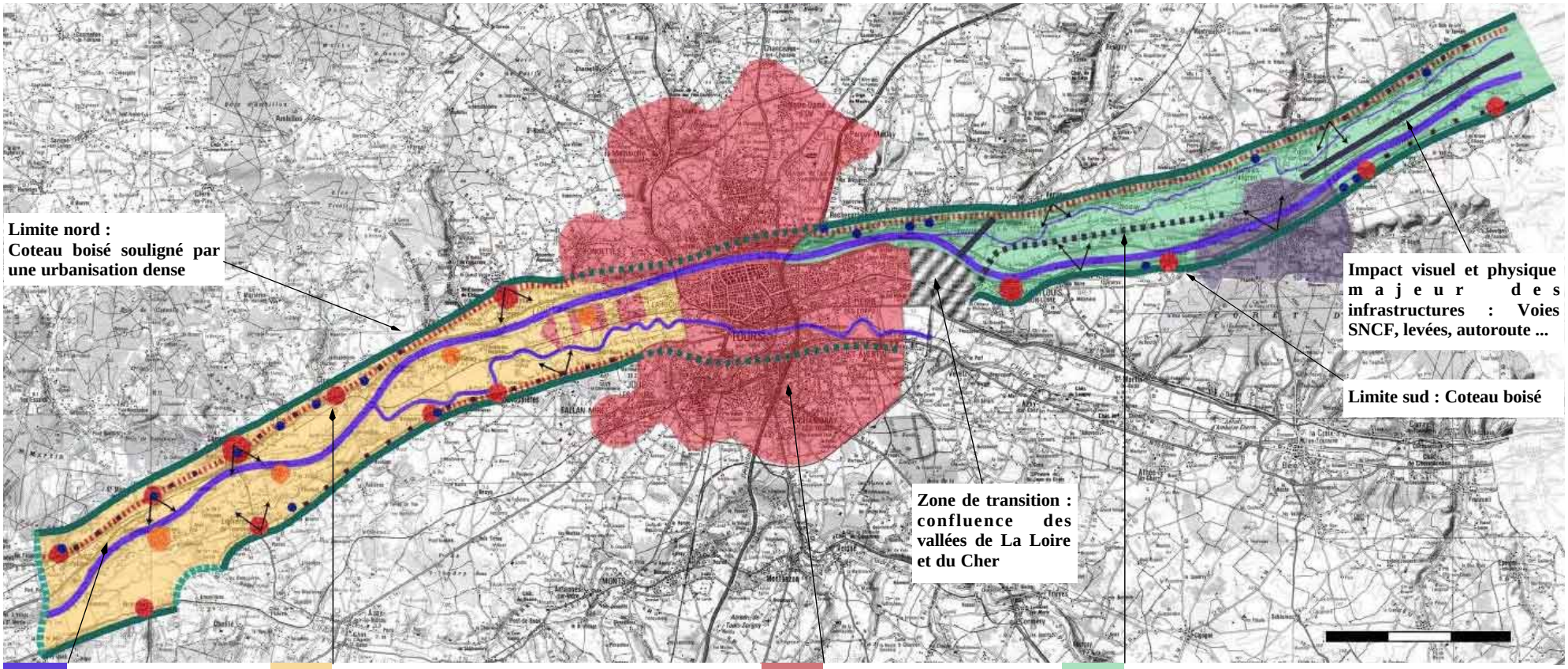

La Loire

mystérieuse, changeante, capricieuse, insaisissable, étonnante, effrayante parfois, romantique, calme, tourmentée… La Loire est pleine de contrastes, d'ambiances variées évoluant au fil des saisons, du temps …

Une organisation en bandes parallèles à ses coteaux

La vallée Aval

Au nord de la Loire, une bande paysagère étroite, très fermée sans aucune relation visuelle à la Loire, paysage linéaire, vues canalisées et orientées : coteau souligné par une urbanisation continue avec un habitat troglodyte (hachures rouges et carrés violets sombres) entre les villages (ponts rouges).

Une structure paysagère claire, dans un site ouvert d'échelle agréable aux limites visuelles nettes mais lointaines. Un paysage rendu confus par une forte pression urbaine qui engendre un éparpillement de l'habitat : îles urbanisées et animées de villages (points oranges).

Depuis les levées, quelques vues dégagées sur les plaines maraîchères, cultivées et habitées. Ces percées visuelles permettent de découvrir un paysage dominé par les plans végétaux successifs.

L'agglomération tourangelle

Dans la traversée de l'agglomération, la Loire est dominée par la ville de Tours, les infrastructures, les franges urbaines…

La vallée Amont

Un paysage à la fois simple et complexe

La structure du paysage est claire et lisible et pourtant le paysage est à la fois simple et complexe :

- ouvert au niveau de la plaine et fermé par les ripisylves au bord des rivières;
- généreux et dégagé depuis les coteaux desquels il s'offre aux regards ; intime et mystérieux depuis le cœur de la vallée;
- agricole et urbanisé avec une forte pression urbaine liée à Amboise, à la proximité de Tours.

L'agglomération d'Amboise

Point d'articulation dans la vallée de la Loire, qui offre depuis le fleuve un front urbain bien composé jouant avec les falaises calcaires et dominé par le château.

Les limites paysagères

- **Au nord et au sud les coteaux marqués** (relief de falaise) du couloir ligérien. Au niveau de la confluence avec l'Indre, les pentes du coteaux de la Loire s'adoucissent, mais constituent toujours une limite.

  ▶ **Limites physiques et visuelles, qui déterminent un couloir paysager, vues caractérisées, paysage linéaire.**

- **A l'ouest,** une limite paysagère liée à une modification profonde du profil de la vallée qui s'ouvre au niveau de la confluence avec la Vienne sur les plaines du Véron et les terrasses du Bourgueillois.

  ▶ **A l'ouest, une limite structurelle malgré une continuité visuelle.**

Continuité visuelle et structurelle vers l'est

Caractérisée par la continuité des coteaux qui la cernent (au nord et au sud), l'unité paysagère dépasse la limite administrative du département et continue vers le département du Loir et Cher.

La Loire : Mystère et particularités du paysage ligérien.

La Loire est mystérieuse, changeante, capricieuse, insaisissable, étonnante, effrayante parfois, romantique, calme, tourmentée… La Loire est pleine de contrastes, d'ambiances variées évoluant au fil des saisons, du temps … C'est en partie pour cela qu'elle a inspiré bon nombre d'artistes français ou étrangers qui ont puisé leur inspiration dans ces paysages changeants et attachants. De nombreux peintres ont capté la lumière particulière du fleuve et de la vallée, parmi eux W. Turner, Max Ernst, O. Debré….
De nombreux écrivains ont été inspirés par la douceur et les romantismes de la vallée : Alfred de Vigny, Rabelais, Ronsard et bien sûr Balzac. (voir partie II du document).

La Loire présente une palette chromatique et texturale très variée :

- bleu-gris métallique quand elle reflète le ciel, texture fluide;
- ocres jaunes quand elle est asséchée et que ses bancs de sables sont dégagés, texture granuleuse.

Elle est animée de nombreuses îles végétalisées qui apportent une touche verte parfois argentée (quand le vent fait vibrer les feuilles de saules).

▶ **La Loire s'offre assez peu entre levées, ripisylve dense, îles végétalisées. Elle se cache et se dévoile quand on la traverse ou au détour d'un petit sentier ligérien. De façon très schématique, la Loire est un cordon bleu gris ou ocre souligné par des lignes vertes ou marron gris… Un paysage si simple mais si vivant, si transformé par la lumière que la poésie paysagère qui se dégage est finalement très personnelle.**

La Loire : sa diversité et ses perpétuelles évolutions lui ont donné une place privilégiée dans le cœur des hommes qui vivent le long de son cours, où qui la découvre au cours d'un voyage. Elle a inspiré de très nombreux auteurs, des peintres et leurs avis sont eux aussi changeants :

Maurice Genevoix loue la qualité et la simplicité du site :

« Je l'aime pour la beauté dont elle comble mes yeux,
pour les courbes molles de ses rives,
pour les grèves ardentes que le soleil fait trembler,
les grèves mauves à l'ombre des osiers,
les grèves bleues sous les clairs de lune ».

Stendhal quant à lui un jour de mauvaise humeur en fait la description suivante :

« Les bords de Loire sont monotones,
toujours la pâle verdure des saules et des peupliers.
Mes regards cherchaient avec avidité ces espaces tellement vantés des bords de la Loire, je ne voyais que de petits peupliers et des saules, pas un arbre de soixante pieds de haut,
pas un de ces beaux chênes de la vallée de l'Arno,
pas une colline singulière ». (Mémoires d'un touriste)

COUPE DE PRINCIPE DE LA VALLÉE DE LA LOIRE AMONT

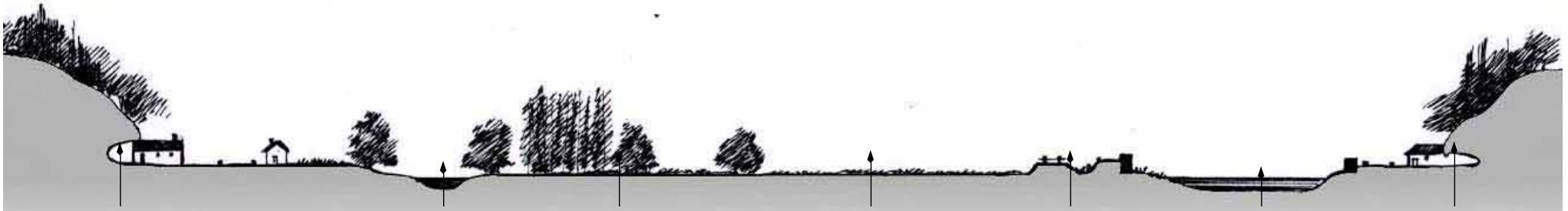

Coteau urbanisé et densément boisé, souligné par une frange urbaine continue entre les différents villages

La Cisse soulignée par une dense ripisylve

Bocage ligérien investi parfois par des peupleraies

Plaine alluviale agricole, paysage en évolution, investi par les structures industrielles de Nazelles Négron

Importance physique et visuelle des infrastructures

La Loire, ponctuellement dégagée mais souvent soulignée par une dense ripisylve

Coteau densément végétalisé, ponctué par un habitat associé à des troglodytes en pied de coteau entre les villages et dominé par l'agglomération d'Amboise, charnière entre vallée et plateau

Trois sous-unités paysagères

Réalité physique et géographique, l'unité de la vallée de la Loire présente des variations paysagères liées à son environnement, son profil, son occupation…

1 - Vallée Loire - Cisse, en amont de Tours

Cette sous unité paysagère, limitée au nord et au sud par des coteaux abrupts densément végétalisés et urbanisés, est limitée à l'ouest par la frange urbaine de l'agglomération tourangelle.

Une organisation en bandes parallèles aux coteaux et à la Loire lui confère une structure paysagère forte (cf. coupe de principe). On trouve successivement du nord au sud :

- **le coteau boisé et urbanisé** entaillé de vallées perpendiculaires;
- **une frange urbanisée** qui remonte le long du coteau et descend dans la vallée : urbanisation quasi continue entre les différents villages qui perdent leur individualité. Le paysage se caractérise par une multitude de panneaux d'informations et publicitaires sur les caves. Par son activité de commercialisation, cette bande de la vallée est viticole même si la présence de la vigne n'est qu'anecdotique;
- **la ligne végétale dense souligne les ondulations de la Cisse.** Cette frange végétale occulte toute vue directe sur la Cisse (sauf quand on la traverse) et sépare visuellement la frange urbanisée nord de la vallée, dessinant en fait le Val de Cisse;
- **quelques mailles d'un bocage ligérien** structurent cette plaine alluviale et accueillent une activité agricole (polyculture - élevage). Cette « bande » est parfois très peu large voire inexistante, elle nous plonge cependant dans une ambiance assez particulière, un paysage fermé, structuré, presque labyrinthique, une échelle intime;
- **la plaine alluviale ouverte et dégagée,** plaine agricole ponctuée ça et là par quelques peupleraies. Elle est profondément marquée par l'agglomération d'Amboise qui, ayant traversé la Loire, s'étale dans la vallée, juxtaposition des zones à vocation industrielle, de zones résidentielles autour d'un hameau très ancien (Nazelle-Négron);

- **voies de communication et infrastructures**
  Construites sur des levées (maçonnées ou non), les infrastructures constituent des ruptures visuelles et physiques très fortes dans la vallée. Elles forment une limite intermédiaire séparant physiquement le val de Loire très restreint au sud et le val de Cisse au sens large au nord.

Dans cette platitude, on remarque fortement les passages supérieurs des voies secondaires orientés nord-sud, enjambant successivement la voie SNCF, la route nationale, puis la Loire.

- **la Loire** sinue au pied du coteau et son ondulation dessine et individualise quatre îlots différents dans lesquels les activités varient, ce qui enrichit le paysage : champs cultivés, lignes végétales dessinant des écrans successifs donnant de la profondeur, carrières, espaces à vocation sportive dans un bocage ligérien…;

- **Frange urbanisée sud en pied de coteau, séparée de la Loire par une levée maçonnée.** Dans cette frange sud, les bourgs s'individualisent (pas d'urbanisation continue dense).

- **coteau sud urbanisé** et densément végétalisé avec relief de falaise et habitat troglodyte.
  A noter, **Amboise** constitue un véritable point d'articulation à cheval sur les bords du plateau, le coteau, la Loire et la plaine alluviale (cf unité paysagère du plateau d'Amboise). La ville offre depuis la Loire, un front urbain bien composé jouant avec les falaises calcaires et dominé par le château.

Un paysage à la fois simple et complexe

La structure du paysage est claire et lisible et pourtant le paysage est à la fois simple et complexe :
- ouvert au niveau de la plaine et fermé par les ripisylves au bord des rivières;
- généreux et dégagé depuis les coteaux desquels il s'offre aux regards, intime et mystérieux depuis le cœur de la vallée;
- agricole et urbanisé avec une forte pression urbaine liée à Amboise, à la proximité de Tours.

2 - La Loire dans l'agglomération tourangelle

L'agglomération tourangelle est précédée par une densification des infrastructures : voies SNCF, voie TGV, routes de liaison, échangeurs et giratoires. Elle est aussi repérable au mitage progressif des axes de communication, zones résidentielles comme zones d'activités qui, progressivement s'agglomèrent en lotissements.
Dans la traversée de l'agglomération, la Loire est dominée par la ville de Tours, les infrastructures, les franges urbaines…
Maîtrisée, c'est certainement dans cette séquence que la Loire s'offre le plus, complètement découverte mais est-ce son vrai visage ?

COUPE DE PRINCIPE DE LA VALLÉE DE LA LOIRE AVAL

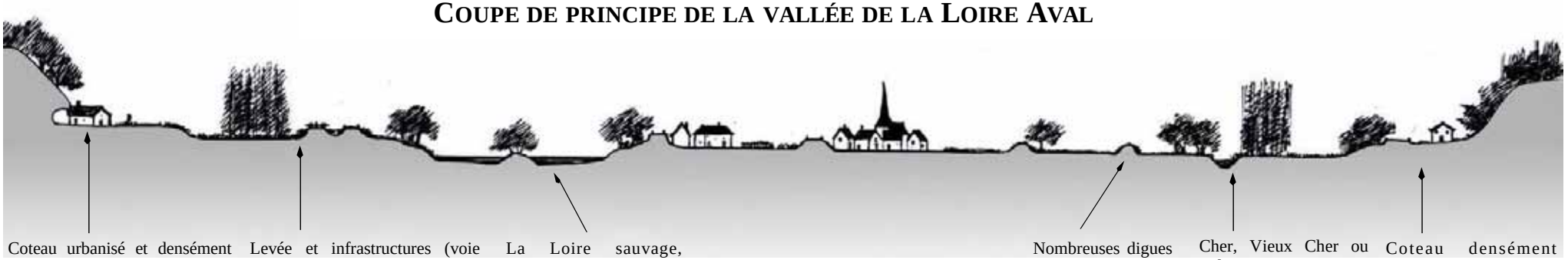

Coteau urbanisé et densément boisé, souligné par une frange urbaine continue entre les différents villages

Levée et infrastructures (voie SNCF) séparé de l'urbanisation par un espace souvent densément planté de peupliers ou animé par de petits jardins privés

La Loire sauvage, soulignée par une dense ripisylve , animée par des îles densément végétalisées

Les îles ligériennes : plaines alluviales animées par un habitat rural et résidentiel dense et ponctuées de villages, varennes vouées au maraîchage, peu à peu investi par des structures à caractère industriel

Nombreuses digues enherbées parallèles à la Loire et à ses coteaux

Cher, Vieux Cher ou Indre : cours sinueux, division en de nombreux bras, plantations ponctuelles de peupliers

Coteau densément végétalisé, ponctué par un habitat associé à des troglodytes en pied de coteau entre les villages

3 - La Loire en aval de Tours

A l'image de la Loire en amont de Tours, la Loire en aval est limitée au nord et au sud par les coteaux généralement densément végétalisés et urbanisés (présence notamment de nombreux manoirs et de villages) et à l'est par la frange urbaine de l'agglomération de Tours. Cette séquence paysagère présente, elle aussi, une organisation en bandes parallèles à la Loire et aux coteaux. C'est dans la composition et la constitution de ces bandes parallèles que se dessine la sous-unité car elle présente des éléments particuliers et propres à cette partie aval (cf. coupe de principe).

- **Le coteau boisé et urbanisé,** entaillé de vallées perpendiculaires. A proximité des villes (exemple Langeais ou agglomération tourangelle), la ligne de crête est de plus en plus urbanisée. Elle est ainsi soulignée par des petits volumes clairs qui s'égrènent le long de la crête (mitage urbain), visibles depuis Berthenay ou Bréhémont.

- **Une frange urbanisée soulignant le pied du coteau**
  Urbanisation quasi-continue entre les différents bourgs et villages qui perdent ainsi leur individualité. La route nationale 152 reliant Angers à Tours a permis le développement linéaire de l'urbanisation depuis très longtemps. Par contre, ce développement s'est accéléré depuis 1960 avec l'extension du Tours. On constate, maintenant, une architecture complètement hétérogène, intégrant des éléments de constructions glanés ça et là et prétendant appartenir au vocabulaire de l'architecture tourangelle : ardoise, tuile, tuffeau, moellon, lucarne, corniche, escalier maçonné, balustrade….
  A noter : L'habitat troglodyte est très développé mais on ne retrouve pas la structure urbaine traditionnelle avec en accompagnement du troglodyte des maisons perpendiculaires au coteau (pignon sur rue). L'urbanisation au pied du coteau présente une orientation tout à fait aléatoire et non systématique avec une très grande diversité architecturale.

- **Entre route du coteau et levée de Loire, une bande de largeur variable** qui accueille des petits jardins potagers privés, quelques peupleraies, des prairies dont certaines retournent à la friche, la ligne de chemin de fer sur une levée… cet ensemble assez confus et peu entretenu ferme visuellement l'espace.

Au nord de la Loire, une bande paysagère étroite, très fermée sans aucune relation visuelle à la Loire, paysage linéaire, vues canalisées et orientées.

- **La levée** offre un point de vue privilégié sur la Loire et ses prairies. Les vues sont parfois occultées par une ripisylve dense, parfois dégagée sur le fleuve majestueux
  (cf. paragraphe précédent sur le paysage ligérien)

- **La Loire**

(cf. paragraphe précédent sur le paysage ligérien)

- **Les îles ligériennes**
  De vastes plaines alluviales se dessinent entre le fleuve et les rivières qui longent le coteau sud. Ces plaines sont séparées de la Loire par une route sur digue. Elles accueillent un habitat dispersé sous forme de hameaux, de fermes isolées et de villages. La plaine est occupée traditionnellement par des prairies, quelques vergers, et principalement du maraîchage. De petites digues parallèles à la Loire structurent et rythment la plaine.
  Cependant, si la structure de ce paysage est lisible, l'ambiance est aujourd'hui rendue confuse par une densification de l'habitat liée à une forte pression urbaine et par le développement industriel aux dépens du maraîchage, activité traditionnelle…

  Ce développement anarchique entraîne :

  - une relation conflictuelle entre les éléments dans la perception de l'échelle : juxtaposition de volumes industriels et cabanes de jardin, plate-formes maraîchères et petits jardins grillagés, par exemple;

  - une confusion dans la fonction même de chacun des composants du paysage : tunnels maraîchers, hangars industriels, pavillons de banlieue et fermes traditionnelles.

  L'exemple présenté ci-après exposant l'histoire de la commune de La Riche permet de comprendre cette complexification et de décrypter ces ambiances rendues confuses par une juxtaposition d'éléments et de structures.

Une structure paysagère claire, dans un site ouvert d'échelle agréable aux limites visuelles nettes mais lointaines. Un paysage rendu confus par une forte pression urbaine qui engendre un éparpillement de l'habitat.

- **Le Cher, le Vieux-Cher ou l'Indre**
  Au cours sinueux, décrivant de larges ondulations, se séparant en de nombreux bras, généralement au cœur d'une végétation dense avec ponctuellement des peupleraies.
  Exemple de la confluence de l'Indre : A l'extrémité occidentale de la commune d'Azay le Rideau, au hameau de Marnay, la vallée de l'Indre se confond avec celle de la Loire. La rivière se divise en une multitude de bras dont les eaux coulent à fleur de pré. La confluence s'apparente à une vaste zone entre terre et eaux.

- **Le coteau sud**, densément végétalisé, souligné par une route le long de laquelle s'égrènent un habitat d'autant plus dense, d'autant plus hétérogène et hétéroclite que l'on se rapproche de la ville de Tours.

Une frange paysagère fermée avec peu de vues dégagées sur les plaines maraîchères, cultivées et habitées. Les quelques percées visuelles permettent de découvrir un paysage dominé par les plans végétaux successifs.

MOTS CLEFS - AMBIANCES

Eau et Îles

Lumière et couleurs

Architecture :
Le meilleur comme le pire

Fleuve sauvage et fleuve endigué

« Le soleil était dans toute sa splendeur et colorait les sables de la Loire, les arbres et les gazons d'or et d'émeraude; le ciel était azur, les flots d'un jeune transparent, les îles d'un vert plein d'éclat. »
— Alfred de Vigny —

<u>La Loire, Pays d'accueil :</u>

- **Accueil des hommes et de leurs cultures**
- **Acclimatation de la flore exotique et d'une faune particulière (oiseaux migrateurs)**
- **Tourisme**

<u>La Loire, Terre de contrastes :</u>

- **Paysage ouvert / Paysage fermé**
- **Coteau abrupt / Plaine inondable**
- **Fleuve en crue / Étiage et sable**
- **Sauvage / Domestiqué et endigué**
- **Architectures traditionnelles / hétérogènes**
- **Ombre / Lumière**
- **Ardoise / Tuffeau …**

La Touraine est bien souvent réduite à cette unité du Val de Loire, qui rayonne bien au delà de ses limites géographiques

LE VAL DE LOIRE
DE MOSNES A SAINT PATRICE

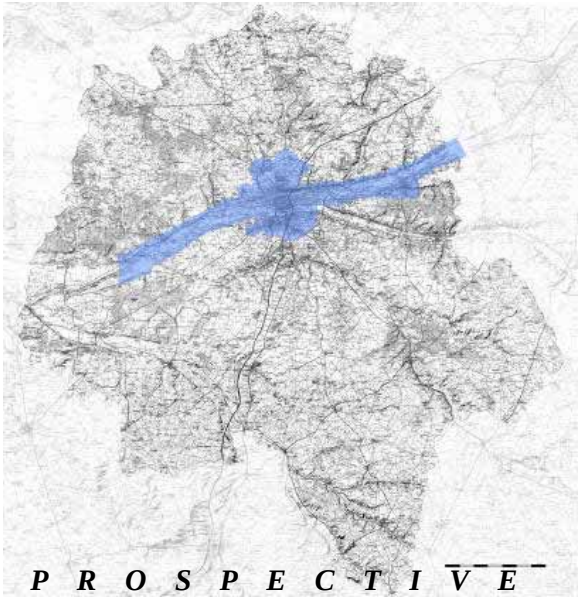

LES ÉLÉMENTS IDENTITAIRES

1 Une vallée large organisée en bandes parallèles à La Loire et cernée de deux coteaux bien marqués.

2 Une volonté de maîtrise du fleuve : digues et levées

3 Hétérogénéité architecturale et diversité des formes urbaines (en terme d'implantation et d'échelle)

4 Territoire économique en évolution constante entre agriculture, activités industrielles et tourisme

5 Une unité dominée par l'agglomération tourangelle.

1 2 Une structure paysagère organisée

Que ce soit en amont ou en aval de Tours, le Val de Loire s'organise en bandes parallèles au fleuve. Les seuls éléments transversaux sont quelques routes assez discrètes ainsi que les ponts traversant le fleuve. **Cette structure engendre un paysage clair et lisible, compréhensible. Mais, la modification d'un des éléments de cette organisation modifie la lisibilité de l'ensemble de l'unité. Citons par exemple :**

- **Dans le Val de Loire en amont de Tours**, le bocage et la ripisylve souple du Val de Cisse sont peu à peu remplacés par des peupleraies denses (implantation parcellaire).

  De même, les berges de la rive gauche dessinées par les ondulations de la Loire, entre Mosnes et Montlouis, sont souvent densément végétalisées par des friches évoluant en boisement dense. Il y a cependant peu de risque d'augmentation des peupleraies sur les sables dans la mesure où ces terrains ne sont pas favorables.

- **Dans le Val de Loire en amont de Tours**, les infrastructures lourdes de l'autoroute A.1O et du TGV constituent une limite physique et visuelle très forte coupant en oblique la vallée de la Loire.

- **Dans le Val de Loire en aval de Tours**, l'infrastructure projetée est l'A85 (axe Angers - Tours) qui traverse en oblique la vallée entre Langeais et Villandry.

Impact des infrastructures ferroviares coupant en oblique la vallée *(Extrait de la carte IGN au 1/25000°)*

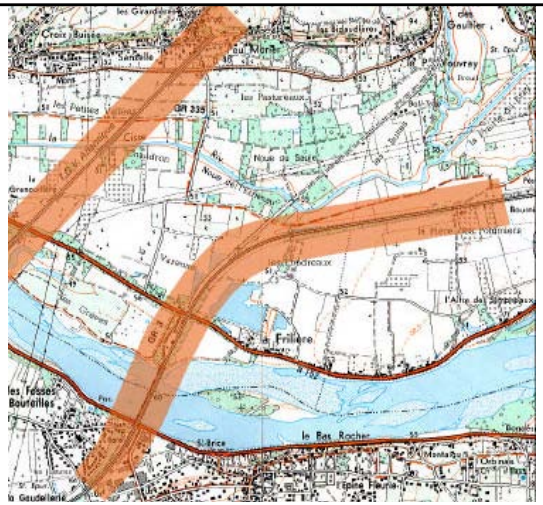

Classement au Patrimoine Mondial - Natura 2000

Tendance à la fermeture du paysage dans la vallée de la Cisse (vues courtes et canalisées) et à l'isolement du coteau rive droite par rapport au reste de la large vallée.

A Noter :
L'étude Plan Loire Grandeur Nature sur l'ensemble de la Loire dans sa traversée du département permet :

- la prise en compte et la gestion de la végétalisation des îles et des berges
- le renforcement des levées avec la maîtrise des boisements sur les levées

Tendance à la fermeture du paysage et à la perte de lisibilité des paysages de la vallée : surimposition d'un vocabulaire paysager très spécifique lié aux infrastructures sans connections réelles avec les paysages traditionnels de la vallée. Les ouvrages d'art traversant la vallée ne peuvent-ils pas se faire discrets, et participer au paysage ?

A Noter :
La mise en place de l'A 85 peut se traduire par une diminution du trafic et donc la possibilité de requalifier les traverses de villages (Saint Etienne de Chigny)

3.1 - L'habitat dispersé dans le Val de Loire s'articule généralement sur un noyau ancien aux caractéristiques homogènes (tuffeau en encadrement des ouvertures, façades travaillées ornementées de corniches, lucarnes, toitures d'ardoises…) **qui semble avoir été le support à un développement continu** (stable pendant une très longue période suivi d'une augmentation brutale à partir du début du XXe siècle), **ce qui donne un échelonnement de l'habitat aux caractéristiques architecturales très hétéroclites.**

3.2 - Diversité des formes urbaines

a) Bourgs et villages sur le coteau

Organisation linéaire le long de la ligne de crête qui s'épaissit soit sur le plateau en rejoignant la limite boisée des confins de la Touraine (croissant boisé) soit en s'étageant sur le coteau, jeux de volumes imbriqués et étagés, regroupés au pied de l'église et dominés par elle.

Exemple : Saint Michel sur Loire

Silhouette du bourg Saint Michel sur Loire depuis la levée ligérienne

Extensions de Saint Michel sur Loire sur le plateau boisé

3.1 - Tendance à l'amplification de ce phénomène dans la mesure des espaces disponibles et urbanisables.

Sur le coteau rive droite aux environs de Langeais, il ne reste aujourd'hui presque aucun espace pour une extension de l'urbanisation, **un cordon urbanisé presque continu relie les villages entre eux** (exemples : entre Langeais et Cinq Mars la Pile, entre Tours, Rochecorbon, Vouvray et Vertou). Ceci engendre un risque d'étalement des extrémités à l'ouest de Langeais, et à l'est entre Noizay et Nazelles Négron et même à l'est de Pocé sur Cisse (influence d'Amboise)

3.2 - Impact de l'évolution urbaine profondément lié à la forme urbaine.

a) Tendance à l'implantation des extensions préférentiellement sur le plateau, calé sur la lisière forestière du croissant boisé au nord, ce qui s'accompagne d'un impact visuel modéré depuis la vallée mais parfois déconcertant depuis le plateau boisé. Risque de scission entre bourg et extension (mais moindre que dans le cas suivant) si aucune réflexion sur la continuité urbaine n'est menée lors de la réalisation des extensions

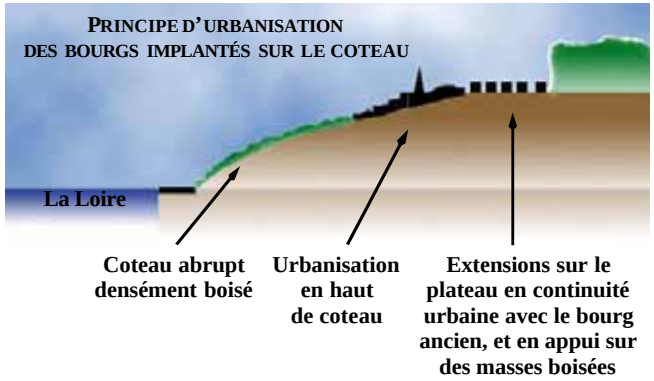

b) Bourgs et villages en pied de coteau

Structure urbaine linéaire, appuyée sur les falaises calcaires. Habitat troglodyte quelquefois sur plusieurs niveaux selon la hauteur de la falaise, bourg « coincé » entre la levée et le coteau, aucune extension possible en épaisseur.

Exemples : Saint Patrice - Chargé - Mosnes - Limeray - Cangey - Saint Etienne de Chigny

Analyse de l'évolution de l'urbanisation de Saint Etienne de Chigny
Source : Carte IGN au 1 / 25 000°

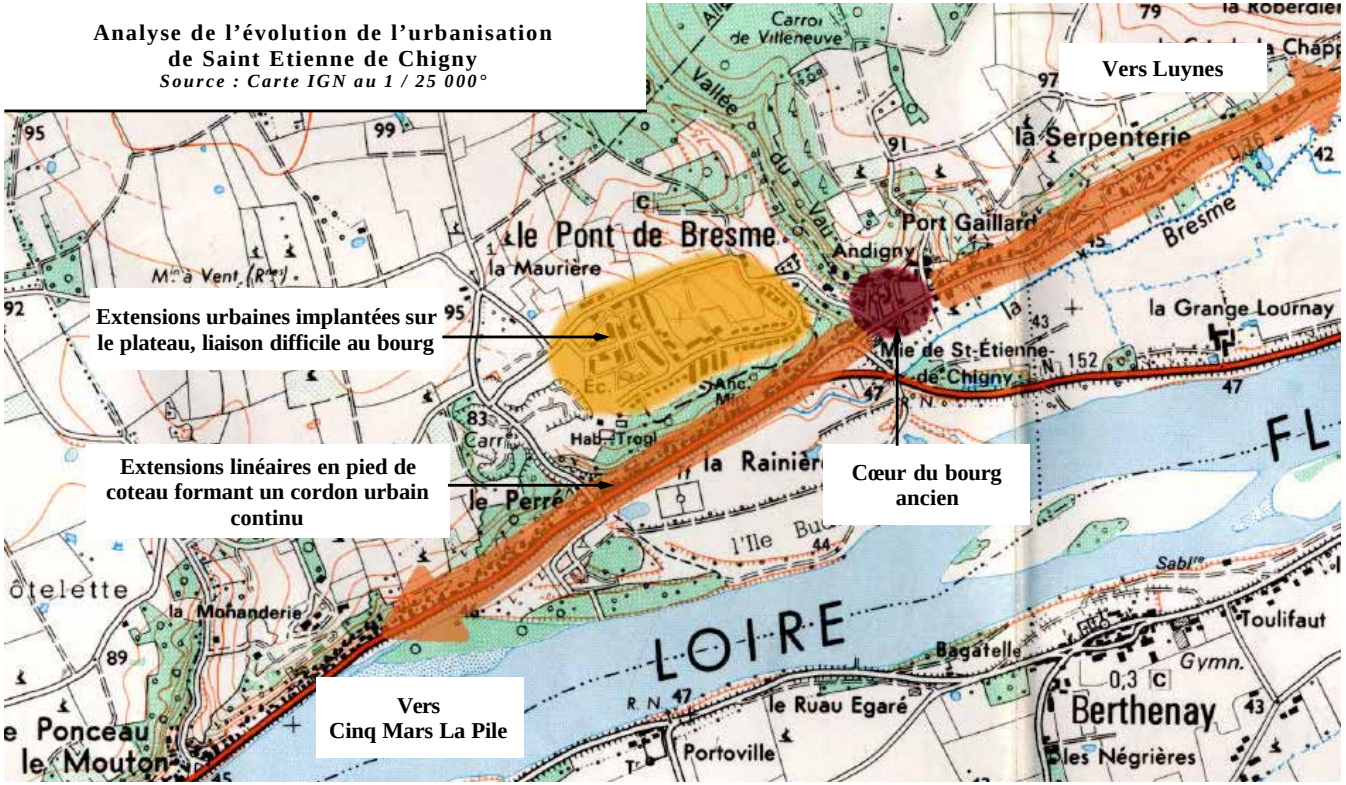

b) Tendance à l'implantation des extensions :

- En linéaire le long du coteau, ce qui s'accompagne d'un étirement de la structure urbaine mais qui se heurte à un manque d'espace. On observe actuellement un effet de saturation.

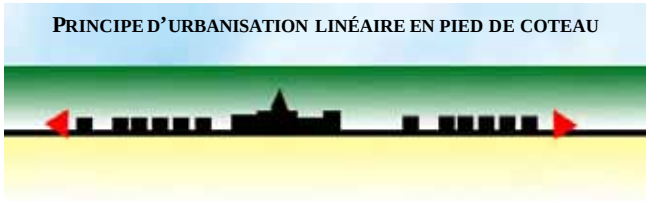

- En satellite sur le plateau, les pentes généralement abruptes de ces coteaux calcaires ne permettant pas d'implantation d'habitat, la bulle résidentielle est totalement séparée du cœur de bourg. Le bourg est perçu par un égrainage des maisons sur le ligne de crête : tendance à la densification des lisières.

Schéma de Saint Etienne de Chigny ci-contre

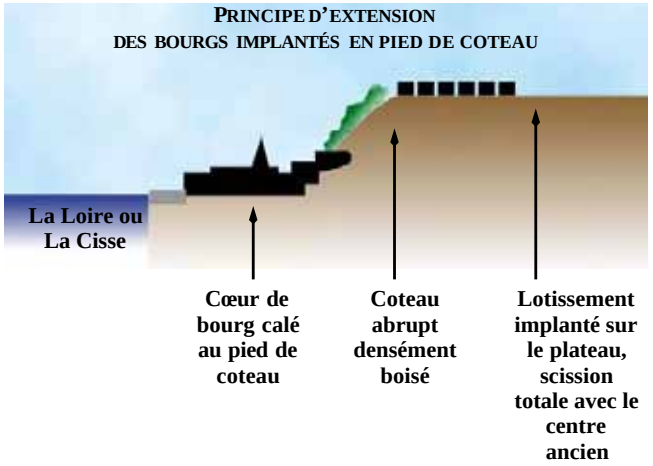

A noter : l'impact visuel des extensions dépend très largement de leur environnement (impact moindre si insertion dans espace boisé) et du traitement des lisières. La scission avec le bourg est totale aussi bien d'un point de vue fonctionnel que visuel.

c) Bourgs et villages de confluence

Le bourg s'implante à l'occasion d'une petite vallée affluente sur le retournement d'un coteau, un éperon de confluence, en position dominante défensive. La structure urbaine est généralement regroupée autour de l'église et du château (parfois présence d'une enceinte).

Exemples : Langeais - Vernou sur Brenne - Amboise - Cinq Mars La Pile - Vouvray.

Analyse de l'évolution de l'urbanisation de Cinq Mars La Pile

Source : Carte IGN au 1 / 25 000°

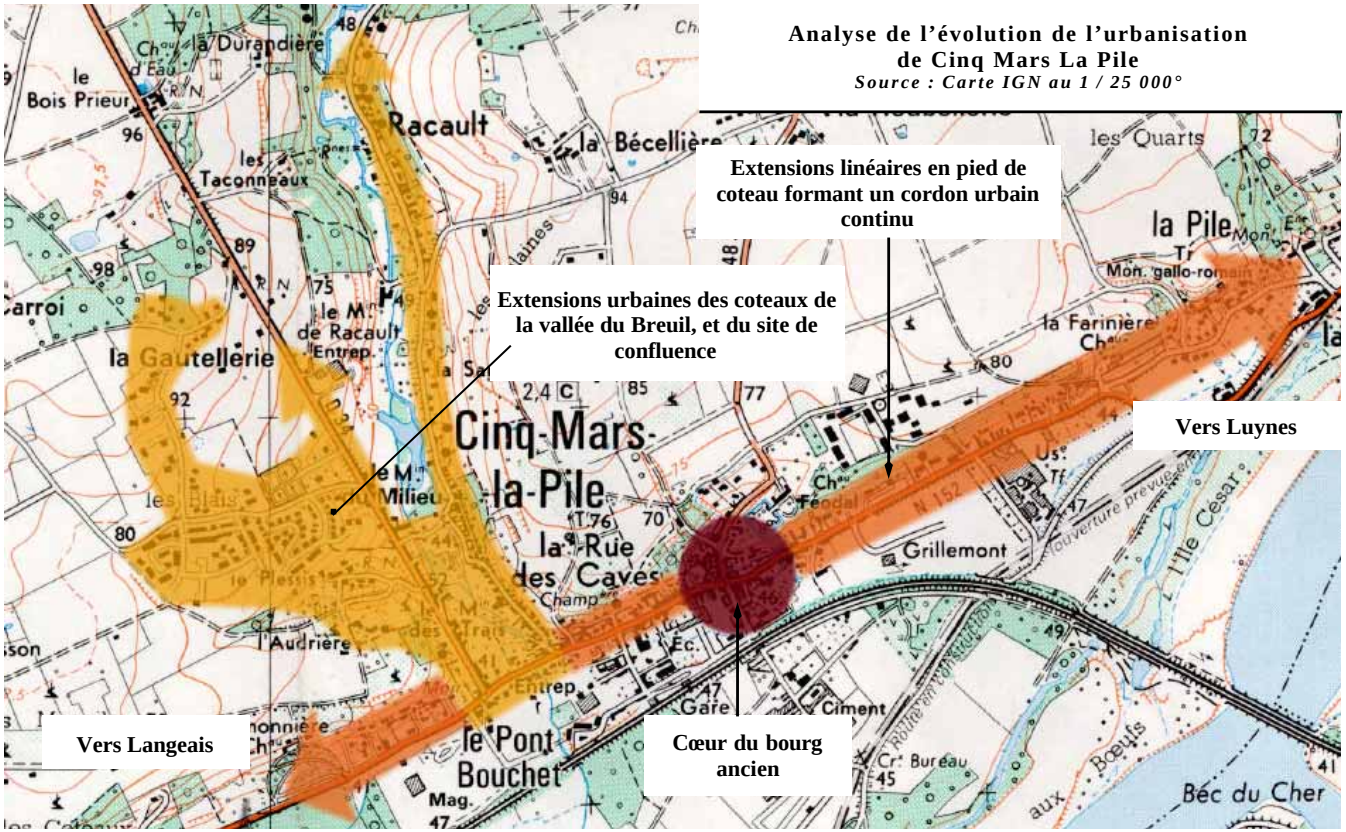

d) Bourgs et villages de la vallée

Tissu urbain peu dense et lâche, dispersion de l'habitat en petits hameaux. La volonté de maîtrise du fleuve correspond a une tradition ancienne, qui a régit de façon importante l'organisation et le fonctionnement des paysages de la vallée, avec notamment l'implantation de l'habitat en contrebas des levées. Cette urbanisation diffuse s'accompagne d'un sentiment de mitage avec une diversification et une hétérogénéité du caractère architectural.

Exemples : Berthenay, Bréhémont ...

c) La configuration de ces sites est plus propice aux extensions urbaines.

- Tendance à l'étagement de l'urbanisation sur les coteaux et éventuellement sur le plateau, investissement des espaces plans de la vallée. Impact visuel très fort par la ponctuation de tâches claires sur le coteau boisé.

Cf. analyse de l'évolution urbaine de Cinq Mars La Pile, ci-contre.

- Tendance à la « colonisation » de la ligne de crête, succession de maisons aux styles et caractères très différents, impact visuel marquant de ce mitage qui engendre une perte de lisibilité urbaine.

Exemple de colonisation des lignes de crête, coteau de Langeais

d) Stabilité de l'urbanisation

Aucune construction nouvelle n'est aujourd'hui possible suite à l'application du Plan de Prévention des Risques

Pendant longtemps, on a pu assister à un mitage des varennes, avec un enchevêtrement des activités résidentielles, industrielles, agricoles. Quel avenir pour ces secteurs d'habitat dispersés ?

4 Vie économique dense et en évolution

4.1 - Vocation agricole des îles et plaine alluviale

Le Val de Loire jouit d'une tradition agricole très présente dans les mémoires, agriculture qui s'articule autour de la polyculture-élevage et du maraîchage et qui se traduit par une large palette texturale.

Productions principales de la « ceinture verte » de Tours
Source : Chambre d'agriculture - Nelly Bucheron

A l'est : Saint Martin le Beau
A l'ouest : La Riche, Saint Genouph, Berthenay, Savonnières,
Production de salades, choux fleurs, céléris, mâches, concombres.

Examen de la situation actuelle
Source : Chambre d'agriculture - Nelly Bucheron

On note aujourd'hui une diminution très importante du nombre de producteurs, une absence de mécanisation et donc en synthèse une évolution très faible depuis 10 ans.

Les exploitations deviennent trop petites pour pouvoir envisager une évolution technique (telle les rotations, les engrais verts…). La moyenne d'âge des exploitants est élevée et on ne dénombre que peu voire aucune installation nouvelle. De plus, beaucoup d'exploitants ne trouvent pas de successeurs, ce qui est lié d'une part à un travail difficile physiquement avec très peu de reconnaissance des salariés et à un contexte économique en crise. Les exploitations qui semblent s'en sortir le mieux sont celles qui pratiquent la vente directe (à la ferme ou sur des marchés de détail).

4.2 - Développement considérable de l'industrialisation dans la vallée aussi bien à proximité de Tours que d'Amboise (ZI de Nazelles Négron, La Riche, Joué-les-Tours).

L'exemple de l'analyse évolutive de La Riche illustre parfaitement la mutation de ces paysages (cf. la double page suivante)

On note de plus que ces secteurs s'accompagnent généralement d'un important réseau d'infrastructure : réseau électrique, voiries lourdes et échangeurs.

Évolution des paysages des varennes,
superposition et juxtaposition de volumes et de textures

Impact des tendances d'évolution

Tendance d'évolution, un avenir plutôt pessimiste
Source : Chambre d'agriculture - Nelly Bucheron

- **Maraîchage**
  L'avenir du maraîchage en Indre et Loire semble assez sombre et tend vers une déprise des terrains au profit des grandes cultures mais principalement de l'industrialisation et de l'urbanisation (exemple au niveau de La Riche)

  On peut ainsi subodorer la modification totale de ces paysages :
  Evolution du petit parcellaire, riche en textures diverses, en lignes et rythmes de cultures, vers des paysages industriels et urbanisés, dominés par les volumes imposants aux bardages souvent clairs. Passage d'une échelle humaine à une échelle monumentale, d'un paysage ouvert à un paysage fermé. Perte progressive de la lisibilité de cette activité.

- **Agriculture**
  Prairie et bocage semblent subir une déprise au profit de :
  - la céréaliculture qui s'accompagne d'une ouverture paysagère
  - la populiculture qui, en revanche, se traduira par une fermeture des paysages.

Tendance à l'accentuation de ce phénomène d'industrialisation

Il s'accompagne d'impacts visuels majeurs liés à une nouvelle architecture, d'une importante consommation d'espace, des lisières de qualité aléatoire.
Le phénomène semble s'étendre sur les communes de couronnes comme Saint Genouph

Tendance au développement des infrastructures de plus en plus lourdes, larges et consommatrices d'espace, impact visuel majeur.

HISTOIRE DU PAYSAGE DE LA RICHE :

Extrait d'une étude de projet global de développement de la ville de La Riche réalisée en 1996 par l'Agence BOSC & PIGOT en partenariat avec J. Guittot (Urbaniste) et J.L. Roger (Architecte)

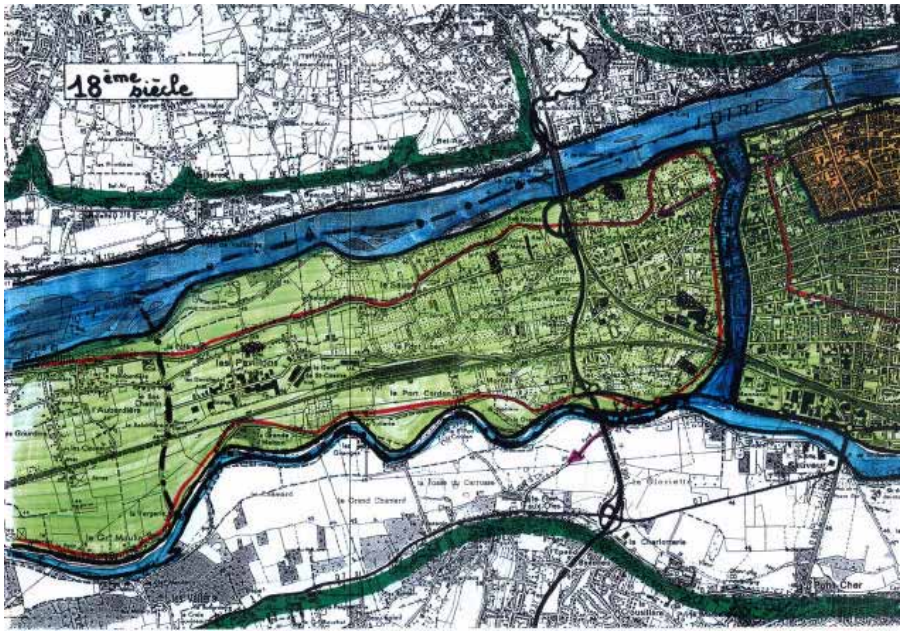

LEGENDES

Un site rural fortement dominé par sa géographie

- 2 coteaux bien identifés
- 2 cours d'eau
  . La Loire au Nord ponctuée d'iles de sable
  . Le Cher au Sud, qui sinue de la vallée relié par le ruisseau Sainte Anne
- Une "Ile" plate et sablonneuse délimitée par les cours d'eau
- Tours

Au XVIIIe siècle :

- un site ligérien pratiquement inoccupé
- une île plane entre Loire, Cher et ruisseau Ste Anne, ceinturée par des levées qui « supportent » des cheminements périphériques
- quelques habitations éparpillées.

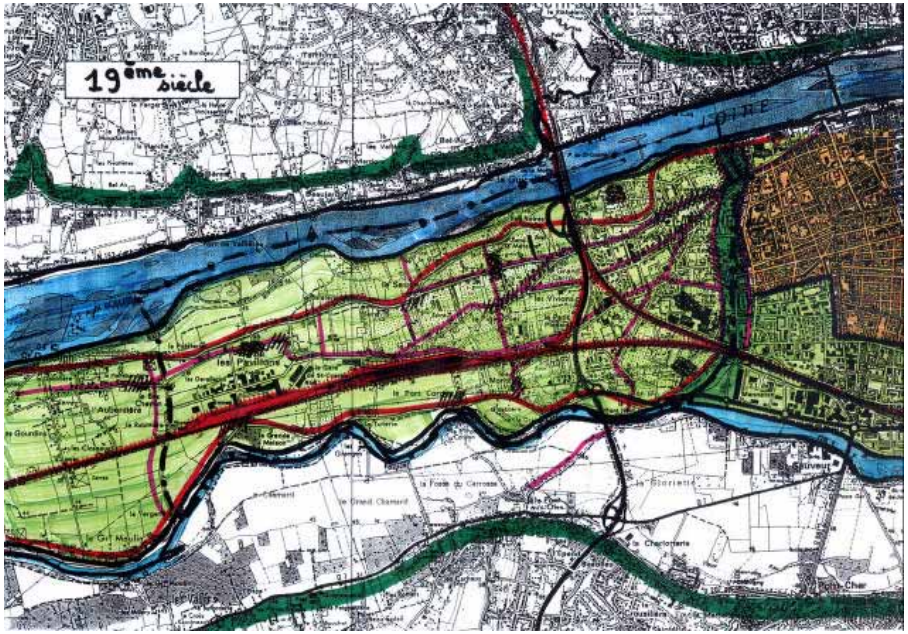

LEGENDES

Un site qui s'urbanise à partir des axes de communcation.

- Extension de la ville de Tours
- Comblement du ruisseau Sainte Anne
- Voie ferrée et gare
- Multiplication des cheminements dans la vallée
- Extension des implantations le long des cheminements

Au XIXe siècle :

- Ruisseau Sainte Anne comblé, La Riche n'est plus une île mais elle reste séparée de Tours par une coulée verte avec un nombre limité d'infrastructures
- La mise en place du réseau ferroviaire (lignes SNCF et gare) modifie profondément le paysage, de par, notamment, la création de levées pour permettre le passage du chemin de fer
- Le réseau de chemin se densifie fortement dans l'espace rural
- Les habitations se densifient en suivant les cheminements créés, notamment à l'approche de la jonction avec Tours (Ste Anne).

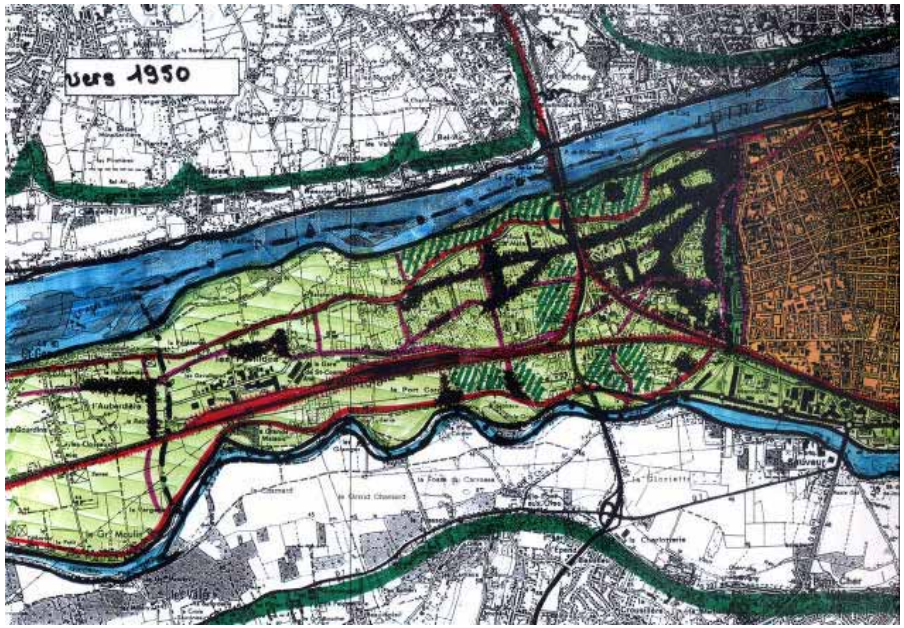

LEGENDES

La Riche : une imbrication forte de l'urbanisation et de l'horticulture

- Front bâti continu
- Jardins familiaux
- Secteurs horticoles
- Extension de Tours
- Maintien de l'effet de coupure lié au secteur du ruisseau Sainte Anne

Jusqu'en 1950 :

- Développement de l'urbanisation toujours le long des voies existantes : apparition de fronts bâtis quasi-continus avec des espaces internes cultivés, réservés à l'horticulture ou au jardin. Cette structure crée un effet de résille avec une densité urbaine d'autant plus forte que l'on s'approche de Tours.
- La vocation maraîchère des terrains devient très forte avec un gradient identique à celui des habitations. Plus on s'approche de Tours, plus les terres sont maraîchères. Plus on s'éloigne, plus l'agriculture traditionnelle remplace l'horticulture. La Riche est alors la « ceinture » verte de Tours.
- Cette période se caractérise aussi par l'apparition de grands secteurs de jardins familiaux organisés qui contribuent à donner au site une image horticole.

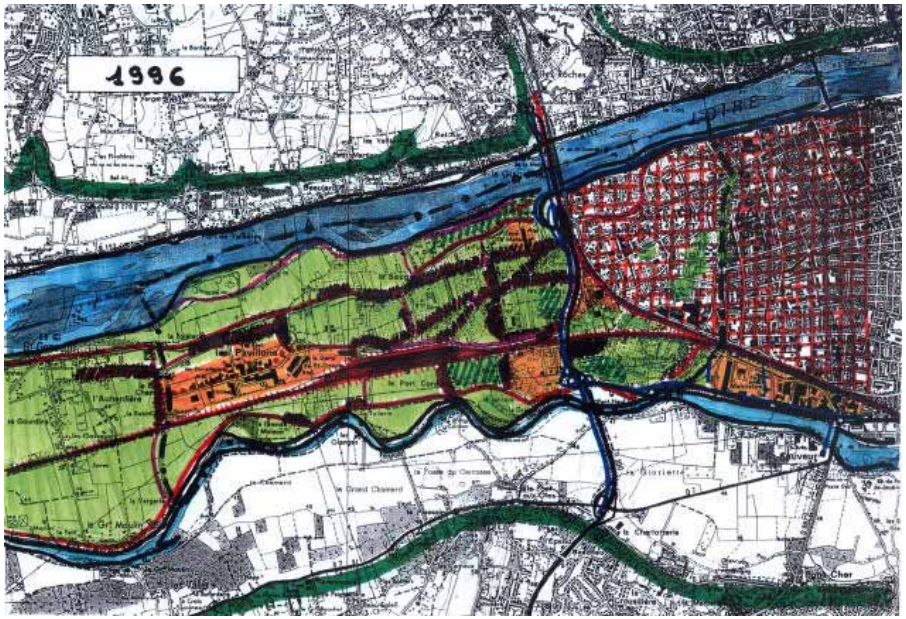

LEGENDES

- Densification de l'urbanisation sans réelle hiérarchisation des espaces Diminution de l'effet de coupure entre Tours et La Riche
- Rocade cernant et isolant la ville.
- Implantation industrielle
- Densification de l'urbanisation.
- Secteurs de jardins ouvriers subsistant

Depuis 1950 :

- L'occupation du site s'est considérablement accélérée et se poursuit encore actuellement : la ville de la Riche s'étend jusqu'à la voie ferrée (seules, quelques zones vertes internes perdurent). La nouvelle rocade, qui ceinture la Riche au sud et à l'ouest, facilite les déplacements mais elle renforce l'effet de coupure entre les différents secteurs de La Riche : cloisonnement et création de nouveaux secteurs délimités par les infrastructures;
- Dans la plaine, les occupations différentes se juxtaposent et se superposent en respectant toujours la même logique : habitat le long des voies, cloisonnement des espaces horticoles… mais aussi implantations industrielles et survivance de secteurs de jardins familiaux;
- L'espace est maintenant très occupé avec une urbanisation dense.

5 Dominance de l'agglomération tourangelle

L'agglomération tourangelle présente une surface impressionnante qui s'accroît continuellement aussi bien sur les plateaux que dans la vallée.

Dans la vallée de la Loire, les lisières affichent au premier plan un caractère industriel et commercial, en association avec de lourdes infrastructures : rocades - voies de chemins de fer - réseau électrique aérien, et à l'arrière plan, un caractère bâti dense (tour d'immeubles se détachant sur un fond de verdure)

Lisière ouest de Tours depuis le secteur de La Riche Saint Genouph

Infrastructures lourdes, lisière tourangelle est

Tendance à l'accroissement de ce phénomène avec amplification des structures d'accompagnement.

Schéma N° 1 : réalisation de coupures agricoles soulignant un gradient progressif de l'urbanisation

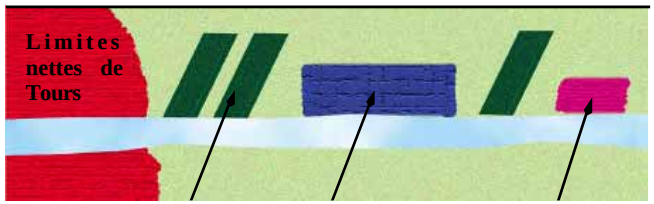

Coupures vertes au pied et sur le coteau

Pression urbaine très forte

Pression urbaine affaiblie

Schéma N°2 : urbanisation continue, limites urbaines difficiles à appréhender

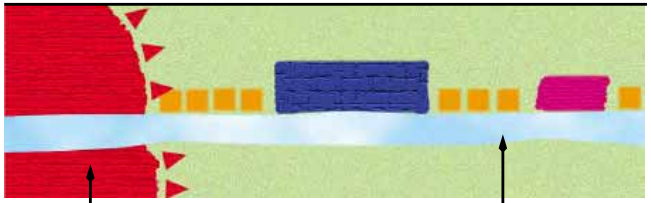

Limites de l'agglomération très floues et difficilement lisibles

Urbanisation continue, linéaire en pied de coteau, formant un cordon urbain, repoussant vers l'est et vers l'ouest les limites de l'agglomération tourangelle

Conclusion

Sur le territoire de cette unité, le long de la vallée de la Loire, il existe une prise de conscience générale des services de l'État comme des élus. Le développement de cette zone ne peut plus se faire comme actuellement, avec : mélange des fonctions, interpénétration du tissu urbain et industriel sur les zones inondables, difficultés de l'agriculture …

Cette prise de conscience se traduit par la mise en œuvre d'études convergentes, le mise en place de structures comme l'association des communes riveraines de la Loire, la réalisation de nombreux projets (notamment sur le petit Cher, le Vieux Cher …)

L E P L A T E A U D ' A M B O I S E

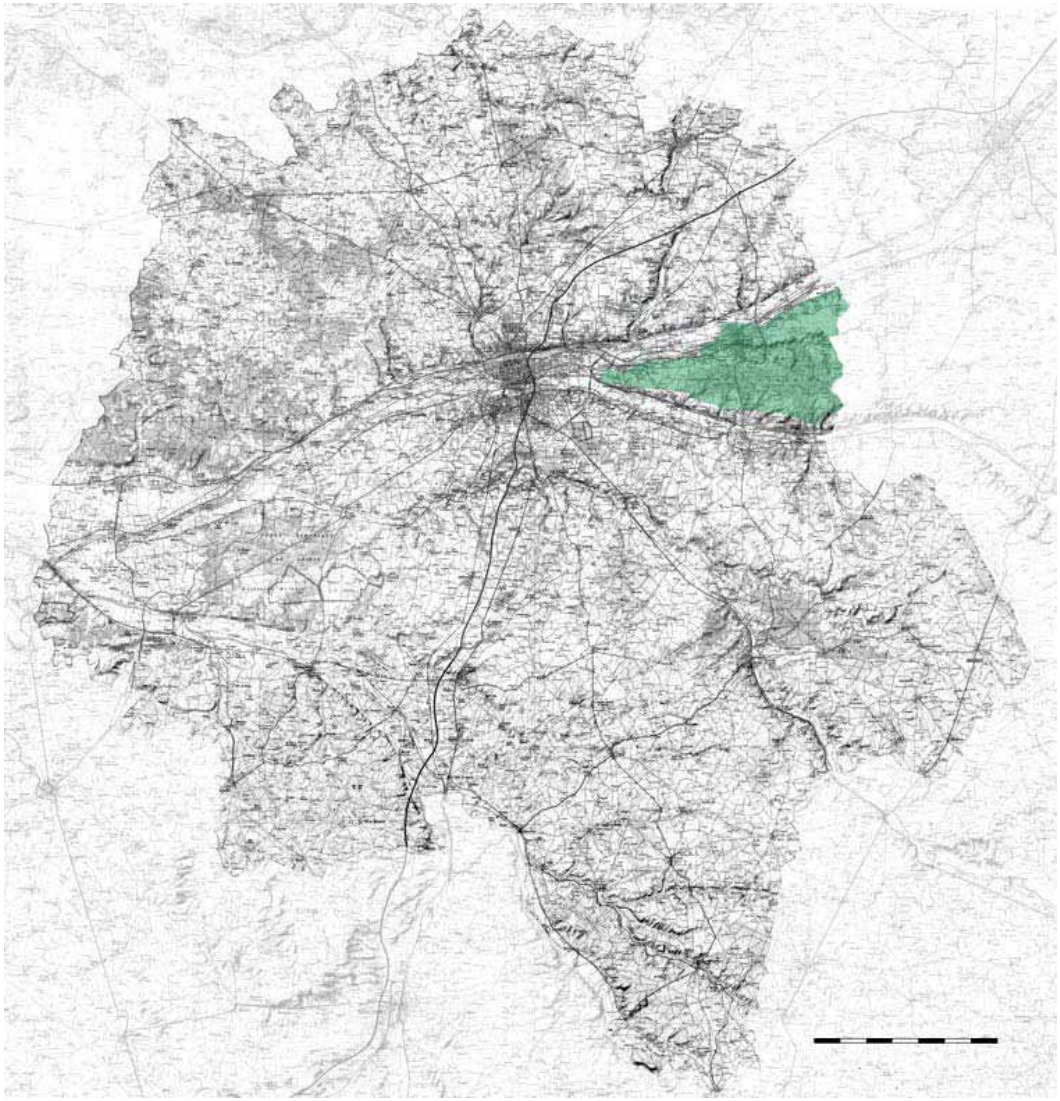

LE PLATEAU D'AMBOISE

Une richesse culturelle dans la région d'Amboise :
Léonard de Vinci - Le poète Paul Scarron et la future Mme de Maintenon - Francis Poulenc

« La Seigneurie d'Amboise est grande et belle seigneurie assise en beau et fertile pays » - Louix XI

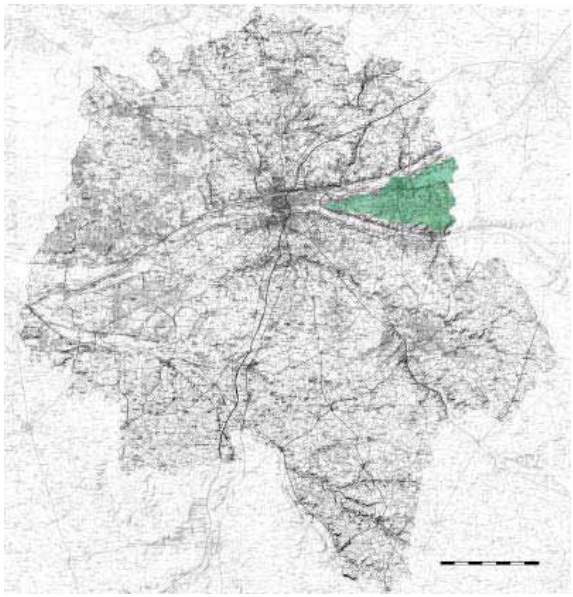

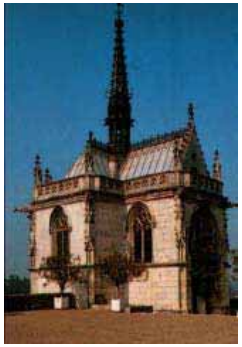

- Une activité intense, une pression urbaine et touristique forte générée par la ville d'Amboise
- Un plateau d'interfluve entre Loire et Cher, qui bascule rapidement vers le nord et vers le sud et qui s'estompe vers l'ouest (zone de confluence des vallées)
- La terminaison du plateau du département du Loir et Cher
- La forêt d'Amboise, forêt royale

Carte de localisation des communes concernées par cette unité paysagère

En vert, limite nord de l'unité - en orange, limite sud de l'unité

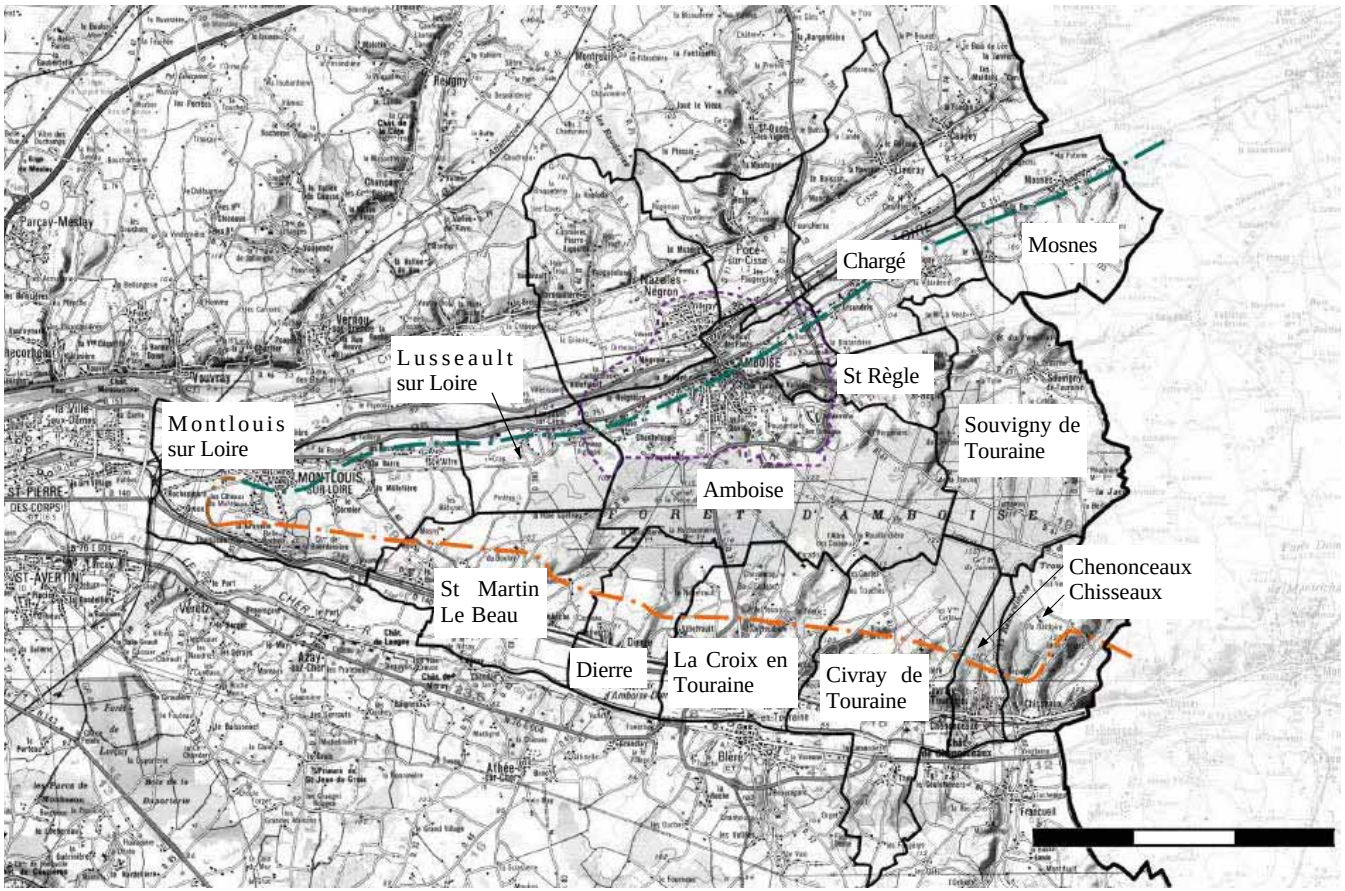

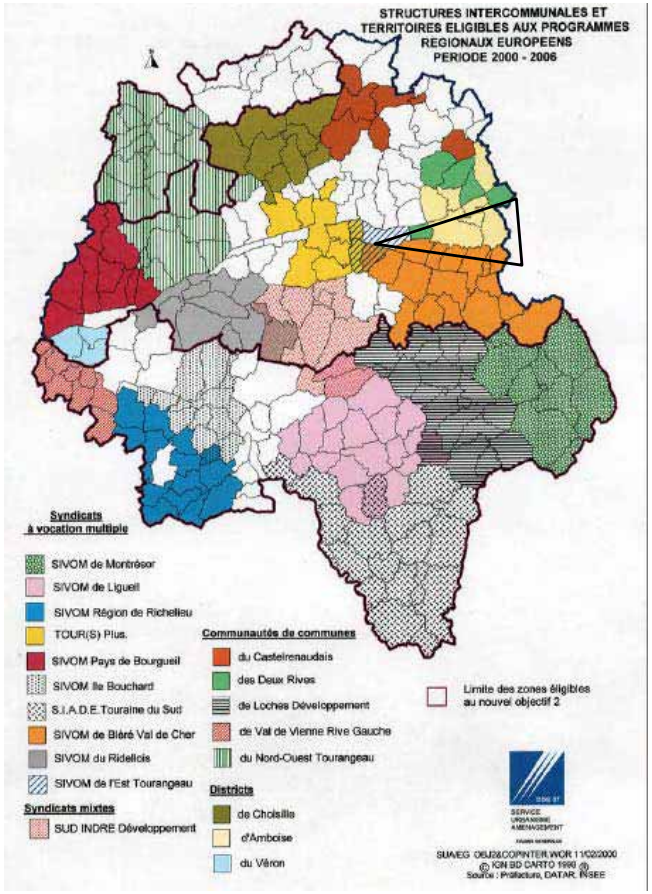

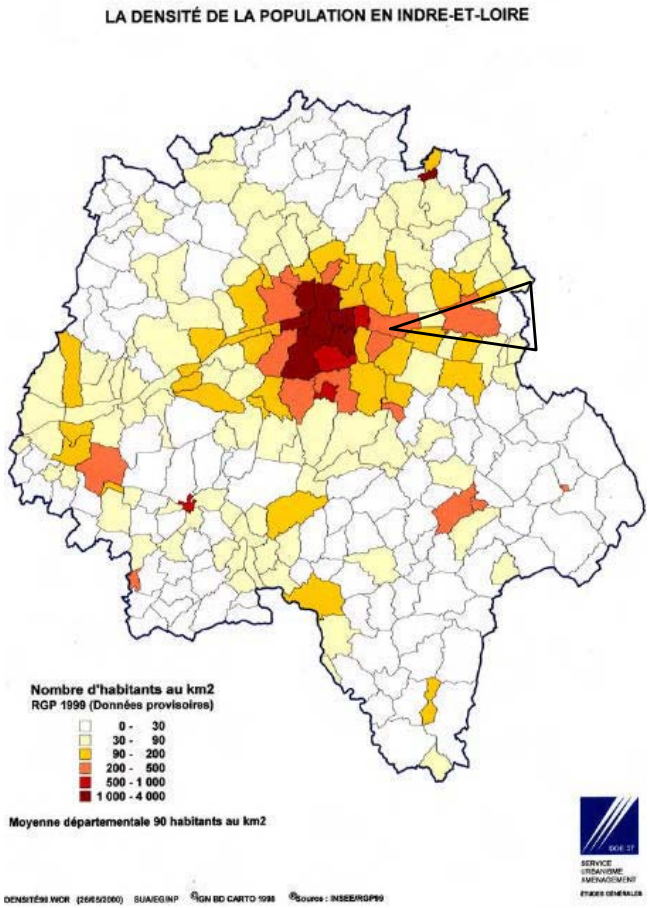

Les données administratives

■ **Canton concerné :**
Amboise

■ **Communes concernées :**
Amboise - Saint Règle - Souvigny de Touraine

■ **Communes concernées pour partie (sans le bourg) :**
Chargé - Chenonceaux - Chisseaux - Civray de Touraine - Dierre - La Croix de Touraine - Lussault sur Loire - Montlouis sur Loire - Saint Martin de Beau

■ **Structures intercommunales :**
- District d'Amboise.
- Communauté de communes des deux rives
- SIVOM de Bléré - Val de Cher
- SIVOM de l'est tourangeau

■ **Appartient au Pays du Nord-Est de la Touraine**

■ **Quelques données démographiques**
Surface approximative de l'unité : 19,8 km²
Densité de population variable de 0 à 30 hab/km² sur la commune de Souvigné de Touraine et de 200 à 500 hab/km² sur la commune d'Amboise.

Population	1982	1990	1999
Indre et Loire	505 908	529 314	553 848
Le plateau d'Amboise	11413	11622	12170
% de la population de l'unité / à celle du département	2,25%	2,19%	2,19%

DIAGNOSTIC PAYSAGER : LA CONNAISSANCE DU PAYSAGE
— CONNAISSANCE ET COMPRÉHENSION DES ÉLÉMENTS CONSTITUANTS ET FÉDÉRATEURS DU PAYSAGE —

Géologie et Pédologie

Il est intéressant de noter au niveau de l'unité d'Amboise, la présence d'un anticlinal (axe de direction armoricaine passant un peu à l'ouest de la ville) qui a relevé le substrat crayeux en un dôme.

Sur le coteau ligérien, apparition du tuffeau jaune (en partie supérieure) et du tuffeau blanc (en partie inférieure).
Sur le coteau du Cher, apparition de la craie de Villedieu (au niveau de Dierre notamment).

Des phénomènes karstiques se manifestent à la surface de la forêt d'Amboise par des pertes, des dolines où s'engouffrent les eaux de ruissellement alimentant de grosses résurgences sur les vallées de la Loire et du Cher.

- **Doline du Palis sur la commune de Lussault à l'amont de la vallée du Foulon,**
- **Aux Trois-Coteaux, ce sont des gouffres, comportant des boyaux secs, qui sont en liaison avec un vaste réseau alimentant en direction du sud la grosse source de Coulaine, dont les eaux sont prélevées par le captage de Saint Martin Le Beau,**
- **La Belle Fontaine au dessus de La Croix, est une exsurgence karstique,**
- **Plus au nord, les pertes de l'étang de la Janvrie alimentent la fontaine du Saule à Saint-Règle, au flanc méridional de la vallée de l'Amasse.**

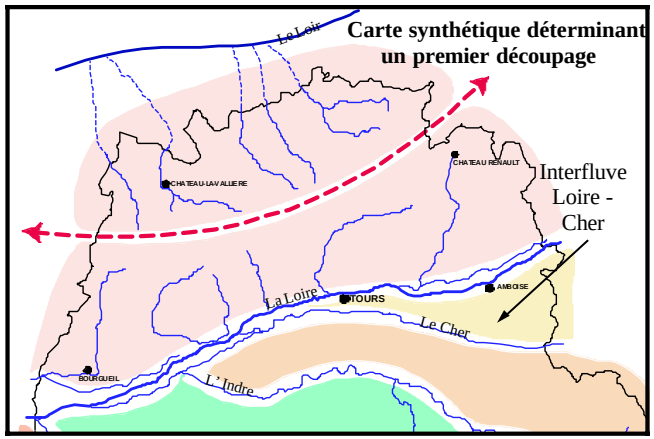

Un territoire important laissé à la forêt - Extrait de la carte IGN

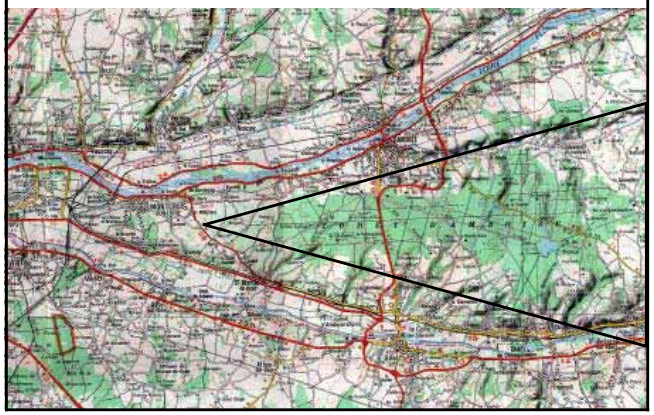

Caractéristiques pédo-paysagères du plateau d'Amboise (Source : Chambre d'agriculture)

Plateaux et vallons : sols limoneux à limono-sableux surmontant des matériaux argileux acides sénoniens, éocènes et mio-pliocènes. →	Sol brun à lessivé moyennement riche à hydromorphie temporaire →	**Massif forestier d'Amboise, grandes cultures céréalières. Polyculture**

Relief et hydrographie

L'unité paysagère d'Amboise est une réalité géographique, dessinée par l'interfluve Loire-Cher.

Cette unité résulte de la confluence des vallées de la Loire et du Cher, ce qui lui donne une géométrie particulière : plateau triangulaire qui s'affine vers l'ouest.

Le coteau sud (coteau du Cher) est entaillé par de très nombreuses vallées.
Le coteau nord (coteau ligérien) est interrompu et entaillé par la vallée de l'Amasse. L'Amasse et la Loire découpent un éperon étroit qui offre un beau site de forteresse, le plus marquant entre Tours et Blois. Il fut aménagé dès la protohistoire et devint le siège économique, politique et religieux des Turons (avant la conquête romaine).

Une occupation humaine très ancienne comme en témoigne la richesse en vestiges archéologiques (une vingtaine de sites de la période néolithique à l'époque gallo-romaine) : enceintes, aqueduc ...

Occupation du sol

- Polyculture sur le plateau ouvert
- La forêt

Son existence et sa survivance sont liées à la puissance seigneuriale ou royale. Elle est composée de taillis sous futaies de chênes, de futaies de charmes et de pins. Elle accueille de beaux étangs.

Milieux naturels

L'unité possède quelques ZNIEFF de type 1 (milieu naturel localisé d'intérêt biologique remarquable)

Particularités architecturales

■ Un habitat rural rare et dispersé

Habitat dispersé au niveau des plateaux et clairières agricoles constitué par des maisons simples et sobres : taille réduite, peu profonde, toiture majoritairement en tuiles brunes. Présence de quelques gerbières. La grange est fréquemment accolée à la maison d'habitation dans les petites fermes. Dans les fermes plus importantes, on note une forme urbaine en U.

■ Les villages

Seuls deux villages animent le plateau (Saint Règle et Souvigny de Touraine). La structure urbaine ancienne est simple (structure de hameau), les maisons comportent fréquemment un étage, une toiture à deux pentes, et sont alignées sur la rue.
Ils subissent tous les deux une très forte pression urbaine liée à la proximité d'Amboise. Cette pression se traduit :

- à Saint Règle par une urbanisation linéaire continue le long de la route. Mitage du paysage de la vallée de l'Amasse par juxtaposition de maisons de lotissement péri-urbain.
- à Souvigny, la lisière urbaine est constituée par un lotissement totalement situé sur le haut du plateau et détaché du centre-bourg.

Extensions urbaines de Saint Règle

Lisière urbaine de Souvigny en Touraine

Amboise

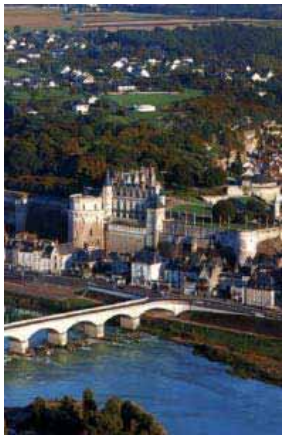

Plateau agricole d'Amboise

Extensions urbaines sur le plateau

Extensions urbaines sur le plateau au niveau du hameau de l'Ormeau Vigneau

■ Une ville : Amboise

- **Une cité historique**

Amboise a vu au cours des siècles se succéder plusieurs sites à caractère défensif :
- **un oppidum gaulois** (capitale des Turons),
- **un fortin mérovingien** (du IIIe au IVe siècle),
- **une forteresse** que se sont disputés Blésois et Angevins,
- **un chantier royal** : La guerre de Cent Ans en contraignant les rois à déserter les rives de la Seine pour celles de la Loire, permit à la cour de France de tenir ses assises à Amboise. Louis XI y installe sa famille. Amboise voit se succéder Charles VIII, François 1er;
- **à partir de 1530**, la cour de France délaisse peu à peu Amboise… Plus tard, Louis XIII convertit le château en prison royale.

Des témoignages architecturaux de grande qualité :
- le château et ses remparts,
- la tour des Minimes (tour circulaire édifiée à la fin du XV e siècle) avec rampe d'accès pour chevaux,
- la tour Hurtault, couronnée d'un chemin de ronde et couverte d'une toiture conique (décors intérieurs révèlent un goût prononcé pour l'italianisme),
- la chapelle Saint Hubert,
- la Porte des Lions à l'extrémité est des jardins,
- La Pagode de Chanteloup construite à l'initiative de Jean d'Aubigny (maître des eaux et forêts d'Amboise) en 1713. Un décor à l'anglaise (allées sinueuses, grotte artificielle, rivière à cascades, arbres exotiques) valorise la célèbre pagode inspirée du style anglo-chinois, et l'unique vestige du domaine de Chanteloup (qui accueillit la cour de France) aujourd'hui disparu.

- **Une ville en pleine expansion**

La ville d'Amboise est située à la charnière de deux unités paysagères : historiquement tournée vers la Loire et participant à l'image de la vallée, elle se développe maintenant largement sur le plateau. La ville d'Amboise bénéficie d'un cadre naturel fort, constitué par la vallée de la Loire au nord, la forêt d'Amboise au sud et la vallée de l'Amasse à l'est. Ce cadre naturel est complété au niveau du centre ville par un ensemble d'espaces de qualité qui participe et renforce l'image de cette ville historique. Cependant, la ville est rapidement sortie de son enceinte historique et présente des couronnes successives d'urbanisation associant lotissements et zones d'activités, aussi bien sur les coteaux de l'Amasse que sur le plateau en lisière de la vaste forêt. La déviation d'Amboise permet de percevoir ces différentes strates d'urbanisation et présente une mosaïque de paysages, chaque séquence ayant une relation plus ou moins forte avec la ville d'Amboise.
Récemment, les extensions urbaines se sont étendues vers l'est jusqu'aux hameaux de l'Ormeau et du Vigneau. A ce niveau, un contraste visuel très fort existe entre hameaux, nouvelles constructions et plateau agricole calé par la forêt.

■ Quelques manoirs et châteaux

Ceux implantés sur les coteaux de la Loire, de l'Amasse et du Cher, s'offrent aux vues et jouent le rôle de relais visuels et de points d'appel mis en scène par un parc paysager. En revanche, ceux implantés au cœur de la forêt, sont cachés et mystérieux.

Exemple célèbre : Le Clos-Lucé
Extrait du guide Gallimard sur La Loire

Connue sous le nom de château de Cloux jusqu'au XVIIe siècle, cette demeure a été bâtie en 1477 en brique et pierre. Elle comprend deux corps de logis à angle droit, de part et d'autre d'une tourelle octogonale.

Au printemps 1516, Léonard de Vinci s'installe au château de Cloux à l'invitation de François Ier. Il y passe les trois dernières années de sa vie. Le roi lui ouvre les plus larges crédits « pour qu'il réalise tout ce que son génie était capable de produire ».
Léonard travaille beaucoup, participe à l'organisation des fêtes de la cour, se livre à des études sur l'hydrographie de la région : liaison des demeures royales par voie d'eau, aménagement du cours de la Loire, assèchement des marais de Sologne.
Il meurt au Clos-Lucé le 2 mai 1519, à soixante sept ans, et est enterré dans la collégiale Saint Florentin du château. Devenu fabrique de tapis après la Révolution, le manoir est agrandi d'une aile en retour. Il abrite, aujourd'hui, un musée consacré à Léonard-de-Vinci.

Château-Gaillard, cette demeure en contrebas du Clos-Lucé, a été édifiée au XVe siècle pour Pacello de Moercogliano, qui introduisit en France l'art italien des jardins. Charles VIII désirant des fleurs pour les terrasses de son château, des fruits pour sa table, le Napolitain y établit un jardin spécial et des serres pour la culture des plants nécessaires. On assure que c'est ici que les premiers orangers de France ont été plantés.

UNITÉ PAYSAGÈRE DU PLATEAU D'AMBOISE

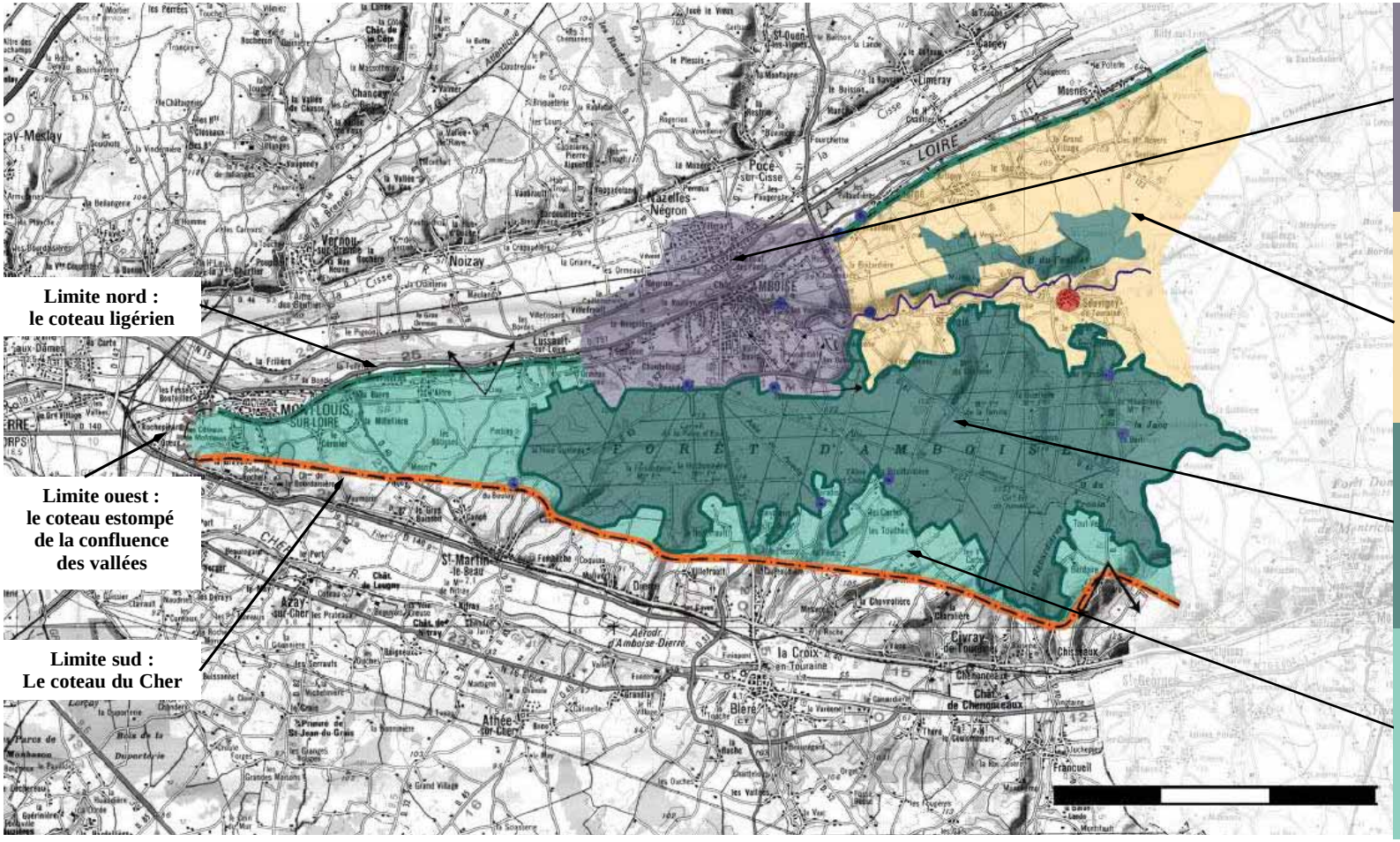

L'agglomération d'Amboise :

une position stratégique entre Loire et plateau.
Étagement de la vieille ville sur le coteau
Étalement de l'urbanisation sur le plateau

La vallée et le plateau de l'Amasse :

Une rivière sinueuse qui entaille un plateau agricole très ondulé

La forêt royale :

Une échelle majestueuse, une ambiance mystérieuse …

Une barrière visuelle, une limite nette

Les franges agricoles qui s'ouvrent sur le Val de Cher et la vallée de la Loire

Les limites de l'unité

- **Au nord le coteau ligérien**,
  limite topographique renforcée ponctuellement par une végétation dense.
- **Au sud, le coteau du Cher (rive droite),**
  limite topographique associée à une limite d'occupation des sols liée à la viticulture.
- **A l'ouest, le coteau estompé de la confluence des vallées de la Loire et du Cher,**
  coteau urbanisé, caractérisé par un équilibre végétal-bâti agréable.

L'unité paysagère s'établit sur un plateau d'interfluve, une position dominante par rapport aux vallées qui engendrent des relations visuelles très fortes au niveau des limites : vues panoramiques surplombantes.

Une continuité visuelle et fonctionnelle vers l'est.

Guidée par les vallées qui la cernent, l'unité paysagère se continue vers le département du Loir et Cher. A ce niveau, la limite départementale est purement administrative.

Trois sous-unités paysagères

L'unité paysagère du plateau d'Amboise est une réalité structurelle et fonctionnelle liée à sa position particulière de plateau de confluence de vallées. Cette unité est composée de trois sous-unités :

- **l'agglomération d'Amboise (au nord)**

  L'agglomération d'Amboise occupe la position stratégique d'une articulation entre plateau et vallée de la Loire.
  Depuis le plateau dominant, on découvre la complexité du tissu urbain dense au sein d'une trame verte conséquente. La ville joue sur les jeux de relief et s'étage sur les coteaux de l'Amasse. Son emprise administrative très vaste engendre des dysfonctionnements paysagers sur les hauts du plateau (site du Vigneau et de l'Ormeau par exemple) : rupture du tissu urbain, relation conflictuelle entre hameau traditionnel, cultures et nouveaux lotissements, relations visuelles et fonctionnelles avec le centre ville très difficiles;

La forêt royale marquée par des allées cavalières

La forêt en limite visuelle depuis le plateau

- **le plateau boisé et ses franges agricoles (secteur sud de la confluence des vallées jusqu'au département du Loir et Cher)**

La vaste forêt d'Amboise occupe une place majeure dans cette unité :

- d'une part, par son caractère royal, son échelle majestueuse, son ambiance mystérieuse jouant sur les effets d'ombres et de lumière, le rythme des troncs, la majesté des allées cavalières… mais aussi son caractère fermé qui protège, cache, camoufle, offre quelques surprises au détour d'une allée : un château, une maison de garde-forestier, un étang… un cortège de chasse à cour…;
- d'autre part, par son rôle de barrière visuelle nette depuis les franges agricoles qui la longent : une ligne verte haute et dense qui ferme les vues, structure le paysage, joue le rôle d'une « masse repère » dans le paysage du plateau (Cf. page ci-après)

Les franges agricoles sont ponctuées de petites maisons de vignes aux caractéristiques et volumes parfaitement identifiables, qui témoignent d'une activité viticole ancienne beaucoup plus développée. Ces maisons jouent le rôle de relais visuels animant le site.

■ le plateau et la vallée de l'Amasse (secteur nord-est)

- Au nord-est, l'Amasse entaille profondément le plateau agricole. Cet événement engendre une structure paysagère particulière : un plateau agricole très ondulé caractérisé par des vues courtes, bloquées par les masses boisées denses des coteaux de l'Amasse (notamment sur la rive droite) et par la forêt d'Amboise sur la lisière sud. En dehors des extensions urbaines de Saint Règle et du bourg de Souvigny de Touraine, on note un habitat rural très dispersé, ponctuations visuelles dans le paysage (habitat rare sur le plateau et très important sur le coteau rive gauche de la vallée).
- L'Amasse est une rivière très sinueuse soulignée par un coteau rive droite marqué (effet de falaise boisée) et un coteau rive gauche doux et ondulé qui autorise des vues plongeantes sur la rivière et sa ripisylve (saules et peupliers notamment). Châteaux, manoirs et maisons bourgeoises ont investi le coteau boisé de la vallée et constituent des points d'appels dans ce cadre végétal dense.

BLOC DIAGRAMME DE LA VALLÉE ET DU PLATEAU DE L'AMASSE

MOTS CLEFS - AMBIANCES

Forêt royale d'Amboise

Tourisme et parcs touristiques

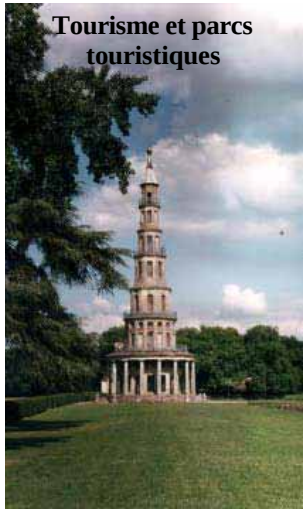

Toits d'ardoise
Moellons enduits

Lisière forestière nette au sud
Lisière forestière grignotée au nord

L'unité paysagère du plateau d'Amboise se caractérise donc par un paysage d'alternance entre :

- la forêt, paysage fermé, échelle majestueuse,

- le plateau et le vallon de l'Amasse, paysage semi-ouvert, ondulation et vues courtes,

- les franges agricoles du plateau boisé, paysage ouvert, vues panoramiques orientées (ouvertes vers le nord ou vers le sud et bloquées par la forêt dans la direction opposée) sur la vallée de la Loire, l'agglomération d'Amboise et la vallée du Cher.

Mais aussi alternance entre un paysage rural caractérisé par une organisation simple, harmonieuse et un habitat rare et un paysage urbain dense et confus qui exerce une très forte pression.

L E P L A T E A U D ' A M B O I S E

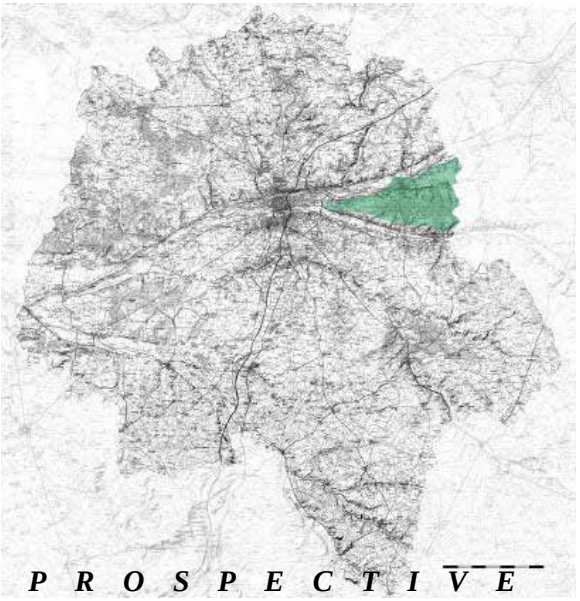

1&2

3

3

4

LES ÉLÉMENTS IDENTITAIRES

1 Plateau « triangulaire » limité au nord et au sud par deux vallées marquées : la Loire et le Cher, et entaillé par le vallon de l'Amasse.

2 Dominance et juxtaposition de deux composantes paysagères majeures :
- L'agglomération d'Amboise
- La Forêt Royale

3 Espace de polyculture résiduel entre pression urbaine, pression viticole et pression forestière : vallée et plateau de l'Amasse.

4 Une vocation touristique affirmée

1 Un plateau triangulaire

Ceci concerne les fondements géographiques du paysage (réseau hydrographique, relief …), éléments stables à l'échelle humaine
Aucune tendance d'évolution

2 Agglomération d'Amboise/Forêt Royale

2.1 - L'agglomération d'Amboise

Amboise jouit d'une implantation stratégique en articulation entre plateau boisé et vallée de la Loire.

Compte tenu des possibilités réduites d'extension en bord de Loire (étroitesse du coteau et pentes abruptes), la ville s'est étendue de façon considérable sur le plateau.

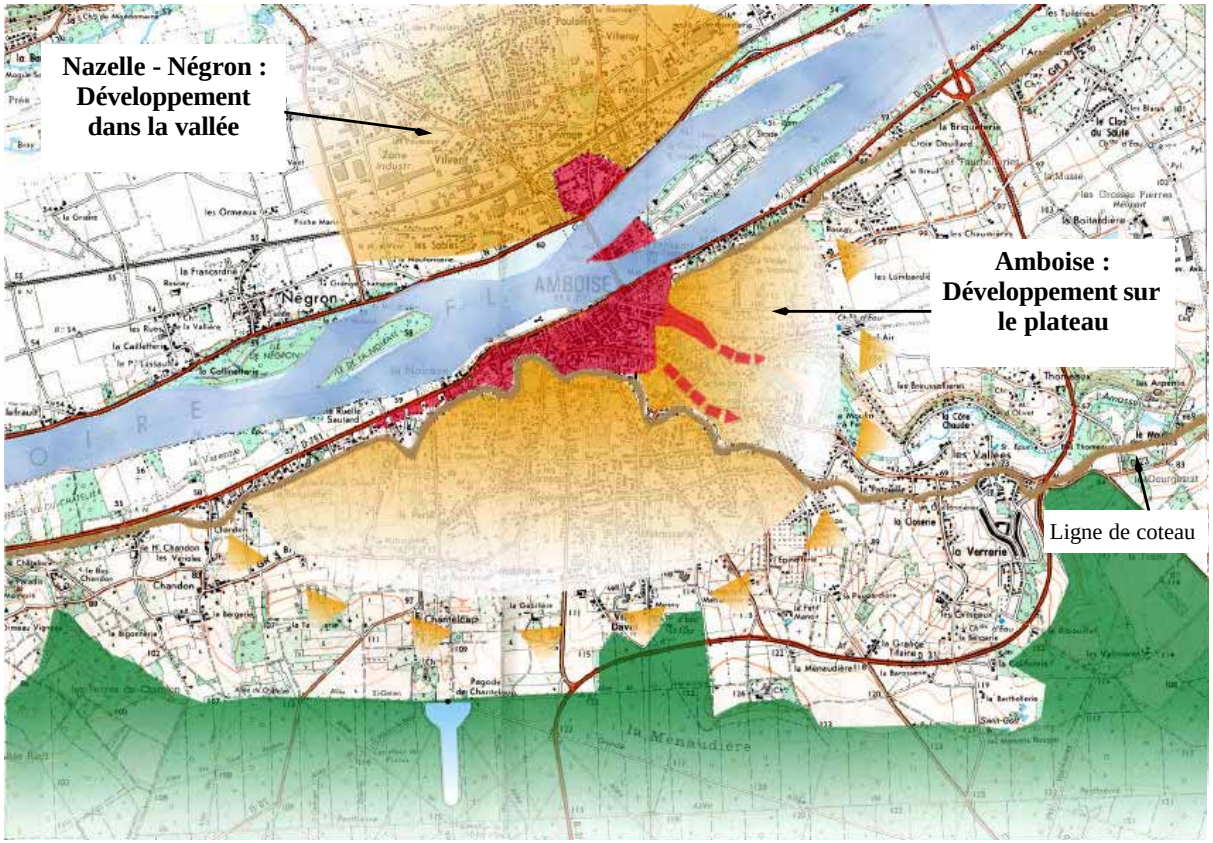

Impact des tendances d'évolution

2.1 - La tendance va à l'accroissement et l'amplification de ce phénomène sous l'influence de Tours et du développement économique d'Amboise.

Ce phénomène engendre :

- La création d'une demi-couronne urbaine très éloignée du centre qui s'accompagne d'une part d'une relation difficile (aussi bien visuellement que fonctionnellement) au centre ville et d'une impressionnante consommation d'espace. L'urbanisation semble grignoter progressivement l'espace agricole jusqu'aux limites de la forêt royale.

- Une lecture difficile de la limite de l'agglomération qui s'accompagne d'un sentiment de non appartenance à un lieu identifiable : on est ni tout à fait en ville, ni tout à fait dans un hameau rural, ni tout à fait dans un lotissement, ni en milieu rural..

A Noter : le développement parallèle de Nazelle/Négron dans la vallée de la Loire

Illustration par le schéma de fonctionnement ci contre
(support IGN carte au 1/25 000°)

Évolution de l'agglomération d'Amboise entre 1972 et 1997
Fond : Photographie aérienne IGN 1997

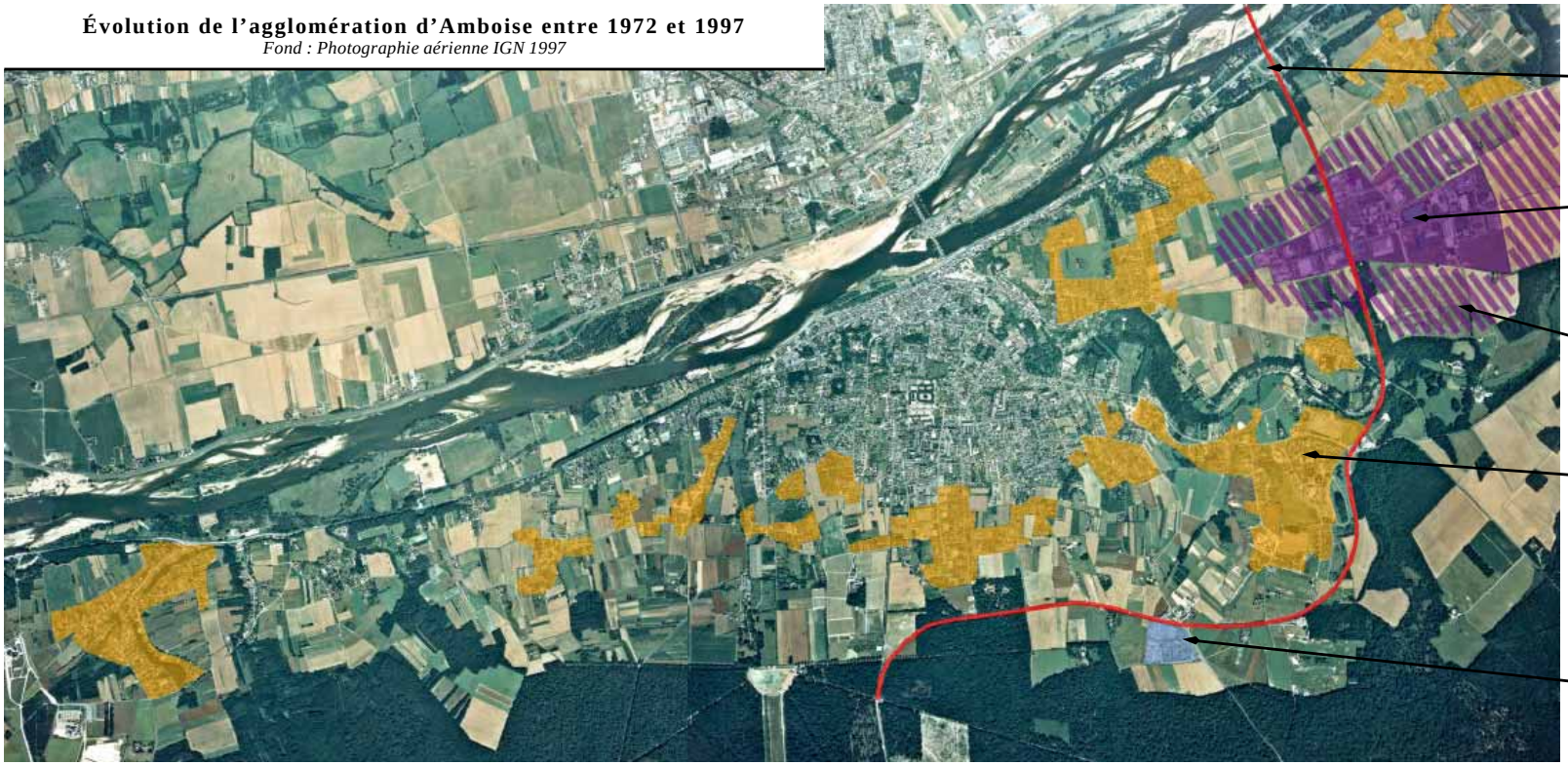

2.2 - La Forêt Royale

Une place majeure dans l'unité par sa surface et par son double rôle paysager : d'une part un rôle de barrière visuelle (isolant les vallées de la Loire et du Cher), d'autre part un espace mystérieux d'échelle majestueuse et d'ambiance forte variant selon les saisons.

La majesté de cette forêt tient en grande partie à son organisation entrecoupée de larges allées cavalières , à la qualité de ces arbres (type à futaie), et à la qualité de la nature du sol.

2.2 - Tendance à la stabilité voire à l'extension ponctuelle de la forêt

Ces extensions semblent être plantées d'essences résineuses, ce qui risque de s'accompagner, si le phénomène s'amplifie, d'une modification d'ambiance et de perception des lisières : homogénéité des couleurs, dureté des textures, ambiance stable au cours de l'année.

3 Un espace agricole résiduel

Entre agglomération et forêt, l'espace agricole résiduel est soumis à une triple pression : pression urbaine, pression viticole et pression forestière :

- Une pression urbaine au nord liée au développement des bourgs de la vallée de la Loire coincé entre le fleuve et le coteau abrupt. Et notamment, une pression liée à l'extension de l'agglomération d'Amboise dont les tentacules urbaines s'insinuent dans la vallée de l'Amasse. Cette pression se fait sentir sur des bourgs éloignés comme Souvigny qui se développent, offrant un cadre calme et agréable à proximité d'un bassin d'emploi important.
- Une pression forestière au sud, matérialisée par de jeunes plantations en résineux, en relation avec une déprise agricole
- Une pression viticole depuis les coteaux de la Loire au nord et du Cher au sud

Illustration sur le schéma ci-dessous
(Support carte IGN 1/25000°)

St Règle
Registre urbain des traitements et des ambiances , mitage

Chandon
Registre urbain des traitements et des ambiances , mitage

Souvigny,
lotissement totalement détaché du bourg

Les différentes pressions qui s'exercent sur un espace agricole résiduel

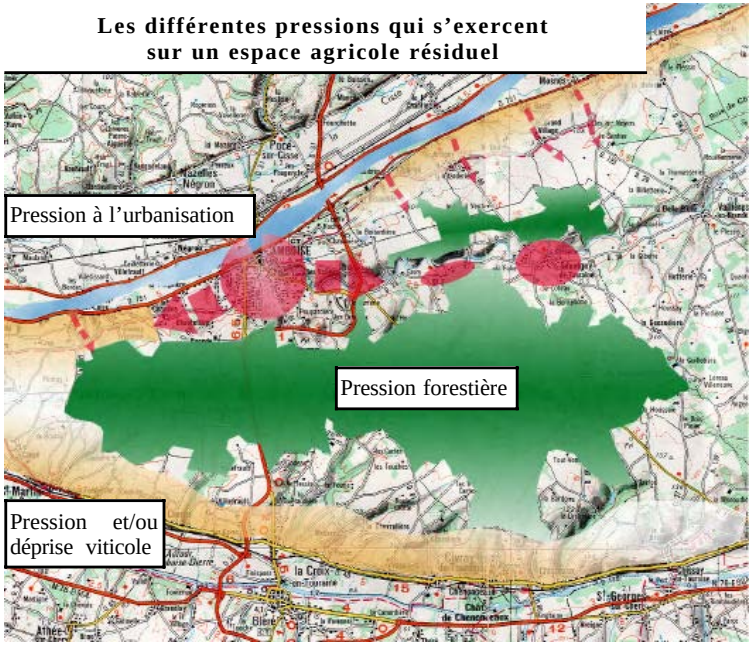

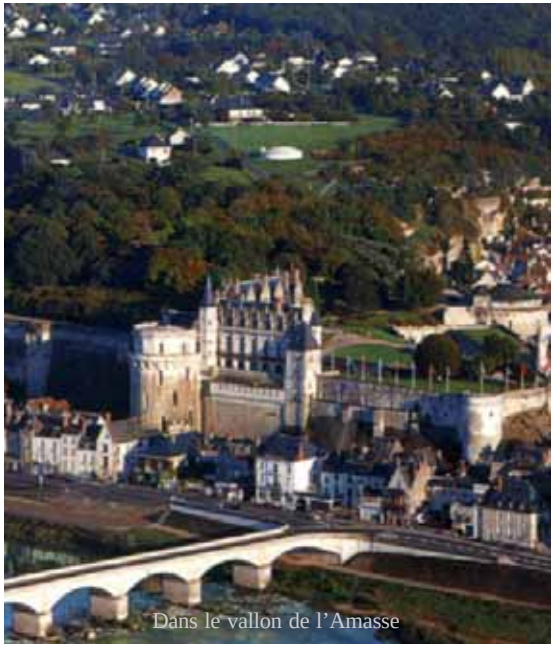

Dans le vallon de l'Amasse

La construction résidentielle génère des phénomènes de rurbanisation avec notamment du mitage le long des principales voies de desserte ou des bulles de lotissements résidentiels en satellite éloigné du centre bourg (exemple de Souvigny) : un fonctionnement à l'évidence totalement détaché du cœur de village.

Ces pressions s'exercent sur un espace agricole ponctué de quelques fermes de taille moyenne qui posent la question du dynamisme agricole et du devenir de ces terres aujourd'hui exploitées (céréaliculture et élevage).
On a pu noter visuellement les signes d'une déprise agricole (présence de friches) et viticole (présence de maisons de vignes au cœur des parcelles céréalières).

Si ces phénomènes de déprise s'accroissent, le paysage tendra vers une densification urbaine très forte (envahissement comme sur le secteur au sud-ouest d'Amboise où les fermes et hameaux sont englobés) et/où un accroissement des surfaces forestières. Quoi qu'il en soit, le paysage tendra vers une fermeture et un encombrement de l'espace. L'avenir est peut-être à lui donner « du sens », c'est-à-dire retrouver une organisation lisible et compréhensible par tous, trouver un cadre de vie compatible et respectueux de l'environnement exceptionnel de ce plateau.

4 Les atouts touristiques du plateau d'Amboise

Amboise est une ville réputée pour son patrimoine architectural et historique, notamment au niveau de la vallée de la Loire. Cependant, le plateau offre lui aussi quelques atouts touristiques importants :

- **La Pagode de Chanteloup** au cœur de la forêt royale
- **La forêt** en elle même
- **Le parc des mini-châteaux,** accolé à la lisière boisée, présentant un impact visuel très fort et surprenant, sans réel souci d'intégration paysagère au site
- **L'aquarium de Touraine**

Tendance actuelle à l'exploitation du tourisme de masse avec ses points-phares, attirant une clientèle de groupe ou familiale.
Cette tendance engendre une consommation d'espaces (services, stationnement), mais nécessite aussi une mise en réseau, les touristes voyageant de relais en relais.

Tendance au phénomène d'industrialisation touristique

L A V A L L É E D U C H E R

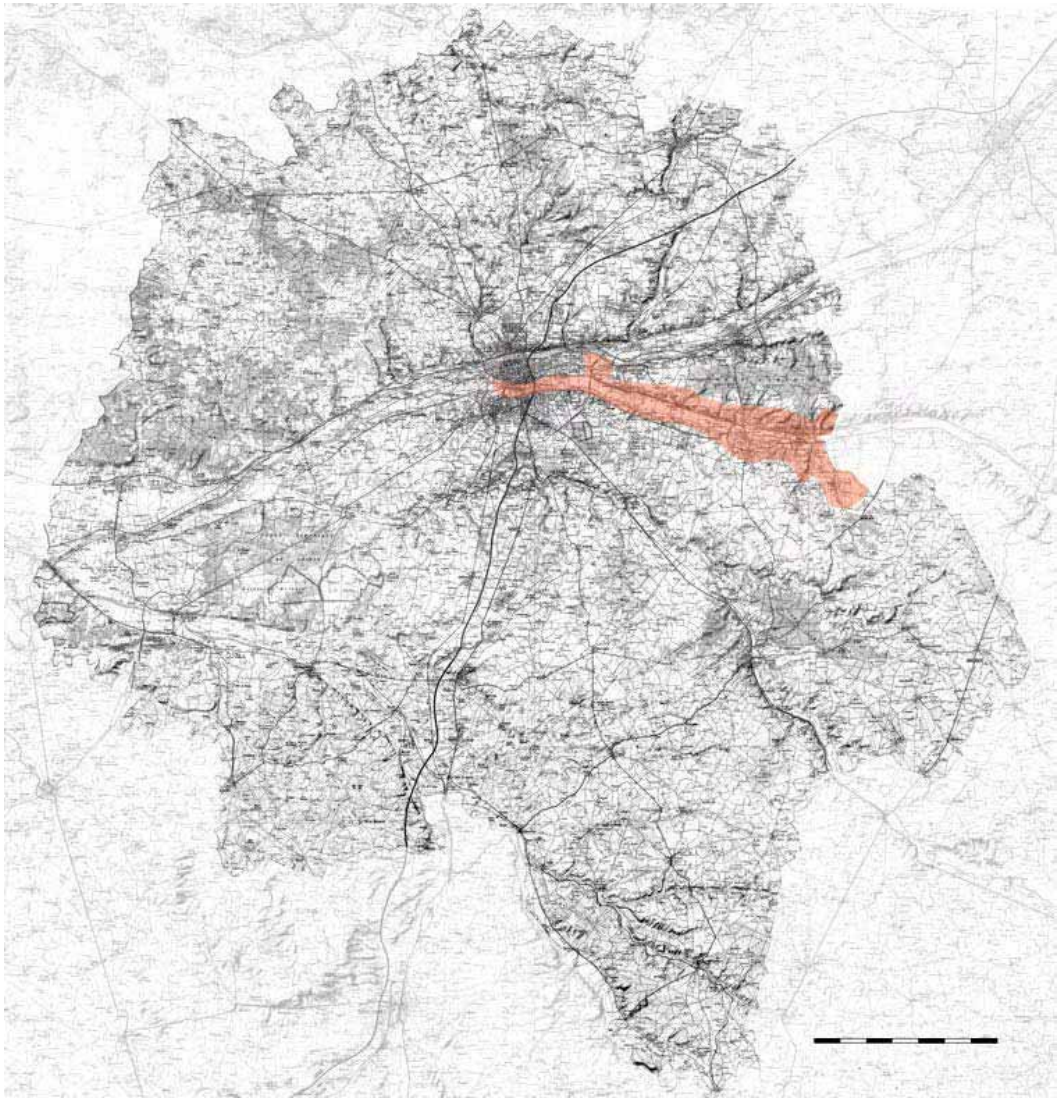

LA VALLÉE DU CHER

**« Je ne sais quoi d'une suavité singulière et d'une aristocratique sérénité transpire au château de Chenonceaux.
Placé au fond d'une grande vallée d'arbres, à quelque distance du village qui se tient respectueusement à l'écart,
bâti sur l'eau, entouré de bois, au milieu d'un vaste parc à belles pelouses, il lève en l'air ses tourelles, ses cheminées carrées ».**

- Gustave Flaubert -
Extrait de « Par les champs et par les grèves ».

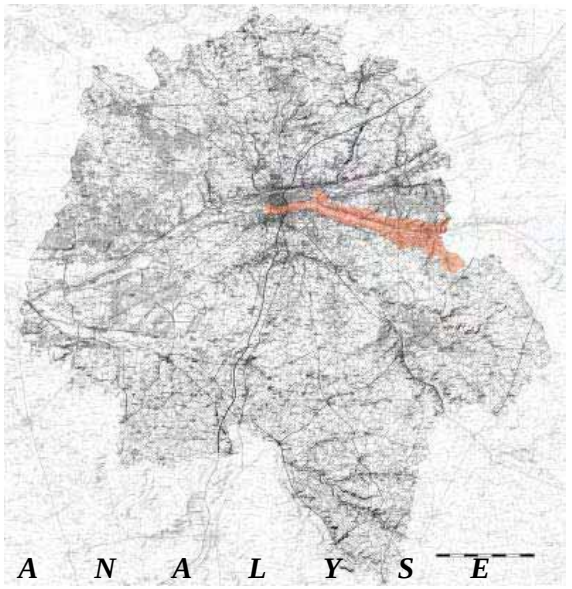

- **Une vallée dissymétrique :**
  - **rive droite : abrupte et boisée,**
  - **rive gauche : douce et vallonnée.**
- **Un passé riche au niveau de l'architecture et de la vie sociale.**
- **Un paysage et une activité économique tournés vers la vigne.**
- **Une pression urbaine de l'agglomération tourangelle (infrastructures et habitat).**

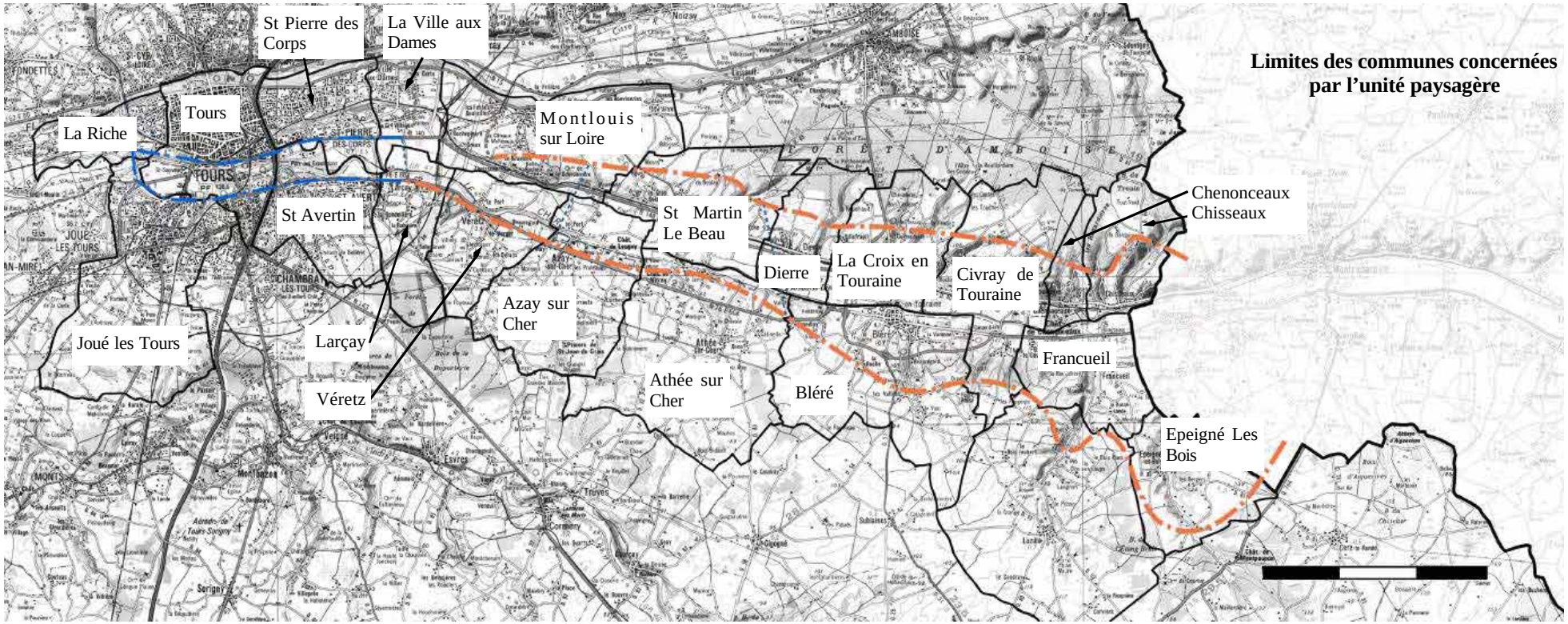
Limites des communes concernées par l'unité paysagère
St Pierre des Corps
La Ville aux Dames
Tours
La Riche
Montlouis sur Loire
St Avertin
St Martin Le Beau
Chenonceaux
Chisseaux
Dierre
La Croix en Touraine
Civray de Touraine
Azay sur Cher
Joué les Tours
Larçay
Véretz
Athée sur Cher
Bléré
Francueil
Epeigné Les Bois

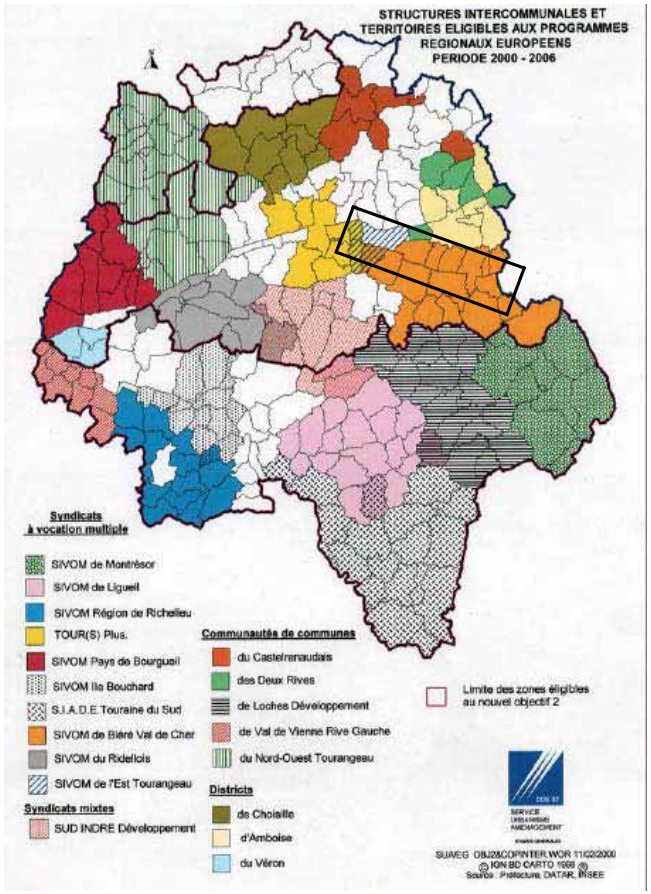

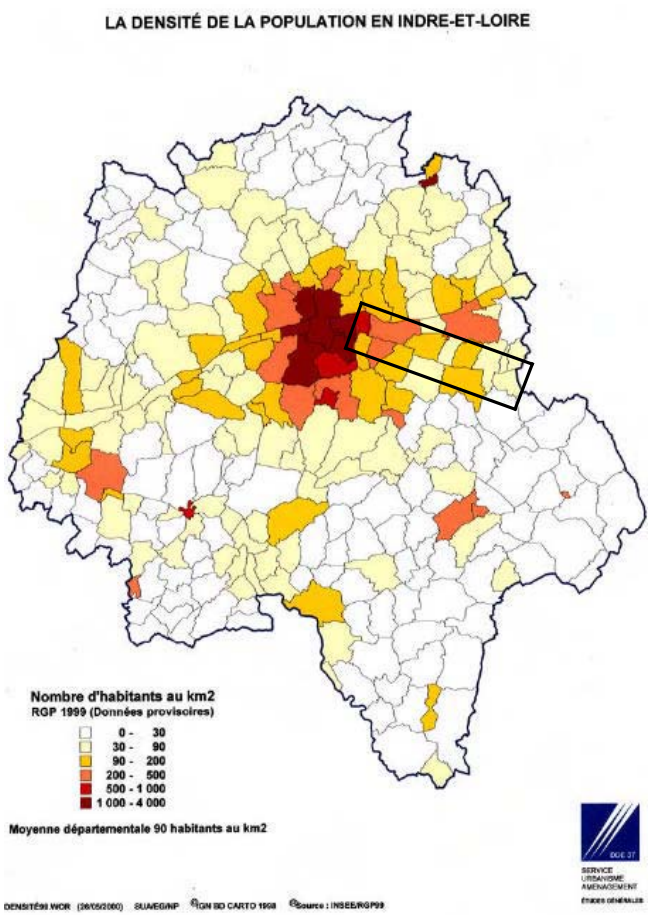

Population	1982	1990	1999
Indre et Loire	505 908	529 314	553 848
La vallée du Cher	16973	19411	21030
% de la population de l'unité / à celle du département	3,35 %	3,66 %	3,79 %

Les données administratives

- **Cantons concernés :**

Amboise et Bléré

- **Communes concernées :**

Azay sur Cher - Bléré - Chenonceaux - Chisseaux - Civray de Touraine - Dierre - Epeigné les Bois - Francueil - Larcay - La Croix en Touraine - Saint Martin le Beau - Veretz

- **Communes concernées pour partie (sans le bourg) :**

Athée sur Cher - Luzillé - Montlouis sur Loire

- **Structures intercommunales :**
  - SIVOM de l'est tourangeau
  - SIVOM de Bléré Val de Cher

- **Appartient au Pays du Nord-Est de la Touraine**

- **Quelques données démographiques**

L'implantation humaine est très ancienne. En effet, dès l'époque mérovingienne, les villages de Chisseaux, Limeray et Civray sont signalés (mines des forteresses de Mesvres à Civray).
Surface approximative de l'unité : 18,2 km²
Densité de population variant entre 30 et 90 hab/km² et 90 à 200 hab/km².

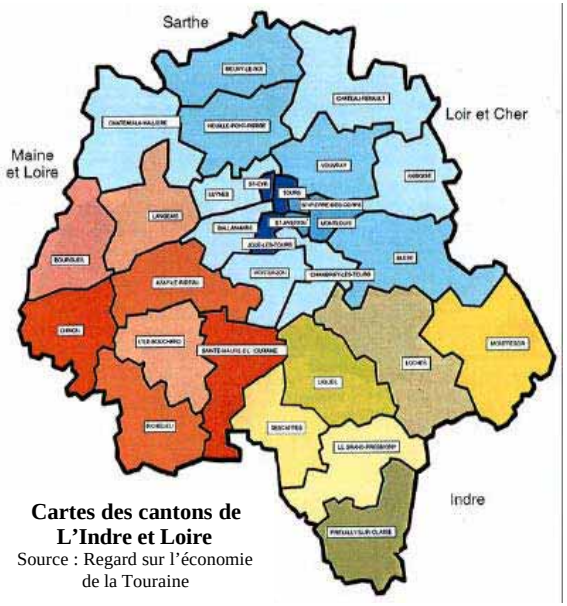

Cartes des cantons de L'Indre et Loire
Source : Regard sur l'économie de la Touraine

DIAGNOSTIC PAYSAGER : LA CONNAISSANCE DU PAYSAGE
— CONNAISSANCE ET COMPRÉHENSION DES ÉLÉMENTS CONSTITUANTS ET FÉDÉRATEURS DU PAYSAGE —

Géologie et pédologie

Le coteau de la rive droite du Cher est formé par des craies sénoniennes et correspond au flanc sud de la retombée du pli anticlinal d'Amboise : craie de Villedieu qui affleure notamment au niveau de Dierre.

Creusement de caves et d'un habitat troglodyte en pied du coteau (notamment entre Chisseaux et Dierre).

Sur la vallée du Cher, le turonien n'affleure qu'à l'ouest, vers la commune de Montlouis, où il forme le plancher de la terrasse alluviale, située à 35 m au-dessus de la rivière. C'est sur ces alluvions anciennes que se situe pour partie le vignoble de Saint-Martin-Le-Beau et de Montlouis. Plus haut, c'est sur la craie du versant qu'il se trouve implanté.
Sur les rebords des plateaux, les sables du miocène continental deviennent abondants. Quand ils ne sont pas trop argileux, ils permettent la culture de la vigne mais, dans la plupart des secteurs, ils forment des terroirs de grande culture.
Les alluvions récentes, déposées dans la vallée, engendrent des sols fertiles propices aux cultures et notamment aux cultures spécialisées comme le maraîchage. Les Varennes du Cher ont 1,5 km de largeur.

Des sols adaptés à des cultures spécifiques comme la vigne et le maraîchage.

Climatologie

La vallée du Cher, orientée sud-sud-est, se trouve abritée par rapport aux coulées froides hivernales (vents des temps anticycloniques d'hiver, la bise qui renforce notamment les gelées).

Les conditions climatiques sont propices à la viticulture et au bien être des hommes.

Occupation du sol

- Vignes sur les coteaux et bords de plateau,
- Cultures et maraîchage dans la vallée.

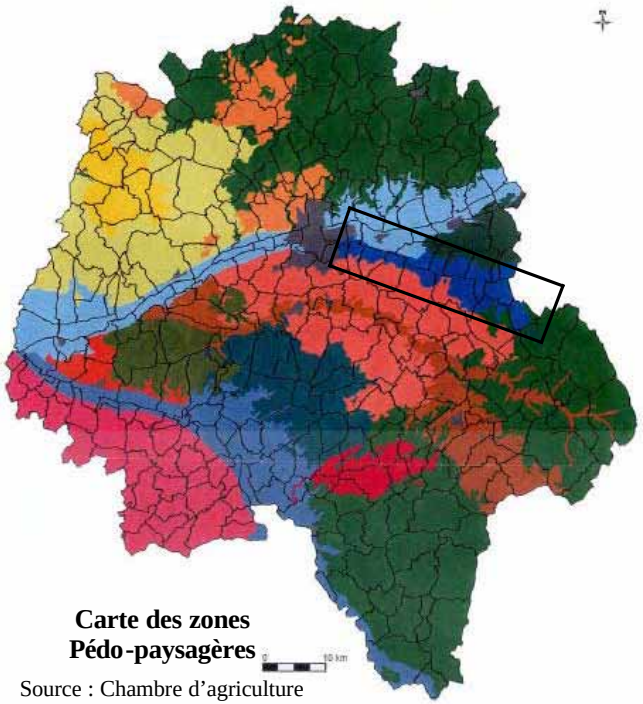

Carte des zones Pédo-paysagères
Source : Chambre d'agriculture

Relief et hydrographie

Le Cher décrit de larges ondulations dans une vallée bien délimitée, relief de falaise au niveau du coteau de la rive droite, coteau doux et ondulé sur la rive gauche.
Le régime des débits du Cher n'a pas entraîné la constitution de digues aussi importantes que dans le val de Loire.

Cependant, quelques infrastructures ont été réalisées sur de petites levées, notamment la RD 40 entre Chisseaux et La Croix en Touraine, la voie de chemin de fer.

Levée de la voie SNCF entre Chisseaux et le Cher

Caractéristiques pédo-paysagères de la vallée et des coteaux viticoles du Cher
Source : Chambre d'agriculture

• Plaine alluviale et basses terrasses : issues d'alluvions modernes et anciennes du Cher.	→ Sol peu évolué, sableux. Hydromorphie variable selon le niveau de la rivière.	→ **Plaine alluviale du Cher, de Chezelles et de Francueil :** paysage ouvert de grandes cultures, peupleraies et quelques roselières. **Basse terrasse légèrement inclinée en pied de coteau :** polyculture, maraîchage, quelques bois et peupleraies.
• Bordures de plateaux, coteaux : développés dans des dépôts éoliens et des remaniements de pente.	→ Sols bruns faiblement lessivés, sableux et limoneux, caillouteux.	→ Vignes dominantes.

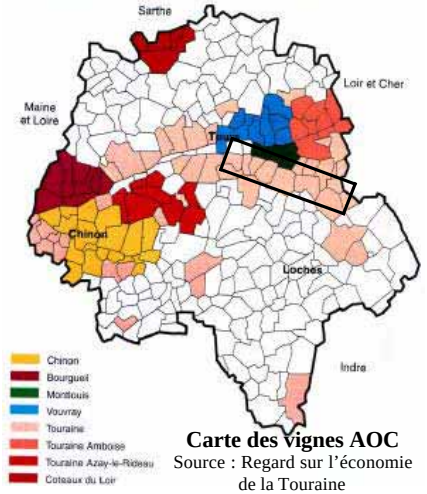

Carte des vignes AOC
Source : Regard sur l'économie de la Touraine

Particularités architecturales

Un habitat rural rare et dispersé

Maisons de taille réduite, peu profondes, toitures majoritairement en tuiles brunes. Présence de gerbières.
Dans les petites fermes, la grange est souvent accolée à la maison d'habitation. En revanche, dans les fermes plus importantes, on note une forme urbaine en U.

Les bourgs et villages

- **Rive droite**

Sur la rive droite, les bourgs et villages sont implantés en pied de coteau. Coincés entre le coteau et la rivière, ils offrent donc une structure de village-rue très caractéristique avec un alignement des façades, les jardins côté rivière, un habitat troglodyte dans le coteau avec des maisons perpendiculaires au coteau (succession de pignons le long de la rue principale)….
L'architecture des façades est travaillée au niveau des corniches, lucarnes et encadrement des ouvertures. Les toitures sont alternativement en tuiles brunes ou en ardoise. Les bourgs et villages se caractérisent aussi par un registre de mur en moellons calcaires fermant les propriétés.
Exemple : Chisseaux, Civray de Touraine, Dierre.

N'ayant pu se développer en épaisseur, les extensions urbaines se sont faites en linéaire le long de l'axe majeur de desserte de la vallée (la RD 40). Il en résulte aujourd'hui une urbanisation continue et linéaire : juxtaposition de maisons de styles et d'époques différents qui rend confuse la structure urbaine et l'identité de chaque bourg.

- **Rive gauche**

Le coteau de la rive gauche, doux et ondulé, autorise une structure urbaine plus large avec un étagement de l'urbanisation sur le coteau. Les bourgs et villages présentent une structure ancienne dense regroupée autour de l'église et de la voie de desserte majeure de la vallée. Les extensions urbaines s'étalent sur le coteau. Le tissu urbain se complexifie, se densifie au sein d'une trame végétale généralement dense.
Ainsi implantés, les bourgs et villages s'offrent au regard notamment depuis le coteau rive droite . Dans le centre bourg, l'architecture des façades est travaillée notamment au niveau des corniches, lucarnes et encadrements de fenêtres et portes (murs en moellons calcaires et tuffeau). Les toitures sont alternativement en tuiles brunes ou en ardoises.
Exemple : Bléré - Francueil

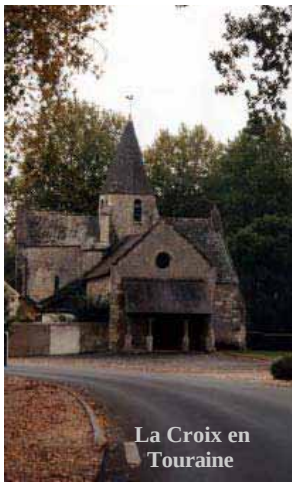

La Croix en Touraine

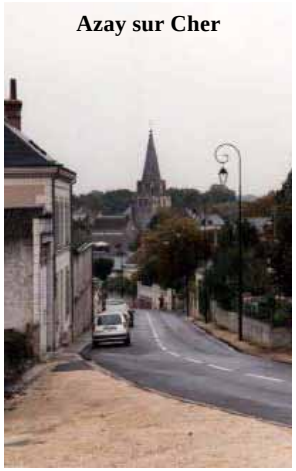

Azay sur Cher

- **Des églises témoignant d'une occupation humaine très ancienne**

Elles constituent des points de repère et d'appel dans le paysage de la vallée.
Citons quelques exemples :

- à Bléré, église Saint-Christophe
La nef du XIe siècle présente une façade en petit appareil. La chapelle méridionale du XIIIe siècle a été réunie à l'édifice principal au XVe siècle, par la construction d'un collatéral sur la **ruelle qui les séparait;**

- à La Croix en Touraine
En franchissant le pont de Bléré, on pourra voir l'église Saint Quentin des Prés qui était une halte sur le chemin du pèlerinage vers Saint-Jacques-de-Compostelle. Fait unique en Touraine, le village s'est installé à l'écart de l'église, peut-être pour éviter les crues du Cher;

- à Civray de Touraine
Dédiée à Saint Germain, l'église romane, restaurée au XIXe siècle, conserve trois verrières du XIIIe siècle, relatant la vie du saint.

- à Chisseaux
Le côté nord de l'église Saint-Pierre date du XIe siècle. Deux siècles plus tard, un des murs de la nef, a été décoré d'une fresque, dont il subsiste un fragment représentant La Cène;

- à Dierre, église Saint-Médard
Elle a été édifiée au XIIe siècle par les bénédictins de Saint-Julien-de-Tours. De cette époque date la nef centrale lambrissée. Après la guerre de Cent Ans, la population augmentant, elle fut agrandie grâce à un financement de la puissante corporation des bouchers d'Amboise, moyennant quoi, ses bestiaux pouvaient pacager dans les varennes de Dierre;

- à Saint Martin Le Beau, église Saint-Martin.
Le nom de la commune évoquerait la lutte contre les normands et leur défaite en 903, grâce au soutien miraculeux de Saint-Martin. Une première chapelle lui est alors dédiée. Elle sera remplacée par un plus vaste edifice au XIIe siècle, dont on remarquera le portail au décor végétal. A l'angle extérieur nord-ouest, un ambon, petite tribune en pierre, servait aux annonces publiques.

■ Les châteaux et manoirs

- **Implantés sur les coteaux, au sein d'un cadre végétal de qualité** (ambiance de parc)**, dominant le Cher**, de nombreux châteaux, manoirs et propriétés viticoles ponctuent et animent le paysage de la vallée : éléments surprises cachés dans une végétation dense ou ponctuation sur le coteau.
  Citons notamment :

- rive droite :

Le château de La Bourdaisière (Montlouis sur Loire)
Au XVIe siècle, Philibert Babou, Surintendant des Finances de François Ier, construit un château Renaissance sur les bases d'une ancienne forteresse. Dans le parc se trouve une arcade qui serait l'œuvre de Léonard-de-Vinci. Au XVIIIe siècle, le nouvel acquéreur du domaine, le duc de Choiseul, va mettre à mal cette demeure pour agrandir son château de Chanteloup. Seuls les communes seront épargnées. Au siècle dernier, le baron Angelier, maire de Montlouis, construit l'actuelle bâtisse en essayant de respecter le style Renaissance.

- rive gauche :

Le Château de Nitray (dépend d'Athée sur Cher)
Ce château « grand et spacieux , placé entre cour et terrasse, bâti avec la plus grande solidité », selon un journal de 1807, possède des éléments des XVe et XVIe siècles. On notera le portail d'entrée en anse de panier, précédé d'un guichet pour piétons flanqué de deux tours. Parmi les vignobles, à l'ouest du château, l'avionneur Fournier a aménagé un petit terrain d'aviation et un atelier où il fabrique des planeurs.
Le château de Beauvais bâti au XVIIe siècle, mais transformé par la mode néogothique du siècle dernier.

- **Dans la vallée, le château de Chenonceaux**
  Barrière d'élégance édifiée en travers du Cher, le château de Chenonceaux est séduisant en tout point. Le site exceptionnel, la conception originale de château-pont, la richesse de la décoration, en font l'un des bijoux d'architecture de la Renaissance française. Il reste cependant peu visible dans le paysage de la vallée et ne constitue pas un point d'appel et de repère majeur, mais un point fortement attractif entraînant dans son sillage commerces, restaurations et hébergements. (Cf. article et photos ci-contre)

Château de La Bourdaisière
(Montlouis sur Loire)

Châteaux animant le coteau boisé du Cher rive gauche

Château de Chenonceaux

Histoire du château de Chenonceaux
Extrait du guide Gallimard sur La Loire

Le fruit d'une dette.
Vers 1230, Chenonceaux n'est alors qu'un modeste manoir féodal appartenant à la famille des Marques. Rasé en 1411, le château est reconstruit en 1432 par Jean Marques. Son fils, Pierre, criblé de dettes, est contraint de le vendre au Tourangeau Thomas Bohier, receveur général des Finances de Normandie. Entrant en possession de Chenonceaux le 8 février 1513, Thomas Bohier ne conserve du château précédent que le donjon, dit tour des Marques, et les fondations d'un moulin, utilisées pour construire le nouveau logis sur le Cher. En 1515, les travaux commencent.

La préférence de Diane.
Le connétable de Montmorency prend possession du château, au nom du roi, en 1535. Chenonceaux est déjà suffisamment magnifique pour être présenté à l'empereur Charles Quint lors de sa visite de 1539. Henri II, dès son avènement, en 1547, en fait don à Diane de Poitiers, sa favorite. Très attachée à Chenonceaux, Diane décide de construire un pont reliant le château des Bohier à l'autre rive du Cher. La commande est passée à Philibert de l'Orme en 1556 qui, durant trois ans, assure la direction des travaux.

Les fêtes de Catherine.
La mort d'Henri II, en 1559, entraîne la chute de la favorite et Chenonceaux passe aux mains de Catherine de Médicis. La reine mère, confrontée à la jeunesse du nouveau roi François II, aux intrigues de la Cour et aux premiers affrontements entre catholiques et protestants, fait de Chenonceaux un lieu de plaisirs et d'intrigues. Elle y donne de splendides fêtes connues sous le nom de « Triomphes de Chenonceaux » et elle use du charme de son « escadron volant », composé de ses dames d'honneur, jeunes femmes de la meilleure aristocratie, très belles et galantes, chargées de séduire les plus hauts seigneurs pour mieux les espionner. Catherine n'en oublie pas pour autant Chenonceaux. Elle fait édifier sur le pont de Diane, entre 1570 et 1576, une galerie à double étage, modifier la façade nord du logis et adjoindre à l'est un petit corps entre la chapelle et la librairie, ainsi que des communs dans l'avant cour, entre 1580 et 1585.

La Reine Blanche.
En 1589, Catherine de Médicis, avant de mourir, lègue Chenonceaux à Louise de Lorraine, femme d'Henri III. Quelques mois après l'assassinat du roi, Louise se retire au château, où elle mène une vie de recluse, toujours vêtue de blanc, symbole du deuil royal. A sa mort, Chenonceaux connaît un long siècle d'abandon.

Le temps des beaux esprits.
En 1730, le fermier général Claude Dupin acquiert Chenonceaux et lui redonne sa splendeur. Sa femme, la fille naturelle du richissime banquier protestant de Louis XIV, Samuel Bernard, y organise de grandes réceptions, invitant les philosophes et hommes d'esprit aux noms familiers : Rousseau, Voltaire, Fontenelle, Buffon, Condillac, Montesquieu. Durant la révolution, le château échappe aux destructions parce qu'il était le seul point sur le Cher entre Montrichard (Loir et Cher) et Bléré.

La rénovation.
En 1863, le château est acheté par madame Pelouze, qui confie sa restauration, d'après les plans de Du Cerceau, à Félix Roguet, le constructeur de l'église Sainte-Clotide à Paris. L'architecte ouvre son chantier en 1865 ; il durera dix ans. Les principaux travaux sont effectués sur les façades nord et est du logis des Bohier. La presque totalité du décor intérieur est également refaite à cette époque. Le château est, depuis 1913, la propriété de la famille des chocolatiers Menier.

UNITÉ PAYSAGÈRE DE LA VALLÉE DU CHER

Secteur de confluence des vallées dont la structure et la lisibilité sont perturbées par les infrastructures routières et une importante densité végétale

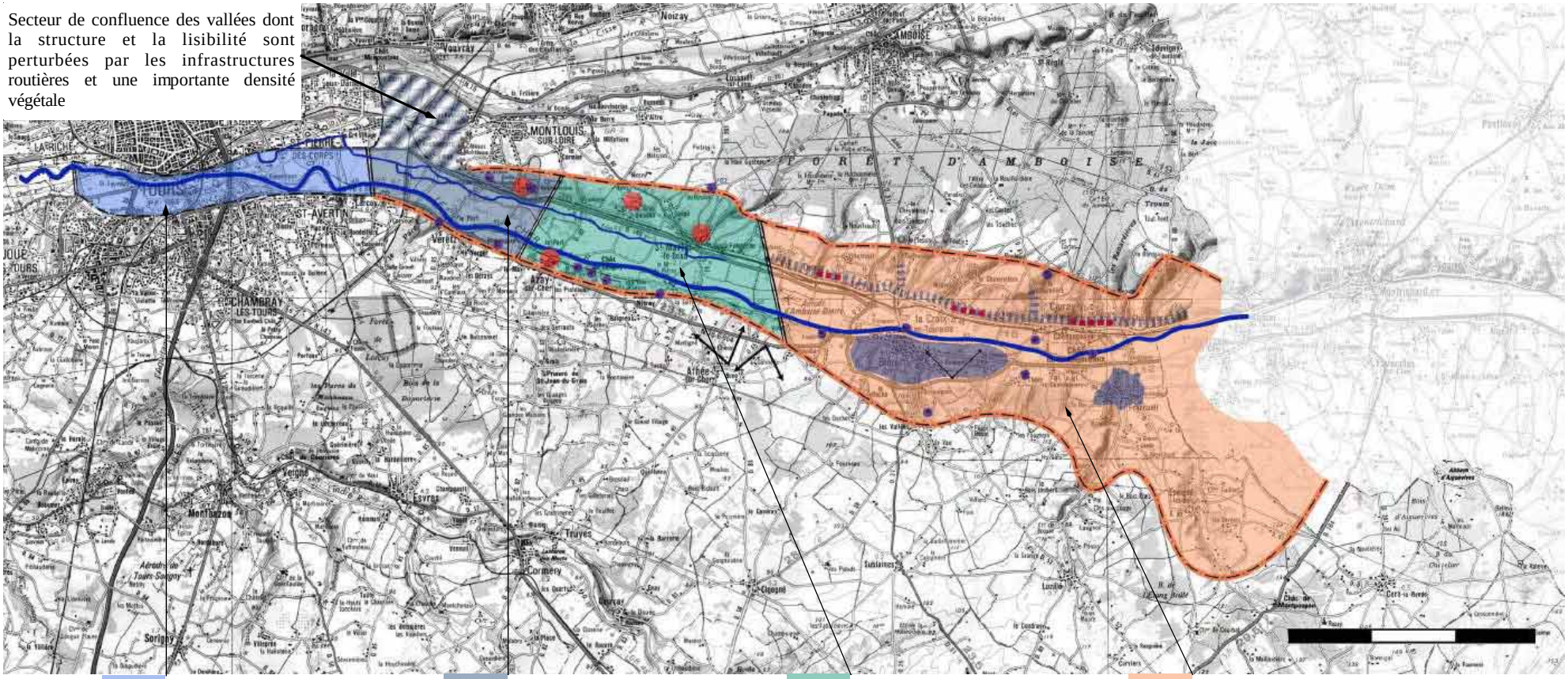

Séquence N° 4 :

Le Cher dans sa traversée de l'agglomération tourangelle : une coulée verte au cœur d'un tissu urbain dense

Séquence N° 3 :

Le val de Cher, au niveau de la confluence des vallées : un paysage ouvert rendu confus par la pression urbaine et par une densité végétale importante

Séquence N° 2 :

La vallée maraîchère : paysage fermé structuré par les réseaux (routiers et ferroviaires). Une densité végétale très importante

Séquence N° 1 :

La vallée viticole, une structure paysagère forte, perception dynamique, importance des covisibilités mettant en scène les vignobles et les bourgs : bourgs étagés sur le coteau rive gauche (tâches violettes) et urbanisation linéaire en pied de coteau sur la rive droite avec des troglodytes (hachures violettes et carrés rouges)

Les limites de l'unité

L'unité paysagère de la vallée du Cher est limitée au nord et au sud par les coteaux du Cher (au sens large). En effet, ses limites correspondent à une rupture topographique (ligne de crête) associée à une limite d'occupation des sols liée à la viticulture.

Des continuités visuelles et fonctionnelles vers l'est et vers l'ouest

L'unité paysagère de la vallée du Cher est une réalité géographique clairement identifiable depuis la limite est du département jusqu'à la limite ouest de l'agglomération de Tours. Elle est en effet parfaitement lisible même dans la traversée de Tours. Plus à l'ouest, vers la confluence, cette vallée se confond avec la vallée de la Loire. Aucun obstacle majeur ne bloque visuellement ou fonctionnellement la vallée.

Réalités physiques, géographiques et structurelles, l'unité de la vallée du Cher présente des variations paysagères liées à son profil, à une densité variable de ses composantes (habitat, vigne, peupleraie), qui induisent des ambiances paysagères différentes. Quatre séquences (ou sous-unités) paysagères ont ainsi été déterminées.

Quatre sous-unités paysagères

1 - La vallée viticole
— Secteur de Bléré - Francueil —

■ Une structure paysagère forte

La séquence paysagère se caractérise avant tout par l'importance des relations visuelles de coteaux à coteaux, qui permettent de découvrir, par des vues panoramiques, les ondulations de vignes sur les coteaux aux lignes souples et douces interrompues ponctuellement par le tissu urbain d'un bourg ou par un bosquet boisé.
Depuis les coteaux, le fond de vallée n'est perceptible que par le tapis végétal dense constitué par les bois, bosquets et peupleraies qui l'occupent (aucune perception de la rivière).

Une perception dynamique
Importance des co-visibilités qui engendrent une très forte sensibilité.

■ Lignes, rythmes et couleurs

Le paysage de vignes apporte son bagage culturel, sa richesse paysagère de par :
- les lignes des rangs de vigne qui soulignent et rythment les pentes douces des bords du plateau et les coteaux;
- la diversité des textures et des couleurs qui accompagnent la vigne, au fil des saisons;
- les petites maisons de vignes caractéristiques qui ponctuent les vignobles (points d'appel discrets et relais visuels).

Paysage harmonieux, dynamique, emprunt de douceur, de tradition liée à la culture de la vigne et à la fabrication du vin.

■ Importance des villages

Comme nous l'avons vu, les villages jouent un rôle majeur dans l'animation et la structure du paysage.

Fort impact visuel et structurel des bourgs et villages qu'ils soient étagés sur le coteau de la rive gauche, ou étirés au pied du relief de falaise en un cordon urbain continu comme sur la rive droite.

Depuis la déviation de Bléré, vues : sur Bléré …,

COUPE TRANSVERSALE DE LA VALLÉE DU CHER AU NIVEAU DE LA SÉQUENCE PAYSAGÈRE N° 1

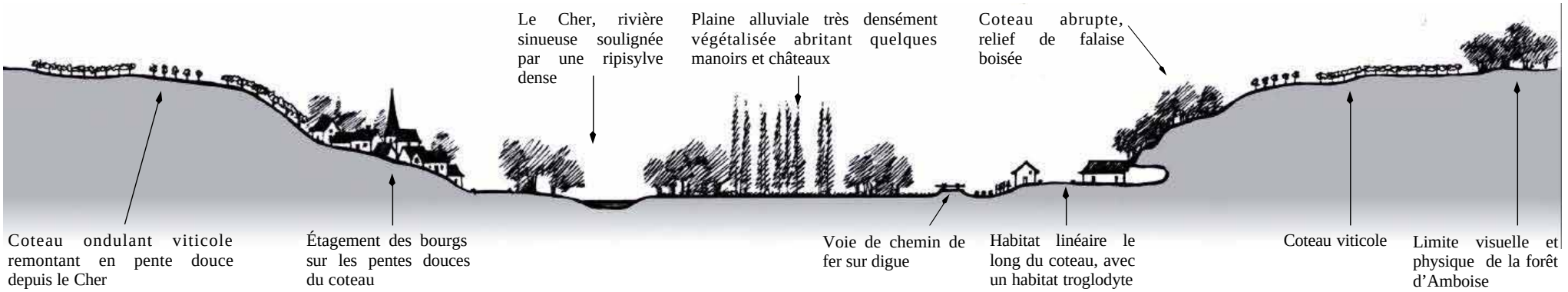

… sur la vallée (vignes, bois et peupleraies), et, sur le coteau nord en fond de paysage

2 - La vallée maraîchère
- Secteur entre Dierre et Azay sur Cher -

- **Une séquence parfaitement limitée au nord et au sud par les coteaux densément végétalisés et urbanisés** (coteau bien marqué).

- **Une vallée densément végétalisée et plantée :** importance des bois et des peupleraies notamment à proximité du Filet, fond de vallée plat occupé par des prairies.

- **Entre le Filet souligné par une végétation dense et le coteau rive droite, importance du maraîchage :** champ ouvert, serres, tunnels qui s'accompagnent généralement de hangars de stockage, maisons d'habitations et réseaux de communication.

Une séquence paysagère fermée.
Les vues courtes dans la vallée au pied de coteau procurent une importance visuelle très forte aux voies de communication et structures annexes (parallèles à la vallée).

3 - Le Val de Cher au niveau de la confluence des vallées (Cher et Loire) - Secteur entre Azay sur Cher et Larcay -

■ **La limite sud de la séquence est soulignée par le coteau rive gauche.**

Bien marqué, ce coteau présente un ensemble bâti végétal bien composé et équilibré avec notamment l'urbanisation de Veretz et son château dans un écrin de verdure.

Le coteau de Veretz, limite visuelle et fonctionnelle de qualité.

■ **La limite nord est plus floue. On note :**

- d'une part, le coteau du Cher (rive droite) qui s'estompe vers l'ouest : urbanisation dense répartie de façon aléatoire dans un ensemble boisé;

- d'autre part, une ouverture physique vers le Val de Loire au niveau de la confluence des vallées. Cependant, cette ouverture physique ne correspond pas à une ouverture visuelle dans la mesure où cette zone de confluence est « encombrée » par des infrastructures lourdes (voies ferrées, routes, réseau électrique) accompagnées d'une végétation dense.

Une limite évolutive, assez confuse.

■ **Le fond de vallée est très plat, occupé principalement par des prairies et des peupleraies.**

Le Cher n'est pas perceptible depuis la rive droite. En revanche, le ruisseau du filet est identifiable grâce à la ligne de végétation dense (saules, peupliers) qui souligne ses faibles ondulations. La pression urbaine de Tours se traduit par la surabondance des infrastructures qui coupent transversalement la vallée : pont de la ligne TGV - réseau électrique…. mais aussi au niveau du développement (en linéaire) de petites zones à vocation artisanales et commerciales entre la RD 14O et la voie de chemin de fer, relayées (vers l'est) par des jardins ouvriers.

Un paysage de confluence ouvert, rendu confus par la forte pression urbaine et par une densité végétale importante.
Paysage de conflit entre phénomènes péri-urbains et espace rural.

COUPE TRANSVERSALE DE LA VALLÉE DU CHER AU NIVEAU DE LA SÉQUENCE PAYSAGÈRE N° 3

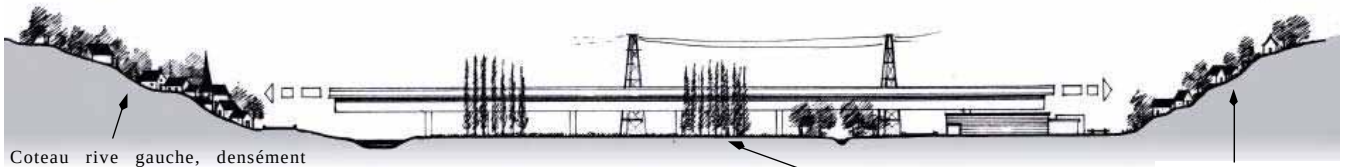

Coteau rive gauche, densément végétalisé et urbanisé : étagement des villages et manoirs dans des parcs

Pression urbaine de Tours qui se ressent dans la plaine alluviale, au niveau notamment des infrastructures et des zones d'activités qui s'égrènent le long des la route de la vallée (rive droite) - Ponctuation de la vallée par des peupliers

Coteau boisé et urbanisé qui s'estompe au niveau de la confluence des vallées Cher et Loire

4 - Le cher dans sa traversée de l'agglomération tourangelle

Dans sa traversée de l'agglomération tourangelle, la vallée du Cher constitue une coulée verte entre deux entités très urbanisées. Une densité végétale importante, un paysage fermé, quelques équipements à vocation sportive, la vallée du Cher est une respiration verte coincée entre zones d'habitat dense et zones à vocation industrielle et commerciale, notamment le long de la route de Saint-Pierre-des-Corps à La Riche.

Une coulée verte traversant le tissu urbain dense.

Structure urbaine rive droite,
habitat linéaire en pied de coteau

Peupleraies et végétation
de bords d'eau

Structure urbaine rive gauche,
habitat étagé sur le coteau en pente douce

Infrastructures lourdes

La Vigne

**Le paysage de la vallée du Cher
joue sur le contraste et le mystère.**

**Il se dévoile par des vues longues et dégagées
de coteau à coteau permettant d'embrasser,
d'un seul coup d'œil, l'ensemble de la vallée,
mettant en scène son patrimoine viticole.**

**Mais, il joue sur le mystère, le subtil
en cachant certains de ses atouts
comme les manoirs et châteaux
parfois intégrés au sein d'une végétation dense. De
même, le Cher est là, suggéré par le relief,
par la végétation dense qui le souligne,
mais il s'offre peu.**

**Depuis la rive gauche,
il est parfois plus majestueux
bordant les bourgs comme Azay sur Cher et Veretz,
dont l'urbanisation a parfois traversé la rivière et
investi la vallée (cf. extrait carte IGN ci-dessous)
dans les lieux-dits « Le Port ».
Depuis la rive droite, il faut aller le chercher par des
petits sentiers.**

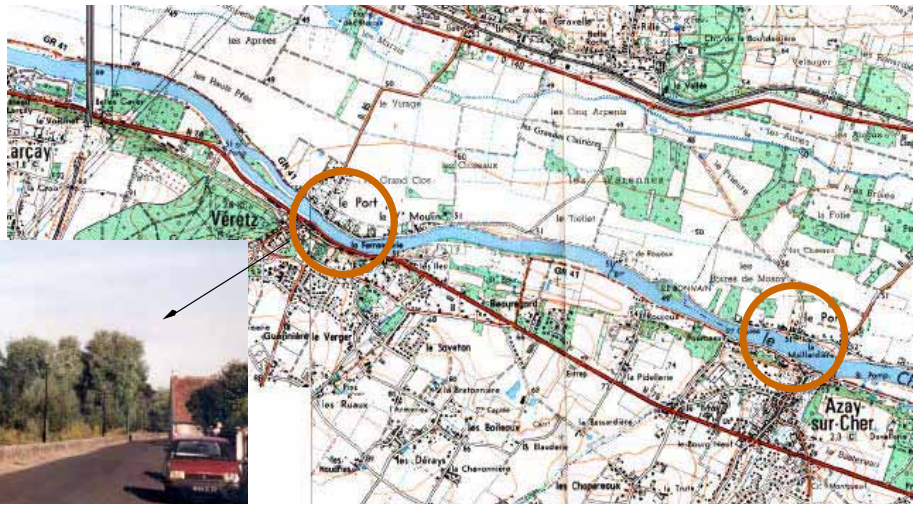

L A V A L L E E D U C H E R

1

3

2

4

2

5

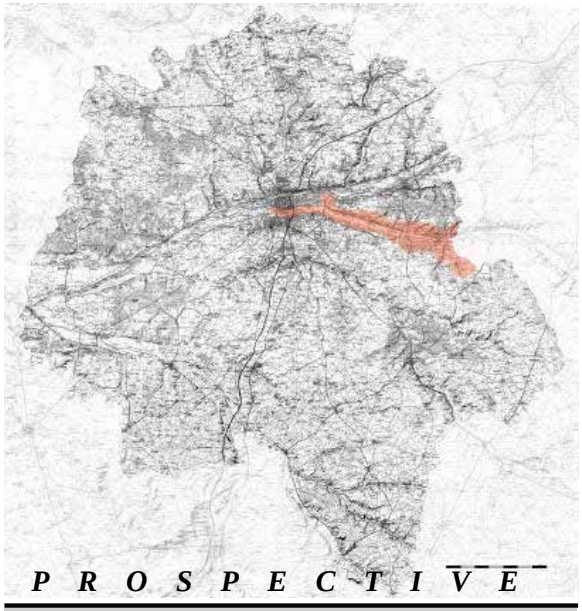

P R O S P E C T I V E

LES ÉLÉMENTS IDENTITAIRES

1. Une vallée lisible aux rives dissymétriques
2. Importance du patrimoine architectural
3. Les coteaux viticoles
4. La pression urbaine de Tours
5. Le tourisme

1 Une vallée lisible - une rivière cachée

Impacts des tendances d'évolution

- Le fond de vallée se caractérise par une ripisylve fournie et une importante densité végétale (peupleraies, haies….)

Tendance à la densification végétale, le paysage se ferme occultant depuis le fond de vallée toute lisibilité d'une rive à l'autre. Conséquence des politiques agricoles successives, le maraîchage ou la pâture sont peu à peu remplacés par la populiculture. Les massifs de peupliers s'imposent et dominent les surfaces vertes des pâtures.

- Il est difficile de savoir si la rivière fut autrefois facilement accessible depuis le fond de vallée, et si elle se dévoilait en dehors des sites portuaires dont l'urbanisation traduit une relation privilégiée au Cher, témoignage d'une activité passée.

  Il existe un projet de développement touristique de la vallée du Cher, par la remise en état des écluses de Bléré à Montrichard.

Tendance à l'inaccessibilité de la rivière tant depuis la vallée que depuis le Cher lui-même. A l'origine de ce paysage de caractère, le Cher occupe aujourd'hui une place « anecdotique », il se fait oublier.

Évolution des perceptions visuelles dans la vallée

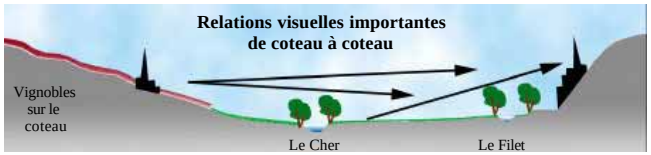

Schéma sans développement de boisements dans la vallée

Schéma avec développement de boisements dans la vallée

- Les coteaux présentent une forte dissymétrie. Cette originalité physique (qui possède un caractère immuable) se lit aussi au travers de l'occupation des sols et de l'urbanisation.

Un équilibre semble s'être instauré entre urbanisation et viticulture. Les coteaux présentent une grande sensibilité liée à cet équilibre qui peut sembler parfois précaire : l'urbanisation joue un rôle fondamental dans l'animation des paysages des coteaux mais semble être soumise à d'importantes pressions.

A Noter : modification de la flore avec le développement de la Jussie (fleur jaune sur l'eau et sur les berges). Très agressive, cette plante pousse à la place des autres espèces, et modifie donc l'équilibre végétal du Cher et de ses rives.

2 Importance du patrimoine architectural

Impacts des tendances d'évolution

- **L'importance et la diversité du patrimoine architectural** traduisent une occupation humaine très ancienne et continue. Du plus important (château) au plus modeste (troglodyte), l'architecture offre des caractéristiques intéressantes et de qualité.

Tendance à la protection du patrimoine par la restauration et la conservation du bâti ancien. Ceci s'accompagne dans la vallée du Cher d'une forte notion de tourisme et de villégiature.

■ **L'urbanisation se caractérise par des formes urbaines différentes rive droite (villages rues) et rive gauche (villages étagés).**

Structure urbaine rive droite, habitat linéaire en pied de coteau et remontée ponctuelle dans les petits vallons perpendiculaires.

Schéma de l'implantation type d'un village sur la rive droite

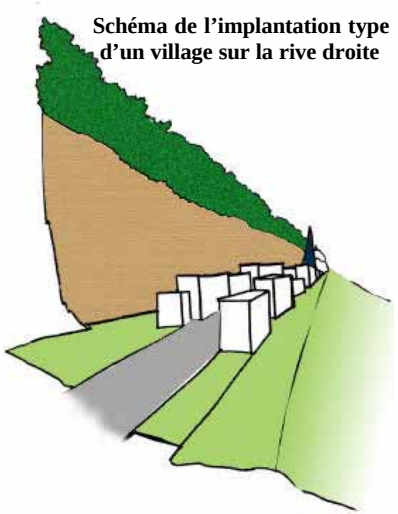

Tendance à la dilution du patrimoine qui se traduit par une perte de la lisibilité de la structure traditionnelle : urbanisation continue en pied de coteau, banalisation de l'architecture, perception amoindrie des troglodytes.
Exemples : Entre Chisseaux et La Croix en Touraine.

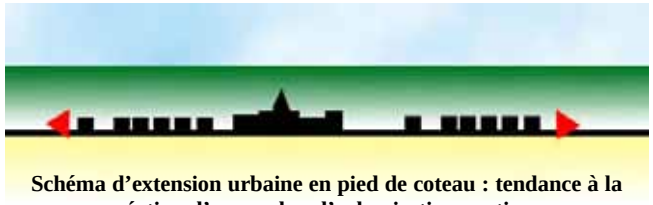

Schéma d'extension urbaine en pied de coteau : tendance à la création d'un cordon d'urbanisation continue

Structure urbaine rive gauche, habitat étagé sur le coteau en pente douce
Exemples : Bléré - Veretz - Francueil

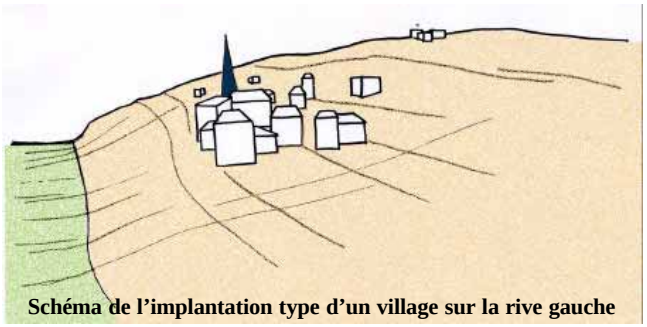

Schéma de l'implantation type d'un village sur la rive gauche

Urbanisation de Bléré sur le coteau rive gauche du Cher

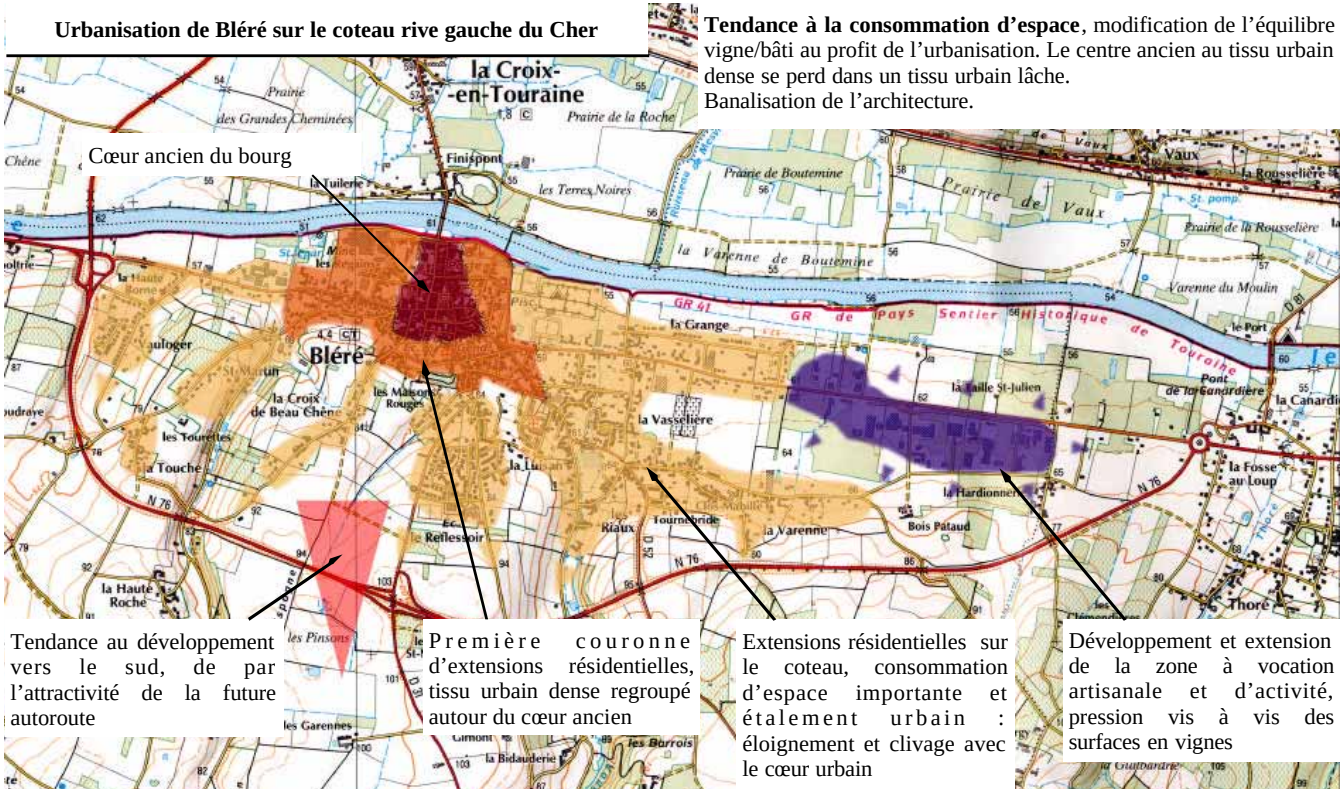

Tendance à la consommation d'espace, modification de l'équilibre vigne/bâti au profit de l'urbanisation. Le centre ancien au tissu urbain dense se perd dans un tissu urbain lâche.
Banalisation de l'architecture.

Tendance au développement vers le sud, de par l'attractivité de la future autoroute

Première couronne d'extensions résidentielles, tissu urbain dense regroupé autour du cœur ancien

Extensions résidentielles sur le coteau, consommation d'espace importante et étalement urbain : éloignement et clivage avec le cœur urbain

Développement et extension de la zone à vocation artisanale et d'activité, pression vis à vis des surfaces en vignes

3 La viticulture

Le paysage de vignes tire son caractère des lignes, rythmes et couleurs qui font leur diversité. Elles constituent un élément identitaire fort dessinant les coteaux.

Impacts des tendances d'évolution

- **Si stabilité ou croissance de l'activité viticole, alors tendance à une stabilité des paysages** avec le maintien des rythmes et des jeux de couleurs : Évolution envisageable avec le développement de nouvelles structures lié aux mises aux normes viticoles dans le cadre du traitement des effluents et à la modernisation des techniques de vinification (développement de bâtiments cubiques)

- **Si diminution de l'activité viticole, alors tendance à une parcellisation du paysage** avec risque de mitage résidentiel et/ou d'activité, de délaissé non exploité.

4 Pressions de l'agglomération tourangelle

Impacts des tendances d'évolution

■ **Pression à l'urbanisation qui se traduit par un développement important des lotissements** (cf. point n° 2), étalement sur le coteau de la rive gauche et cordon urbain linéaire au pied du coteau de la rive droite

Tendance à une importante consommation d'espace et à la banalisation architecturale.

■ **Pressions liées au développement des infrastructures sur la rive gauche**

- **Tracé A 85**

Le tracé de la future autoroute A 85 s'inscrit sur les plateaux agricoles du centre Touraine (hors unité paysagère de la vallée du Cher) mais suit la ligne de la vallée du Cher.

Tracé envisagé de la future autoroute A 85

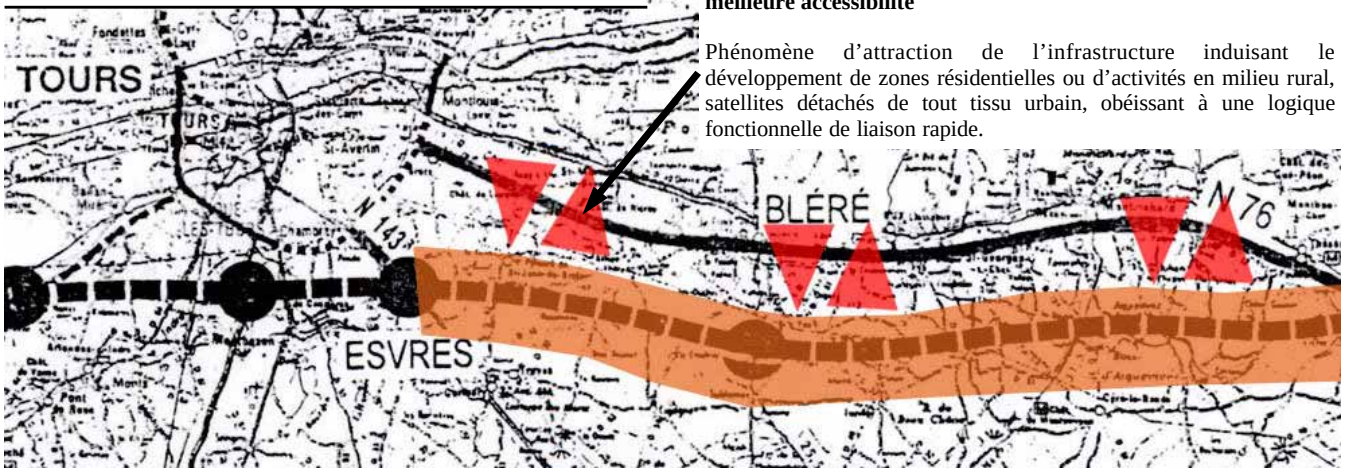

Tendance prospective à une valorisation de la vallée par une meilleure accessibilité

Phénomène d'attraction de l'infrastructure induisant le développement de zones résidentielles ou d'activités en milieu rural, satellites détachés de tout tissu urbain, obéissant à une logique fonctionnelle de liaison rapide.

A Noter : Le bouclage du périphérique de Tours va encore accroître le phénomène

- **<u>Déviations de bourg</u>** s'inscrivant dans une logique d'amélioration des dessertes et d'accessibilité vers Tours, de nombreux bourgs sont aujourd'hui déviés. On constate ainsi une modification de la perception des bourgs : découverte par les arrières, les zones d'activités et parfois même occultation du bourg par la topographie.

Exemple de la déviation de Bléré

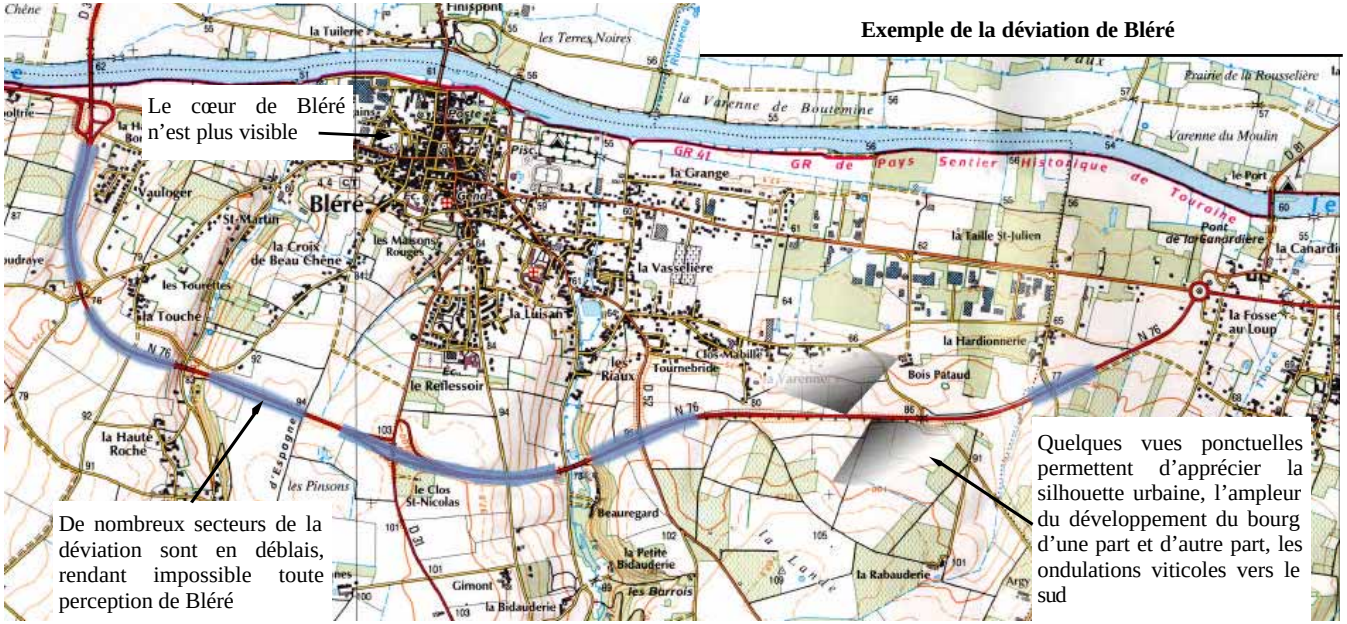

5 Le tourisme de masse

Outre le tourisme individuel, le tourisme de masse est une réalité historique, culturelle et économique qui se traduit au niveau des structures d'accueil (hébergement, restauration), des commerces (souvenirs, cartes postales), des panneaux d'informations et du développement de nouvelles infrastructures adaptées aux contraintes des cars (par rapport à la circulation, au stationnement…).
Exemple illustré ci-contre : la déviation de La Croix en Touraine pour relier Tours à Chenonceaux.

Développement des infrastructures en adéquation avec le tourisme de masse

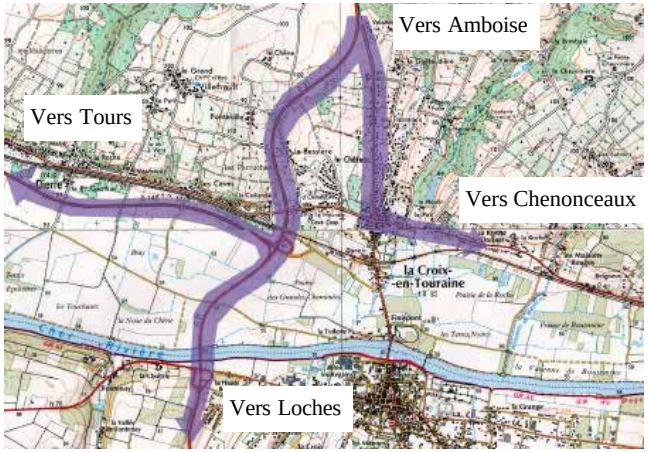

Impacts des tendances d'évolution

Tendance à la modification de la vie et du fonctionnement des bourgs : « Villages-musée » qui ne semblent vivre que par le tourisme comme Chenonceaux.

Préservation et restauration du patrimoine ancien.

L E R U C H A R D

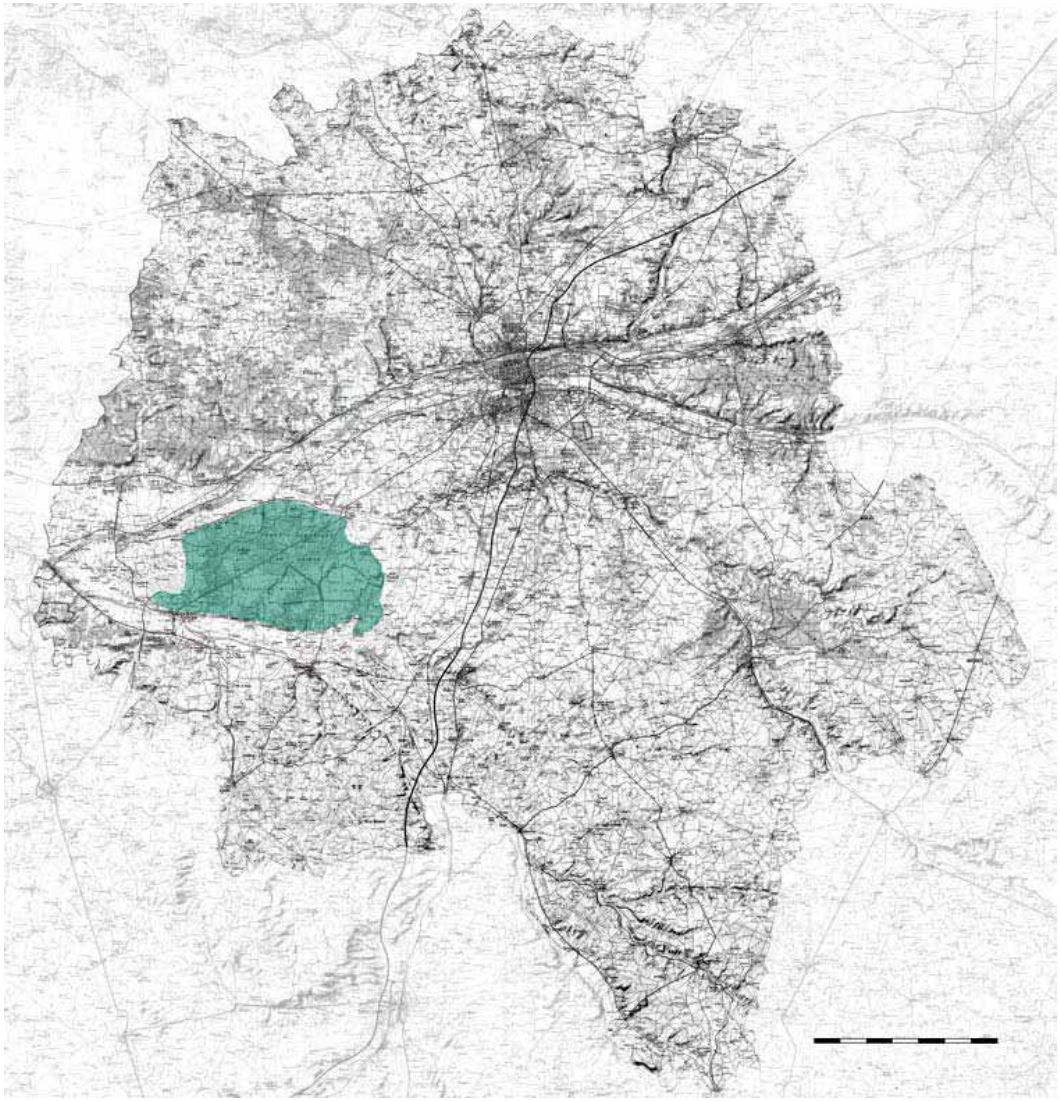

LE RUCHARD

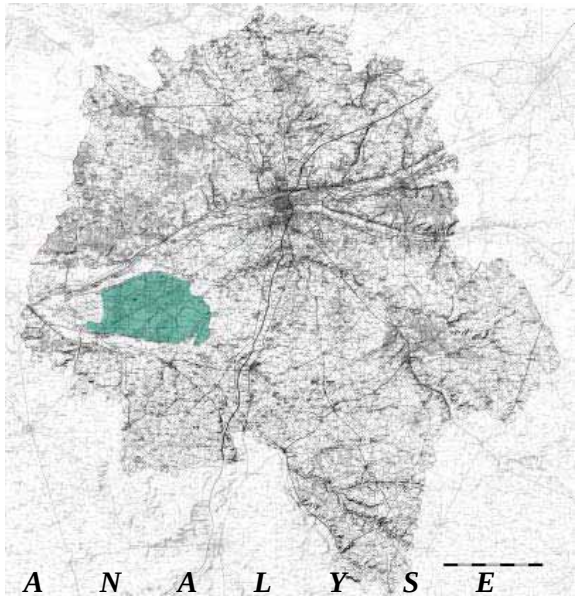

A N A L Y S E

Forêt domaniale de Chinon et Landes

Plateau vallonné

Très faible densité humaine

Présence du Camp militaire du Ruchard

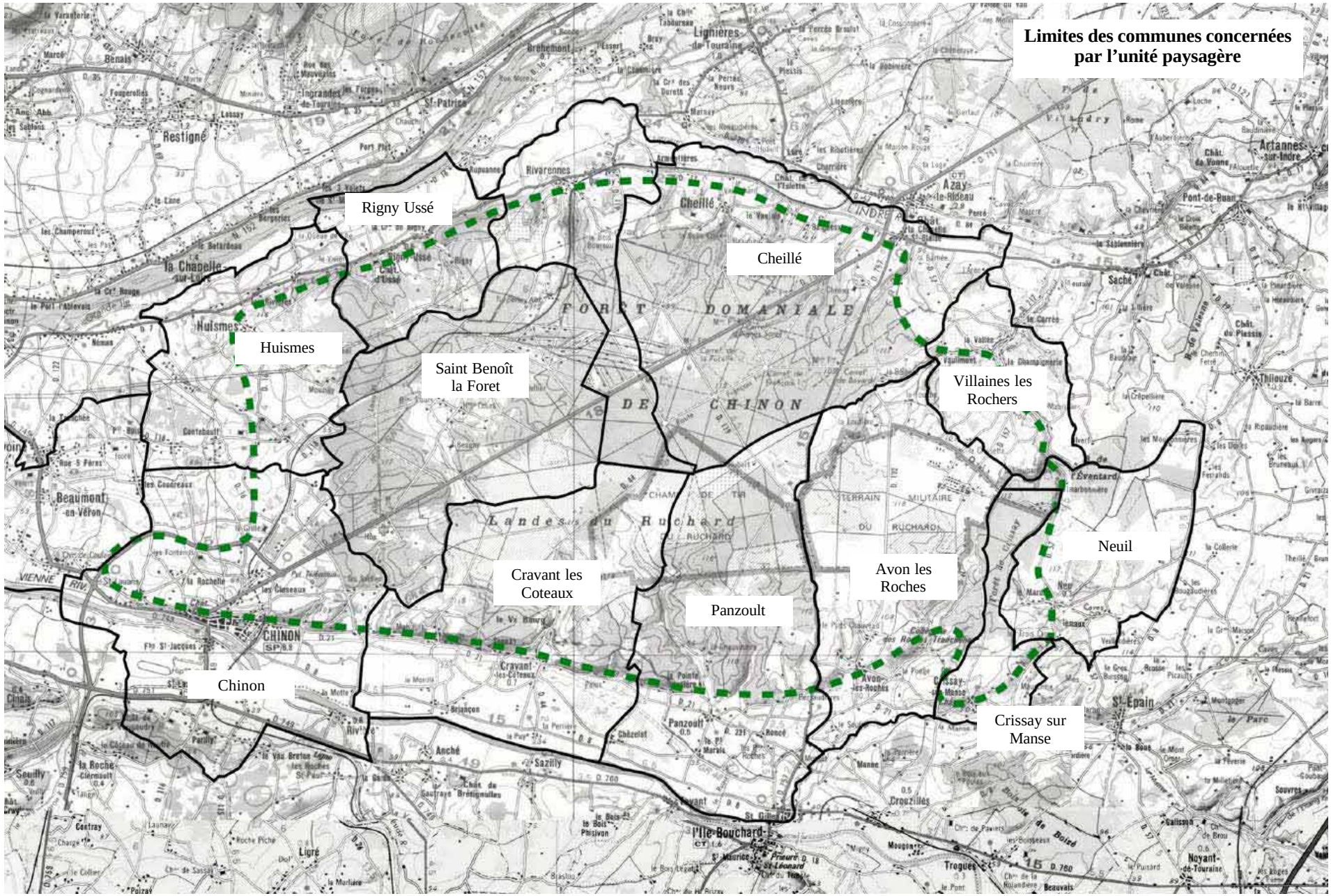
Limites des communes concernées par l'unité paysagère
Rigny Ussé
Cheillé
Huismes
Saint Benoît la Foret
Villaines les Rochers
Neuil
Cravant les Coteaux
Avon les Roches
Panzoult
Chinon
Crissay sur Manse
FORET DOMANIALE DE CHINON
Landes du Ruchard

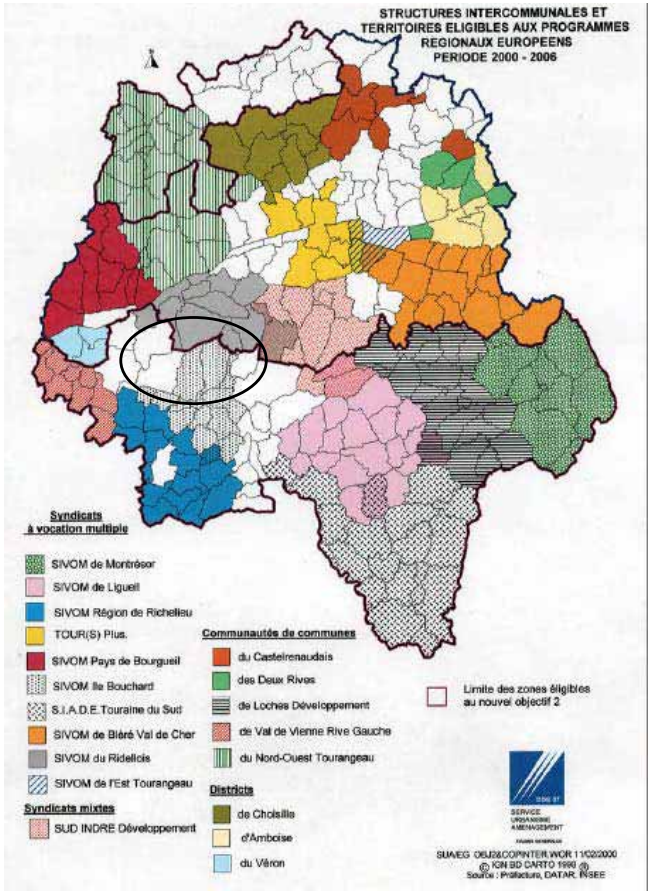

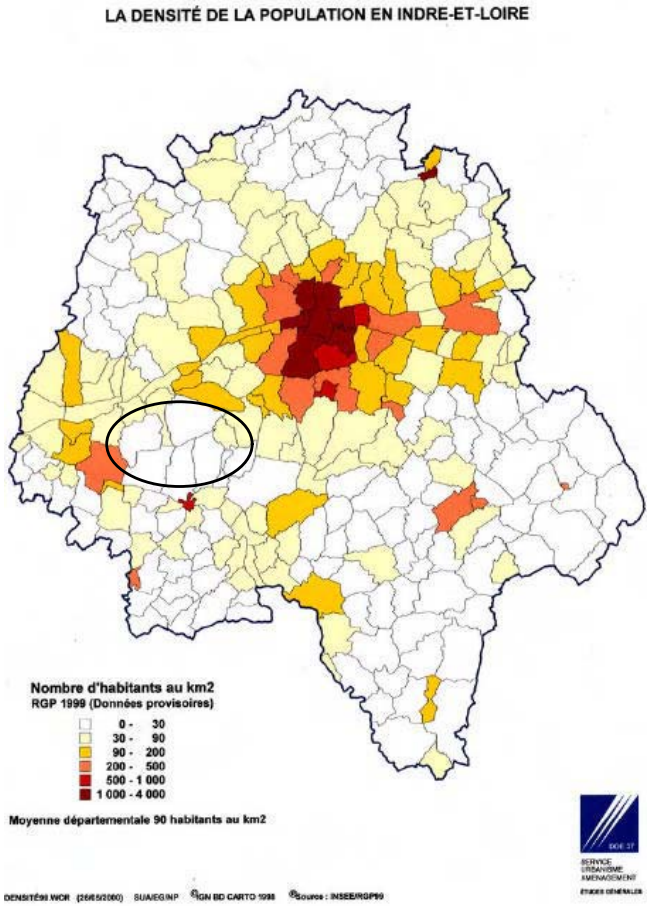

Les données administratives

■ **Cantons traversés concernés pour partie :**
Azay-Le-Rideau - Chinon - L'Ile Bouchard - Sainte-Maure-de-Touraine.

■ **Communes concernées (avec le bourg) :**
Avon-Les-Roches - Cheillé - Huismes - Saint Benoît-la-Forêt - Villaines les Rochers -

■ **Communes concernées (sans le bourg) :**
Chinon - Cravant-les-Coteaux - Crissay sur Manse - Neuil - Panzoult - Rigny-Ussé - Rivarennes.

■ **Structures intercommunales traversées :**
- **SIVOM** du Ridellois
- **SIVOM** Ile Bouchard

■ **Quelques données démographiques**
La population du Ruchard est implantée principalement sur les franges de l'unité à Huismes, Chinon et Villaines les Rochers. Elle ne représente qu'une faible part de la population du département mais reste relativement stable.
Surface approximative concernée par l'unité paysagère : 31,8 km²

Population	1982	1990	1999
Indre et Loire	505 908	529 314	553 848
Le Ruchard	5050	5024	4878
% de la population de l'unité / à celle du département	1 %	0,9 %	0,9 %

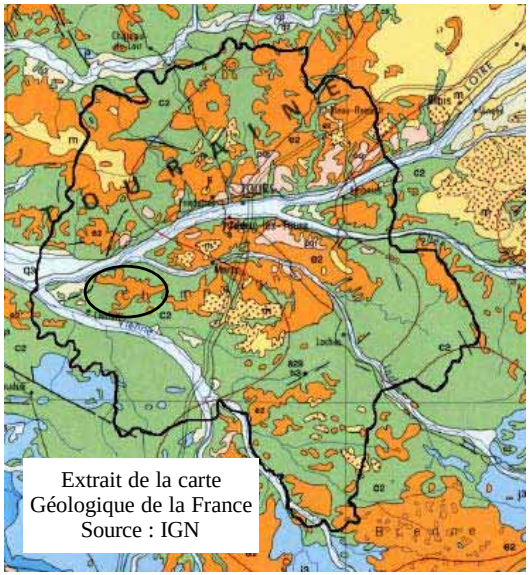

Extrait de la carte Géologique de la France
Source : IGN

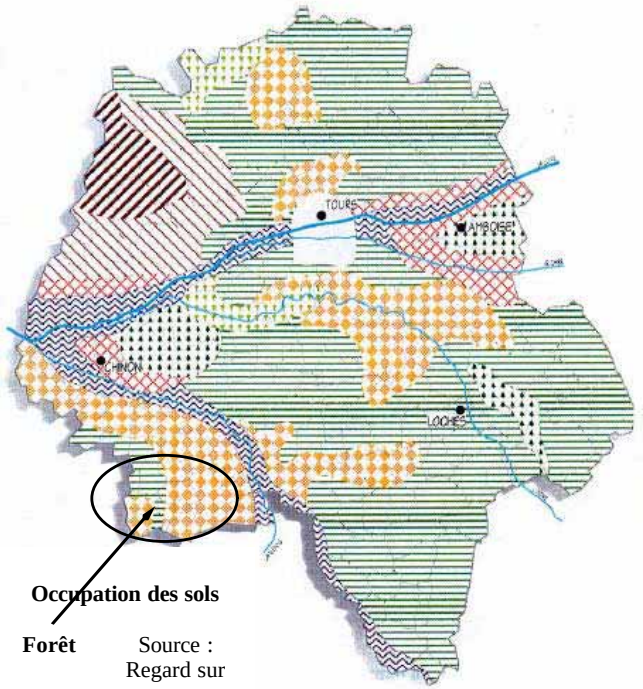

Occupation des sols

Forêt Source : Regard sur

Carte des forêts Source : Chambre d'agriculture

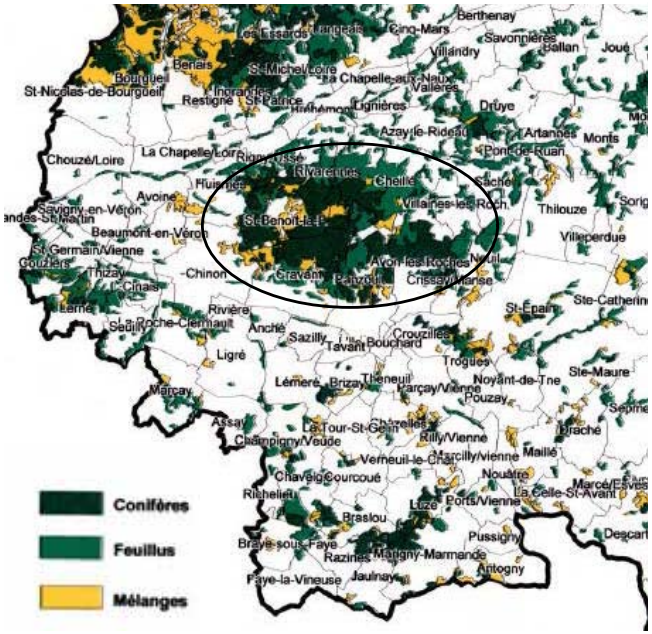

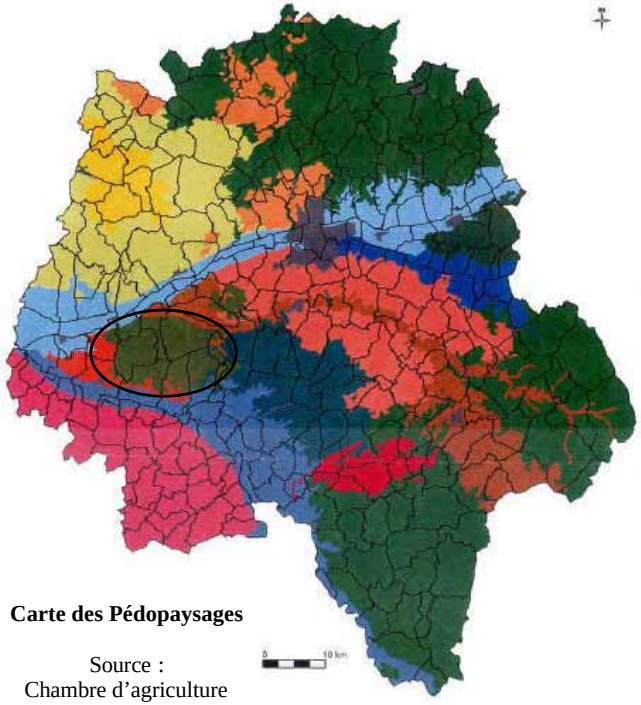

Carte des Pédopaysages

Source : Chambre d'agriculture

9 - Forêt de Chinon, landes du Ruchard et forêt de Villandry

• Plateau et vallons forestiers, landicoles et bordures agricoles : dépôts éoliens sableux à limoneux surmontant des matériaux argileux acides sénoniens, éocènes et mio-pliocènes.	→ Sols acides et hydromorphes à texture sableuse dominante.	→ **Massifs forestiers (pins dominants) landes, prairies à faible potentiel.**
• Plateau de Saint Benoît La Forêt reposant sur un substrat calcaire turonien.	→ Sols calcimagnésiques allant de la rendzine au sol brun calcique selon leur profondeur.	→ **Grandes cultures, vignes et vergers.**

DIAGNOSTIC PAYSAGER : LA CONNAISSANCE DU PAYSAGE
— CONNAISSANCE ET COMPRÉHENSION DES ÉLÉMENTS CONSTITUANTS ET FÉDÉRATEURS DU PAYSAGE —

Géologie et pédologie

Cette zone présente une grande unité géologique : les bois et landes se sont développés sur des dépôts éoliens du quaternaire. Les sols sont surtout podzoliques et lessivés, acides et hydromorphes. On trouve même des sols lessivés à pseudogley ou des gleys en bordure des « mardelles ».

L'enclave de Saint-Benoît-La-Forêt est une exception dans ce système. Les terrains de cette partie reposant sur un substrat calcaire sont représentés par des sols calcimagnésiques.

La nature même du sous-sol et du sol correspond très clairement à une occupation du sol différente et à deux ambiances paysagères différentes.

Relief et hydrographie

La présence de nombreuses buttes ou puys modèle un plateau très vallonné dominant les vallées de l'Indre et de la Vienne.

Les bords nord et sud de ce plateau sont finement entaillés par des petites vallées qui permettent aux villages de la vallée comme Reigny, Ussé, Rivarennes, Cheillé (au nord) de remonter le long de ces vallons affluents.

Le sol des landes, particulièrement hydromorphe, a permis la formation de « mardelles », cuvettes de 2 à 3 m de profondeur souvent asséchées en été. (Ces trous d'eau sont très peu visibles, sauf à pénétrer à pied dans la forêt).

Occupation et utilisation du sol

- **La forêt occupe une large partie du plateau :**

  - forêt de feuillus, composée de chênes (chêne rouvre et pédonculé) et de quelques hêtres en association;

  - forêt de conifères, composée de Pin sylvestre, Pin maritime et Pin laricio. Cette forêt de résineux prend de plus en plus d'importance au détriment des feuillus. Ainsi, les nouvelles coupes sont replantées en résineux. Ce type de forêt gagne aussi les landes du sud du plateau avec en mélange le bouleau associé au pin.

- **La lande : ajoncs - genêts**

  Autrefois, ces landes étaient dépendantes des villages viticoles de la Vienne : les ajoncs étaient utilisés en fumure de la vigne.

Vignes

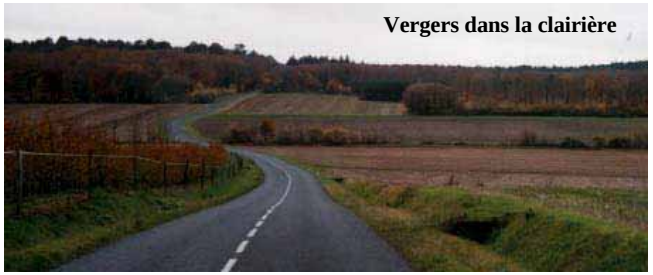

Vergers dans la clairière

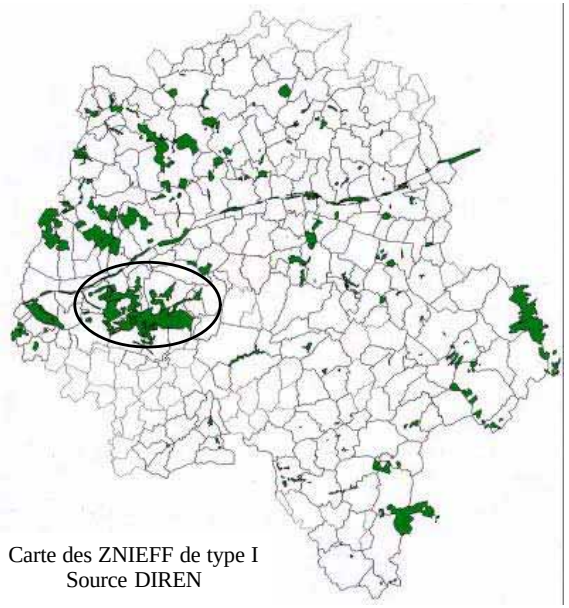

Carte des ZNIEFF de type I
Source DIREN

- **Autres cultures**

  - Prairies, cultures, vergers et vignes dans la clairière de Saint-Benoît-La-Forêt, et à l'ouest en descendant vers Huismes et Chinon.

  - Vignes sur la marge sud du plateau (Malvault, Cravant-Les-Coteaux).

Les milieux naturels

L'importance de ce massif de bois et landes comporte d'intéressants écosystèmes :

- un vaste massif comme celui de Chinon (forêt domaniale) présente notamment : des marais calcaires (Le Maupas), des marais acides (les étangs du Châtellier où, au XIXe siècle, avait été rencontrée, vivant en compagnie des sphaignes, une orchidée devenue très rare en France : le hammarbya des marais), des ruisseaux acides à blechnum en épi et hépathiques, hétraie calcicole….;

- les landes du Ruchard, et surtout les mardelles, constituent un remarquable refuge pour des plantes rares et pour une faune aquatique spécialisée.

La toponymie révèle la présence passée et actuelle d'un certain nombre d'animaux peuplant ce territoire inhospitalier : Bois du Sanguier, Puy du Renard, la Haie aux Cerfs, Chant d'Oiseau, la butte aux Loups…..

Certaines formations boisées sont classées en ZNIEFF de type I, milieu naturel localisé d'intérêt biologique remarquable (cf. carte ci-contre).

Particularités architecturales

L'unité paysagère du Ruchard est très peu urbanisée sauf au niveau de la clairière de St Benoît La Forêt où l'urbanisation éclatée constitue un évènement important (cf. paragraphe sur le paysage perçu). L'ensemble des landes et forêts sont quant à elles ponctuées par quelques maisons forestières, à l'architecture typique, au carrefour des allées.

UNITÉ PAYSAGÈRE DU RUCHARD

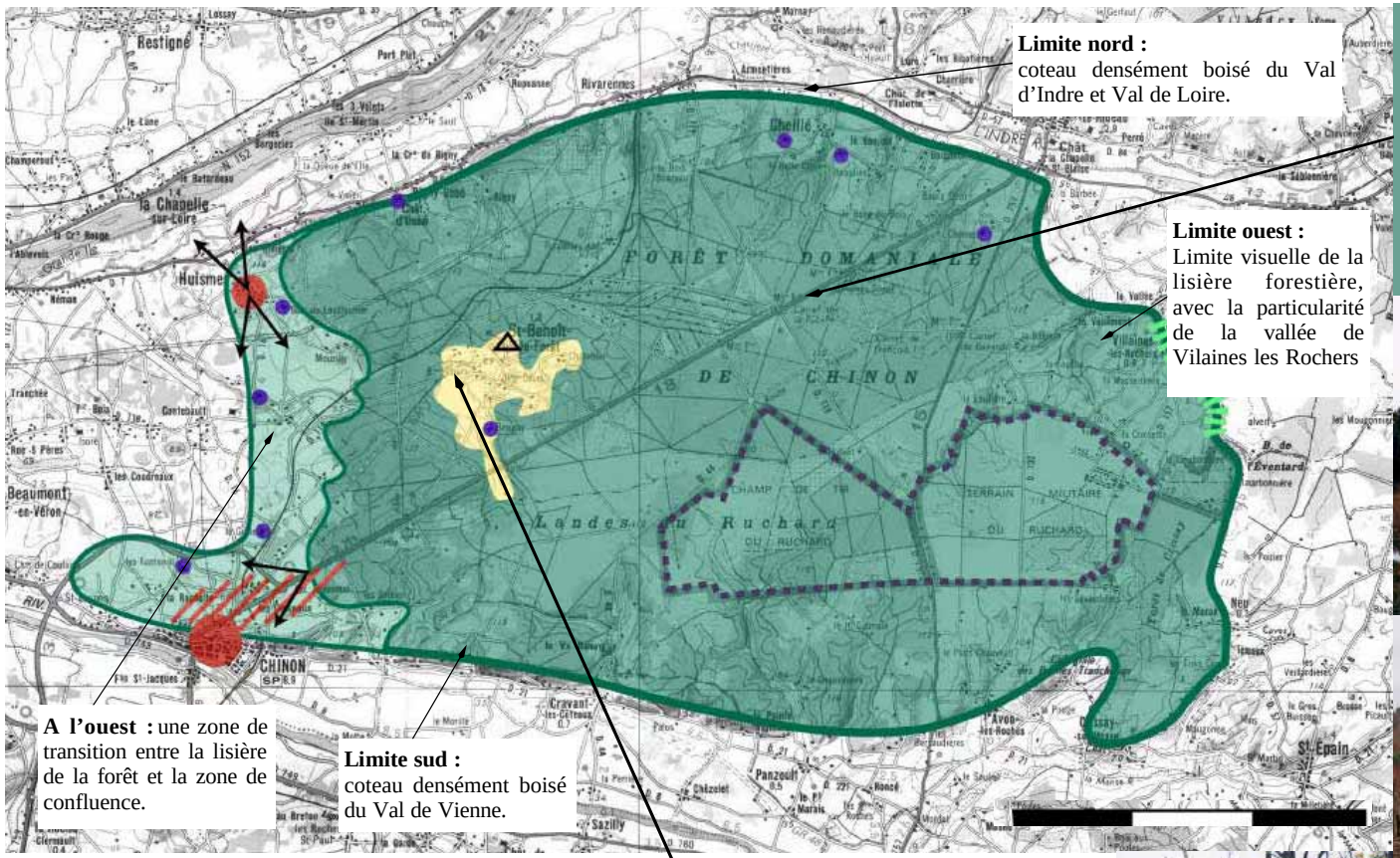

Limite nord :
coteau densément boisé du Val d'Indre et Val de Loire.

Limite ouest :
Limite visuelle de la lisière forestière, avec la particularité de la vallée de Vilaines les Rochers

A l'ouest : une zone de transition entre la lisière de la forêt et la zone de confluence.

Limite sud :
coteau densément boisé du Val de Vienne.

Une ambiance de forêt

Paysage fermé caractérisé par des vues courtes et canalisées le long des allées cavalières.
Une échelle paysagère à la fois intime et majestueuse.
Un paysage en évolution qui voit une progression très nette des plantations en conifères.

La clairière de Saint Benoît La Forêt

Un paysage préservé, à l'abri du bruit et du stress isolé par la forêt, un havre de paix au cœur d'un forêt dense qui peut parfois être angoissante.

Une échelle agréable dans un paysage semi-ouvert, dominé par le sentiment d'une ambiance équilibrée.

Les limites paysagères de l'unité

- **Au nord : les coteaux très marqués de la vallée de l'Indre**

- **Au sud : les coteaux de la vallée de la Vienne**

- **A l'ouest : une zone de transition entre la lisière de la forêt et la zone de confluence**
  Cette zone est caractérisée par l'abaissement progressif du plateau et marquée par un ensemble de buttes boisées (Puys du Chinonais) donnant un paysage vallonné et fermé. Les parcelles de cultures (prairies, cultures et quelques vignes) apparaissent dans des clairières, entourées de bois ou boqueteaux.

L'habitat traditionnel est constitué de fermes importantes composées de plusieurs corps de bâtiments. Quelques manoirs et châteaux aux parcs entourés de murs ponctuent l'espace rural : La Poitevinière, Les Fontaines d'Auzon, Usage, La Grille, La Fuye, L'Ermitage. Ces demeures sont plutôt concentrées sur l'axe Huismes/Chinon, au pied du massif boisé.

Cette zone de transition est fortement marquée par la présence de Chinon, ville de la vallée, mais qui se développe de façon tentaculaire sur le plateau et jusque dans la forêt (zone industrielle des Closeaux, l'Hôpital).

La pression urbaine de Chinon mais aussi d'Avoine et de Beaumont-en-Véron se fait fortement sentir le long de l'axe routier médian reliant Avoine à Saint-Benoît-La-Forêt. De nombreuses maisons et lotissements s'égrènent le long de la route au point de relier les hameaux primaires entre eux. Ces points dispersés introduisent une confusion dans ce paysage.

- **A l'est : la limite entre le Ruchard et les plateaux du centre est marquée par la vallée de Vilaines-Les-Rochers,**
  Vallée profondément encaissée et sinueuse aux coteaux densément boisés. C'est un paysage fermé, très vert et très frais, un village isolé à l'écart.

Le village de Vilaines-Les-Rochers s'étire dans cette vallée de part et d'autre de la rivière. Il est connu pour la production d'osier et la fabrication d'objets tirés de cette production.

- **Le Ruchard : une ambiance de forêt**

La forêt de Chinon et les landes du Ruchard présentent une ambiance très marquée de forêt entrenue : grandes allées cavalières offrant des vues perspectives longues et canalisées par les masses végétales, chemin d'exploitation … La palette végétale qui compose les masses forestières est assez variée et offre des effets et des ambiances assez diversifiés :

- **les forêts de feuillus** (chênes principalement) présentent des troncs fins et élancés avec un sous bois généralement bien entretenu, qui les valorise (fougères, arbrisseaux, mousses et graminées).

  ---------→ **Ambiance sombre et fraîche en été, lumineuse et graphique en hiver, forte opacité de la lisière, transparence à l'intérieur de la forêt;**

- **les forêts de pins** règnent sur des tapis de fougères et de molinies : rythme très graphique des troncs des pins sur un tapis alternativement vert, roux ou doré selon les saisons.

  ---------→ **Lumière constante, transparence (lisière et intérieur), importance du graphisme des troncs en toute saison;**

- **les ambiances de landes** mélangent les couleurs sombres des pins à celles claires et lumineuses des bouleaux avec en premier plan les verts tendres et jaunes des genêts et ajoncs.

  ---------→ **Mise en scène du blanc des troncs de bouleaux par la lumière du soleil, ambiance moins entretenue, moins graphique, plus floue.**

Ce vaste ensemble boisé est traversé par la route Chinon - Azay le Rideau - Tours (RD 751) qui s'apparente à une très large allée cavalière et qui permet d'observer la majesté de ces bois.

Paysage fermé caractérisé par des vues courtes et canalisées le long des allées cavalières.
Une échelle paysagère à la fois intime et majestueuse
Un paysage en évolution qui voit une progression très nette des plantations en conifères.

■ **La clairière de Saint Benoît La Forêt**

D'un seul coup, au détour d'une allée, le paysage s'ouvre : la clairière apparaît comme un havre de paix et de calme. Calme et paisible, la clairière l'est par ses doux vallonnements que dessinent des rangs de vignes ou de vergers. C'est un paysage doux et harmonieux

Saint Benoît La Forêt est un village complètement éclaté, il est composé de hameaux disposés sur les pentes des buttes et qui se répondent l'un l'autre. Le cœur du village, constitué par l'église, la mairie et l'école, est situé dans le creux de la clairière au bord du ruisseau.
C'est un paysage rassurant et sécurisant grâce à cette présence humaine modeste, par contraste entre l'échelle monumentale des futaies traversées, échelle humaine de la clairière, voire intimiste.

La clairière de Saint-Benoît-La-Forêt apparaît comme un paysage préservé, à l'abri du bruit et du stress isolé par la forêt, un havre de paix au cœur d'un forêt dense qui peut parfois être angoissante.

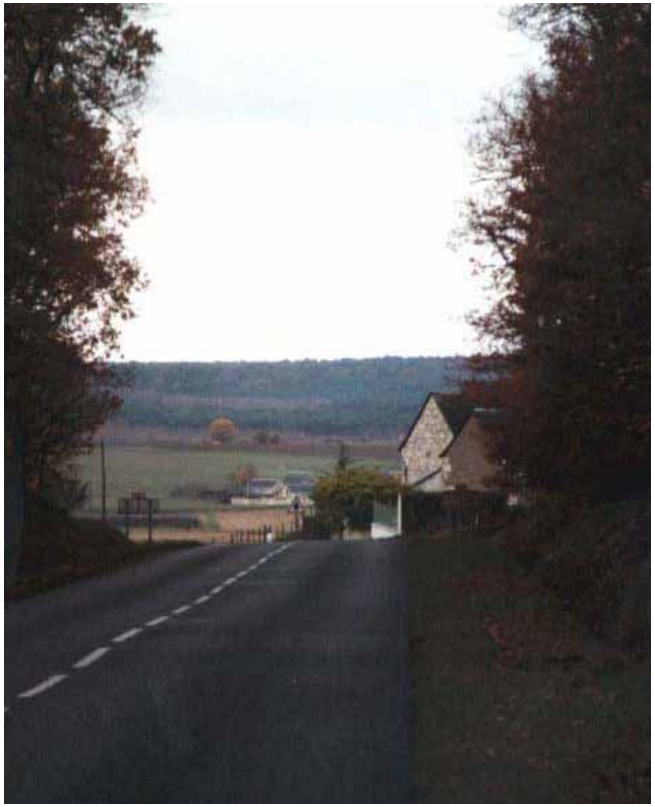

MOTS CLEFS - AMBIANCES

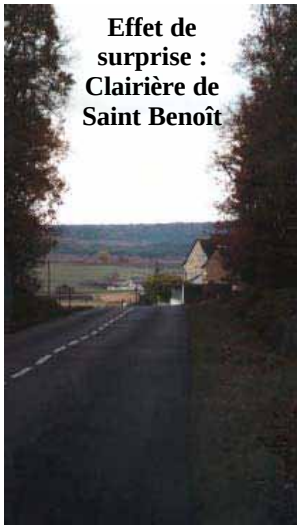

Effet de surprise : Clairière de Saint Benoît

Chênes et Pins

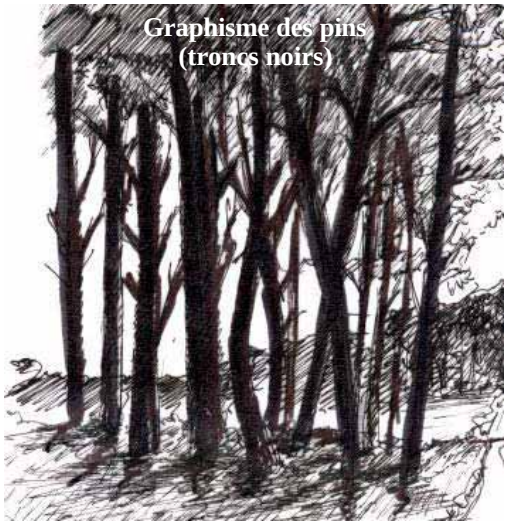

Graphisme des pins (troncs noirs)

Le plateau du Ruchard, en concordance avec les confins boisés des Gâtines du nord (croissant boisé) et la forêt de Fontevraud (confins du Richelais), forme une limite physique, visuelle et culturelle entre l'Anjou et la Touraine.

Diversité et ambiance graphique de la forêt.

Saint Benoît La Forêt : une 'oasis' au cœur de la forêt, une surprise agréable et inattendue.

Paysage très fermé.

Ambiance évoluant avec la lumière : oppressante, mystérieuse, sereine, fraîche ...

BLOC DIAGRAMME DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE DU RUCHARD

L E R U C H A R D

P R O S P E C T I V E

LES ÉLÉMENTS IDENTITAIRES

1 Une forêt, entretenue, mise en scène par de larges allées cavalières.

2 Une tradition de landes, aujourd'hui événement ponctuel et anecdotique des paysages

3 La clairière de Saint Benoit-La-Forêt, havre de paix au paysage doux et agréablement vallonné.

1 La Forêt

L'ensemble forestier du Ruchard est constitué de forêts privées, communales et de la forêt domaniale de Chinon

Une ambiance forestière de caractère, majestueuse que l'on peut découvrir :

- par les chemins d'exploitation et les allées cavalières
- par l'axe Chinon-Tours qui s'apparente à une allée cavalière très large ponctuée par les pavillons de chasse.

Impacts des tendances d'évolution

Tendance à la stabilité de l'ambiance et de la qualité de la forêt.

A noter : Renforcement du caractère de la forêt domaniale par le traitement des abords de la RD 751, larges banquettes enherbées ponctuées par les pavillons de chasse à mettre en valeur.

Tendance à la replantation en résineux sur les terrains difficiles ou au détriment de la lande.

2 La Lande

Les landes revêtent aujourd'hui un caractère anecdotique (principalement concentrées sur le territoire militaire).

Ci-dessus : Carré de lande entretenu et son chemin de desserte

Photographie réalisée par le PNR Loire Anjou Touraine

Ci-dessus : lande haute, paysage fermé, lecture difficile
Ci-dessous : lande utilisée pour l'exploitation de la brande

Photographies réalisées par le PNR Loire Anjou Touraine

Impacts des tendances d'évolution

Tendance à l'extension de la forêt au niveau des anciennes landes par la plantation de nouvelles essences (principalement conifères) : modification profonde de l'ambiance et tendance à l'enrésinement.

Stabilité de la lande du fait de l'implantation du camp militaire.

Mais possibilité d'étendre le paysage de lande au dépend des résineux sur les terrains défavorables à la forêt, par exploitation et commercialisation de la brande.

Ci-contre : lande fleurie dans les secteurs de Pins, subsistant en trouées et en sous-étage

Photographie réalisée par le PNR Loire Anjou Touraine

3 La clairière de Saint Benoît-La-Forêt

Une enclave, un contraste intéressant avec le paysage fermé de la forêt, une ambiance agréable qui s'articule autour de vallonnements doux, de cultures, d'arboriculture, d'une urbanisation particulière (village éclaté en différents hameaux, relation étroite et subtile entre topographie et implantation du bâti, en effet, les hameaux et maisons anciennes se nichent à mi-pente des buttes).

La clairière de Saint Benoît s'apparente donc à une particularité, une curiosité, un événement paysager.

La clairière de Saint Benoît La Forêt - État Actuel

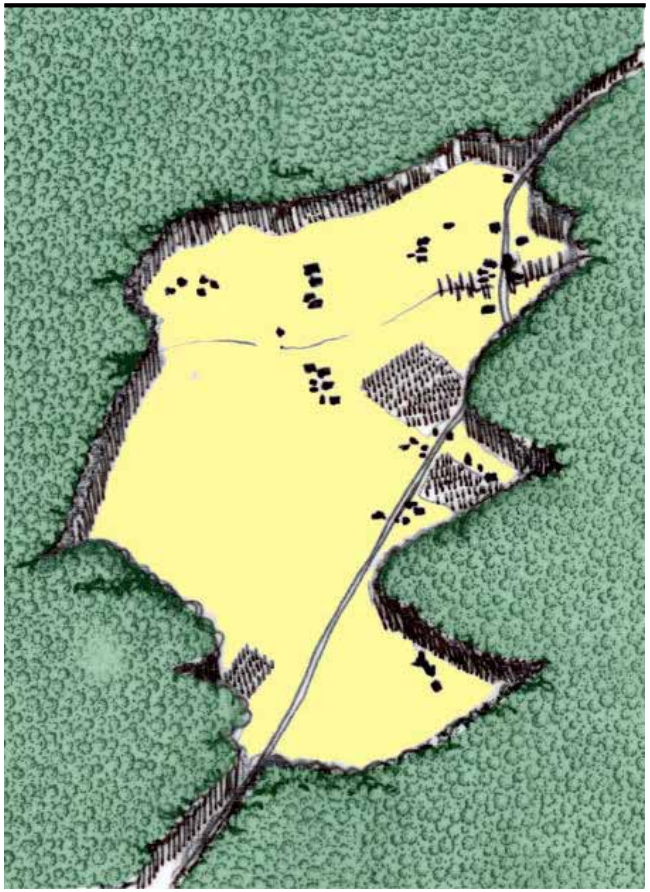

La clairière de Saint Benoît La Forêt

Si tendance au développement de l'urbanisation

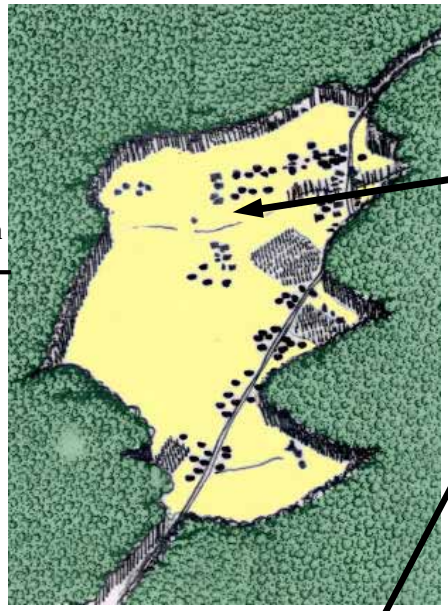

La clairière de Saint Benoît La Forêt

Si tendance au développement de la surface boisée

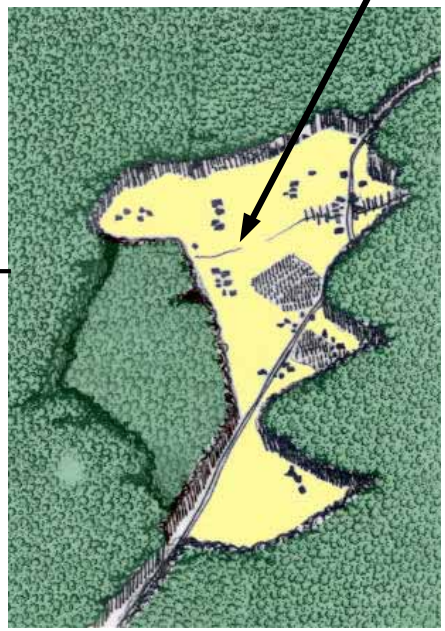

Impacts des tendances d'évolution

Tendance d'évolution actuellement faible, mais les changements pourraient être liés soit :

- à l'évolution de l'urbanisation qui se traduirait par : mitage, éparpillement, complication de l'espace, affranchissement de la relation entre habitat et topographie
- à l'extension de la forêt qui se traduirait par : fermeture - resserrement et réduction de l'échelle de la clairière - sentiment d'étouffement
- à l'évolution de l'arboriculture qui se traduirait par : multiplication et complication des rythmes, fermeture du paysage

Secteur à protéger afin que l'urbanisation reste très ponctuelle, afin que la forêt ne resserre pas cette enclave de prairies et cultures et n'en modifie l'ambiance.

L E S P L A T E A U X A G R I C O L E S D U C E N T R E T O U R A I N E

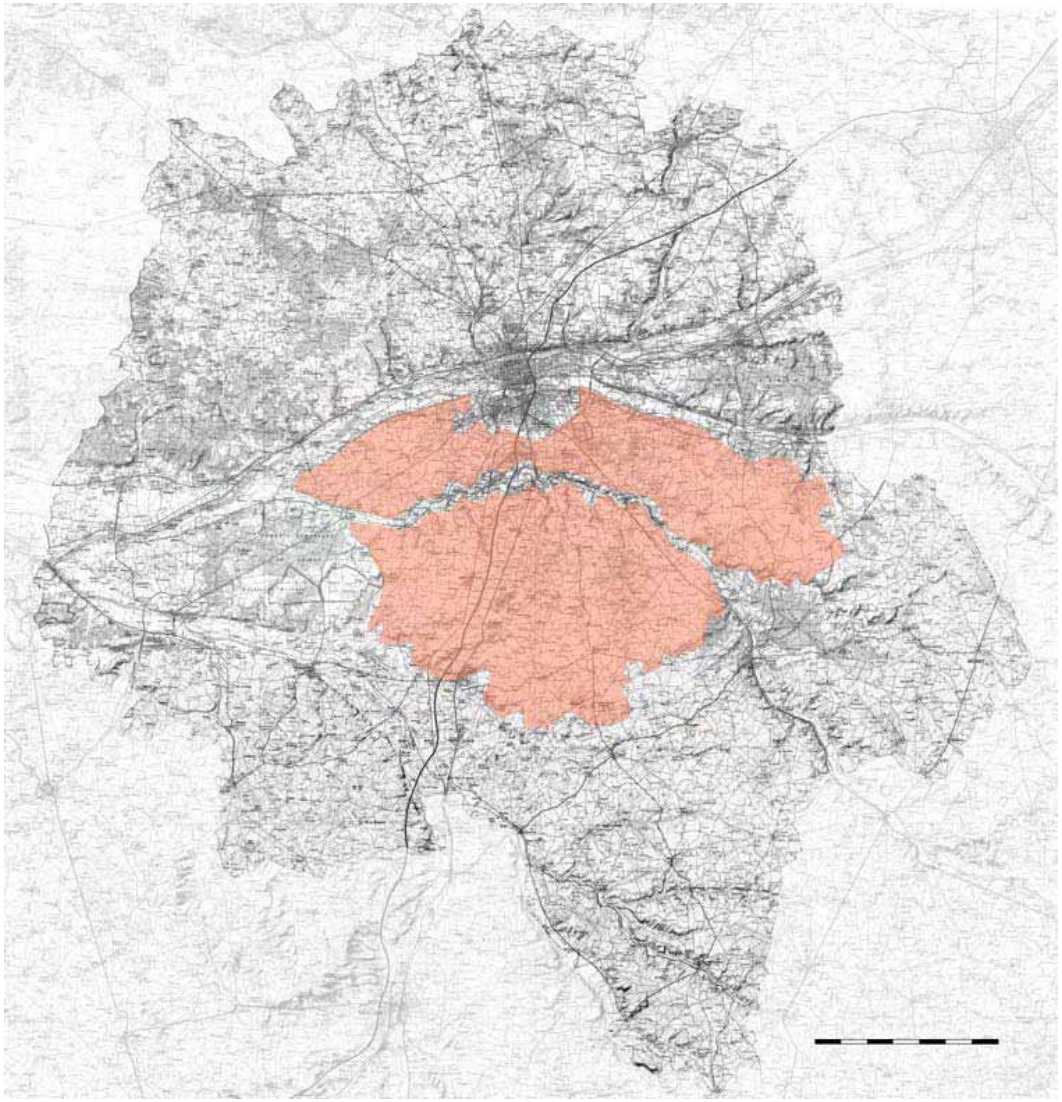

LES PLATEAUX AGRICOLES DU CENTRE TOURAINE

Le peintre Eugène Delacroix fit, à partir de 1820, plusieurs séjours au Louroux, où son frère, le général Charles Delacroix, grand amateur de chasse, possédait une maison de campagne. « Ici je ne vis pour ainsi dire que de bécassines, de cailles, de perdreaux et de lièvres » écrivait le peintre à sa sœur le 1er septembre 1820. C'est au Louroux qu'il commença la rédaction de son journal, le 3 septembre 1822 :

« Il est neuf ou dix heures du soir qui viennent de sonner à l'horloge du Louroux.
Je me suis assis cinq minutes au clair de lune sur le petit banc qui est devant ma porte (….)
La lune s'étant levée toute grande et rouge dans un ciel pur,
s'éleva peu à peu entre les arbres ». - Eugène Delacroix

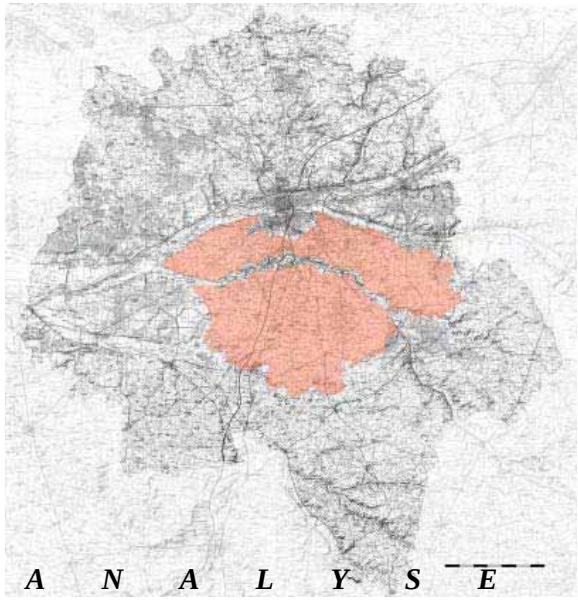

- **Plateaux agricoles plus ou moins difficiles à mettre en valeur.**
- **Plateaux séparés par la vallée de l'Indre.**
- **Plateaux traversés par la RN 10, l'autoroute, la ligne SNCF.**
- **Pression urbaine de Tours.**

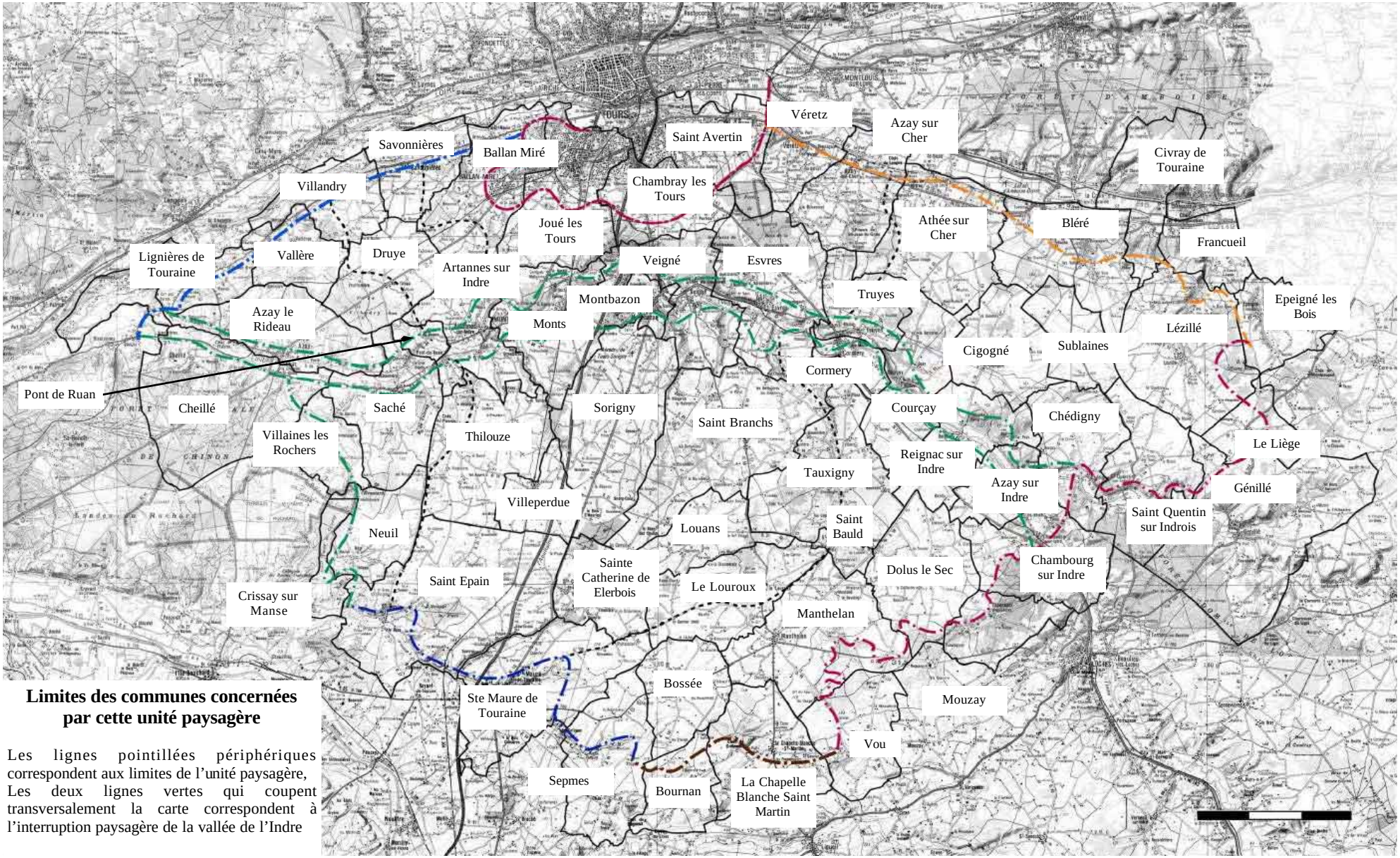

Limites des communes concernées par cette unité paysagère

Les lignes pointillées périphériques correspondent aux limites de l'unité paysagère, Les deux lignes vertes qui coupent transversalement la carte correspondent à l'interruption paysagère de la vallée de l'Indre

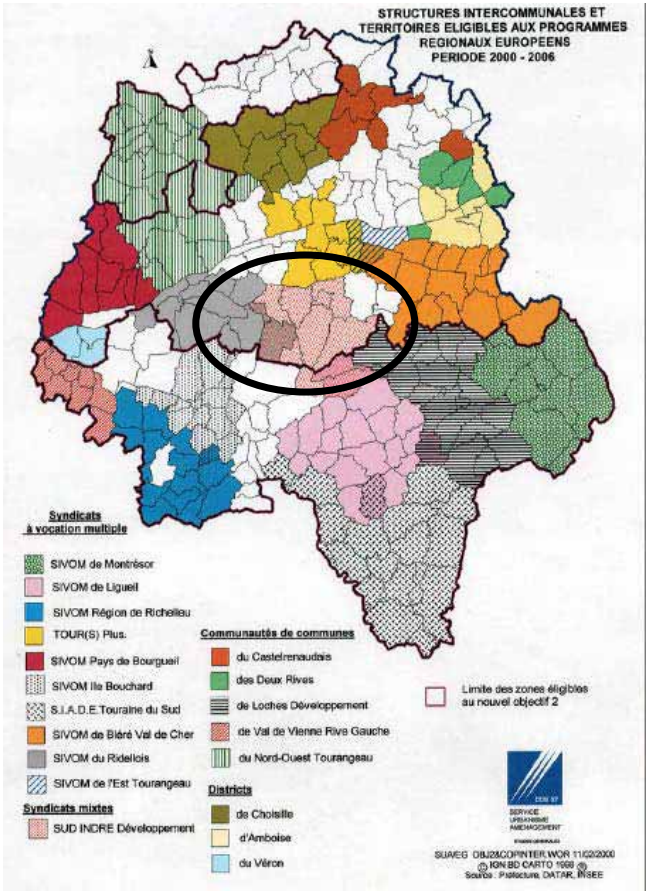

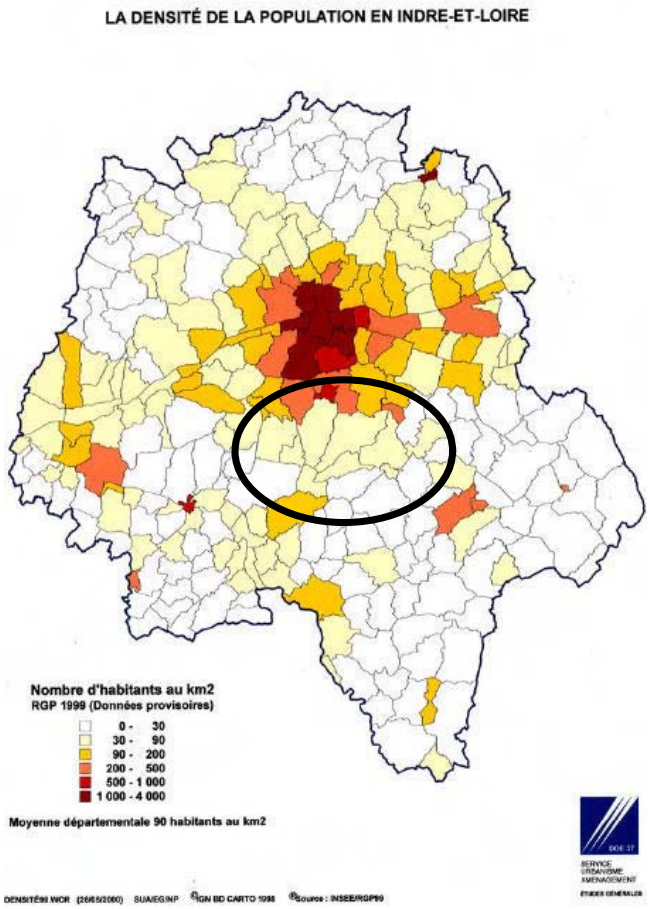

Les données administratives

■ Cantons concernés :

Azay Le Rideau - Ballan Miré - Bléré - Chambray les Tours - Ligueil - Loches - Montlouis - Sainte Maure de Touraine -

■ Communes concernées :

- **Bourg dans l'unité paysagère**

  Athée sur Cher - Bossée - La Chapelle Blanche Saint Martin - Cigogné - Dolus le Sec - Druye - Le Liège - Le Louroux - Louans - Luzillé - Manthelan - Neuil - Saint Branchs - Sainte Catherine de Fierbois - Sorigny - Sublaines - Tauxigny - Thilouze - Vallère -Villeperdue -

- **Bourg non compris dans l'unité**

  Artannes sur Indre - Azay le Rideau - Azay sur Cher - Azay sur Indre - Ballan Miré - Bléré - Bournan - Chambourg sur Indre - Chambray les Tours - Chanceaux près Loches - Chedigny - Cormery - Courcay - Crissay sur Manse - Cussay de Touraine - Epeigné les Bois - Esvres - Genillé - Joué les Tours - Lignières de Touraine - Montbazon - Monts - Pont de Ruan - Reignac sur Indre - Saché - Saint Avertin - Saint Epain - Sainte Maure - Saint Quentin sur Indrois - Savonnières - Sepmes - Truyes - Veigné - Veretz - Villaines les Rochers - Villandry - Vou -

■ Structures intercommunales traversées :

- Syndicats à vocations multiples

SIVOM de Ligueil - SIVOM du Ridellois - SIVOM de l'Ile Bouchard - SIVOM de Bléré Val de Cher

- Syndicat mixte Sud Indre développement

- Communauté de Communes de Loches développement

■ Pays

- Pays du Chinonais
- Pays du sud-est de la Touraine et de Tours

■ Appartient pour quelques communes du nord-ouest au Parc Naturel Régional

■ Quelques données démographiques

L'ensemble de l'unité se caractérise par une faible densité sauf au niveau de l'agglomération tourangelle

Surface approximative concernée : 137,4 km²

Population	1982	1990	1999
Indre et Loire	505 908	529 314	553 848
Plateaux agricoles du centre Touraine	13529	15240	16644
% de la population de l'unité / à celle du département	2,67 %	2,87 %	3,00 %

DIAGNOSTIC PAYSAGER : LA CONNAISSANCE DU PAYSAGE
— CONNAISSANCE ET COMPRÉHENSION DES ÉLÉMENTS CONSTITUANTS ET FÉDÉRATEURS DU PAYSAGE —

Géologie et Pédologie

Cette vaste région ne présente pas de caractéristiques géologiques et pédologiques homogènes. On peut retenir cependant :

- la présence de calcaires jaunes (turonniens) en soubassement (secteur ouest de l'unité) mis à jour dans les petites vallées,
- la présence de calcaires lacustres (oligocènes) dits calcaires de Touraine (secteur entre le Cher et l'Echandon) : faciès de meulière sur lequel se développe des sols riches mais minces.
- au niveau de l'éperon de confluence et sur la frange sud de l'Indre, on observe des dépôts importants de sables éoliens, venus du lit de la Loire, qui constituent des terroirs de plateaux moins humides, favorables à la culture de la vigne relayée aujourd'hui par les vergers de pommiers.

Dans l'ensemble de l'unité, cette diversité géologique engendre des sols de qualité et d'épaisseur variable, ce qui explique l'alternance entre de vastes étendues boisées et de grandes zones agricoles qui sont, soit le résultat de terrains naturellement fertiles (secteur des Champeignes), **soit le résultat de sols amendés par falunage** (plateau de Sainte Maure).

Variabilité pédologique aussi bien au niveau de la qualité que de l'épaisseur qui engendre une alternance de bois-forêts et de grandes cultures.

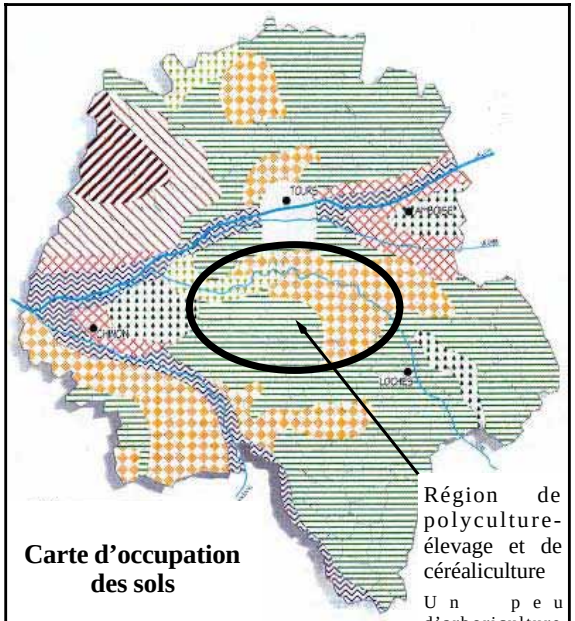

Carte d'occupation des sols

Source : Regard sur l'économie de la Touraine

Région de polyculture-élevage et de céréaliculture

Un peu d'arboriculture fruitière à l'extrémité ouest

Occupation des sols

- Bois et forêts (taillis de chênes principalement) qui ponctuent les plateaux et témoignent d'une densité forestière importante déboisée et défrichée au profit d'une agriculture exclusive.
- Polyculture-élevage avec quelques vestiges d'un bocage et céréaliculture.
- Localement sur les bords de plateaux (secteur ouest de part et d'autre de l'Indre), arboriculture fruitière et viticulture.

A noter : Sur le plateau nord, frange orientée vers le Cher, de très nombreuses maisons de vignes témoignent de l'importance de cette activité aujourd'hui anecdotique. La photo ci-dessous résume l'histoire de ce plateau où l'agriculture intensive a remplacé la viticulture.

Caractéristiques pédo-paysagères du plateau de Sainte Maure - Source : Chambre d'agriculture

Plateau et vallons agricoles et boisés : dépôts éoliens limoneux à sableux reposant sur des matériaux argileux acides sénoniens, éocènes et mio-pliocènes.	Sols brunifiés profonds à lessivés marqués par l'hydromorphie hivernale.	**Au niveau des plateaux :** paysage ouvert de grandes cultures ponctué de bois **Au niveau des pentes et vallons :** grandes cultures et petits bois, prés et quelques vignes.

Caractéristiques pédo-paysagères des plateaux de Champeigne et de « Fausse Champeigne »

• Plateaux et vallons encaissés des calcaires lacustres ludiens - Plateaux limoneux sains sur calcaire lacustre de Champeigne	Sols calcimagnésiques Sols bruns à bruns lessivés	**Plaine céréalière ouverte avec bosquets**
• Plateaux et vallons peu marqués de « Fausse Champeigne » reposant sur les calcaires lacustres.	Sols lessivés à lessivés dégradés à texture sableuse ou limoneuse	**Massifs boisés, prairies et cultures à potentiel agronomique variable.**

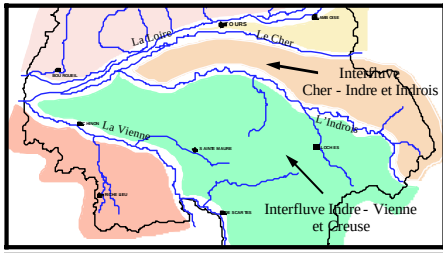

CARTE SYNTHETIQUE DU RELIEF DETERMINANT UN PREMIER DECOUPAGE

Extrait de la première partie de l'étude

Relief et hydrographie

L'unité se caractérise par de vastes étendues planes ou faiblement accidentées : grande région de plateaux (plateau des Champeignes au nord de l'Indre et plateau de Sainte Maure au sud).

A la différence du plateau nord, le plateau de Sainte Maure est entaillé par de nombreux cours d'eau, affluents de l'Indre (au nord) ou de la Vienne (au sud), ce qui engendre une ondulation des franges du plateau.

Une unité géographique : plateaux qui se différencient par des franges ondulées au niveau du plateau sud.

Les milieux naturels

De nombreux bois et forêts sont classés en ZNIEFF de type 1 (milieu naturel localisé, d'intérêt biologique remarquable).

Un étonnant enclos médiéval : Le Louroux

Extrait du guide Gallimard sur la Loire.

Rien ne vient rompre le charme de cet ensemble rectangulaire fortifié, remarquablement conservé, propriété des abbés de Marmoutier, puis, au XVIIIe siècle, des archevêques de Tours.

L'entrée se fait, à l'ouest, par une porte protégée de deux tours rondes. On distingue alors trois bâtiments principaux : le logis seigneurial du XVe siècle qui ferme la cour à l'est, l'église dont la nef du XIIIe siècle est surmontée d'un clocher du XIIe siècle ; et une vaste grange du XVe siècle partageant la cour en deux parties et dont le haut pignon, percé de plusieurs étages de fenêtres et épaulé d'un puissant contrefort, se dresse au dessus des douves.

A l'extérieur, une fuie circulaire pouvait abriter « soixante douzaine de pigeons ». En face, dans le cimetière, on peut voir un calvaire en pierre du XVe siècle dont le socle est sculpté de quatre têtes de morts.

<u>Le plus grand étangs de Touraine</u>

L'étang du Louroux (66 ha) a été acheté par le département, qui s'attache à préserver ses richesses naturelles.

Prieuré de Saint Jean du Grais

Manoir de La Chatonnière

Lisière urbaine de Villeperdue, impact de la coopérative agricole

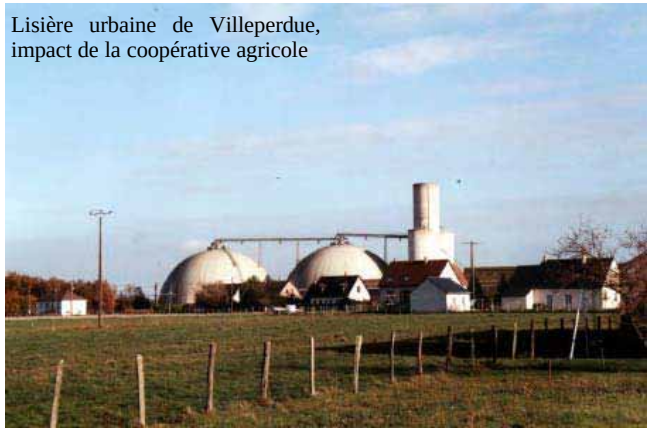

Impact visuel des coopératives agricoles de Druye, points d'appel et de repère

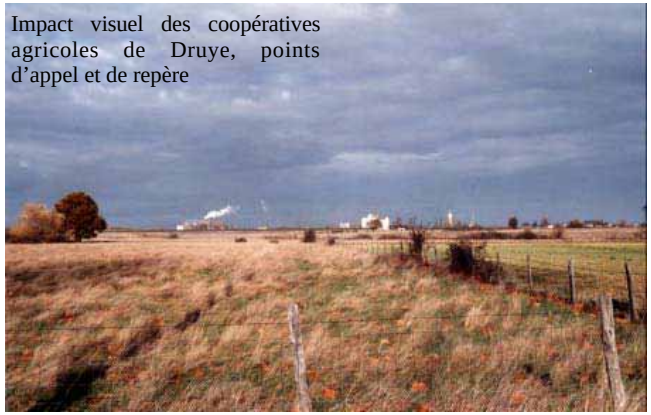

Des structures agricoles massives à l'échelle du paysage

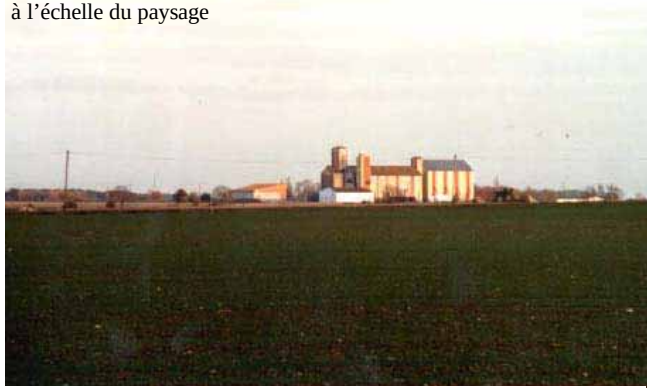

Particularités architecturales

- **La vision d'ensemble n'offre pas de caractéristiques architecturales particulières si ce n'est :**
  - un habitat rural dans l'ensemble dispersé et rare avec une densification à proximité de la RN 10 et des bourgs. Pas de forme urbaine caractéristique - habitat isolé ou regroupé en petits hameaux;
  - des villages de plateaux éloignées les uns des autres et signalés par le clocher qui se détache dans le ciel, en véritable point d'appel.

- **Sur ces plateaux où l'agriculture prime, le système de fonctionnement agricole a engendré un habitat récent autour d'anciennes fermes que l'on peut sans doute attribuer à des partages de terre lors de succession. Une nouvelle forme urbaine s'est créée : hameau de 3 à 4 maisons, autour d'une ancienne ferme sobre et souvent à l'état d'abandon.**

- **L'habitat rural se caractérise globalement par des maisons simples, juxtaposées avec d'autres constructions (dimensions réduites, peu profondes, toits à deux pentes symétriques, peu d'ouverture) :**

  - sur le plateau des Champeignes, maçonneries en moellons calcaires et enduits (variant du gris au beige et souvent de mauvaise qualité). Pierre de taille pour l'encadrement des baies et chaînage d'angle, corniches moulurées, dominance de la tuile plate (brune). Dans le secteur ouest, on note souvent des fermes plus développées (liées certainement à l'ancienne activité viticole), cernées de murs de clôtures en moellons apparents et couvert par un chaperon arrondi.

  - sur le plateau de Sainte Maure, l'habitat sobre est accompagné de très nombreuses annexes. Les maçonneries sont généralement en moellons calcaires enduits (gris), les encadrements d'ouvertures et chaînages en pierre de taille et brique - toitures en ardoises et tuiles plates.

- **Les villages de plateaux présentent au sud de l'Indre une structure rayonnante et un tissu lâche (St Branchs, Villeperdue, Thilouze). En revanche, au nord de l'Indre, on note plutôt de petits bourgs regroupés autour de l'église (Druye).**

- **Points d'appel et relais visuels**

  - de nombreuses coopératives agricoles d'échelles variables (monumentales parfois surtout au nord-est), ponctuent le paysage agricole;
  - quelques rares manoirs sont cachés dans les bois ou dans des parcs que seule la végétation particulière permet d'identifier;
  - le Prieuré de Saint Jean de Grais, bel ensemble bâti, calé sur des lisières forestières et bois : clocher carré coiffé d'une flèche de pierre en mitre, très beaux bâtiments conventuels.

Habitat rural sobre

Habitat récent lié à la pression urbaine de Tours dans la forêt de Chambray les Tours

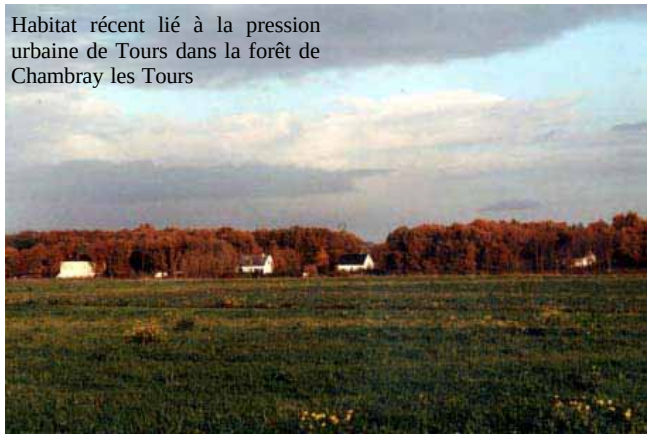

Juxtaposition de maisons récentes dans les hameaux traditionnels

Lisière urbaine de Villeperdue

Habitat plus riche du plateau nord lié à l'ancienne tradition viticole

Lisière urbaine de Saint Branchs

UNITÉ PAYSAGÈRE DES PLATEAUX DU CENTRE TOURAINE

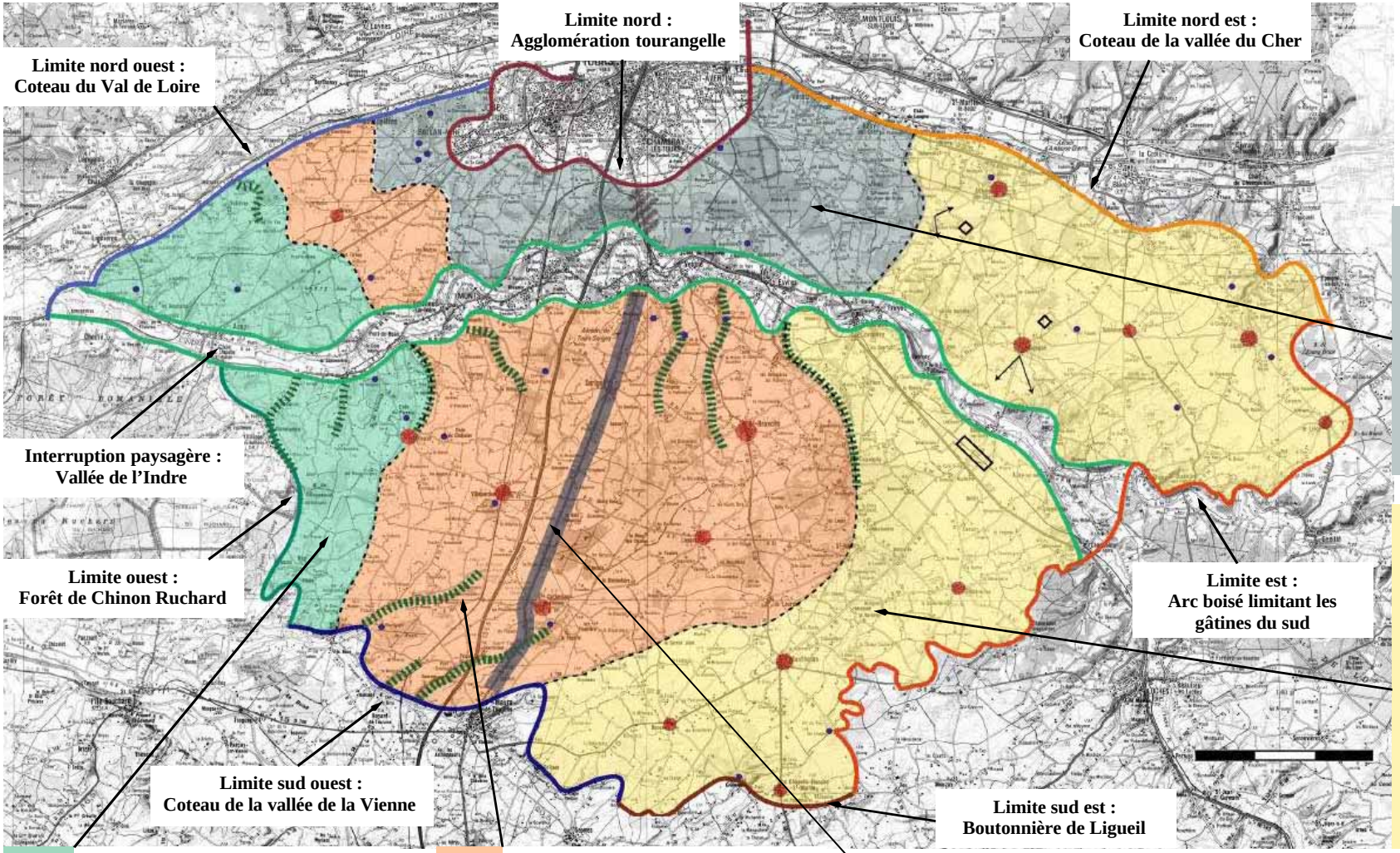

4

La grande couronne tourangelle

Paysage semi ouvert de clairières cernées de vastes bois
Forte pression urbaine liée à la proximité de Tours : importance de l'habitat résidentiel implanté dans ou en lisière des bois

3

Plateau agricole ouvert

Paysage cultivé et dégagé
Paysage d'échelle monumentale, renforcée par la platitude du relief
Paysage lisible et très sensible

Impact visuel marquant des bourgs (points rouges) et des coopératives agricoles (carrés noirs)

1

Éperon de confluence Indre - Loire et lisière des landes et forêt du Ruchard

Paysage semi ouvert, vues courtes calées par les bois
Habitat rural rare calé dans les clairières
Frange du plateau entaillé par des vallées densément végétalisées (hachures vertes)

2

Plateau confus de Druye, Villeperdue, Sorigny

Paysage ouvert d'alternance, échelle et profondeur variables : un degré d'ouverture intermédiaire
Confrontation difficile entre bourg ancien, extension et structures agricoles
Bourgs en points d'appel (points rouges)
Frange du plateau entaillé par des vallées densément végétalisées (hachures vertes)

La RN 10

un paysage plaqué sur la structure du plateau agricole. C'est un nouveau paysage directement lié à l'infrastructure routière, un paysage en mutation, sans structure paysagère forte.

Les limites paysagères

De par sa position centrale, cette unité jouxte de nombreuses autres unités paysagères.

- **Au nord-ouest, la ligne de crête du coteau du Val de Loire** : rupture topographique et structurelle.
- **Au nord, la limite de l'urbanisation de l'agglomération tourangelle** caractérisée par un habitat très dense à caractère résidentiel en association avec des zones d'activités à vocation commerciale et de service. Cette limite est évolutive au gré des installations et des constructions nouvelles de l'agglomération qui grignotent peu à peu l'espace rural.
- **Au nord-est, le coteau du Cher (rive gauche)**, limite topographique associée à une limite d'occupation des sols liée à la viticulture.
- **A l'est, un arc forestier**, limites visuelles et physiques des forêts (avec les gâtines du Sud).
- **Au sud-est, limite de la boutonnière de Ligueil** qui s'apparente soit à des changements de topographie marquants soit à des zones de transition plus larges où les ondulations du Ligueillois s'estompent et se densifient en végétation.
- **Au sud, la ligne de crête qui souligne la terrasse supérieure de la vallée de la Vienne** (terrasse de Sainte Maure) : rupture topographique et structurelle.
- **A l'ouest, la limite boisée des forêts et landes du Ruchard** : limite visuelle et physique.

L'unité paysagère des plateaux agricoles du centre Touraine est une entité parfaitement cernée.

Une interruption paysagère

Les 2 plateaux agricoles du centre Touraine sont séparés transversalement d'est en ouest par la vallée de l'Indre qui présente ici des caractéristiques paysagées identitaires et spécifiques qui nous permettent de la considérer comme une unité paysagère entre la confluence Indre - Indrois et la confluence Loire-Indre (Rivarennes).

La vallée de l'Indre constitue donc une interruption paysagère de part et d'autre de laquelle les plateaux présentent une structure paysagère équivalente.

Une structure paysagère identitaire

Des plateaux agricoles ouverts ponctués de bois

La vocation agricole des plateaux est affirmée : cultures extensives, larges parcelles, structures de stockages en point d'appel voire même de repère.

Cette vocation agricole se traduit par des **paysages ouverts :** peu d'obstacles visuels, longues vues dégagées, pas de fonds visuels systématiques, quelques relais visuels comme les bois, les villages, un habitat rural très dispersé.

Les plateaux sont ponctués de bois (plus ou moins denses) qui cadrent et limitent certaines vues, constituant quelques relais visuels dans le paysage ouvert et des fonds visuels lointains.

Considérant l'environnement paysager de ces plateaux agricoles c'est-à-dire des paysages denses, relativement fermés (forêts et landes du Ruchard - vallée de l'Indre - vallée du Cher…), l'ouverture qui caractérise ces plateaux constitue une aération, une respiration agréable par contraste.

Paysage de contraste entre les ambiances très fermées et intimes des bois et celles ouvertes de grande échelle des paysages agricoles.

Un gradient ouest-est s'instaure par l'évolution croissante du degré d'ouverture

Depuis la lisière ouest de l'unité (limite des forêts et landes du Ruchard), on observe de façon très claire **un gradient d'ouverture et de lisibilité du paysage**, résultat d'une diminution de la densité des bois, d'une simplification de l'habitat rural, d'une platitude de plus en plus frappante. A tout ceci, s'ajoute une aire d'influence importante liée à l'agglomération tourangelle.

Ce gradient d'ouverture permet de déterminer 4 sous-unités paysagères.

1 - Éperon de confluence Indre - Loire et lisière des landes et forêts du Ruchard.

Cette sous-unité constitue une zone de transition entre les forêts du Ruchard et le plateau agricole.

Elle est composée :

- des bois et forêts (forêt de Villandry) qui occupent environ 50 % du territoire. On retrouve cette ambiance sombre et mystérieuse, notamment en parcourant la route reliant Azay-Le-Rideau à Tours;
- des vignes et vergers sur les bords de plateaux notamment les vergers de Lignières-de-Touraine (qui remplacent peu à peu la vigne), les vergers et vignes d'Azay-Le-Rideau. Les lignes soulignent les ondulations des franges du plateau et créent des rythmes majeurs dans le paysage donnant une impression de dynamisme et de force;
- entre les bois qui s'effilochent petit à petit vers l'est, de larges parcelles agricoles apparaissent (prairies et cultures);
- d'un habitat dense et confus à partir des noyaux que constituent Lignières et Azay : enchevêtrement de pavillons résidentiels dont l'époque de construction est parfaitement identifiable et de petits jardins (maraîchage, vignes) clos par des grillages et divers appareillages.

Paysage semi-ouvert. Vues courtes calées par les bois. Habitat rural rare dans les clairières.

Bloc diagramme de la sous-unité 1 de l'unité des plateaux du centre Éperon de confluence Indre - Loire et lisière des landes et forêts du Ruchard.

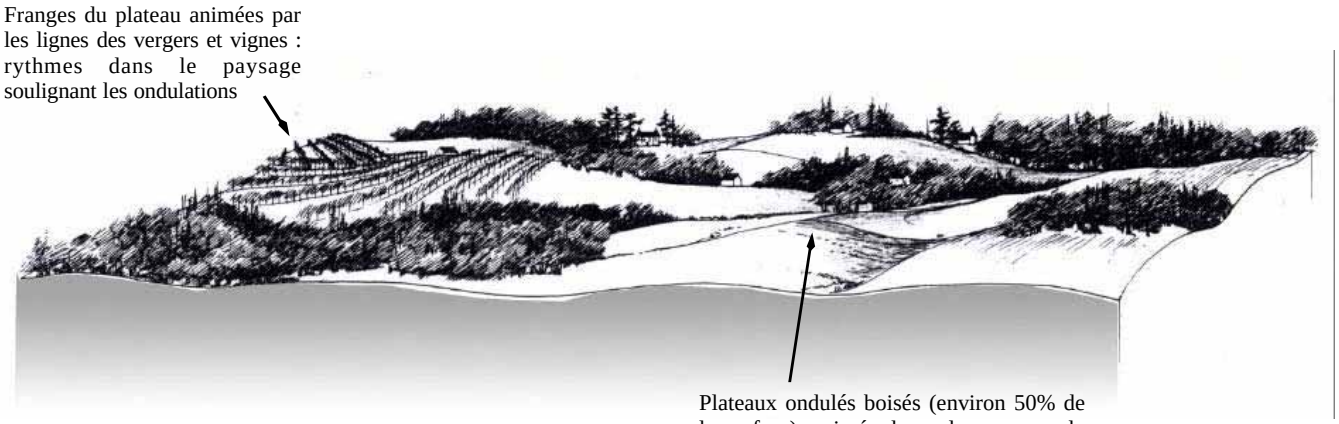

2 - Plateau confus de Druye, Villeperdue, Sorigny

- **Larges parcelles agricoles ponctuées par un habitat de qualité variable.** Alternance de maisons isolées et de hameaux en association avec un habitat récent. Cet habitat rural ancien ou récent ne paraît ni très entretenu, ni très soigné comme si les difficultés du travail ne permettaient pas d'apporter soin et confort à l'habitation.

  ▶ **Une activité agricole très affirmée, mais qui paraît difficile à mettre en valeur.**

- **Paysage ouvert parfois calé par un bois ou un bosquet, parfois dégagé et nu.**

  ▶ **Paysage ouvert d'alternance, échelle et profondeur variables : un degré d'ouverture intermédiaire, pas toujours très net.**

- **Bourgs en points d'appel et relais visuels généralement dans un environnement dégagé et nu.** Le clocher pointe au dessus des toitures. Mais la coopérative agricole ou les silos de stockage, implantés à proximité des bourgs, entrent en concurrence forte avec la structure du village. Le rapport d'échelle est défavorable au village traditionnel qui semble dominé par les structures agricoles.

  ▶ **Lisière urbaine de qualité médiocre**
  Confrontation difficile entre bourg ancien, extension et structures agricoles
  Ex : Villeperdue - Druye - Saint Branchs

Une certaine confusion se dégage de ce plateau, si la structure est claire, la surimposition des bâtiments, des maisons d'habitation, de quelques friches, lui confère une échelle difficile à qualifier, une ambiance variable selon les angles de vue, une lisibilité peu évidente.

A noter : Un paysage confus est de plus induit par la route nationale n° 10 et plaqué sur le plateau agricole. La route nationale 10 est l'héritière directe de la voie antique Tours-Chartres. Son existence et son trafic important ont généré à ses abords un nouveau paysage : extension linéaire des villages, mitage le long de la voie, développement de structures d'accueil (hôtels, restaurants) et de nouvelles activités (artisanat, commerce….). La création de l'autoroute A 10 a facilité les liaisons Tours-Paris au détriment de la RN 10. Les différentes structures précédemment citées sont peu à peu abandonnées. La logique fonctionnelle disparaît peu à peu, il ne reste alors que des délaissés visuels mettant en évidence le mitage et la déstructuration du paysage.

▶ **La RN 10 est un paysage plaqué sur la structure du plateau agricole. C'est un nouveau paysage directement lié à l'infrastructure routière, un paysage en mutation, sans structure paysagère forte.**

Bloc diagramme de la sous-unité 2 de l'unité des plateaux du centre
Plateau confus de Druye, Villeperdue, Sorigny

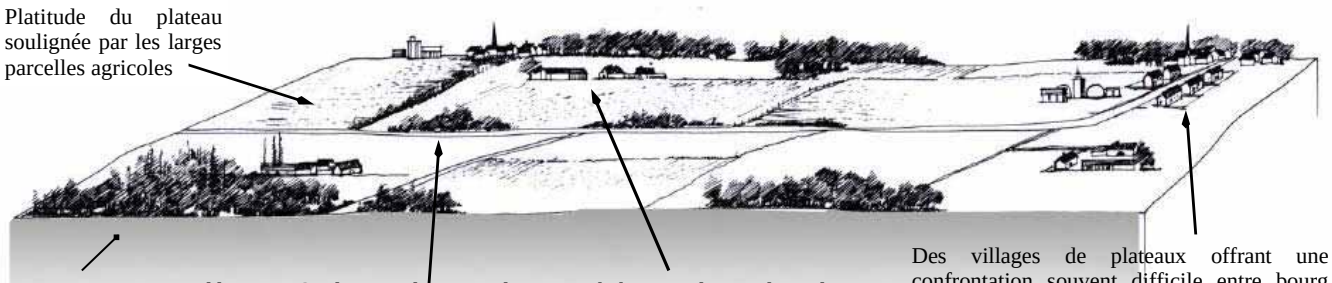

3 - Le plateau agricole ouvert

- **Paysage très ouvert constitué de larges parcelles agricoles de cultures céréalières.** Les lisières boisées sont très lointaines. Aucune obstacle visuel ne vient masquer ou troubler ce large plateau. Le regard glisse sur les parcelles cultivées et joue avec quelques fermes ou hameaux, des silos ou coopératives.

  Ces usines agricoles (stockage, transformation ou distribution) sont de véritables monuments élevés au milieu des champs. Elles sont à l'échelle du paysage. Par contre, les rares maisons de vigne, témoins de l'activité viticole passée (à proximité de la vallée du Cher) donnent parfois des rapports d'échelle inattendus et saisissants.

- **Ce plateau n'est pas monotone**
  il varie au cours des saisons, en couleur et en texture.
  A noter, en été, quand les maïs sont hauts, les routes sont enfermées entre les rangs de maïs, ne permettant pas de vue d'ensemble du plateau.

- **Les bourgs constituent des points d'appel et de repère** (Athée-sur-Cher, Cigognée, Manthelan, Bossée).

Paysage cultivé et dégagé
Paysage d'échelle monumentale, renforcée par la platitude du relief
Paysage lisible et très sensible

Bloc diagramme de la sous-unité 3 de l'unité des plateaux du centre
Plateau agricole ouvert

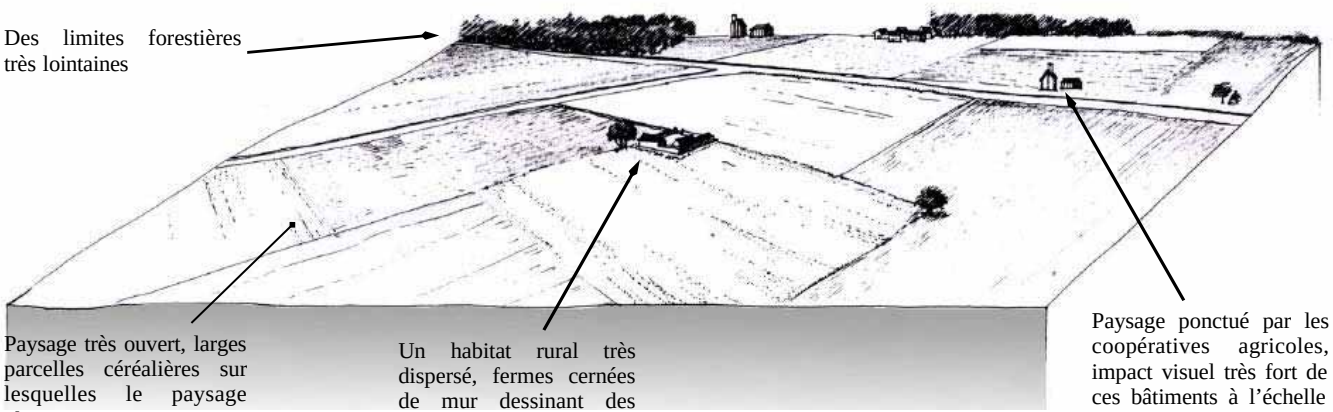

4 - La grande couronne tourangelle

- **Les limites de l'agglomération tourangelle sont nettes. Cependant, une large couronne densément boisée est très nettement investie par un habitat résidentiel qui s'égraine le long des routes et des lisières boisées.**

- **Les parcelles agricoles sont de taille moyenne.** Les bois jouent un rôle important d'écrans successifs et de relais visuels.

- **L'habitat résidentiel récent est toutefois discret puisque implanté dans les forêts ou sur les lisières.** Mais, il s'étend au sud jusqu'à Montbazon et Veigné et à l'est englobe le Prieuré de Saint Jean du Grais, pourtant voué à la solitude.

Paysage semi-ouvert, ponctué par un habitat résidentiel dense.

A noter : La RN 10 entre l'Indre et Chambray les Tours engendre une urbanisation diffuse, vouée aux prestations de commerce et de services, qui se plaque sur le paysage le rendant confus : surabondance d'informations, de panneaux de couleur, sentiment d'une interminable entrée de bourg.

Bloc diagramme de la sous-unité 4 de l'unité des plateaux du centre
La grande couronne tourangelle

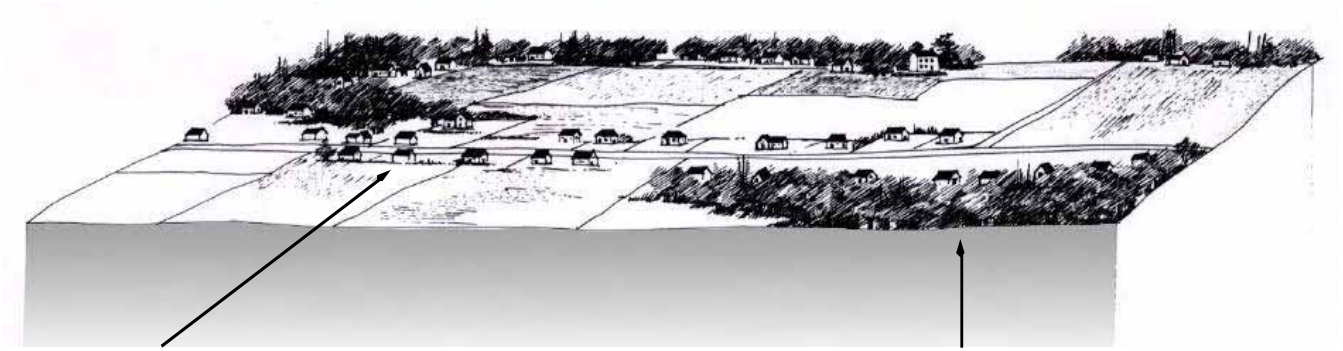

Forte pression urbaine liée à la proximité de Tours : importance de l'habitat résidentiel implanté dans ou en lisière des bois

Paysage semi ouvert de clairières cernées de vastes bois

MOTS CLEFS - AMBIANCES

Champs
Textures et couleurs

Bois

- **Une ambiance de plateau très plat, fortement investi par l'agriculture.**
- **Le degré d'ouverture permet de déterminer quatre sous-unités.**
- **Points d'appels forts constitués soit par des villages, soit par les coopératives.**

Habitat Résidentiel

Silos Agricoles et coopératives

La RN 10

LES PLATEAUX AGRICOLES DU CENTRE TOURAINE

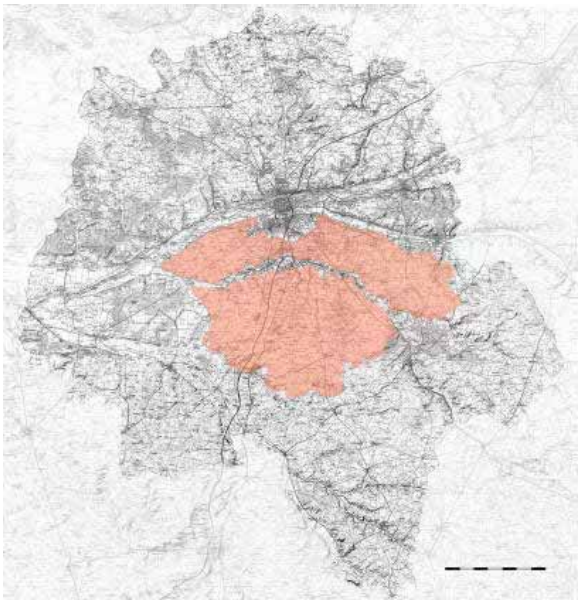

LES ÉLÉMENTS IDENTITAIRES

1 Plateau agricole caractérisé par une évolution d'ouest en est, d'un paysage de polyculture vers les paysages ouverts et dégagés d'exploitations céréalières.

2 Influence tourangelle : développement de la seconde couronne de Tours

3 Infrastructures marquantes.

1 De la polyculture aux exploitations céréalières.

Cette thématique concerne les sous-unités 1, 2 & 3
Le paysage de cette vaste unité paysagère se caractérise par l'évolution constante du gradient d'ouverture ouest-est.

Sous unité N° 1 :
Le paysage offre un caractère confus, sans mode cultural affirmé (polyculture …)

Sous unité N°2 :
Le paysage présente les signes d'une activité agricole soutenue (importance des silos par exemple) et d'une pression à l'urbanisation

Sous unité N° 3 :
Le paysage de cette sous unité est le plus marquant et le plus fort : plateau agricole ouvert qui présente une échelle étonnante, monumentale avec un paysage ouvert et dégagé.
Aujourd'hui, la viticulture a totalement disparu au profit de la céréaliculture, seul témoignage de cette activité en bordure nord-est du plateau : les maisons de vignes.

Sous unité paysagère 3 : Stabilité
paysage ouvert, échelle du monumental

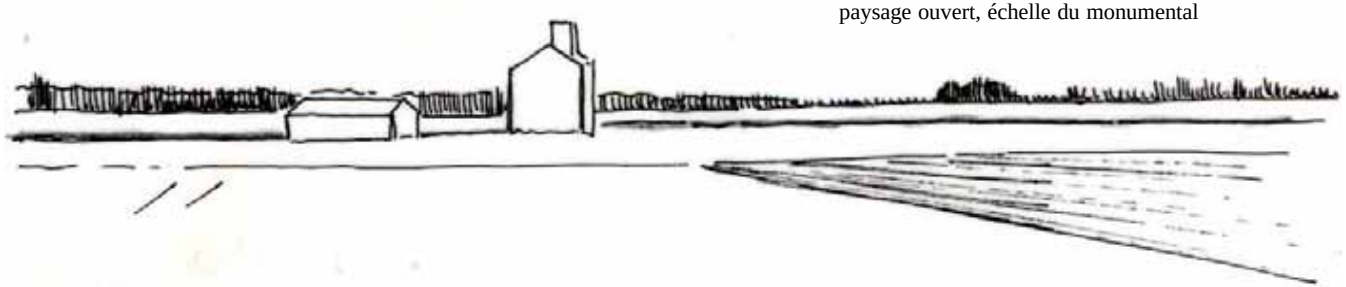

Afin de déterminer les tendances d'évolution, les réponses aux questions suivantes sont nécessaires :

- **<u>Quel sera demain le paysage de ces différents secteurs ?</u>**

  - soit une tendance à l'ouverture vers l'ouest avec le développement de la céréaliculture : dans l'hypothèse d'une homogénéisation des pratiques culturales et d'une pression de la céréaliculture dans les sous unités 1 & 2

  - soit une fermeture avec le développement d'un élevage extensif (dans les champs) qui se traduirait alors par la plantation de quelques haies : fermeture du paysage des sous unités 1&2 par la création d'un bocage à maille très lâche.
  Dans la sous-unité 3, l'agriculture céréalière paraît stable

- **Tendance à la diversification urbaine et à la consommation d'espace sur le plateau**

- **En matière de replantation et de conservation du patrimoine végétal, il semble important de maintenir les bosquets, forme végétale identitaire des sous-unités 2&3**

2 Influence tourangelle et urbanisation du plateau

Cette unité paysagère se caractérise par quatre types de développement urbain, dont les enjeux en terme d'impact paysager sont très différents.

2.1 - Villages de plateau qui ne présentent aucune contrainte topographique et peuvent se développer en surface.

Exemples : Sorigny, Cigogné, Sublaines, Saint Branchs, Thilouze, Villeperdue ...

Lisière urbaine brutale : exemple de Villeperdue

Lisière présentant un bon équilibre végétal bâti :
Exemple de Sublaines

2.1 - Le problème des lisières se pose par rapport à la recherche d'un équilibre entre végétation et construction pour avoir une lisière souple, harmonieuse et non pas franche et brutale.

Lisière présentant un bon équilibre végétal bâti :
Exemple de Sublaines

2.2 - Urbanisation en satellite en lisière de la vallée de l'Indre : les villages de la vallée manquent de place et s'expatrient sur le plateau

Exemples : Monts, Montbazon, Cormery ...

Lisière urbaine de Monts sur le plateau, aucune relation visuelle et fonctionnelle avec le bourg implanté sur le coteau

Exemple d'organisation urbaine d'un village de l'Indre qui s'étend sur le plateau : Veigné

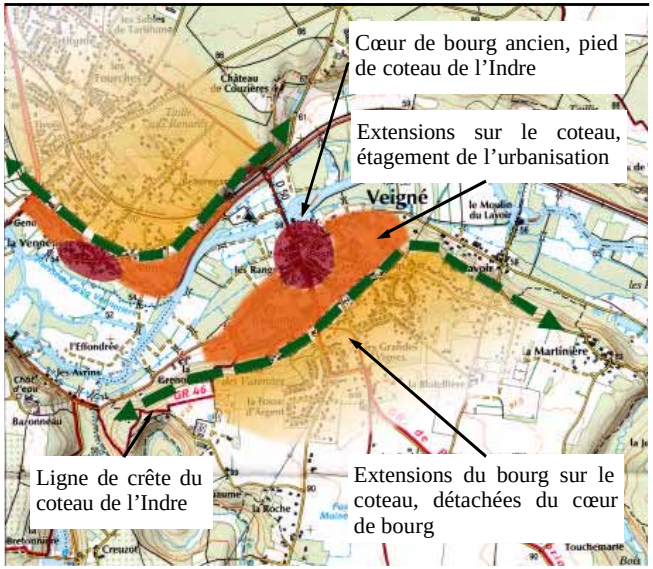

2.2 - Tendance à la rupture fonctionnelle et visuelle entre cœur de bourg et extension.
Tendance à la création de lisières urbaines franches uniquement résidentielles (absence de clocher ou de silos dans la silhouette notamment) en opposition brutale avec l'environnement agricole.

2.3 - Création d'une nouvelle forme urbaine, hameau d'une vingtaine d'années autour d'anciennes fermes, le tout généralement intégré par une végétation dense principalement horticole.

Exemples : Proximité de Druyes, Sorigny, Villeperdue ...

Exemples de nouveaux hameaux en périphérie de bourg : exemple de Saint Branchs

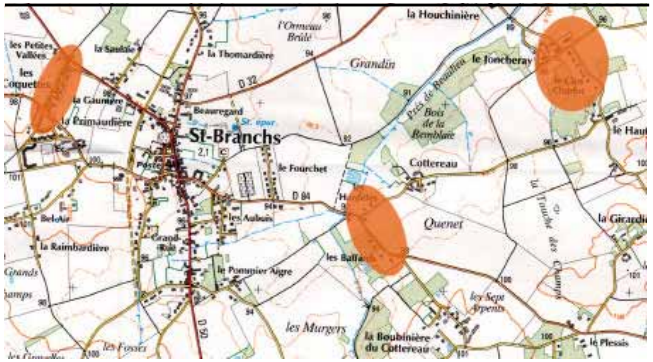

2. 3 - Tendance à la stabilisation de ces nouveaux hameaux qui ne semblent plus se développer aujourd'hui

A noter : Dans l'hypothèse de constructions nouvelles, favoriser le regroupement dans un souci de densification des hameaux. Ainsi, la perception de cette forme d'urbanisation s'apparentera à celle d'un hameau et non plus à celle d'un mitage urbain en zone rurale

2.4 - Mitage en lisière et au cœur des bois et forêts (principalement dans la sous unité n° 4)

Exemples : Proximité des forêts de Veigné, Chambray Les Tours, Larçay, des parcs de Montbazon et bois de la Duporterie...

Illustrations de zones résidentielles en limite des lisières boisées Photographies montrant les ambiances

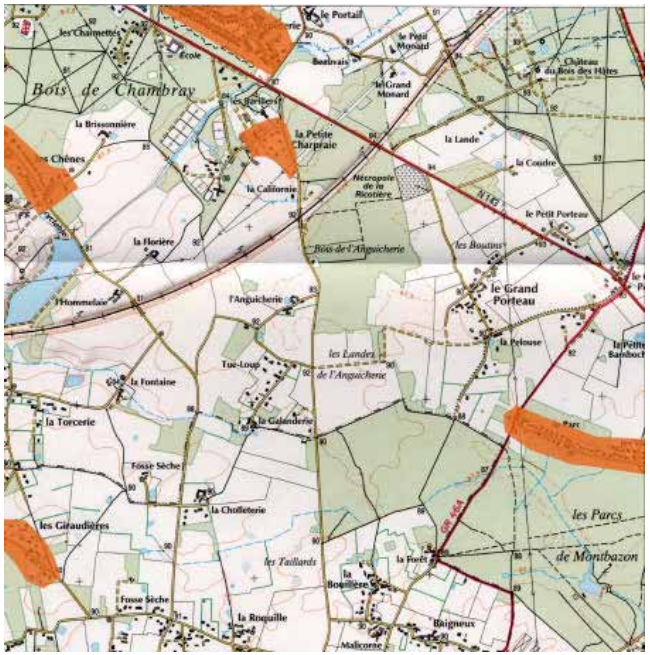

2.4 - Modification de la perception des lisières forestières et lecture directe de la proximité tourangelle

- si ce type de développement résidentiel se stabilise, une frange d'urbanisation appuyée contre la lisière forestière s'individualisera et sera peu à peu intégrée par une végétation horticole dense.

- si les documents d'urbanisme divers permettent le développement de l'urbanisation sur ces secteurs, une occasion de réfléchir à une nouvelle forme urbaine en association avec de nouvelles plantations boisées (feuillues principalement) est à saisir pour trouver un équilibre entre espace forestier et espace résidentiel.

Dans ce territoire de plus en plus morcelé, l'agriculture en économie traditionnelle n'est plus viable. Par contre, c'est un moyen de gestion de l'espace. Il est donc important d'inventer d'autres formes d'économie agricole comme la vente directe, l'agriculture biologique…

3 Infrastructures

L'unité paysagère des plateaux agricoles du centre est marquée par deux infrastructures aux impacts paysagers différents :

- La RN 10 qui s'est accompagnée d'un retournement des bourgs (exemple Sorigny) et qui est soulignée par une succession de panneaux d'information divers, des secteurs à vocation commerciale ou d'activité, des secteurs à vocation d'habitat ...d'autant plus dense que l'on se rapproche de Tours (Sous unité paysagère N° 4)

- Les autoroutes A10 (relayée par la RN 143 dans le contournement de Tours) **et A85** (en cours de réalisation) qui constituent plus une rupture physique que visuelle dans les paysages de plateaux ; perception par les phénomènes de déblai / remblai, par les ouvrages et échangeurs …

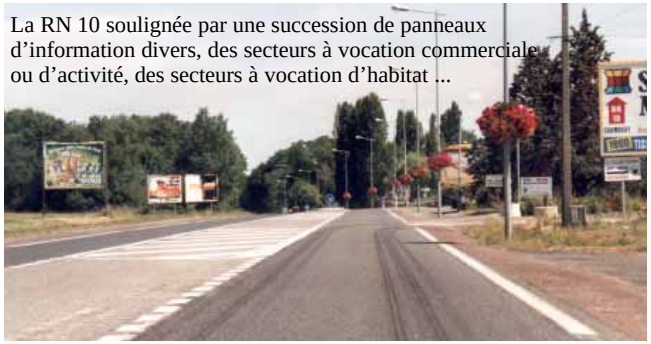

La RN 10 soulignée par une succession de panneaux d'information divers, des secteurs à vocation commerciale ou d'activité, des secteurs à vocation d'habitat ...

Impacts des tendances d'évolution

Tendance à la stabilité de certain de ces paysages, notamment ceux autour des infrastructures anciennes (RN 10 - A 10) avec éventuellement restructuration et revalorisation de la RN 10 en traversée de bourgs

Tendance au développement de nouveaux ouvrages et de zones à vocation d'activité à proximité des nouveaux échangeurs de l'A 85 (exemple de la zone industrielle et d'activité de Ballan Miré) ou de ceux de l'A10 (exemple de la zone industrielle et d'activité de Sorigny) : **Tendance au développement linéaire le long des axes routiers avec un impact visuel très fort** sans aucune insertion au tissu urbain, cela se ressent comme un mitage avec appropriation de l'espace par des volumes imposants et colorés.

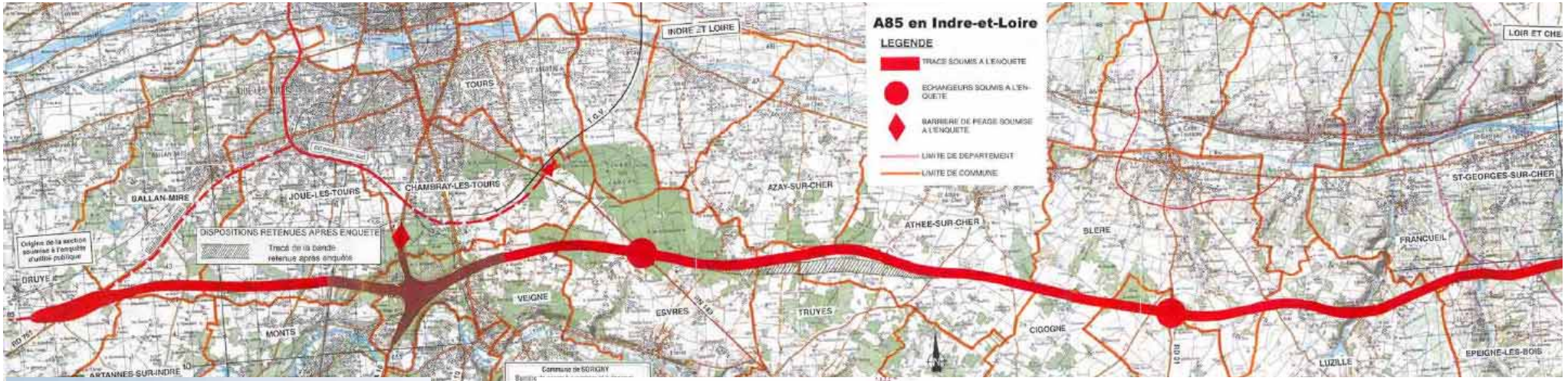

Les merlons anti-bruits enherbés ou plantés sont souvent une réponse type accompagnant les nouveaux tracés routiers imposant des éléments de fort impact visuel sur les paysages

Impact visuel de l'autoroute dans le plateau agricole - Sous unité paysagère N° 1 & 2
Effets de déblai/remblai - Remembrements

L A V A L L É E D E L ’ I N D R E

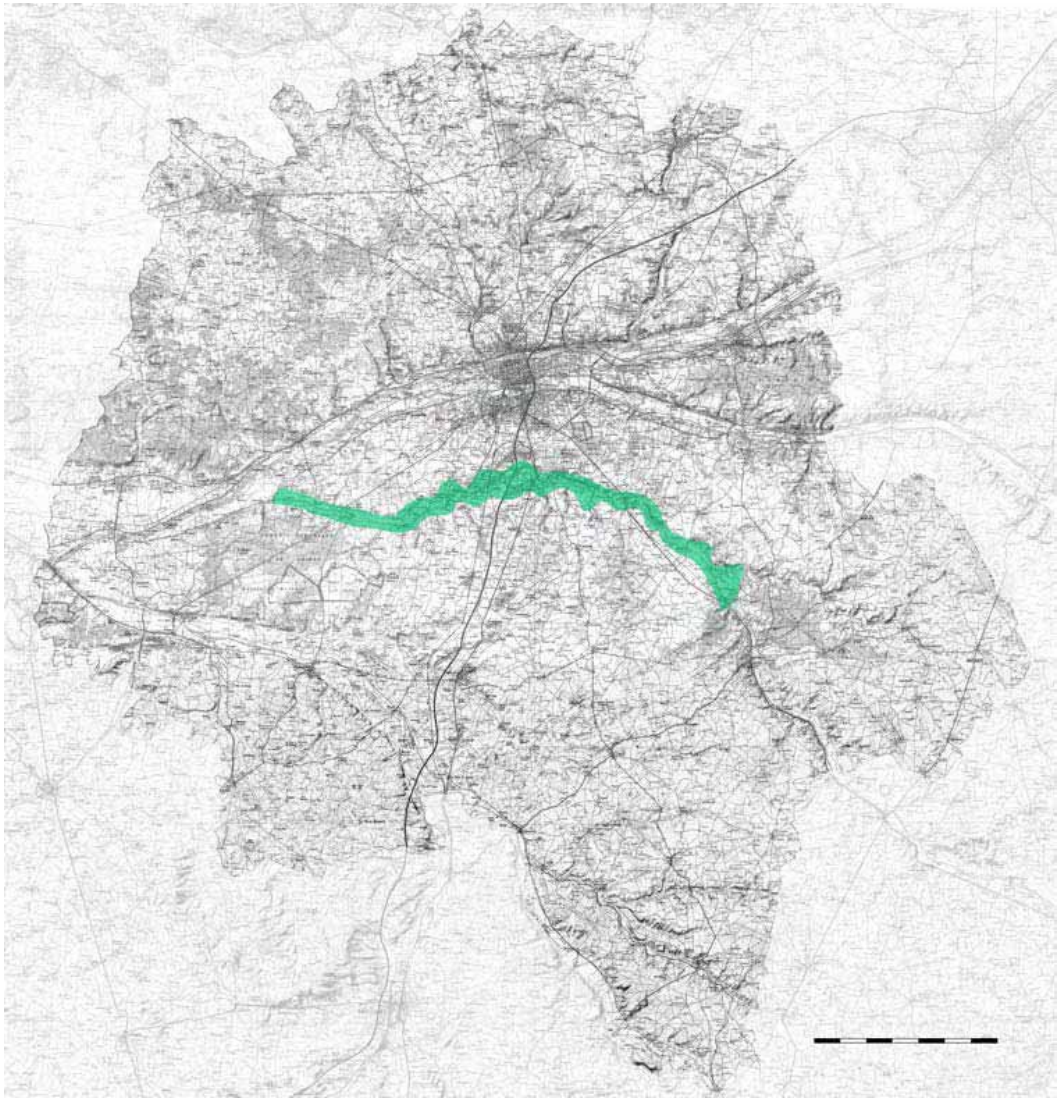

LA VALLÉE DE L'INDRE

**« Ce chemin, qui débouche sur la route de Chinon, bien au-delà de Ballan,
longe une plaine ondulée sans accident remarquable, jusqu'au petit pays d'Artanne.
Là se découvre une vallée qui commence à Montbazon, finit à la Loire,
et semble bondir sous les châteaux posés sur ces doubles collines ;
une magnifique coupe d'émeraude au fond de laquelle l'Indre se roule par des mouvements de serpent.
A cet aspect, je fus saisi d'un étonnement voluptueux que l'ennui des landes ou la fatigue du chemin avait préparé ».**

- Balzac « Le Lys dans la Vallée » -

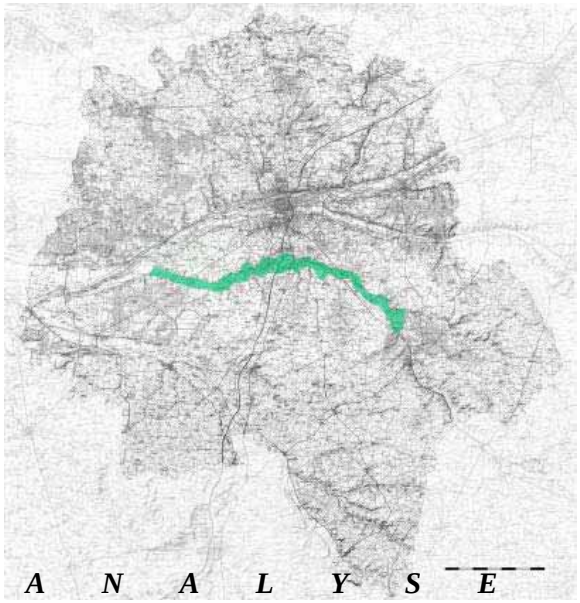

A N A L Y S E

- **Un passé économique lié à l'eau : Moulins et minoteries.**
- **Une rivière sinueuse qui se sépare en de nombreux bras et boires.**

Limites des communes concernées par cette unité paysagère

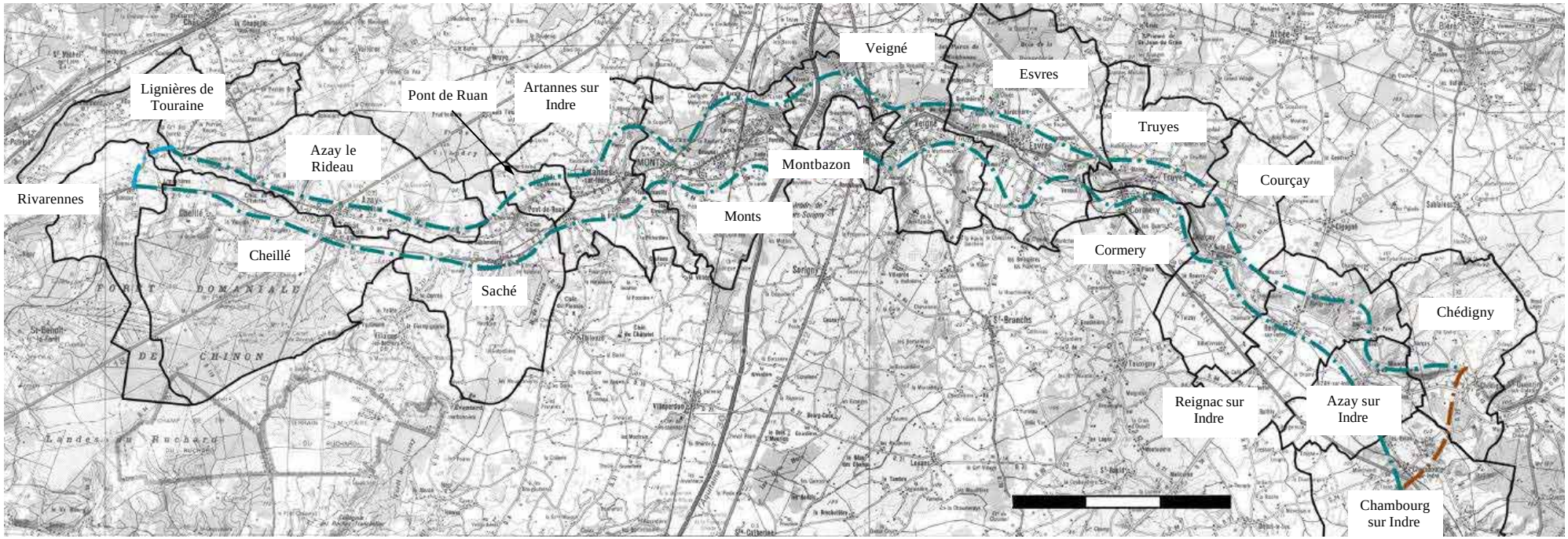

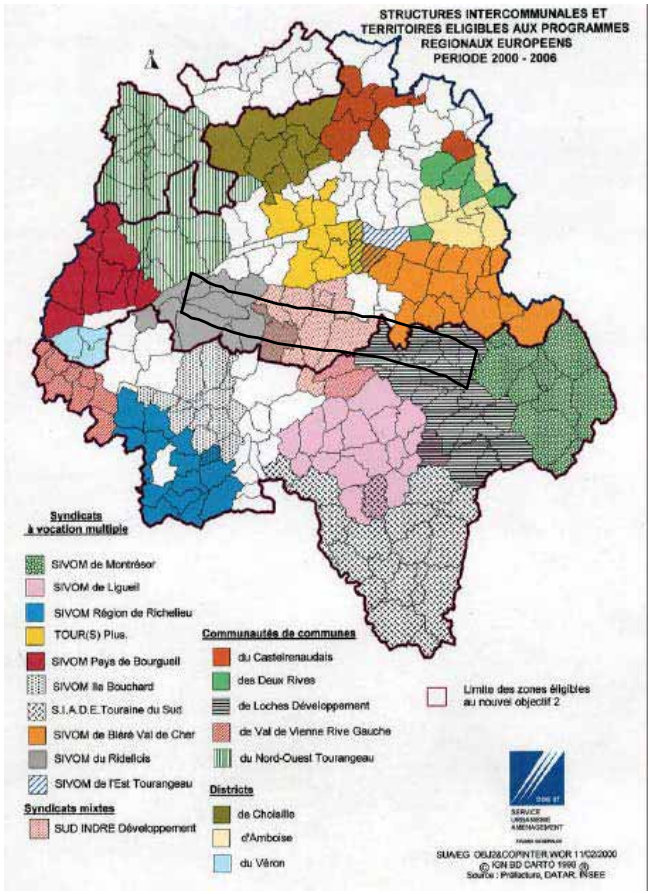

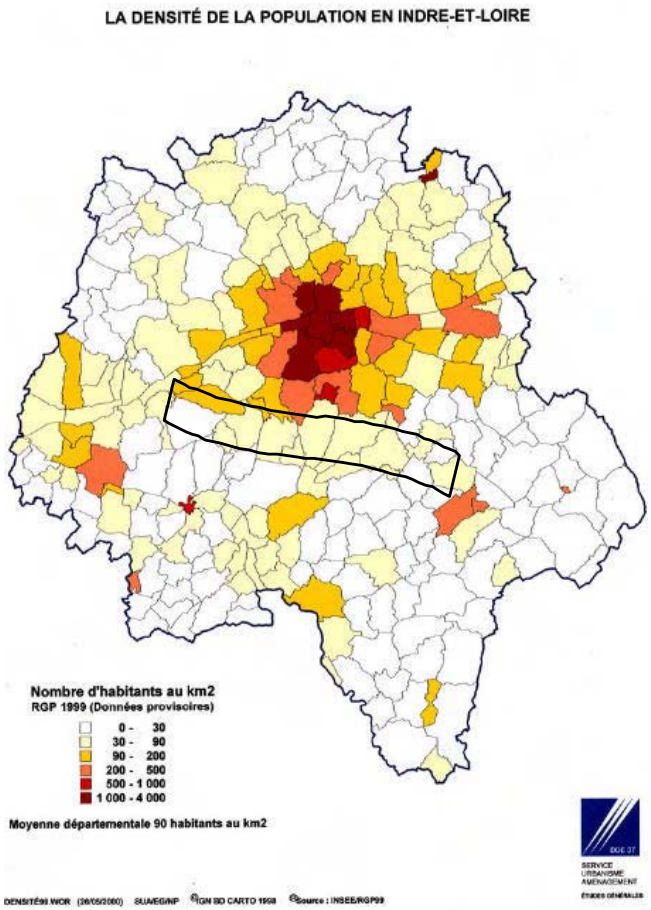

Les données administratives

- **Cantons concernés (pour partie) :**
  Azay Le Rideau - Chambray les Tours - Loches - Montbazon.

- **Communes concernées :**
  Artannes sur Indre - Azay-le-Rideau - Azay sur Indre - Chambourg sur Indre - Chedigny - Cormery - Courcay - Esvres - Montbazon - Monts - Pont de Ruan - Reignac sur Indre -Saché - Saint Quentin sur Indrois - Truyes - Veigné -

- **Structures intercommunales traversées :**
  - Syndicats à vocations multiples du Ridellois
  - Syndicat mixte Sud Indre développement
  - Communauté de Communes de Loches développement

- **Traverse 3 pays**
  - Pays du Chinonais
  - Pays de l'agglomération de Tours
  - Pays du Sud-Est de la Touraine

- **Quelques données démographiques**
  Surface approximative concernée : 13,4 km²
  Densité de population importante dans les communes du nord de l'Indre, en raison de la population urbaine tourangelle.

Population	1982	1990	1999
Indre et Loire	505 908	529 314	553 848
La vallée de l'Indre	28101	31637	34032
% de la population de l'unité / à celle du département	5,55 %	5,97 %	6,14 %

Géologie et pédologie

La vallée se caractérise par des alluvions modernes dans la plaine alluviale et des coteaux calcaires recouverts de dépôts éoliens.

Ainsi les communes comme Artannes, Pont de Ruan, Saché, Azay … bénéficient de deux types de terroirs :

- **Terrains de prairies naguère recherchés dans une économie de polyculture-élevage et de plus en plus occupés par les peupleraies de rapport. L'élevage est en recul. L'extension des boisements est liée à la proximité de l'usine de déroulage de bois blanc d'Azay Le Rideau.**
- **Terrains pentus des coteaux propices aux bois et aux vignes.**

Relief et hydrographie

L'Indre décrit de grands méandres dans une vallée encaissée (secteur de Cormery - Montbazon - Monts), puis la vallée s'élargit un peu à partir d'Artannes. L'Indre devient quasiment rectiligne à partir de Saché.

Occupation du sol

- Peupliers dans la vallée
- Bois et quelques vignes sur les coteaux

Les milieux naturels

Quelques ZNIEFF de type 1 (milieu naturel localisé d'intérêt biologique remarquable) ponctuent le cœur de l'Indre envahi par les peupliers.

Extrait de la carte géologique de la France - Source IGN

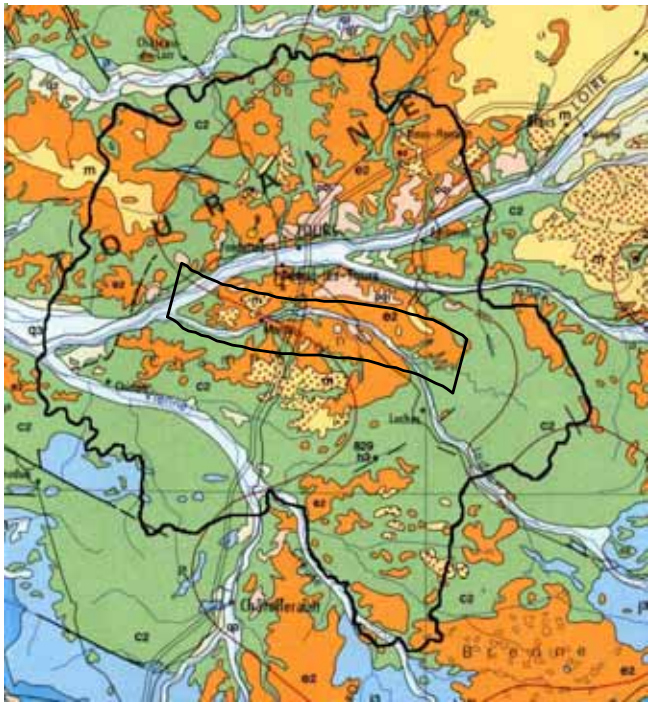

Carte des Pédopaysages de la Touraine
Source Chambre d'Agriculture

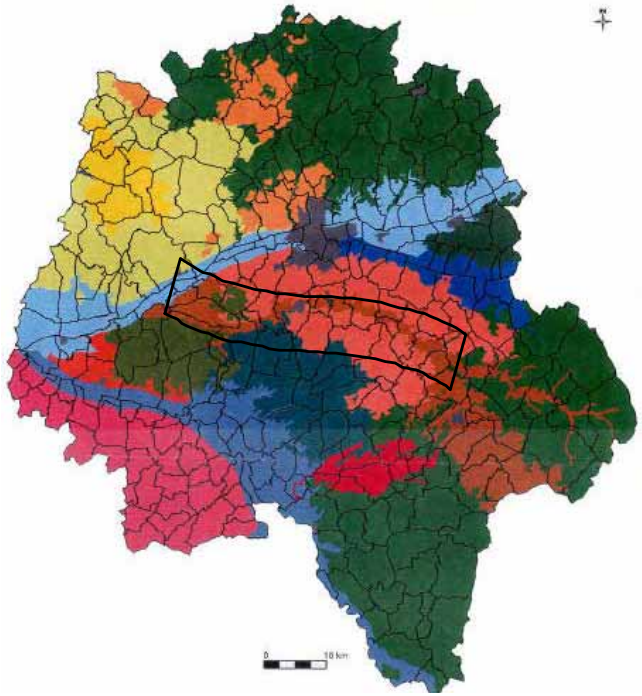

Caractéristiques pédo-paysagères des vallées et coteaux de l'Indre
Source : Chambre d'agriculture

• Plaine alluviale de l'Indre formés d'alluvions modernes	Sols hydromorphes à nappe permanente parfois peu profonde. Texture de surface argileuse à argileuse lourde.	**Prairies, peupleraies, oseraies, parcelles cultivées, quelques roselières.**
• Bordures de plateaux, coteaux et vallons développés dans des dépôts éoliens, des remaniements de pentes et des accumulations colluviales	Sols brunifiés et sols lessivés, limoneux, limono-sableux, sableux et caillouteux.	**Grandes cultures, prés avec quelques vignes et petits bois.**

Particularités architecturales

Il n'y a pas d'habitat rural dispersé spécifique dans la vallée. Cet habitat est regroupé sous forme de villages et de bourgs. La vallée de l'Indre présente une urbanisation importante qui se présente sous trois formes :

- **les moulins de la vallée**

  Sur la rivière, plusieurs moulins témoignent de l'âge d'or de la meunerie, lorsque l'Indre actionnait une cinquantaine de moulins. On trouve aujourd'hui quelques uns de ces bâtiments massifs à roue qui ponctuent le cours de la rivière, ceux qui demeurent ont été reconvertis en maisons d'habitations.

  Exemples : Le moulin de Veigné (cité par Balzac)
  Les moulins de Pont du Ruan

- **les châteaux et manoirs**

  - Implantés sur les coteaux, les manoirs sont mis en scène par des parcs paysagers. Véritables points d'appel dans les masses boisées, ils s'exposent et se dévoilent dominant la vallée.
  Des relations visuelles de coteaux à coteaux existaient et jouaient, sautant d'un château à l'autre. La densification des écrans végétaux (peupleraies) occulte aujourd'hui ses vues.

  - Implantés dans les îles de l'Indre ou **au fond de la vallée**, les manoirs et châteaux s'offrent un cadre plus intime, plus mystérieux caché au cœur d'une végétation dense.
  On peut citer notamment le château d'Azay Le Rideau, celui de l'Islette (commune de Cheillé)… qui jouent sur les reflets et la lumière de l'eau des méandres de l'Indre. Ils dressent leur silhouette travaillée et richement décorée au dessus de la rivière.

  A noter : le château d'Islette accueillit Rodin et son élève Camille Claudel.

- **les bourgs et villages**

  Les bourgs et villages bordent la rivière et remontent en s'étageant sur les coteaux, voire même s'étalent aujourd'hui sur le plateau (extensions urbaines sous forme de lotissements.)
  Les structures urbaines anciennes sont de type médiéval : rues étroites, volumes imbriqués, maisons hautes, façades approximativement alignées. La pierre domine par sa texture et sa couleur dorée (murs, façades, clocher…).
  La structure urbaine, certains vestiges comme le donjon de Montbazon (érigé par Foulques Nerra), des églises romanes (église du temps des croisades de Pont de Ruan), de vieilles abbayes (telle l'abbaye de Cormery fondée sous Charlemagne) témoignent d'une occupation urbaine très ancienne.

  Ce passé actif se ressent au travers de l'ambiance des villes : de nombreux commerces aujourd'hui fermés et transformés en logement, et de nombreux moulins.

  Cette activité évolue aujourd'hui en attrait touristique pour ces villages dont le passé transparaît dans chaque pierre.

Cormery

Esvres

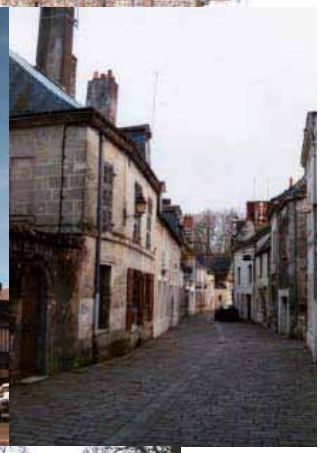

Mise en scène des châteaux et manoirs de l'Indre

Dans le Lys dans la vallée, Madame de Mortsauf habite le château de Clochegourde tandis que Félix de Vandenesse est hébergé au château de Grapesle. « Deux domaines séparés par l'Indre et d'où chacune des châtelaines pouvait, de sa fenêtre, faire un signe à l'autre ».

<u>Château de Valesne</u>
C'est là que Balzac situe le château de Frapesle. Cette construction, à 1 km du bourg de Saché vers Thilouze, dont les murs disparaissent sous le lierre, remonte au XVIe siècle. Balzac évoque surtout son parc.

<u>Château de La Chevrière</u>
De Valesne, on l'aperçoit, au-delà de l'Indre. L'écrivain situe Clochegourde ici mais la description qu'il en donne correspond au manoir de Vonnes. Pour mieux le voir, il faut franchir l'Indre et prendre la route de Druye. Les bâtiments du XVIIe siècle ont été remaniés au siècle dernier, mais le magnifique portail d'entrée a heureusement été épargné.

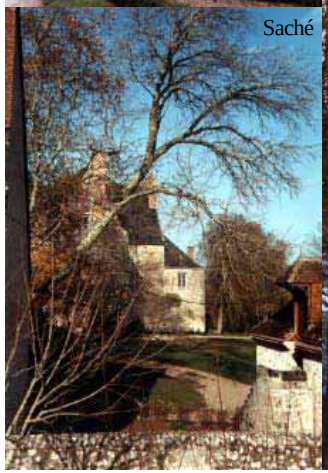

Saché

Azay Le Rideau

UNITÉ PAYSAGÈRE DE LA VALLÉE DE L'INDRE

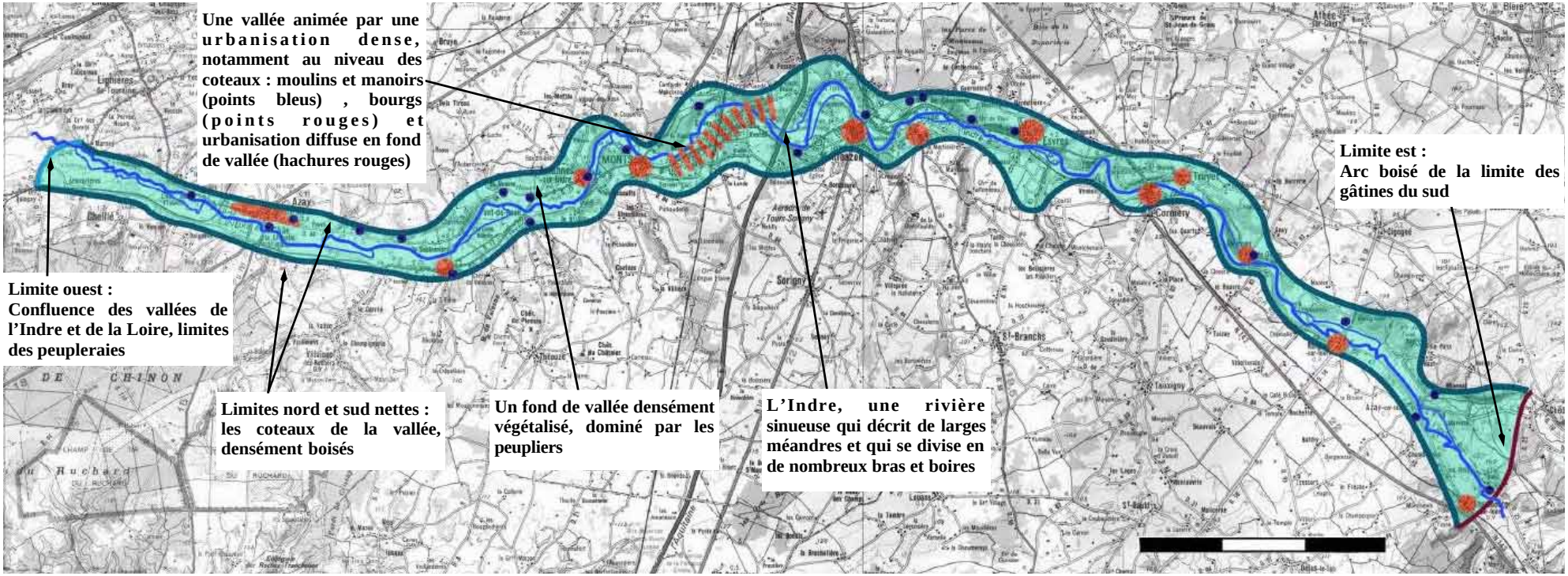

Les limites de l'unité

- **Au nord et au sud, les coteaux** de la vallée généralement **abrupts** (sauf au niveau de la confluence avec la Loire) : limites visuelles et physiques qui dessinent un couloir paysager.
- **A l'ouest,** une limite structurelle au niveau de la confluence avec la vallée de la Loire. La vallée s'élargit et s'ouvre aussi visuellement. En parallèle, une diminution des peupleraies autorise quelques vues sur le Val de Loire.
- **A l'est**, la limite correspond à la confluence avec l'Indrois : limite structurelle.

A noter : Dans sa traversée des plateaux agricoles du centre Touraine, l'Indre constitue un événement unique, une rupture à laquelle s'associent des ambiances et des composantes paysagères particulières. En revanche, en amont de la confluence avec l'Indrois, dans sa traversée des gâtines, elle constitue une vallée parmi d'autres toutes « composées » sur le même modèle. C'est pourquoi, la vallée de l'Indre n'est pas une unité en soi sur l'ensemble de son cours dans le département de la Touraine.

Un paysage fermé

La vallée de l'Indre est dominée par les peupleraies qui engendrent une fermeture de l'espace. Ces plantations vouées à la production, se caractérisent par des effets de filtres paysagers en automne-hiver, et par des effets d'écrans visuels denses en été. Les stades d'évolution des peupleraies créent des éléments paysagers de qualité et d'impact très variables. En effet, une jeune plantation s'apparente visuellement à un espace non entretenu, envahi d'herbes hautes. En revanche, une peupleraie adulte crée un paysage particulier emprunt d'une certaine majesté selon le rythme très ordonnancé des troncs sur une prairie fauchée.
Cette fermeture paysagère engendre des vues très courtes, le regard butte sans cesse sur une végétation massive. Au hasard de certaines prairies non plantées de peupliers, les sinuosités de l'Indre se dévoilent, le regard s'échappe, se laissant guider par le cours de l'eau, avant de se heurter à une peupleraie.

Une échelle intime, un paysage sans repère qui semble impénétrable et obscur et pourtant…..

Un cadre attrayant emprunt de romantisme et d'effet de surprise

Depuis les routes et chemins, la vallée se dévoile. Suivant les sinuosités de l'Indre, les routes ondulent, ce qui engendre un changement perpétuel du fond de perspective. Cette perception dynamique de la vallée est renforcée par des effets de surprise qui ponctuent la découverte.

Ici un manoir sur le coteau attire le regard au travers des filtres des peupliers, là un moulin majestueux enjambe l'Indre et modifie son débit par des gués maçonnés qui créent des effets de bouillonnements, anime le calme de la vallée par le bruit caractéristique des chutes d'eau. Là encore, la route traverse l'Indre, ses bras multiples et ses boires. Une succession de petits ponts se profile dans l'axe de la route, permettant la découverte de la structure complexe du réseau hydrographique. Parfois, un alignement de platanes (Pont de Ruan) accompagne la route.

Enfin, un village s'impose dans un écrin de verdure. Il s'étale dans la vallée, s'étage sur le coteau dominé par son église, un château, un donjon. Les couleurs ocres et dorées des pierres (couleur chaude) se marient aux couleurs vertes et bleues (couleurs froides mais reposantes) dominantes.

La lumière et la brume mettent en scène ce paysage en soulignant les effets de filtres par des rais de lumière douce au travers des peupliers renforçant les effets d'écrans successifs et de profondeur…. En été, un fraîcheur intense se dégage de ce paysage verdoyant. L'atmosphère de la vallée varie fortement selon les saisons et la lumière :

- au printemps, les rayons de soleil passant à travers les troncs forment des rais très graphiques et très changeants (contraste ombre/lumière);
- quand la brume monte des prairies humides, la vallée devient romantique et empreinte de nostalgie;
- l'hiver, à la tombée de la nuit ou par brouillard, l'atmosphère devient mystérieuse et même angoissante. On peut rapidement perdre son chemin dans un paysage sans repère.

Un contraste très fort existe entre les plateaux du centre Touraine qui bordent la rivière - paysage ouvert, échelle presque monumentale, platitude du relief, faible densité végétale (relative) - et cette vallée de l'Indre - encaissée, verdoyante et envahie par une végétation dense, paysage fermé, échelle humaine voire intime. Si les plateaux sont clairement voués au travail agricole, à l'exploitation de la terre, la vallée malgré l'activité majeure liée aux peupliers se tourne vers la villégiature, le tourisme

« L'amour infini, sans autre aliment qu'un objet à peine entrevu
dont mon âme était remplie,
je le trouvais exprimé par ce long ruban d'eau
qui ruisselle au soleil entre deux rives vertes,
par ces lignes de peupliers qui parent de leurs dentelles mobiles
ce val d'amour,
par les bois de chênes qui s'avancent entre les vignobles
sur des coteaux que la rivière arrondit toujours différemment,
et par ces horizons estompés qui fuient en se contrariant »

Balzac

BLOC DIAGRAMME DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE DE LA VALLÉE DE L'INDRE

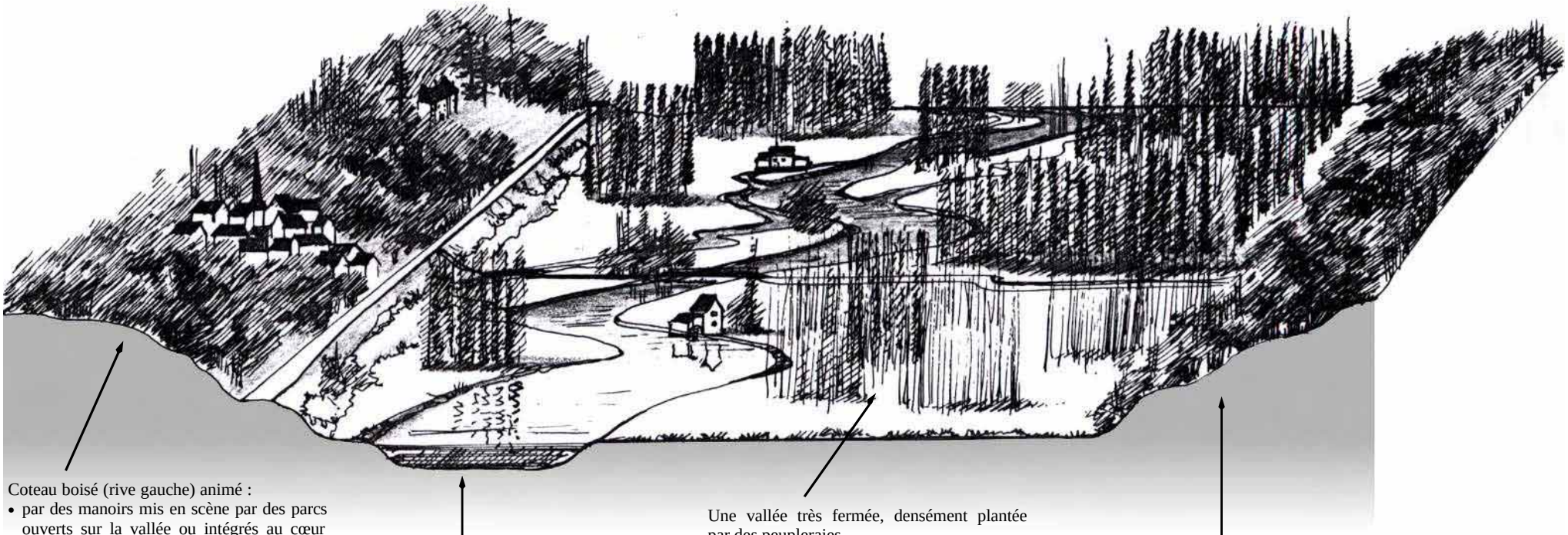

Coteau boisé (rive gauche) animé :
- par des manoirs mis en scène par des parcs ouverts sur la vallée ou intégrés au cœur d'une végétation dense
- par des villages dont l'urbanisation s'étage sur le coteau, investit la vallée et s'étale maintenant sur le plateau

L'Indre, une rivière qui décrit de larges méandres et se sépare en de nombreux bras : ondulations et sinuosités

Une vallée très fermée, densément plantée par des peupleraies
Animation par des moulins, des manoirs au cœur d'une végétation dense et par les routes qui traversent la rivière grâce à une succession de ponts

Coteau boisé (rive droite) animé par des manoirs mis en scène par des parcs ouverts sur la vallée ou intégrés au cœur d'une végétation dense

MOTS CLEFS - AMBIANCES

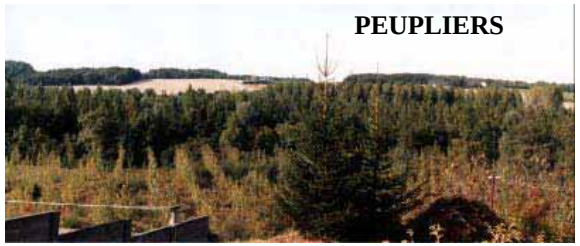

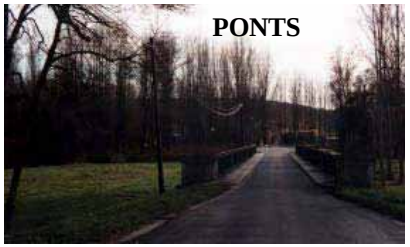

Peupliers - Manoirs et châteaux - Boires et rus

Un paysage très fermé, très verdoyant
qui semble impénétrable…,
une multitude de surprises, un dynamisme insufflé
par les ondulations et les sinuosités des routes,
de l'Indre et de ses cours d'eau.

« Imaginez au-delà du pont deux ou trois fermes,
un colombier, des tourterelles,
une trentaine de masures séparées par des jardins,
par des haies de chèvrefeuilles,
de jasmins et de clématites ;
puis du fumier fleuri devant toutes les portes,
des poules et des coqs par les chemins ?

Voilà le village du Pont-de-Ruan,
joli village surmonté d'une vieille église pleine de caractère, une église du temps des croisades,
et comme les peintres en cherchent
pour leurs tableaux.

Encadrez le tout de noyers antiques,
de jeunes peupliers aux feuilles d'or pâle,
mettez de gracieuses fabriques au milieu des longues prairies où l'œil se perd sous un ciel chaud et vaporeux, vous aurez une idée
d'un des milles points de vue de ce beau pays ».

Le Lys dans la Vallée - Balzac -

L A V A L L E E D E L ' I N D R E

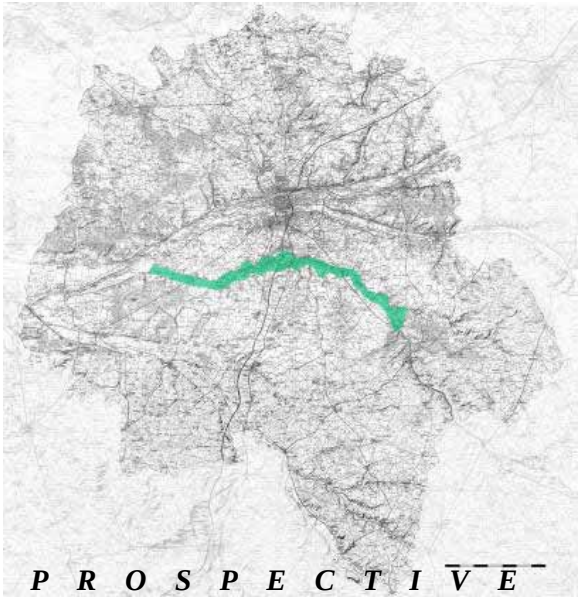

LES ÉLÉMENTS IDENTITAIRES

1 Une vallée très verte largement investie par les peupliers.

2 Une rivière ondulante, avec de nombreuses boires et rus, de nombreux ponts.

3 Patrimoine de caractère et urbanisation dense.

1 2 Une vallée de caractère

Le caractère très verdoyant, souple, ondulant et harmonieux de la vallée ne semble pas soumis à de fortes pressions et se caractérise par :

- L'importance des cabanons ou parcelles privées le long de la rivière qui se traduit souvent par :
- Une appropriation non agricole des berges : usage très privatif qui empêche le développement d'un tourisme lié à l'eau (promenade, fluvial…)
- Un bâti particulièrement pauvre et hétérogène qui s'oppose au caractère architectural et à l'image de la vallée.
- Le développement d'une végétation plus horticole au niveau des petites parcelles (thuyas - bambous…).

- L'importance de l'activité populicole qui s'accompagne d'une fermeture de la vallée, qui gomme le relief et masque les éventuels paysages (manoirs, châteaux, ponts, villages).

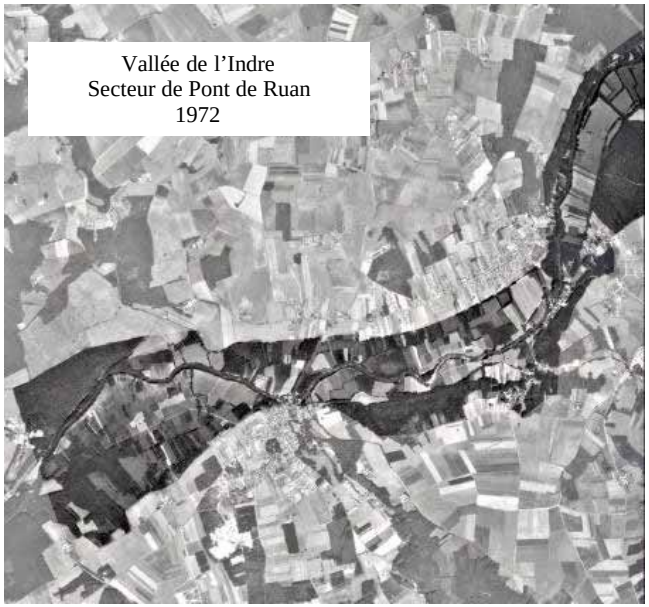

Vallée de l'Indre
Secteur de Pont de Ruan
1972

Photographies de cabanons dans la vallée de l'Indre

Source DDE 37

Le développement de l'urbanisation est soumis au P.P.R et dans ce cadre la tendance est à la stabilité des paysages (restriction et contraintes importantes quant à l'urbanisation).

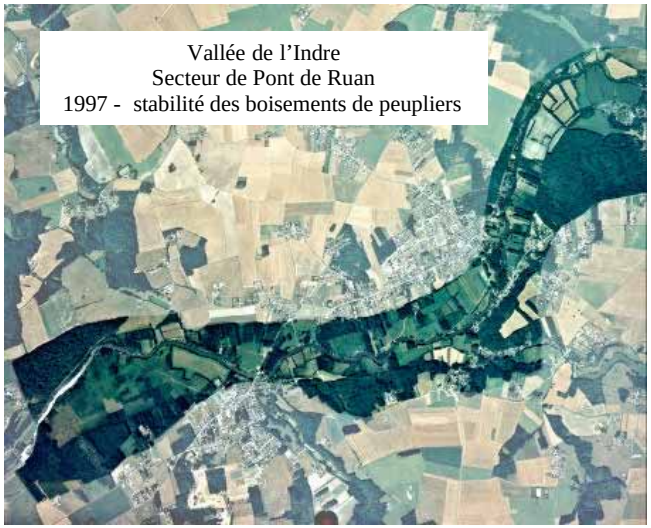

Vallée de l'Indre
Secteur de Pont de Ruan
1997 - stabilité des boisements de peupliers

L'ensemble de la vallée semble planté, par conséquent tendance à la stabilité des surfaces plantées (sauf en aval d'Azay Le Rideau où on note un développement récent de peupleraies).
On note cependant que de nombreuses peupleraies arrivent à l'échéance et vont vraisemblablement être exploitées et coupées, ce qui s'accompagnera d'une ouverture ponctuelle, momentanée avant replantation des terres (de nouveau, fermeture progressive liée au développement des peupliers) … Ainsi, on peut prévoir à court terme une tendance à l'ouverture du paysage de la vallée. Une campagne de sensibilisation et des prescriptions paysagères pourraient permettre avant la nouvelle campagne de plantation de conserver quelques covisibilités particulièrement intéressantes comme les relations visuelles de coteau à coteau, chères à Balzac au niveau de Saché, entre Monts et Artannes, la mise en scène de Montbazon ou Cormery.

Possibilité de mise en place de réglementation :
Il existe une réglementation de boisements qui se limite à des distances de plantations. Peu de communes interdisent les boisements.

Évolution des perceptions visuelles dans la vallée

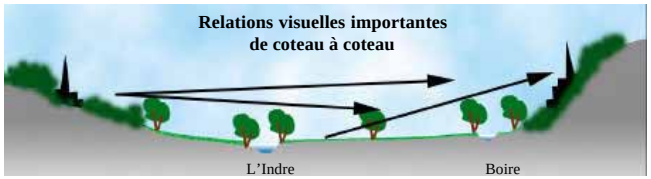

Schéma sans développement de boisements dans la vallée

Schéma avec développement de boisements dans la vallée

3 Un patrimoine de caractère et une urbanisation dense

3.1 - Un patrimoine de caractère, restauré, entretenu, mis en scène et valorisé, lié à un développement de l'activité touristique (visites de manoirs et châteaux et réhabilitation en maisons secondaires).

3.2 - Une urbanisation dense

Depuis des temps très anciens, la vallée a été le site d'une urbanisation dense et continue. Aujourd'hui, les pressions à l'urbanisation et les échelles de développement des bourgs sont telles que l'espace confiné et restreint de la vallée ne suffit plus, on assiste alors à une colonisation progressive des coteaux et du plateau.

Évolution de la perception des bourgs de la vallée : exemple d'Artannes

1 - Le bourg accroché au coteau de l'Indre dans un écrin boisé

2 - Investissement du coteau avec destruction des espaces boisés

3 - Perception lointaine du bourg par les extensions sur le haut du coteau et la ligne de crête

3.1– Stabilité du bâti ancien, valorisation et restauration.

3.2– Déforestation des coteaux pour permettre le développement de nouvelles zones urbaines
Exemple : Monts, Veigné, Cormery...

Ainsi, on observe une montée progressive de l'urbanisation sur le coteau (urbanisation, couleurs représentant les différentes époques et styles architecturaux) et une colonisation des franges du plateau, ce qui se traduit par une scission (fonctionnelle et visuelle) entre cœur de bourg et lotissement et par la création de nouvelles lisières urbaines qui semblent très artificielles et comme posées dans un paysage.

Lisière urbaine de Monts sur le plateau, aucune relation visuelle et fonctionnelle avec le bourg implanté sur le coteau

L A B O U T O N N I È R E D E L I G U E I L

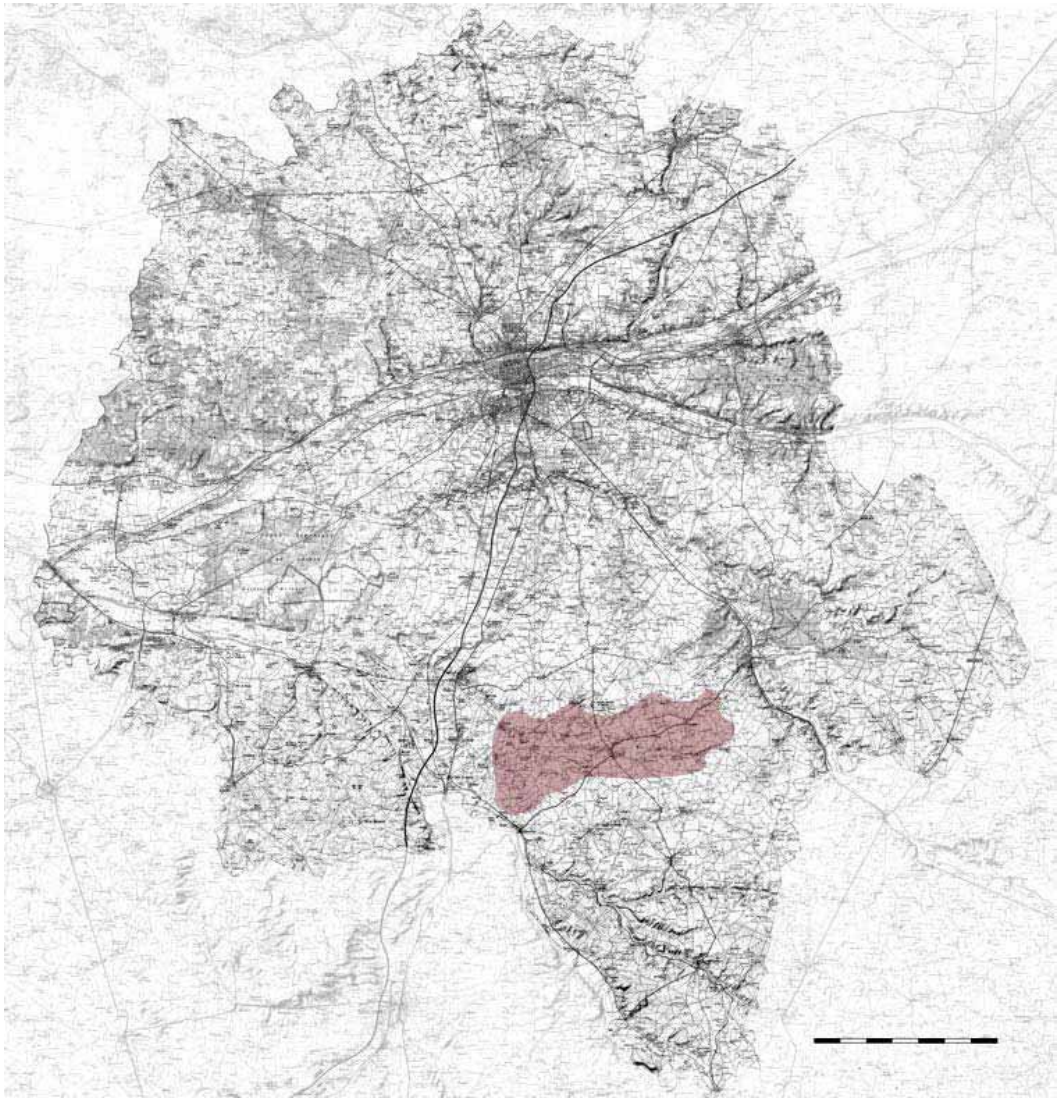

LA BOUTONNIERE DE LIGUEIL

OU L'ENCLAVE PAYSAGERE DU PAYS DE LIGUEIL

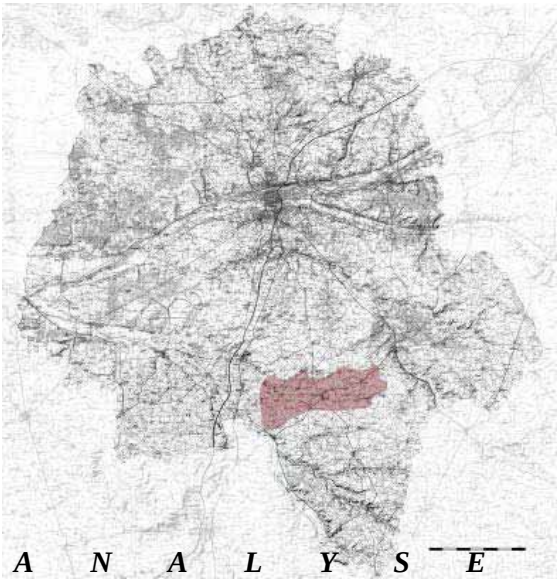

A N A L Y S E

- **Une occupation humaine très ancienne l'influence de développement du Grand Pressigny pendant la préhistoire.**
- **Une réalité géologique**
- **Un paysage agréable vallonné animé de longues vues panoramiques permettant d'apprécier la douceur des courbes et l'harmonie des lignes et des couleurs**
- **Un habitat rural de qualité : cour fermée par un mur, entrée soulignée par des piles décorées.**
- **Un développement humain et commercial majeur à Ligueil qui se trouvait (jusqu'au XVIIIe siècle) sur l'axe de la grande route d'Espagne**

Limites des communes concernées par cette unité paysagère

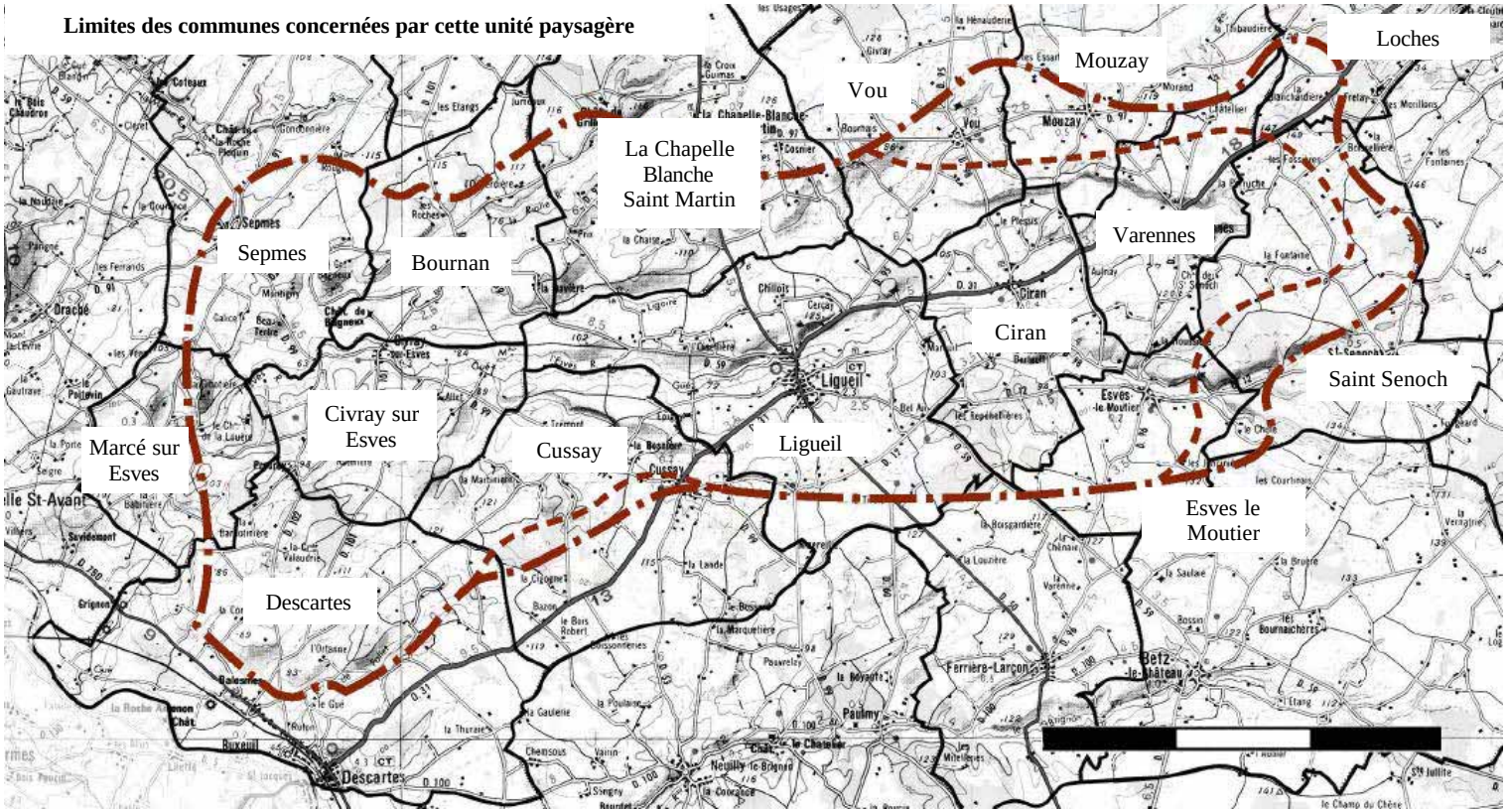

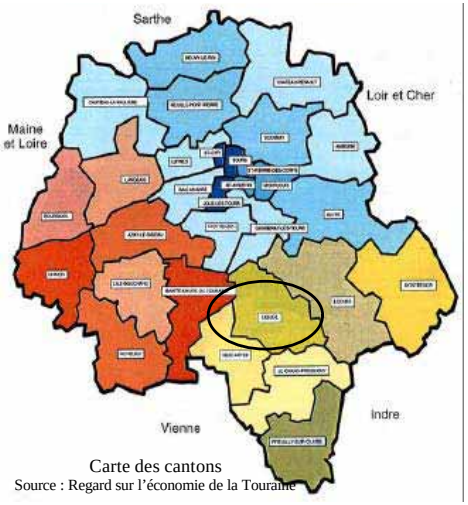

Carte des cantons
Source : Regard sur l'économie de la Touraine

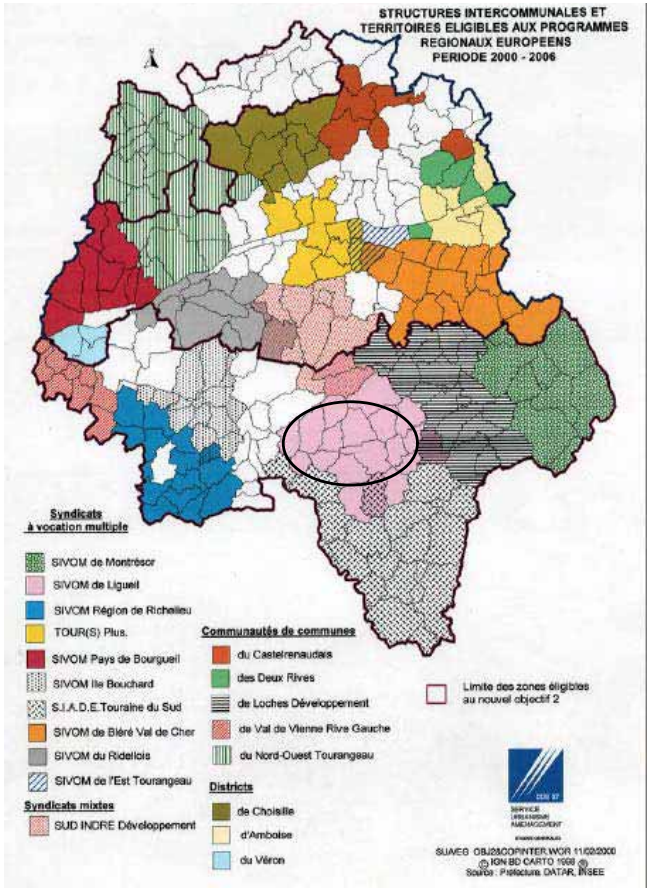

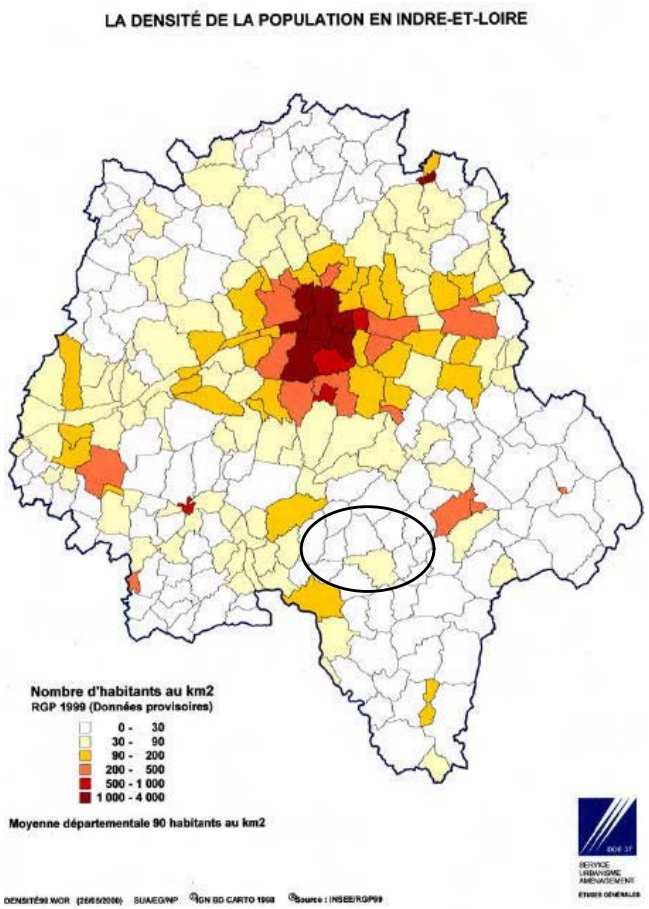

Les données administratives

- **Cantons concernés : Canton de Ligueil**
- **Communes concernées**

Pour partie, avec le village dans l'unité
Bournan - Civray sur Esves (entièrement) - Ciran - Cussay - Esves le Moutier - Ligueil - Mouzay - Sepmes - Varennes - Vou

Pour partie, sans le village dans l'unité
Descartes - La Chapelle Blanche Saint Martin - Marcé sur Esves - Saint Senoch

- **Communes concernées (sur une toute petite surface)**

Ferrière Larçon - Loches

- **Appartient au Syndicat Intercommunal à vocations multiples de Ligueil (SIVOM)**
- **Appartient au Pays du Sud-Est de la Touraine**
- **Données démographiques**

Cette unité présente une faible densité de population (entre 0 et 30 hab/hm²) en moyenne avec une densité un peu plus importante de 30 à 90 hab/hm² pour la commune de Ligueil.

Surface approximative de l'unité paysagère : 19 km²

Population	1982	1990	1999
Indre et Loire	505 908	529 314	553 848
La Boutonnière de Ligueil	5 083	5 084	5 225
% de la population de l'unité par rapport à celle du département	1 %	0,96 %	0,94 %

Géologie et Pédologie

Cette unité est une région naturelle dont l'originalité vient de sa structure géologique : **un dôme anticlinal creusé en son centre : le Bray de Ligueil, c'est-à-dire une dépression où les ressources du sous-sol sont mises à nu** (et peuvent être exploitées).

La variété des épisodes et affleurements géologiques engendre une grande diversité des sols qui engendre une diversité des cultures.

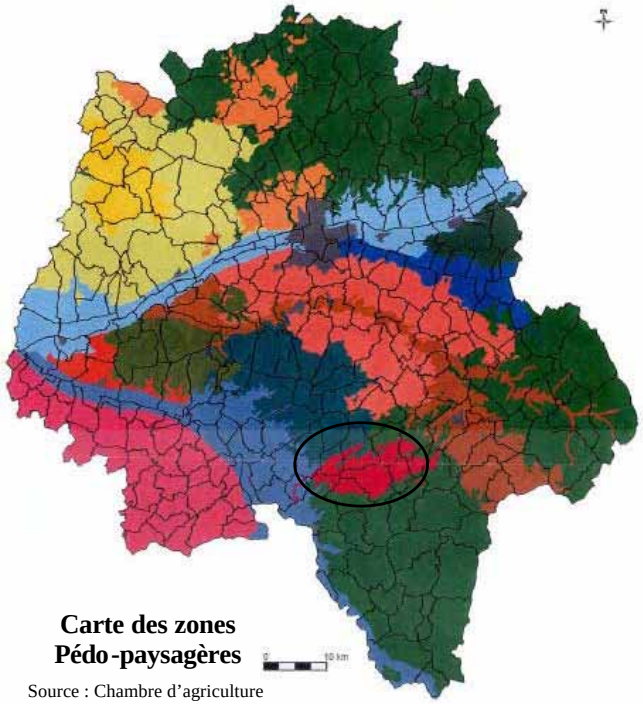

Carte des zones Pédo-paysagères

Source : Chambre d'agriculture

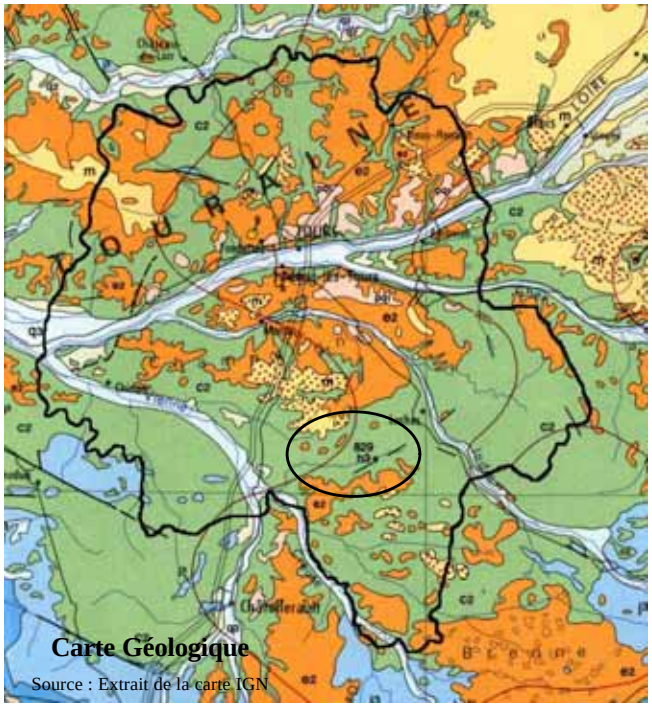

Carte Géologique

Source : Extrait de la carte IGN

Histoire géologique du Bray de Ligueil

Extrait du dictionnaire des communes JM Couderc et Al

« Dès la fin de l'Ère Secondaire, le rejeu de blocs primaires sous-jacents, et recouverts de plusieurs centaines de mètres de sédiments, ploya ceux-ci progressivement en un dôme attaqué dès l'exondation tertiaire.

Les premiers épisodes érosifs épandirent sur des surfaces peu à peu nivelées, des dépôts très variés : certaines argiles à silex, des perrons disséminés, des calcaires lacustres. La mer des faluns apporta ensuite des sables fossilifères originaux, qui ne subsistent qu'en des endroits préservés.

Les reprises d'érosion liées aux grandes glaciations quaternaires, entraînèrent la dissection des surfaces tertiaires. Les puissantes couches de craie, de marnes, puis de sables de l'Ère Secondaire y furent alors déblayées à l'intérieur du dôme anticlinal de Ligueil. Celui-ci devint progressivement un 'bray', une dépression, où les ressources du sous-sol sont mises à nu. »

Caractéristiques pédo-paysagères de la boutonnière de Ligueil

Source : Chambre d'agriculture

• Fond de la dépression sur marnes du Cénomanien.	→ Sols bruns calcaires à calciques. Texture de surface argileuse à argileuse lourde.	→ **Grandes cultures avec présence de quelques peupleraies**
• Bordures de plateaux et versants de craie turonienne.	→ Sols calcimagnésiques plus ou moins profonds.	→ **Grandes cultures avec bosquets résiduels.**

Relief et hydrographie

La Riolle, La Ligoire et l'Esves sont des rivières qui ont dessiné de larges ondulations au niveau du relief. Les collines sont ainsi soulignées par des vallées plus ou moins larges et enfoncées. Les rivières sont très sinueuses, parfois soulignées par une végétation dense (type saules et frênes) avec quelques peupleraies surtout autour de Ligueil puis plus à l'est. A l'ouest de Ligueil, l'ondulation de la rivière est souvent une ligne très fine au creux des vallonnements.

Occupation et utilisation du sol

Le pays de Ligueil est principalement occupé (comme on peut le voir sur la carte ci-contre) par la céréaliculture et la polyculture-élevage. Les bâtiments d'une ancienne laiterie existent toujours au pied de Ligueil, mais le beurre de Ligueil est aujourd'hui produit en Vendée.

A noter :
Quelques parcelles de vignes et quelques cultures maraîchères.

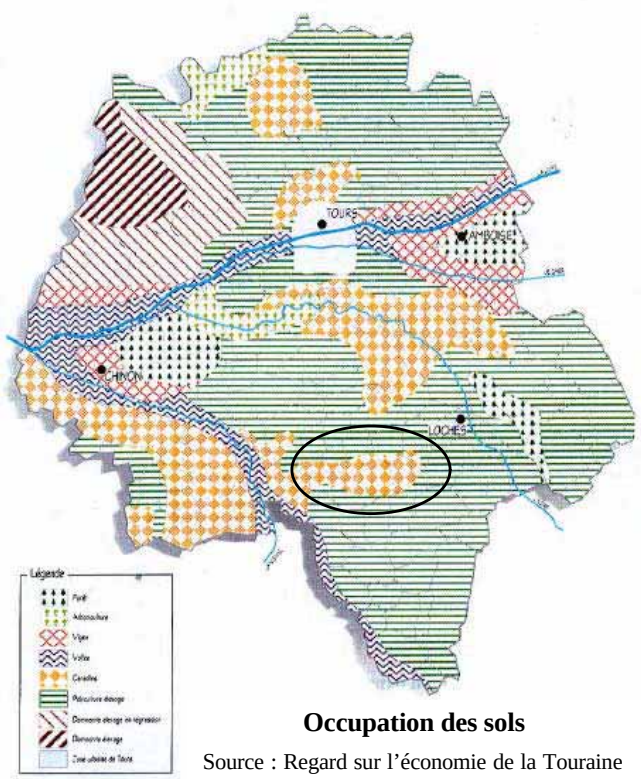

Occupation des sols

Source : Regard sur l'économie de la Touraine

Civray sur Esves

Bournan

Composition typique d'une ferme de la boutonnière de Ligueil

Entrée d'une cour de ferme

Château de Bagneux

Les milieux naturels

- **Quelques petites ZNIEFF de type 1 à Ligueil et sur les communes environnantes.** (milieu naturel localisé d'intérêt biologique remarquable)
- **Les fonds de vallées sont constitués de prairies naturelles humides et de peupleraies.**

Les particularités architecturales.

- **L'habitat rural se présente sous forme de grosses fermes parfois regroupées en hameaux** (ex : les hameaux de La Martinière et du village du Bois), qui se sont implantés en jouant sur les lignes majeures du relief, majoritairement sur les hauteurs des vallonnements. Cet habitat se caractérise par une diversité des matériaux et des toitures (ardoises et tuiles), les murs sont principalement en moellons apparents. **Les bâtiments des grosses fermes dessinent un U, la cour est fermée par un mur et l'entrée est soulignée par des piles souvent décorées.** La maison d'habitation est souvent importante (volume haut, toits à 4 pans)
  Ces fermes et hameaux sont accompagnés d'une végétation sous forme de bosquets ou d'arbres isolés (Tilleuls).
- **Trapus ou élancés, les clochers sont principalement en pierres**. De nombreuses églises notamment celles de Ligueil, Bournan, Civray sur Esvres datent du XI – XIIe siècles révélant une occupation très ancienne de cette région. En effet, sous l'influence du Grand Pressigny, l'occupation humaine du pays de Ligueil remonte à la préhistoire. En témoignent quelques dolmens et menhirs comme le menhir de La Pierre Levée au lieu-dit Menard sur la commune de Civray sur Esvres.
- **Quelques rares manoirs et châteaux**, notamment celui de Bagneux surplombant Civray sur Esves, quadrilatère flanqué d'une tour à chaque angle, le château date du XVe siècle. Les tours nord ont été arasées obliquement.

UNITÉ PAYSAGÈRE DU PAYS DE LIGUEIL

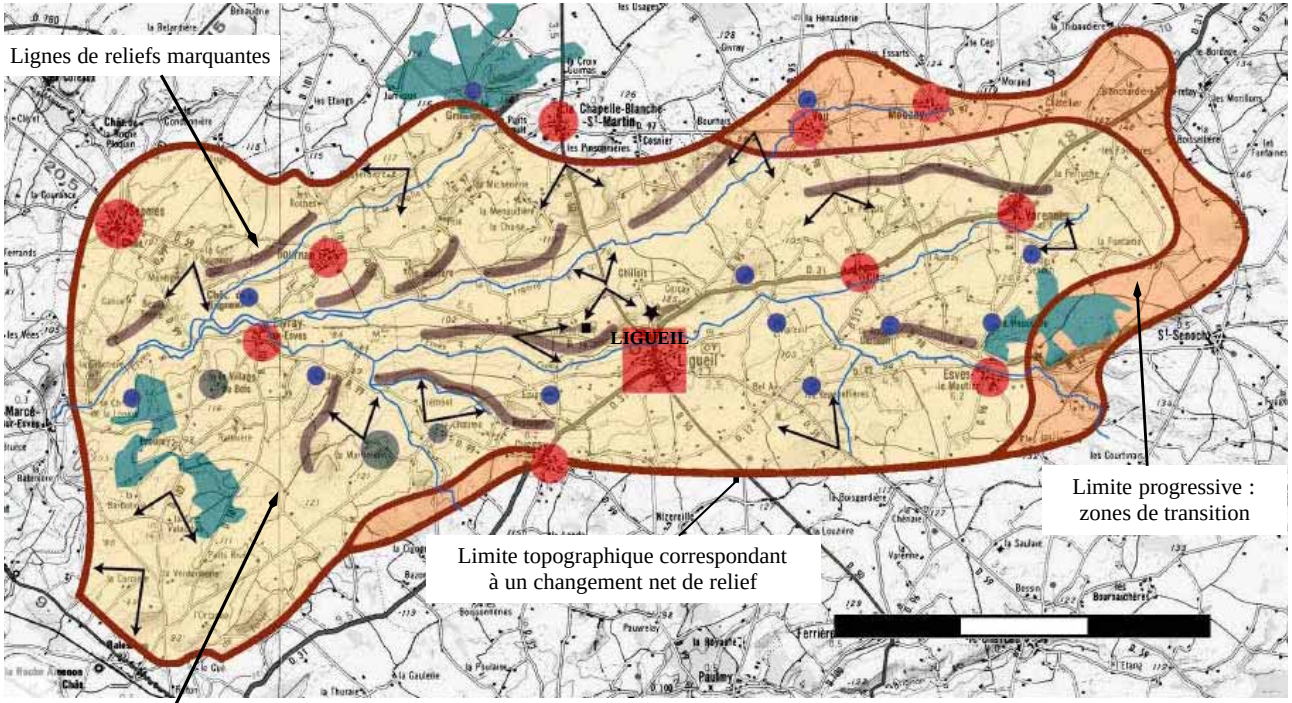

Paysage homogène, vallonnements nerveux bien dessinés

Importance des covisibilités et du dynamisme visuel, avec notamment de nombreux relais visuels : les villages (ronds rouges), les hameaux (ronds verts), les manoirs et châteaux (ronds bleus)

Routes principales sinueuses, coupant les vallonnements

SCHÉMA DE FONCTIONNEMENT :

SINUOSITÉ DES VOIES PRINCIPALES DE DESSERTE DE VILLAGE À VILLAGE

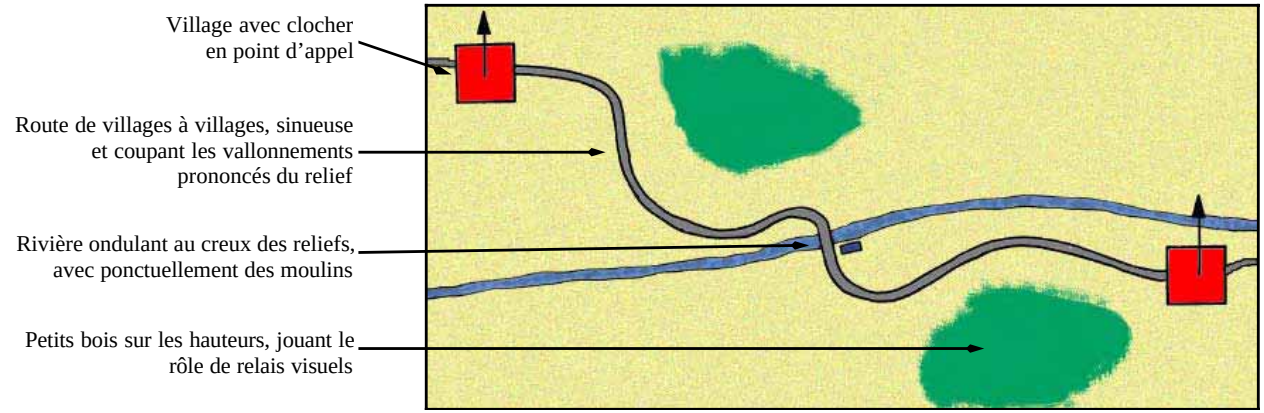

DIAGNOSTIC PAYSAGER : LE PAYSAGE PERÇU
- FONCTIONNEMENT, AMBIANCES ET ÉCHELLES, LISIBILITÉ PAYSAGÈRE -

Les limites paysagères

Le Pays de Ligueil est limité sur tout son pourtour par deux types de limites :

- **des limites « topographiques » qui correspondent à un changement net de relief :**
  - limites nord et ouest vers le château de Grillemont, Sepmes et Marcé sur Esves;
  - limites sud vers Ferrière-Layon;
- **des limites progressives : zones de transition large dans lesquelles la structure paysagère s'estompe progressivement avec une densification des masses boisées, un adoucissement du relief :**
  - limite sud-ouest vers Cussay;
  - limites nord-est et est vers Vou et Saint Senoch.

Le pays de Ligueil est une enclave paysagère entre plateau de Sainte Maure au nord-ouest, vallées de la Vienne à l'ouest et Gâtines du sud - Touraine au sud, à l'est et au nord-est.

Cette enclave bien limitée est importante en terme de paysage et sous entend l'effet de surprise au moment de la découverte d'un paysage totalement « à part » par rapport à son environnement. Le terme de boutonnière peut être repris pour le paysage.

Une structure paysagère et une ambiance caractéristiques

- **Le Pays de Ligueil est caractérisé par un relief marqué, avec des vallonnements nerveux bien dessinés (orientation est-ouest) et soulignés par les lignes des champs.**

Si la structure paysagère est constante, il faut noter de petites variations en terme d'échelles de vallonnements : certains sont larges et évasés et ouverts comme au niveau de Bournan - Civray sur Esves, d'autres au contraire sont serrés et plus fermés par une végétation plus dense comme au niveau d'Esves Le Moutier, de Varennes, du vallon du château de Grillemont…

A l'est de Ligueil, les fonds de vallées sont plus densément végétalisés, des lignes ondulantes de saules et de frênes suivent les sinuosités des rivières mais aussi des peupleraies occupent de petites surfaces carrées. Cette végétation absorbe visuellement le relief et amoindrit les effets de creux des vallonnements.

Vallonnements nerveux et bien dessinés
Lignes nettes des contours des champs - Palette de couleur

A noter : Vers Descartes, le paysage offre toujours la même structure paysagère mais suivant une orientation différente (nord-sud). Les vues longues et panoramiques ouvrent l'unité sur l'extérieur, à l'ouest vers le Val de Vienne, à l'est vers les galeries sud de la Touraine et au sud vers la vallée de la Creuse.

Paysage dessiné par des lignes souples et douces, rondes maternelles, desquelles se dégagent une harmonie tranquille et agréable.

- **Les voies de dessertes principales (liaison entre villages) coupent les vallonnements. Très sinueuses, elles engendrent un dynamisme paysager très fort** grâce à un changement perpétuel des angles de vues. Les voies secondaires reliant entre elles les fermes et hameaux empruntent surtout les lignes de crêtes et permettent des vues panoramiques longues et dégagées sur toute l'unité.

Des voies principales sinueuses, perception dynamique.

- **Le dynamisme visuel engendré par la sinuosité des routes et le jeu du relief est renforcé par les très nombreux relais visuels qui ponctuent et animent les ondulations des collines :**

⇒ **habitat rural :** fermes et hameaux sur les hauteurs des vallonnements;
⇒ **arbres isolés :** Chênes et noyers en isolés dans les champs et le long des routes - Tilleuls auprès des fermes;
⇒ **quelques bosquets et petits bois sur les hauts de vallonnements** - A noter : Les bois sont généralement assez petits sauf deux masses boisées importantes : la forêt de Saint Senoch à l'est et les bois du Prouray au sud-ouest. Ces bois engendrent ponctuellement une ambiance mystérieure très dense, un paysage fermé sans aucune vue lointaine. Implantés en limite de l'unité, comme des portes ou des sas, ils renforcent, par le contraste d'ambiance, le caractère si particulier du Ligueillois;
⇒ **quelques points discordants peu nombreux mais très marquants** comme la coopérative agricole et le château d'eau de Ligueil, la coopérative de Varennes;
⇒ **les bourgs et villages** tels Bournan - Sepmes - Civray sur Esves, Varennes, Ligueil (cf. chapitre suivant);
⇒ **un habitat ponctuel dans les vallées** : quelques moulins.

Habitat rural, arbres isolés, villages et bourgs…. autant de relais visuels participant au dynamisme paysager.

■ Ligueil : une petite ville

Avant le déplacement de la route d'Espagne sur les plateaux occidentaux de Tours à Sainte Maure au XVIIIe, Ligueil se trouvait sur la « grande route d'Espagne » allant d'Amboise à Descartes. Carrefour commercial et de communication, Ligueil s'est développé de façon importante et a acquis sa structure de petite ville :

- ⇒ alignement des façades desservant les rues majeures, les places et placettes d'échelles différentes;
- ⇒ quelques particularités architecturales comme les corniches et décorations des façades dont certaines sont en tuffeau, le château, le lavoir en bois…;
- ⇒ certains carrefours aux caractères routiers ne mettent pas en valeur la ville (comme le carrefour du lavoir);
- ⇒ extension urbaine récente montrant une vie sociale et économique toujours importante.

Depuis la route de Bournan, une vue panoramique permet de découvrir toute la structure urbaine de Ligueil :
village ancien implanté dans la vallée au cœur d'une végétation dense - Développement et extension remontant sur le coteau avec un équilibre végétal-bâti agréable - Développement d'activités le long de la route de Descartes et dans la vallée.

Développement de Ligueil

Ligueil

■ Les villages du Pa ys de Ligueil

Sepmes, Bournan, Civray sur Esves, Cussay, Varennes, Esves Le Moutier…. les villages du pays de Ligueil offrent une structure urbaine regroupée autour de l'église dominante. Les murs sont généralement en moëllons calcaires enduits. L'enchevêtrement des toits, des délaissés enherbés, l'absence d'alignement de façades… créent des ambiances de villages charmants souvent mis en scène par le jeu de la topographie et de l'accompagnement végétal.

A noter :

- certaines extensions de bourgs sont plus ou moins bien gérées Exemple de Cissay sur Esves;

- travaux routiers au niveau de Varennes : une nouvelle route est actuellement en redressement pour relier très facilement Ligueil à Loches (RD 21). Mais ce nouveau projet ne respecte pas les sinuosités caractéristiques du réseau routier et crée une entaille profonde dans une colline modifiant profondément la structure du paysage.

Bournan

Civray sur Esves

Varennes

Vou

Palette Chromatique

Champs

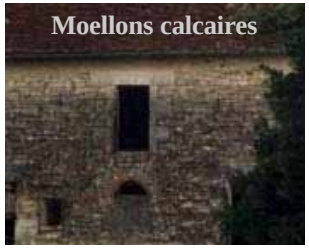
Moellons calcaires

Ardoises et tuiles en mélange

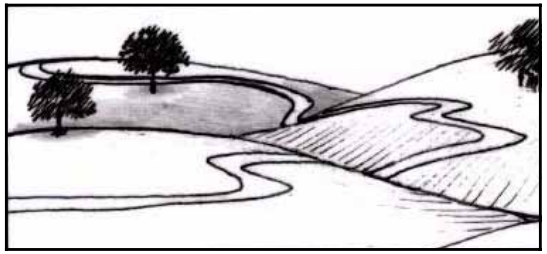

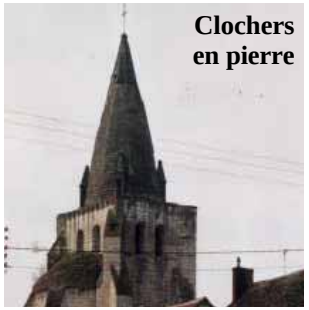
Clochers en pierre

Ambiances - Mots Clefs

Un paysage de courbes harmonieuses et de douceur.

Une végétation qui anime et ponctue.

Paysage ouvert et très sensible.

Une agriculture riche, comme en témoigne l'architecture des fermes et l'entretien soigné des bois et des champs.

Un paysage calme et paisible qui semble vivre au rythme de l'agriculture.

Bloc diagramme de l'unité paysagère de la Boutonnière de Ligueil

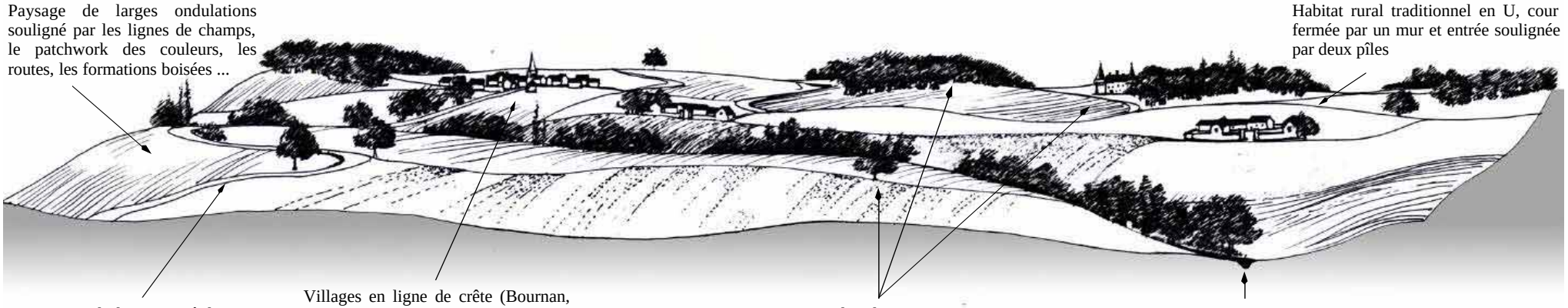

L A B O U T O N N I E R E D E L I G U E I L

1

2

3

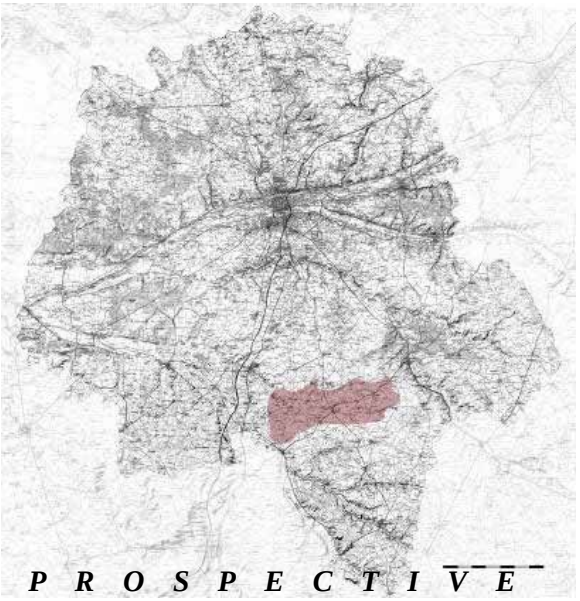

LES ELEMENTS IDENTITAIRES

1 Harmonie paysagère, douceur et souplesse des lignes courbes

2 Un patrimoine végétal de qualité : ponctuation de nombreux arbres isolés.

3 Caractère d'un patrimoine architectural préservé.

1 Harmonie paysagère

La Boutonnière de Ligueil se caractérise par un paysage ouvert et est animée par des rivières sinueuses au cœur de prairies.

Les cultures et les prairies :
L'harmonie paysagère tient d'une part à la douceur et à la souplesse des lignes courbes dessinées par les parcelles de cultures : ondulations et courbes des coteaux, couleurs et lignes de champs.
On note aussi une ligne végétale discrète le long du ruisseau qui marque son cours sinueux.

Extension des surfaces cultivées jusqu'en limite des cours d'eau

Voir le panoramique de Ligueil ci-après pour la visualisation du développement des peupleraies

Tendance à la suppression des espaces prairials dans les fonds de vallons qui sont :

- soit remplacés par des cultures (maïs, céréales, tournesol …). La rivière ne se perçoit alors plus qu'au travers du dessin de son lit.

- soit ponctuellement plantés par des boisements de type peupleraies, (apparition ponctuelle mais en augmentation) ceci casse le rythme du paysage, brise les lignes identitaires, et, s'accompagne d'une fermeture du paysage de la vallée. Le lit de la rivière est alors fortement souligné par la végétation et donc repérable.

La stabilité et la prospérité de l'activité agricole semblent indiquer une stabilité du jeu des parcelles cultivées et du graphisme des paysages.

Les voies de communication :
L'harmonie paysagère tient d'autre part aux ondulations des voies de circulation qui épousent les lignes du relief, descendent doucement au creux des vallons pour remonter vers les villages (Sepmes, Bournan, Vou).

Secteur de Bournan : image traditionnelle et identitaire
Petite route départementale sinueuse sur les pentes ondulantes

Déviation de Varennes :
modification profonde de l'harmonie des lignes ondulantes du paysage de la Boutonnière de Ligueil

Voie rectiligne et rigide, paysage fermé, remplaçant des routes sinueuses et ondulantes ouvertes sur le paysage

Cependant, des évènements comme le contournement d'un bourg (exemple de Varenne) peuvent engendrer une brèche dans cette harmonie par la modification profonde du jeu des ondulations des voies de communication :

- Redressement des virages et contournement des bourgs sans aucune sensibilité paysagère (exemple de Varennes)

- Lourdeur des voies et des travaux connexes (giratoires, bretelles, candélabres, talus …)

Infrastructures lourdes qui laissent supposer l'installation future d'une zone d'activité

Structure urbaine de Ligueil

Coopérative agricole dominant la vallée de l'Esves : Point d'appel majeur

Secteurs à vocation d'activité disséminés sur toute la périphérie du bourg

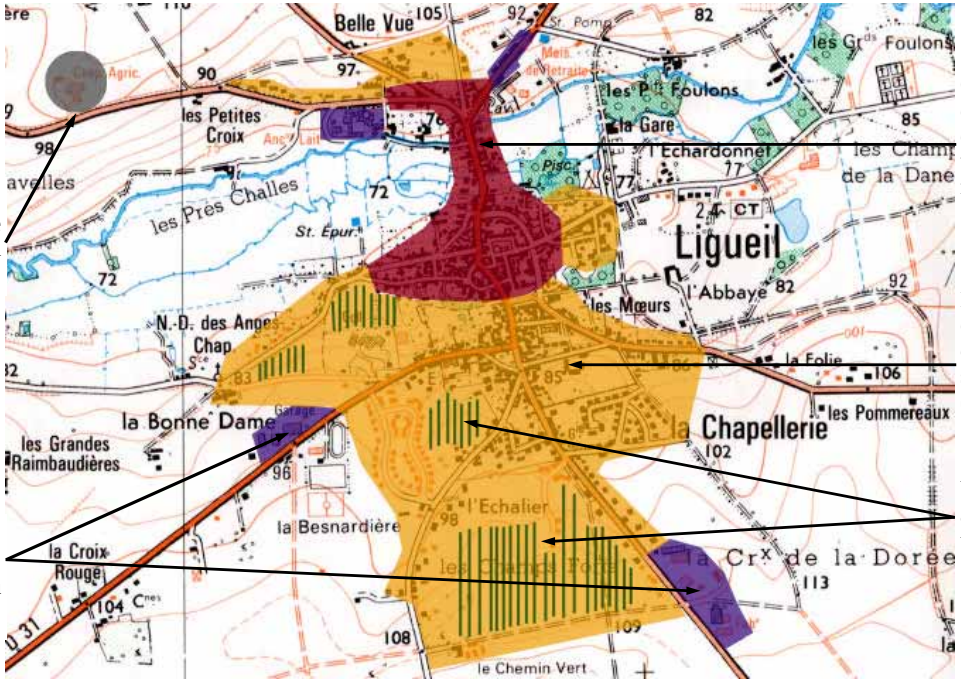

Cœur de bourg enjambant l'Esves et étagé sur le coteau : urbanisation dense et regroupée

Extensions urbaines étalées sur le coteau, au cœur d'une végétation souvent maintenue (haies, petits bois)

Vides urbains : enclaves agricoles au cœur du tissu urbain

Extensions sur le coteau de l'Esves :
enclaves agricoles et impression de mitage urbain

Vue panoramique sur Ligueil depuis la route de Loches (sortie Nord Est)

2 Un patrimoine végétal de qualité

Chênes et Noyers dans les champs et sur les bords de route, Tilleuls auprès des fermes et des hameaux, ces arbres isolés offrent une silhouette imposante, facilement identifiable et, ponctuent et/ou animent, le paysage agricole de la Boutonnière.

Importance de l'accompagnement végétal des fermes et de la ponctuation le long des routes

Impacts des tendances d'évolution

Il semble que pendant longtemps la tendance ait été à la disparition de ces arbres isolés. Cependant, on assiste aujourd'hui à une certaine stabilité avec une prise de conscience progressive de l'importance de cet élément paysager identitaire.

3 Caractère d'un patrimoine architectural préservé

La Boutonnière de Ligueil se caractérise par un patrimoine architectural de qualité que ce soit au niveau de l'habitat rural (grosses fermes cossues parfois regroupées en hameaux) ou des bourgs (silhouette regroupée autour d'un clocher de pierre).

La palette chromatique et texturale s'articule autour de couleurs chaudes : moellons calcaires et tuiles plates brunes.

Évolution urbaine de Ciran

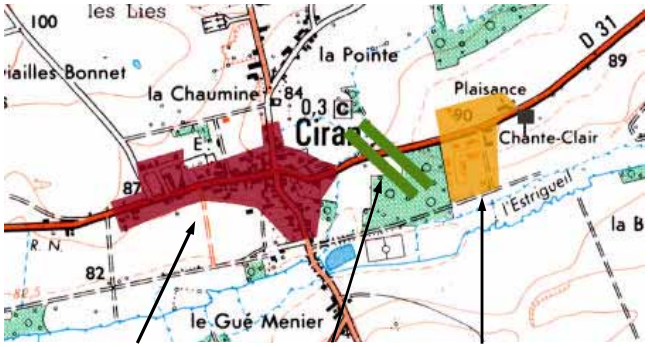

Cœur de bourg : matériaux traditionnels, imbrication des volumes

Rupture verte entre cœur du bourg et extension

Extension en satellite éloigné du bourg : banalisation des formes architecturales et des palettes de matériaux

Depuis le lotissement, vues sur le bourg ancien de Ciran

Banalisation de la palette chromatique et texturale au niveau du lotissement urbain détaché en satellite du cœur du bourg

Impacts des tendances d'évolution

Tendance à la stabilité dans la mesure où il y a peu de signes visuels de pression. Cependant, quelques points sont à noter :

- la prospérité de l'agriculture peut conduire au développement de bâtiments annexes de stockage… un enjeu paysager existe quant à l'implantation de ces nouveaux bâtiments et au choix des matériaux (contraintes de couleur et de texture).

- on note peu de pression urbaine mais un développement normal de certains bourgs avec création de nouvelles extensions. D'une façon générale, cela se traduit par la création de vides urbains : enclave agricole au sein du tissu urbain.

Exemples : Ligueil - Ciran - Civray sur Esves

Évolution urbaine de Civray sur Esves

Lotissement rattaché au cœur de bourg, intégré dans une trame végétale et jouant avec la topographie particulière du site

Maison isolée, détachée du tissu urbain

L E S G A T I N E S D U S U D T O U R A I N E

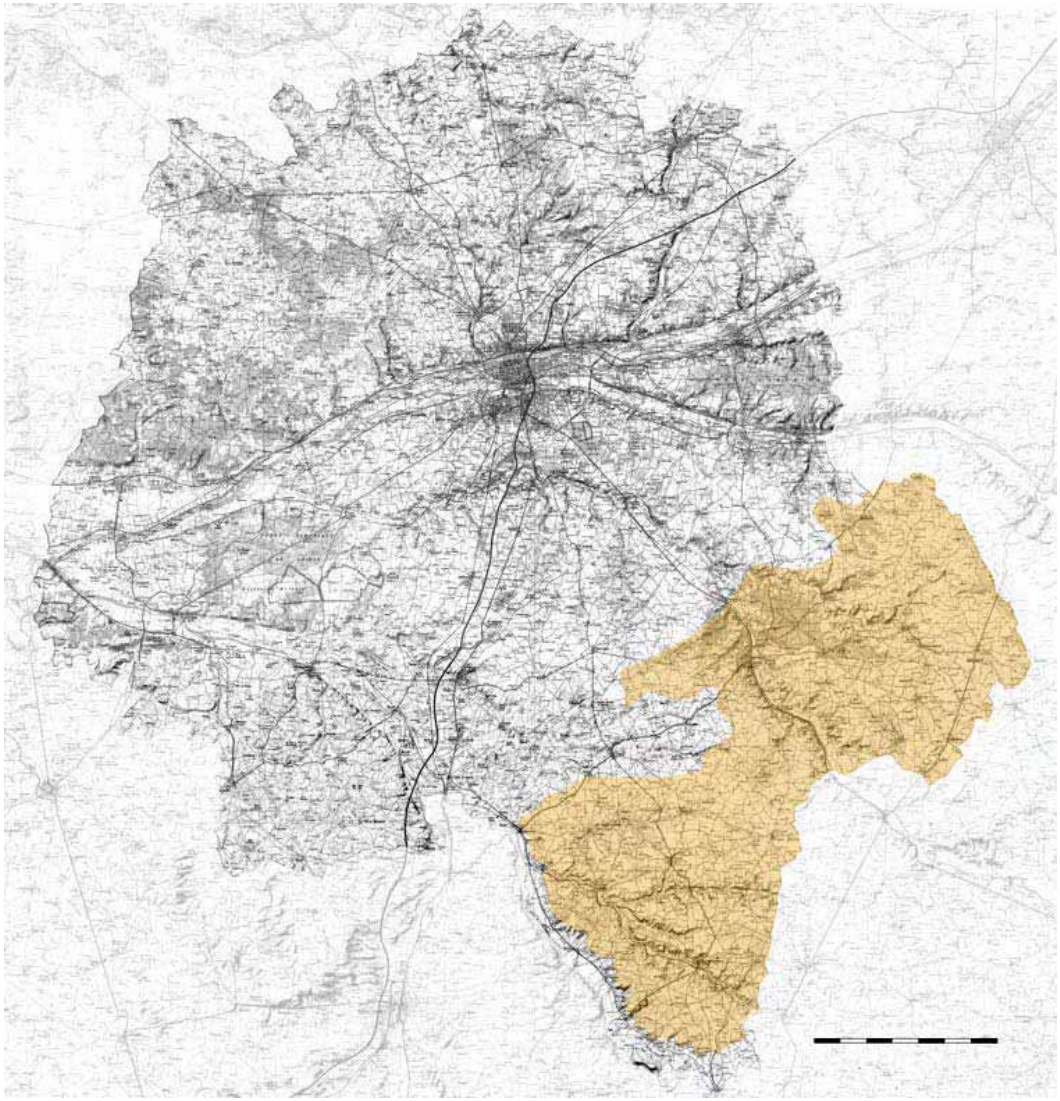

LES GATINES DU SUD TOURAINE

« De toutes les villes assises au bord de l'Indre, Loches est la plus séduisante et majestueuse à la fois. Il est peu de décors citadins comparables à celui de cette ancienne cité, qui paraît si menue près des restes gigantesques de son château. […] Voici la fière apparition de Loches, le lourd donjon, l'église coiffée de flèches pyramidales, le château aux lignes élégantes et superbes ; en face, l'admirable clocher de Beaulieu. Les collines sont étagées en terrasses fleuries ; partout des jardins ; les carrières abandonnées sont elles-même devenues des parterres, il y a des rosiers sur les parois de rochers où s'ouvrent les habitations cavernes »
Victor Eugène Ardouin Dumazet
Voyage en France : Touraine et Anjou, Berger-Levrault 1910

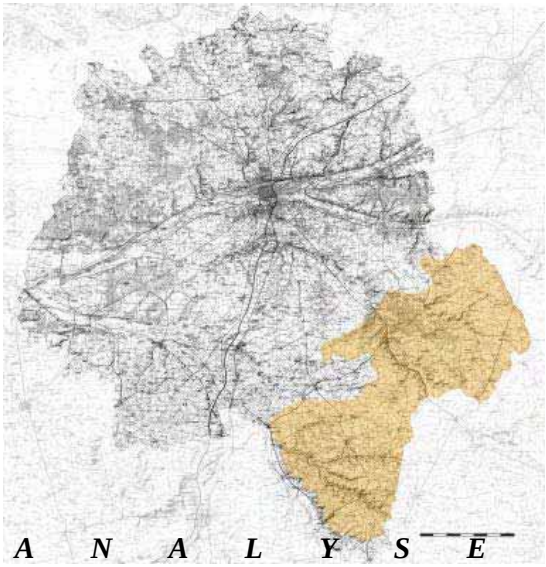

A N A L Y S E

- **Une occupation humaine très ancienne dès la préhistoire et grâce au développement économique et commercial du Grand Pressigny.**
- **Une faible densité de population.**
- **Une unité paysagère vaste à vocation agricole principalement.**
- **Un paysage lisible : alternance de plateaux ouverts cultivés et de vallées encaissées végétalisées.**

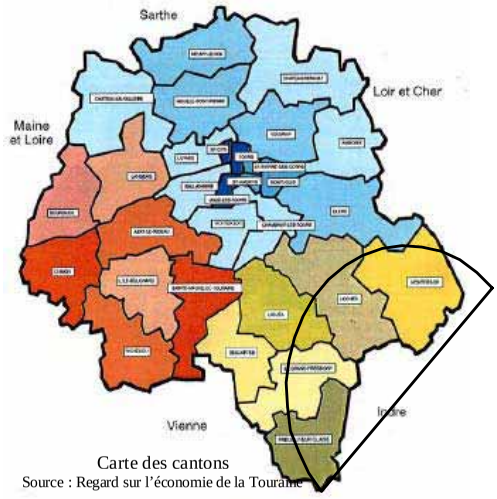

Carte des cantons
Source : Regard sur l'économie de la Touraine

Saint Quentin sur Indrois
Luzillé
Céré la Ronde
Chédigny
Orbigny
Montrésor
Genillé
Chambourg sur Indre
Beaumont Village
Ferrière sur Beaulieu
Chenillé sur Indrois
Chanceaux près Loches
Nouans les Fontaines
Villeloin Coulangé
Beaulieu les Loches
Loches
Sennevière
Mouzay
Vou
Loché sur Indrois
Perrusson
St Jean St Germain
Saint Senoch
Saint Hippolyte
Ligueil
Esves le Moutier
Villedomain
Verneuil sur Indre
Cussay
Bridoré
Ferrière Larçon
Betz le Château
Descartes
Neuilly le Brignon
Paulmy
Saint Flovier
La Celle Guenand
Abilly
Charnizay
Le Grand Pressigny
Le Petit Pressigny
Barrou
Chaumussay
Preuilly sur Claise
Boussay
Chambon
Brossay sur Claise
Yzeures sur Creuse
Tournon Saint Martin

Limites des communes concernées par cette unité paysagère

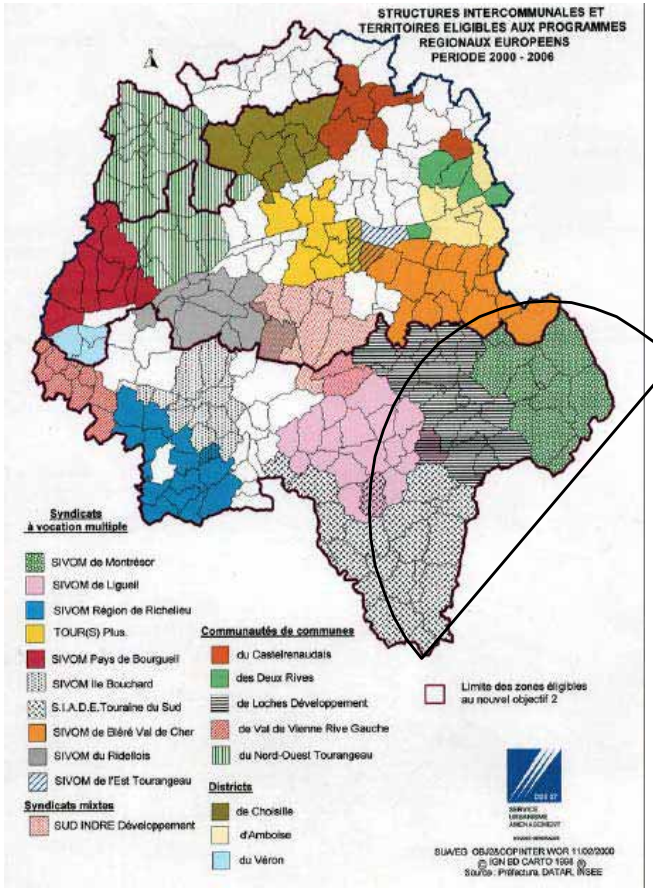

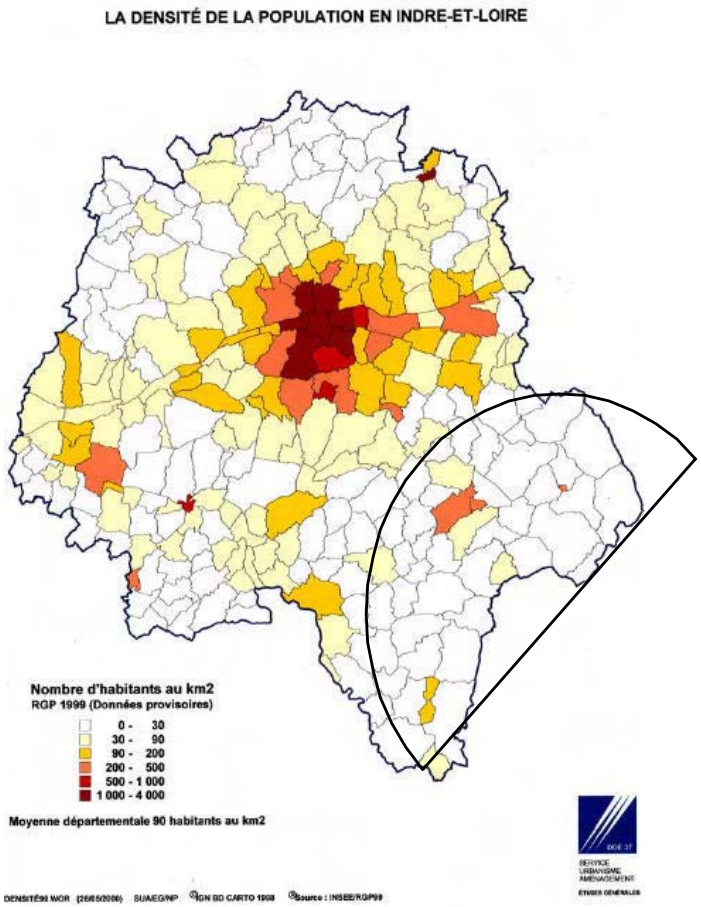

Les palets de Gargantua
sur la commune de Charnizay

Les données administratives

- **Cantons concernés :**

Bléré - Descartes - Le Grand Pressigny - Ligueil - Loches - Montrésor - Preuilly sur Claise.

- **Communes concernées**

Beaulieu Les Loches - Beaumont Village - Betz le château - Bossay sur Claise - Boussay - Bridoré - Céré La Ronde - Chambourg sur Indre - Chanceaux près Loches - Charnizay - Chaumussay - Chenillé sur Indrois - Ferrière Larçon - Ferrière sur Beaulieu - Genillé - La Celle Guemand - Loché sur Indrois - Le Grand Pressigny - Le Petit Pressigny - Loches - Montrésor - Nouans les Fontaines - Paulmy - Neuilly Le Brignon - Orbigny - Perrusson - Preuilly sur Claise - Saint Flovier - Saint Hippolyte - Saint Jean Saint Germain - Saint Quentin sur Indrois - Saint Senoch (pour partie) - Sennevières - Verneuil sur Indre - Villedormain - Villeloin Coulangé

- **Communes concernées pour partie et dont le bourg n'est pas dans l'unité.**

Abilly - Barrou - Chambon - Chedigny - Descartes - Dolus le Sec (très faible surface) - Epeigné Les Bois (très faible surface) - Le Liège - Luzillé (très faible surface) - Manthelan (très faible surface) - Mouzay - Tournon Saint Martin (très faible surface) - Vou - Yzeures sur Creuse

- **Structures intercommunales**

- **Syndicat à vocation multiple :** SIADE Touraine du Sud - SIVOM de Ligueil - SIVOM de Bléré Val du Cher - SIVOM de Montrésor.
- **Communauté de communes de :** Loches Développement.

- **Appartient au Pays du Sud-Est de la Touraine** et pour seulement quelques communes du Nord de l'unité au Pays du Nord-Est de la Touraine

- **Données démographiques**

Comme en témoignent le musée préhistorique et les nombreux dolmens et menhirs des environs du Grand Pressigny, cette région eut une activité économique et commerciale très importante au cours de la préhistoire (ex : Les Palets de Gargantua sur la commune de Charnizay). Mais, l'histoire ne lui conserva pas cette place de choix. L'importance de ce centre artisanal s'amenuisa doucement et régulièrement.

Depuis le début du XXe siècle, la population diminue dans toute cette unité paysagère. L'exode rural a été si important que les structures agricoles ont été touchées. Aujourd'hui, en dehors des principales agglomérations de l'unité qui concentrent une densité de population importante (Preuilly sur Claise compte entre 90 et 200 hab/hm²) Loches, Beaulieu les Loches et Montrésor comptent entre 200 et 500 hab/hm²), l'ensemble de l'unité présente une très faible densité de population entre 0 et 30 hab/hm².

Surface concernée :181,5 km²

Population	1982	1990	1999
Indre et Loire	505 908	529 314	553 848
Les Gâtines du Sud Touraine	28 123	27 523	27 015
% de la population de l'unité / à celle du département	5,56 %	5,20 %	4,88 %

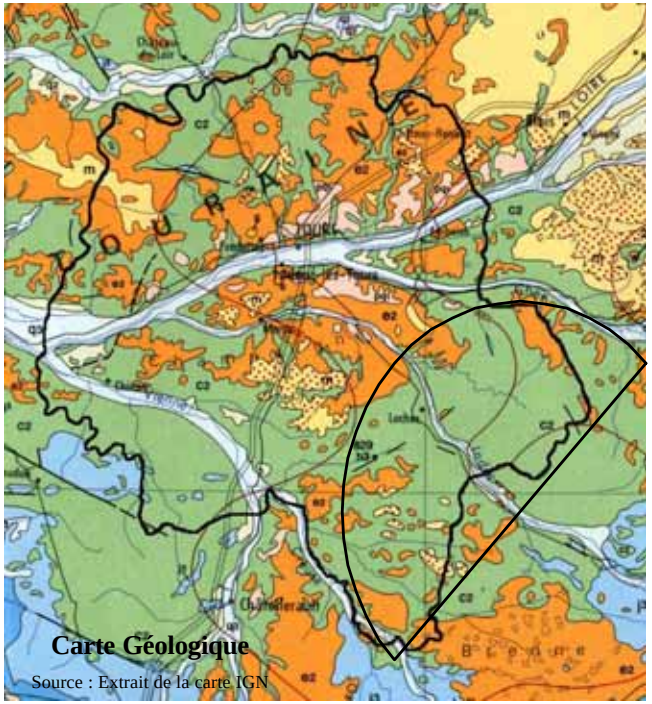

Carte Géologique

Source : Extrait de la carte IGN

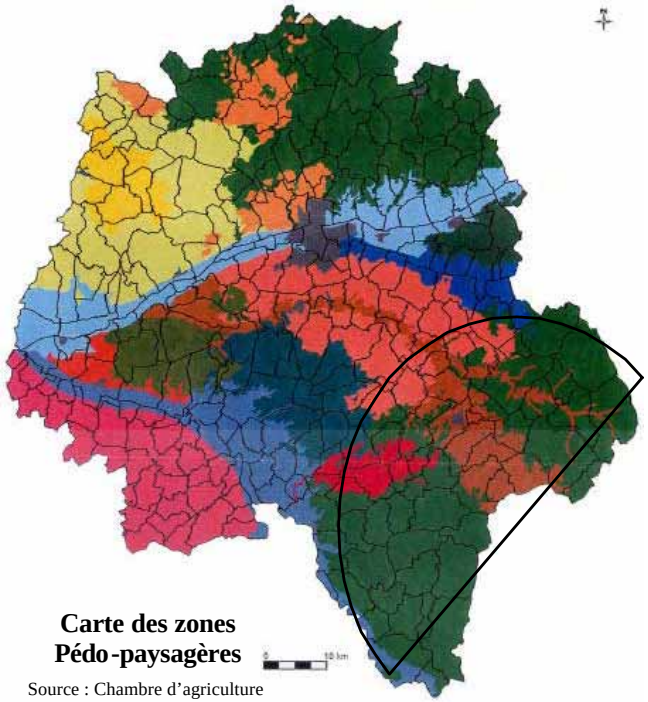

Carte des zones Pédo-paysagères

Source : Chambre d'agriculture

Caractéristiques pédo-paysagères des Gâtines du sud Touraine

Source : Chambre d'Agriculture

1 - Gâtines de Loches, Montrésor et de la Touraine sud

• Plateaux et vallons formés de dépôts éoliens limoneux à sableux reposant sur des matériaux argileux acides sénonien, éocène ou mio-pliocène	Sols bruns à lessivés voire podzoliques à texture superficielle limoneuse marqués par l'hydromorphie temporaire	**Polyculture orientée vers la culture de céréales avec présence de nombreux massifs forestiers importants.**
• Plateaux et vallons formés de dépôts éoliens limoneux à sableux reposant sur des matériaux argileux acides kaolinitiques.	Sols lessivés fortement influencés par l'hydromorphie temporaire (terres de Brandes)	**Grandes cultures avec massifs boisés**
• Plateaux calcaires lacustres de l'Esves et du Brignon	Sols calcimagnésiques, sols bruns lessivés. Bon potentiel agronomique.	**Grandes cultures dominantes.**

2 - Vallées et coteaux de l'Indre et de l'Indrois

• Plaine alluviale de l'Indre et de l'Indrois formée d'alluvions modernes	Sols hydromorphes à nappe permanente parfois peu profonde. Texture de surface argileuse à argileuse lourde.	**Prairies, peupleraies, oseraies, parcelles cultivées, quelques roselières**
• Bordures de plateaux, coteaux et vallons développés dans des dépôts éoliens, des remaniements de pentes et des accumulations colluviales	Sols brunifiés et sols lessivés, limoneux, limono-sableux, sableux et caillouteux.	**Grandes cultures, prés avec quelques vignes et petits bois.**

DIAGNOSTIC PAYSAGER : LA CONNAISSANCE DU PAYSAGE
— CONNAISSANCE ET COMPRÉHENSION DES ÉLÉMENTS CONSTITUANTS ET FÉDÉRATEURS DU PAYSAGE —

Géologie et pédologie

Cette vaste unité paysagère ne présente pas de particularités géologiques et pédologiques marquantes. L'histoire géologique est complexe. Les sols sont relativement pauvres dans l'ensemble (d'où le nom de Gâtines).
(Cf. Page ci-contre)
NB : Musée de la géologie au Grand Pressigny

Relief et hydrographie

- **Cette unité paysagère se caractérise par de vastes plateaux relativement hauts et plans entaillés par des rivières qui ont creusé au cours des temps géologiques des vallées profondes et encaissées :**
  - ⇒ plateaux de la Claise autour du Grand Pressigny et de Preuilly sur Claise,
  - ⇒ plateaux de Loches, interfluve entre Indre et Indrois,
  - ⇒ plateau de Montrésor légèrement bombé avec quelques points culminants comme la butte de Céré La Ronde. De ce bombement d'orientation générale nord-sud naissent de nombreux ruisseaux en éventail.

Un vaste plateau entaillé de vallées profondes et encaissées;

- **Le réseau hydrographique est donc très perceptible (vallées encaissées) et dense. Il s'organise suivant deux grandes directions :**
  - ⇒ orientation générale est-ouest du Brignon, de l'Aigronne et de la Claise se jetant dans la Creuse,
  - ⇒ orientation générale sud-est/nord-ouest de l'Indrois et de l'Indre se jetant dans la Loire.

Les vallées de l'Indre et de l'Indrois reçoivent de nombreux affluents découpant de façon marquée et régulière les coteaux de la rive droite. Certains de ces vallons affluents sont aujourd'hui des vallons secs.
Les rivières ont généralement un cours sinueux qui décrit parfois de larges méandres (notamment Indre, Indrois et Claise) d'un coteau à l'autre.

A noter : Entre Saint-Jean-Saint-Germain et Loches, l'Indre suit et profite d'un relief de faille (panneau effondré de 20 à 30 m). Dans cette vallée, un habitat troglodyte et des carrières ont été creusés.

Un réseau hydrographique majeur autour de l'Indrois, l'Indre, Le Brignon, l'Aigronne et la Claise.

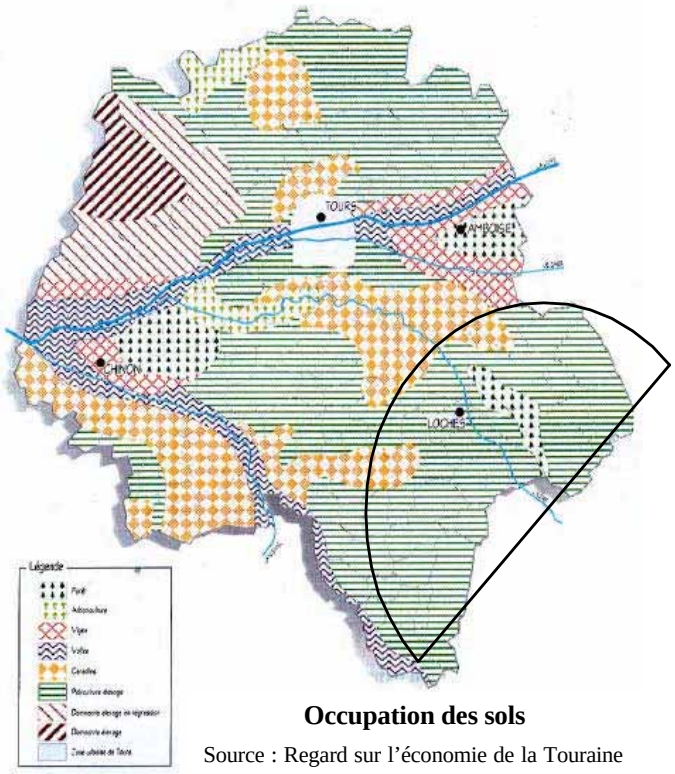

Occupation des sols

Source : Regard sur l'économie de la Touraine

Occupation des sols

- La carte souligne un système de polyculture-élevage sur l'ensemble de l'unité. Cependant, il apparaît que les cultures intensives (cultures industrielles) remplacent progressivement la polyculture mixte traditionnelle associant : céréales, cultures fourragères, arboriculture fruitière (notamment au nord-est, quelques vestiges au niveau de Montrésor) et l'élevage. Entre 1970 et 1980, les remembrements ont occasionné une modification importante des paysages agricoles avec notamment la destruction de nombreuses haies. On note des variations dans les types de cultures de part et d'autre de l'Indre :
  - au nord : dominance du blé, absence de colza,
  - au sud : maïs, colza, tournesol.

  Quelques vignes AOC Touraine aux environs de Loches (pas très marquantes au niveau du paysage).

- Quelques carrières de craies turonniennes au niveau de Loches, troglodytes utilisés pour les champignonnières.

Milieux naturels

- **De nombreuses ZNIEFF de type 1 (milieu naturel localisé d'intérêt biologique remarquable)** concernent notamment des sentiers boisés ou des fonds de vallées.

- **Des pelouses calcaires naturelles**
  Dans le dictionnaire des communes, J.M. Couderc signale leur présence de Preuilly à Chaumussay et du Grand Pressigny à Abilly. Sur les pentes fortes, les pelouses calcaires ont pris le relais des vignobles (plant sauvignon) abandonnés après la crise du phylloxéra.

LOCHES

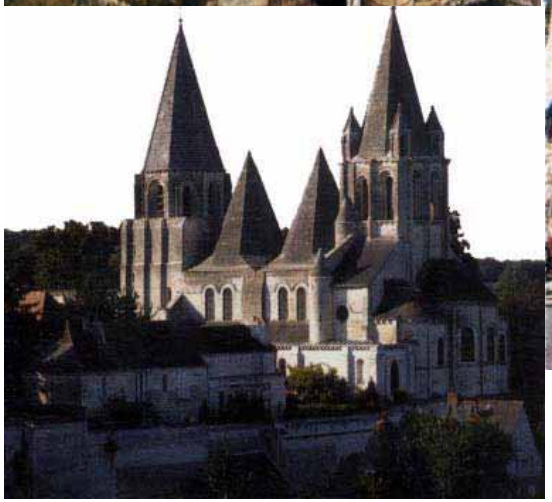

PREUILLY SUR CLAISE

MONTRÉSOR

Particularités architecturales

■ **Habitat rural dispersé et peu visible**
(densité variable selon les secteurs)
Les bâtiments (1 maison - 2 granges) forment un « U éclaté » dessinant une cour très ouverte. Murs en moellons enduits et tuiles brunes dominent.
Certaines maisons et bâtiments présentent des gerbières et des toits à 4 pans. Cet habitat rural est implanté sur les plateaux, s'intégrant grâce aux lignes du relief et à des bosquets d'arbres à proximité des bâtiments.

■ **Les villes et villages** sont préférentiellement implantés sur la pente des coteaux dans un écrin végétal dense, s'échelonnant en terrasses successives, remontant de la vallée à la ligne de crête. Ils se découvrent par surprise et ne présentent généralement pas de points d'appel majeurs depuis le plateau.
Considérant l'implantation humaine très ancienne, les villes et villages ont tous une histoire chargée dont témoignent de superbes vestiges : donjon - châteaux - église - maisons anciennes…
L'architecture des maisons de bourg est très soignée : façades des maisons du centre en tuffeau taillé, corniches, puis lorsque l'on s'éloigne du centre, les façades sont en moellons enduits avec encadrement des ouvertures et chaînage en pierre taillée.
Des églises modestes d'architecture romane avec des clochers d'ardoise ou de pierres, souvent assez courts, ce qui ne les distinguent pas de façon très évidente comme point d'appel dans le paysage.
Les villes majeures de l'unité sont :

1 - Loches
Installée dans la vallée sur le coteau gauche de l'Indre, Loches est une ville importante et développée autour d'une cité médiévale dominée par le donjon roman (section rectangulaire) érigée par les comtes d'Anjou aux environs de l'an mil, entourée par des remparts imposants dont la porte royale (édifiée aux XII—XIIIe siècles) est la seule.
Le logis royal fut bâti sur la pointe de l'éperon rocheux dominant la vallée de l'Indre.

2 - Montrésor

Implanté sur le coteau rive droite de l'Indrois, Montrésor domine la vallée et offre une remarquable composition urbaine et architecturale quelque soit l'angle d'approche, autour du village médiéval, de la forteresse, du château renaissance et de la collégiale.

Le Grand Pressigny

3 - Preuilly sur Claise

La perception de Preuilly sur Claise depuis le sud se fait en plusieurs temps :
- une perception lointaine de qualité sur le village;
- un mitage le long de la RD 14 qui annonce la présence du bourg mais qui en semble totalement détaché;
- le vieux village étagé sur le coteau rive droite de la Claise, autour de l'abbaye bénédictine Saint-Pierre (fondée en 1001), sur les marches des anciennes provinces du Berry et du Poitou;
- les extensions urbaines dans la vallée et vers le nord.

L'architecture de Preuilly sur Claise est particulièrement intéressante (vestiges médiévaux, renaissances). A noter : l'emploi de la brique en décoration de façades, tuiles vernissées et colorées sur quelques toitures.

4 - Le Grand Pressigny

Au confluent de la Claise et de l'Aigronne, bordé à l'est et à l'ouest par la forêt, le village du Grand Pressigny (réputation internationale pour la préhistoire) s'étage en terrasse sur les pentes du coteau. La qualité architecturale du donjon, du château, de l'enceinte des jardins en font un site majeur du tourisme de la région.

■ **Quelques châteaux, manoirs et abbayes ponctuent cette vaste unité paysagère, citons par exemple :**

- La Chartreuse du Liget, fondée par Henri II Plantagenêt en 1178 dont il reste les vestiges de l'église et du cloître XII (au nord-est entre Loches et Montrésor).

- La Corroirie, maison basse de la Chartreuse du Liget, place fortifiée qui servait de refuge aux chartreux. Très bel ensemble architectural calé dans une clairière cernée d'une lisière forestière dense.

- Le château de Montpoupon, au cœur d'un site très agréable, cerné de forêts, animé de prairies et ruisseaux. Cette forteresse médiévale accueille un bâtiment du XVI siècle et un incroyable pavillon d'entrée.
A noter : Musée du Veneur

- le château du Châtelier à Paulmy, érigé sur une butte calcaire. Place forte entourée de douves et dominée par la silhouette du donjon médiéval.

- le château de Boussay, entouré de douves présente une architecture particulière : tour carrée du XVe siècle (aile occidentale) et aile orientale du XVIIIe siècle.

- la chapelle « Notre Dame du Chêne », dans le bois de Beaumont (commune de Beaumont village).

- l'abbaye bénédictine Saint Sauveur, fondée en 850 sur la commune de Villeloin-Coulangé.

UNITÉ PAYSAGÈRE DES GÂTINES DU SUD TOURAINE

Larges plateaux ouverts et vallonnés, marqués par les coupures vertes des vallées encaissées, densément végétalisées (au niveau des coteaux et dans le fond de vallée) et urbanisées

Importance des bois et forêts en terme de surface et d'impact visuel

Les coteaux nord de l'Indre et de l'Indrois sont entaillés par les vallées adjaçantes, engendrant un dynamisme visuel très fort

Fond des vallées large, densément végétalisé, importance des peupleraies

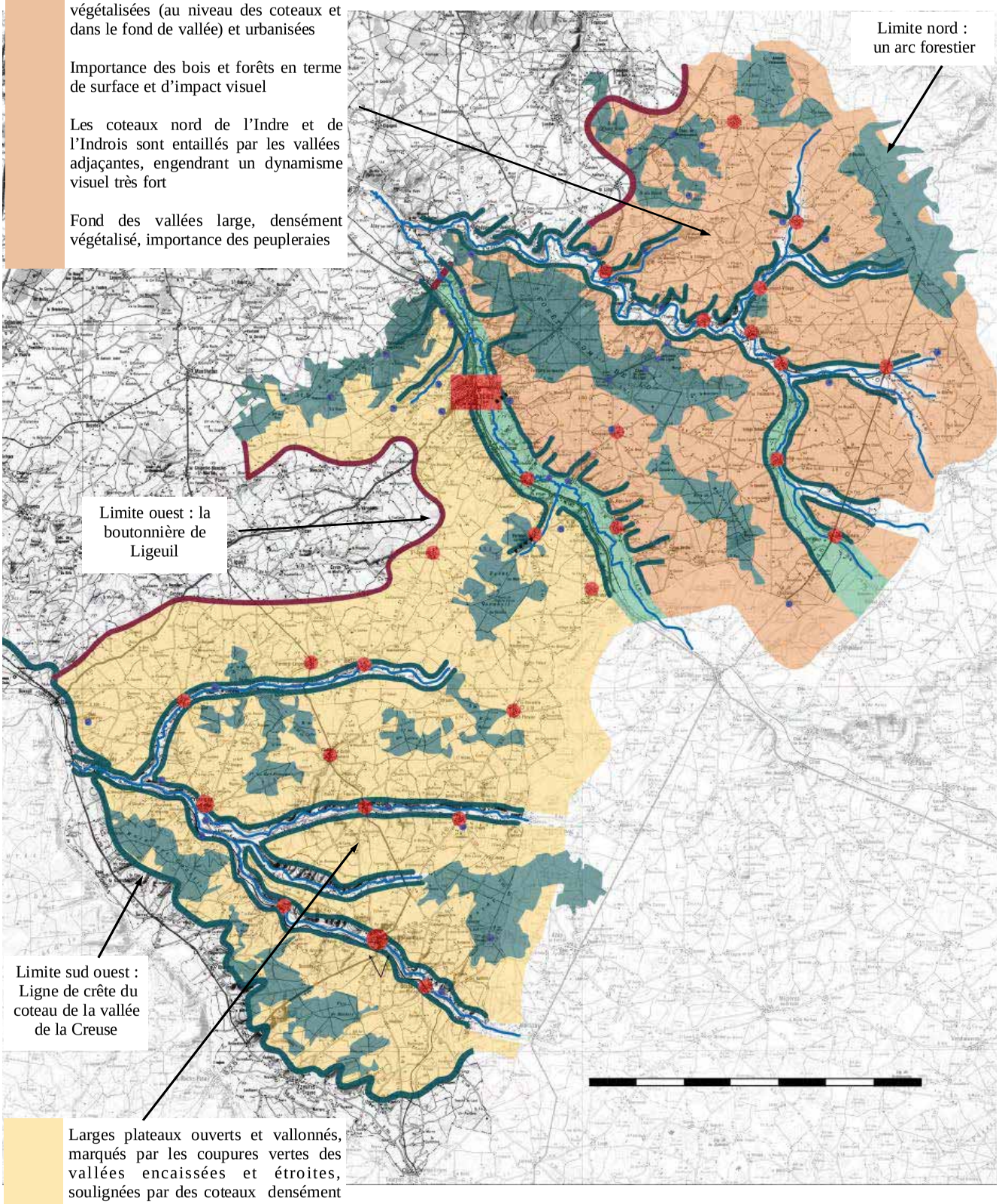

Larges plateaux ouverts et vallonnés, marqués par les coupures vertes des vallées encaissées et étroites, soulignées par des coteaux densément végétalisés et urbanisés

Ponctuation par de petits bois qui nivellent visuellement le relief

Les limites paysagères

- **Au nord : Un arc forestier,**
  limites visuelles et physiques des forêts
  Une continuité forestière existe de La-Chapelle-Blanche-Saint Martin au nord-ouest à la forêt du Brouard située au nord-est en passant par la confluence Indre - Indrois et les bois de l'Etang Brûlé, du Briard et d'Aiguevives.

- **A l'ouest : limites de la Boutonnière de Ligueil**
  cf. fiche de cette unité paysagère.
  Les limites s'apparentent soit à des changements de topographie marquants soit à des zones de transition plus larges où les ondulations du Ligueillois s'estompent et se densifient en végétation.

- **Au sud : le coteau du Val de Creuse**
  Ligne de crête du coteau densément végétalisée renforcée par les masses boisées très denses qui la longe.

A noter : La limite départementale à l'est est administrative. On observe une continuité du paysage vers le département de l'Indre.

Une structure paysagère lisible

Le paysage des Gâtines du Sud Touraine s'organise autour de larges plateaux ouverts vallonnés, marqués par de profondes vallées encaissées.

D'une façon générale, les plateaux sont cultivés en de larges parcelles ouvertes. Ils sont ponctués de forêts et de bois d'importance très variable qui nivellent visuellement le relief très perceptible physiquement. Les vues sont longues et dégagées sur les étendues cultivées. L'habitat est très peu nombreux sur le plateau, l'exploitation agricole est de surface importante et les bâtiments agricoles sont rares.

Les vallées quant à elles (La Claise, L'Aigronne - Le Brignon - L'Indre et l'Indrois) sont généralement profondément encaissées, densément végétalisées et accueillent villes, bourgs et villages. Depuis les plateaux, elles apparaissent comme une large « bande verte ». A l'inverse des Gâtines du Nord où les clochers des villages étaient de véritables points d'appel et de repères, les villages des Gâtines du Sud Touraine sont « cachés » « lovés » dans une végétation dense, implantés sur les coteaux des vallées.

La structure paysagère des vallées est simple et suit une organisation toujours similaire, notamment les vallées de La Claise, l'Aigronne, le Brignon et l'Indrois :

⇒ coteaux marqués densément végétalisés, constituant une ligne physique et visuelle continue, fermant le paysage de la vallée. A noter : Le coteau nord de l'Indrois est entaillé, ce qui donne une limite visuelle découpée et dynamique;

⇒ coteaux urbanisés : les villages sont construits sur les pentes plus ou moins abruptes des coteaux, ce qui engendre un étagement du bâti, un enchevêtrement des toits, un équilibre végétal-bâti agréable et valorisant. Quelques fermes et hameaux ponctuent les coteaux;

⇒ fonds de vallées relativement étroits dans lesquels sinuent les rivières, masquées par une végétation dense (saules, peupliers). On y trouve très peu d'habitat mais quelques moulins.
Exemple sur la Claise : Moulin de Ris, Moulin de La Roche Berlaud, Moulin de Tourneau.

Particularités et sous unités

■ **Au Nord de la vallée de l'Indre, la structure paysagère de l'unité se modifie très légèrement. On note notamment :**

⇒ des vallonnements plus prononcés;

⇒ une densité plus importante sur les plateaux des bois, de l'habitat rural, des manoirs et châteaux;

⇒ la présence de villages sur le plateau ou sur les hauts de coteaux, dont les clochers constituent des points de repères et d'appel tel Villeloin - Coulangé, Montrésor…

Ces particularités permettent de définir deux sous-unités :

- les Gâtines de Preuilly sur Claise (au sud de l'Indre)

- les Gâtines de Loches - Montrésor (au nord de l'Indre)

Elles présentent toutes deux une structure paysagère lisible et analogue mais la seconde (Gâtines de Loches - Montrésor) est comparativement plus dense, moins ouverte (et/ou dégagée).

■ **La vallée de l'Indre**

La vallée de l'Indre est large, cependant, si on retrouve la structure générale des vallées des Gâtines du Sud Touraine, elle est rendue confuse par un nombre trop important d'éléments de même échelle, un manque de hiérarchie, une perte de lisibilité. En effet, le profil paysager est très confus.

Très densément végétalisée, la vallée compte de très nombreuses barrières végétales visuelles (importance des peupleraies). L'urbanisation est diffuse le long des axes principaux parallèles à la rivière. Les villages s'individualisent sur les coteaux, souvent peu visibles, enfouis dans la végétation. Les coteaux sont entaillés par des affluents, ce qui laisse percevoir des échappées visuelles repérables par la végétation touffue.

Outre une limite pédologique entre Gâtines de Loches-Montrésor et Gâtines de Preuilly sur Claise (cf carte de zonage géographique), la vallée de l'Indre constitue une limite paysagère entre les deux sous-unités paysagères.
Pas de covisiblité de coteau à coteau dans la vallée de l'Indre.

BLOC DIAGRAMME DE LA VALLÉE DE L'INDRE

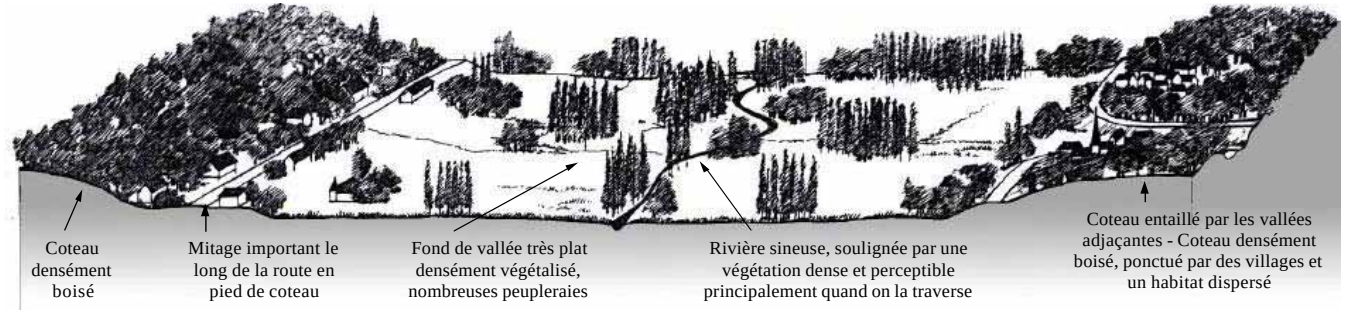

Peupleraies dans la vallée de l'Indre

PALETTE CHROMATIQUE

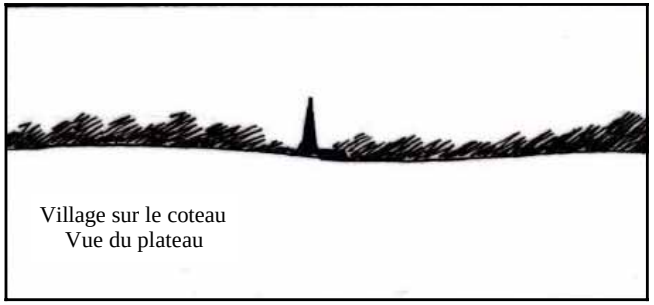

Village sur le coteau
Vue du plateau

Exemples :
Preuilly sur Claise, Montrésor, Saint Hippolyte,
Betz Le Château, Le Grand Pressigny

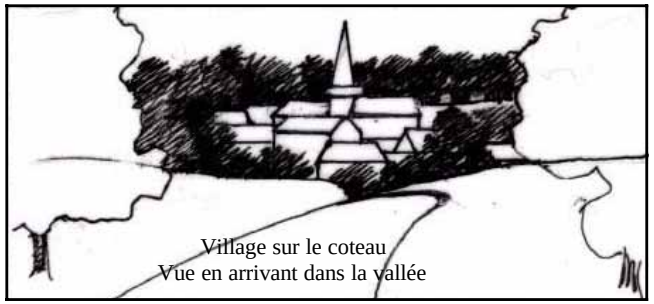

Village sur le coteau
Vue en arrivant dans la vallée

MOTS CLEFS - AMBIANCES

Paysage d'alternance.

Un sentiment de liberté « bien-être » apaisant.

Un paysage lisible mais un équilibre précaire.
Ex : Vallée de l'Indre

Répétition d'un schéma plateaux-vallées;

Un patrimoine architectural
ancien et intéressant, notamment dans les bourgs
(que ce soit le château,
l'église ou la petite maison de ville)
Caractère touristique développé.

BLOC DIAGRAMME DES GÂTINES DU SUD TOURAINE

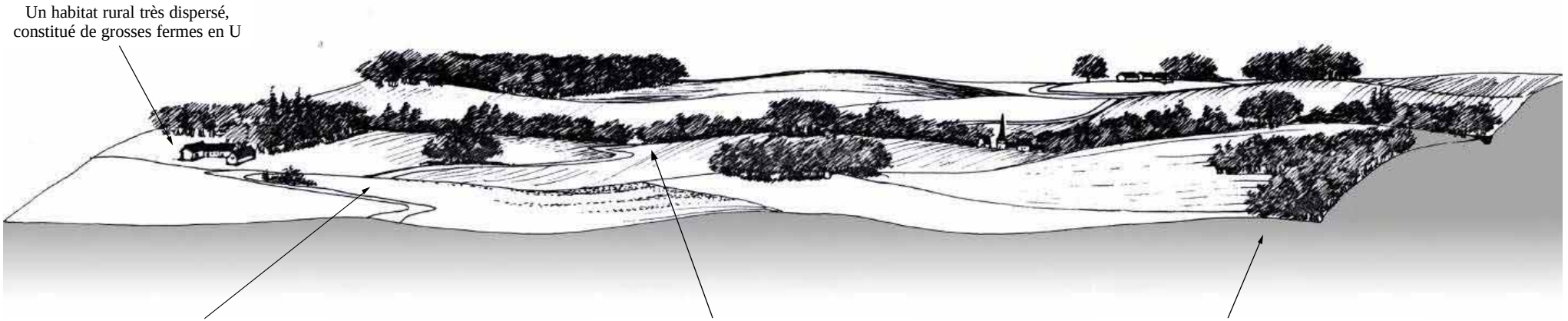

L E S G A T I N E S D U S U D

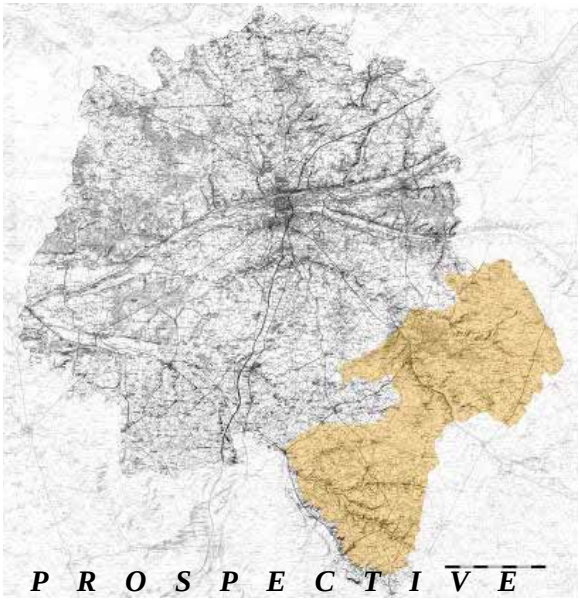

LES ELÉMENTS IDENTITAIRES

1 Des plateaux agricoles ondulés ouverts mais ponctués de bois.

2 Des vallées densément végétalisées, repères depuis les plateaux par une ligne verte.

3 Urbanisation des vallées : villes et villages de caractère.

1 Plateaux agricoles ouverts mais ponctués de bois

Les plateaux agricoles des Gâtines du Sud se caractérisent par de larges surfaces agricoles (jeux de textures et de couleurs), animées par des masses boisées importantes et ponctuées d'un habitat rural de caractère, sobre et discret, toujours accompagné d'une végétation souple sous forme de bosquet.

Silhouette traditionnelle et harmonieuse des hameaux

Exemple d'implantation difficile de nouveaux bâtiments, rupture dans l'échelle et l'harmonie des volumes

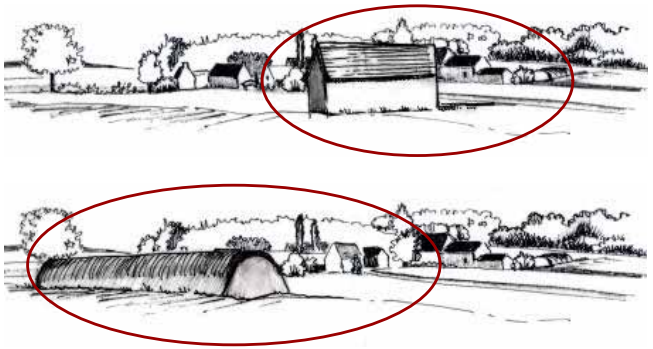

Impacts des tendances d'évolution

Tendance à la stabilité (peu de signes visuels d'évolution)

L'évolution de l'agriculture peut conduire au développement de bâtiments annexes de stockage par exemple. Un enjeu paysager existe quant à l'implantation de ces nouveaux bâtiments, à leur intégration par rapport aux masses végétales d'accompagnement et au choix des matériaux.

Tendance à l'augmentation des plantations de boisement : résineux en particulier - actuellement jeunes plantations de moins de 10 ans qui ne ferment pas encore le paysage.

Exemple d'intégration d'un hangar agricole en conservant l'harmonie et l'imbrication des volumes du hameau

2 Vallées densément végétalisées

Les vallées se caractérisent par une végétation importante :

- d'une part sur les coteaux, association de châtaigniers, chênes, acacias, quelques pins.

- d'autre part au niveau des fonds de vallée où on observe en plus d'une ripisylve souvent dense d'importants boisements (de type peupleraies), paysage fermé, vues de coteau à coteau occultées.

Fermeture des paysages de la vallée de l'Indrois

Impacts des tendances d'évolution

- **Sur les coteaux**
  Tendance à la stabilité des boisements de coteau : grignotage ponctuel à proximité de certains bourgs en liaison avec quelques extensions résidentielles.

- **Dans les vallées**
  L'ensemble de la vallée semble planté, par conséquent tendance à la stabilité des surfaces plantées.
  On note cependant que de nombreuses peupleraies arrivent à terme et vont vraisemblablement être exploitées et coupées, ce qui s'accompagne d'une ouverture ponctuelle, momentanée avant replantation (de nouveau, fermeture progressive liée au développement des peupliers)… Ainsi, on peut prévoir à court terme une tendance à l'ouverture du paysage de la vallée. Une campagne de sensibilisation pourrait permettre avant la nouvelle campagne de plantation de conserver quelques co-visibilités particulièrement intéressantes.

3 Urbanisation des vallées : villes et villages de caractère

Les villes et villages offrent généralement un cœur ancien de caractère, des ambiances médiévales dans les rues étroites, une urbanisation dense et entremêlée (jeux de volumes, de toitures…).

Par rapport aux extensions de bourgs, on note actuellement une tendance à l'éparpillement des maisons individuelles sur les coteaux, ce qui s'accompagne d'un mitage dans la trame boisée (exemple de Genillé) parfois même sur le coteau faisant face au bourg (exemple de Preuilly-sur-Claise).

Loches est une ville un peu à part qui offre un cœur ancien de très grande qualité, perché sur un éperon rocheux, contrastant de façon très violente avec la ville nouvelle en contrebas et sur les coteaux. La déviation permet une découverte progressive des différents paysages de Loches avec des secteurs identitaires mais aussi d'autres tout à fait banalisants (zones commerciales et d'activités à chaque giratoire).

Extensions urbaines de Preuilly sur Claise dans un petit vallon perpendiculaire

Importance de l'équilibre entre espace végétalisé et espace construit

Peu de pression urbaine sur l'ensemble des Gâtines du Sud Touraine, ce qui se traduit par une tendance à la stabilité (extensions raisonnables et contrôlables).
Exemple de Preuilly sur Claise

Quelques signes de pressions urbaines : Loches génère une petite pression urbaine sur ses abords qui se traduit par le développement de « hameaux récents » autour d'une ancienne ferme et qui engendre un mitage du paysage rural. Les règlements d'urbanisme peuvent permettre de maîtriser ces phénomènes sous réserve d'une stratégie communale.

Tendance au développement touristique qui se lit au niveau de l'élargissement de certaines infrastructures et structures d'accueil (exemple du Grand Pressigny), restauration du bâti, ravalement des façades, développement aussi des gîtes et des chambres d'hôtes.

Structure urbaine de Loches

Développement d'une zone à vocation industrielle et d'activités implantée sur le coteau

Déviation marquée par des secteurs à vocations d'activités et commerciales à chaque carrefour important signalé par un carrefour giratoire

Hameau en périphérie de l'agglomération lochoise soumis à une influence urbaine : constructions récentes et mitage

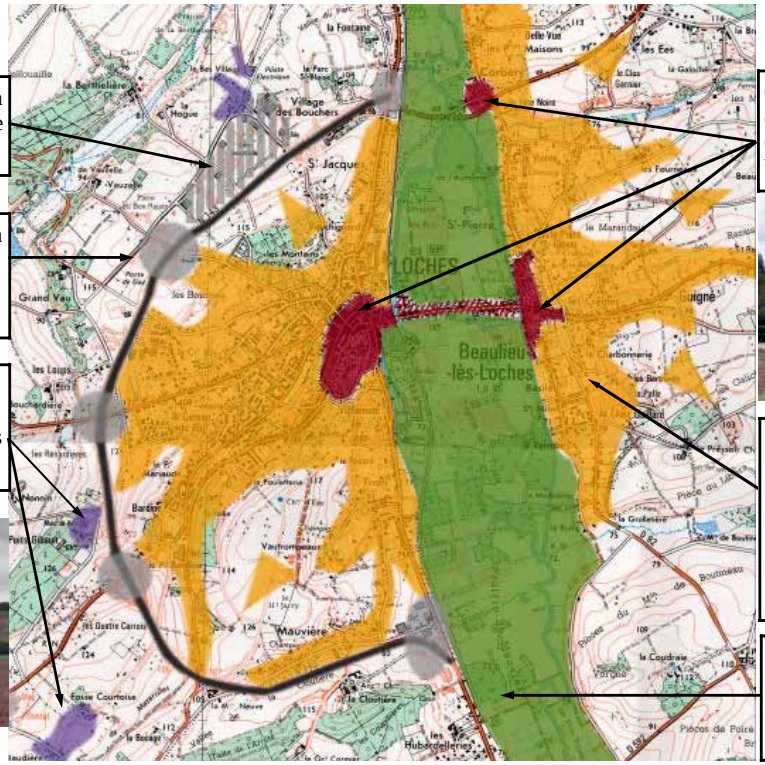

Centre ancien de Loches implanté sur un éperon rocheux et centre ancien de Corbery et de Beaulieu Les Loches en bordures de l'Indre

Ville récente : Extensions urbaines étagées sur le coteau et sur le plateau, présence de quelques vides urbains (enclaves agricoles au cœur du tissu urbain sur le coteau)

La vallée de l'Indre densément plantée de boisements (peupleraies) : paysage fermé, relations visuelles de coteau à coteau occultées

- Projet de valorisation de la vallée de l'Indre dans le secteur de Loches, Beaulieu les Loches, Perrusson qui s'articule autour de 3 espaces : Espace ludique et de spectacle - une ferme pédagogique - un espace de loisirs sportifs.
Ce projet à l'initiative de Loches Développement s'accompagnerait de la réduction importante des peupleraies (environ 300 ha) et de la mise en scène du patrimoine architectural de Loches.

- Établissement d'une charte à l'initiative de Loches Développement, pour limiter les boisements et favoriser l'espace prairial. Mais l'entretien et le maintien de la prairie passe par la valorisation et le retour d'un élevage de plein air.

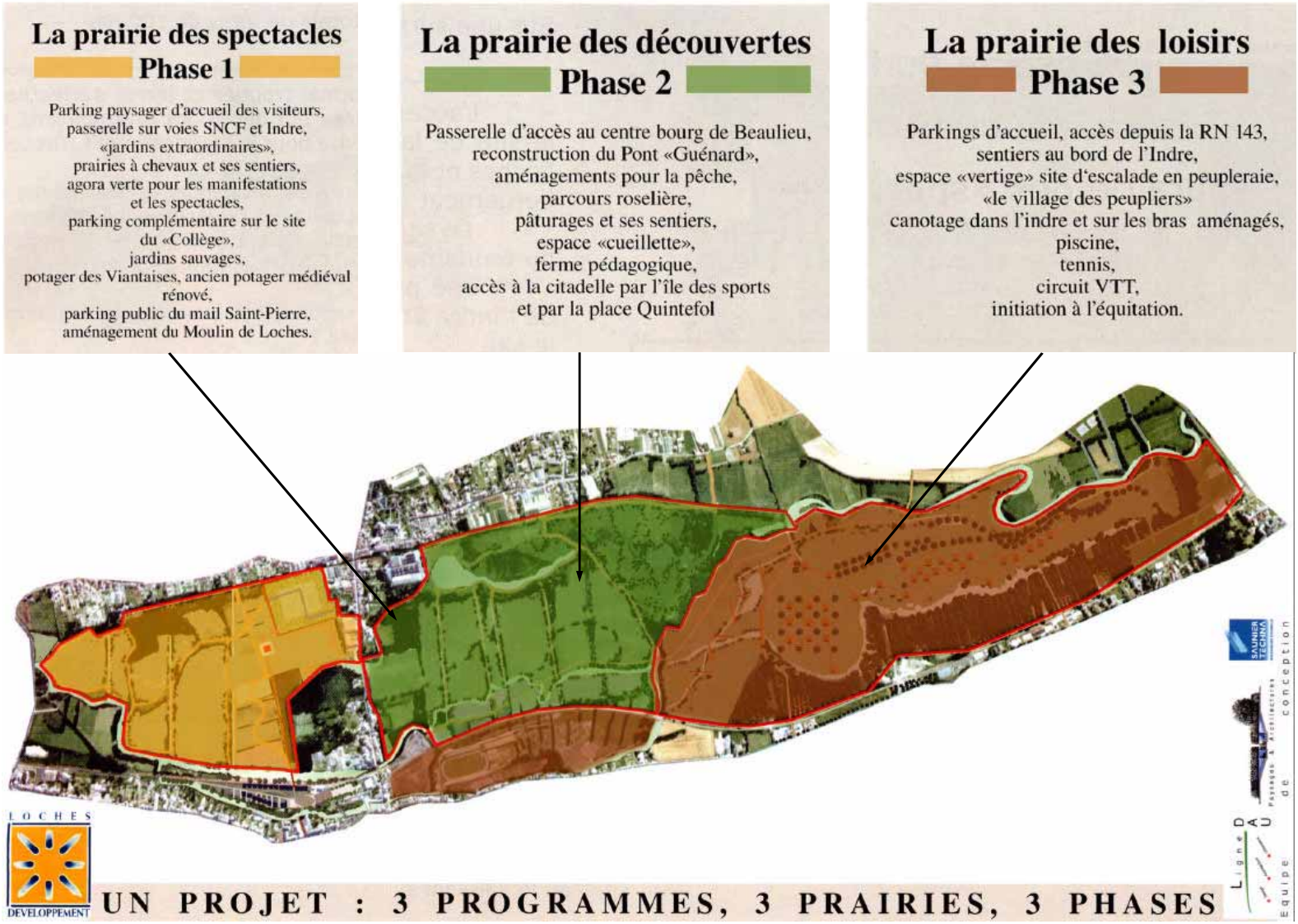

L A V A L L É E D E L A V I E N N E

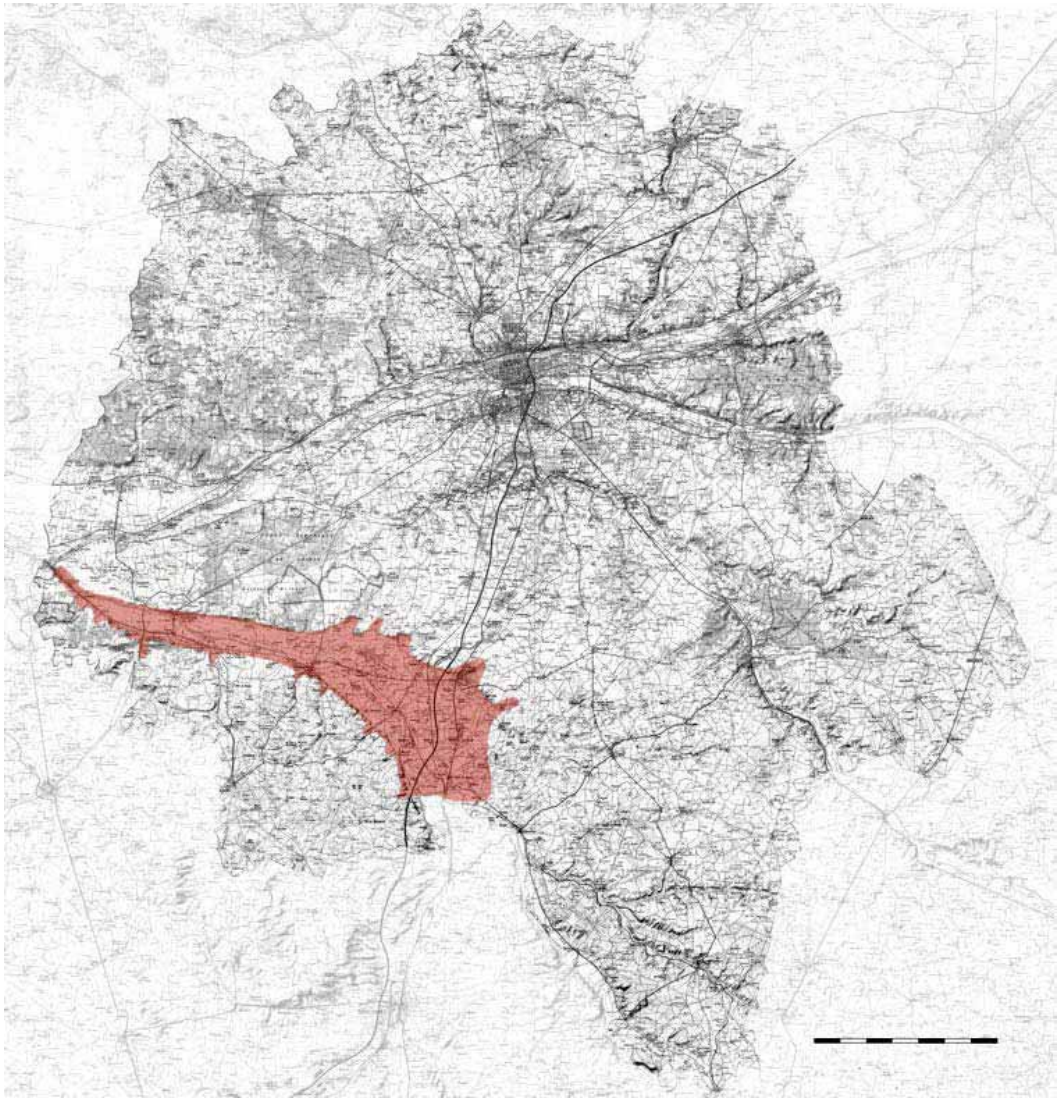

LA VALLÉE DE LA VIENNE

« Chinon, Chinon, Chinon
Petite ville et grand renom
Assise sur pierre ancienne
Au haut le bois, au pied la Vienne » Rabelais

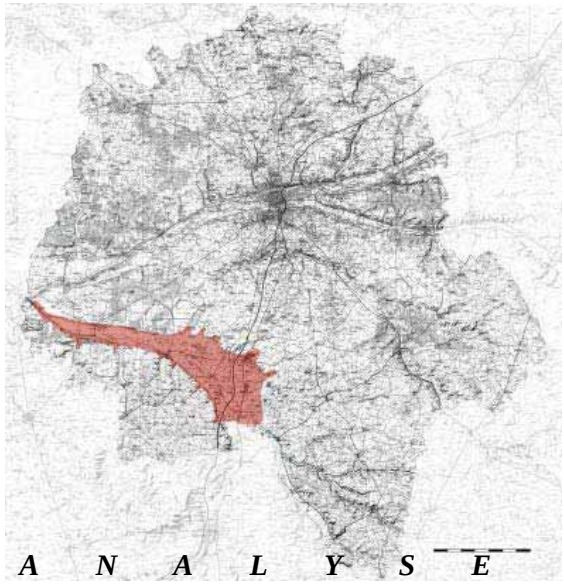

- **Une vallée densément peuplée et ce depuis très longtemps**
- **Une unité géographique, la vallée évolue d'un profil très large en amont à un profil plus resserré et étroit vers l'aval**
- **Une forte activité économique, de la viticulture à l'exploitation du sol**
- **Un lieu de passage et de fixation des activités, importance des infrastructures**

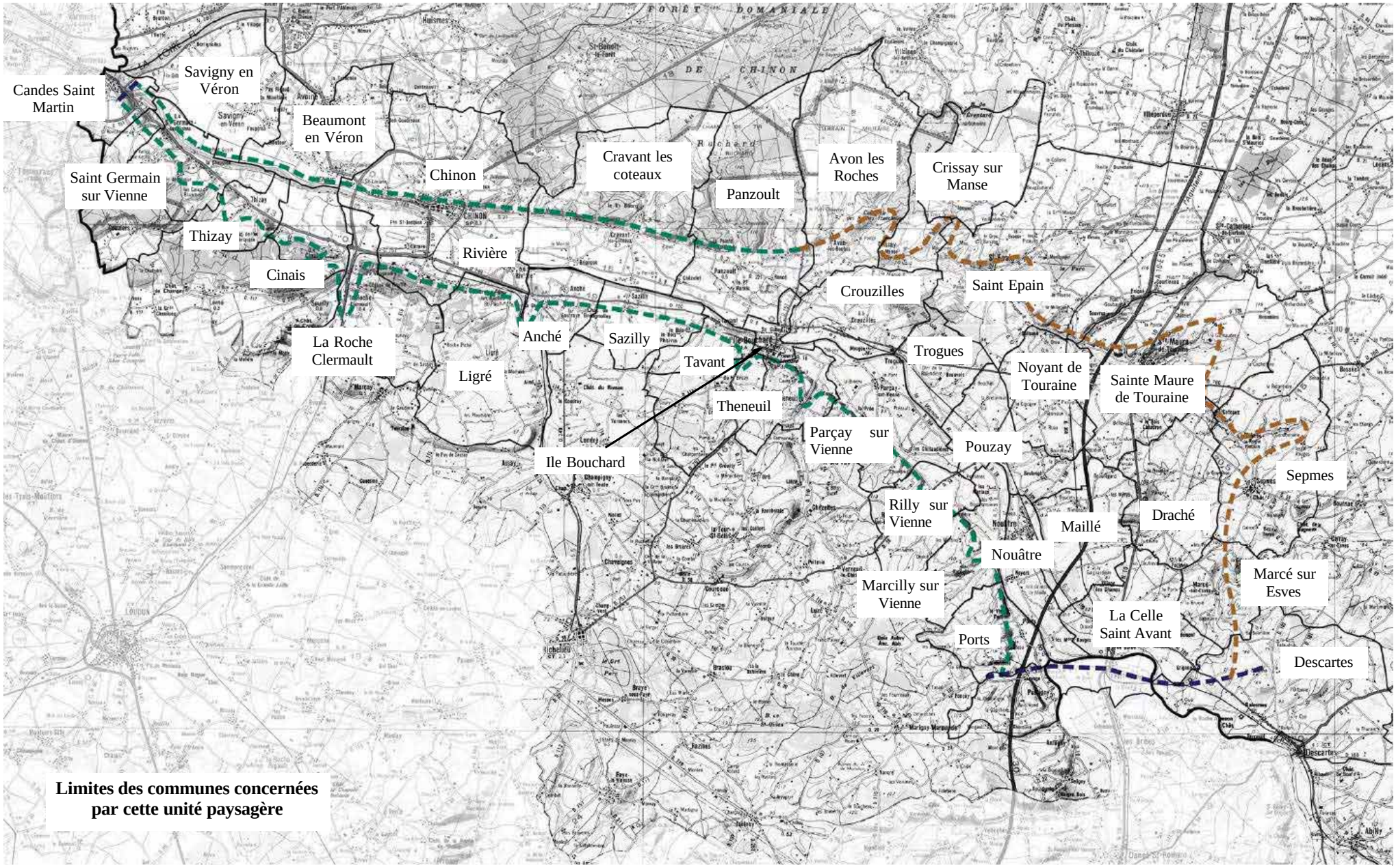
Candes Saint Martin
Savigny en Véron
Beaumont en Véron
Saint Germain sur Vienne
Chinon
Cravant les coteaux
Panzoult
Avon les Roches
Crissay sur Manse
Thizay
Rivière
Cinais
Crouzilles
Saint Epain
La Roche Clermault
Anché
Sazilly
Tavant
Trogues
Noyant de Touraine
Sainte Maure de Touraine
Ligré
Theneuil
Parçay sur Vienne
Pouzay
Ile Bouchard
Sepmes
Rilly sur Vienne
Maillé
Draché
Nouâtre
Marcé sur Esves
Marcilly sur Vienne
La Celle Saint Avant
Ports
Descartes
Limites des communes concernées par cette unité paysagère

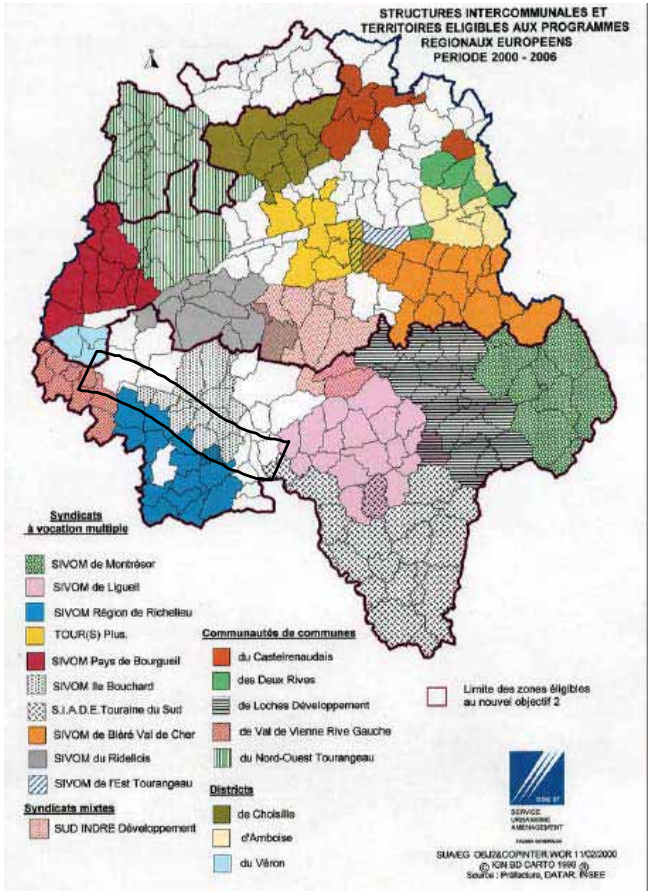

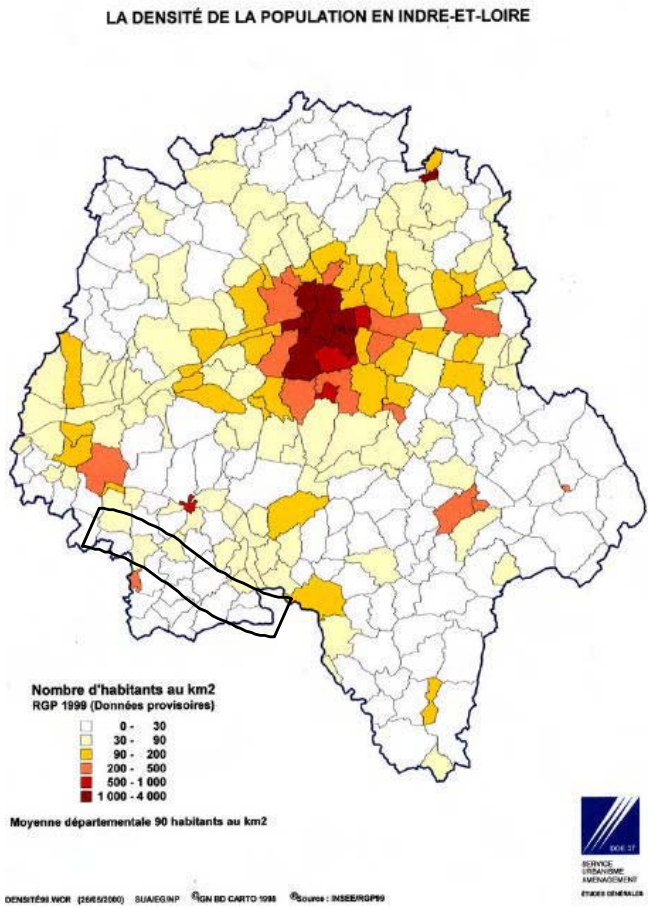

Les données administratives

■ **Cantons concernés**

Chinon - Descartes - L'Île Bouchard - Sainte Maure de Touraine

■ **Communes concernées (avec bourg)**

Anché - Avon les Roches - Chinon - Cravant les Coteaux - Crissay sur Manse - Crouzilles - Draché - La Celle Saint-Avant - L'Ile Bouchard - Maillé - Marcé sur Esves - Marcilly sur Vienne - Nouâtre - Noyant de Touraine - Panzoult - Parcay sur Vienne - Ports - Pouzay - Rivière - Saint Epain - Saint Germain sur Esves - Sainte Maure de Touraine - Sazilly - Tavant - Thizay - Trogues

■ **Communes concernées (sans bourg)**

Cinais - Descartes - La Roche Clermault - Ligré - Rilly sur Vienne - Theneuil

■ **Structures intercommunales traversées**

- SIVOM de Ligueil
- SIVOM Île Bouchard
- Communauté de Communes de Val de Vienne - rive gauche

Surface approximative concernée : 41,2 km²

	1982	1990	1999
Population totale de l'Indre et Loire	505 908	529 314	553 848
Population totale de la vallée de la Vienne	26379	26537	26791
Population vallée de la Vienne / population de l'Indre et Loire	5,2 %	5 %	4,8 %

Géologie et pédologie

La rivière a successivement entaillé et traversé les trois étages du Turonien, qui constituent ici la quasi totalité des roches encaissantes. Le Turonien supérieur, couramment appelé tuffeau jaune, s'enrichit en grains de quartz au fur et à mesure qu'on se rapproche du Chinonais, où il prend le nom de millarge. En-dessous, la craie blanche du Turonien moyen est une roche tendre, poreuse, micacée, qui donne de bons sols bruns calcaires, profonds et équilibrés. Enfin, à la base des versants, on rencontre la craie marneuse à Inocérames du Turonien inférieur, qui disparaît progressivement vers l'aval, masquée par des dépôts alluviaux ; elle devient rapidement absente en rive droite, notamment à partir de Panzoult. Il est bien peu d'endroits où la Vienne ait entièrement incisé l'épaisseur des calcaires. On peut cependant voir en période d'étiage, aux abords de Marcilly-sur-Vienne, les dalles du Cénomanien affleurer sur la rive.
Des dépôts alluvionnaires plus ou moins récents recouvrent les versants de la vallée.

Une tradition très ancienne qui perdure jusqu'à nos jours du travail de la pierre et de l'extraction des matériaux du sous-sol :
- carrières de l'époque mérovingienne qui fournissaient les sarcophages de toute la région;
- réserves à grains creusées dans la roche, dès l'Antiquité et jusqu'au Moyen Age;
- nombreux souterrains aménagés;
- carrières de pierres de taille pour les habitations et les monuments de la région, dont l'activité a pratiquement disparu depuis le début du XXe siècle. Il ne subsiste que la carrière de Trogues qui alimente une importante production de chaux hydraulique;
- gravières et ballastières dans la vallée, encore en activité.

Occupation du sol

La pédologie explique la grande diversité des cultures que l'on trouve dans cette unité.

- **Prairies naturelles et bocage** dans la plaine sur des sols hydromorphes et souvent inondables. Dominance de l'élevage.
- **Culture de la vigne** sur les terrasses graveleuses et ensoleillées
- **Grandes cultures sur les terrasses plus riches**, mais ne bénéficiant pas d'un climat suffisamment doux pour la vigne.

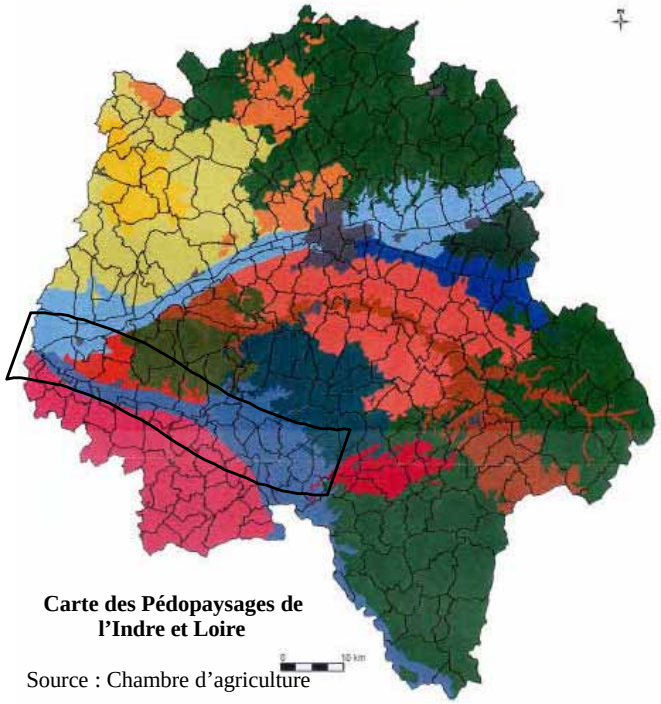

Carte des Pédopaysages de l'Indre et Loire

Source : Chambre d'agriculture

Relief et hydrographie

La vallée de la Vienne prend en écharpe toute la partie sud-occidentale du département, depuis Antogny jusqu'à la confluence de Candes-Saint-Martin.

Après avoir décrit quelques sinuosités au niveau des communes d'Antongy et de Pussigny, la rivière reprend la direction sud-nord qu'elle avait dans le département de la Vienne. Puis, à partir de Pouzay, elle s'oriente résolument vers le nord-ouest. Après les deux courbes qu'elle décrit au droit de Trogues et de Mougon, son cours devient quasiment rectiligne entre l'Île Bouchard et Rivière puis change de rive à Chinon pour suivre le coteau droit jusqu'à la confluence.

Depuis le début de l'Ère Quaternaire, la Vienne n'a cessé de s'enfoncer au sein du plateau et les versants de sa vallée atteignent généralement une dénivellation de l'ordre de 50 à 60 m.

De nombreux affluents, ou même des vallées sèches, ont entaillé les versants, donnant souvent un aspect festonné et souple aux coteaux : sur la rive droite, il s'agit de la Creuse, du Réveillon, de la Manse et du ruisseau du Moulin à Panzoult et, en rive gauche, de la Petite-Veude, de la Bourouse, de la Vende à Anché et du Négron.

Une impression de vallée très large aux versants doux et vallonnés.
Paradoxalement, cette vallée se resserre vers l'aval, limitée au nord par les coteaux abrupts du plateau du Ruchard.

Caractéristiques Pédopaysagères des Vallées et coteaux de la Vienne, de la Creuse et de la Manse Source : Chambre d'agriculture

• Plaine alluviale et replats de terrasses de la Vienne et de la Creuse développés au sein d'alluvions modernes et anciennes reposant sur des matériaux crayeux turoniens et sénoniens.	Sols peu évolués Hydromorphie marquée	**Iles et grèves :** prairies pacagées, végétation naturelle de pelouses, roselières et bois. **Plaines alluviales :** grandes cultures, nombreuses gravières en eau, quelques vignes, prairies naturelles, bocage de frênes et chênes têtards. **Terrasses alluviales :** grandes cultures, quelques peupleraies, nombreuses vignes et bosquets, anciennes gravières.
• Coteaux crayeux recouvert de dépôts sableux	Sols calcimagnésiques peu profonds sur les pentes, plus épais sur les plateaux et dans les vallons doux	

Les particularités architecturales

La vallée de la Vienne prend en écharpe toute la partie sud-occidentale du département.

Elle constitua une voie de pénétration facile aussi bien par voie fluviale que par voie terrestre, ce qui fait que la vallée de la Vienne rassemble une des plus fortes concentrations mégalithiques de Touraine.

La vallée de la Vienne subit les influences architecturales des provinces voisines de l'Anjou et du Poitou.
A l'ouest, l'association de façades en pierre de tuffeau et les toitures en ardoises est caractéristique de l'influence angevine. En remontant la vallée, l'influence du Poitou, puis celle du Cher se font sentir, la tuile plate apparaît, les murs sont construits en moellons calcaires jaunes, les toitures souvent hautes sont décalées, murs le long des rues assurant une continuité minérale dans les villages.

L'architecture romane est aussi représentée, et montre cette influence poitevine:
- église de Parcay sur/Vienne et d'Antogny;
- église de Rivière : architecture romane construite avec les pierres blanches d'Anjou venues par la rivière.

L'habitat récent (XXe siècle) s'est affranchi de ces influences, introduisant des volumes et des matériaux étrangers à la région, mitant le paysage par son implantation au gré des opportunités foncières plutôt qu'en fonction du relief ou de l'orientation.

L'urbanisation dans la vallée

- Les villes et villages de coteaux
  Chinon, Sainte Maure de Touraine, Cravant-Les-Coteaux, Thizay.

- Les villes et villages de la vallée
  Ces villages s'étalent souvent de part et d'autre de la rivière au niveau des ponts.
  L'Ile Bouchard se divise en trois parties de part et d'autre de la Vienne et sur l'île où est construite la mairie.

- Les villages des vallons
  Calés par les rondeurs des vallonnements, ces villages constituent des points d'appel de part et d'autre de petits vallons. Les maisons sont serrées autour d'un clocher pointu, soit en ardoise, soit en pierre : Crissay sur Manse - Saint Epain - Avon Les Rochers qui s'effiloche vers l'Île Bouchard.

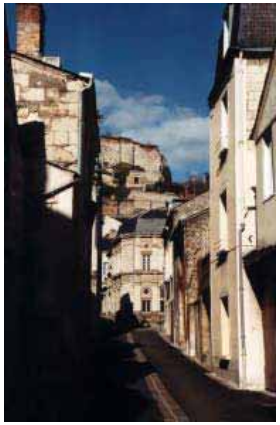

UNITÉ PAYSAGÈRE DE LA VALLÉE DE LA VIENNE

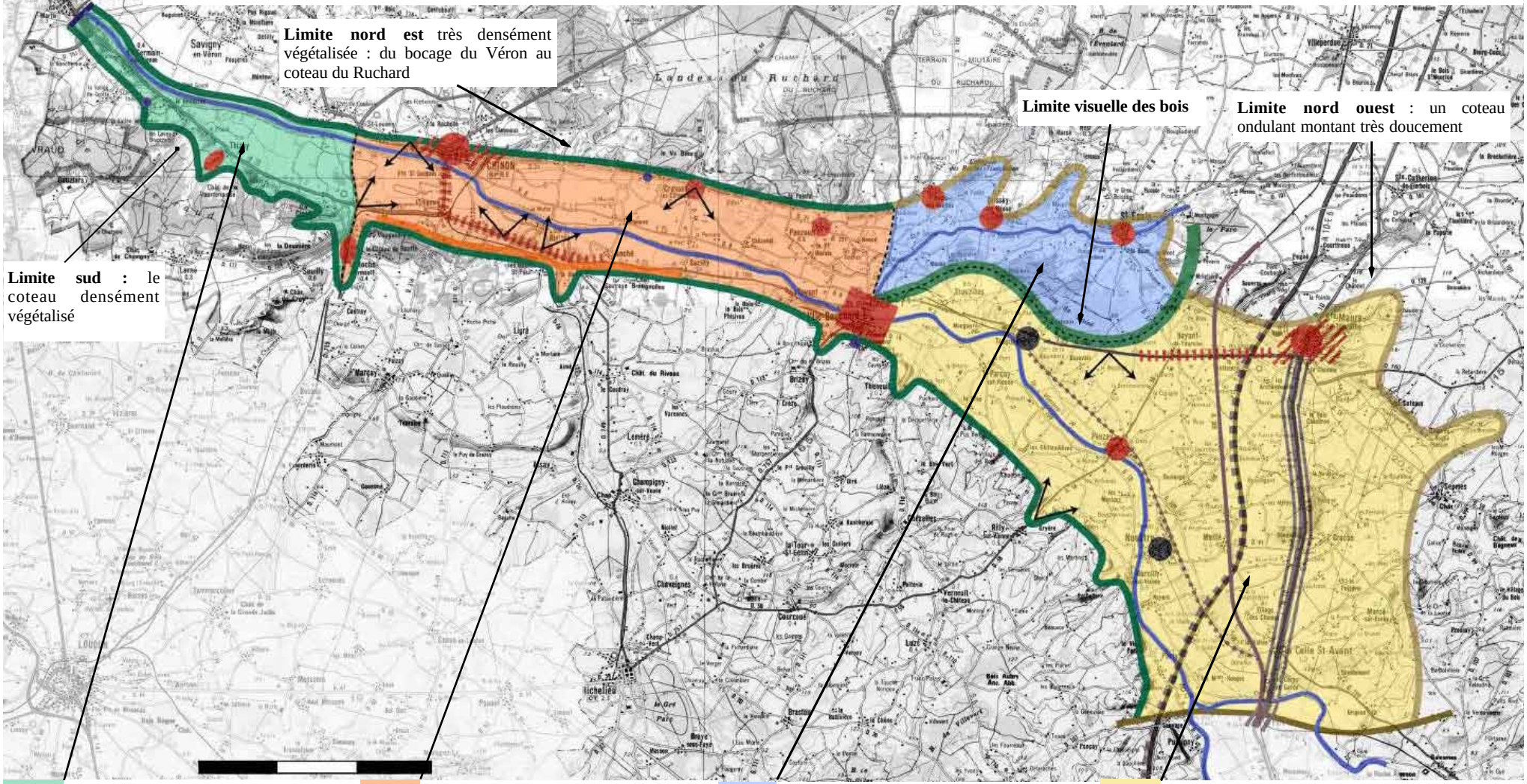

La vallée resserrée de Chinon à la confluence

Paysage fermé densément végétalisé
Très peu de perception de la Vienne
Habitat au pied de coteau remontant dans les vallons adjacentes (ovales rouges)

La vallée viticole entre l'Île Bouchard et Chinon

Paysage ouvert viticole, fortement marqué par les coteaux
Sous-unité dominée par Chinon
Ponctuation par des propriétés viticoles en pied de coteau (ligne orange)

La vallée de la Manse

Un paysage aux lignes courbes, aux rondeurs douces
Une structure semblable à la structure de la vallée de la Vienne, mais à une échelle plus réduite, plus humaine

Une vallée large et active Depuis la Celle St Avant jusqu'à L'Île Bouchard

Une vallée très large (perte de la perception des coteaux)
Une ossature paysagère harmonieuse
Un paysage déstructuré dominé par les infrastructures

Les limites de l'unité

La vallée de la Vienne est limitée fortement par le plateau du Richelais, coteau marqué formant un arc de cercle et entaillé par de nombreuses vallées rejoignant celle de la Vienne.

A l'est, la vallée est limitée par de doux vallonnements, transition avec la boutonnière de Ligueil et les plateaux agricoles du centre.

Quand elle prend la direction est-ouest (à partir de l'Ile Bouchard), la vallée est fermée au nord par le plateau du Ruchard puis par la ligne végétale très forte du bocage du Véron.

Réalités physiques, géographiques et structurelles. L'unité de la vallée de la Vienne présente des variations paysagères liées à son profil, à une densité variable de ses composantes (habitat, vigne, peupleraie), qui induisent des ambiances paysagères différentes. Quatre séquences (ou sous-unités) paysagères ont ainsi été déterminées.

Mise en évidence de l'aspect confus du paysage et la justification des infrastructures

1 - Une vallée large et active
Depuis la Celle St Avant jusqu'à L'Île Bouchard

Un paysage structurel harmonieux

La vallée est très dissymétrique.
La rive gauche est marquée par le coteau du Richelais, chaud et ensoleillé, sur lequel pousse une végétation originale : pelouse calcaire, genévrier, buis….
La rive droite est large. Le coteau est composé de buttes successives, de vallonnements aux pentes douces recouverts de champs cultivés. Cela donne des lignes courbes qui se croisent harmonieusement.

Un caractère de vallée entre le pied du coteau du Richelais et la ligne SNCF

La Vienne décrit de larges méandres dans cette vallée plate. Les prairies naturelles de pacage ou les champs de cultures sont entourés de haies qui forment des écrans successifs.
Des lignes végétales (frênes, saules) soulignent la Vienne ou des cours d'eau affluents, formant aussi des écrans visuels dans la vallée.
Ces pâtures sont quelquefois laissées à l'abandon ou plantées de peupliers, fermant un peu plus l'espace.
A l'intérieur de cette ambiance de vallée, un habitat rural (ferme) se disperse le long des petites voies. Cet habitat est regroupé sous forme de village : Parcay s/Vienne, Pouzay, Trogues, placés en promontoire, dominent la Vienne. A noter : Trogues est aussi très repérable de par la carrière.
La présence de nombreuses gravières et ballastières est atténuée par les nombreuses haies, formant écrans.

Un paysage confus et destructuré

L'importance des infrastructures (ligne SNCF, TGV, autoroute, RN 10, RD 760) a engendré un paysage urbanisé sans logique de développement.

Les routes et voies ferrées coupent les vallonnements, sans aucun respect pour la structure primaire du paysage avec nécessité de constructions de ponts, ouvrages, remblais, déblais.

Les bourgs et villages s'étirent et s'étalent le long de cette logique d'infrastructure :

- Maillé et Draché : mitage important;
- La Celle Saint Avant : zone industrielle et lotissements le long de la RN 10;
- Nouâtre : très visible en descendant du plateau du Richelais. Le cœur du bourg a disparu sous les lotissements, les zones artisanales et militaires le long de la voie ferrée;
- Sainte Maure de Touraine et Noyant de Touraine s'étirant le long de la RD 760.

COUPE ET BLOC DIAGRAMME DE LA SOUS-UNITÉ AMONT : LA VALLÉE LARGE ET ACTIVE DEPUIS LA CELLE ST AVANT JUSQU' À L'ÎLE BOUCHARD

BLOC DE LA RIVE DROITE

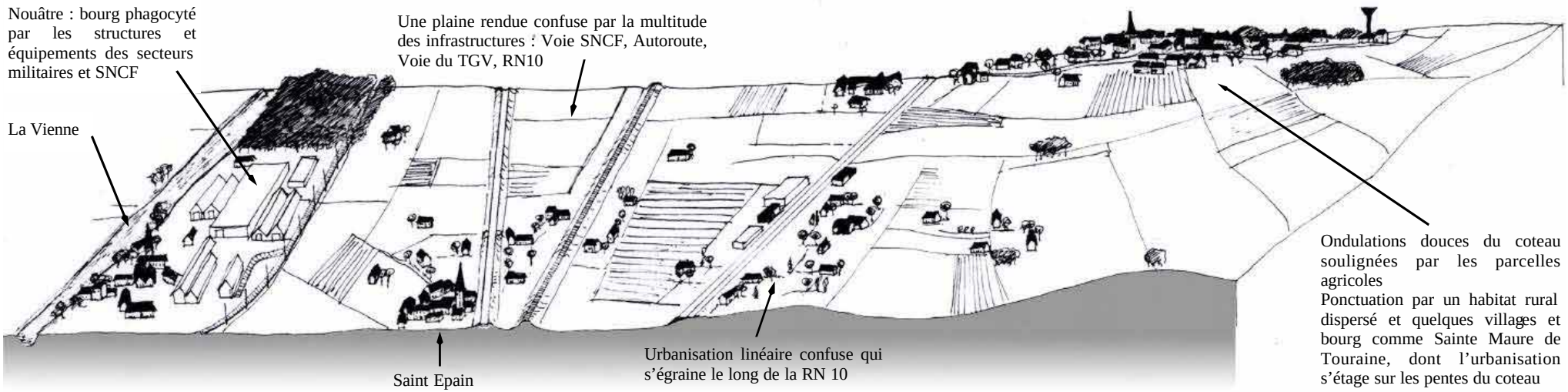

COUPE DE LA RIVE GAUCHE

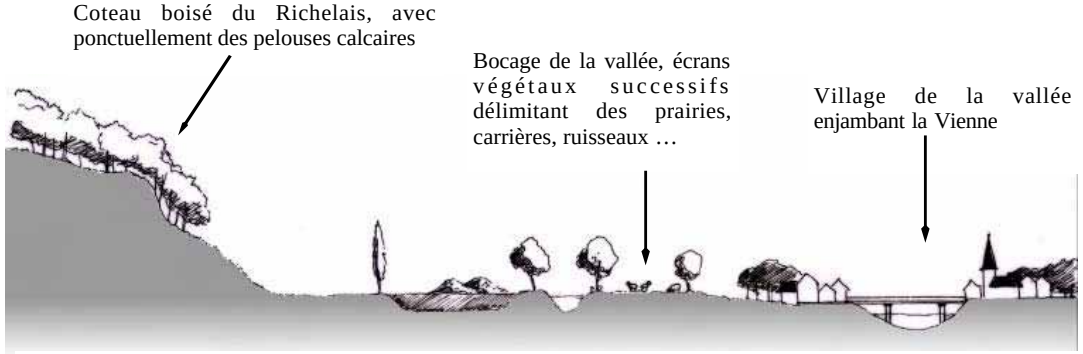

COUPE DE LA SOUS-UNITÉ CENTRALE : LA VALLÉE VITICOLE ENTRE L'ÎLE BOUCHARD ET CHINON

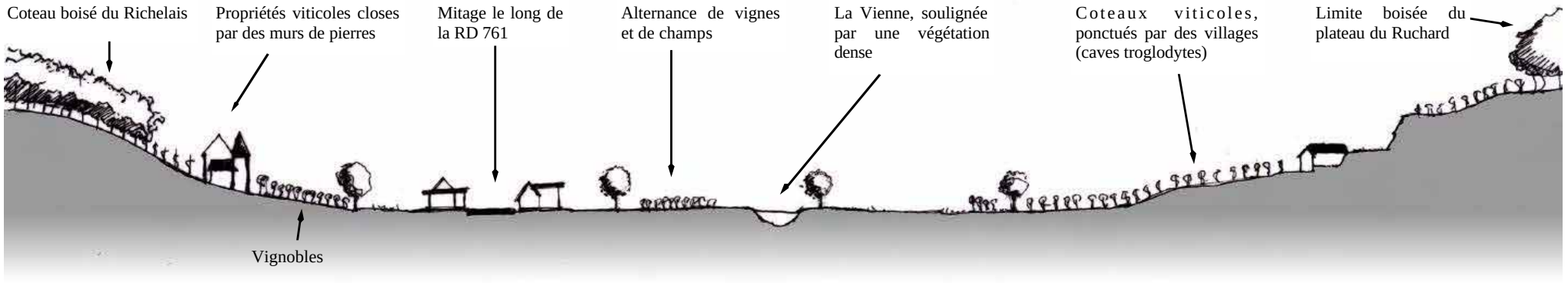

2 - La Vallée de la Manse

La structure paysagère de la vallée de la Manse est semblable à celle de la Vienne. Composée de buttes et de coteaux aux pentes fermes et douces, elle présente un paysage harmonieux de lignes courbes. Elle est ponctuée de très beaux villages (Crissay sur Manse, Saint Epain, Avon….) calés sur les rondeurs des vallonnements.

Un paysage aux lignes courbes, aux rondeurs douces. Une structure semblable à la structure de la vallée de la Vienne, mais à une échelle plus réduite, plus humaine.

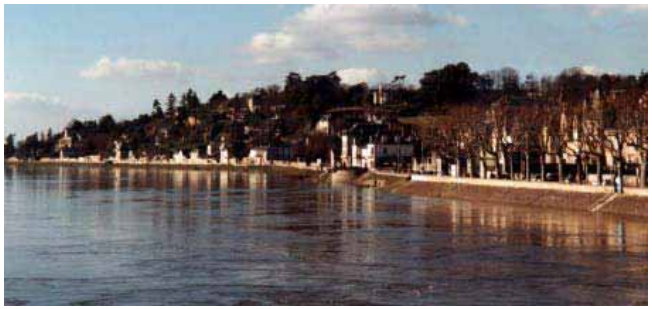

3 - La vallée viticole entre l'Île Bouchard et Chinon

- **Une vallée à la structure très forte, encadrée par deux coteaux marqués.**

- **Une vallée imprégnée par la culture de la vigne et par la vinification.**

Les rangs réguliers de la vigne descendent des coteaux nord (Cravant-Les-Coteaux, Panzoult, Chinon) et s'installent dans la vallée, rive droite comme rive gauche. Malgré une alternance avec d'autres cultures (prairies, champs) et l'implantation d'un habitat de mitage, l'image de la vigne reste très forte et très caractéristique de l'unité. A la culture de la vigne sont associées les grandes propriétés viticoles, belles demeures closes de hauts murs en moellons calcaires. Elles sont implantées au pied des coteaux nord et sud, regardant vers la vallée, les rangs de vignes déroulés devant elles comme des tapis colorés.

- **Une vallée dominée par la ville de Chinon**

Ville blanche étagée sur le coteau, dominée par la forteresse.

Construit sur un étroit éperon rocheux, le château de Chinon domine la Vienne, il est entouré d'une enceinte fortifiée dont la partie la plus ancienne date du Xe siècle. En contrebas du château, le cœur de la ville a gardé son tissu urbain médiéval : rues étroites et sinueuses, maisons du XVe et du XVIe siècles en bois, à colombage, ornée de sculptures, ou en pierre, flanquées de tourelles et percées de fenêtres à meneaux.

L'habitat troglodyte prolonge la ville sur l'est jusqu'au quartier de Ste Radegonde.

Chinon est tourné vers la Vienne

Un alignement de façades en tuffeau du XIXe constitue un élégant front de Vienne. Les quais ont été aménagés entre 1822 et 1832 en partie à l'emplacement des anciens remparts de la ville et plantés de platanes, constituant ainsi une agréable promenade sur le bord de la rivière.

Le pont en pierre conserve encore des piles datant du Moyen-Age, il permet de passer sur la rive gauche où la ville a pu s'étendre (quartier St Jacques).

Une pression urbaine très forte

Dès 1950, des habitations se sont installées sur la rive gauche le long de la RD 760. Formant peu à peu un front bâti continu de qualité médiocre du quartier Saint Lazare jusqu'à Anché : pavillons, clôtures hétérogènes, végétation horticole de jardin, garages, entrepôts, hangars etc.…

L'installation de la centrale de Chinon en 1964 a accentué le phénomène et dynamisé l'économie de la région.

4 - La vallée resserrée de Chinon à la confluence

Aux abords de la confluence avec la Loire, la vallée de la Vienne se resserre. Elle devient étroite et fermée, coincée entre le coteau abrupt et boisé de la rive gauche et la ripysylve dense de la rive droite de la Vienne.

Quelques habitations se serrent dans le coteau calcaire abrupt. Les villages de Saint Germain sur Vienne, La Chaussée, Thizay se sont installés à l'occasion d'une petite vallée de confluence permettant à l'habitat de s'infiltrer et de remonter le long des pentes. De nombreux troglodytes accompagnent cet habitat de coteau.

Entre le coteau et la rivière, est implanté un bocage. Fréquemment inondées par les crues de la Vienne, les prairies sont peu à peu laissées à l'abandon envahies de friches ou plantées de peupliers.

C'est un paysage de plus en plus fermé qui s'installe, une impression de fraîcheur et même d'humidité donnée par la densité végétale autant que par le coteau orienté au nord.
Un contraste très fort entre cette vallée serrée et l'impression d'espace immense qui nous saisit à Candes-Saint-Martin embrassant la confluence des deux rivières.

COUPE DE LA SOUS-UNITÉ PAYSAGÈRE DE LA VALLÉE RESSERRÉE
de Chinon à la confluence

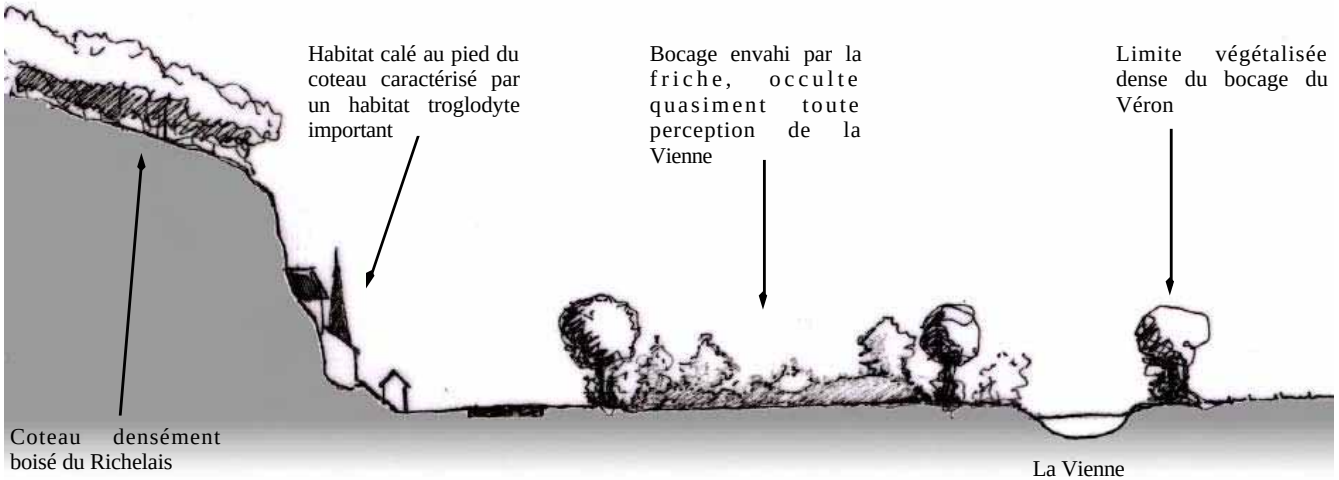

MOTS CLEFS - AMBIANCES

Évolution du degré d'ouverture

Viticulture et belles propriétés viticoles

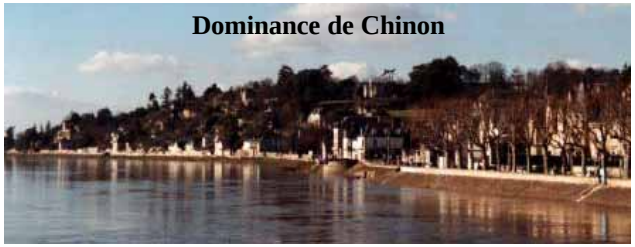

Dominance de Chinon

Infrastructures et activités humaines

La vallée de la Vienne est complexe dans sa perception et hétérogène par ses éléments

La rivière est difficilement perceptible, souvent soulignée par une ripisylve dense

C'est un paysage fermé l'été et transparent l'hiver, dû aux nombreuses lignes végétales.

Ce secteur est profondément marqué par les réseaux de communication, support aux activités humaines qui se sont développées au fur et à mesure des besoins.

Une progression dans l'ouverture du paysage, proportionnelle à l'échelle des vallées.

L A V A L L E E
D E L A V I E N N E

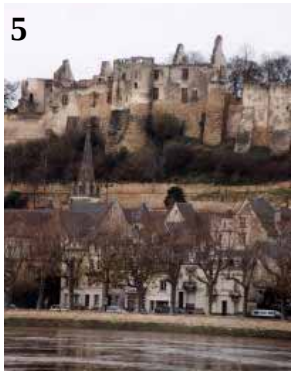

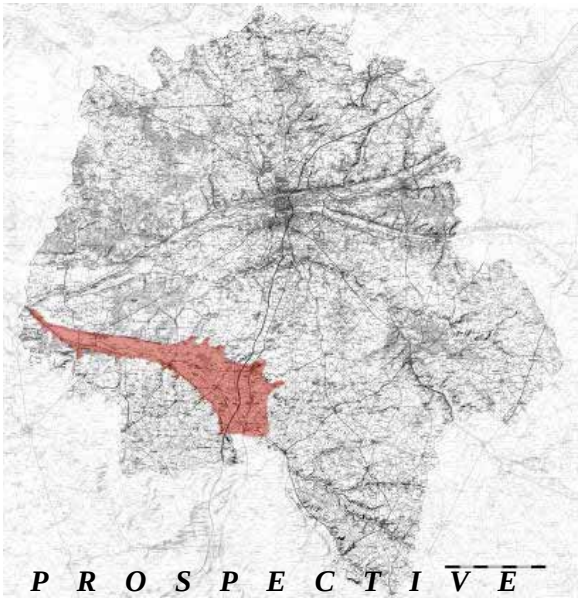

LES ÉLÉMENTS IDENTITAIRES

1. Une double influence dans la palette chromatique et texturale des matériaux de construction.
2. Évolution des degrés d'ouverture des paysages et lecture des mutations agricoles
3. Développement important des infrastructures et activités et pression à l'urbanisation
4. Patrimoine viticole paysager et bâti
5. Dominance de Chinon
6. Lecture d'un développement touristique

1 Une double influence dans la palette des matériaux de construction

La vallée de la Vienne subit les influences architecturales des prairies voisines : influence angevine (tuffeau-ardoise) par le nord-ouest, influence du Poitou (moellons calcaires jaunes, tuile plate) par le sud.

Ci à gauche :
Ardoise et tuffeau à Chinon

Ci à droite :
Moellons calcaires et tuiles à la Celle Saint Avant

Impacts des tendances d'évolution

Tendance à la modification de la palette chromatique et texturale au niveau des nouvelles constructions, perte d'une identité : en effet, dans les nouvelles constructions du sud est de la vallée l'ardoise et les crépis clairs sont préférés aux tuiles et calcaires aux teintes chaudes. Ceci se traduit par une homogénéisation de la palette des matériaux sur l'ensemble de l'unité

Lisière urbaine de la Celle Saint Avant : dominance des crépis clairs

2 Lecture des mutations agricoles

Le paysage de la vallée de la Vienne se caractérise par des variations importantes dans les degrés d'ouverture et de fermeture entre les différentes sous unités paysagères :

- Sous unité N° 1 : vallée large et active depuis la Celle-Saint-Avant jusqu'à l'Ile-Bouchard, paysage très ouvert vers le sud, qui se ferme vers l'ouest par de nombreuses parcelles de boisements (notamment peupliers).

- Sous unité N° 2 : La vallée de la Manse et les vallons perpendiculaires, paysage équilibré et ouvert

- Sous unité N° 3 : vallée viticole de l'Ile Bouchard à Chinon, paysage structuré et rythmé, fond de vallée fermé par une végétation assez dense (ripisylve et boisements en peupliers)

- Sous unité N° 4 : La vallée resserrée de Chinon à la confluence, paysage très fermé densément végétalisé.

Les sites de carrières : secteurs en évolution constante souvent reconvertis en plans d'eau

Traditionnellement : rivière suggérée en arrière plan des prairies

Modification des pratiques culturales : les prairies sont abandonnées au profit des cultures de maïs, perte de la profondeur du paysage et de la lisibilité de la rivière

Impacts des tendances d'évolution

Tendance à la stabilité dans de nombreux secteurs en raison d'une stabilité de l'activité agricole : exemples au niveau de la sous unité 2 (vallée de la Manse et vallons perpendiculaires) et de la sous unité 3 (vallée viticole entre l'Ile-Bouchard et Chinon).

Tendance à la fermeture des paysages, suite à l'évolution des pratiques culturales ou de carrières :

Sous unité N° 1 :

- Les anciens sites d'extraction sont souvent reconvertis en plans d'eau ce qui se traduit :
  - . soit par le développement d'une végétation plus horticole (saule pleureur argenté, arbres pourpres)
  - . soit par le développement d'une végétation spontanée (saules, frênes, peupliers)
  - . soit enfin par la plantation de boisements type peupleraies

En 2001, les demandes de carrières continuent toujours dans ce secteurs.

- La diminution de l'élevage se traduit par l'abandon progressif des prairies qui mettent en scène la rivière au profit de parcelles en maïs qui bloquent les vues sur la rivière et ses rives enherbées

Sous unité N° 4 :

L'abandon progressif de l'élevage entraîne la suppression des prairies souvent remplacées par des boisements de type peupleraies, ce qui se traduit par la fermeture du paysage.

3 Infrastructures, activités et pression à l'urbanisation.

Le paysage de cette unité (et notamment la séquence n° 1) est profondément marqué par les infrastructures nombreuses (A1O, voie SNCF, N1O, ligne TGV, routes départementales larges…).

En parallèle, ce secteur accueille de très nombreuses industries et activités diverses qui génèrent une forte pression à l'urbanisation (du fait d'un bassin d'emploi très développé). On note actuellement un mitage important le long des principaux axes de communication ainsi qu'au cœur du paysage rural : paysage confus, éparpillement, banalisation du caractère architectural et de la palette des matériaux,

Exemples :
- Lisière du bourg de la Celle Saint Avant
- Trogues : urbanisation parcellaire et sur deux voire trois lignes, présence d'enclaves agricoles au cœur du tissu urbain
- Sainte-Maure-de-Touraine, Île Bouchard : Développement le long des axes et présence de vides urbains
- Chinon qui s'étend sur Saint Lazare puis sur le territoire communal de Ligré le long de la route Chinon / l'Île Bouchard.

Principes d'urbanisation de l'Île Bouchard

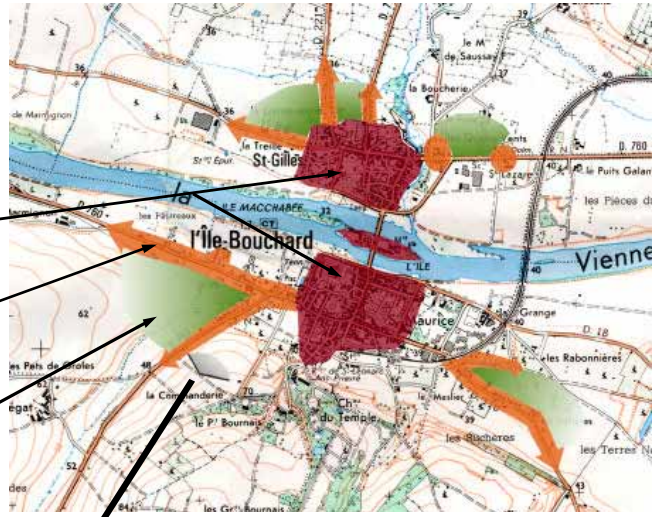

Tissu urbain dense et regroupé autour du bourg ancien

Extensions urbaines récentes sans épaisseur, le long des principaux axes de desserte du bourg

Vides urbains entre deux lignes fines d'urbanisation : principe d'une urbanisation en étoile

On note de très récentes constructions en bordure des axes principaux, ce qui laisse supposer une **tendance à l'amplification du phénomène de mitage,** dans la mesure où ces communes ne possèdent pas de documents d'urbanisme.
Cependant, dans le cadre de la nouvelle loi S.R.U., on devrait observer dans les années à venir un comblement des vides urbains avec restructuration des bourgs.

Principes d'urbanisation de Trogues

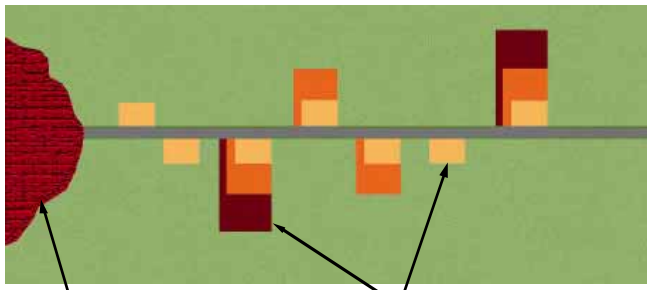

Lisière bâti du bourg

Urbanisation étirée le long d'un des principaux axes de desserte,

urbanisation de type parcellaire sur deux voire trois lignes

A noter : Projet de déviation de l'Île Bouchard encore à l'étude. Le choix d'un tracé nord ou sud n'est pas encore fait mais, dans un cas comme dans l'autre, l'impact paysager dans la vallée ou sur le coteau sera très fort.

Vue panoramique sur L'Ile Bouchard depuis le coteau sud

4 Patrimoine viticole paysager et bâti.

- **Structure, rythme, force, caractère, sensibilité**

  Le paysage de la vallée viticole de l'Ile-Bouchard à Chinon offre un paysage riche, renforcé par un patrimoine bâti particulier : grande propriété viticole, registre de murs, architecture spécifique des bourgs, manoirs….

  Cette qualité architecturale pose évidemment le problème des extensions urbaines et de la diversification de l'ambiance architecturale d'un lieu fort et fier de son passé.

Banalisation et perte d'identité du patrimoine , phénomène de mitage le long des axes principaux

Un patrimoine bâti de caractère, des paysages forts

Signe visuel d'évolution
traduisant la modernisation des pratiques viticoles

- **Les noyers en arbres isolés**

  Le noyer a marqué de son empreinte l'histoire rurale et paysagère du Chinonais.

- **La viticulture semble aujourd'hui être une activité florissante. Le maintien de cette activité dominante entraîne une stabilité des paysages.** La mise aux normes pour le traitement des effluents viticoles va s'accompagner du développement des bacs de rétention : nouvelle structure à intégrer dans les paysages de vignes. De plus, le développement de nouvelles techniques de vinification et de stockage peuvent s'accompagner du développement de nouvelles structures : apparition de nouveaux matériaux, de nouveaux volumes…

  En revanche, une déprise viticole engendrerait une modification profonde de la structure paysagère et la définition d'un nouveau paysage qui se rapprocherait soit de la séquence 1 si la céréaliculture domine soit de la séquence 4 si la plantation de boisement domine.

  Dans l'espace rural, la tendance est au conservatisme architectural, à la restauration du patrimoine bâti traditionnel.

  En périphérie des bourgs, extension et modification des lisières : confusion apportée par la déstructuration du tissu urbain, la création des zones commerciales et d'activités et le mitage le long des principaux axes.

- **Si pendant longtemps, la tendance a été à la disparition des noyers (en isolé ou en alignement) on assiste aujourd'hui à une stabilité voire un développement des noyers grâce notamment à des actions de sensibilisation et des campagnes de replantation comme celles initiées par exemple par le PNR Loire-Anjou-Touraine/C.P.I.E) (même action que dans le Richelais)**

5 Dominance de Chinon

Impacts des tendances d'évolution

- **Par sa façade historique et l'impact des remparts du château, Chinon domine la vallée et renforce son caractère architectural et patrimonial.**
  On note aussi cependant un investissement important du coteau qui se traduit par : une modification profonde de la forme urbaine (éparpillement de petits volumes blancs et gris, ardoises au cœur d'un ensemble végétal) et de la palette chromatique (anciennement tuffeau jaune du calcaire turonien, aujourd'hui crépis blanc).
  La ville de Chinon a de plus traversé la rivière et grignoté l'espace prairial du fond de vallée et l'espace viticole le long de l'axe de la RD 745 (secteur de Saint Lazare), mitage et extensions urbaines linéaires.

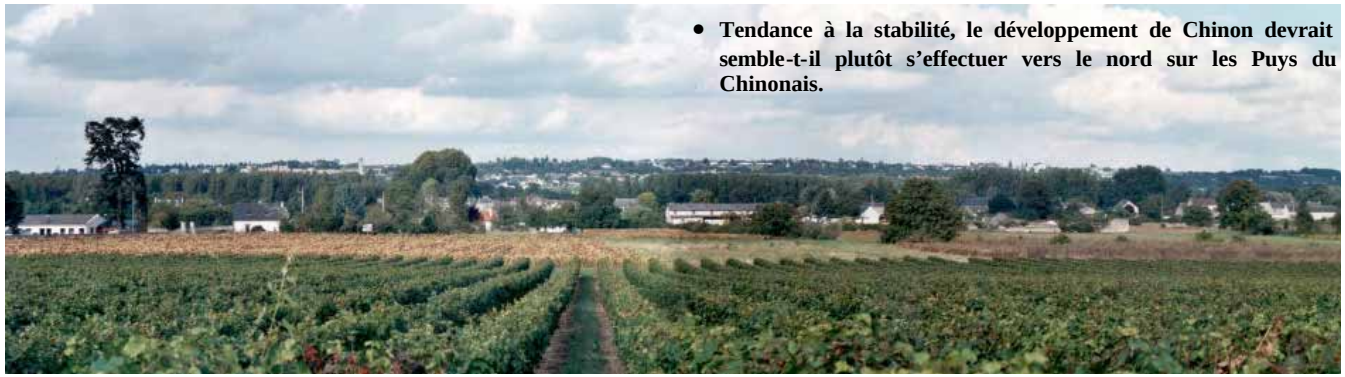

- **Tendance à la stabilité, le développement de Chinon devrait semble-t-il plutôt s'effectuer vers le nord sur les Puys du Chinonais.**

- **Les peupliers dans la vallée de la Vienne**
  Quelques boisements dans la vallée occasionne une fermeture ponctuelle des paysages de vallées avec des relations visuelles de coteau à coteau.

- **Tendance à la stabilité de ces paysages avec possibilité d'ouvertures ponctuelles dans le cadre de l'exploitation d'une des parcelles** (déboisement avant replantation).
  Des campagnes de sensibilisation et des programmes de valorisation pourraient permettre de maintenir quelques vues intéressantes dans le cadre de ces replantations.

6 Lecture d'un développement touristique

Impacts des tendances d'évolution

Principalement dans la séquence 3
Au travers de panneaux d'information touristique, de vente viticole, de restauration et d'hébergement mais aussi au travers de certaines infrastructures (parkings pour autocar).

Tendance au développement des structures d'accueil et d'informations, ce qui peut se traduire par de nouvelles infrastructures et peut-être la construction de nouveaux volumes ?
Exemple : entrepôt de cars à la Roche-Clermault.

L A V A L L É E D E L A C R E U S E

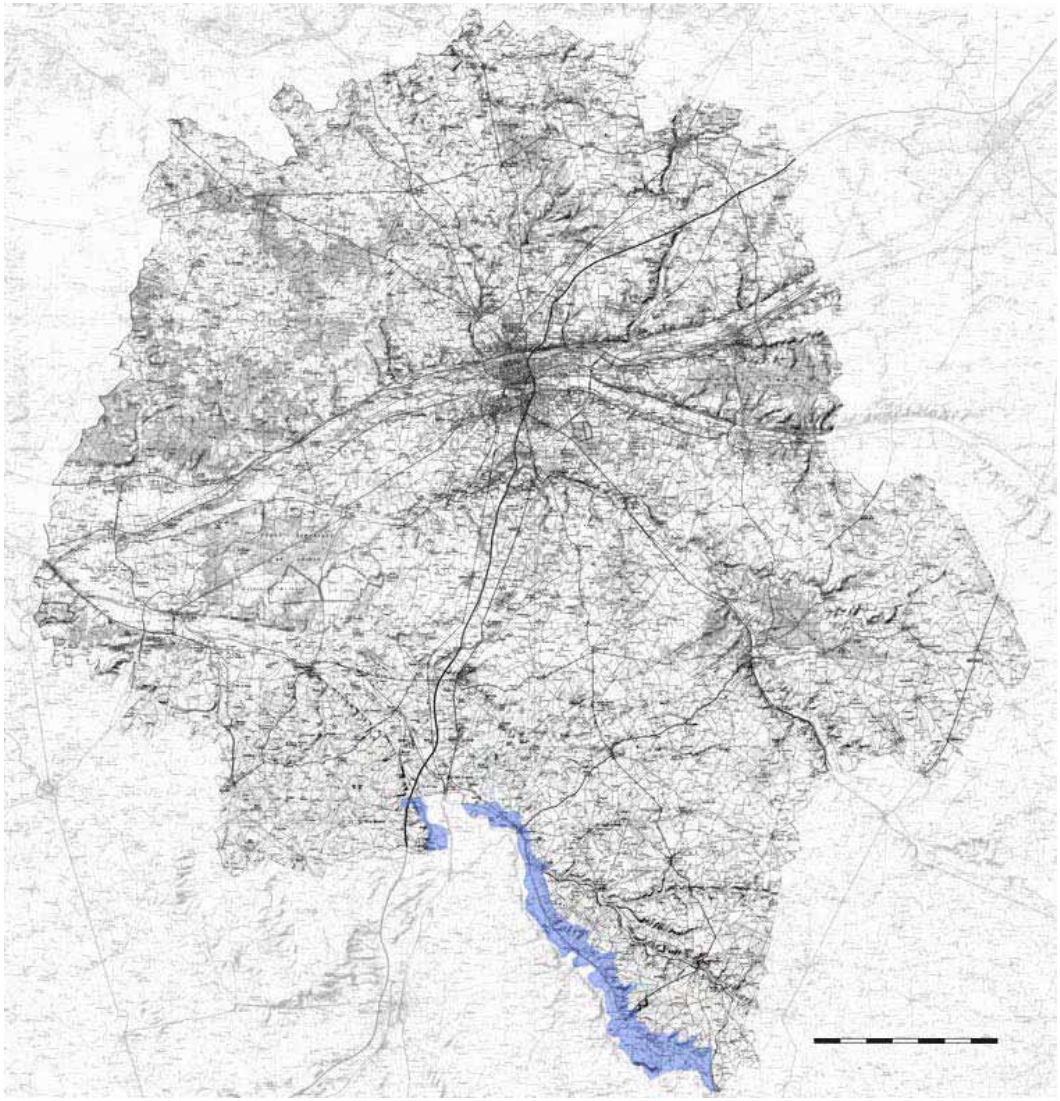

LA VALLÉE DE LA CREUSE

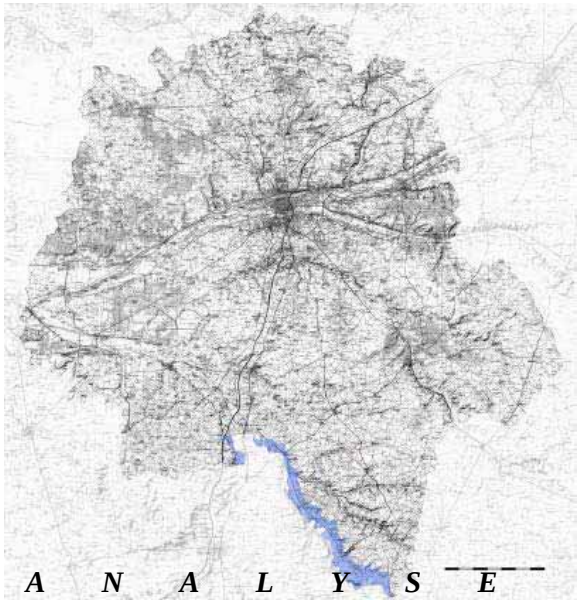

- **Une vallée assez homogène, une unité géographique marquée par des coteaux très marqués.**
- **Une vallée habitée avec un habitat traditionnel de qualité.**
- **Une agriculture omniprésente.**
- **Une pression urbaine aux abords de petites villes comme Descartes, Izeures sur Creuse, ou La Roche Posay.**

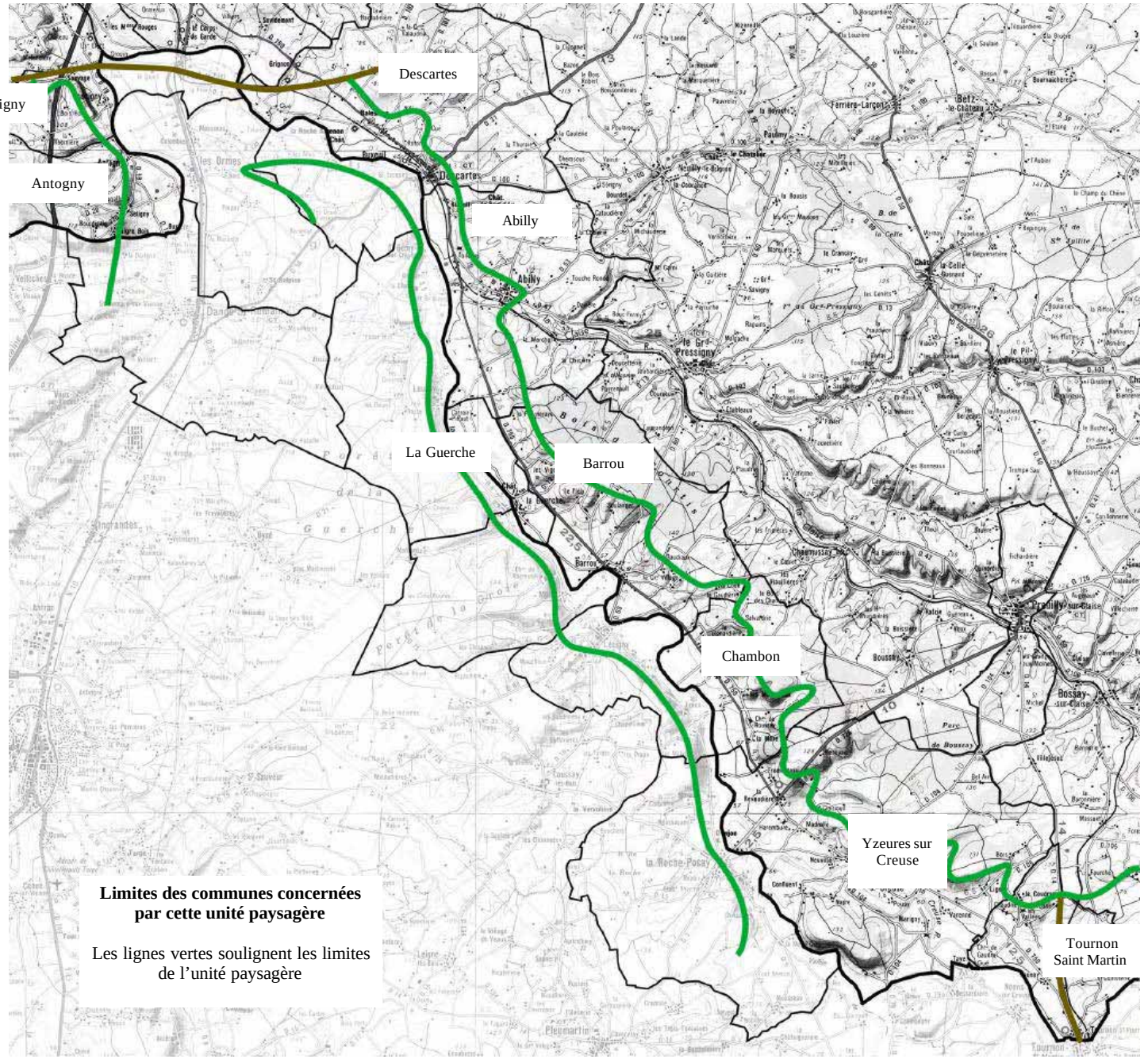
Pussigny
Descartes
Antogny
Abilly
La Guerche
Barrou
Chambon
Yzeures sur Creuse
Tournon Saint Martin
Limites des communes concernées par cette unité paysagère
Les lignes vertes soulignent les limites de l'unité paysagère

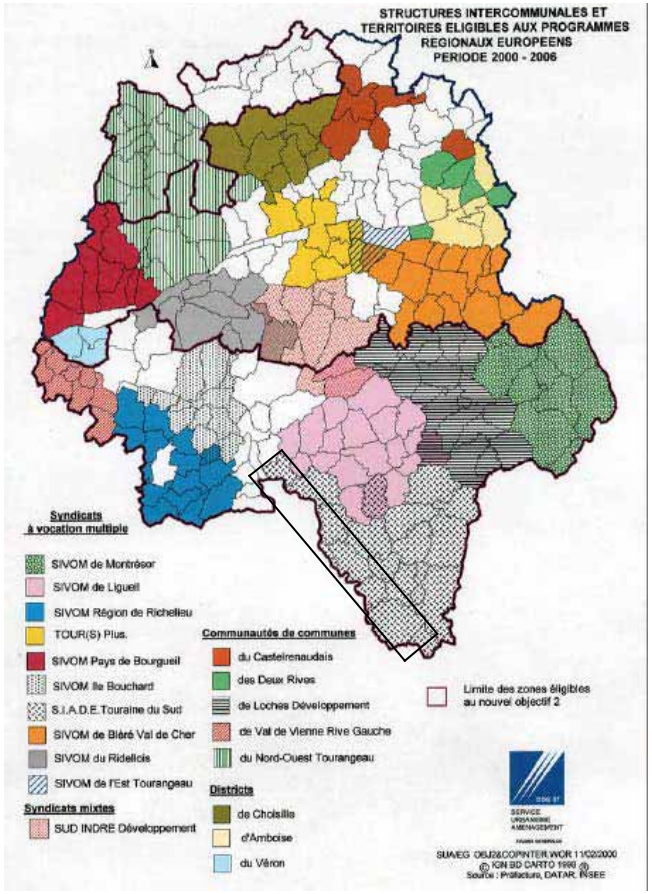

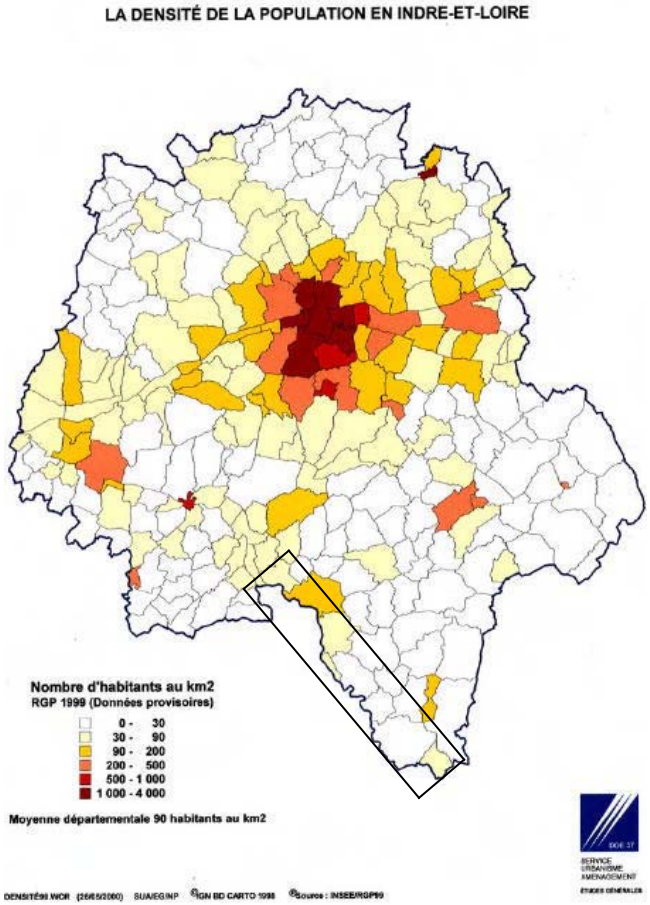

Les données administratives

■ **Cantons concernés**

Descartes - Le Grand Pressigny - Preuilly-sur-Claise - Sainte Maure de Touraine.

■ **Communes concernées (avec bourg)**

Abilly - Antogny - Barrou - Chambon - Descartes - La Guerche - Pussigny - Tournon-Saint-Pierre - Yseures sur Creuse.

■ **Structures intercommunales traversées**

SIADE Touraine du Sud

Quelques données sur la démographie
Très faible densité de population sauf au niveau de Descartes, pôle urbain de l'unité paysagère

Surface approximative concernée par l'unité paysagère : 16,5 km²

	1982	1990	1999
Population totale de l'Indre et Loire	505 908	529 314	553 848
Population totale du Val de Creuse	9 701	8 053	8 118
Pop° Val de Creuse / Pop° Indre et Loire	1,9 %	1,5 %	1,4 %

DIAGNOSTIC PAYSAGER : LA CONNAISSANCE DU PAYSAGE
— CONNAISSANCE ET COMPRÉHENSION DES ÉLÉMENTS CONSTITUANTS ET FÉDÉRATEURS DU PAYSAGE —

Géologie et pédologie

Le Val de Creuse est une unité géologique qui correspond à une grande orientation structurale sud-est - nord-ouest du socle primaire qui se prolonge dans le Val de Vienne.
Cette unité est marquée par le dépôt d'alluvions important et certains secteurs (cf plan départemental des carrières) présentent des gisements de granulats très intéressants pour l'exploitation.

Occupation du sol

Si les coteaux sont généralement boisés, le fond de vallée est quant à lui voué aux prairies naturelles, aux cultures et aussi aujourd'hui à quelques peupleraies (relativement rare).
Sur les terres alluviales plus hautes et remontant sur le coteau tourangeau, les terrains accueillent des cultures plus importantes et plus riches.

Relief - hydrographie

L'unité paysagère de la vallée de la Creuse constitue une unité géographique marquée. La Creuse est une **rivière calme** qui dessine de **larges méandres** au sein d'une **vallée dissymétrique**.
En effet, **le coteau rive gauche** (Poitou) présente **un profil abrupt** (effet visuel de falaise) souvent densément végétalisé. Au contraire, **le coteau rive droite** (Touraine) offre une montée plus progressive et ondulante avant la lisière boisée au niveau de la crête, le coteau est entaillé de nombreux vallons.

La Creuse reçoit les eaux de deux principaux affluents : la Gartempe puis la Claise. La confluence de la Gartempe est marquée visuellement par une butte boisée (butte de confluence) qui constitue un événement topographique majeur au cœur de cette vallée plate.

La vallée se caractérise par une ossature paysagère très forte et structurante

Les milieux naturels

ZNIEFF de type II : A la limite de la vallée de la Creuse et des Gâtines du Sud ainsi que le massif de la butte de confluence Creuse/ Gartempe, au sud d'Yzeures..

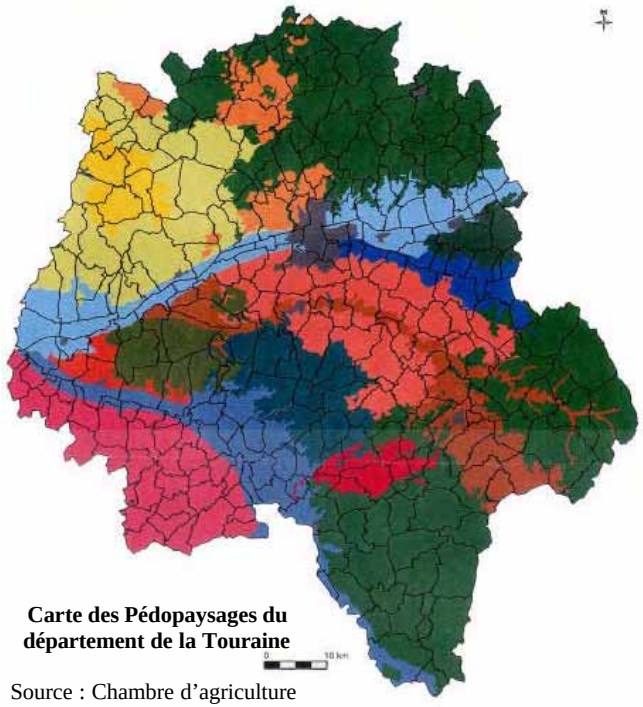

Carte des Pédopaysages du département de la Touraine

Source : Chambre d'agriculture

Une occupation humaine très ancienne

- **La Préhistoire**
  Le coteau tourangeaux de la vallée a accueilli une population très importante dès les époques néolothiques et préhistoriques. En témoignent de nombreux gisements préhistoriques comme à La Guerche, à Abilly (influence du Grand Pressigny) mais aussi Chambon, Tournon, La Celle-Saint-Avant.

- **La période gallo-romaine**
  Cette époque voit se développer les principaux bourgs de l'unité comme Yzeures, Barrou, Tournon, Balesmes… et en parallèle, la voie principale qui dessert la vallée (RD 750). Cette route, longe la rive droite de la Creuse, relie les principaux bourgs entre eux puis remonte vers la vallée de la Vienne.

- **L'époque contemporaine**
  Comme les secteurs proches du Grand Pressigny, cette unité a peu à peu perdu de son attractivité économique et sociale. Les derniers recensements ont montré une nette diminution de la population, notamment à Descartes, petit centre industriel et commercial.

Une occupation humaine très ancienne qui a généré un début de développement touristique
Ex : Musée de Descartes

Caractéristiques Pédopaysagères des Vallées et coteaux de la Vienne, de la Creuse et de la Manse Source : Chambre d'agriculture

• Plaine alluviale et replats de terrasses de la Vienne et de la Creuse développés au sein d'alluvions modernes et anciennes reposant sur des matériaux crayeux turoniens et sénoniens.	Sols peu évolués Hydromorphie marquée	**Iles et grèves :** prairies pacagées, végétation naturelle de pelouses, roselières et bois.
		Plaines alluviales : grandes cultures, nombreuses gravières en eau, quelques vignes, prairies naturelles, bocage de frênes et chênes têtards.
• Coteaux crayeux recouvert de dépôts sableux	Sols calcimagnésiques peu profonds sur les pentes, plus épais sur les plateaux et dans les vallons doux	

Extrait de la carte des ZNIEFF de type II

Source : DIREN

Les particularités architecturales

■ **Habitat rural principalement sous forme de hameaux**

L'habitat rural de la vallée de la Creuse offre généralement une organisation en hameau. Ces hameaux sont implantés à mi-pente sur le coteau tourangeau (rive droite) au pied de la lisière boisée. Jouant avec le relief, l'implantation des maisons dessine des jeux de volumes, des enchevêtrements de toitures très intéressants constituant une silhouette bâtie équilibrée.
Exemple du hameau de Mousseaux près de Chambon.

Un habitat rural ancien ponctue, ça et là, le fond de la vallée sans caractéristique architecturale majeure, mais présente souvent une implantation perpendiculaire à la Creuse.

L'association tuile/moellons caractérise la vallée de la Creuse. L'architecture (volume, association de matériaux) montre l'influence du Berry. Cette palette évolue, notamment à partir de Descartes, où l'association ardoise/ tuffeau fait son apparition avant de se généraliser dans le Val de Vienne.

■ **Villages et bourgs**

Les bourgs et villages présentent un tissu urbain dense, un enchevêtrement des toitures en tuiles. On peut noter deux types d'urbanisation :

- en pied de coteau, tel Descartes, Izeures sur Creuse ou l'urbanisation joue avec la topographie et s'étage un peu sur le coteau;

- dans la vallée, que ce soit de part et d'autre de la rivière comme La Guerche, ou de part et d'autre de la voie de desserte principale comme Barrou.

La forme urbaine des maisons de la vallée s'apparente généralement à un L, un petit muret d'enceinte fermant une petite cour. Réalisées en moellons calcaires enduits, les maisons sont implantées indifféremment parallèles à la rivière ou perpendiculaires offrant ainsi une alternance façade pignon tout à fait intéressante.
Les maisons sont généralement modestes, de taille réduite et peu haute. La silhouette des bourgs est donc dans l'ensemble équilibrée et harmonieuse (ex : La Guerche).

Cependant, la RD 75O, axe majeur de la vallée, a engendré un étirement de l'urbanisation qui s'égrène aussi de part et d'autre des bourgs et villages (comme à Barrou ou à Yzeures sur Creuse). Ce mitage amène une certaine confusion paysagère.

■ **Deux villes majeures, celle tourangelle Descartes et celle poitevine La Roche Posay.**

- **Descartes une ville à l'articulation avec le Val de Vienne**
  Elle doit son nom au grand écrivain-philosophe Descartes. A l'origine (époque gallo-romaine), la ville de La Haye s'est implantée à la faveur d'un gué sur la Creuse, et s'est développée sur la rive droite.

- **La Roche Posay** se trouve dans le département de la Vienne. La ville domine la vallée de la Creuse et a visuellement un impact important sur l'unité. Sa structure de ville de coteau ressemble à Chinon ou Amboise, les habitations s'accrochant au coteau abrupt et dominées par le château. Cependant, l'architecture des habitations et les matériaux de construction sont différents : toiture pentue, volume assez haut, moellons calcaires dorés et tuile brune.

■ **Manoirs et châteaux**

Quelques fermes fortifiées et châteaux ponctuent la vallée. Mais, ils sont surtout implantés sur le coteau boisé de la rive gauche (Poitou), ouverts sur la vallée et mis en scène par un parc. Ils constituent des points d'appel et de repère majeurs dans l'unité.

■ **A noter :**

Quelques maisons de vignes sur les pentes des coteaux témoignent d'une viticulture autrefois importante, aujourd'hui disparue ou anecdotique.

Homogénéité architecturale, palette chromatique et texturale identitaire.
Silhouette des villages et hameaux harmonieuse jouant souvent avec les ondulations du relief.

UNITÉ PAYSAGÈRE DE LA VALLÉE DE LA CREUSE

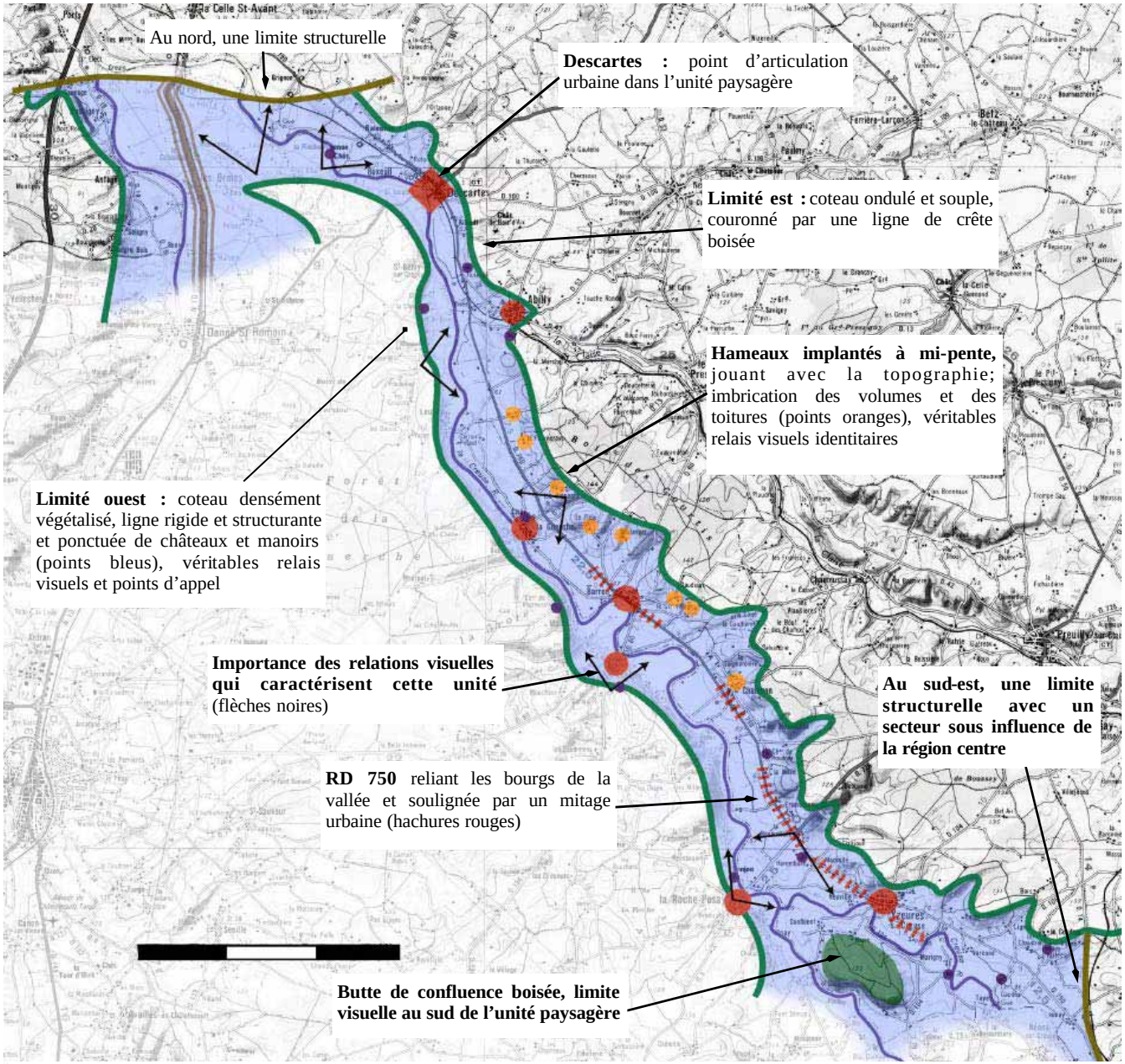

Château de La Guerche

Les limites de l'unité

■ **Au nord, une limite structurelle**

Géographiquement, le Val de Creuse commence à la confluence avec la Vienne. Cependant, d'un point de vue paysager, la vallée de Port de Piles constitue un point d'articulation, lieu d'une rupture structurelle.

■ **A l'est et à l'ouest, des coteaux bien marqués**

La Creuse dessine la limite administrative entre Touraine et Poitou. Cependant, cette limite ne correspond pas en terme de paysage à une limite. La vallée est en effet dessinée et limitée à l'est comme à l'ouest par des coteaux différents mais visuellement bien marqués :

- à l'ouest (rive gauche) une limite visuelle forte, écran physique et visuel du coteau densément végétalisé, ligne continue et structurante;

- à l'est (rive droite), un coteau qui « ondule dans les deux sens » avec d'une part une montée progressive vers la lisière boisée (rejetée en haut de crête) et d'autre part une limite visuelle découpée par de nombreux petits vallons qui constituent autant d'échappées visuelles et d'ondulations (effet festonné), ligne souple et ondulante.

■ **Au sud, la butte boisée de la confluence,**

très visible, partageant les deux vallées.

■ **Au sud-est, une limite structurelle avec un secteur sous influence de la région centre**

Cette petite zone, où on constate la présence de nombreux plans d'eau, appartient au paysage de la Brenne.

Une vallée homogène
Une ambiance harmonieuse

■ **Une dynamique visuelle importante**

L'unité paysagère de la vallée de la Creuse se caractérise avant tout par un ensemble de relations visuelles très fortes qui permettent de découvrir, en un regard, l'ensemble de la vallée. On note notamment des vues plongeantes et lointaines de coteaux à coteaux mettant en scène les différentes formes de l'habitat, chacune constituant un relais visuel important mais aussi des vues larges et dégagées depuis le fond de vallée qui s'offre de coteau à coteau, animé ponctuellement par quelques masses végétales jouant le rôle paysager d'écran visuel, ménageant des effets de cadre végétal, des jeux de transparence ou de masque.

▶ **Un paysage semi-ouvert à ouvert, mis en scène par un fort dynamisme visuel (ponctuation des hameaux et des bois).**

■ **Le jeu graphique des lignes**

Les lignes de la vallée sont principalement douces, ondulantes, tout en rondeur et en souplesse. Elles sont dessinées par le patchwork des couleurs et textures des cultures, par la ripisylve dense de la rivière qui la souligne. On les retrouve aussi bien sur les coteaux de la rive gauche qu'au niveau de la rivière que seule la ligne végétale ondulante qui la borde révèle.

Ces ondulations génèrent une grande harmonie paysagère, une douceur révélée aussi par la palette chromatique très naturelle et très chaude qui caractérise l'unité du brun des tuiles, ocre beige des moellons calcaires, les verts variés des cultures et des masses arborées.

Contrastant avec ces ondulations, le coteau de la rive gauche offre, quant à lui, une ligne visuelle continue, rigide, rectiligne qui cale le paysage, lui donne une échelle humaine, canalise les vues et structure l'ensemble.

A noter :
La RD 750 constitue, elle aussi, une ligne rectiligne et rigide dans la vallée, d'autant plus lisible qu'elle est soulignée aujourd'hui par un mitage urbain.

▶ **Contraste entre lignes souples et ondulantes - et - lignes rigides et rectilignes.**
Enrichissement de l'ambiance et de l'harmonie paysagère.

■ **L'eau suggérée**

La Creuse ne s'offre que très peu, au détour d'un méandre, elle se cache au cœur d'une végétation dense. Il faut souvent la traverser (comme à La Guerche) pour la découvrir, paisible, offrant de romantiques reflets, jouant avec la lumière. Elle apparaît alors à la fois très naturelle et mise en scène par un paysage « construit », dominée par l'urbanisation (ex : La Guerche).

▶ **Si l'eau est suggérée par la ripisylve dense et par les « presqu'iles boisées », au contraire de la vallée qu'elle a creusé, elle ne s'offre pas, jouant sur le mystère et la mise en scène.**

MOTS CLEFS - AMBIANCES

Une vallée homogène par l'ambiance qu'elle dégage Une ambiance très « verte ».

Une vallée dissymétrique par les coteaux : rive gauche abrupte, rive droite douce et ondulée.

Une organisation particulière des hameaux sur les pentes et de l'habitat dans la vallée.

Une influence du Berry dans l'architecture : tuiles brunes, moellons calcaires jaunes.

COUPE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE DE LA VALLÉE DE LA CREUSE

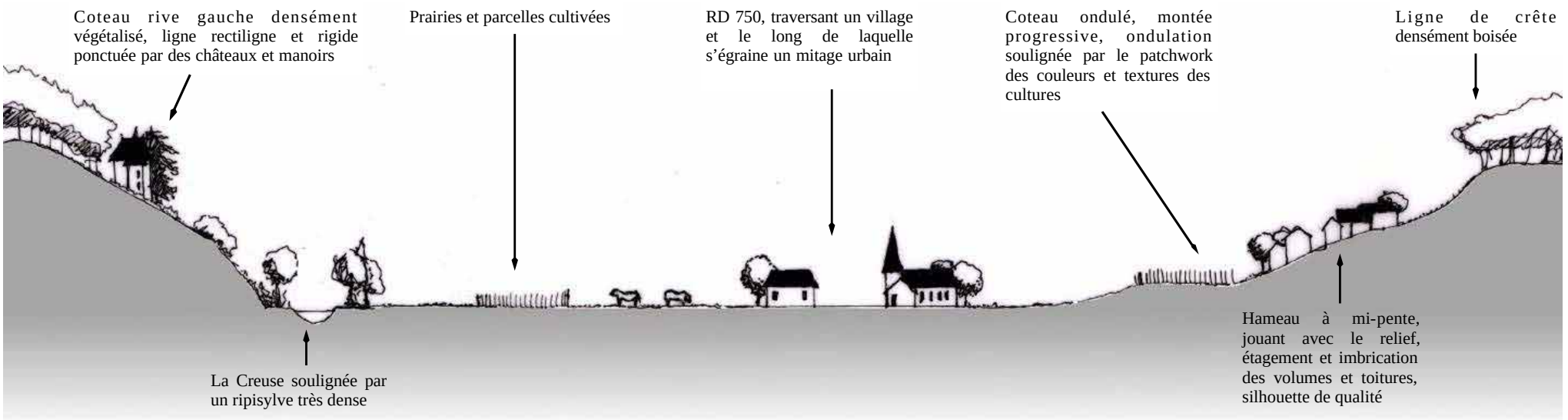

L A V A L L E E
D E L A C R E U S E

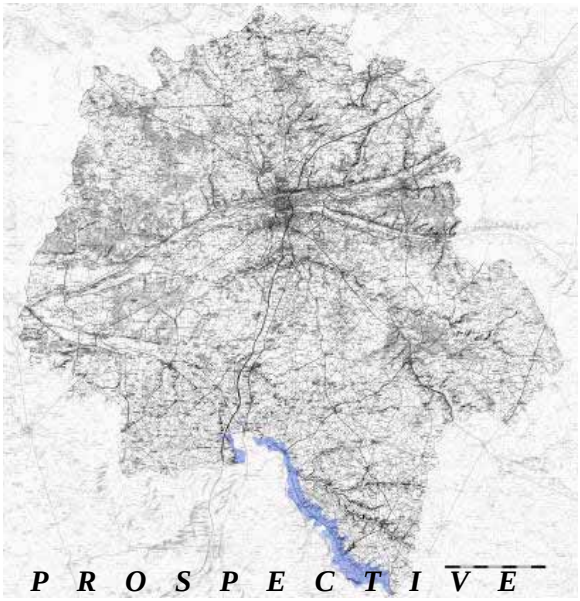

LES ÉLÉMENTS IDENTITAIRES

1 Graphisme des lignes : douceur des ondulations

2 Palette chaude des matériaux et textures

3 L'eau suggérée

4 Urbanisation de caractère

1 Graphisme des lignes : douceur des ondulations

Le paysage de la vallée de la Creuse se caractérise par une harmonie générée par les lignes douces et souples, qui délimitent des surfaces ondulantes comme de larges tapis épousant le relief.

Larges tapis agricoles épousant le relief

Vue panoramique sur la vallée de la Creuse depuis le site de La Roche Posay

Impacts des tendances d'évolution

Tendance à la stabilité sur le coteau ondulé (rive droite) grâce au maintien d'une activité agricole de cultures et d'élevage.

Tendance à la perte de lisibilité des lignes végétales dans le fond du vallon par la densification des boisements (notamment des peupliers).

2 Palette chaude des matériaux et textures.

Dominance de la tuile et des moellons dans les constructions anciennes de bourgs et en milieu rural. On note cependant vers l'ouest, l'influence de la vallée de la Vienne avec l'élargissement de la palette par l'association avec du tuffeau et de l'ardoise (couleurs plus froides).

Palette chromatique traditionnelle chaude

Modification de la palette des matériaux :
utilisation importante de l'ardoise et des crépis clairs
Exemple ici des extensions d'Yzeures sur Creuse

Impacts des tendances d'évolution

Tendance à la modification de la palette chromatique et texturale au niveau des constructions récentes :

- l'ardoise remplace de plus en plus souvent la tuile, même dans les limites est de l'unité

- les enduits très clairs (blancs, écrus) remplacent les moëllons calcaires de couleur plus chaude

3 L'eau suggérée

Au cœur de la vallée dissymétrique (coteau abrupt rive gauche, doux et ondulé, rive droite), la Creuse ondule sur un large fond de vallée très plat. Elle est soulignée par une ligne végétale dense (ripisylve) qui suggère sa présence.

Vue panoramique sur la vallée depuis la route de Preuilly sur Claise vers Tournon Saint Pierre - Perte de lisibilité par densification des boisements

Impacts des tendances d'évolution

Tendance à la fermeture de la vallée suite à la modification des pratiques culturales (accroissement des boisements, notamment en peupliers) ce qui engendre :

- une perte de lisibilité de la ligne végétale soulignant la Creuse
- une perte des relations visuelles de coteau à coteau

4 Urbanisation de caractère

- **Habitat rural sous forme de hameaux**

La vallée de la Creuse est aminée de hameaux implantés à mi-pente, mis en scène par un accompagnement végétal. La forme urbaine de ces hameaux joue sur l'imbrication des volumes dessinant des ruelles étroites (façades principales des maisons généralement orientées vers le sud, annexes perpendiculaires).

Tendance à la stabilité de ces ensembles bâtis de caractère dont les différents bâtiments sont repris et restaurés.
Il est tout à fait envisageable de prévoir quelques extensions de ces hameaux sous réserve d'un cahier des charges très strict en terme de volumes, matériaux, implantation,… en insistant notamment sur l'absence de clôtures.

- **Bourgs et villages de la vallée**

On constate un étirement de l'urbanisation le long des principaux axes de développement sans épaisseur, ce qui génère un mitage important (exemple entre Tournon Saint-Pierre et Launay) entre les bourgs : impression d'une urbanisation continue notamment le long de la RD 750. Traditionnellement, on remarque une implantation caractéristique en L ou en U avec cour fermée par un mur et un portail d'entrée directement ouvert sur la route départementale.

Tendance à la perte de l'identité architecturale par la banalisation des formes architecturales : maisons isolées sur buttes, en recul de la voie, toitures à quatre pans
On note de façon marginale, le recul de certaines anciennes habitations traditionnellement le long de l'axe départemental suite à l'élargissement et la rectification du tracé de la voie.
En effet, entre Descartes et le Val de Vienne les profils des voies départementales sont retravaillés pour faciliter les échanges, ce qui se traduit aussi par des infrastructures larges et rectilignes.

On constate de plus au niveau de certains bourgs (exemple : Yzeures sur Creuse, Descartes) des extensions qui se traduisent par un étagement important de l'urbanisation avec l'investissement progressif du coteau ondulé et aussi de la vallée notamment le long des axes principaux.

Tendance à une certaine stabilité de ces paysages urbains, du fait de la relativement faible pression urbaine

Urbanisation de Descartes : dans la vallée et sur le coteau doux

L E R I C H E L A I S

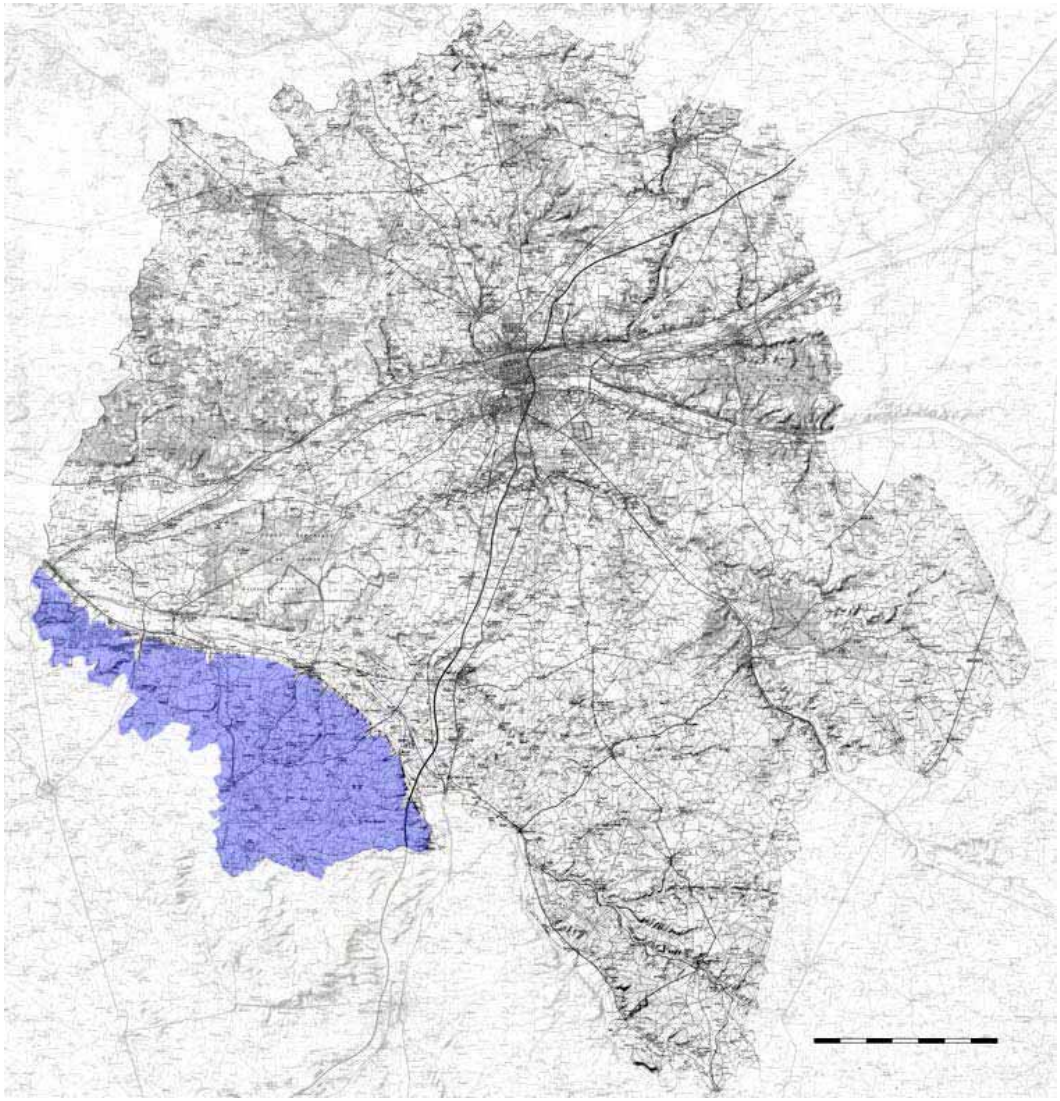

L E R I C H E L A I S

**« Du haut du monticule de Faye, on découvre une belle vue sur le bassin de l'Aimable…
Le regard embrasse dans tous ses détails le vaste panorama du Paysage de Richelieu.
Rien n'est imposant comme ce singulier paysage, tout cerné de vagues crayeuses
qui semblent moutonner au soleil »**

Abbé Casimir Chevallier
« Promenades Pittoresques en Touraine » 1869

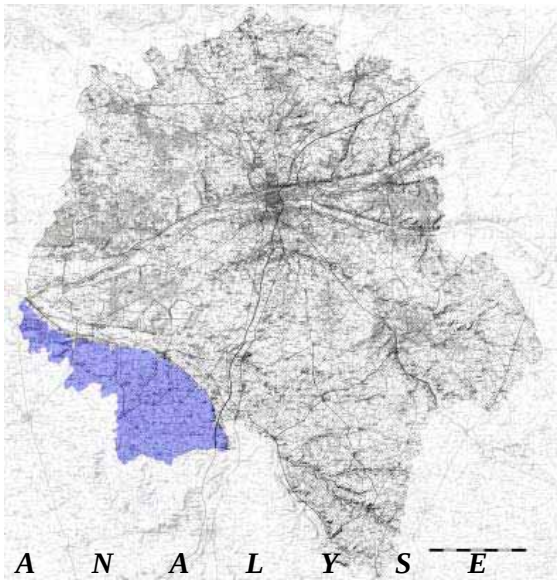

A N A L Y S E

- **Historiquement, une ancienne province du Poitou.**
- **Région au sud-ouest du Département : cuestas et coteaux aux pentes douces correspondant à l'érosion d'un matériau tendre, la craie turonienne et engendrant un paysage ondulant, verdoyant.**
- **Une vocation agricole affirmée.**
- **Une région peu peuplée et qui se dépeuple.**
- **Une architecture originale :**
  - **fermes carrées à cours fermées,**
  - **apparition de la tuile canal,**
  - **une ville incroyable : Richelieu.**

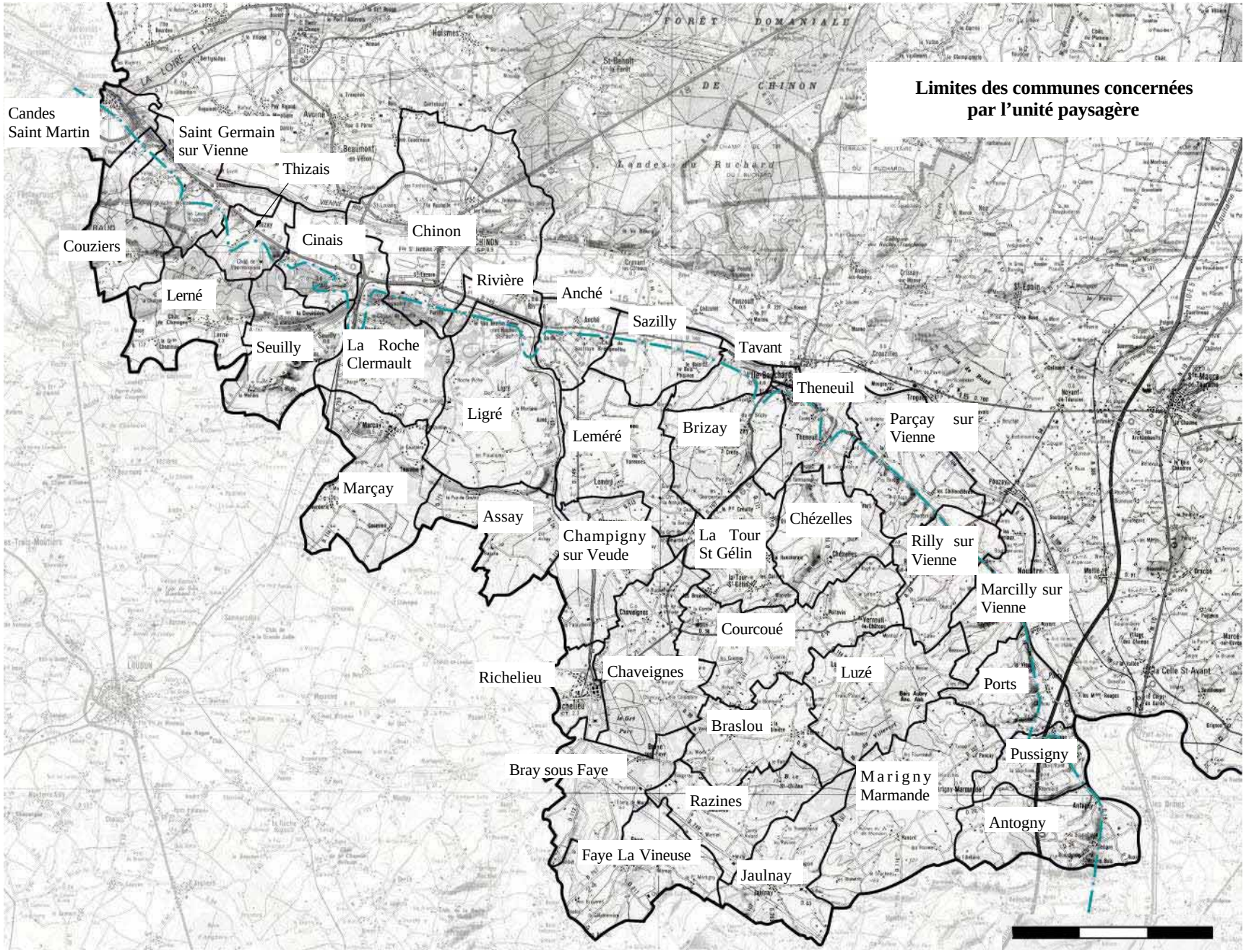
Limites des communes concernées par l'unité paysagère
Candes Saint Martin
Saint Germain sur Vienne
Thizais
Couziers
Cinais
Chinon
Rivière
Anché
Sazilly
Lerné
Seuilly
La Roche Clermault
Tavant
Theneuil
Ligré
Leméré
Brizay
Parçay sur Vienne
Marçay
Assay
Champigny sur Veude
La Tour St Gélin
Chézelles
Rilly sur Vienne
Marcilly sur Vienne
Courcoué
Richelieu
Chaveignes
Luzé
Ports
Braslou
Pussigny
Bray sous Faye
Marigny Marmande
Razines
Antogny
Faye La Vineuse
Jaulnay

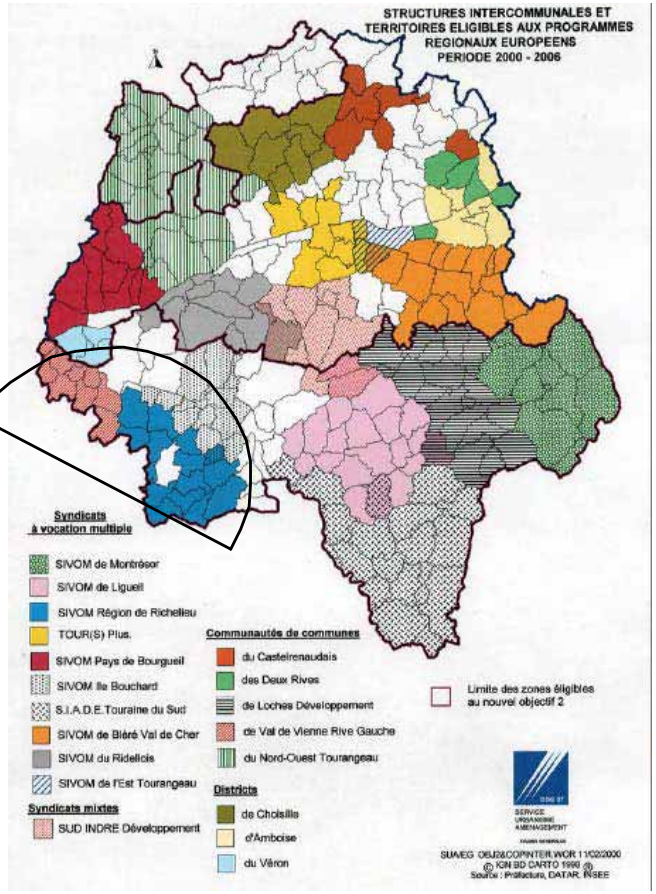

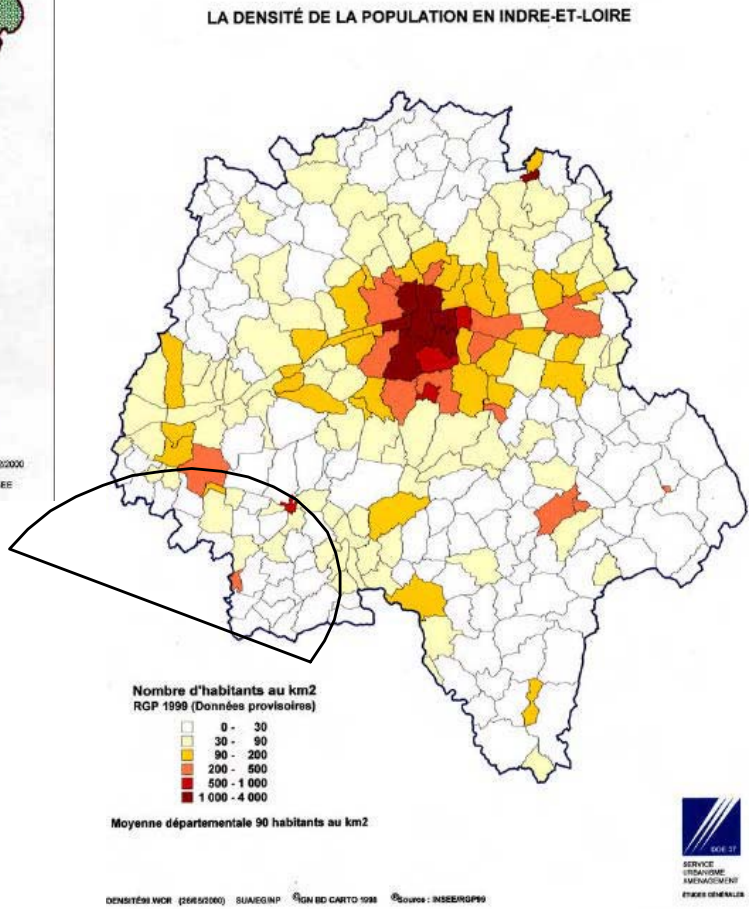

Les données administratives

■ Cantons concernés

Richelieu - et pour partie ceux de Ste Maure de Touraine et de L'île Bouchard

■ Communes concernées

Antogny - Assay - Braslou - Brizay - Champigny sur Veude - Chaveignes - Chézelles - Courcoué - Couziers - Faye la Vineuse - Jaulnay - La Roche Clermault - La Tour Saint Gélin - Lémeré - Lerné - Ligré - Luzé - Marçay - Marigny Marmande - Pussigny - Razines - Richelieu - Rilly sur Vienne - Seuilly

■ Communes concernées pour partie

Anché - Candes Saint Martin - Chinon - Cinais - Marcilly sur Vienne - Parçay sur Vienne - Ports - Rivière - Saint Germain sur Vienne - Theneuil - Thizay

■ Appartient au Parc Naturel Régional (pour partie)

Les données démographiques : une désertification progressive

La vie économique s'appuie sur l'agriculture et l'industrie s'organise faiblement autour de Richelieu. En conséquence, la région a beaucoup de mal à maintenir sa population (cf. tableau ci-contre). Le Richelais ne représente en 1999 que 2,26 % de la population totale du département et subit un solde naturel négatif (population vieillissante).

Surface approximative concernée : 68,5 km²

	1982	1990	1999
Population totale de l'Indre et Loire	505 908	529 314	553 848
Population totale du Richelais	12 945	12 712	12 523
Population Richelais / Population Indre et Loire	2,56 %	2,40 %	2,26 %

DIAGNOSTIC PAYSAGER : LA CONNAISSANCE DU PAYSAGE
— CONNAISSANCE ET COMPRÉHENSION DES ÉLÉMENTS CONSTITUANTS ET FÉDÉRATEURS DU PAYSAGE —

Géologie et Pédologie

Le Richelais correspond en effet à un bombement de la structure géologique, l'anticlinal de Richelieu, qui se développe davantage en Poitou, et dont l'axe médian est-ouest a été dégagé par l'érosion. Le département d'Indre et Loire ne possède que la partie orientale de cette boutonnière, c'est-à-dire la terminaison périclinale, ouverte dans les terrains calcaires du Crétacé. Cette dépression prend l'aspect d'un bassin où affleurent largement les marnes et sables cénomaniens. Lorsqu'elles ont été déblayées, les formations cénomaniennes laissent apparaître les calcaires sublithographiques sous-jacents du Jurassique (Chaveignes, Richelieu…). **C'est pratiquement le seul endroit du département où ces derniers affleurent autant.**

L'ensemble du bassin est délimité par **une cuesta annulaire dominant la dépression d'une trentaine de mètres** (coteaux de Marcay, d'Assay, de Champigny sur Veude, Chaveignes, Courcoué, Braslou, Razines, Faye-la-Vineuse); Le pied de cette cuesta qui se trouve dans le Turonien inférieur très tendre, a été marqué par les froids et les dégels périglaciaires qui ont dégagé des croupes arrondies (formes en downs).

Le revers de cette cuesta s'abaisse doucement vers le nord, en direction de la Vienne.

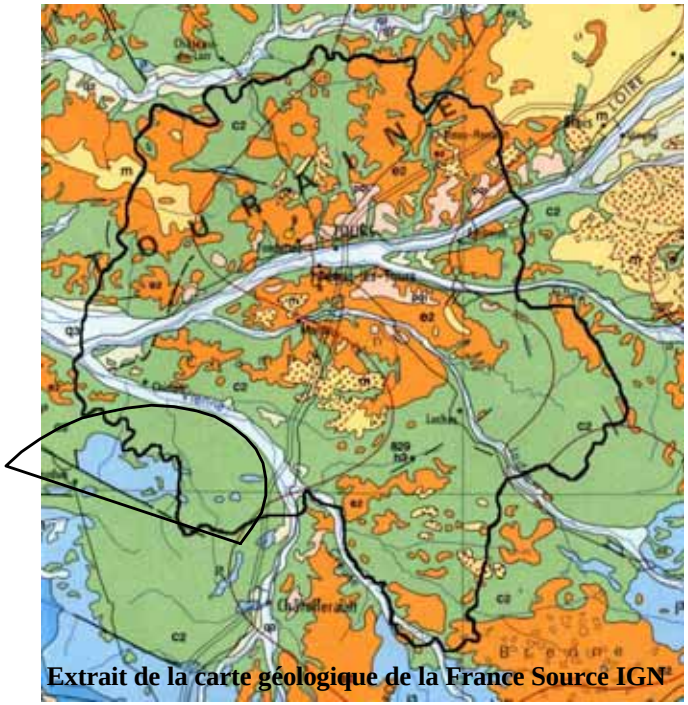

Extrait de la carte géologique de la France Source IGN

Caractéristiques pédo-paysagères des plateaux et collines du Richelais et de la rive gauche de la Vienne
Source : Chambre d'agriculture

• Plateaux légèrement ondulés et interfluve sur craies du Turonien.	Sols calcimagnésiques sains à texture de surface limono-argileuse ou argileuse.	**Grandes cultures céréalières, vignes, boqueteaux.**
• Plateaux de sables et limons éoliens sur argile éocène ou sénonienne et sur craie turonienne.	Sols lessivés à dégradés, sableux, souvent hydromorphes avec une tendance à la planosolisation.	**Forêts (pins dominants), vignes, cultures spécialisées, grandes cultures.**
• Plaine sableuse du Richelais issue des sables et marnes du Cénomanien durs.	Sols sableux à argileux calcimagnésiques hydromorphes au contact.	**Grandes cultures, peupleraies, bosquets, quelques prairies.**
• Galuches issues des calcaires durs de l'Oxfordien.	Sols peu évolués calcimagnésiques : rendzine, sol brun calcaire.	**Cultures céréalières dominantes, quelques bosquets sur les sols superficiels.**

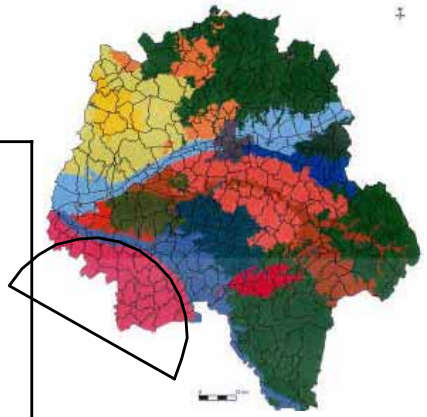

Carte des Pédo-paysages du département de l'Indre et Loire
Source : Chambre d'agriculture

Climatologie

La région la plus sèche et la plus chaude du département d'Indre et Loire, où l'influence du Poitou se fait ressentir.

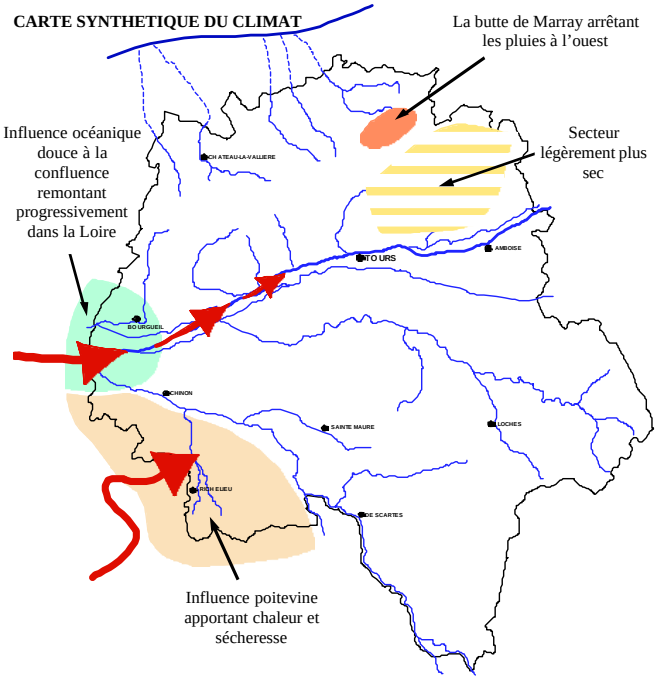

Relief et hydrographie

De cette structure géologique particulière, se dégage **un relief de plateau colinéen largement entaillé par de profondes vallées**, lorsque l'on se rapproche des rivières : La Vienne, La Bourouse et son affluent, la Veude et le Mâble.

Historique de l'occupation des sols

L'examen de l'occupation des sols souligne l'évolution du paysage agricole : les pentes étaient occupées par de petites parcelles de vignes et de nombreux noyers, (autrefois, le Richelais produisait une grande qualité d'huile de noix de qualité) ; les terres plus riches des creux de vallonnement accueillaient céréales et pâtures. Suite à l'évolution des techniques agricoles, au remembrement, à la crise du phylloxéra…, les parcelles des pentes se sont agrandies, créant le paysage tel que nous le connaissons aujourd'hui. Cette évolution a de lourdes conséquences sur l'environnement : la qualité des sols sur les pentes nécessite, pour un rendement intéressant, l'introduction d'intrants, la pente quant à elle engendre un lessivage important.

Occupation du sol

- **Grande région de polyculture-élevage**, la culture céréalière (blé, orge, maïs) sur les plateaux calcaires est largement dominante. L'élevage se cantonne essentiellement aux vallées de la Vende et du Mâble.
  L'élevage bovin, encore bien représenté par les vaches laitières, se maintient. Les petits élevages d'ovins (Razines, Verneuil le Château) et ceux de porcins (Braslou, Marigny-Marmande) complètent substantiellement les revenus agricoles.
- **La populiculture**
  De plus en plus, les fonds de vallées sont occupés par des peupleraies : écran opaque.
- **La vigne**
  Jadis très développé, le vignoble a considérablement reculé après la crise du phylloxéra. Les vignes ne se cantonnent plus aujourd'hui que sur les buttes sableuses, notamment à Lémeré, La Tour Saint Gelin et Braslou et quelques parcelles éparses à Marigny Marmande.

Paysage du Richelais vu depuis Faye la Vineuse

Peupliers soulignant la vallée de la Veude

Parcelles de vignes à Marigny Marmande

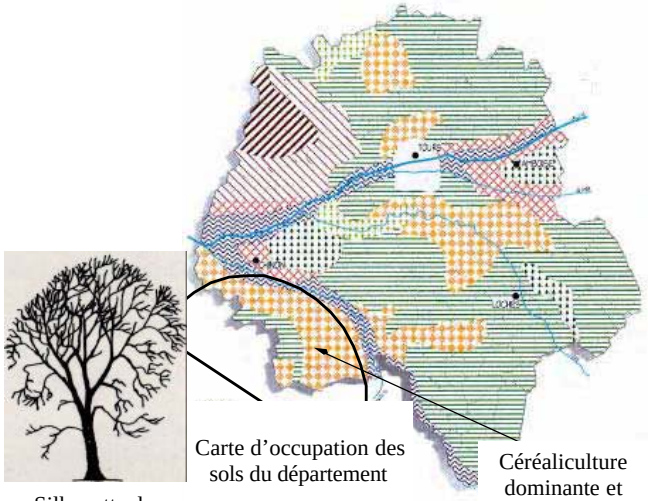

Silhouette du Noyer commun

Carte d'occupation des sols du département

Source : Regard sur l'économie de la Touraine

Céréaliculture dominante et polyculture élevage

Pelouse à Genévrier de Rilly sur Vienne

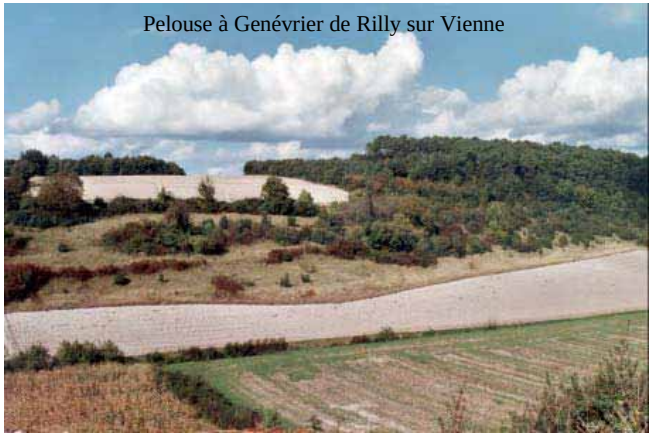

Les milieux naturels

- **La diversité géologique, pédologique et topographique engendre des milieux naturels aux caractéristiques internes particulières qui participent à la richesse paysagère de cette unité :**

- les milieux humides, tels les vallées de la Veude, du Mâble, du Quincampoix, de la Bourouse, du Marteau qui se caractérisent par des prairies inondables, quelques marais ponctuels, une faune et une flore caractéristiques des milieux humides;

- les landes, telles celles autour de Marigny Marmande rencontrées entre les parcelles boisées, secteur présentant une ambiance singulière, mais une flore et une faune typiques (landes à ajoncs et bruyères principalement);

- les forêts, relativement peu nombreuses dans Le Richelais, excepté les forêts à dominante de Pins autour de Marigny Marmande et quelques « boisements en timbre poste » au sud-ouest du Richelais;

- Les ZNIEFF

Type 1 : Milieu naturel localisé d'intérêt biologique remarquable, exemples sur le Richelais :

La pelouse à Genévriers de Rilly sur Vienne (pelouse calcaire présentant de nombreuses orchidées et espèces hémiptères).

Les landes de Braslou et bois de Razines, qui présentent un intérêt botanique, ornithologique et entomologique remarquable : nombreux rapaces nicheurs, importante population de pie-griège écorcheur, landes humides atlantiques à Erica vagans, boisements acides à Chêne tauzin, fonds de vallons humides présentant des prairies à Lyceana dispar (lépidoptère), et des revers de plateaux calcaires qui présentent des milieux comparables à ceux des Puys du Chinonais avec notamment Alyssum montanum, (protégée en région Centre).

Type II - Grand ensemble naturel de valeur biologique existante et potentielle, exemple sur le Richelais (cf. carte ci-contre) : le parc du Château de Richelieu

Exemple sur le Richelais :
Le parc du château de Richelieu

Une occupation ancienne dont il reste de nombreuses traces

Cette région a très tôt été mise en valeur et connut une occupation continue : les sites néolithiques sont nombreux (Chézelles, Courcoué, Jaulnay, Luzé…..) et plusieurs vestiges de l'Age du Bronze ont été découverts (Chaveignes, Razines, etc…). Les Gallo-Romains ont laissé de nombreuses traces de constructions (Brizay, Theneuil, La Tour Saint Gelin, etc…) et la région semble avoir été christianisée relativement tôt, si l'on en juge par les nécropoles d'Assay, de Braye-sous-Faye, de Courcoué, etc.. Plus tard, les villages de Faye-la-Vineuse, La Tour-Saint-Gelin et Chézelles possédèrent leur forteresse. L'abbaye fortifiée de Bois-Aubry, à Luzé, fut fondée au début du XIIe siècle, à la croisée de grands chemins. Construite dans les anciens marais du Mâble, Richelieu est un « accident historique » dû à la volonté du Cardinal, mais son plan et son architecture restés intactes en font un joyau architectural de la première moitié du XVIIè siècle.

Habitat rural dispersé

Grosses fermes dont les bâtiments principaux forment une cour carrée fermée par des murs hauts. Tour ronde et pigeonnier donnent parfois l'impression de fermes fortifiées. Elles sont souvent accompagnées de noyers (témoins d'une ancienne activité). Implantées sur les coteaux ou sur les lignes de crêtes, elles forment autant de relais visuels, parfaitement intégrées à leur environnement grâce aux matériaux utilisés, à la topographie ou à la végétation.

Les toitures à deux pans sont principalement recouvertes de tuiles « canal » poitevines, parfois d'ardoises. Les murs se caractérisent par l'absence de joint apparent entre les lits de moellons débités en petits parallélépipèdes bien calibrés.

Ensemble de la Sautraie

Un habitat rural de bonne qualité qui donne son originalité au Richelais.

Manoir de Bel Ebat

Châteaux et Manoirs

Les nombreux châteaux et manoirs qui ponctuent le paysage et l'animent de par les belles proportions de leur architecture, la qualité de leur parc, la majesté de leur mur d'enceinte … Certains conservent encore quelques parcelles de vignes. On les trouve majoritairement sur les abords de la vallée de la Veude. Citons quelques exemples : Les châteaux du Riveau, de Vrillaye et de la Noblaye … Les manoirs de Croisne, la Pichardière, le Verger …
A noter : Une particularité architecturale, l'abbaye Saint-Michel au lieu dit du Bois-Aubry (cf. article ci-contre).

L' Abbaye du Bois Aubry

Isolé dans la campagne presque entièrement en ruine, c'est un lieu magique emprunt de sérénité. La construction de l'édifice débute au XIIème siècle et se poursuit pendant un siècle. De l'église entourée du monastère, il reste deux travées de la nef, le transept, et la salle capitulaire du XIIème siècle, des vestiges du cœur et de la façade du XIIème siècle. Un escalier logé dans une tourelle hexagonale permet l'accès au sommet de la tour d'où on a une belle vue sur la campagne environnante.

Villes et villages

Les villages offrent une structure urbaine équilibrée, avec des volumes harmonieux. Certains sont majestueux (tels Faye la Vineuse) ou présentent des particularités intéressantes (tels Chézelles, insolite et associé à Lièze, bourg médiéval, Champigny-sur Veude et son ensemble remarquable de demeures des XVIème, XVIIème et XIXème siècles)

L'intérieur de ces villages est très minéral. Murs et murets en moellons calcaires bordent les rues étroites, souvent sans trottoir, ils relient les habitations et ferment les jardins, révélant ainsi l'influence du Poitou.

Ce qui frappe aussi, ce sont **les silhouettes carrées des clochers des églises qui attirent le regard** (Chézelles, Courcoué….). Toutes ont une histoire : celle de Faye la Vineuse par exemple, collégiale munie de hautes absidioles disposées en croix, est une des plus belles églises romanes de l'Indre et Loire. Elle a été terminée en 1057 et fortifiée par la suite avec une tourelle de guet au sud et un chemin de ronde à l'est.

Des structures de villages, des formes bâties de l'habitat rural, un registre de mur, une palette chromatique et texturale des matériaux de construction … déterminent une image forte et identitaire à cette région de Touraine.

Silhouette du bourg de Faye La Vineuse

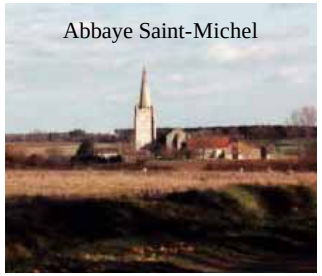

Abbaye Saint-Michel

■ Une ville très particulière : Richelieu, une ville historique, la volonté d'un homme

Seule ville française du XVIIe siècle, qui atteignait près de 5 000 habitants à la fin de ce siècle, elle est aujourd'hui un gros bourg aux caractéristiques urbaines impressionnantes mais qui manque de vitalité.

Poitevine par l'histoire et par son bâti, Richelieu obeit à la mode du XVIIe siècle des nouvelles villes tirées au cordeau, mais elle est aussi le reflet de l'orgueil démesuré de son concepteur. Richelieu est un quadrilatère de 682 m sur 487, cerné de murs d'enceinte et de fossés jadis alimentés par le Mâble. Il y a deux 'Richelieu' : d'une part La Grande Rue et les deux places carrées (qui mériteraient d'être valorisées), épine dorsale du projet urbanistique, et, d'autre part, les quatres rues parallèles à l'artère principale ainsi que les ruelles perpendiculaires.

Plan de la ville de Richelieu
Extrait de la carte IGN

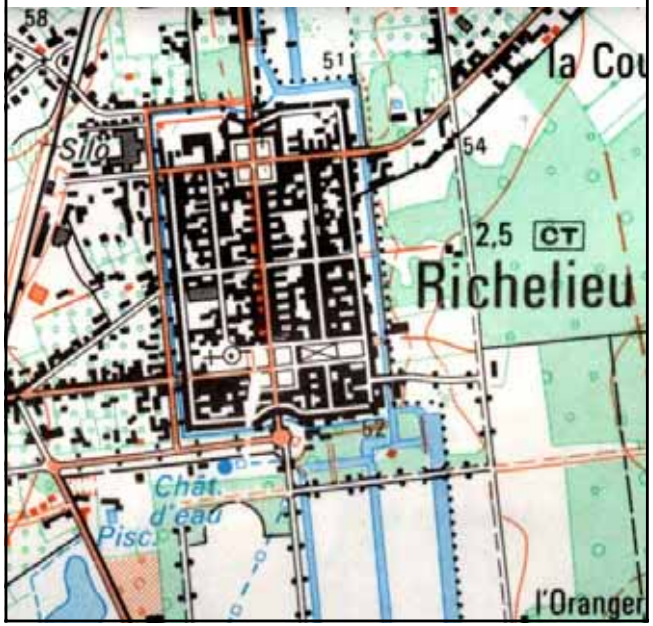

Richelieu

Richelieu offre des particularités architecturales : les halles, l'église, les cours intérieures… A l'extérieur de la ville, un immense parc (475 ha) cerné de murs s'étend à l'est et constitue un point d'appel attractif dans l'axe de La Grande Rue. Le château est quant à lui détruit.
Au début du siècle, l'activité de Richelieu reposait sur le commerce (truffes, jambon, liqueurs, vins blancs champagnifiés, minoteries, stockage du blé, fabrique de sucre de betterave). Aujourd'hui, Richelieu ne parvient pas à retenir sa population. Son activité principale s'appuie sur le tourisme.

UNITÉ PAYSAGÈRE DU RICHELAIS

Élargissement de la limite nord
entre ligne de crête du coteau de la Vienne (limite physique) et limite boisée (limite visuelle)

Secteur de la Rablaisie, sous nette influence angevine tant au niveau des matériaux de construction utilisés (ardoises & tuffeau) que de l'organisation et l'implantation des villages et fermes.

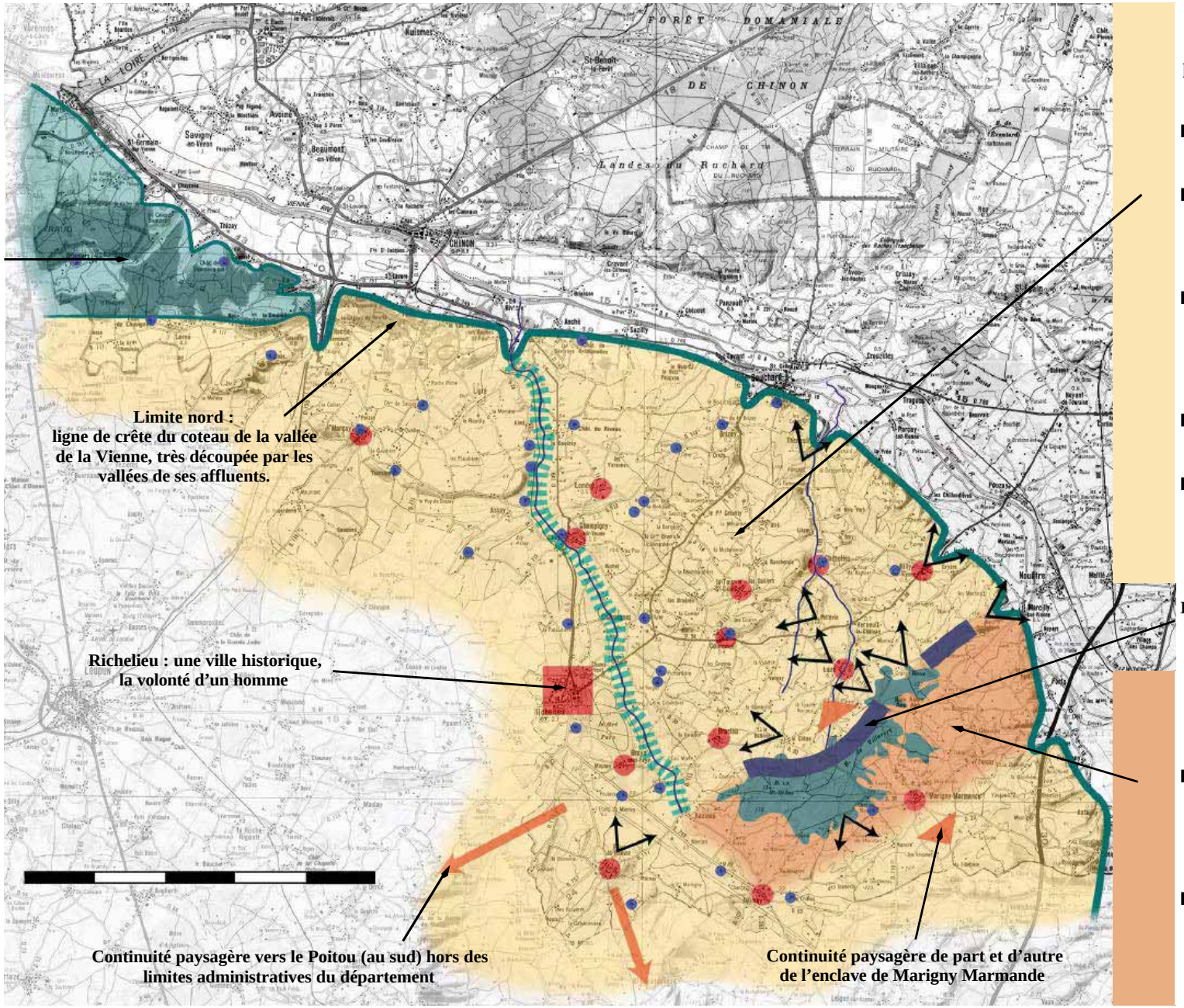

Une structure paysagère lisible, un paysage dynamique et agréable

- Un relief nerveux et volontaire
- Importance des covisibilités, nombreuses vues longues et dégagées
- Un nombre important de points d'appel et de repère : Manoirs (points bleus) et villages (points rouges)
- Une transition entre Poitou et Touraine
- Des ruptures ponctuelles au niveau des vallées (hachures vertes)

Limite visuelle marquante au niveau du relief de Marigny Marmande

L'enclave paysagère de Marigny Marmande

- Peu de points d'appel, lumière très sombre dans les bois et landes, paysage fermé, petite échelle
- Quelques percées visuelles offrent une ouverture sur le paysage du Richelais

DIAGNOSTIC PAYSAGER : LE PAYSAGE PERÇU
— FONCTIONNEMENT, AMBIANCES ET ÉCHELLES, LISIBILITÉS PAYSAGÈRES —

Les limites de l'unité

■ **Au nord, la ligne de crête du coteau très découpé de La Vienne**

Entre Chinon et l'autoroute A 10, la vallée de La Vienne constitue visuellement et structurellement une unité marquante, une rupture, une limite attractive. Cependant, cette ligne est sinueuse, épousant les vallées profondes des affluents sud de la Vienne : la Veude, la vallée de Brizay, la Bourouze et la vallée de Rilly sur Vienne.

Cette limite est visuellement très marquée :
- Arrivant du sud, la vue plonge vers la vallée de la Vienne, jusqu'à la crête du coteau nord.
- Remontant de la vallée de la Vienne, cette lisière apparaît de façon plus progressive par la topographie différente, la forme des villages, l'apparition de la tuile canal et la disparition de la vigne.

A noter : A l'extrémité ouest du département, la limite nord s'élargit entre ligne de crête du coteau de la Vienne (limite physique) et limite boisée de la forêt de Fontevraud (limite visuelle).
Cette portion de territoire, appelée **'la Rablaisie'** est sous nette influence angevine tant au niveau des matériaux de construction utilisés (ardoises & tuffeau) que de l'organisation et l'implantation des villages et fermes.

■ **Au Sud, la limite du département n'est ici qu'administrative** et ne correspond pas à un changement significatif de structure ou d'ambiance paysagère

Limite nord-ouest, secteur de la Rablaisie sous influence angevine
Bourg de La Roche Clermault

Vue panoramique - sortie est de Braslou

Verneuil Le Château

Luzé, depuis un point haut

Vue large et dégagée sur Lémeré

Fermeture visuelle des vallées par des plantations denses de peupliers

Une structure paysagère identitaire

■ **Un paysage dynamique**

- Dû aux lignes du relief nerveuses et volontaires, renforcées par les lignes des cultures ou des labours.
- Dû aux points d'appels dispersés entraînant une covisibilité active intéressante ;
  Le regard est happé ici par une ferme « fortifiée », là par un village à flanc de colline, là encore par une masse boisée fermant la perspective.

► **Une structure homogène et forte, un paysage ouvert, lisible et sensible.**

■ **Une transition entre Poitou et Touraine**

- **Une architecture sous influence poitevine :**
  - par l'apparition des tuiles « canal » et l'utilisation des moellons calcaires en appareillage de nombreux murs et murets;
  - par l'architecture romane des églises;
  - par la configuration des fermes à cour carrée.
- **Un paysage tourné, d'une part vers la région du Poitou** (sud et sud-ouest). Depuis des points hauts (butte, lignes de crête), de larges vues panoramiques s'étendent vers les collines du Poitou et, **d'autre part vers la vallée de la Vienne** (au nord).
- **Une gamme de couleurs chaudes :** blanc, gris, ocre, brun, rehaussée du vert profond de la végétation.

► **Un souffle de chaleur qui illumine le sol de Touraine.**

■ **Des ruptures ponctuelles au niveau des vallées :**
- rupture de pente liée au relief;
- rupture des lignes courbes de collines par la vallée;
- contraste chromatique par le vert des vallées en opposition avec les ocres des terres.

► **Fermeture progressive des vallées par la plantation de nombreuses peupleraies, ce qui atténue la structure (les reliefs sont occultes).**

LE RICHELAIS :

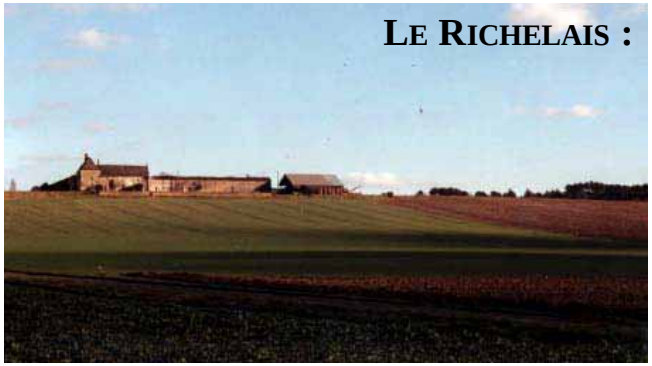

IMAGES FORTES ET IDENTITAIRES

L'enclave paysagère de Marigny-Marmande

- **Un secteur plus pauvre qui trouve son origine et sa justification dans la géologie.**
  Le plateau est recouvert d'argiles à silex et de sable. Landes, taillis et bois ont donc investi ce secteur, ne ménageant que de petites clairières dans lesquelles se sont implantés des bâtiments d'élevage imposants. On trouve aussi quelques vestiges de vignes.
- Cette enclave se caractérise par l'absence de point d'appel, une lumière très sombre, un paysage fermé, une petite échelle…
  Quelques percées visuelles permettent de découvrir l'ensemble du Richelais, ou au sud, le paysage du département de la Vienne. Ces percées ont un rôle très important, elles rattachent cette sous unité au Richelais, elles offrent une aération procurant réconfort et bien-être.

Ambiance caractéristique de cette enclave sur la RD 107

Coteau sud de Marigny Marmande

MOTS CLEFS - AMBIANCES

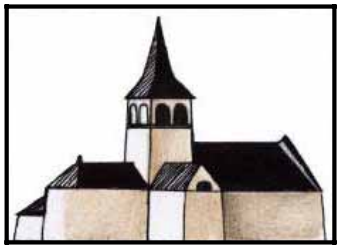

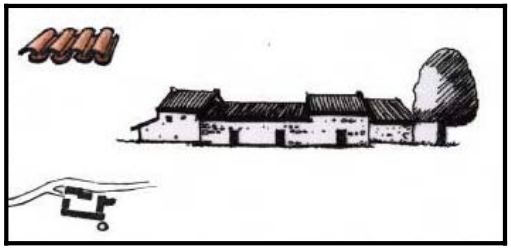

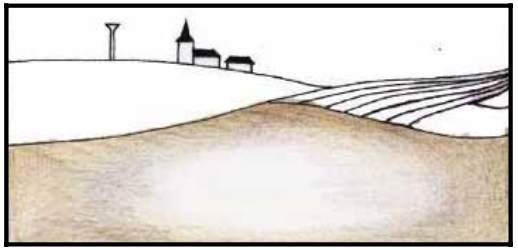

Le Richelais offre un paysage de larges collines, agréable et attrayant, animé de lignes courbes douces et souples, dynamisé par des jeux de couleurs et de lumière.

Un parfum de Poitou règne dans cette terre de Touraine qui semble accueillante et où l'harmonie paysagère suggère une qualité de vie agréable dans un cadre intéressant et attractif…

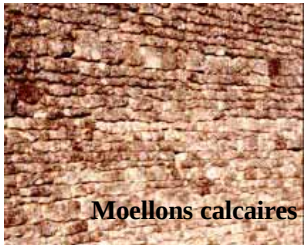

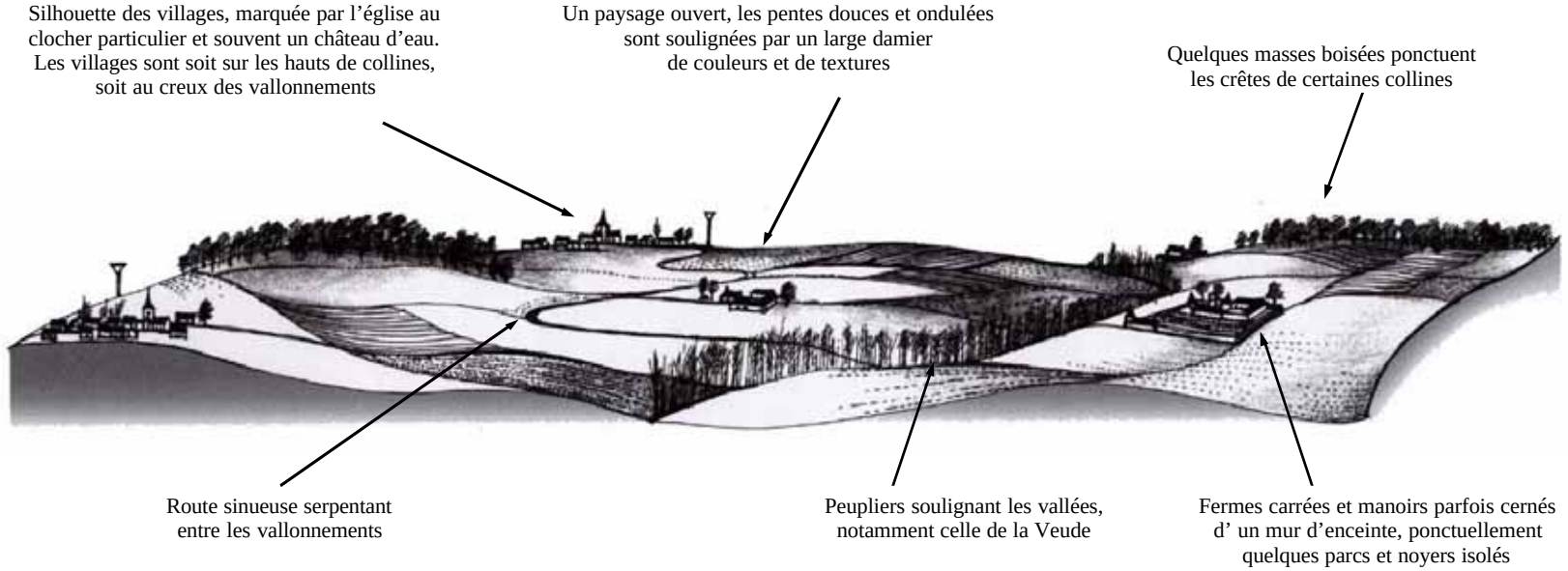

L E R I C H E L A I S

1

2

3

4

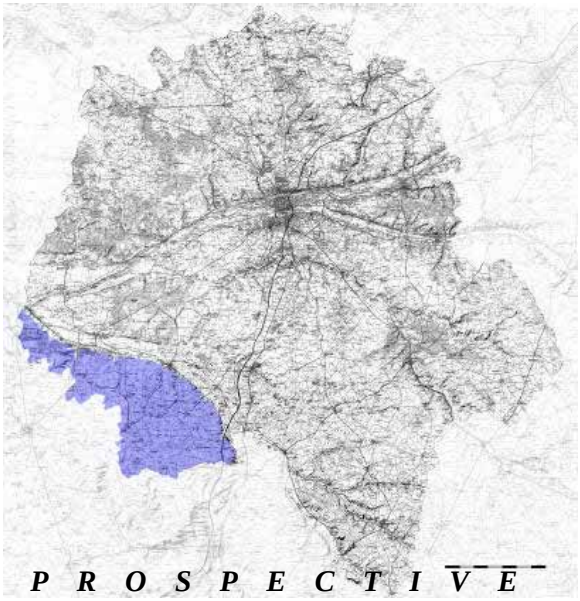

LES ELEMENTS IDENTITAIRES

1 Un paysage harmonieux, une palette chromatique / texturale particulière.

2 Des villes riches d'histoire : Richelieu, Champigny sur Veude, Faye La Vineuse

3 Une architecture sous double influence :
- Influence angevine au nord-ouest
- Influence poitevine au sud

4 Des formations végétales particulières (bosquets et arbres isolés) qui animent et ponctuent le paysage

1 Un paysage harmonieux - une palette chromatique particulière

Le Richelais se caractérise par un paysage de larges plateaux ouverts et ondulés, ponctués d'éléments de qualité : bâti rural, silhouette des bourgs, éléments végétaux….

Cette harmonie est renforcée par la palette chromatique chaude qui caractérise ces paysages : terre grise, cultures vert et ocre, toit rouille au sud ou bleu ardoise au nord-ouest, calcaire doré des murs

La qualité paysagère, l'harmonie, la douceur des lignes…. sont autant d'atouts à rechercher aujourd'hui par les gens qui travaillent en ville, qui souhaitent s'installer dans un cadre de vie agréable et de qualité, souvent proche de la nature.

La proximité est relative dans la mesure où le réseau de communication n'offre pas de voies d'accès direct, par exemple :
- aucun axe majeur n'irrigue l'unité
- le réseau fil vert assure une liaison d'autocars entre Chinon et Richelieu via St Maure.

On note cependant une liaison routière facile vers Châtellerault et Loudin

Larges plateaux ondulés et ouverts, patchwork de couleurs

Impacts des tendances d'évolution

Tendance à la stabilité de l'harmonie paysagère, grâce notamment à une agriculture qui semble prospère.

Risque de banalisation de la palette chromatique notamment au niveau du bâti que ce soit par un « apauvrissement » des matériaux au niveau des extensions agricoles et/ou résidentielles en périphérie des bourgs.

Le potentiel d'attractivité lié au cadre de vie et à la proximité de villes « bassin d'emploi » comme Chinon, Châtellerault, Tours, Loudun… pose la question suivante :
Comment développer un réseau de transport adapté, atout pour le devenir économique du Richelais, sans nuire à la qualité du paysage ? En effet, cette lacune évite aujourd'hui un mitage industriel souvent difficile à maîtriser le long des axes de circulation.

2 Des villes riches d'histoire

Une ville Phare : Richelieu
Richelieu est une ville historique de forte personnalité avec son système d'organisation très géométrique et la qualité de son architecture. La ville de Richelieu développe aujourd'hui un réseau d'activités autour de nouvelles technologies de communication, en partenariat avec le futuroscope de Poitiers.

Des villes riches d'histoire qui initient un développement touristique important autour du patrimoine, entraînant d'autres bourgs de caractère comme Chezelles, Champigny-sur-Veude, Faye-La-Vineuse, La Roche Clermault, Seuilly …

A Noter : En été, un train vapeur touristique permet de relier lui aussi Richelieu à Chinon.

Impacts des tendances d'évolution

- **Faible pression urbaine, ce qui se traduit par une stabilité des lisières urbaines.** Le développement ponctuel de zones résidentielles et la tendance au développement économique s'accompagnent d'un enjeu très fort en terme de structure et de composition urbaine ainsi qu'en terme de style architectural, afin de ne pas amoindrir le fort caractère de cette ville.

- **Le développement touristique initié par ces villes riches d'histoire et de patrimoine peut trouver un écho dans la valorisation des paysages ruraux.** En effet, harmonie paysagère, vallonnements, intérêt visuel constamment renouvelé, qualité du bâti, jeux de couleurs et de lumière…. sont autant d'atouts pour développer circuits pédestres, cyclistes et équestres, afin de tirer parti de la vague de tourisme vert qui déferle en France.

3 Une architecture sous double influence.

3.1 - Une influence angevine au nord-ouest

La Rablaisie (secteur nord-ouest autour de Couziers - Lerné - La Roche-Clermault) présente une architecture typiquement angevine : maisons en longères sans cours fermées, association de murs en tuffeau et toits d'ardoises.

La Roche Clermault :
palette sous influence angevine, ardoises et tuffeau

3.2 - Une influence du Poitou par le sud

- **Une architecture traditionnelle caractéristique et identitaire : une qualité contraignante.**
  Les fermes « carrées » presque fortifiées, refermées sur elles-même présentent une harmonie des volumes, une structure particulière forte identifiante. Utilisant les moellons calcaires jaune et la tuile canal, leurs implantations ont su jouer de la topographie pour créer un ensemble harmonieux et équilibré, malgré l'absence de végétation d'accompagnement.
- **Des bourgs et villages au caractère très minéral : registre de murs en moellons.**
  De même, **les bourgs présentent une structure urbaine** regroupée, très équilibrée, souvent sur les flancs des collines. Un enjeu majeur se dégage ici, entre respect de la forme urbaine traditionnelle, maîtrise et intégration des éléments discordants (comme les silos de Marigny-Marmande, de La Tour Saint Gélin, les châteaux d'eau…) et, développement et dynamisme économique.

Ferme traditionnelle : cour fermée
Secteur de Faye La Vineuse

Silhouette d'un village d'influence poitevine : Marçay

3.3 - Une pression urbaine au sud, liée à la proximité de Châtellerault

On note la présence d'un développement de l'habitat le long des axes de communication, véritables satellites détachés du bourg.
Exemples : Razines, Jaunay

Tendance à la stabilité des formes urbaines et de la palette chromatique et texturale

- Cette architecture est une des caractéristiques les plus frappantes et identitaires du Richelais. Cependant, cette qualité architecturale impose un cahier des charges très lourd notamment par rapport à l'extension de sièges d'exploitation ou l'implantation de nouvelles structures.

Une réflexion intéressante pourrait être menée sur la problématique suivante : **Comment tirer parti de cette caractéristique forte et identifiante, sans pour autant empêcher toute évolution ?**

- On note peu de signes visuels de pression urbaine autour des bourgs et villages. On a donc une tendance à la stabilité des silhouettes de bourg.

Une réflexion intéressante pourrait être menée sur la problématique suivante : **Comment prévoir les extensions urbaines (résidentielles et économiques) nécessaires au développement du Richelais ? Quels outils utiliser ? Quelles préconisations traduire dans les documents d'urbanisme ?**

4 Animation et ponctuation par des formations végétales

4.1 - Les noyers en arbres isolés

Le noyer a marqué de son empreinte l'histoire rurale et paysagère de la Touraine notamment dans les secteurs du Chinonais et du Richelais.

« Depuis le début du XIXème siècle, le nombre de noyers diminue progressivement. Notamment en 1914 où ils étaient abattus (et non replantés) afin de fabriquer des crosses de fusils. La modernisation de l'agriculture, l'absence d'une filière noix, la diminution de la consommation d'huile de noix et la hausse du prix du bois sont à l'origine de la lente disparition de ces arbres dans notre paysage. Vendus, arrachés, brûlés, ils sont rarement replantés.

Aujourd'hui, malgré les années de gel et les opérations de restructuration foncière, le noyer reste encore un élément majeur des paysages du Chinonais et du Richelais »

Extrait de la plaquette

« 1000 Noyers pour nos paysages de demain » du P.N.R.

3.1 - Si pendant longtemps, la tendance a été à la disparition des noyers (en isolé ou en alignement) on assiste aujourd'hui à une stabilité voire un développement des noyers grâce notamment à des actions de sensibilisation et des campagnes de replantation comme celles initiées par exemple par le .P.N.R. Loire-Anjou-Touraine / CPIE

4.2 - Les Peupliers dans les vallées

Le Richelais se caractérise aujourd'hui par des vallées souvent densément boisées (majoritairement par des peupleraies), ce qui s'est accompagné d'une fermeture des paysages de vallées avec diminution des relations visuelles de coteau à coteau.

Peupleraies dans la vallée de La Veude

3.2 - Tendance à la stabilité de ces paysages avec possibilité d'ouvertures ponctuelles dans le cadre de l'exploitation d'une des parcelles (déboisement avant replantation).

Des campagnes de sensibilisation et des programmes de valorisation pourraient permettre de maintenir quelques vues intéressantes dans le cadre de ces replantations.

4.3 - Un secteur particulier à valoriser : l'enclave de Marigny-Marmande.

Ce secteur de qualité paysagère moindre semble avoir su tirer parti de cette faiblesse pour développer d'autres activités telle l'élevage hors sol (en ayant soin d'intégrer les bâtiments dans des clairières cernées de bois et de taillis), tout en tirant parti de l'attractivité touristique de Richelieu et du retour vers les traditions avec le marché aux truffes par exemple.

3.3 - Tendance à l'évolution progressive des paysages liés notamment au développement des espaces boisés et en friche, ce qui se traduira certainement par une fermeture progressive.

Projet

On recense peu de projet de création ou de développement d'infrastructures en dehors du projet de déviation de Rilly sur Vienne qui permettra de soulager la traversée du bourg et de faciliter l'accès à l'autoroute A10.

Le projet de cette déviation dans un site sensible souligne deux problématiques importantes à prendre en compte dans le cadre de la création ou de la modification de voies :

- Les lignes topographiques majeures, induisant souvent une importante sensibilité paysagère (Exemple à Rilly traversée d'un vallon doux)
- La protection de certaines formations végétales particulières (Exemple : pelouses calcaires de Rilly sur Vienne)